

XH  
716D  
R76D

R  
ETIENNE CAMILLE  
RELIEUR  
Rue Roux, 336  
PORT-AU-PRINCE

~~No. 1111 R 49~~

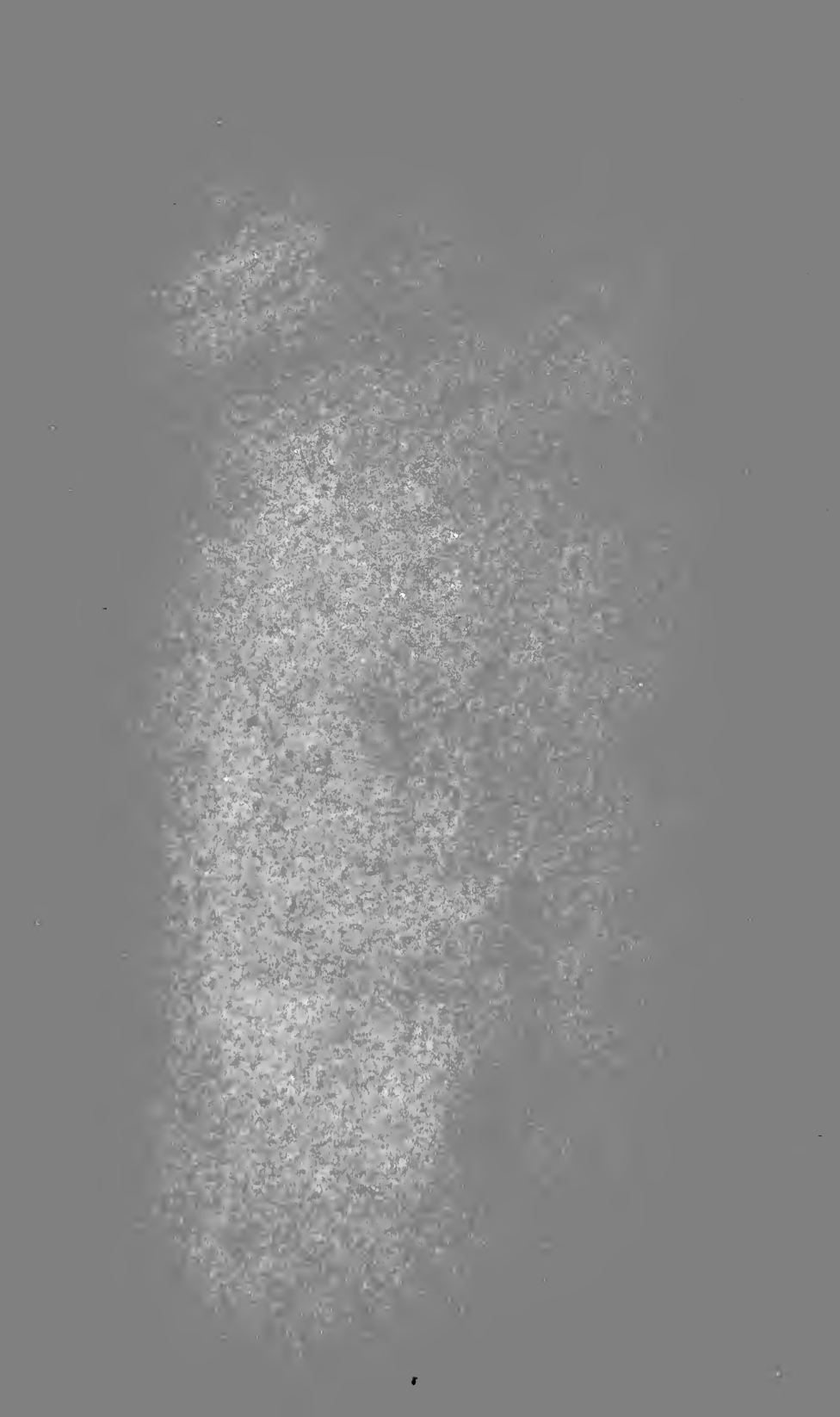
T. 3



PURCHASED FROM THE INCOME OF THE  
JOSIAH H. BENTON FUND

PRINTED IN U.S.A.





# DICTIONNAIRE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF D'HAÏTI

Comprenant un article général sur l'île d'Haïti,  
la République dominicaine ;  
des notices géographiques, topographiques, statistiques administratives,  
commerciales, domaniales, agricoles, maritimes, militaires,  
rurales, postales, télégraphiques, industrielles, descriptives,  
historiques, politiques, financières,  
économiques, ecclésiastiques, civiles, judiciaires.  
biographiques et littéraires, sur les départements, les arrondissements,  
les communes, les quartiers, les postes, militaires, les hameaux,  
les fortifications, les provinces, districts ;  
des notices détaillées sur les habitations, les montagnes, les plaines,  
les forêts, la géologie, les eaux minérales, les mines,  
les fleuves, les rivières, torrents, ravines et lacs, les baies, les ports et les  
îles et îlots, presqu'îles, isthmes, caps, phares, et les rues, etc., etc.,  
et sur les curiosités naturelles et historiques, etc., etc., et  
tous les tarifs en usage :

OU

## GUIDE GENERAL EN HAÏTI

par

**S. ROUZIER**

"

---

PORT-AU-PRINCE  
IMPRIMERIE AUG. A. HERAUX  
1721, Rue du Centre 1721

519273

PH  
760D  
1870L  
v.3

Josiah H. Benton, Ed.  
Jan. 12, 1738  
11.  
4 vols.

YASRI OLIN  
SAY TO  
SPELHAYTO

111 F 13/11/40

# NOTE-PREFACE

---

Bien humblement, je me fais le devoir d'expliquer au lecteur que si, à cette place, j'écris la moindre ligne, ce n'est, certes, pas dans l'intention de me donner des airs d'auteur.

Loin de moi une telle pensée.

Je cède plutôt au désir d'exprimer mon bonheur d'avoir pu réaliser, d'accord avec les autres héritiers de mon père, l'œuvre que notre cher disparu avait si longtemps caressée, lui consacrant son temps et ses soins : l'achèvement de son Dictionnaire Administratif et Géographique d'Haiti.

J'ai assumé la lourde tâche que les autres ont bien voulu me confier de contrôler le classement des mots, de recopier des parties devenues confuses, à force d'annotations et de livrer enfin à la publicité ces deux tomes complémentaires que composaient les manuscrits laissés par mon père.

Une pareille réalisation, attendue depuis bien longtemps déjà, ne serait pas possible ces jours-ci non plus, si le Gouvernement de la République, si honorablement présidé par son Chef actuel, Son Ex-M. LOUIS BORNO n'avait décidé, sous certaines conditions, d'aider pécuniairement à sa réussite.

J'ai eu la double satisfaction de voir, une nouvelle fois, rendre hommage au travail de mon père et d'apporter mon vote, en ma qualité de Secrétaire d'Etat des Finances, dans la délibération qui eut lieu pour l'attribution de l'allocation nécessaire.

J'exprime ici, en mon nom et en celui des héritiers, nos remerciements les plus vifs à Mr. le Président de la République, ainsi qu'à tous mes aimables Collègues de leur généreux encouragement qui

a trouvé, le plus flatteur écho au Conseil d'Etat qui, lui aussi, a donné sa bienveillante approbation.

Je dois également une mention aux ateliers de l'Imprimerie Aug. A. Héraux où j'ai trouvé, ainsi qu'à l'office du Conseiller Financier, tout l'aimable concours possible pour faire devenir réalité ce qui n'était qu'un projet.

Je ne fermerai pas cette liste d'hommages sans réclamer du lecteur— ce juge bien sévère quelquefois en pareille matière—sa sympathie et surtout son indulgence pour cette œuvre de bonne foi et de difficiles compilations, faite dans le désir d'être utile à tous et dans celui plus élevé encore de faire honneur à notre chère Haiti, " la mère de mon père, selon son cœur," comme il le disait lui-même dans la préface du tome Ier.

Je m'excuse de proclamer, encore une fois, ma fierté d'avoir apporté ma toute affectueuse contribution à son travail, comme un nouveau témoignage de mon attachement à l'impérissable souvenir de celui qui fut à la fois mon cher vieil et bon ami que j'ai beaucoup aimé.

CHARLES ROUZIER

Port-au-Prince le 7 Juillet 1927.



## H

HACHE.— Habitation située dans la section rurale de Caracol, commune du Trou.

L'Etat y possède 105 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HAINAULT.—Voyez Anse d'Hainault.

HAITI.—( Article spécial )—Voyez ce mot au Tome II et à l'Appendice.

HALEINE.—Voyez Courte Haleine.

HALLE.—Habitation située dans la section rurale de la M.à-Savon, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier, et un reste inoccupé.

HALLIEN.—Canton de la commune de Corail. En 1791 les hommes de couleur de la Grand'Anse campèrent au Fond des Halliens pour revendiquer leurs droits. Ils y avaient un camp formidable.

HALLO.— Voyez : Nada Hallo.

HAMAO.—Rivière tributaire de la Yasica. Voyez Jamao.

HAMELIN.— Habitation située dans la section rurale de Fond-Blanc, commune de Terrier Rouge.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HAMELIN.— Habitation située dans la section rurale de Grand-Bassin, commune de Terrier-Rouge.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Les deux habitations de ce nom ne forment qu'une même propriété située dans deux sections rurales contiguës de la même commune.

HANCHA.—Ancienne section rurale de la Commune de Las Matas de Farfan. En 1840, il y avait 76 habitations cultivées en canne, café, coton, tabac et vivres de toutes espèces, 18 hattes ayant des places à vivres.

HARDY.—Voyez Rempart Hardy.

HARDY.—Un des généraux les plus distingués de l'expédition française contre St. Domingue en 1802. Pour rendre hommage à la mémoire des français morts à St. Domingue, le général Leclerc donna ce nom au fort de la Crête-à-Pierrot.

HARDY (Boucault).—Habitation située à 3 lieues 1½ du rivage, commune de Port-de-Paix, dans la région de Haut Moustique. Mines de cuivre.

HARENG.—Habitation située dans la 6e. section rurale de Trou Canari, commune de Petit-Goâve. Chapelle N. D. de Lourdes.

HAROQUE.—Habitation située dans la 4e section rurale de la commune des Côteaux.

HATTE [la]. - Ligne frontière de l'arrondissement de Jacmel, située entre les deux Républiques haïtienne et dominicaine.

HATTE [la]. — Vaste quartier situé dans la sect. rurale de Cochon Gras, commune de Jacmel. Il est borné à l'Ouest par la rivière de la Gosseline.

HATTE CARENAGE.—Habitation située dans la 4e sect. rurale de la commune de Terre Neuve.

HATTE CAZEAU.—Ancienne habitation sur une portion de laquelle a été élevé le village des Perches. Sous Christophe c'était une savane. Le citoyen Jn. Bte. Augustin, chef du poste, y établit d'abord une petite chapelle pour la réunion des fidèles. Sous le président Boyer, en 1825, il y eut une agglomération d'hommes, un marché et la localité commença à prendre de l'extension.

HATTE BOUDET.—Habitation située dans la section rurale de Desdunes, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers. Le général Boudet commandait une division de l'expédition Leclerc en 1802.

HATTE CHEVREAU.—Habitation située dans la section rurale de Fossé Naboth, No 2, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 21 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HATTE COTARD.—Habitation située dans la section rurale des Pays-Pourri, commune de la Croix-des-Bouquets.

HATTE COURSAINT.—Habitation située dans la section rurale de la Plaine de l'Artibonite, rive droite, commune de la Grande Saline.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**HATO DEL REPARADERO.**— Terrain fertile de la commune de Yamasá, province de Sto. Domingo, où la présence des quartz aurifère, a été dénoncée le 7 mars 1887, à cause de sa colline de fer aimanté située au pied de la petite rivière de Maimon (voyez ce mot). Cette colline bien située couvre 2 à 3 le quaz carrés; est un oxyde de noir magnétique très abondante et d'une pureté remarquable.

Les mines de cuivre de Hatello Maimon ont produit peu de cuivre et pas en quantité suffisante pour les exploiter avec profit; elles ont été désourcés le 15 février 1888.

**HATO VIEJO.**— Terrain fertile de la commune de Yamasá connue pour Hato del Reparadero

**HATO DEL CURA (el).**— Territoire de la commune de Banica.

**HATO NUEVO (cl.)**—Territoire de la commune de Banica, sur la frontière.

**HATREL.**— Hatte située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean-Rabel.

L'Etat y possède 510 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**HATREL.**— Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Mahotièrre, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres.

Contenance indéterminée.

**HATTE (la).**— Habitation située dans la 1re section rurale de St Marc (1re de Mont Rouis) 700 habitants.

**HATTE (la).**— Habitation située dans la section rurale de Joli-Trou, commune de la Grande Rivière du Nord.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

( Voyez le mot la Hatte après celui de la Hatte, mis par mégarde.)

**HATTE DELMÈCHE.**— Habitation située dans la section rurale de la Plaine de l'artibonite, rive gauche, commune de Saint-Marc. L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**HATTE DELUGE.**— Habitation sucrière de 950 carreaux terre, située dans la section rurale de Mont-Rouis No. 1er., commune de Saint-Marc, dont elle est à 6 lieux. Débarcadère.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers. — La rivière de Mont-Rouis l'arrose entièrement.

Productions: vivres, coton, sirop, tafia, ancienne indigoterie

En 1807 l'armée de Pétion marchant contre Christophe arriva à Délugé. Là elle retrograda et rentra à Port-au-Prince dont Pétion ne voulut pas s'éloigner à cause de la révolte de Gorman dans la Grand'Anse.

L'habitation Délugé à d'abord appartenu au général Turenne Guerrier, puis au Président Soulouque ; sous Gœffrad elle a été vendue à Mmes. Destin et Lota ( Berthoni ) qui la possèdent actuellement. Vendue à R. Pinard, de St-Marc.

HATTE DÉSIRE. — Habitation située dans la section rurale de Desdunes, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HATTE DIMANCHE. — Habitation située dans la section rurale de Grand Port-à-Piment, commune de Terre-Neuve

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HATTE DUPERRIER. — Habitation inoccupée située dans la commune de la Plaine du Nord, appartient à l'Etat. Contenance indéterminée.

HATTE FAIBLE. — Habitation située dans la section rurale de Grand Cahos, commune de la Petite Rivière de l'Arbibonite.

L'Etat y possède 7 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HATTE GRAMMONT. — Habitation située dans la section rurale de la Savanne Brulée No 1er, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 22 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Voir : Grammont.

HATTE GUIBERT. — Habitation située à Mirebalais.

HATTE JONC. — Voyez Jonc.

HATTE LABADÉE. — Habitation située dans la section rurale du Haut des Verrettes, commune de Verrettes.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HATTE LACROIX. — Habitation située dans la section rurale de Desdunes, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés pas des fermiers.

HATTE LATHAN. — Habitation située dans la section rurale des Varreux, commune de la Croix-des-Bouquets.

HATTE LATHAN. — Station de la cavalerie de la Gen-

darmerie d'Haiti, actuellement affectée à une station d'expérimentation agricole sous la direction du Service Technique de l'Agriculture.

A peu de distance de la Hatte Lathan, la route vers l'Archaisie tourne à angle droit dans la direction des Ponts Cassés.

**HATTE LATHAN.**— Habitation de 150 carreaux de terre. Le 21 Février 1925, la Commission Cadastre centrale adressa au Secrétaire d'Etat de l'Intérieur un rapport publié au Moniteur du 24 Septembre 1925, dénonçant la confusion de prétendues propriétaires de cette habitation. Elle conclut que l'Etat n'a jamais manqué de faire acte de propriétaire sur ce bien, témoins les concessions conditionnelles qu'il a eu à délivrer régulièrement à divers citoyens et les différentes opérations d'arpentage qu'il y a fait pratiquer sans aucune opposition ; que l'Etat doit maintenir son droit de propriétaire sur la Hatte Lathan, en employant tous les moyens utiles.

**HATTE LATHAN.**— Habitation située à la Croix-des-Bouquets. Le 21 Février 1925, la Commission Cadastre a fait rapport qu'elle a revendiqué 200 carreaux de cette habitation en faveur de l'Etat.

**HATTE LEFÈVRE.**— Voyez Canot.

**HATTE MANDRIN.**— Habitation située dans la section rurale des Gonaïves, commune de même nom.

L'Etat y possède 7 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**HATTE MANDRIN.**— Habitation située dans la section rurale de Desdunes, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 23 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Ces deux habitations du même nom sont une même propriété située dans deux sections rurales contiguës de la même commune.

**HATTE MAYARD.**— Habitation située dans la section rurale des Varreux, commune de la Croix-des-Bouquets.

L'Etat y possède des terres affermées à des particuliers. Contenance indéterminée.

**HATTE MORGAND.**— Habitation située dans la section rurale des Varreux, commune de la Croix-des-Bouquets.

**HATTE MOUTON.**— Habitation située dans la section rurale de Diondion, commune de Jean-Rabel.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HATTE MOUTON.— Portion de terre comprise dans l'habitation Fouache, dans la commune de Jean-Rabel appartenant aux héritiers Pascal Elie.

HATTE-RIVIÈRE.— Habitation située à Dessalines.

Le 2 Avril 1924, la Commission Cadastre a fait rapport qu'elle a revendiqué 76 et 20 carreaux de cette habitation en faveur de l'État.

HATTE ROCHER.— Habitation située dans la Commune des Gonaïves.

HATTE TRIPOT.— Habitation située dans la section rurale du Grand-Port à Piment, commune de Terre-Neuve.

L'État y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HATTE WELCHE.— Habitation située dans la commune des Cayes, dans l'endroit appelé Ravines des Mornes.

HATTY.— Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Chansolme, commune de Port-de-Paix.

L'État y possède des terres. Contenance indéterminée.

HAUT COQ CHANTE.— Une partie de cette section rurale a été détachée de la commune de Jacmel par Arrêté du 3 Octobre 1925 et attribuée au quartier de Trouin.

HAUT (le) ou le HAUT-CAHOS. Nos. 1 et 2.— Troisième et quatrième sections rurales de la commune de la Petite-Rivière de l'Artibonite, arrondissement de Dessalines. La quatrième est une subdivision de la précédente, consacrée en 1875 sur la sollicitation du général Lundi Jean-Noël, commandant de l'arrondissement.

Chapelle rurale établie sur l'habitation Savane-à-Roche, a été bénie le 12 mai 1873 sous le nom de St.-Louis par l'abbé Laly ; elle est située sur la route publique. Mr. Launay, français en a été le constructeur.

Productions : coton, maïs, manioc et autres vivres. Routes en bon état.

Près de la chapelle se trouve l'école rurale.

De la section rurale du Haut, on se rend dans celle de Grand-Cahos No. 1 par la route de la Grande-Falaise.

Dans le No. 1 l'État possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Pépin 2  $\frac{1}{2}$  carreaux de terre, Avons, 2, Décarné 1, Crête Dumornay 12 et un reste, Labadie 5, Mirault 26, Dessources 3, Bossa 1, Moreau Désil 13 et un reste, Magnan Jean Rada 7 et un reste, Jumelle.

Dans le No. 2 : Asra  $\frac{1}{2}$  carreau de terre, Tardiveau 2, Touche Moulin 23, Delongné 10, Mirault 2, Avon 2.

HAUT de la PLAINE (le).— Ancienne dénomination d'une section rurale de la commune de Torbeck. En 1840 il y avait 75 habitations cultivées en cannes en bon état, 32 en mauvais état, 2 en cannes et café en bon état, 2 en mauvais état, 1 en café et 1 inculte. Total 113.

HAUT de la RIVIÈRE (le).— Troisième section rurale de la commune de Tiburon. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Doute 12 carreaux de terre, Dalmède 1, Monteau 8.

HAUT d'ENNERY (le).— Première section rurale de la commune d'Ennery, arrondissement des Gonaïves. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Roger 3 carreaux de terre, Lassandre 2, Nanjac 1, Patricot 7, Doco 1, Garier 10, Forget 1, Rivière une portion de terre indéterminée.

HAUT de MARIBAROUX.— Voyez : Maribaroux.

HAUT de SAINT-MARC (le).— Nos. 1 et 2. Quatrième et cinquième sections rurales de la commune de St.-Marc le No. 2 et une subdivision du No. 1er., consacrée en 1875. Ecoles rurales. En 1840 il y avait 74 carreaux cultivés en cannes, 69 en café, 125 en coton, 1 en riz, 52 en maïs, 10 en petit mil, 8 en patates, 73 en bananes, 1 en légumes et tayaux, Animaux : chevaux 128, juments 127, poulains 42, pouliches 32, ânes et ânesses 222, bœufs 64, vaches 21, bouvillons 5, génisses 6, moutons 123, cabrits 256.

Des quatre cours d'eau qui tombent dans la baie de St.-Marc, le principal qui, relativement, mérite son nom de Grande-Rivière, traverse la vallée qui porte le nom de Haut de St.-Marc. Cette vallée, d'environ cinq lieues de long, va en se rétrécissant parfois, pour s'élargir de nouveau, et arrive enfin vers la *Voute*; aux plateaux supérieurs couverts de lataniers et d'herbes fines.

Les méandres tracés par la rivière à travers des bananiers et des cannes à sucre, coupent à chaque instant la route et forcent le voyageur à traverser les nombreux gués qu'il rencontre. Lorsqu'on s'est engagé dans ces passes à cinq heures du matin, la fraîcheur des eaux qui baignent les pieds, jointe à la fraîcheur de l'air du vallon, ne laissent pas de causer une impression peu ordinaire sur ce sol tropical.

A l'extrémité de l'habitation Janin, on s'arrête ébloui devant une magnifique chute d'eau dont la hauteur est de 60 pieds. La nappe coule de rochers en rochers; sur un plan d'une inclinaison de 45 degrés, offrant à l'œil une masse écu-

meuse d'une éclatante blancheur. Les gouttes d'eau que le choc renvoie dans les airs se déposent sur les feuilles des grands arbres qui ombragent ce séduisant tableau, et retombent en pluie abondante sur la riche habitation du fond de la vallée.

En prenant un sentier sur la droite, on monte sur le plateau d'où se précipite la rivière. On y trouve une jolie plaine parsemée de belles plantations. Les cannes, les cafés et les cotonniers bordent la route. Encore quelques pas, on trouve la source du principal bras de la rivière, sorte de marais couvert de joncs.

A la vue de ces eaux limpides, on témoigne le désir de se baigner à la source. Les habitants de ces lieux prétendent qu'il arriverait malheur à l'imprudent baigneur.

En effet, on ne se baigne pas au Bassin Tortue. Notez qu'il n'y a pas de tortue au Bassin Tortue. Le préjugé veut qu'on n'en sort plus quand on y est entré. On raconte qu'un colon, Monsieur Tortue, dinant un jour avec ses amis sous ses noirs manguiers, paria d'entrer sur sa mûle dans le bassin. L'imprudent n'en est jamais revenu, et le bassin a gardé son nom. On va se baigner plus bas sous les plus beaux palmistes qu'on puisse voir.

Ordinairement, le but de la course du Haut de St. Marc est de visiter la *Voute*, grotte spacieuse qu'on dit s'enfoncer à des profondeurs inconnues. Muni de flambeaux, on pénètre à cheval dans la première salle, pièce spacieuse dont les parois de calcaires sont tapissés de chauves-souris. En avançant on retrouve le soleil qui pénètre dans la grotte par une large ouverture pratiquée au sommet; mais, à partir de ce point, la voûte s'abaisse, et il faut mettre pied à terre.

En marchant les flambeaux à la main, debout d'abord, puis à genoux, puis en rampant, tant le rocher s'abaisse, ou touche le sol avec soin, à la pensée de certain bassin qui, dit on encore, arrête le visiteur. Une odeur fétide s'exhale de ce lieu, mais les flambeaux continuent de projeter une vive lumière. On se traîne toujours. Un instant, on croit enfin être arrivé au bout, en trouvant le passage interrompu, mais une inspection plus attentive fait découvrir une ouverture vers la gauche. L'amour de l'inconnu vous attire, et on s'engage dans cette nouvelle galerie. Après quelques pas, on est convaincu qu'on a atteint le fond de la grotte, et qu'il n'y a pas d'abîme insondable devant soi. On reprend à reculons le chemin de l'extérieur où l'on va respirer un air plus pur.

Ainsi que cela arrive d'ordinaire, des gouttes d'eau s'échappent du sommet de la grotte. Les stalactites et les stalagnites n'y sont pas aussi belles que dans d'autres grottes,



mais ce qui est remarquable ici, c'est de voir les racines adventives des figuiers maudits percer la roche supérieure, et, après avoir traversé l'épaisseur d'environ quatorze pieds, s'enfoncer dans le sol. Quelques-unes de ces racines, après avoir acquis une grosseur de quatre pouces, meurent et se décomposent; alors elles tombent en poussière, et il reste à la voûte un grand nombre de trous qu'on dirait percés à la tarière.

En redescendant à St. Marc, on découvre de divers points la plaine du Haut de St. Marc, et l'œil mesure alors facilement toute l'étendue de ce quartier fertile. Les produits des terrains frais, des terrains humides, des terrains chauds s'y rencontrent : café, cannes, cotons, bananes, pistaches, patates, safran, manioc, etc. etc. Les palmiers, les manguiers y sont magnifiques, et les bois de construction abondent. L'habitation Janin est renommée pour ses beaux arbres.

L'Etat possède dans ces deux sections rurales des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Rioussé 5 carreaux de terre, Dubuisson 63, Oriot 13, Chibasse 5, Gardère 2, Grand-Maison 5, Le Fond-Gondole et Roussette.

HAUT DES VERRETTES (le). — Troisième section rurale de la commune des Verrettes, arrondissement de St. Marc. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Drouin 168  $\frac{1}{2}$  carreaux de terre. Hatté Labady 3.

En 1840 il y avait 12  $\frac{3}{4}$  carreaux cultivés en cannes, 5  $\frac{1}{2}$  en café, 203 en coton,  $\frac{1}{4}$  en tabac, 54 en riz, 3  $\frac{3}{4}$  en maïs, 26 en petit mil, 19 en patates, 6  $\frac{3}{4}$  en bananes. Animaux : 346 chevaux, 258 juments, 181 poulains, 180 pouliches, 15 mulets, 281 ânes et ânesses, 48 bœufs, 190 vaches, 98 bouvillons, 96 génisses, 40 moutons, 164 cabrits.

HAUT DU CAP (le). — Poste militaire de l'arrondissement du Cap, situé dans la section rurale du Haut-du-Cap, commune du Cap-Haïtien. Ecole rurale et chapelle.

L'Etat y possède 2 emplacements sur l'habitation Chate-noye et un sur l'habitation Fessier.

Fête patronale le 29 juin, à la St. Pierre. En 1886-87 il a été alloué au Budget une somme de \$ 500 pour la construction de la chapelle de ce poste militaire.

HAUT DU CAP (le). — Deuxième section rurale de la commune du Cap-Haïtien. Les habitants s'appellent les Caputhautiens. Le fort Vertières s'y trouve. Ecole rurale. En 1840 il y avait 6 habitations bien cultivées en café et vivres, 25 en jardins, 52 abandonnées. Effectif 83.

Le 20 Juin 1877 le gouvernement a mis à la disposition du public sur la rivière du Haut du Cap ou rivière Galiffet (voyez ce Mot) un pont en fer de 50 mètres de longueur pour faciliter les communications de la ville avec l'intérieur. Les constructeurs du pont prélevaient un droit de péage, mais le gouvernement vient de livrer en 1887 ce pont à la libre circulation, en désintéressant les constructeurs dont Monsieur Henri Etienne était le représentant.

Un bac incommode y était établi auparavant. S. E. M. de François Jean-Joseph était Comte du Haut du Cap, sous l'Empire en 1849.

*Histoire.*— Le 4 décembre 1792, les affranchis du Cap se retranchèrent au Haut-du-Cap après un combat que leur livrèrent les petits blancs de la ville. Ils se disposaient à lancer sur la ville des bandes d'insurgée esclaves, mais ayant à leur tête Pinchinat, ils entrèrent au Cap. Sonthonax et Rochambeau vinrent à leur rencontre. La journée du 4 décembre 1792 amena le triomphe des affranchis sur la classe blanche.

Le 26 Avril 1802 à 11 heures du matin, Christophe eut au Haut du Cap une entrevue avec le général Leclerc à qui il fit sa soumission. Leclerc lui fit l'accueil le plus flatteur, le maintint dans son grade de général de brigade. Après un court entretien, Christophe se transporta à la Grande Rivière et à la Marmelade où Toussaint Louverture avait son quartier général. Il engagea Toussaint à ne plus reprendre les hostilités, et lui donna l'assurance que la France, après sa soumission, le traiterait avec honneur et magnificence. Toussaint le blâma d'avoir eu une entrevue avec Leclerc sans son autorisation et lui ordonna de retourner à son quartier général. Christophe se rendit de nouveau au Haut-du-Cap à la tête de 800 hommes à qui il fit jurer fidélité à la France.

Après l'arrestation de Toussaint Louverture aux Gonaïves, Pétion engagea Clerveaux et Christophe à se retirer avec lui dans les bois. Les deux premiers partent du Haut-du-Cap le 14 Septembre 1802. Dessalines les imite.

Dans la nuit du 14 au 15 Octobre 1802, Pétion prit les armes contre les français au Haut-du-Cap avec la 10<sup>e</sup>. et la 13<sup>e</sup>. coloniales pour coopérer à la guerre de l'Indépendance, et marcha sur trois faibles postes occupés par 100 hommes de troupes blanches. Ces hommes cernés par 1800 indigènes mirent bas les armes. Les indigènes s'emparèrent d'un obusier établi au pont Welche et de 2 pièces de 4. Si Pétion avait eu plus de confiance en ses soldats, il eût surpris le Cap, eût enlevé Leclerc, de l'aveu des généraux français eux-mêmes. Les insurgés se formèrent en carré, placèrent au centre leurs bagages et toute la population du Haut

du Cap, et s'acheminèrent sur le Morne Rouge. A la nouvelle de cette prise d'armes 4 à 500 indigènes arrêtés au Cap par ordre de Leclerc sont poignardés, fusillés et jetés à la mer. Le 28 Octobre au matin, les indigènes attaquèrent les français, les culbutèrent et se maintinrent au Haut du Cap, malgré le feu le plus vif des forts. D'Henry grièvement blessé rentra au Cap en désordre à la tête de sa cavalerie. Le général Leclerc, sur son lit de mort, envoya l'ordre au général Clausel de se tenir sur une défensive resserrée, en n'occupant que l'enceinte de la ville. Lors de la prise du Cap-Haitien par Dessalines, les troupes indigènes étonnèrent leurs ennemis par l'intrépidité qu'elles y montrèrent, et qui emmena la capitulation de Rochambeau.

En 1865, au début de l'insurrection de Salnave, Guerrier Prophète défendit la position du Pont du Haut-du-Cap avec 3 pièces de canon contre les troupes du Gouvernement, qui eurent beaucoup de peine à le déloger. Les troupes du Gouvernement occupèrent dès lors le Haut-du-Cap, et cernèrent le Cap. Elles eurent à leur tête, d'abord, le général Lubérisse Barthélemy qui y fut blessé, et mourut peu après des suites de sa blessure à St.-Marc où il s'était retiré, et ensuite le général Nissage Saget qui fut plus tard Président d'Haiti. Barthélemy pénétra au Haut du Cap le 2 juin 1865. Les rebelles lui offrirent la présidence d'Haiti. Il refusa. Il s'était arrêté le 3 sur l'habitation Pous, où il établit son quartier général. Dans cette position, à droite de la grande route, les troupes se trouvaient protégées par un coude du chemin, contre les feux de la batterie retranchée que les rebelles avaient élevée en tête du pont du Haut-du-Cap, mais qu'ils abandonnèrent pour se retrancher derrière les forts Vertières et Bélair.

Une photographie aujourd'hui perdue représentait une messe au Haut-du-Cap, officée pour l'armée du Gouvernement par l'abbé Degerine, aumônier.

L'Etat possède dans cette section rurale des terres occupées par des fermiers sur les habitations : l'Hôpital des Pères 20 carreaux de terre, Bréda 20, et le reste à la vacance St.-Martin 60, St.-Michel [ forteresse ], 1, Vertières, [ forteresse ] 1, Jeantot 2, Bélair 2, Annette, [ forteresse ] 4, et un emplacement pour la chapelle de la section. Il y a aussi les habitations Pous, Caprice, Picard.

Toussaint Louverture naquit sur l'habitation Bréda.

Sylvain Salnave qui a été président d'Haiti de 1867 à 1869, naquit au Haut du Cap.

Le Haut du Cap a vu naître le général Moïse, neveu adoptif de Toussaint-Louverture.

La garde d'honneur de Rochambeau occupait en 1803 le fort Vertières; le général Capaix s'est couvert de gloire à l'attaque de cette position contre les français.

HAUSTIN. — Habitation située dans la section rurale des Vases, commune de l'Arcahaie, arrosée par la branche gauche de la digue de la rivière des Matheux.

HAUT DU TROU (le). — Quatrième section rurale de la commune de Dondon, arrondissement de la Grande-Rivière du Nord. Ecole rurale. Sol fertile. Productions nombreuses et variées. Elle est une subdivision de la section rurale de Laquille, consacrée en 1875.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Blanc Camp, 11 carreaux de terre, Pérée ou Lory 5, Punéty 10. Elle n'est pas riche en terres domaniales. Dans la séance du 24 Août 1891, le Député Milien Jn.-François lut à la Chambre un projet pour l'érection de cette section rurale en quartier pour la bonne distribution de la justice.

HAUTE GRANDE-RIVIERE (la). — Dixième section rurale de la commune de Jérémie, arrondissement de la Grand'Anse. Ecole rurale. Chapelle. Produit beaucoup de cacao.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Marfranc 39 carreaux de terre, et forteresse, Bourdin 30. Il y a aussi les habitations : Gros Morne, Vendredi, Fauster.

HAUTEURS (les). — Ancienne dénomination d'une section rurale des Cayes. En 1840 il y avait 141 habitations cultivées en café, vivres et grains, 81 en déperissement. Total 222.

HAUTEURS DU PARC (les). — Ancienne dénomination d'une section rurale des Cayes. En 1840, il y avait 123 habitations cultivées en café, vivres et grains, 11 en déperissement. Total 134.

HAUTEURS DE CORAIL (les). — Treizième section rurale de la commune de Corail, arrondissement de la Grand'Anse. Ecole rurale. L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Marion 5 carreaux de terre, Catherine 5, Page 1, et Gros Bassin situées à la banlieue de Corail. - Siffra, le chef des piquets de Nippes y fut arrêté en Mai 1870, exécuté à Jérémie le 12.

HAUT FOND BLEU (le). — Cinquième section rurale de la commune de Corail, arrondissement de la Grand'Anse.

L'Etat y possède des terres sur l'habitation Rossignol. Ecole rurale. Il y a aussi l'habitation Perrier. - En 1811 un bataillon de la 17e commandé par Lafredinière s'y mutina

contre Rigaud. Il se rendit aux Cayes et attenta aux jours du chef de la scission le 28 juin.

**HAUT GRELANDIERE (le).** — Quatrième section rurale de la commune de Saint-Louis du Sud, arrondissement d'Aquin. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Nicolas, Fabre, et Azor Mazembi 10 carreaux de terre.

**HAUT MARTINEAU (le).** — Huitième section rurale de la commune de Plaisance, arrondissement de Limbé. Elle est une subdivision de la section rurale de Champagne, admise en 1875.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Dupérier, 2 carreaux de terre, et Picardie 3. Ecole rurale. Cette section rurale est devenue la 6e de Pilate.

**HAUTE GUINAUDÉE (la).** — Septième section rurale de la commune de Jérémie, arrondissement de la Grand'Anse. Ecole rurale.

L'Etat y possède de terres occupées par des fermiers sur les habitations : Girard 4 carreaux de terre, Bertrand, Lopi-neau 2, Pauvert Mapou 5 carreaux, Bouillé, Guinaudée.

Elle est arrosée par la rivière de la Guinaudée.

**HAUTE GUINAUDÉE.** — Habitation située dans la commune de Jérémie. On y accède par une rampe taillée dans le roc vif, qui a dû coûter bien des sueurs et des exercices de patience. D'un côté, le précipice vertigineux; de l'autre, la masse granitique qui surplombe, rempart inexpugnable où croissent chétives quelques lianes sur une légère couche d'humus.

Cette habitation appartient à Mr. Fleury Sanon.

**HAUTE ET BASSE RIVIERE A CHARLES.** — Deux habitations situées dans la commune de Jérémie. Deux belles chapelles.

**HAUTE VOLDROGUE (la).** — Cinquième section rurale de la commune de Jérémie, arrondissement de la Grand'Anse. Elle est une subdivision de la section rurale de la Basse Voldrogue, admise en 1875. Ecole rurale.

**HAUTY.** — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Mahotièrre, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

**HAVAVA.** — Ancienne section rurale de la commune de Moca. En 1840 on y comptait plus de 80 habitations; elle offrait une riche culture de denrées.

**HENNE.** — Voyez : Baie de Henne.

**HENRIQUILLE.** — Autre nom de l'Étang Salé. (Voyez ce Mot ).

**HENRIQUILLE.** — Commune nouvellement érigée du district de Barahona, République Dominicaine. En 1883 un ouragan y fit de grands dommages.

**HENRY.** — Habitation située dans la 4<sup>ème</sup>. section rurale du Haut de St. Marc, commune de St. Marc.

**HENRY.** — Habitation située dans la section rurale de Grand Cahos, commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

L'État y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**HENRY.** - Habitation située dans la section rurale de la Plaine d'Orange, commune de Bombardopolis.

L'État y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

**HENRY STOCK.** — Habitation située dans la section rurale de la Marre à Savon; commune de Bombardopolis.

L'État y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**HENRY.** — Rivière de la commune du Cap-Haitien, à laquelle aboutit la limite S. O. de cette commune en partant du deuxième carrefour de l'Habitation Boudin. En ce point le Cap-Haitien confine avec le Quartier Morin. La ligne de séparation (rive gauche) se dirige toujours au Sud'Ouest jusqu'au carrefour de Perdu Midi. — 4<sup>e</sup>. section rurale du Cap-Haitien.

Les 3<sup>e</sup>. et 4<sup>e</sup>. sections rurales de la Petite Anse et de la rivière Henry commencent au pont de la rivière du Haut du Cap, rive droite, et finissent à la rivière Henry,

**HERBES DE GUINEE.** — Poste avancé de la ligne frontière de l'arrondissement de Jacmel, commune de Grand Gosier, située entre les deux Républiques haïtienne et dominicaine.

**HERBE DE GUINEE.** — Habitation située dans la section rurale de Savane à grande commune de Maissade, arrondissement de Hinche, de 72 carreaux de terre, appartenant à Elise Jn-Marie Doucet.

**HERICOURT (d').** Grande Place. — Habitation située dans la section rurale du Bas de l'Anse, commune de Limonale

L'État y possède 30 carreaux de terre occupés par des fermiers; et 50 carreaux inoccupés.

En 1799 Toussaint Louverture accompagnant Rigaud dans sa voiture auprès de l'agent du Directoire Hédouville au Cap s'arrêta sur cette habitation. Louverture réunit les ha-

bitants et leur présenta Rigaud comme un des plus ardents défenseurs de la liberté des noirs, comme son successeur naturel.

HERICOURT (d') Retite Place. — Habitation située dans la section rurale du Bas de l'Anse, commune de Limonade.

L'Etat y possède 44 carreaux de terre occupés par des fermiers, et 50 innocupés.

En Octobre 1798, Toussaint Louverture y rencontra Moïse couvert de poussière, en chapeau de paille, et presque nu, après sa fuite du Fort Liberté, d'où il avait été chassé par Manigat, à l'instigation d'Hédouville.

En octobre 1801. après avoir reprimé l'insurrection de Moïse au Limbé et au Port Margot, Toussaint se transporta sur l'habitation d'Héricourt où Christophe vint lui rendre compte de ses opérations. Le général Moïse, comptant sur la générosité de son oncle, se présenta à d'Héricourt. Sa confiance le perdit. Toussaint lui ordonna de garder les arrêts sur l'habitation. Il fut plus tard conduit à Port-de Paix où il fut jeté dans le cachot du Grand Fort.

Toussaint partit d'Héricourt pour le Cap. Quand il parvint sur les hauteurs de cette ville, il fit exterminer une centaine de cultivateurs qui avaient pris part à la révolte.

HERICOURT (d') Petite Place. — Habitation située dans la section rurale du Morne Rouge commune de la Plaine du Nord.

L'Etat y possède 50 carreaux de terre occupés par des fermiers.

En Septembre 1802, lors de l'insurrection des bandes d'indépendants dans le Nord, le général Leclerc y établit son quartier général. Pauline Bonaparte, sa femme y fit don à Pétion, ainsi qu'à la plupart des officiers de la 13e. coloniale qu'il commandait de toutes sortes d'objets indispensables à des hommes en campagne.

Le 14 Octobre 1802, Pétion, après avoir pris les armes au Haut-du Cap contre les français, se rendit au Morne Rouge, et delà gagna l'habitation d'Héricourt, dans l'intention de se diriger vers l'Ouest s'il ne pouvait s'entendre avec les chefs des bandes insurgées du Nord. Tout à coup Petit Noël Prière, l'un des chefs de ces insurgés, sortant des mornes de la Soufrière, envahit l'habitation d'Héricourt avec toutes ses bandes, et menaça Pétion de lui livrer combat. Pétion parvint à le gagner à sa cause.

HERICOURT (d'). -- Voyez Dericourt.

HERLIN. -- Habitation située dans la commune des Côtes de fer.

HERMANOS.— Voyez : Nueves Hermanos.

HERMITAGE (l').— Troisième section rurale de la commune d'Aquin. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers et non occupées sur l'habitation : la Poterie.

HERMITAGE (l').— Habitation caféière située dans la section rurale de la Brésilienne, commune de Baint.

L'Etat y possède 38 carreaux de terre occupées par des fermiers.

HERMITE (l').— Septième et dernière section rurale de la commune de St.-Michel du Nord, arrondissement de la Marmelade. Ecole rurale.

Elle est une subdivision de la section rurale de Lacrida, admise en 1875.

HERMITE (l').— Petite rivière située dans l'arrondissement de Mirebalais. Une des limites de cet arrondissement se dirige de la source de la rivière Tomonde au confluent des rivières l'Hermite et Guayamuco.

HERMITE (l').— Ancienne section rurale de la commune de Moca. En 1840 on y comptait plus de 40 habitations bien cultivées en tabac, café, canne à sucre et vivres de toutes sortes.

HERMITE (l').— Section de la commune de St.-Michel de l'Atalaye. Le 15 Mai 1919, le détachement de gendarmerie d'Haiti dont faisait partie le gendarme sergent Elie Cantave, fut attaqué par des bandits en nombre supérieur. Cantave fut blessé et fut décoré de la médaille militaire le 23 Juin 1919 par le Président Dartiguenave.

HERVÉ.— Habitation située dans la section rurale de la Grande-Montagne-Roue-Cabrouet No. 1er., commune de Verrettes.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HESSE.— Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Caracol, commune du Trou, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

HESSE.— Habitation et quartier dépendant de Grand-Goâve.

HIBBERT.— Fort situé à Miragoâne, qu'il domine. A été occupé par les troupes du Gouvernement lors de l'insurrection de Boyer Bazelais en 1883.

HIDALGOS (los).— Montagne dépendant de la chaîne de Monte-Christ, haute de 425 mètres.



HIGUA (la). — Montagne dépendant de la chaîne du Cibao. Hauteur 1219 mètres.

HIGUERO (el). — Petite rivière qui se jette à gauche dans l'Isabelle, province de Santo-Domingo.

HIGUERA (la). — Montagne de la République Dominicaine dépendant de l'Hilera Central. Hauteur 1200 mètres.

HIGUERA (la). — Rivière tributaire de la Maguana (St.-Jean).

HIGUEROS (los). — Poste avancé haïtien de la ligne frontière de l'arrondissement de la Marmelade.

Il n'est pas rare de trouver sur la frontière des postes et des habitations portant des noms espagnols. C'est que dans ces parages tout le monde, haïtiens et dominicains parlent espagnol et créole.

HIGUERITO. — Hameau près d'Azua où se trouvent des sources de pétrole.

HIGUERO COPADO. — Habitation située entre Sto.-Domingo et Seybo.

HIGUEY (el). — Rivière tributaire à gauche du Nisao.

HIGUEY, ou SALVALEON DE HIGUEY. — Commune de la province de Seibo, République Dominicaine. 8000 habitants. Le Village est situé assez près de la rivière de la *Yuna* qui a son embouchure dans la baie de Higuey. C'est près de cette embouchure que se trouve l'embarcadère pour les derrées de cette commune. La distance de Port-au-Prince est de 150 lieues.

Higuey renferme une magnifique église bâtie en pierres dédiée à *Notre-Dame-de-Atagracia* à laquelle, d'après Mr. Beaubrun Ardouin, la superstition attribue des miracles étonnants. Elle est représentée, dit-il, dans un petit tableau peint à l'huile dans un cadre en or massif. Sa longueur est de un pied sur dix pouces de largeur. Des pierres précieuses garnissent les quatre faces. La couronne qui orne la tête de la Vierge est aussi en or et garnie des pierres les plus fines et de toutes les espèces.

La superstition veut que ce tableau ouvrage de l'homme, fut découvert sous un oranger, et qu'ayant été transporté à Santo-Domingo, il s'en retourna une nuit à Higuey sous le même oranger, ce qui obligea d'en faire une copie que l'on voit dans une chapelle de la Cathédrale de Santo-Domingo. Elle attribue à cette vierge la guérison d'une infinité de maux résultant de maladies chroniques qui, quelquefois ont été réellement guéries par une forte transpiration obtenue à l'aide d'un exercice considérable que font la plupart des pèlerins qui, partant de tous les points de l'île, font à pied

cette route de plus de cent lieues. La vierge ne se contente pas de guérir les maux de l'humanité souffrante ; elle accorde de plus des grâces à qui sait l'implorer avec ferveur et remplir le vœu qu'une déplorable crédulité porte à faire dans des circonstances de bonheur, ou pour obtenir la fixité d'un tendre sentiment que l'on craint de voir se diriger sur un autre objet. Aussi, chaque année, le 25 janvier, un nombre considérable de pèlerins se rendent à Higüey. Il y a plus de *pèlerines* que de pèlerins parmi ses visiteurs. Mesurant la bonté de la divinité sur les faiblesses de l'humanité, ils n'y vont jamais sans apporter de riches offrandes qui sont remises au prêtre desservant de l'église, *dépositaire désintéressé* de tous les dons faits à la Vierge et *interprète* des vœux qu'on lui adresse et des grâces qu'elle accorde.

Pour être admis à l'église, lorsqu'on vient y faire un vœu, il faut faire chanter une messe que l'on paie, dit-on, douze gourdes au moins. Pour obtenir la faveur de l'adoration de la Vierge, encore une autre messe qu'il faut aussi payer. Souvent la vierge se montre fâchée contre ses adorateurs : alors elle devient invisible pour les pèlerins, ou bien elle paraît avec un visage colère, d'autres fois la revoyant si elle a des peines. Ce changement de figures qui en impose aux crédules s'obtient à l'aide des différents jeux de tableaux placés à l'église.

Les productions de cette commune dont le terroir est d'une grande fertilité sont du café, du sucre, du coton, des bois d'acajou, des bestiaux, cuirs et peaux. Mines d'argent et d'étain, la 2<sup>ème</sup>. en exploitation. En 1824, le Président Boyer y fit diriger un grand nombre d'immigrants cultivateurs américains de la race noire. En 1840 cette commune avait 317 habitations bien cultivées en café, en vivres de toutes espèces, 107 en vivres et légumes, 76 en cannes à sucre, 17 hattes. Total 517. La garnison se compose d'un bataillon : le Salvaleon.

Le premier citoyen qui ait représenté la commune d'Higüey à la Chambre des représentants à Port-au-Prince lors de la réunion de l'Est à la république, fut F. Travieso.

La baie d'Higüey se trouve entre le cap Espada et le Faux-Cap, l'île de la Saône se trouve dans cette baie, ( Voyez : Baie de Higüey. )

Le Monte Martin et Casimiro, les Lomas del Hato, la Loma Cierro, le Cerro Gordo et le Monte Hilo de la Guarda Raya, tous dépendants du Cibao, sont situés derrière Salvaleon de Higüey. Au Loma Penasco existe une riche mine d'étain exploitée autrefois par les Indiens.

*Histoire.*— L'Etat de Higüey était un des cinq cacicats ou royaumes d'Haiti, lors de la découverte de l'île. Il avait

sa capitale dans ce lieu si renommé par la superstition. Le cacique *Cayacoa* le tenait sous sa domination.

En 1505 et en 1506 une insurrection éclata dans ce village. Ovando, alors gouverneur pour l'Espagne, fit marcher 400 espagnols contre les indiens qui furent exterminés. Esquibel construisit alors un fort dans le bourg.

Un détachement de la Guardia Nacional Dominicana, commandée par des Marines des Etats-Unis, tua 3 bandits dominicains dans une échauffourée près de Higuey, le 9 Septembre 1918. La Guardia ne souffrit d'aucun accident

HIGUEY. — La commune est divisée en 19 sections et contient 1388 groupes de maisons dans les campagnes, 2 écoles rurales. Population 7.143 habitants. La ville elle même abrite dans 463 maisons une population de 1368 habitants avec 10 édifices publics et 5 écoles.

Un mouvement agricole s'y manifeste depuis quelque temps en faveur de la canne à sucre, cacao et du café.

(Peuple du 16 Juin 1894)

HIGUEY. — (Nouvelliste du 5 Août 1922)

#### MANIFESTATION A STO.-DOMINGO

#### MGR. KERSUZAN Y PARTICIPERA

Le 15 de ce mois aura lieu à Santo-Domingo, capitale de la République Dominicaine, une grandiose manifestation religieuse qui doit avoir un cachet tout spécial.

Depuis le temps de Christophe Colomb il existe dans le Cibao une image miraculeuse de la Vierge Altagrâce qui est l'objet de nombreux pèlerinages jusqu'à nos jours. On dit même que Soulouque, inquiet du grand nombre des pèlerins haïtiens qui se rendaient en Dominicanie favorisa les pèlerinages à Saut d'Eau ou Ville Bonheur.

Les Dominicains ont décidé de transporter l'image du Cibao dans la cathédrale de Santo-Domingo. A l'aide d'une souscription publique des fonds ont été recueillis pour avoir deux anges en or massif et une couronne en pierre précieuses pour encadrer et couronner l'image. Cette grande cérémonie aura lieu le 15 Août. A cette occasion le Pape a délégué une commission spéciale pour le représenter; elle est composée de l'Archevêque d'Amiette, Mgr. Leite de Vasconisellos, de Mgr. Vizile et de Mgr. Campa, Chevalier de l'Écharpe et de l'Épée. Toutes les Iles avoisinantes enverront des délégués à cette fête; c'est Mgr. Kersuzan qui représentera l'Église d'Haiti; il part le 12 courant et sera l'hôte du Ministre d'Haiti à Santo Domingo.

Puisse la Vierge Altagrâce apporter à nos voisins de l'Est

ce que nous souhaitons pour eux, ce que nous souhaitons pour nous.

\*  
\* \*

## FETE DE N. D. D'ALTAGRACE A SANTO-DOMINGO

La fête du couronnement de Notre-Dame d'Altagrâce, organisée par Monseigneur Nouël, a eu à Santo-Domingo un éclat triomphal. Cette Vierge qui, depuis trois siècles est à Higüey l'objet de la vénération confiante des Dominicains, a reçu les 15 et 16 août 1922, un hommage grandiose et dont vibre encore la Capitale de la République voisine.

Un triduum prépara les consciences à la splendide majesté de cette manifestation religieuse.

15 Aout ! Santo-Domingo se réveille au son des cloches de toutes les églises et à la voix du canon. A 9 heures du matin; le Clergé, les Seigneurs de Vosconcellos, archevêque de Damiette, délégué extraordinaire de Sa Sainteté Pie XI, Rincón de Gonzalès, archevêque de Caracas (Vénézuëla), F. M. Kersuzan, évêque du Cap-Haitien, Vuylsteke, évêque de Cuaraço, Virili, de la Congrégation des Rites, l'archevêque de Santo-Domingo, le vicaire général de l'évêque de Porto-Rico font leur entrée solennelle dans la Cathédrale. Les autorités civiles et militaires, les corps diplomatique et judiciaire, des invités de marque occupent une partie de la grande nef. Après le chant de *Tierce*, la messe pontificale est célébrée par Mgr Vosconcellos, délégué du Souverain Pontife; et chantée en musique par un chœur de dames et de jeunes filles, A l'élévation, salves d'artillerie. A la fin de la messe, vers midi, bénédiction papale.

Dans l'après-midi la procession du couronnement porte à son comble l'allégresse populaire. Le cortège se forme sur la place de la Cathédrale, magnifique, incalculable; il couvre plusieurs centaines de mètres. Evêques et Clergé précèdent l'image de la Vierge miraculeuse montée sur un char automobile tout doré et très chargé d'ornementations et de fleurs. La procession se déroule, s'avance. L'âme dominicaine vibre, éperdue : " Viva la Altagracia ! Viva la Altagracia ! " Des balcons, des fenêtres, des toits de partout, montent les vivats enthousiastes d'un peuple qui ne veut pas mourir et qui croit à la justice vengeresse de Dieu.

Tableau de Notre-Dame et couronné d'or sont portés sur l'estrade l'autel de qu'entourent les évêques en crosse et en mitre. L'immense foule, les yeux fixés sur la sainte Image ne se contient plus quand le délégué du Pape pose sur le front de l'adorable protectrice du peuple dominicain la couronne d'or rutilante de pierrerie. Un prêtre a milieu de l'o-

vation attendrie de la multitude, prend l'image sainte et la reporte sur son char; et la procession reprend sa marche triomphale vers la Cathédrale dont la place et les quartiers avoisinants sont magnifiquement éclairés. Le spectacle est féérique au retour de Notre-Dame à la Basilique; l'harmonie de cloches, l'allégresse des fanfares, la voix du canon, tout contribue à faire de cette journée de splendeur éblouissante une extase indescriptible.

Le lendemain, 16 août, fête nationale de la Dominicaine, l'enthousiasme du peuple dominicain atteint au délire. La cérémonie religieuse et patriotique se termine à midi.

Dans la soirée, ostension des restes de Christophe Colomb dont l'artistique mausolée se trouve à l'intérieur de la Cathédrale, en face du portail de la grande entrée. Archevêques et Evêques défilent devant la châsse.

### GUÉRISON MIRACULEUSE

Pour ceux qui doutent des miracles, nous extrayons de la lettre du docteur Coradin adressée de Macoris le 21 Août 1922 à Monseigneur Luis A. de Mena, Gouverneur ecclésiastique, et parue dans l'édition de notre confrère LE MATIN ces passages suivants :

“ Monsieur Elie Contin était paralytique, depuis déjà 18 mois. il avait été traité par différents collègues sans avoir obtenu aucune amélioration. Il était impotent la science était vaincue en présence de ce cas si difficile et rebelle à tout traitement. Moi seulement, je lui avais appliqué plus de 200 injections.

Et hier quand la Vierge était reconduite processionnellement de Hato Mayor à Seybo, elle fut conduite à la maison de Monsieur Contin sur la prière des amis de celui-ci et oh ! Mystère ! Contin embrasse le tableau de la Vierge et s'écrie “ Oh Vierge de la Altagracia, inocule en moi le baume divin avec lequel Tu as relevé tant de malades, illumine la science pour qu'elle puisse me rendre la santé pour que je puisse être utile à mes enfants et à ma famille et si ce n'est pas possible, que ta très sainte volonté se fasse”.

Au moment où le père traversait le seuil de la porte de la chambre de Contin avec le tableau de la Vierge, pour se mettre de nouveau en route, Contin s'élançait de son lit et sort en marchant vers la rue, après l'image de la Vierge. Quelle grande et inexplicable chose !

Il paraissait Lazare quand Jésus lui dit : Lève-toi et marche. Dès aujourd'hui Monseigneur, je me soumetts avec obéissance, je suis vaincu et je m'incline avec respect de-

vant l'image de Notre Dame de la Altagracia, reconnaissant sa grandeur et sa sagesse.

J'ai laissé ce matin Monsieur Contin parfaitement bien, faisant ses préparatifs pour partir pour Higüey pour remplir sa promesse.

En enregistrant le fait, nous devons reconnaître notre petitesse ou notre faiblesse et rendre grâce à Dieu, comme l'a fait le Docteur Coradin. Notre incrédulité ou notre ironie ne peut diminuer en rien sa toute-puissance.

( " NOUVELLISTE " du 28 Septembre 1922. )

**HILERA CENTRAL.** — Montagne du centre du Cibaa dont fait partie le mont Banilejo, dans la République Dominicaine. Le Sillon de la Vinda se trouve sur le versant méridional. Les monts Media Cara et los Muertos s'y trouvent. L'Ozama y prend sa source. L'Hilera central a 100 mètres de long, traverse la province de Sto.-Domingo de l'E. au S. S. O. Le Cucuruchio 2255m.

**HILO de la GUARDA RAYA.** — Montagne dépendant du Cibao derrière Salvaleon de Higüey.

**HILOSDALGOS.**(El camino de). — Chemin qui mène d'Isabelle à Maimon le long de la vallée de la rivière Guaja Canes, passe à travers une colline escarpée dans la plaine du Yague. Colomb et ses compagnons le traversèrent les premiers. C'est pourquoi la postérité lui donna ce nom.

**HIMBAU.** — Habitation située dans la section rurale de Grand-Boucan commune de la Plaine du Nord,

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**HIMBAU, Grande Place.** — Habitation inoccupée située dans la commune de la Plaine du Nord.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**HIMBAU, Petite Place.** — Habitation inoccupée située dans la commune de la Plaine du Nord.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers,

Ces trois habitations forment une seule propriété.

**HINCADO,** - Voyez Palo Hincado.

**HINCHA.** — Rivière, anciennement tributaire de la rivière Laporte. — Arrondissement de Hinche. 36e. régiment d'infanterie (loi du 10 Septembre 1890.)

**HINCHF.** — Arrondissement militaire dépendant d'abord du département de l'Artibonite ayant 2 communes : Hinche

chef-lieu, et Maissade. Il fut créé le 3 Juillet 1889 par le gouvernement provisoire du Nord.

Les mines de charbon de terre de cet arrondissement ont été concédées à Mr. R. Gardère en 1905 (Moniteur du 5 Octobre 1905). La loi du 31 Août 1906 rattache cet arrondissement au Département du Nord. ( Moniteur, du 8 Septembre 1906)

HINCHE. - Commune de 5e. classe de l'arrondissement de Hinche, chef lieu de l'arrondissement de son nom.

Elle comprend 12.000 habitants dans cinq sections rurales qui sont :

La 1ère de Joinaria, 2ème de Mamon, 3ème de Marango, 4ème de Aguahidionde, 5ème de Cerca.

Il y a les postes de Grabañal, et de Lospalite.

Il y a en moyenne par an 360 naissances, 100 décès et 60 mariages. L'arrondissement a 12000 âmes. Les habitants s'appellent les Hinchois.

Distance légale de la capitale : 130 miles. Chemin de fer des Gonaives.

C'est un des établissements les plus anciens des espagnols, dans l'île. En 1504, il était déjà considérable. Le village était ensuite devenu une ville qui comptait 500 maisons. En 1720, elle n'en avait que 120. Aujourd'hui c'est un village dont la population a beaucoup augmenté depuis 1822, par l'établissement de hattes fondées sur son territoire par des citoyens des départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Nord. La vallée de Goâve où il est situé est très favorable à l'élevage des bestiaux; les nombreuses rivières qui l'arrosent, et surtout le Guayamunco sur le bord duquel Hinche est placé, rendent ce territoire très fertile. Ses bois d'acajou, sont transportés à la Grande Saline par le fleuve de l'Artibonite.

Belles terres argileuses et acreses répandues partout.

Culture de café, de coton et de vivres de toutes sortes.

En 1824, le président Boyer y fit diriger cent immigrants cultivateurs américains de la race noire.

Kaolin, diamant, jaspé, porphyre, albatre.

Le Tribunal de Paix de Hinche relèvait d'abord de la juridiction du Tribunal Civil des Gonaives puis du Tribunal Civil du Cap. La garnison se compose du 36e. régiment d'infanterie de ligne d'une compagnie d'artillerie ( de Marmelade ) d'une compagnie de police administrative, de la garde nationale à pied et à cheval et de la police rurale.

La fête patronale se célèbre le 8 décembre, le jour de l'Immaculée Conception, En 1892 l'Etat donna \$ 500 pour réparer l'Eglise.

L'Etat possède dans ce village 73 emplacements occupés par des fermiers dans les rues du Rivage, du Calvaire, rues Léon, St.-Michel ; de plus 20 emplacements non occupés situés rues du Rivage, du Calvaire, Cassagnol, Léon et St.-Michel.

La route de Hinche à St.-Michel du Nord et aux Gonaïves mérite d'être toujours bien entretenue pour faciliter le transport des produits de l'intérieur avec le port devenu le plus voisin des Gonaïves.

La poste arrive de Port-au-Prince par St.-Michel et Mirbalais le lundi soir, et repart pour les mêmes destinations le mardi matin.

La loge de l'Orient de Hinche, relevant du Grand Orient d'Haïti, se nomme la Philadelphie No. 34.

Elle n'a pas de membres.

Le Conseil Communal ne s'administre pas sans le secours de l'Etat.

Hinche est séparé de Vallière par une crête de montagne qui sert de limite au S. à l'arrondissement du Trou, jusqu'à venir reconnaître, vers la Source, la limite de l'arrondissement de la Grande-Rivière-du-Nord. Cette commune n'a été admise à fournir un député à la Chambre des représentants à Port-au-Prince, qu'après le départ du Président Boyer, en 1844. Les plaines de Hinche, de St.-Jean, et de Banica, appelées Vallée de St.-Thomas ou de Goâve, ont 200 lieues carrées de surface.

Dans la séance du 12 Novembre 1888 de l'Assemblée Constituante, le constituant St.-Fleur Pierre, de Vallière, proposa de faire de Hinche un arrondissement relevant du département de l'Artibonite. En même temps, le Gouvernement provisoire du Nord consacra une disposition analogue et créa définitivement l'arrondissement militaire de Hinche avec Hinche pour chef-lieu et Maïssade pour commune. Cet arrondissement relève des finances des Gonaïves. Il appartient à la 4ème. classe. Les écoles relèvent de l'Inspection scolaire des Gonaïves.

*Histoire.*— C'est à Hinche que furent arrêtés, le 20 novembre 1790, Vincent Ogé et 23 autres de ses compagnons d'armes après l'insuccès de leur glorieuse levée de bouclier. De là ils furent transférés à Sto.-Domingo. J. B. Chavanne fut arrêté en même temps à St.-Jean.

En 1794, Toussaint-Louverture s'empara de Hinche sur les espagnols pour les français.

Par le traité d'Aranjuez, conclu entre la France et l'Espagne en 1777, le territoire de Hinche appartenait à l'Espagne,



mais par sa configuration et sa situation, il appartient naturellement à la République d'Haiti, puisque ses produits ne trouvent de débouchés que sur le territoire d'Haiti, en descendant le cours des rivières tributaires de l'Artibonite, le grand fleuve haïtien. Du reste, ce territoire a été conquis en 1808 par le général Christophe sur les français, maîtres à cette époque de la partie de l'Est.

Le 17 Juin 1844, une colonne formée du régiment et de la garde nationale de la Marmelade enlève Hinche aux Dominicains qui s'en étaient momentanément emparé.

Pendant l'insurrection de Salnave au Cap, en 1865, les volontaires de Hinche, sous le nom de *Casaques bleues*, par opposition aux *Chemises rouges*, sous la conduite du général Pétion Faubert, firent des prodiges de valeur dans les attaques du fort Bélair et de la ville du Cap.

Le 10 Juillet 1866, Hinche se prononça en faveur de la rébellion qui s'empara de la ville des Gonaïves, mais cette dernière ville, ayant fait sa soumission au général Philippeaux, Ministre de la Guerre du Président Geffrard, Hinche se rangea aussi sous l'autorité du Gouvernement, sans effusion de sang.

En 1888, lors de l'insurrection des Nordistes, Hinche passa aux insurgés. Etroitement acculés à Mamon, ils se croyaient invulnérables. La ville fut assiégée par le général Anselme Prophète, Ministre de la Guerre, et tomba au pouvoir du Gouvernement le 23 Janvier 1889. Un ordre du jour du général Prophète, annonçant ce fait d'armes, porte cette date.

Au mois d'Août 1915, pendant l'occupation américaine, les Cacos vinrent en bandes pour piller la ville de Hinche. Mais le Commandant de l'arrondissement organisa une force qui les mit en fuite après en avoir tué un grand nombre.

Le lundi 14 Octobre 1918 dans la soirée, des bandits ont attaqué cette ville. Dans l'échauffourée, 28 d'entre eux furent tués et 3 gendarmes. L'ordre fut rétabli immédiatement par la Gendarmerie.

Le 2 Juin 1919, le Conseil d'Etat vota une loi rattachant le quartier de Thomonde à la commune de Hinche.

Le bourg est bâti sur un sol plat au milieu de savanes dont les principales sont à l'E. la savane Papaille et à l'O. la savane Lattes. La vue s'étend au loin, bornée seulement par les Cahos vers Maïssade, à l'O. par le morne isolé de Pignon et au N. E. par la chaîne de Banica. Plus près vers le S. O. se trouvent les mornes de Bouhon, de Manacla et des Abricots.

Le bourg est assez grand, coupé par des rues perpendicu-

laïres ; il affecte la forme d'un quadrilatère presque régulier dont les côtés ont de 150 à 200 mètres.

L'église, placée sous le vocable de l'Immaculée Conception ressemble à celle de Port-au-Prince.

Au N. O. du bourg coule le Guayamuco (agua mucho) eau abondante.

Sur les hauteurs avoisinantes il y a de la houille et du Koalin.

La région de Hinche est désignée comme offrant les plus grandes possibilités de gisements pétrolifères, d'après le rapport d'experts américains.

En 1901, L. Gentil Tippenhauer publia à Gotha une étude sur la région géographique de Hinche. Le *Moniteur* du 2 Mars 1861, 16e. année No. 13, publia un rapport de M. S. E. Hepburn, géologue, au Secrétaire d'Etat de l'Intérieur et de l'Agriculture, François Jean-Joseph, signalant les lignites non bitumineux de Hinche.

Les mines de charbon concédées à Rodolphe Gardère, n'ayant pas été exploitées, la concession fut frappée de forclusion. (*Moniteur* du 13 Février 1918)

Les recettes du Conseil Communal, en 1900-1901, ont été de \$ 554,95.

1921-22	18.525,14	Gourdes
1922-23	18.370,34	"
1923-24	12.300,86	"
1924-25	20.976,38	"

En 1924 les Américains ont construit un magnifique hôpital ayant coûté 70.000 dollars aux frais de l'Etat.

L'inauguration de l'hôpital eut lieu le 27 Juin 1925.

L'ouverture de la route Hinche-Lascahobas eut lieu le 5 Avril 1924 en présence du président Louis Borno,

**HINQUITTE.**— Rivière de la commune de Hinche qui coule à l'entrée du bourg de Hinche et qui reçoit les eaux de la ravine Laplatille.

Le bassin houiller de Hinquite s'étend de Tomonde jusqu'à la rive gauche de Guayamuco. On peut voir les affleurements dans la ravine de Laspatille tout près de Hinche et jusqu'à Lasguamas. Les échantillons sont classés parmi les jayets.

**HINQUITTE (la).**— Plaine que traverse la petite rivière du même nom dans la commune de Hinche.

Petite rivière qui se jette à Hinche dans le Guayamuco

**HINQUITTE.**— Les houilles de Hinquite ont la propriété du jayet. Elles reposent sur un grès vert.

HINOVA ('). — Petite rivière de la république dominicaine, province de Santiago qui se jette dans l'Amina.

HIRONDELLE. — Morne dépendant de la chaîne de la Hotte dans la presqu'île de l'Abacou.

HISPANIOLA. — (Petite Espagne). — Nom que donna Christophe Colomb à l'île d'Haiti après sa découverte, à cause de sa ressemblance avec l'Espagne.

Ce nom lui fut conservé pendant longtemps.

HOBBER. — Rivière tributaire à gauche de l'Artibonite.

HOJAS ANCHAS. — Petit village dominicain, dépendant du district de Puerto Plata.

HONDA. — Voyez : Rivière ou Rio Honda, Quebrada Honda.

HONDURAS. — Petit village dépendant du district de Samana, république dominicaine.

HONDURAS. — Voyez : Hunduras.

HONFROY. — Habitation située dans la section rurale des Aurins, commune de Tiburon,

L'Etat y possède  $\frac{1}{2}$  carreau de terre occupé par un fermier.

HONFROY. — Habitation située dans la section rurale du Bas de la Rivière, commune de Tiburon.

L'Etat y possède 17 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

Cette habitation et la précédente sont une même propriété située dans deux sections rurales, contiguës de la même commune.

HONDO VALLE. — Point extrême, d'après les documents dominicains, de la République Dominicaine, sur les frontières haïtiennes au centre. Voyez Comendador.

Hondo Valle se relie par le morne Los Pinos à celui de Postre-Rio.

HONNEUR. — Habitation située dans la section rurale des Délices, commune de l'Arcahaie.

HONORAT. — Habitation inoccupée; située dans la section rurale de la Mare à Savon, commune de Bombardopolis, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

HONORE LELIEVRE. — Habitation située dans la section rurale de l'Azile, commune d'Aquin.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupées par des fermiers.

HONORE. — Habitation située dans la section rurale de la commune de Plaisance.

L'État y possède des terres contenance indéterminée.

HOPITAL (l') .— Morne de 300 toises d'élévation situé au S. E. de la ville de Port-au-Prince. Il va se terminer vers la pointe du Lamentin.

Les deux sections rurales de Bellevue s'y trouvent. On domine Turgeau.

En 1802 le morne de l'Hopital était occupé par Caradeux, Germain Frère et Duchemin Adam, noirs qui faisaient tous leurs efforts pour détourner les eaux qui en descendent au Port Républicain, en obstruant les canaux. Adam et Marie-Jeanne en soulevèrent les ateliers contre les français.

Voyez : Morne de l'Hopital.

En 1812 le président Pétion fit occuper le Morne l'Hopital par le général Frédéric avec la 12e. et la garde nationale de la plaine pour empêcher l'investissement de Port au-Prince de ce côté par les troupes de Christophe. Le maréchal de camp Guerrier vint s'établir en face de Frédéric.

HOPITAL.— Morne situé dans les environs de la ville des Gonaïves. Après la chute de Rigaud (1800), quand Toussaint Louverture revint aux Gonaïves, après la victoire, il réunit dans la savane du Morne de l'Hopital 74 rigaudins et les fit fusiller.

HOPITAL. — Ancienne section rurale de Santiago. En 1840 la culture consistait en quelques petites places à vivres et dans l'élevage des bestiaux.

HOPITAL.—Fort situé aux Cayes. Il fut bombardé le 2 Mai 1869 par les navires de Salnave, mais il eut le bonheur de les repousser.

HOPITAL. — Fort situé à Jacmel. Son établissement commença en 1794 par l'adjudant général Monbrun et par le lieutenant colonel Pétion. En 1799, lors du siège de Jacmel par Toussaint Louverture, Beauvais l'avait armé de 3 pièces de canon de gros calibre qui défendaient les avenues de la place, depuis Talavigue jusqu'au rivage.

HOPITAL.— Fort situé dans l'île de la Tortue, aujourd'hui démantelé. En Janvier 1808, Vincente Louis, ayant débarqué dans cette île pour incendier les établissements des français, refoula la garnison dans ce fort qui fut attaqué, enlevé et livré aux flammes.

HOPITAL. — Nom d'une rue à Port-de-Paix, dans laquelle l'Etat possède des emplacements occupés par des fermiers.

HOPITAL des PERES (l'). — Habitation située dans la section rurale du Haut du Cap, commune du Cap-Haitien.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers. Le carrefour des Pères est un petit hameau voisin.

**HORCA (la).** — Village de la province de Sto-Domingo. Il y a de l'or partout. Dans les forêts des trous nombreux de 5, 10 mètres de circonférence et de plusieurs pieds de profondeur où les Indiens pilaient le sable pour le laver dans une rivière voisine.

**HORINÉTE.** — Habitation située dans la section rurale de la Crête à Pin, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

**HOSPICE.** — Nom d'une rue aux Gonaïves. L'Etat y possède un emplacement occupé par un fermier.

**HOSTIN.** — Habitation située dans la section rurale de Bérault, commune de Torbeck,

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**HOTAGE.** — Habitation située dans la section rurale de la Brésilienne, commune de Bainet, sur laquelle l'Etat possède 13 carreaux de terre occupés par des fermiers,

**HOTESSE.** — Voyez : Belle Hotesse.

**HOTTE (la).** — Montagne située dans la limite des arrondissements de Tiburon, des Cayes, des Coteaux et de la Grand'Anse. (2.255 mètres). Elle a pris son nom d'après sa forme : vue de la Roche à Bateau, elle a la forme d'une hotte renversée. Elle se compose de plusieurs chaînes : la Cahouanne, les Cartaches, le Macaya, les Platons. Lorsque l'île d'Haiti parut au dessus de la surface de la mer quelques têtes de la Hotte surnagèrent de l'Océan, mais ce furent les plus hautes masses du Cibao central qui se montrèrent les premières.

C'est sur sa crête que se trouve l'habitation Brossard où Acao se donna la mort en 1846.

Cette montagne s'avance des Platons, dans l'arrondissement des Cayes, et se termine en pointe au Cap à Foux près de Tiburon. Sa hauteur est égale à celle du Cibao, 2.400 mètres. Elle s'éboule sans cesse avec d'épouvantables fracas ce qui autorise à croire qu'elle renferme des volcans silencieux. Cette croyance semble se confirmer par son aspect conique par la présence à son sommet de plusieurs enfoncements occupés par l'eau, et par ses nombreuses sources thermales. La rivière de Cavaillon, la Grande-Rivière des Cayes, la Vol-

drogue, la rivière des Roseaux, la Grande rivière de Jérémie, la Guinaudée y prennent leur source.

Marbre blanc, gris et veiné.

HOTTE (la). — Habitation située dans la section rurale de Vérone, commune des Anglais.

L'Etat y possède 55 carreaux de terre occupés par des fermiers.

HOUCK. -- Habitation située dans la commune de Torbeck.

HOUTAN. — Habitation située dans la section rurale de Boucan-Bois-Pin, commune des Grands-Bois, sur laquelle l'Etat possède 10 carreaux de terre inoccupés.

HOUZARD. -- Habitation située dans la Commune de Jean-Rabel. L'arpenteur Bouzon y a découvert une mine d'antimoine et de cuivre en Novembre 1878.

HOYACE (le). -- Morne de la Commune de Lascahobas

HOYE (le). — Troisième section rurale de la Commune de Lascahobas. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers sur l'habitation Savane Perdue.

HOYE (la). -- Le gouvernement du Président Dartiguena ve a donné à Mr. Henri Brisson l'autorisation de prospecter pendant une année dans cette section rurale de la commune de Lascahobas pour découvrir des mines de charbon.

HOYE QUIQUITE. -- Habitation située dans la Commune de Hinche.

HOYE SEC (le). -- Quatrième section rurale de la Commune de Lascahobas. Ecole rurale. En 1840, il y avait 107 habitations bien cultivées, 225 jardins en état en vivres de toutes espèces, dont 6 cultivées en café, 219 en coton produisant 25.450 livres, 7 petits moulins 28 places en canne, 6 hattes, 3 propriétés abandonnées.

En 1909, la section de Hoye Sec fut détachée de Lascahobas et attribuée à Belladère.

HUARD. — Habitation de la Section de l'Etang-du-Jonc, commune de Pétion-Ville.

HUBERT. — Habitation située dans la commune de Mirebalais. Café estimé.

HUBERT. — Voyez : Thomas Hubert.

HUDICOURT. — Belle habitation située dans la section rurale de Berly au Fond Ferrier, à 15 lieues de Port-au-Prince, c'est-à-dire 8 à 10 heures de cheval. Terrain fertile. Café, vivres de toutes sortes. Hudicourt est arrosée par une foule

de sources qui tombent dans la Jambe-Rompue, un des tributaires de la Gosseline. Ecole rurale privée. Population très intéressante et religieuse. 300 habitants. Beaux pâturages. Beaucoup de chefs-lieux de communes, surtout celles de création nouvelle, voire même celles de 4<sup>ème</sup>. classe, ont moins d'habitants qu'Hudicourt.

HUGUES. -- Habitation située dans la 5<sup>e</sup>. section rurale de la commune de Port Salut. Bananeries abondantes, grains. Ancienne indigoterie.

HUGON. -- Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Plaine-Celeste, commune des Grands-Bois.

L'État y possède 6 carreaux de terre.

HUMUNUCU. -- (el). Rivière de la République Dominicaine qui se jette dans le Camée. Elle reçoit la Piedra et la Ramada.

HUMUNUCU. -- Montagne dépendant du pic d'yague [755 mètres]. Au pied du Humunucu s'entassent des pics de la Loma Alta, de la Loma Miranda et de la Loma Mata Clara [305m.] dépassés par le Monte Barrero (1250 m.), le Mogote, le Redando etc.

HUNDURAS ou HONDURAS. -- Habitation située dans la section rurale de Aguahidionde, commune de Hinche.

L'État y possède des terres. Contenance indéterminée.

HUNDURAS. -- Montagne, dite à Tonnerre, qui se trouve sur la rivière gauche de l'Artibonite.

HURA (la) ou JURA. -- Rivière de la plaine d'Azua dont l'embouchure est rapprochée de celle de la Tabarìa dans la mer des Antilles à la baie d'Ocoa : 48 kilomètres de long. Sort de Cerca Vieja.

HURLAIN. -- Habitation située dans la section rurale des Matheux, commune de l'Arcahaie.

L'État y possède des terres non arpentées.

HURONCOURT. -- Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Mahotièrre, commune de Port-de Paix.

L'État y possède des terres. Contenance indéterminée.

HYACINTHE. -- Habitation située dans la commune de l'Anse-à foleur.

# I

ICAQUE -- Pointe située à l'entrée de l'Anse-à-Foleur à 190 54' 28" de latitude N. et à 750 3' 13" de longitude O.

ICAYAGUA.-- Ancienne section rurale de la commune de San Jose de las Matas. En 1840 il y avait des cultures de cannes à sucre, café, tabac et vivres.

IBARRA.-- Rivière de la République Dominicaine, tributaire de l'Artibonite à gauche.

ICAQUE. -- Voyez : Fond d'Icaque.

ICOTEA.-- Lac ou étang situé au S. de l'Etang Salé à 4 kilomètres de distance, dans la République Dominicaine. Son nom veut dire *Tortue* en espagnol. On l'appelle aussi Laguna de Limon ou Etang Doux. Il a 9 kilomètres de longueur sur 3 kilomètres de largeur. Il n'a aucune communication avec l'étang Salé. C'est pourquoi ses eaux sont douces. Ses eaux se gonflent en temps de pluie. Son étendue dépend des eaux pluviales et de celles des ravines qui l'entretiennent. Il contient beaucoup de tortues, des poissons et du gibier marin.

IGLESIA. -- Voyez : Sabana Iglesia.-- Mata de la Iglesia.

IGUAMO (l').-- Petite rivière de la République Dominicaine qui se jette dans le Macoris, dans la province de Seibo.

ILE ADAM (l').-- Habitation située dans la section rurale de Grand-Boucan, commune de la Plaine-du-Nord.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers, et 5 inoccupés.

ILE-A-LA-BOURRE (l').-- Récif situé au N. de l'Ile-à-Vaches.

ILE-A-LA-MAR. -- Ilot situé sur la côte de la Gonâve.

ILE-A-RATS (l'). -- Petite Ile située dans la baie de l'*Acul-du-Nord*. ( Voyez ce Mot. )

ILE-A-VACHES (l').-- Ile située à 3 lieues au S. S. E. de la ville des Cayes. Elle a 4 lieues de longueur sur une largeur moyenne de 5/4 de lieues. Elle tire son nom, que lui ont donné les Boucaniers, de la grande quantité de vaches qu'ils y trouvèrent. Elle a été souvent aussi un lieu de relâche pour les pirates Elle présente vers son centre occupé par des mamelons un étang, et abonde en gauc et en nanettes. On y trouve de l'oxyde de chrome.



Voici l'Ile-à-Vache,  
 L'île que la mer  
 Au murmure amer  
 Soufflète sans relâche.--- [Solon Menos ].

La pointe Est de l'Ile-à-Vache est à 180 6' 10" de longitude N. et à 760 8' 5" de longitude O.

L'Ile a été affermée par le gouvernement d'Haiti en 1878 à Mr. Girard Labastille. Les vivres alimentaires y réussissent très bien. On y fabrique un excellent beurre. Au N. de l'Ile-à-Vaches, on trouve plusieurs îlots entourés de récifs, la Cayes-à-l'Eau, l'Ile au Grand Gosier, l'Ile à la Bourre, la Folle. Le canal de l'Ile-à-Vaches est le détroit qui sépare cette île de la côte. — Le 6 Août 1909 la Chambre a érigé l'Ile-à-Vaches en quartier.

S. E. M. de Voltaire Castor était Comte de l'Ile-à-Vaches, sous l'Empire en 1849.

Un phare y a été installé en Avril 1922. Les projections sont visibles à 9 milles.

ILE AU GRAND GOSIER (l').—Récif situé au N. de l'Ile-à-Vaches.

ILES BLANCHES (les). — Neuvième section rurale de la commune de Jérémie, arrondissement de la Grand'Anse, ainsi appelée à cause des brouillards qui la couvrent toujours. Très fertile. Ecole rurale. Produit beaucoup de cacao et des forêts de coco-macaques. Chapelle rurale dédiée à St.-Joseph.

ILET (l').— Petit îlot situé à peu de distance de terre dans la baie de Miragoâne. Il a été fortifié par les troupes du Gouvernement en 1883, qui inquiétaient beaucoup les rebelles pendant l'insurrection de Boyer Bazalais.

ILET (l') ou L'ISLET. — Quartier de la ville des Cayes.

En 1796 Augustin Rigaud y fit massacrer les blancs des Cayes que son frère André avait pris sous sa protection. En décembre 1802, les noyades faites par les français dans la rade des Cayes excitèrent à la révolte une cinquantaine d'indigènes qui, mûs par le désespoir, ne prirent aucune précaution pour la réussite de leur entreprise. Après avoir mis à leur tête un noir nommé Joseph Armagnac, ils s'emparèrent, à dix heures du soir, du quartier de l'Ilet situé à une des extrémités de la ville des Cayes, et s'y retranchèrent. Le colonel Berger marcha contre eux avec des troupes, les cerna, les attaqua et les fit tous prisonniers. Le dimanche qui suivit cette affaire, Joseph Armagnac et ses compagnons furent, les uns pendus, les autres noyés.

ILET. - Rivière de l'Anse d'Hainault dont l'embouchure constitue le seul bain d'eau douce agréable de la ville.

ILET (l') ou L'ISLET. — Rivière qui arrose la plaine des Cayes. Dangereuse dans la saison des pluies. Le 2 et le 3 mai 1869 l'embouchure de la rivière de l'Ilet a été le théâtre d'un débarquement des troupes du président Salnave, allant combattre les Cacos des Cayes.

ILET. — Rivière tributaire de la rivière de Bainet à laquelle elle mêle ses eaux à 7 kilom. de son embouchure.

ILET ou ISLET. — Voyez : Fort de l'Ilet. — Fort Ilet.

ILET (l'). — Habitation située dans la section rurale de la Rivière Blanche, commune de Gros Morne.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

ILET-A-CABRITS (l'). — Ilet situé dans la section rurale de la Rivière Salée, commune de Baradères, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

ILET-A-CABRITS (l'). — Ilet situé au centre de l'Etang Salé. [ Voyez ce Mot. ]

ILET-A-CABRITS (l'). — Ilet situé dans la section rurale de Boucassin, commune de l'Arcahaie, sur la limite de la commune de la Croix-des-Bouquets.

ILET-A-CABRITS ou ILET DU PORT MARGOT — Ilet situé en face de l'embarcadère du Port Margot, où vinrent s'établir les boucaniers français chassés de la Tortue par Willis, chef des flibustiers anglais, qui fut ensuite fait prisonnier par Le Vasseur, premier agent du gouvernement français à Saint-Domingue.

ILET à COMES (l'). — Huitième et dernière section rurale de la commune de Limbé. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Armand Castillon, 7 carreaux de terre, Bédorette 3, Alphonse 7, Bélier, Barade, Dalbau, Rotireau, Rogesse, Saint Brice, Joubert.

ILET à FOUCAULT (l'). — Ilots situés à l'extrémité sud de la presqu'île des Baradères. La baie des Cayemites ou de Durot s'étend entre ces ilots et la presqu'île, dans la commune de Pestel.

ILET à la MARRE (l'). — Voyez : Gonâve. Ile à la Mar. -

ILET à PIERRE JOSEPH (l'). — Entre cet ilot et la pointe des Irois s'étend la baie des Irois.

ILET à PIERRE JOSEPH (l'). — Troisième section de la commune de l'Anse d'Hainault, arrondissement de Tiburon. Ecole rurale.

En 1840 il y avait 292 carreaux de terre cultivés en caféiers bien entretenus, 46 en cacaoyers, 3 en cannes à sucre, 299

en vivres et grains, 37 en places neuves, 48 Incultes. Total 725 carreaux.

ILET à POULE. -- Ilet situé à gauche en entrant dans la baie de Petit-Goâve. En face se trouve un fort.

ILET à SABLES (l').— Ilot situé dans la baie de l'Acul du Nord (Voyez ce mot.)

ILET BREYARD.— Ilot situé dans la section rurale de la Rivière Salée, commune de Baradères, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

ILET du CARENAGE.— Ilot situé dans la baie de Petit-Goâve.

ILET du CARENAGE. Ilet situé dans la baie de Corail, où il y a un chantier de construction de marine pour les petites embarcations.

ILET du MASSACRE.-- Ilot situé à 5,5 kilomètres en avant de l'embouchure de la rivière du Massacre. Cette île a 8,5 kilomètres de long. Le bras droit du Massacre qui bat l'île à l'Est s'appelle rivière de Don Sebastien ou Bras espagnols. Il est à sec quand le bras O. ou bras français contient encore 0.2 à 0,25 mètres d'eau.

ILET JEUDY (l').— Ilot situé dans la section rurale de la Rivière Salée, commune de Baradères, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

ILET LAURENT (l'). - Ilot situé dans la section rurale de la Rivière Salée, commune de Baradères, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

ILET le RAT. — Voyez : Rat. Ile à Rats.

ILET LEZARD (l'). -- Ilot situé dans la section rurale de la Rivière Salée, commune de Baradères, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

ILET LONGUEFOSSE (l').— Habitation située à l'embouchure de la rivière de l'Islet.

Le 7 Août 1869 un combat acharné y a été livré par les cacos des Cayes aux Piquets. Ceux-ci ont été repoussés.

ILET PORNY (l'). — Ilot situé dans la section rurale de la Rivière Salée, commune de Baradères, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

ILETS (les).— Petite île située sur la côte Nord'Est de la Beate [ Voyez dessin à la Beate),

ILETS (les).-- Voyez : Trois Ilets.

IMBERT,— Habitation située dans la section rurale de Boucassin, commune de l'Arcahaie. Contenance 200 carreaux de terre dont les 2/3 sont plantées en cannes à sucre et diverses autres cultures. Moulin à eau, sucrerie.

En 1802, les ateliers de cette habitation massacrèrent les colons et se retirèrent en insurrection dans les bornes contre les français avec le chef de bandes Destrade. On prétend qu'il y a de l'argent enfoui sur cette habitation.

IMBERT.— Voyez : Croix Imbert.

IMBO.—Habitation située dans la section rurale de la Ravine Gros Morne, commune de Gros Morne.

L'Etat y possède 25 carreaux de terre occupés par des fermiers.

INATTENDUE.— Nom d'une rue au Gros Morne, dans laquelle l'Etat possède 3 emplacements occupés par des fermiers.

INCAS.— Dessalines et Pétion, organisant en 1802, à la Petite Rivière de l'Artibonite, le gouvernement indigène, lui avait donné la qualification de gouvernement des Incas qui n'a pas duré.

INDE (l') — Rivière qui prend naissance au sommet de la montagne de la Coupe à l'Inde, au Nord'Ouest de la Petite Rivière de l'Artibonite, et se jette dans l'Estère. La source de l'Inde est son tributaire.

INDE (l')... Source qui vient des hauteurs du Morne de Cabouil va tomber dans la rivière de l'Inde, avant la rencontre de celle-ci avec l'Estère.

INDE.— Voyez coupe à l'Inde.

INDEPENDANCE.— Nom d'une rue aux Gonaïves.

L'Etat y possède 4 emplacements occupés par des fermiers.

INDIENS (les).— Rivière tributaire du Fer à Cheval.

INFERNITO (el).— Montagne située près du Cap Raphael.

INGANO.— Nom aujourd'hui disparu d'un Département de la partie espagnole de St Domingue en 1801. Paul Louverture, le frère de Toussaint le commandait.

INGENIOS (los) ou les Moulins. — Quartier de St Christophe situé entre les rivières de Nisao et de Nigua, ainsi appelé à cause des moulins à eau qui y étaient établis et qui servaient aux sucreries qui rendaient ce quartier très florissant. Le village de St. Christophe est placé au centre de los Ingenios, province de Sto. Domingo.

INGLESES (là). - Baie formée par l'Océan atlantique dans la République dominicaine.

INGRAND.— Voyez : Fort Ingrand.

INNOCENT.— Voyez : Fort Innocent.

IRAGNAU. — Habitation située dans la commune de Port-au Prince.

**INTENDANCE (l').**— Place publique située à Port-au-Prince au Sud de la Cathédrale. Plusieurs fontaines coulent dessous, en face du marché de l'Eglise.

En Avril 1793, une guillotine dressée sur la place de l'Indépendance, fut essayée sur un pompon blanc natif de Rouen du nom de Pelon, condamné par la cour martiale à être fusillé. Tout le peuple remplit la place pour voir fonctionner l'horrible machine. Quand la tête de Pelou roula dans le panier, un cri d'horreur s'éleva de la foule, qui se rua sur l'odieux instrument et le mit en pièces.

**IGUAMO (el).**— Petite Rivière de la République Dominicaine qui grossit les eaux du Macoris.

**IRGUESA (la).**— Montagne dépendant de celle du canal. Hauteur: 1095m.

**IRBANA** - Terrain fertile situé dans la commune de St Christophe, Affluent de la Iayna. Au Nord sont les terres de la Mata de la Iglesia où se trouve le Cahobal.

**IROIS.**les Quartier de l'arrondissement de Tiburon dont il est situé à 4 lieues, dans la section rurale de Bélair, commune de Dame-Marie. Ecole et chapelle rurales. On l'appelait auparavant Ianolie. C'était tout d'abord un embarcadère où les habitants chargeaient leurs denrées. Cet embarcadère a donné naissance à la bourgade qui portait ce nom par lequel on distinguait anciennement dans les Antilles les Irlandais que le fanatisme religieux contraignit à s'expatrier. En sortant de l'Anse-d'Hainault on y arrive par une plaine verdoyante bordée de cacaoyers qu'arrosent divers cours d'eau dont le dernier traverse les Irois.

La loi du 25 Avril 1817 classait ce bourg parmi les paroisses, c'est-à-dire qu'il y avait une église.

La loi du 17 Octobre 1818 portait cette paroisse à la 3e. classe. Cependant en 1821 les Irois étaient compris parmi les quartiers.

En 1840 il y avait 218 carreaux cultivés en cañiers, bien entretenus, 21 en cacaoyers, 2 en cannes à sucre, 4 en coton, 338 en vivres et grains, 70 en places neuves, 5 en hattes, 59 incultes. Total 717 carreaux.

Les eaux minérales situées au Bras Droit sur les bords de la Grande Rivière de Jérémie, à l'Ouest du Bras Gauche, très appréciées des habitants cirvoisins qui y viennent sans cesse puiser la santé malgré le défaut d'établissement convenable. On a à marcher 16 kilomètres du bourg des Irois pour y parvenir.

La moitié du chemin suit le cours de la rivière des Irois. Elles furent découvertes en 1759 par des chasseurs. Sur la rive gauche se trouvent 2 sources chaudes et 2 sources froides.

des. Le bouillon le plus chaud, appelé *Ardent* mesure 62,5 Celsius, et l'autre source 46,30 C. Elles jettent leurs eaux qui jaillissent entre 2 rochers dans le lit de la rivière. Elles répandent au loin une odeur de soufre, noircissent l'argent et contiennent du sel de Glaubert. Elles peuvent être employées pour la guérison des maladies cutanées, d'obstruction, de l'hydropisie et d'anciens ulcères. Malheureusement elles sont dans une contrée peu accessible. La rivière est si encaissée par les montagnes qu'il ne reste de place que pour son lit. Au temps des hautes eaux, les sources qui ne sont qu'à deux pieds au dessus des eaux basses, sont submergées.

Les anglais avaient fortifié les Irois. La pointe des Irois sur laquelle est situé le village est à 180 22' 25" de latitude N et 760 55' 52" de longitude O. Méridien de Paris.

Le 23 Juin 1888 les habitants des Irois ont adressé une pétition à la Chambre des Communes pour demander l'erection de leur *quartier* en commune de 5e. classe.

La Chambre n'a pas eu le temps de délibérer sur la pétition, à cause de la révolution qui renversa, le 1er. Août 1888. le président Salomon du pouvoir. En juin 1890 la même pétition fut représentée à la Chambre et combattue pour raison d'économie.

La baie des Irois se trouve entre le Cap des Irois et l'Ilet à Pierre-Joseph. Les vents réguliers du jour viennent du N. O. et ceux de la nuit du S. E. Le village est spacieux. Excellentes chasses dans les étangs avoisinants. Le port n'est fréquenté que par de petits bateaux. L'île d'Haïti développe sa plus grande longueur qui est de 638 Kilom. entre le cap des Irois et le cap Engano. Le cordillère du S. finit à l'O au cap des Irois.

Les habitants s'appellent *Iroisiens*.

*Histoire.* — Le fameux Jean Kina qui devait favoriser le débarquement des anglais à Tiburon en 1793, et que pour cet effet le conseil de Jérémie avait nommé colonel, était un ancien esclave du colon Laroc des Irois.

En Août 1796, le général anglais Bowyer occupait les Irois. André Rigaud marcha contre lui le 6 Août de Tiburon. La garnison anglaise était de plus de 2.000 hommes. L'armée républicaine s'arrêta sur l'habitation Laroc où elle campa le long du rivage de la mer. Une frégate anglaise la découvrit, la canonna pendant trois heures et lui fit éprouver de grandes pertes. Le lendemain, Rigaud leva le camp, et arriva à portée de canon du fort des Irois. Cette fortification est établie sur le sommet d'un rocher à pic que baigne la mer. Le sentier qui y conduisait était si étroit que deux hommes pouvaient à peine y marcher de front. Rigaud rangea dans

la plaine en bataille son armée, forte aussi de 2.000 hommes. Une colonne de 300 grenadiers portant de longues échelles, reçut ordre de donner l'assaut. Les républicains, malgré les boulets et la mitraille du fort, en atteignirent le pied sans tirer un seul coup de fusil, appliquèrent leurs échelles contre le rocher, et commencèrent à grimper. Aussitôt, un feu plongeant des plus meurtriers, l'eau bouillante, le plomb fondu, d'énormes pierres couvrirent les grenadiers. Le gros de la division, l'arme au bras dans la plaine, se tenait immobile sous le feu du fort des Irois sans pouvoir y répondre. Les grenadiers, renversés de leurs échelles, périrent la plupart. Rigaud ordonna la retraite. Mais la cavalerie ennemie s'élança dans la plaine, et chargea avec fureur. Les hussards anglais traversèrent l'armée républicaine dans toutes les directions, faisant le plus affreux carnage des soldats de Rigaud qui furent en grand nombre précipités dans la mer. Plusieurs bataillons perdirent leurs drapeaux. La terre mouvante de la plaine ralentit l'impétuosité de la cavalerie et sauva le reste de l'armée. Rigaud rentra à Tiburon avec les débris de ses troupes.

Le 20 Avril 1797, Rigaud donna encore plusieurs assauts contre le fort des Irois sans résultat. Il l'investit alors de toutes parts, et continua à le canonner. Mais le feu vif est soutenu de la frégate anglaise, la *Magicienne*, bossée non loin du rivage, força Rigaud de se retirer. Il ne se découragea pas. Il revint le lendemain pendant la nuit, et livra plusieurs assauts. Les anglais le culbutèrent encore.

Le bourg des Irois, occupé par les anglais, se rendit le 20 Août 1798 à l'adjutant-général Pétion, après l'évacuation de Jérémie par les anglais.

En janvier 1803, le chef d'escadron Desravines, homme de couleur, commandant de Tiburon pour les français, ayant été chassé de son commandement par les insurgés du Sud, gagna le poste français des Irois où il fut exécuté comme complice des insurgés.

Les Irois, placés comme nous disons à 4 heures de Tiburon, étaient gardés, par un poste français composé d'un bataillon polonais, des grenadiers de la 20ème. européenne sous les ordres du commandant Mordenet, des dragons de Dame-Marie sous les ordres des chefs d'escadron Borgella et Fouillole, et d'un bataillon de gardes nationaux.

Les indigènes insurgés marchèrent contre ce camp qu'ils assaillirent le 14 février à midi. Après une heure de combat, les assaillants furent repoussés.

Le 7 février 1843, le colonel Cazeau des Cayes se voyant abandonné de ses soldats qui passent dans les rangs de la

révolution, se retire dans le fort des Irois qu'il quitte bien tôt, et prend la route de Tiburon.

En 1869 le village des Irois a été le théâtre de luttes sanglantes entre les cacos et les Piquets.

S. E. M. de Cyprien (A.) était duc des Irois sous l'Empire, en 1849.

IROIS (les). — Gros bourg de la commune de l'Anse d'Hainault — Bourgade maritime.

IRRARD. — Habitation située dans la section rurale de Mont-Rouis, commune de l'Arcahaie, à l'endroit connu sous le nom de Buffet.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

ISAAC LOUTY ou SOUTY. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale des Moustiques, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

ISAAC LOUTY ou SOUTY. — Habitation inoccupée située dans la section rurale de Carreau Datty, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

Les deux habitations de ce nom sont une seule propriété située dans deux sections rurales contigues de la même commune

ISLET. — Voyez : Fort de l'Islet. — Ilet.

ISLOTE. — Petite île de la Dominique. Phosphates de chaux dénoncés en 1887.

ISABELA. — Petit port du district de Puerto Plata; ne peut recevoir que de petits bateaux. Ce territoire aujourd'hui désert, a une valeur historique pour avoir été choisi par Colomb pour fonder le 1er. établissement de la colonisation européenne. Ce lieu aride et sec, n'offrant que des pierres, fut bientôt abandonné. Acajou, espenille, fustet. A l'Ouest d'Isabella est le port de Colon où la rivière Bajebonita se jette.

An 1495 un ouragan détruisit une partie de la ville d'Isabella.

ISABELIQUE ou ISABELA de la TORRE, — Montagne et pointe située entre Monte-Christ et Puerto Plata dans la République Dominicaine (832 mètres.)

Ce fut près de cette pointe que Christophe Colomb, à son retour d'Espagne, fonda l'un des premiers établissements de l'île. Le port et la ville reçurent du célèbre navigateur le nom d'Isabelle, en reconnaissance de la générosité de la



reine d'Espagne envers lui. La montagne porte une tâche blanchâtre qui est une bonne marque pour les marins,

Ce fut de là que partirent, le 27 mars 1495, ces audacieux castillans, commandés par Alphonse Ojeda, qui enlevèrent par ruse le vaillant Caonabo et le malheureux Guarionex, caciques du royaume de Magua (Vega). On n'y voit que des collines arides ou des bosquets de mangles sans charme, quelques cactus et des plantes sarmenteuses. Ces hauteurs reçoivent peu de pluies et possèdent peu de sources. Un col conduit à Maimon. La rivière Soco sort du mont Isabélique

La pointe Isabélique est située à 19° 57' 30" de latitude septentrionale et 71° 0' 9" de longitude occidentale du méridien de Greenwich.

ISABELLE.--- Rivière de la République Dominicaine, est un des affluents du fleuve l'Ozama dont elle grossit les eaux à peu de distance de la ville de Sto. Domingo près du village de Santa Cruz Ferry (11 kil.) On la traverse dans un bac. Elle a pour tributaire le Higuero à gauche et le Libron à droite. Elle a 70 kil. de long dont 18 sont navigables. Elle prend sa source au Nord'Est du mont Majagua.

On y a découvert de l'or tout récemment. Les collines entre la Jaina et l'Isabelle sont traversées par des veines de quartz d'or. En 1888 Legonnet a cédé à la West Indian Gold Monney Corporation Limited ayant son siège à Londres les mines d'Isabelle avec 240.000 ares de terre de mine.

Voyez dessin dans Dantès Fortunat.

ISA BELLE.-- Voyez Bajabonito.

ISLET,-- Rivière qui arrose la plaine des Cayes à 4 kil. de son embouchure, sur la rive gauche de la rivière Dormante.

ITALIA. - Usine centrale de la commune de San Cristobal, province de Santo Domingo, propriété de D. J. B., Vicini, dans le quartier de Yaguata. Son étendue est de 800 hectares. Machines de la compagnie française de Fives-Lille. 3.500 tonnes de sucre. 3.000 lit. de rhum par jour. Produits embarqués au port de Palenque à l'aide d'un petit chemin de fer de 12 kilom.

ITÉ.--- Grande place.--- Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Moka-Neuf, commune de Sainte-Suzanne, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

ITÉ---. Petite Place.--- Habitation inoccupée située dans la section rurale de Moka-Neuf, commune de Sainte-Suzanne, dont un reste appartient à l'Etat. Contenance indéterminée.

ITIS.--- Habitation située dans la commune de Saint-Raphaël. En 1794, Dessalines alors lieutenant colonel, marcha

sur le poste Itis à travers le Pignon, lors de l'attaque de la Grande-Rivière-du-Nord par Toussaint-Louverture.

IVON.— Habitation située dans la section rurale de Trou d'Enfer, commune du Borgne.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

IVRA.— Habitation située dans la section rurale des délices, commune de l'Arcahaie. En 1889 le général Dardignac y remporta une victoire sur les Nordistes.

IVRON.— Habitation située dans la commune de Miragoâne.

IVONET.— Habitation et camp situés dans la section rurale de la Haute Guinaudée, commune de Jérémie. Les insurgés de Jérémie s'en étaient emparés en 1803. Le commandant de la ville, le colonel Berger, fit une sortie le 23 juin et les chassa ; mais il fut tué d'un coup de sabre.

---

## J

JABOUIN.—Habitation située dans la 5ème section rurale de Port Salut : Café, vivres, grains, 12) carreaux de terre.

JACKIN.— Habitation située dans la commune des Roseaux.

JACKSON.— Habitation caféière située dans la section rurale des Amazones, commune des Côtes de fer.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

JACKSON.-- Habitation située dans la section rurale de Bras-Gauche, commune des Cotes de fer.

JACKSON.--- Habitation caféière située dans la section rurale des Gris-Gris, commune des Côtes de fer.

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JACMEL.-- Jacmel est la cité vaillante, fière et libre..,

Charles Moravia

[Roses et Camélias. page 32.]

JACMEL... Arrondissement militaire et financier de 2e, classe du département de l'Ouest. 80.000 âmes dans 4 communes qui sont : Jacmel, chef lieu, les Côtes de fer, Marigot, Bainet.

Les postes militaires de l'arrondissement sont 1o les Cayes-Jacmel, situé dans la section rurale de la Ravine Normande, commune de Marigot; les quartiers sont Mayette dans la section rurale des Gris-Gris, commune des Côtes de fer et le quartier de Boucan-Bélier, entre Bainet et les Cotes de fer dans cette dernière commune.

La ligne militaire de Saltrou-Grand-Gosier [Voyez ces Mots] est assimilée aux arrondissements de 4e classe, à cause de sa situation sur les frontières dominicaines en fut détachée.

La garde nationale de l'arrondissement de Jacmel se compose de 2400 fantassins et de 1.200 cavaliers. Il y a 102 biens urbains, 109 habitations, 3247 1/4 carreaux de terre appartenant au domaine national, et occupés par des fermiers. Le montant des fermages des biens urbains est de G. 408

Celui des biens ruraux de..... 9.735.75

En 1840 il y avait dans cet arrondissement 2963 habitations, dont 2951 bien cultivées et 12 mal cultivées.

Le fort du Cap Rouge se trouve dans cet arrondissement Mines de manganèse concédées à Ed. Roumain [Moniteur 31 Septembre 1908.]

Les mines d'or et de pierres concédées à Hector Jn-Joseph et Léon Séjourné [Moniteur du 18 Octobre 1908.]

Les limites de cet arrondissement sont au Sud'Est de l'embouchure de la rivière des Anses à Pitre, en suivant la rive droite de cette rivière, se dirigeant vers le Nord jusqu'à la crête de la montagne la Selle; de là, suivant cette crête, en se dirigeant vers l'Ouest jusqu'à l'endroit où se termine au Nord la dite crête; de ce point, revenant à l'Ouest par le pied du morne à Piton, montent sur le pic de ce morne par le côté Nord; descendent par le Grand-Harpou jusqu'à la source de la Rivière Gauche, rencontrent en suivant les crêtes de la Grande Colline de Grand-Goëve toujours se dirigeant vers l'Ouest, traversent les crêtes des Palmes du Petit Goëve, viennent descendre à la crête du Fond Arabie, en s'arrêtant au point de jonction de l'arrondissement de Nippes et de celui d'Aquin. De sorte que cet arrondissement occupe au Sud toute l'étendue de la cote depuis la rivière des Cotes de fer jusqu'à celle des Anses-à-pitres, ayant à l'Est la montagne de Bahoruco, au Nord les arrondissements de Port-au-Prince et de Léogane, et à l'Ouest ceux de Nippes et d'Aquin.

JACMEL.—Commune de 2e. Classe, Chef lieu de l'arrondissement militaire et financier de Jacmel, comprend 14 sections rurales qui sont : la 1ère. du Cap Rouge, 2e. du Bas du Cap-Rouge, 3e. de Fond Melon, 4e. de Cochon Gras, 5e. de la Grande Gosseline, 6e. de Marbial, 7e. de la Grande Rivière, 8e. de la Montagne la Voûte. 9e. du Coq qui chante, 10e. du Bas du Coq qui chante, 11e. du Morne-Brulé, 12e. de La Vallée, 13e. de la Montagne. 14e. de Lavaneau.

La ville de Jacmel qui a eu des accroissements considérables depuis la République, n'était d'abord qu'un très petit bourg en 1698, lorsque la Compagnie de Saint Domingue fut créée et l'obtint dans le territoire qui formait sa juridiction: elle y fit construire des magasins.

En 1789, elle n'avait que 160 maisons tant dans la basse que dans la haute ville. Aujourd'hui, elle en compte de très belles bâties à étages, notamment dans la basse ville, où quelques unes donnent façade sur deux rues, ces progrès rapides sont dûs au commerce qu'entretient Jacmel avec l'étranger qui y trouve un grand débouché de ses marchandises chez la nombreuse population de cet arrondissement et beau-

coup de denrées d'exportation. En effet Jacmel est le plus grand centre producteur de café de la République d'Haiti.

Tandis que dans la basse ville, on respire un air chaud et étouffé, dans la haute l'air est pur et la température douce : On l'appelle *Bélair* pour cette raison, et parcequ'on y jouit aussi d'une vue très agréable sur la mer, la ville et la campagne. Jacmel est adossé contre les têtes noires et nuageuses des montagnes de la Selle. Les rues de Jacmel sont étroites et ont le désagrément de l'inégalité de son sol.

A l'Ouest, est la Grande Rivière de Jacmel qui a son embouchure dans la baie de Jacmel. Elle reçoit les eaux de la Rivière Gauche et de la Gosseline, et prend sa source au Boucan Tache près de la Selle, au Grand Harpon.

Avant l'établissement d'un service hydraulique à domicile la Grande Rivière procurait l'eau aux habitants de la ville qui n'avaient pas de fontaine. C'est la Rivière des Orangers qui fournit l'eau en ce moment à la ville.

La baie de Jacmel, située entre le Cap Maréchaux et celui de Jacmel, est opposée aux vents du Sud qui y occasionnent souvent la perte des navires qu'ils y surprennent et qui la fréquentent beaucoup. Les vents venant du Sud-Est sont les plus dangereux.

La mer vient toujours se briser avec violence contre le rivage. La rade est fréquentée pendant l'hivernage par des raz de marée qui jettent les navires sur la cote.

La baie a 1.870 toises d'ouverture et 1,500 de profondeur. A droite en entrant dans le port, on a la Petite Anse qui domine une batterie, l'Anse de la Saline, l'Anse Inaccessible, le Trou Forban et le Cap Maréchaux. A gauche on voit la pointe de la Vigie, la baie Baquette où Colomb mouilla en 1503, la pointe de la Redoute, le Grand et le Petit Tapion Blanc, le Grand Mouillage dans lequel se jette la rivière, le Petit Mouillage avec le Petit Récif, le Grand Récif

La position géographique de cette ville et sa baie lui donnent une grande importance sous le rapport politique. Les fortifications qui dominent la rade en défendent fortement l'entrée, et du côté de la terre le site montueux du Bel-air complète avec peu de moyens la défense militaire de Jacmel qui a eu à supporter quatre sièges mémorables. Ses côtes de fer et les vents violents qui y règnent empêcheront toujours un blocus parfait de ce port.

Les communications de Jacmel avec la capitale ont lieu par les mornes en diverses routes qui permettent, même aux piétons de s'y rendre dans la même journée. Le chemin le plus court est celui des Commissaires, par les mornes de Font-Ferrier. La route la plus pratiquée est celle de Port-au-

Prince à Mornance. On y rencontre souvent des caravanes de bœufs venant de la partie de l'Est, allant à Jacmel.

La poste de Port-au-Prince et du Nord arrive à Jacmel en passant à Léogane le Dimanche soir, et repart le mercredi soir. Elle arrive le Jeudi soir à Port-au-Prince d'où elle repart tous les samedis soir. Les lettres et paquets destinés aux communes et aux postes militaires et quartiers de l'arrondissement sont expédiés de Jacmel par des courriers à pied. Une ligne télégraphique terrestre en construction doit bientôt relier Jacmel à la station télégraphique du cable sous-marin du Môle Saint-Nicolas, et avec Port-au-Prince, Cap-Haitien, Gonaives Saint-Marc, Aquin, les Cayes, Jérémie et la frontière dominicaine. Elle doit fonctionner le 1er Mai 1889. Jacmel est le lieu de cantonnement des 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> régiments d'infanterie de ligne, du 3<sup>e</sup> Bataillon du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de ligne, d'une garde nationale à pied et à cheval, d'une compagnie de police administrative et d'une police rurale. Il y a un palais national.

Les principales habitations de la commune sont : Roche, St Paul dit Lamandrou, Serein, Tingué, Férand.

Les habitations caféières David-Troy et Baudouin furent mises en vente par la loi du 10 Mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

L'Etat possède dans la commune en 1976,45 habitations de 3031½ carreaux de terre occupés par des fermiers qui paient par an \$ 4.177,26. Depuis, il ya 1,047 carreaux de terre inoccupés appartenant à l'Etat, sans compter les restes d'habitations non arpentées, et le territoire du fort du Cap Rouge, dans la ville même il y a 143 emplacements, rues de la Rivière, du Portail de Léogane du Belair, du Marché de Bâinet de Vallière, à Saint-Cyr rues de la Prison, au Fort Baril, rues Saint-Anne, Couture du Calvaire, près du Palais des Cayes-Jacmel, à Baguette, la plupart occupés par des fermiers. La maison Marion appartient aussi à l'Etat.

La loi du 25 Avril 1817, et celle du 20 Novembre 1821 fixent la distance légale de cette commune à la capitale à 20 lieues.

L'Eglise de Jacmel a été reconstruite sous Geffrad, en 1864 et sous Hippolite en 1895

La fête patronale est le 1er Mai. Belle place d'armes où 4.000 hommes peuvent manœuvrer facilement.

JACMEL.— Par Arrêté du 31 Mars 1925 ( Moniteur du 2 Avril 1925 ) les limites de la ville de Jacmel sont désormais fixées comme suit : A l'Est du Portail de Saint-Cyr au Morne Lauture ; au Nord-Est, de la route du Cap-Rouge au.

carrefour connu sous le nom de Marin ; au Nord, du Portail de la Gosseline au morne Ogé ; et au Nord'Ouest, du Portail de Léogane à la première passe de la rivière.

Toutes les parties qui s'étendent de ces nouvelles limites jusqu'à un kilomètre, constituent les banlieues qui seront administrées par le Conseil Communal conformément à la loi sur les Conseils Communaux et aux lois sur les contributions directes.

JACMEL a vu naître André Pilié, Joseph François, Ultimo Lafontant, Désilus Lamour, Hannibal Price, Thimagène Lafontant, Louis Tanis, Massillon Lauture, Labidou, Normil Chicoye, Seymour Pradel, Michel Oreste, Emmanuel Morel, Delabarre Pierre-Louis, François Visière, Benjamin Ogé, Charles Moravia.

— Monseigneur Antoine de Souffrant était prince de Jacmel sous Faustin 1er, en 1849.

Il mourut à Port-au-Prince le 28 Janvier 1851, Les honneurs militaires lui furent rendus.

— C. N. Céligny Ardouin dans ses *Essais sur l'histoire d'Haiti*, a écrit le *siege de Jacmel* d'après Longchamp, sénateur, l'un des soldats de ce siège.

— Une partie de la section Haut Coq chante a été détachée de la commune de Jacmel par Arrêté du 3 octobre 1925 et attribuée au quartier de Trouin depuis la rivière Gauche à partir de Trouin jusqu'à la passe Marana et de là jusqu'au haut du morne Castel, puis jusqu'au marché Bernard sur les confins de Léogane.

— En 1897, L. Gentil Tippenhauer publia à Gotha une étude sur la région géologique de Jacmel.

— Mr. Vilvert Delva, Doyen des pharmaciens d'Haiti en 1898, raconte que sous le président Boyer, le sénateur Bayard, de Jacmel, avait dédié une brochure au gouvernement dans laquelle il signalait la présence du mercure sur l'habitation Gabette, près de Jacmel.

Les recettes du Conseil Communal, exercice 1892-1893 se sont élevées à G 23.824.64

1921-22.....	31.440 71	gourdes
1922-23.....	39.073.90	
1923-24.....	41.156.11	
1924-25.....	57.465.93	

— Le 22 Novembre 1923 un phare fut allumé sur la pointe de Jacmel. Position 18° 9'45" Nord 72° 31' 45" Ouest. Portée : 9 milles.

Angle horizontal de visibilité : 2200

Période de projection : 10 projections par minute.

— En 1925 sous le président Borno, la nouvelle école des Sœurs et les bâtiments du nouvel hôpital furent construits.

## LES ENVIRONS DE JACMEL

### LES BASSINS BLEUS.

Les Bassins-bleus, 14e. Section rurale de la Montagne à la Belle Hotesse, qui se trouvent entre les mornes Savanette et de la Porte, ne sont pas de ces paysages qui, comme ceux de la Suisse, commandent l'admiration par la hauteur des montagnes qui les environnent.

Ils peuvent cependant rivaliser avec les plus beaux sites du pays des lacs, par leur situation au fond d'un vallon qui ne le cède en rien, quant au pittoresque, aux plus beaux sites, aux plus jolis paysages de l'Europe et de l'Amérique-

Bien peu de personnes à Jacmel même, connaissent les Bassins-Bleus.

Tout d'abord, nous prévenons nos lecteurs, qui seraient tentés de faire une excursion par là, qu'il y a plusieurs bassins situés les uns au dessus des autres, dont les eaux déversent les unes dans les autres, sous forme de petites cascades,

On le rencontre sur sa route en gravissant le vallon de l'Est à l'Ouest et en grim pant de rocher en rocher.

Mais, nous n'en citerons que trois des plus importants, à cause de leur largeur et de la profondeur de leurs eaux : le Bassin-Bleu, proprement dit, le Bassin-Palmiste et le Bassin Clair.

Nous avons été émerveillés en visitant, il y a quatorze ans de cela en compagnie de quelques amis, ce lieu presque ignoré des Jacméliens.

C'est la rivière dite Petite Rivière de Cabaret qui alimente les Bassins-Bleus et va se jeter dans la mer au pied du morne La Porte, après avoir formé l'Eau Calme.

Il y a deux routes pour y arriver : celle de Savanette et celle de la Petite Rivière. En suivant ce dernier chemin qui se trouve au fond d'un vallon et qui est le lit même de la Petite Rivière, on marche tout le temps dans l'eau; mais ce désagrément est largement compensé par le plaisir qu'on a de coups d'œil magnifiques.

Qu'on se figure un vallon d'à peu près une demi-lieue de longueur, d'une largeur moyenne de trente pas environ. Dans certains endroits, les arbres qui bordent les deux flancs



du vallon sont si touffus que les rayons du soleil en éclairent à peine le fond. De chaque côté, se trouvent de gigantesques bayahondes, des quenépiers, des gommiers, des campêches, des acacias sur lesquels grimpent des lianes diverses, à fleurs odoriférantes, qui, en se rencontrant au haut des arbres, forment dans plusieurs portions du chemin, de superbes arcs de triomphe gentiment arrangés par la nature.

Dans d'autres endroits, à droite et à gauche, le vallon est bordé de rochers énormes arrondis par le temps ou les eaux, accumulés les uns sur les autres, comme s'ils avaient roulé jadis du haut du morne. Dans les anfractuosités de ces rochers, poussent des palmistes à longue flèche, sur lesquels font leurs nids, des milliers d'oiseaux, communément appelés dans le pays, *oiseaux-palmistes*. A l'approche de l'excursionniste des volières de ces oiseaux partent à tire d'aile des palmistes et vont se poser sur les arbres environnants; où, dans un court instant, un habile chasseur, armé d'un bon Lefauchaux, les assaille. Il en a bientôt fait un plat pour la maison.

Bientôt, on est obligé de laisser son cheval sur une habitation voisine où l'on reçoit une hospitalité tout à fait cordiale de l'habitant.

Le grog traditionnel est offert pour la bonne arrivée.

Le chemin devient plus rude ou pour mieux dire, il n'y a plus de chemin. On doit se hisser en s'aidant des mains, sur les gros rochers qu'il faut franchir pour arriver aux bassins. En moins de dix minutes, on a fini de gravir et l'attention est appelée par un spectacle nouveau.

Devant soi s'étend le premier bassin-bleu, dont les eaux ont une belle couleur bleue à cause de leur profondeur.

De là vient le nom de Bassin-bleu.

Par un étroit sentier, on se rend au second bassin qui est le Bassin-Palmiste. Au milieu se dresse un énorme rocher ayant la forme d'une vasque, des interstices de laquelle s'élevaient de jolis arbustes. Tout autour l'eau s'écoule comme d'une belle fontaine. Sur le bord côté Nord de ce bassin se trouve un gigantesque palmiste, ce qui fait que l'on appelle ce bassin, Bassin-Palmiste.

Puis, un peu plus haut, on trouve le Bassin-Clair. Dans ce bassin tombe une grande chute d'eau d'une hauteur de soixante pieds à peu près. — Il est moins profond que les autres, néanmoins, et pas aussi large. — A peine quinze pieds dans sa plus grande profondeur, avec une largeur de quarante pieds environ.

L'eau est excessivement fraîche, froide même et claire au

point que l'on voit distinctement les poissons nager au fond. On pourrait y jeter une épingle qu'un plongeur la retrouverait facilement. C'est à cause de la limpidité de l'eau qu'on a donné à ce bassin le nom de Bassin-Clair.

Cet endroit mérite la peine d'être vu et nous engageons les touristes à le visiter. — Après leur excursion, ils trouveront assurément que la faible description que nous en faisons, est bien au-dessous de ce qu'ils auront admiré.

C'est à un aimable inspecteur de cultures, qui nous avait fait le plaisir de nous servir de guide à l'époque nous sommes redevables d'avoir connu ce délicieux quartier.

Chaque peuple a son histoire mythologique que le paysan ou la vieille maman raconte, le soir au coin du feu, à ses enfants.

Nous avons aussi nos contes créoles dont plusieurs ont un cachet vraiment original.

Ainsi on raconte, des Bassins-bleus qu'ils sont peuplés de *Maitres d'Eau*. (Ce sont les naïades de la Fable)

Les vieilles bonnes femmes des environs prétendent qu'on a vu quelquefois, le soir au clair de la lune, la déesse des eaux, sous la figure d'une belle femme brune assise sur le rocher du *Bassin-palmiste*, peignant ses longues tresses dorées.

A l'approche de l'indiscret, elle longe sous l'eau et disparaît.

Maintenant nous vous faisons — la révérence, aimables lectrices et lecteurs, et, espérons apprendre bientôt que la curiosité a porté beaucoup d'entre vous à aller voir, comme nous, ces beaux bassins-bleus.

L. A. BRUN

Moniteur du 18 Janvier 1924

*Histoire.* — Le 21 novembre 1791, les affranchis de Jacmel contraignirent les blancs de cette ville à faire avec eux un concordat. Renforcés par ceux de la Croix-des-Bouquets, ils attaquèrent la ville où ils pénétrèrent, la livrèrent aux flammes, et n'en furent chassés que par l'intrépidité des marins de la corvette le Serin, commandée par le capitaine Bessière (janvier 1792.)

En 1793, Jacmel méconnaissait l'autorité des commissaires civils. Cependant, en mai, la ville se soumit en voyant les forces déployées contre Port-au-Prince.

En juillet 1794, le général Beauvais y commandait. Il rétablit l'ordre et le travail dans l'arrondissement. Lorsqu'en 1799 la guerre civile éclata entre Rigaud et Toussaint-Louverture, Beauvais garda la neutralité; mais un engagement ayant

eu lieu entre un détachement de son arrondissement et les troupes que Dessalines envoyait vers Jacmel pour soulever contre Beauvais, les chefs de bande Lafortune et Conflant, Toussaint ordonna à Dessalines d'assiéger Jacmel dont les habitants étaient pleins de confiance et de sécurité. Cette place assez bien fortifiée par la nature, renfermait une garnison intrépide pouvant résister à une armée formidable.

La ville de Jacmel s'élève en amphithéâtre du rivage de la mer au sommet d'un morne qui domine toute la rade. Elle est presque inaccessible du côté des montagnes. Elle s'étend dans sa largeur du N. au S., et dans sa longueur de l'E à l'O.

Des forts détachés en ferment l'enceinte. Le grand Fort s'élevait au S. E. de la ville sur une éminence escarpée dont le pied était baigné par la mer. Ouvert du côté de l'intérieur, il fut désarmé par le général Beauvais qui avait reconnu qu'il ne pouvait servir qu'à défendre l'entrée de la rade. A 120 toises au-dessous se trouvait la petite batterie, demi-lune établie pour la sûreté de la rade, sous la protection du fort Béliot ; elle aussi fut désarmée.

Sur le revers S. E. d'un des quartiers les plus élevés de la ville, appelée Béclair, était le fort Béliot, ou l'arsenal. Il était bien armé, ayant fossés, parapet, et de grandes difficultés d'approche.

A 250 toises, vers le N. E. se trouvait le poste Constant, armé d'une pièce de 8.

A 300 toises de Constant, du N. au N. E. se dressait le blockauss sur une petite éminence dominant le Béclair, la grande route de Jacmel à Marigot, et les avenues de la place. Il avait deux pièces de canon de 18, et 2 pièces de 24 et entouré de fossés.

A 300 mètres vers le Nord on remontait le fort Baril, armé pour la circonstance de 2 pièces de 8, qui défendait l'entrée de la place.

A 150 toises de ce fort, on trouvait vers la Gosseline, le portail de Léogâne, armé d'une pièce de 4 qui défendait la grande route de Léogâne, armé de 4 pièces de gros calibre, qui défendait la partie de la place qui s'étend du N. au N. O. A l'ouest était le poste de Talavigne sur une éminence.

A 200 toises du fort de Léogâne, était la barrière de Thomas Thuart, barricadée et armée à la hâte d'une pièce de 4. Elle défendait le chemin conduisant à l'ouest à la rivière.

A l'extrémité occidentale, à 200 toises, était le fort de l'Hôpital, armé de 23 pièces de gros calibre.

De plus, il y avait d'autres postes armés tant sur le rivage que sur les hauteurs, notamment le poste du gouverne-

ment qui était presque inaccessible, armé de pièces de gros calibre ; il dominait et protégeait tous les forts de la ligne, à l'exception du fort Béliot, du poste Constant et du blockauss situés à l'Est et au N. E. de la place.

La garnison laissait éclater le plus grand enthousiasme. La haine contre l'autorité de Toussaint se manifestait dans leurs rangs. Les femmes étaient pleines de courage, et se montraient déterminées à partager tous les dangers des soldats.

Seul, le général Beauvais était soucieux et préoccupé. Il confia le commandement du blockauss au chef de bataillon Brunache, celui du fort de Léogane au lieutenant colonel Bazalais celui du fort Béliot au commandant Dupuche. Il prit ses dispositions pour soutenir un siège régulier. On prévoyait une famine. C'était la seule crainte de la population.

Beauvais avait reçu de Rome l'agent du Directoire Exécutif, une lettre qu'il avait cachée à la population. Tout à coup dans la matinée du 13 Septembre 1799, le bruit courut que Beauvais s'était embarqué pour St-Thomas, abandonnant ses filles en bas âge et sa femme.

On s'indigna contre sa conduite, mais on jura de périr plutôt que de se soumettre à Toussaint. Beauvais avait été destitué et déclaré en état de révolte par l'agent du Directoire. Il aimait mieux s'éloigner plutôt que de se rendre coupable de nouvelles disgrâces des autorités constituées. La marche de Toussaint vers l'Indépendance de St-Domingue, b'essait son cœur essentiellement français et l'ambition de Rigaud le froissait également.

Rigaud vainqueur, il eut été obligé de le combattre pour contenir ses passions. Toussaint vainqueur, il eut été témoin de la chute des principes républicains à Saint Domingue, du triomphe du parti colonial et de l'abaissement de sa caste.

D'ailleurs, depuis longtemps, il avait reconnu la folle présomption des mulâtres qui, ambitieux et indisciplinés se montraient difficiles à contenter ; et il avait gémi sur la faiblesse des chefs noirs qui subissaient l'influence des anciens colons et travaillaient, sans s'en douter, au rétablissement de l'ancien régime.

Il partit le 13 Septembre 1799, et Dessalines arriva devant Jacmel près de deux mois après, dans les premiers jours de Novembre. Beauvais fut capturé par un navire anglais et conduit à la Jamaïque. Il passa ensuite à Curaçao où sa femme et ses enfants vinrent le rejoindre. Puis il s'embarqua pour France avec un passe-port de l'agent Roume. Une voie d'eau se déclara à bord et le navire fut englouti et le général Beau

vais disparut dans les flots à la vue de sa femme qu'un canot avait recueillie. Ainsi périt cet homme.

Dessalines se fit précéder d'une promesse d'amnistie qui fut repoussée par les habitants de Jacmel. Il somma la place de se rendre : le colonel Birot qui commandait l'arrondissement lui répondit que la garnison était disposée de le combattre. Dans les premiers jours de Novembre, Dessalines arriva à Pasquet et s'avança à Menuisier. Avant d'attaquer la place, Dessalines fit occuper par le général Laplume de la 3<sup>ème</sup> division, l'espace compris entre l'habitation Ogé et la mer; et par le colonel H. Christophe, de la 2<sup>e</sup>. division, l'espace entre l'habitation Ogé et St. Cyr. Son armée était forte de 20,000 hommes. La garnison de Jacmel n'avait que 3000 hommes. Il fit occuper Marigot et Babinet, fortifia les mornes de Jacmel avec des canons pris à Léogane et à Port au Prince. Toussaint vint diriger en personne les opérations du siège. Une attaque dirigée contre le fort Pavillon fut repoussée. Il résolut que dans la nuit du 5 au 6 Janvier un assaut général serait livré à la place.

A minuit, Christophe et Laplume attaquèrent le Grand Fort et Talavique. Ils furent chassés du Grand Fort, mais ils purent à grande peine conserver Talavique qu'ils armèrent contre la ville. Dès lors des bombes et des obus furent lancés nuit et jour sur la place. Le général en chef repartit pour le nord, laissant le commandement en chef de l'armée d'opération à Dessalines.

La famine se faisait déjà sentir dans la ville. La garnison souffrait déjà de privations. Les femmes et les enfants ne reçurent plus la ration réservée aux soldats. On commença à manger des chevaux, des rats et des chats. Le 10 Janvier Birot, reconnaissant l'impossibilité de se maintenir plus longtemps dans Jacmel, proposa aux officiers de la garnison d'évacuer la place. Ils acceptèrent, mais les soldats s'en montrèrent indignés. Alors Birot, commandant de l'arrondissement, Fontaine, commandant de la place, Borno Déléart et Dupuche s'embarquèrent furtivement pendant la nuit du 19 Janvier sur une goélette commandée par Lartique, chef du port, et se rendirent aux Cayes. Les soldats vociférèrent indistinctement contre tous leurs chefs. Leur autorité fut méconnue. Deux officiers Auger et Gauthier calmèrent l'effervescence et reprirent leur ascendant sur les troupes. On nomma Gauthier commandant de l'arrondissement et Auger commandant en second.

Rigaud vint au secours de Jacmel, et fut battu au morne Laporte; il retourna aux Cayes, abattu, découragé. Une escadre de Toussaint vint bloquer le port de Jacmel. Cependant, Rigaud chargea Pétion d'aller prendre le commandement de

Jacmel. Pétion partit de Bainet. On était dans la plus grande détresse à Jacmel. Il arriva dans le port de Jacmel. D'un coup d'oeil, il vit que tout était perdu. Il en fit sortir les bouches inutiles. En Mars, un conseil de guerre décida l'évacuation de la place. Un noir, Jérémie, conseilla à Pétion d'évacuer par un petit chemin qui conduisait sur l'habitation Ogé. Le 12 Mars 1800, à 8 heures du soir, la garnison s'ébranla, au nombre de 1.400 hommes et de 400 femmes, des enfants et des blessés. Un traître dénonça à Dessalines le chemin qu'elle devait prendre. Elle tomba sur la colonne de Christophe. Au milieu de la nuit, la mêlée devint horrible, et le carnage affreux. Nérette perça la colonne des Jacméliens en deux parts. Pétion se fraya un chemin dans le bois avec quelques grenadiers. Gauthier, à la tête de ses 800 hommes, n'attendait plus que la mort. Parcourant les rangs, il recommanda à ses soldats de donner en désespérés un coup de tête contre le centre des masses ennemies. Les troupes du Nord, déconcertées par la vigueur de cette attaque, furent culbutées. La petite colonne de Gauthier atteignit un versant du Cap-Rouge sur l'habitation Gaste où elle se rallia. Là, Gauthier s'aperçut que la colonne de Pétion ne l'avait pas suivi; il la crut anéantie. Assailli par les bandes assurées de la montagne, il gagna l'habitation Bénard au milieu de mille dangers, Le 14, il arriva sur l'habitation Girard, où il s'arrêta pour attendre des nouvelles de Pétion. Celui-ci s'était jeté dans les bois, et à travers tous les dangers, était arrivé au Grand Harpou le 14 à 5 heures du soir.

Les troupes de Jacmel avaient évacué en nombre de 1.400 hommes. Quand elles arrivèrent à Girard, on en comptait 600 Auger avait disparu pendant le combat; il avait 23 ans. On le crut mort. Ce débris de la garnison de Jacmel se rendit au Grand-Goâve, où commandait Faubert,

Le 13 Mars, les troupes de Toussaint entrèrent à Jacmel.

Elles massacrèrent tous ceux qu'on emmenait, les traînards, les femmes et les enfants. Ces massacres émurent la colonie. Les feuilles du Nord et de l'Ouest se remplirent de basses flatteries à l'endroit de Toussaint. Celui-ci mit l'ordre, fit respecter les propriétés, rétablit la culture dans l'arrondissement.

— En 1801, Jacmel fut un des neufs ports ouverts au commerce étranger dans la colonie.

Lors de l'arrivée de l'expédition Leclerc en 1802, Dessalines fit arrêter tous les blancs à Jacmel, et quitta cette ville. Dieudonné Jambon et Ferrand firent envoyer à Tavet des armes et des munitions. Ils avaient reçu ordre de massacrer tous les blancs à l'approche des na-

vires français. Le capitaine Mimi Bode eut le courage de se prononcer contre ces cruautés.

Dieudonné Jambon reçut 10,000 piastres pour livrer la ville aux français. Le général Pageot vint prendre possession de Jacmel sans tirer un coup de fusil.

Après la déportation de Toussaint Louverture, en Décembre de la même année, les indigènes ayant à leur tête Lamour Dérance, se mirent en insurrection, comme dans toute la colonie, dans les mornes de Jacmel. Dieudonné Jambon qui commandait cette ville, tomba dans une embuscade sur l'habitation St.-Cyr. Dès lors, l'insurrection devint générale ; Magloire Ambroise, Lacroix et Macaque à la tête des insurgés, s'avancèrent le 10 Décembre, au nombre de 3000, armés de piques et de fusils, assaillir la ville. Dieudonné Jambon, colonel, aidé des chefs de bataillon Burres et Pascal, à la tête de 200 hommes de troupes européennes, et de 150 de troupes indigènes, parvint à les repousser. Bientôt après, Rochambeau et Pageot purent pénétrer de Léogâne au milieu des insurgés, et traverser les mornes de Jacmel, où ils entrèrent en libérateurs. Pageot reprit le commandement de l'arrondissement.

Le 15 février 1803, nouvelle attaque, aussi infructueuse que la précédente. Magloire Ambroise fut obligé de se replier à cause de la mésintelligence des chefs indigènes.

Le 8 septembre 1803, Lacroix prend Jacmel sur les français.

Jacmel, comme les Cayes à Simon Bolivar, a donné l'hospitalité à François Miranda, un des libérateurs de l'Amérique espagnole. Obligé de quitter Caracas, sa ville natale, François Miranda, préparait une expédition contre les colonies espagnoles. Il se rendit aux Etats-Unis où il acheta trois vaisseaux de guerre dont une corvette de 30 canons. Enfin en 1806, il vint à Jacmel, suivit de 200 jeunes américains, pour recruter des équipages. Aussitôt que Dessalines apprit son arrivée, il envoya au général Magloire Ambroise l'ordre de faire à l'insurgé vénézuélien le meilleur accueil, de lui fournir tout ce dont il pourrait avoir besoin, et de lui permettre d'enrôler des haitiens. Les Féquière, les Gayot, les Jastram partirent. Il lui donna, en outre, le conseil d'appliquer dans le Vénézuëla les moyens extrêmes par lesquels lui-même était arrivé à proclamer l'Indépendance d'Haiti : " Bouié cases. coupé têtes. " Le succès était, selon lui, à cette condition.

Miranda quitta Jacmel, au commencement de Mars de la même année.

Magloire Ambroise, commandant de l'arrondissement,

convaincu de conspiration contre le président Pétion, fut arrêté par Borneret et David Troy, s'empoisonna le 7 Décembre 1807 dans la prison plutôt que de se laisser juger. David Troy fit preuve, lors de son arrestation, d'une bravoure exemplaire en présence de quelques militaires de son régiment. Ses complices Borno Deliard, Michel et les autres officiers de son état-major réussirent à échapper aux poursuites.

Le premier citoyen qui ait représenté la commune de Jacmel à la première chambre des communes en 1817 fut Louis Baronnet.

Jacmel a été incendié plusieurs fois.

Pendant la révolution des Cacos en 1869, cette ville fut le théâtre de graves événements. Victorin Chevalier, ministre de la guerre, et Thomas Christ, Vériquin, envoyés par Sainave pour l'assiéger après un long siège, finirent par pactiser avec la révolution le 4 Novembre.

Le 29 Janvier 1870, le général Vil Lubin, ex-commandant de l'arrondissement de Port-au-Prince, fait prisonnier par la Révolution triomphante aux Anses-à-Pitres à la suite du Président Sainave, en fuite, et conduit à Jacmel, fut exécuté à Jacmel.

Le 7 Mars 1876, Jacmel prit les armes contre le Président Domingue.

Jacmel a donné le jour à Pilié, qui avait été administrateur de l'arrondissement financier avant d'être nommé le 20 février 1842 Secrétaire d'Etat provisoire en remplacement de J. C. Hubert. Il était en charge au départ du Président Boyer. C'était un citoyen intègre.

Le général Frédérique a été enterré au fort Frédérique, situé dans la section de la Montagne utilisé en 1869 et 1883 pour bombarder la ville. Il avait commandé l'arrondissement pendant longtemps, et au moment où éclatait la révolution de 1843.

Le colonel Béliot qui commandait l'arsenal de Jacmel sous Toussaint Louverture a donné son nom au fort de la ville où il a été enterré. — Le général Lamothe Aigron y mourut commandant de l'arrondissement. Il a été inhumé dans le fort qui porte son nom.

Le général Juste Chanlatte, Conte de Rosier, poète, est aussi né à Jacmel, T. Lafontant, Secrétaire d'Etat, Jacques Thébaud, Labidou, et le général Louis Tanis, Alcibiade Pomeyrac, né à Santo-Domingo, et habitant Jacmel depuis son enfance est surnommé le poète de Jacmel.



Pendant l'insurrection de Boyer Bazelais en 1883 à Miragoâne, Jacmel se prononça en sa faveur. Dans une pièce de vers admirables encore inédite intitulée le Vaisseau Perdu, le poète de Jacmel s'écria :

De Miragoâne en feu, de Jacmel qu'on mitraille,  
Vois la valeur égale à braver la mitraille ! . . .  
Compte les enfants morts, les héros inconnus  
Dont d'infâmes couteaux ont percé les seins nus !!

Le Président Salomon avait envoyé le général Vériquain et Aristide Désiré commandant de l'arrondissement surveiller la population ; ces généraux furent tués le 3 Août à la suite des pertes considérables essayées par les assiégés dans une bataille à la petite Batterie. Il envoya le général François Manigat, Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, assiéger Jacmel avec des forces imposantes et des canons tirés du fort du Cap-Rouge. Quand après 8 mois de siège la chute de Miragoâne arrivée en Décembre, fut connue à Jacmel, la ville fit sa soumission au gouvernement par l'entremise des Consuls et d'une commission nommée. Manigat convint avec eux par écrit que les chefs de la révolution seuls s'embarqueraient pour l'étranger, que personne ne serait recherché pour ses opinions et sa participation à la révolution. Moyennant ces conditions, la ville consentit à ouvrir ses portes aux troupes du gouvernement. Ces conditions acceptées, Manigat entra à Jacmel à la tête de ses troupes le 31 Décembre 1883 conformément aux conditions arrêtées avec les Consuls, tous les citoyens circulèrent librement dans la ville. A un moment donné un désordre se produisit ; une centaine d'entre eux furent appréhendés par des soldats ; maltraités, conduits sur le champ au lieu du supplice, et fusillés. Dès lors, les consulats regorgèrent de réfugiés. Cet acte de barbarie, au lieu d'être un sujet de blâme contre Manigat, lui valut de la part du Président Salomon des éloges, des caresses et des faveurs. Cet oubli des devoirs de sa charge, et la tyrannie dont les citoyens avaient souffert pendant 9 ans sous le gouvernement du général Salomon, la maladie de ce chef ont été la cause de la révolution, partie du Cap-Haitien, le 4 Août 1888 et accomplie à Port-au-Prince le 10 par le départ de ce vieillard.

Le général Boisrond Canal, ancien Président d'Haiti, et le général Séide Télémaque eurent la gloire de débarrasser leur pays de ce gouvernement, et de renverser ses projets criminels.

Après le départ de Salomon, le commandant de la place de Jacmel, le général Mérisier Joannis, terrorisa cette ville, fit descendre des mornes une horde de bandits, connus sous

le nom de *Colonne de Rasoirs* qu'il arma de carabines. désarma les citoyens et ordonna dès 7 heures du soir la fermeture de toutes les maisons. Une délégation que Boisrond Canal envoya à Jacmel avant la formation du gouvernement provisoire, revint à Port-au-Prince le propre jour de la formation du gouvernement provisoire, annoncer que Mérisier acceptait bien la Révolution, mais que les Jacméliens, se proposant de se venger sur lui des événements de 1883, il avait pris ses précautions contre eux. Mérisier fut mandé à Port-au-Prince : il y vint et fut gardé dans la ville. Le lendemain de la mort de Séide Télémaque, il quitta furtivement la capitale la nuit, se rendit à Jacmel, dont le commandant Pélagé Claude se cacha dans un consulat à son approche. La population de Jacmel demanda au gouvernement provisoire de le confirmer au commandement de l'arrondissement.

Légitime ayant été nommé le 16 Octobre, chef provisoire du Pouvoir Exécutif par 32 Constituants sur 84 à élire et sur 81 élus, pour remplacer le gouvernement provisoire démissionnaire, Mérisier, soudoyé par le Cap déjà en insurrection, lui fit savoir qu'il ne reconnaissait pas son autorité, son élection n'ayant pas été faite à la majorité absolue de la Constituante. Les 2 constituants de Jacmel se rendirent dans le Nord par mer, et ne se présentèrent pas à Port-au-Prince, ainsi que ceux des autres communes de l'arrondissement. Le général Anselme Prophète, conseiller à la guerre, eût l'honneur de recevoir la capitulation de Jacmel, le 1er. Novembre 1888.

Le 3 Août 1889 le général Dardignac reçut la mort à Jacmel en défendant le gouvernement du Président Légitime

JACOB. — Plaine située dans la commune des Cayes, contigüe à la plaine du Fond. Produit du tafia, du sirop, du Rhum, des bestiaux, des poteries. Mines de fer. En 1840 il y avait 15 habitations cultivées en cannes et vivres, 28 en café, 11 en vivres seulement, 5 incultes. Total 59.

JACOB.— Habitation située dans la section rurale de la Plaine d'orange, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

JACOBA.— Montagne située isolément au milieu de la plaine du Yague. C'est un massif de graviers.

JACOT.-- Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Mahotièrre, commune de Port-de Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

JACOT.-- Montagne située dans la 3e section rurale de la commune de Port-Salut. 2000 livres de café. Vivres, grains. 30 carreaux de terre.

JACQUES.-- Habitation située dans la section rurale de la Plaine d'Orange, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède un reste de 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JACQUES. — Pointe située dans le Département du Nord. Entre la pointe Jacques et le Fort Liberté où se trouve la baie de Mancenille.

JACQUES LAMOTHE. - Habitation située dans la 4e, section rurale du Haut de St. Marc, commune de St. Marc.

JACQUES.— Voyez : Fort Jacques, Saint Jacques.

JACQUIN.— Habitation située dans la 10e. section rurale des Cayes.

JACQUEZY. — Village de l'arrondissement de Terrier Rouge. Etais porté par la loi du 17 Octobre 1821 parmi les quartiers et paroisses de la République. Aujourd'hui Jacquezy est un poste militaire créé par le décret du gouvernement provisoire daté de St. Marc du 3 Août 1889. Il est établi à l'embarcadère où l'on transporte les denrées de l'arrondissement, entre la baie du Fort-Liberté et celle de Caracol.

C'est de l'embouchure de la rivière de Jacquezy ou du Trou de Jacquezy que part la limite commune des arrondissements du Trou et de Fort-Liberté.

La ligne frontière commune aux arrondissements du Trou et du Fort-Liberté, passe par le canton de Lamine et le Mont-Organisé pour venir reconnaître la source de Jacquezy, et de ce point en suivant la rive gauche de cette rivière jusqu'à son embouchure.

La poste part du Cap-Haitien les lundi pour Jacquezy, le Trou et Fort-Liberté, et revient le mercredi. Jacquezy a été attribuée par la loi du 19 Septembre 1894 à la commune de Caracol.

*Histoire*— En 1791, lors de la révolte des esclaves, Blanchelande les fit attaquer à Jacquezy où il avait établi un camp. L'année suivante, Jean François, se rendant dans l'Ouest avec 7.000 hommes pour en soulever les esclaves rencontra à Jacquezy Candy, son ancien lieutenant, qui avait passé aux blancs. Candy le mit en déroute à la tête de 600 affranchis.

A la chute de Geffrard, en 1867, au retour de Salnave au Cap, le colonel Robert Noël, commandant de la place de Ouaminthe, fut mandé au Cap par Salnave. Arrivé à un poste situé au bord de la rivière de Jacquezy, il rencontra une femme qui lui apprit l'assassinat de Dassas Sévère, de Lagredelle et d'autres compagnons; Robert Noël fit halte en ce

lieu, se recueillit, et fit part de ce qu'il venait d'apprendre à ses soldats. Préférant mourir les armes à la main plutôt que d'être fusillé, il passa au Grand-Bassin pour se rendre au Mont-Organisé où se trouvaient sa demeure et ses jardins.

JACQUEZY. — S. E. M. de Joseph Colas était comte de Jacquezy sous l'empire, en 1849.

JAIBA (la). — Petite rivière qui se jette dans la mer à l'Est de Monte-Christi.

JAIGUA. — Rivière de la République Dominicaine, passe près de l'embarcadère et se jette dans la Yuna à gauche.

JAINA. — Voyez Jagua.

JAINAMOSA. — Voyez : Jaynamosa

JAIRE. — Habitation située dans la section rurale de Bassin Caïman, commune de Dondon.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JAKSON. — Port et baie situés sur la côte nord de la République Dominicaine. L'entrée du port est protégée par des madrépores qui en rendent l'accès difficile, mais ses eaux sont profondes. On s'y livre à la pêche de la tortue. Voyez : Jackson.

JALAPA. — Montagne dépendant du Cibao.

JAMAIS VU. — Cinquième section rurale de la commune des Côtes-de-fer, arrondissement de Jacmel. Ecole rurale. Elle a été subdivisée en 1875 en donnant naissance à la section rurale de la Ravine.

En 1869, les cacos de Jamais-vu considéraient la ville de Miragoâne comme une proie facile, alors même qu'elle était en la possession des Piquets.

En 1840 cette section rurale faisait partie de la commune de Bagnet; elle avait 196 habitations bien cultivées et 1 mal cultivé. 197.

JAMAO. — Petit village dominicain dépendant du district de Puerto Plata. Voyez Hamao.

JAMBAL. — Habitation située dans la commune de Mirabalais.

JAMBE ROMPUE (la). — Rivière qui arrose l'habitation Hudicourt avant de se jeter dans la Gosseline dont elle est un des tributaires. Elle prend sa source au Sud du morne Gardel.

JAMOR. — Ancienne section rurale de la commune de la Véga. En 1840 il y avait du tabac, café et grains.

JANGUE. — Etait l'ancien nom du quartier des Irois.

JANICO (el).-- Petit village et commune de la province de Santiago, République Dominicaine. Intéressante par sa mine d'or.

JANICO (el). -- à gauche Rivière tributaire du Grand-yaque.

JANIN.-- Voyez : Jeanin.

JANSON. -- Voyez Passe Janson.

JANVIER. -- Habitation située dans la section rurale des Côtes de Fer, commune du Môle St. Nicolas.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JANVIER.-- Habitation située dans la section rurale de Citronnier, Marre-Rouge, commune du Môle St. Nicolas.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers. Celle-ci et la précédente sont une seule et même propriété.

JANVIER.-- Chaîne de montagne de la commune de Carice par laquelle passent les limites de cette commune qui atteignent la borne Trante dans la chaîne de Balisage.

JANVIER.-- Habitation située dans la section rurale de Bonbon commune de Jérémie, bornée par Jourdain et Pailleasse.

JAQUIN.-- Habitation située dans la section rurale de Bas-Fond-Bleu, commune de Corail.

L'Etat y possède des terres inoccupées. Contenance indéterminée

JARABACOA.-- Petit village et commune de la province de la Véga, République Dominicaine. 2 500 habitants, à 550 mètres au dessus de la mer, dans le terrain circonscrit par la rivière Jமான qui se jette dans le Yague du Nord.

Est destiné par sa position géographique à être une des villes les plus industrieuses de la contrée, Fruits en abondance, Forêts de pins. Une route à travers la gorge de Pontezuela met en communication cette partie avec la vallée de Constance et la plaine d'Azua. Il y a de l'or dans le canton de Jarabacoa. A en croire tous les rapports c'est dans les hauteurs de Jarabacoa que le Cibao est le plus riche en argent.

JARDIN DU DIABLE (le) -- Voyez : Plate Forme.

JARDINEAU. -- Habitation située dans la commune de l'Anse d'Hainault.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JARDIN GRAND COCO. — Voyez : Petit Jardin Grand Coco.

JARDIN NOUVEAU. — Habitation située dans la section rurale de Desdunes, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers  
Contenance indéterminée.

JARE. — Habitation de la section rurale des Orangers, commune de Léogane

JARREAU. — Voyez : Acul Jarreau

JARROSSEY. — Habitation située dans la section rurale des Délices, commune de l'Arcahaïe.

En 1802, après la Crête-à-Pierrot, Lamartinière ayant battu pour les français les insurgés des mornes de l'Arcahaïe, établit un poste à Jarrossey. Après avoir donné l'ordre à ses soldats d'agir sévèrement contre ces brigands, il se retira à l'Arcahaïe. Il marcha contre Larose, le chef des révoltés, établi à Cortard, où il trouva la mort.

JASICA. — Voyez Yasica.

JASMIN. — Hatte située dans la section rurale de la Marre à Savon, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JASMIN. — Habitation inoccupée située dans la commune de la Plaine du Nord, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

JATABO. — Petite Rivière qui se jette dans la mer au delà de l'Ozama.

JAVIER. Terrain fertile, commune de Yamasa, province de Santo-Domingo, où l'on a trouvé de l'or le 7 Mars 1887.

JAYA. — Rivière de la République Dominicaine, se jette dans la Yuna près du village de Samana et Fundo.

JAYARE (le). — Rivière de la République Dominicaine, qui se jette dans la baie de Samana.

JAVILLOS. — Habitation située dans la commune d'Azua, où des conjurés devaient attendre le Président Heuraux pour l'assassiner en Octobre 1893. Cinq d'entre eux y furent passés par les armes.

JAVERJA. — Habitation de la section rurale de Fond Palmiste, commune de Torbeck.

JAYNA. — Petit village et commune de la province de Santo-Domingo, arrondissement de Saint Christophe, contient des mines d'argent.

JAYNA ( la ) Rivière de la République Dominicaine, qui arrose les villages de Saint Christophe, de Nisao et de Nisao, Arriba. On en retirait de l'or et de l'argent pour l'exploitation desquels les espagnols avaient établis les bourgs de Bonao et de Bonaventure. Ce fut dans le territoire de Bonaventure, sur la rivière de Jayna, à Santa Rosa, que l'on trouva le fameux grain d'or dont Oviedo parla, et qui pesait 3.600 gourdes piastres, sans compter plusieurs autres d'une grosseur remarquable. Cette précieuse pièce périt dans une tempête. Un lavage assez considérable a eu lieu ces temps derniers sur la rive droite de cette rivière et assez près de son embouchure, vers le gué de la Pared. Une société anglaise devait monter [ 1839 ) des machines dans la vallée de Jayna et devait commencer ses extractions et la trituration des quart à la fin de cette année, mais l'or n'y est pas assez abondant. Le projet fut abandonné. Sur la chaîne de montagne où naissent les 2 sources Anones et Caballo, lesquelles s'unissent à la Jayna à 1 mille anglaise de l'embouchure du Madrigal, existe la plus grande veine de quartz de l'île; elle a 6 à 10 mètres d'épaisseur. Sur le bord de la Jayna près de Buenaventura, sur l'habitation Gamboa et Guayabal se trouve une mine d'argent qu'on avait déjà exploitée. On cessa de creuser lorsque huit nègres périrent dans l'effondrement d'un puits. — Lorsqu'on traverse la rivière sur le Camino Real qui conduit à San Cristobal, on découvre près de l'habitation de Don Juan de Abedanos, à la droite du chemin, une colline toute nue qui contient de l'argent. L'or trouvé dans la Jayna contient :

Fer et d'autres impuretés .....	957.01
Or .....	38,49
Argent .....	4.50

La Jayna reçoit les eaux de Guaninitos, de la Mana, du Madrigal, de la Madina Susua, de la Cuaya et de la Daca, dans la province de Santo-Domingo. Le cours de la Jayna est d'environ 70 kilomètres. Son embouchure est à 20 kilomètres à l'Ouest de celle de l'Ozama. Sa source n'est pas très éloignée de celle de Rio-Viejo. Elle traverse un territoire riche et fertile et les villages d'Arbol Gordo, de Santa-Rosa et Bonaventure.

Une gorge joint la vallée de Jayna avec celle de Maimon. Le chemin passe par la savane de Laguneta qui offre une belle vue, au passage du chemin de Santo-Domingo à Bani, à  $\frac{1}{2}$  kilomètre en amont de l'embouchure de la Jayna, la rivière n'est plus guéable.

JAYNAMOSA. — Rivière tributaire de l'Ozama.

L'usine centrale de Jaynamosa est établie au poste cantonal de Pajarito, province de Santo-Domingo.

JEAN. — Voyez : Saint-Jean. - San Juan. - Trou Jean.

JEAN.— Habitation située dans la section rurale de la Bande du Nord commune du Cap-Haitien.

JEAN-ADAM. - Voyez : Ravine de Jean-Adam.

JEAN-ADAM.— Morne dépendant des Cahos, et qui finit en mourant le long de la rive droite de l'Artibonite.

JEAN-BAPTISTE.— Source qui prend naissance sur l'habitation Volant le Tort.

JEAN-BAPTISTE.— Voyez : Saint-Jean Baptiste.

JEAN-BERNARD.— Voyez : Tannerie.-- Carrefour Jean Bernard.

JEAN-CANARI.—Habitation située dans la section rurale de Desforges, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

JEAN-CHARLES.-- Habitation située dans la section rurale de la Petite-Rivière de Bayonnais, commune des Gonaves.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JEAN-CISEAUX.— A été érigé en poste militaire de l'arrondissement de Port-au Prince par l'arrêté du Président d'Haiti du 30 Mars 1875. Sa délimitation est celle-ci : à partir du portail de Léogane pour courir sur la ligne coté Ouest de la Poudrière non compris le cimetièrre de l'extérieur; delà au fort Mercredi y compris ce fort pour aboutir au Bassin Leclerc ; parcourir cette ligne en descendant, s'arrêter au pont de l'habitation Le Tort, sur la grande route en y comprenant Bizoton et le fort de ce nom, ensuite cotoyer le rivage pour arriver au point de départ, hors du Portail de Léogane, au pied du chemin qui conduit au fort Mercredi et à la Source Leclerc. Ecole rurale.

JEAN-CONGO.— Habitation située dans la commune de Corail. Il y a une rue de ce nom à Corail.

JEAN-ENARD,— Habitation située dans la 4e section rurale du Haut de Saint-Marc, commune de Saint-Marc.

JEAN-de-VERA.—Rivière qui se joint au Rio-Canas avant de se jeter dans l'Artibonite.

JEAN-FOUCHÉ.—Ravine située à Saint-Marc au Sud Ouest du Morne Diamant. Il y a un vieux four à chaux ( Voyez le plan de Saint-Marc )

JEAN HOSSÉ, ou JEAN JOSÉ. Habitation inoccupée si-



tuée dans la section rurale des Délices, commune de l'Archahaie, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée

JEAN KINA.— Habitation située dans la section rurale de l'Anse de Clerc, commune des Abricots.

JEANIN ou JANIN.— Habitation située dans la section rurale de Haut de Saint-Marc. Jeanin est renommée pour ses beaux arbres.

Le colon dont l'habitation porte le nom était un marquis de Carabas. Arrivé au début de la colonie, il obtint à titre de concession, des centaines de lieues de terrain. Il donna à ses enfants, mulâtres la partie nord de son habitation qui a été depuis divisée en une foule de parcelles. Le reste, comme bien de colon, a fait retour à l'Etat en 1804, à l'expulsion des français.

JEAN-HOÛL.— Habitation située dans la commune de Baradères.

JEAN-JACQUES.— Habitation située dans la section rurale du Morne-Brûlé, commune de Jacmel.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre inoccupés.

JEAN-JEAN.— Habitation située dans la section rurale de Petit-Boucan, commune de Léogane, en plaine. Bornée par Corail Dampuce, la Grande-Rivière de Momance, et l'habitation Tétard.

JEAN-JOSÉ.— Voyez : Jean Hossé.

JEAN-LE-BAS.— Rivière située dans la section rurale de la Crête-Brulée commune de Mirebalais.

Elle joint à celle de la Trombe à droite.

JEAN-LE-CAVALIER. Petite rivière affluent de la Nigua.

JEAN-LINGUE.— Habitation située dans la section rurale de la Marre à Savon, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par des fermiers.

JEAN LOUIS COSSIER.— Habitation située dans la section rurale de Mapou, commune de Plaisance.

JEAN-MANUEL DE VUELTO.— Rivière tributaire de Maimon, laquelle se jette dans la Yuna.

JEAN MONDONGUE.— Habitation située dans la section rurale de Moreau, commune de Torbeck.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JEAN-MONDONGUE.— Habitation située dans la section rurale de l'Abeille, commune de Torbeck.

Celle-ci et la précédente sont une même propriété.

JEAN-MORIN.— Habitation située dans la section rurale de Latrouble, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers

JEANNE-CONGO.— Habitation située dans la section rurale des Palmes, commune de Saint-Louis du Sud.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JEANNET.— Habitation située dans la section rurale de Latrouble, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JEANNOT.—Voyez : Fond Jeannot.

JEAN OSSÉ.—Voyez : Jean Hossé. Jean José.

JEAN PIERRE.—Nom d'une rue à Port-de-Paix dans laquelle l'Etat possède des emplacements occupés par des fermiers.

JEAN-RADA.— Voyez : Magnan Jean Rada.

JEAN RABEL.— Commune de 5e classe de l'arrondissement du Môle St Nicolas. Contient 7 sections rurales qui sont :

- la 1ère des Moustiques
- la 2e. de Guinaudée
- la 3e. de Port à Piment
- la 4e. de la Montagne
- la 5e de la Montagne Canne
- la 6e de Pruniers
- la 7e de Diondion

relevait de l'arrondissement de Port-de-Paix par la loi du 17 Octobre 1821. 10.000 habitants. Les habitants s'appellent les Rabeliens. Il y a en moyenne par an 150 naissances, 80 décès et 40 mariages.

Jean-Rabel produit en moyenne par an

- 350.000 livres de café
- 2.500.000 livres de campèche
- 10.000 livres de coton

du beau bois de construction et d'ébénisterie, du sel, de la cire, écailles, du miel, pistaches, cuirs et peaux, oranges délicieuses, des bestiaux. Débouchés : Gonaives et Port de Paix par mer.

En 1839 la commune produisait 2,303 sacs de café pesant 271, 429 livres; 30 000 livres campèche; 112 billes acajou (5532 pieds); 2 sacs pistache; 277 cuirs de bœuf; 306 peaux

de cabrit; 2 livres écailles. Il y avait 363 habitations en bon état, 45 en mauvais état, 81 hattes en bon état, 3 en mauvais état. Total 492 propriétés rurales.

La rivière de Jean Rabel est sans importance.

Le village, situé au milieu d'une vallée fertile, sur la rive gauche de la rivière qui déborde parfois et qui se jette dans l'Anse de Jean-Rabel, a dû son existence à son église qui était bâtie avant 1743. Il est placé à une forte lieue de son embarcadère, situé lui même à l'embouchure. Autrefois, la commune produisait un indigo d'une qualité supérieure. Les salines naturelles du Grand et du Petit Port à l'Eau produisant au printemps du sel très blanc et d'une cristallisation régulière.

Cristal de roche, cuivre, mines d'aimant, antimoine, sel, gemme, pierres de taille, éponges, cactus, opuntia, (raquettes) ébène, gaiac, gris-gris, abeilles. Sources d'eaux minérales ferrugineuses et salées, dont l'amertume annonce la présence du sel gemme, découvertes à la rivière Colas sur l'habitation Sel.

Les navires se jettent quelquefois sur la côte de Jean-Rabel dont le port n'est pas ouvert au commerce étranger.

Le Conseil communal ne s'administre pas sans le secours de l'Etat.

Le Tribunal de Paix relève de la juridiction du Tribunal Civil de Port de Paix.

La garnison de la commune se compose d'une compagnie de gendarmerie, d'une de police administrative, d'une d'artillerie du Môle St Nicolas, de la garde nationale à pied et à cheval.

La loi du 20 Novembre 1821 fixa la distance précise de cette commune à la capitale à 59 lieues.

La poste arrive du Limbé à Jean-Rabel le lundi et repart dans la même journée.

Fête patronale : la St. Jean, le 24 Juin. En 1892, l'Etat donna G. 500 pour réparer l'Eglise.

L'Etat possède dans ce village 15 emplacements Grande rue, 3 Petite rue, 26 rue St Jean Baptiste, 10 même rue dans le nouveau tracé, 8 rue St Pierre, 4 rue du Sacré-Cœur 4 rue Larrieux, 4 dans l'embarcadère, tous occupés par des fermiers.

La pointe de Jean-Rabel est à 19° 55' 10" de latitude N. et à 75° 37' 52" de longitude O.

Histoire.—A la fin de 1793, Jean Delaire, homme de couleur, livra le bourg de Jean-Rabel aux Espagnols; mais les

Anglais y vinrent avec des forces supérieures, et les espagnols leur cédèrent la place.

Le 24 juillet 1799, tandis que l'armée de Toussaint Louverture était occupée à combattre Rigaud au Grand-Goâve, au commencement de la guerre civile, Etienne Colard, natif de Jean-Rabel, lieutenant colonel de la 9e coloniale en garnison à Port-de-Paix, secondé par L. Bellegarde, souleva les cultivateurs de Jean-Rabel en faveur de Rigaud, et vint assiéger le Môle. Maurepas résista aux efforts incessants des insurgés. Moïse les chassa de Port-de-Paix dont il fit lever le siège. Golart se retrancha à Jean-Rabel. Moïse l'y poursuivit et lui enleva Jean-Rabel. Golart se retira dans des montagnes rocailleuses et inaccessibles d'où il ne sortit qu'en 1802, à l'arrivée de l'expédition Leclerc, après avoir soutenu toutefois, pendant trois ans, tous les efforts des troupes de Toussaint-Louverture.

En février 1802, à l'arrivée de l'expédition Leclerc, les habitants de Jean-Rabel envoyèrent une pétition au Port-de-Paix, offrant aux français de se soumettre à eux. Le général Humbert accueillit la pétition, et fit embarquer sur la frégate la *Furieuse* 100 hommes d'artillerie de marine pour Jean-Rabel.

A 2 lieues de Jean-Rabel, s'élevait sur le rivage de la mer un fort de gazon qu'occupait le sous lieutenant Alain. Dès que la *Furieuse* se présenta en vue de la fortification, les habitants du village, connaissant les sentiments d'Alain qui n'eût jamais livré la redoute, envoyèrent pour le remplacer le capitaine Louis Etienne Golart, l'ennemi implacable de Toussaint Louverture et Maurepas. Golart se rendit au fort du Rivage qu'il trouva occupé par les cent hommes de l'artillerie de marine. Ceux ci furent conduits à Jean Rabel.

Lubin Golart, le frère d'Etienne, marcha vivement contre Maurepas, à Port-de-Paix, déclarant qu'il voulait avoir la gloire de l'arrêter lui-même, et la satisfaction de l'écorcher vif. Maurepas, averti de son projet par Alain qui s'était réfugié auprès de lui, et se voyant cerné de toutes parts, fit sa soumission au général Debelle à Port-de-Paix.

Lubin Golart, arrivé sur l'habitation Lacorne Guédou, apprit la soumission de son ennemi. Il entra dans une violente colère en disant qu'il avait perdu le fruit de la rapidité de sa course.

En Mai 1807, Jean-Rabel répondit au mouvement insurrectionnel inauguré à Port-de-Paix par le colonel Jean-Louis Rebecca contre Christophe, en faveur de la République de Pétion.

Poursuivi par la flotte de Christophe, Derenoncourt fit

sauter dans la rade de Jean-Rabel le navire de guerre de Pé-tion la *Constitution* le 2 février 1808.

Le 8 Juillet de la même année, la flotte de Christophe canonna Jean-Rabel qui la repoussa.

En Mai 1865, Jean-Rabel qui avait embrassé l'insurrection de Salnave, se soumit au gouvernement du Président Geffrad. Le général Guillët y prit position. Le 2 Octobre 1888, le *Mancel* navire du service du gouvernement du général Légitime poursuivit un canot devant Jean-Rabel et le prit. A cette vue, le fort de Jean-Rabel tira sur le *Mancel* un coup de canon auquel le Tou ssaint Louverture répondit.

JEAN-RABEL.— La rivière est un danger perpétuel pour la population. A chaque crue des eaux elle occasionne des pertes considérables en enlevant des maisons, des animaux et des hommes. Il est à prévoir qu'une catastrophe enlèvera un jour ce bourg. Dans la séance de la Chambre du 1er Septembre 1893, le Député S. Célestin ainé proposa de voter \$ 10.000 pour son endiguement.

La route de Jean-Rabel à Port-à-l'Ecu, est magnifique. Toute la plaine, assez bien cultivée, est riche en bois de construction de toutes sortes.

Le quartier de Port-à-l'Ecu dépend de Jean-Rabel.

Dans la commune de Jean Rabel, il y a une importante mine de cuivre, à l'endroit nommé Vert de Gris.

Le Gouvernement du Président Dartiguenave a donné autorisation à Athanase Laforest de prospecter dans la commune de Jean Rabel pour la découverte des mines d'or d'argent, de fer et de cuivre, pendant une année à échoir le 22 Novembre 1918.

Jean Rabel.—	Recettes communales
1921-22	2,434.25 gourdes
1922-23	3,140.39
1923-24	3,575.30
1924-25	4,014.66

JEAN RABEL.— Nom d'une rue au Môle St Nicolas dans laquelle l'Etat possède 4 emplacements occupés par des fermiers. C'est aussi le nom du Portail de la ville du Môle St. Nicolas. Il est situé à 8 lieues du village de Jn.Rabel.

Ce portail est un rempart en mur sec construit par les Anglais, lors de leur occupation du Môle.

JEARNAC.— Habitation située dans la section rurale de Fonfréole, commune des Cayes.

L'Etat y possède 2 carreaux et demi de terre occupés par des fermiers.

JEANTON.— Voyez Gorge Jeanton.

JEANTOT.— Habitation située dans la section rurale du Haut du Cap, commune du Cap Haitien.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

En 1803, le poste Jeantot protégeait, du côté Ouest dans la montagne, le blockhaus de Bréda, sur la route du Limbé au Cap.

En partant de Jeantot, on peut facilement éviter les forts Bréda, Pierre Michel, Charrier, Vertières qui bordent le chemin et tomber à l'improviste sur le fort Bélair et la ville du Cap.

Ce poste a été enlevé, en février 1803, par le général Romain sur les français.

JEAN ZAMOR.— Habitation située dans la section rurale de la Petite Baie du Mesle, commune de St. Louis du Nord.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JENJEN (la).— Petite rivière de la République Dominicaine qui se jette dans le Cevico, dans la province de la Véga.

JENJITRE.— Petite rivière tributaire à gauche du Nisao.

JERAND.— Habitation située dans la commune de Dessalines.

JÉRÉMIE.— Commune de 2e classe, chef lieu de l'arrondissement militaire de la Grand'Anse. Contient 14 sections rurales qui sont :

la 1ère des Roseaux (attribué à la commune des Roseaux)

Arrêté du 7 juin 1910 (Moniteur du 8 juin)

la 2e de Fond Cochon

la 3e de Grand Vincent

la 4e de la Basse Voldrogue

la 5e de la Haute Voldrogue

la 6e de la Basse Guinaudée

la 7e de la Haute Guinaudée

la 8e de la Ravine à Charles

la 9e des Iles Blanches

la 10e de la Haute Gde. Riv.

la 11e de la Basse Gde. Riv.

la 12e de Fond Rouge

la 13e du Bas Fond Rouge

la 14e de Bonbon

Les postes militaires de l'arrondissement, situés dans la commune sont : les Roseaux créé commune dans la section rurale du même nom ; l'Anse-à-Cochon, dans le Fond-Cochon ; le Bonbon ou Trou-Bonbon, dans la section du même nom.

15.000 habitants. Les habitants s'appellent Jérémien. Il y a en moyenne par an 1600 naissances, 150 décès et 200 mariages. On y compte 150 protestants. La ville elle même ne contient que 5.000 âmes, non compris la population flottante des jours de marché. En 1890 il y a eu 205 enfants légitimes — 1540 naturels, 116 morts, 165 mariages. Les campagnards sont propres, aisés ; ils se marient, beaucoup.

Les jérémiens sont renommés pour leur hospitalité.

Joyeuse Jérémie,  
O ma brune chérie,  
Puisses tu toujours rajeunir  
Tes attraits et ta grâce,  
A l'étranger qui passe  
Parlent souvent de revenir

( DUCAS HIPPOLYTE ]

Le premier établissement de cette ville se trouvait entre les rivières de la Voldrogue et la Grande-Rivière. On nomme encore ce lieu le Vieux-Bourg.

La ville actuelle fut tracée en 1756 ; les ouragans de 1772 1775 1781 y firent de grands dégâts, c'était auparavant le Trou Jérémie, du nom d'un pêcheur qui l'habitait.

Elle est située à la chûte d'une montagne, couverte de villas dans une position agréable par son élévation, en face de l'île la Cayemite. Son aspect est à 40 lieues de la Jamaïque, en état de prendre considérablement d'extension, à l'ouverture du Canal de Panama, grandiose et pittoresque. Belles maisons de ville et de campagne. Derrière elle se dresse comme un rempart un morne surmonté de deux blockhaus construits par Salnave, et restaurés par Salomon en 1883, et par le fort Thélénaque, auxquels elle appuie sa tête, tandis que ses pieds trempent dans la mer. L'air y est pur et sain, et la température très douce. Il y tombe par an 2436 millimètres de pluie. Jérémie est divisée en Haute et Basse ville : la première a la forme d'un rectangle, dont le côté Nord est appelé " Côte de Fer " et la côte Sud la " Pointe ", et la Basse ville, toute commerçante, suit la forme de l'Anse où se trouve le port.

La baie, très orageuse, s'étend entre la pointe de Jérémie et

la Grande Anse. Le port ouvert depuis 1807 au commerce étranger, n'offre aucun abri contre les vents du Nord qui règnent une grande partie de l'année sur les côtes de la Grande Anse. Les vents dominant le jour sont les N. N. E. pendant la nuit ils viennent du S. et du S. E. Pendant l'hivernage, de fréquents raz de marée viennent s'ajouter aux dangers que courent les navires, en les détruisant et en les jetant à la côte. Les steamers sont obligés de rester constamment sous pression de peur d'être surpris par ces raz de marée. Les voiliers se dépêchent de débarquer et de prendre leur charge ment afin de s'en aller le plus vite possible

Du vent du nord l'impétueuse haleine  
Avec amour caresse tes cheveux.

DUCAS HYPOLITE

Le port est garni au Nord Est d'une ceinture d'écueils où le flot n'est qu'un inextricable réseau de tourbillons écumeux. Le Wharf, très haut est toujours bien entretenu.

Les femmes de Jérémie ont la réputation d'être les plus jolies de l'île. Beaucoup le sont.

De Septembre à Février un brouillard monte de la rivière le matin, laisse flotter pendant des heures son panache blanc qui se déploie lentement vers les régions éthérées où il va se condenser. A ces moments on ne peut pas bien distinguer la rade et ses mouvements maritimes. C'est cette douce rosée sans doute, qui mieux que toutes les poudres de riz conserve ainsi le teint frais des belles jérémiennes. Sur la place d'armes se trouvent une fontaine et l'autel de la Patrie ombragé du Palmier de la Liberté, les bureaux publics, l'Eglise.

Les campagnes les plus visitées sont Bordes, la Digue, la Passe, Buvette, Kanon, etc.

Jérémie chef lieu de l'arrondissement financier de la Grande Anse et de Tiburon, reçoit en moyenne par an :

6.000.000 livres de *café* par terre  
2.500.000 livres des communes de la circonscription  
1.250.000 livres des arrondissements de Tiburon et des  
Coteaux.

2.500.000 livres de *campêche* par terre  
3.000.000 livres des communes de la circonscription  
1.500.000 livres des autres arrondissements  
1.500.000 livres de *cacao* par terre  
700.000 livres des communes de la circonscription  
250.000 livres des autres arrondissements  
25.000 livres de *coton* par terre

Produit d'excellent tabac, chocolaterie mécanique. Tafia, Arrow-root.



Les chapelles de Cases-Tâches, Haute Guinaudée, Débat, Fond-Cochons, Roseaux, Hausse et Basse-Ravine à Chartes, Latibolière, Basse Guinaudée, Basse Voldrogue, Grand-Vincent, Trou-Bonbon, Fond-Rouge relèvent de la paroisse de Jérémie.

Jérémie a vu naître Valmé Lizaire, J. Labonté, Welson Woel, Linstant Pradine, Omer Merceron, F. D. Légitime, Callisthène Fouchard, Eugène Margron, Numa Laraque, Charles Roland, Constantin Antoine Sansaricq, Dr. Arthur Lescouflair, Gustave Vigoureux, Etzer Vilaire, Edmond Lafortest, Mgr. Joseph Tircis Beauger, S. Rouzier, Timothée Paret.

Jérémie est assise au pied des mornes de *Bordes* (N. W.) et de *Caracoli* (S.W.). Ces deux mornes font partie du Bas Fond Rouge, 13<sup>e</sup>. section rurale de la commune, et sont les rampes orientales de la montagne des *Castaches*, laquelle est un important contrefort occidental de l'imposante chaîne de la *Hotte*.

A l'Est se forme le port en un demi-cercle très long et s'étendant des rochers bruns, disjoints et effrités de la *Pointe* jusqu'au morne *Chateau*; mais la rade, d'ailleurs foraine, occupe seulement pour le sûr mouillage des bateaux, le centre ou plus précisément le côté Nord de ce demi-cercle, où se trouve un fond assez appréciable. L'embouchure de la *Grande Rivière* de la *Grand'Anse*, située entre le morne *Château* et le morne *Omer* est à 1800 pieds de l'extrémité de la Basse-Ville connue sous le nom pas trop bien justifié de *Poussière*, car *Sable* conviendrait mieux.

Cette rivière est la troisième d'Haïti, après l'Artibonite et les Trois Rivières, à Port-de-Paix. Elle prend sa source dans les montagnes de la *Cahouane*, à la limite de la 4<sup>e</sup> section rurale de Dame-Marie, à l'endroit dit les *Mamelles*, par rapport aux grosses pierres qui s'y trouvent et dont deux, notamment, sources de cette rivière, ont la forme des pis de vache. De là jusqu'à la mer, cet important cours d'eau parcourt 30 bonnes lieues et mesure dans sa plus grande largeur au Bac, où est jeté le pont métallique, plus de 225 pieds.

De loin, après avoir doublé les *Cayemittes*, le morne *Constant*, remarquable par sa constitution crayeuse, une craie très blanche, apparaît saillant à la vue du voyageur qui semble y voir la ville même de Jérémie.

La mer en rouge la base jusqu'à une distance de 1200 pieds jusqu'à n'y laisser, à certains endroits, que 4 pieds de passage.

Vue de la mer, la ville de Jérémie présente l'aspect d'un amphithéâtre aux maisons superposées.

Un plateau allongé du Nord au Sud, constitue la Haute ville, où se trouvent la Place-d'armes, l'Hôtel de l'arrondissement, les bureaux de Place, de Polices administrative et communale, le Marché, la Boucherie, la Fontaine monumentale, le Cimetière, le Jubilé, les tribunaux civils, de Paix et de Commerce, le greffe, la Priscn, la Loge la "Réunion" des Cœurs No 3, l'Hospice. Cette partie de la ville en est la plus saine, parce que la plus aérée. Le Trou Bœuf, où l'on abat les boeufs, et la Pointe, y sont deux bains de mer estimés. L'avenue de la Source est appelée à un grand avenir; elle s'alimente des eaux de la source de Bordes.

La Basse-Ville où fleurit le commerce, n'est formée que de la Grand'rue, étroite mais longue et des rues des Philanthropes et des Philosophes, constituant à elles deux le *Fond Augustin*, On y voit la Douane et l'Administration, la Chapelle protestante, le Palais National. Sur les 17 rues de la ville, 11 sont bien macadamisées, à dos d'âne, avec des caniveaux; après une averse, on y peut aisément circuler.

Le service hydraulique administré par la commune, est le mieux fait du pays.

Jérémie est favorisée par de pittoresques promenades, à travers les campagnes de plaisance qui l'entourent, telles que Buvette, la Digue, le Bac, Bordes, la Source, la Pointe

#### ADIEUX A JEREMIE

.....

O ville ! à ton aspect j'oubliai les attraits  
 De notre capitale,  
 Tu me parus la sœur adorée à jamais  
 De ma ville natale.

J'aime le bruit plaintif de tes vagues d'argent,  
 De tes flots en démente,  
 Qui chantent l'hymne ardent, harmonieux, changeant,  
 De l'Océan immense.

Lorsque le crépuscule au pinceau si charmant  
 Dore la plaine grise.  
 J'aime à me promener sur la *Pointe*, humant  
 Ta fraîche et douce brise.

J'aime quand au matin, les monts vont s'embraser,  
 Ta rivière limpide  
 Que l'oiseau de tes bois vient quelquefois raser  
 De son aile rapide.

J'aime —et j'en garderai l'éternel souvenir—  
 Tes âmes sympathiques  
 Disant à ceux qui vont : " Tachez de revenir, "  
 Comme en ces temps antiques,

Auxquels j'aime à rêver, quand je lis les récits  
 Tout remplis de merveilles  
 Du magique Orient, qui bannit les soucis  
 Et les cuisantes veilles.  
 Je veux chanter un jour tes jeunes combattants,  
 Ces héros de notre âge,  
 Qui luttèrent pour toi, Jérémie, en ces temps  
 D'épouvante et de rage.  
 Je dirai les horreurs— éternelles aux coeurs —  
 De la guerre civile;  
 Comment tes jeunes gens furent cent fois vainqueurs  
 En défendant leur ville.  
 Je dirai... mais ma muse ouvre ses ailes d'or,  
 Loin de la rive amie;  
 Elle va donc, avant de prendre son essor,  
 Saluer Jérémie !

„\*  
\*

Adieu, belle cité, séjour délicieux,  
 Vagues tumultueuses,  
 Fleuve aux flots transparents, réfléchissant les cieux,  
 Plaines majestueuses !  
 Bois, campagnes, et vous, femmes aux traits charmants,  
 Adieu ! Puisse ma lyre  
 Longtemps vous répéter mes ravissants moments,  
 Et mon chaste délire !

\*\*

Puissiez-vous, habitants de la belle cité,  
 —Quand le temps inflexible  
 Aura blanchi mon front, quelques jours abrité  
 Sous votre toit paisible,—  
 Puissiez-vous murmurer, à vos enfants joyeux,  
 Mon hymne à Jérémie,  
 Et dire, en les voyant interroger des yeux :  
 “ C'était une âme amie !”  
 Pour moi, dans quelques lieux où me pousse le sort,  
 Cette parole émue  
 M'arrivera ! Plus tard, vienne la froide mort,  
 —Dans ma tombe inconnue,  
 Je l'emporterai fier, et, du séjour des dieux,  
 Des accords pleins de flamme  
 T'apporteront mes vers, doux et mélodieux,  
 Derniers mots de mon âme.

Au pied de la colline, elle est comme endormie  
 Très gracieusement, ma chère Jérémie.  
 Et je veux la chanter, cette fière citée,  
 Ce lieu que je chéris, doux coin qui m'a vu naître.

TIMOTHEE PARET.

Le ciel d'opale est nuancé de refiets roses ...  
 Nonchalamment assise au pied du morne bleu,  
 Et comme en pâmoison sous l'atmosphère en feu,  
 Ma ville s'irradie en la splendeur des choses

Haiti Littéraire et Sociale du 5 Mars 1907

Jérémie est réputée pour la grande variété de ses mangots dont les plus renommés sont : le Ile ou Igue, la Saraphine, le Zabricot, les cacornes franc et tourné (Number Elesen) la Cannelle, le Monbin, le cendre ( Black Mango ) le Campire, le Mango Soupe, que l'on mange à la cuillère, le Mango Cheval. Il n'y a pas moins de 22 sortes. Celle dénommée à Port-au-Prince, Mango Jérémie, dont on nourrit les porcs de la Grand'Anse, parceque ce fruit est presque toujours piqué de vers, est généralement dédaignée des habitants. Mais l'arbre devenu très-vieux, produit de bons fruits : le mango à peau noire, à la pulpe juteuse, sucrée, rouge et au noyau plat.

Ignames de France, blanche, anglaise (jaune) . Couche-couche. Miel excellent. Beurre frais et petits fromages à la crème, Sirop supérieur de petit moulin.

— Le 22 Septembre 1908, Jérémie répondit au mouvement insurrectionnel des Cayes contre le Président Nord Alexis. Le Croyant, navire de guerre du gouvernement avait débarqué ses armes et s'était échoué. Le Ministre de l'Intérieur Villehardouin Leconte se sauva dans un canot à voile et attérit à Corail, où le général Duperré Sylvain le fit emmener à Port-au-Prince le 27 Septembre après 5 jours de dangers de toutes sortes.

L'Abbé Beaugé un des rares Haïtiens qui ont embrassé la carrière ecclésiastique et qui a refusé l'honneur d'être nommé Evêque des Gonaives en 1893, est un enfant de Jérémie.

Dans une poésie intitulée *Ma ville*, le poète Timothée Paret chante les beautés de Jérémie dans des strophes superbes.

Jérémie.	Recettes communales;
1921 — 22	28.568,53 gourdes
1922 — 23	29.054,62 “
1923 — 24	33.883,24 “
1924 — 25	38.213,89 “

— On construisit un phare à la Pointe. L'inauguration eut lieu le 21 Février 1915.

En 1925 sous le Président Borno l'école des Frères fut construite.

L'Eglise fut incendiée le 16 Aout 1750,

— Le pont du Bac fut construit par l'ingénieur Doret. Le dimanche 11 Aout 1903, il fut inauguré.

Lycée Nord Alexis fondé en 1905.

JEREMIE fut bombardé, le 5 octobre 1869, par Sahnave, en même temps attaqué par terre par les Piquets, sans succès.

Jérémie prit les armes contre Antoine Simon le 23 Juillet 1911.

Le Tribunal de Commerce a été créé par la loi du 9 Octobre 1830.

Le Tribunal Civil comprend dans sa juridiction les tribunaux de paix des arrondissements de la Grand'Anse et de Tiburon. En 1887, il a rendu 87 jugements, dont 45 au civil, 28 au correctionnel, et 14 au criminel.

Le Tribunal de Paix en a rendu 247.

Les belles rivières des Roseaux, de la Voldrogue, de la Guinaudée et la Grande Rivière qui arrosent la commune se jettent dans la Grand'Anse. Cette dernière, l'une des plus considérables du pays, à son embouchure au Sud à 900 toises de la ville, un bac la traverse, elle a environ 78 kilomètres de cours, à partir des montagnes de la Cahouane, qui font partie de la chaîne de la Hotte, où elle prend sa source : une infinité de ruisseaux et d'autres rivières grossissent ses eaux (voyez : Grande Rivière). Le gouvernement se propose d'y construire un pont en fer ayant 30 mètres de longueur. Rien n'est plus pittoresque que la vue du canton de la Grande Rivière, prise soit de l'habitation Breteuil, soit du fort Marfranc. Les grottes, les cavernes, la carrière de Reverdi, les entonnoirs, les masses montueuses couvertes d'une végétation épaisse, que l'on trouve dans cette commune, tout annonce que de grands phénomènes y ont eut lieu.

La plus importante de ces grottes est celle connue sous le nom de Voute Lafortest du nom de l'habitation où elle se trouve. Enclavée dans un ravin couvert de feuillage et de lianes, elle ne peut être vue que de loin. Son orifice très large et très élevé semble être supporté par des colonnes et des cintres de grosses plantes ligneuses: l'intérieur est ténébreux

et vous pénètre d'une humidité insupportable. En y faisant une centaine de pas, dernière limite où l'on peut péniblement voir, la voûte s'élève en arcades à 45 pieds de hauteur. L'eau qui suinte à travers le plafond forme des stalactites et des stalamites affectant les formes les plus bizarres. Un ruisseau y fait entendre son mystérieux murmure. Les campagnards y attachent des idées superstitieuses. C'est là que les papas lois vont prendre leurs points. La voûte contient du guano.

C'est au fort Marfranc qu'a été enterré, en 1806, un des signataires de l'Acte de l'Indépendance, Laurent Férou, le vainqueur de Garata, né sur l'habitation Pinet, aux Coteaux.

La limite qui sépare Corail de Jérémie est au morne du Père Laponce.

L'Etat possède en cette ville 14 emplacements occupés par des fermiers dans les rues de la Liberté, du Commerce, de l'Égalité, de la Fraternité, du Quai, du Triomphe, de l'Union, du Philosophe. Dans la banlieue les habitations Brouette 9 carreaux de terre, Sicard  $\frac{1}{2}$  carreau, Bergnier 1 carreau. Cent carreaux de terre entre les habitations Viard, Charamel, Raynal-Moulin, et la Rivière ont été mis en vente par la loi du 10 Mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

L'Église, actuellement en reconstruction, sera l'une des plus belles de la République. Elle est sous le vocable de St. Louis, dont la fête est le 25 Août. Sous le Gouvernement du général Boisrond Canal les Chambres ont voté G.30.000 pour sa reconstruction. De la place d'armes on contemple l'édifice dont la façade munie de robustes contreforts, s'ouvre par 3 portes correspondant aux nefs intérieures; au dessous de la tour rayonne une superbe rosace destinée à recevoir une verrière. A l'intérieur, la nef principale est munie de splendides pilastres avec chapiteaux ornementés.

La fontaine de la place d'armes a été érigée en 1861 : l'eau est prise à la source Clément à peu de distance dans les hauteurs de l'habitation Bordes.

Sur la place d'armes, auprès de l'autel de la Patrie, on remarque deux tombes. L'une est celle de Blanchet Jeune, de son vivant Président d'une Assemblée Constituante; la seconde, celle de Mr. Honoré Féry qui fut commandant de place.

On remarque sur le bord de la mer vers la Pointe la loge maçonnique : la Réunion des Cœurs No 3, relevant du Grand Orient d'Haiti. La Pointe de Jérémie, où se trouve un fort est situé à 18° 40' de latitude N. et à 76° 33' 48" de longitude O. du méridien de Paris.

La poste arrive de Port-au Prince le Mardi matin, venant de Corail, continue pour les Abricots, l'Anse d'Hainault par un courrier spécial, et repart à midi. Une ligne télégraphique terrestre en construction doit bientôt relier Jérémie à la station télégraphique du câble sous-marin du Môle Saint-Nicolas, et avec le Cap-Haitien, Gonaïves, Saint-Marc, Jacmel, Aquin, les Cayes et la frontière Dominicaine. Elle doit commencer à fonctionner le 1er Mai 1889.

La loi du 25 Avril 1817 et celle du 20 Novembre 1821 fixent la distance légale de cette commune à la Capitale à 60 lieues. Il y a 7 lieues 1/2 des Abricots.

Jérémie a vu naître en 1762 le général Alexandre Davy Dumas, surnommé l'Horatius Coelès du Tyrol, le père d'Alexandre Dumas, l'inépuisable romancier, le grand père d'Alexandre Dumas, l'académicien, le puissant dramaturge. Il naquit à la Guinaudée, le citoyen Dasny Labonté est né aussi à Jérémie.

Le général Alibé Féry, de retour d'un voyage de Port-au-Prince, s'écria à la vue de son pays natal :

Des plus doux transports animé.  
Je revois l'humble Jérémie  
Mes bons parents, ma tendre amie  
Et tous ceux dont je suis aimé

Mr. Etzer Vilaire fit, le 5 Avril 1907, une causerie au Lycée Nord Alexis à l'occasion du 2e anniversaire de son inauguration sur le *Vieux Jérémie* (Haiti Littéraire et Sociale du 20 Juin 1907)

*Histoire.* — Le 1er citoyen qui ait représenté la commune à la première Chambre des communes en 1817 fut Laraque Aîné qui la présida.

En 1793, Jérémie méconnaissait l'autorité des commissaires civils. Ceux-ci confièrent au général Rigaud le soin de réduire la ville. Pinchinat, Albert et Delestang l'accompagnèrent.

Le 19 Septembre 1793, les anglais appelés par les colons, débarquèrent à Jérémie, et y rétablirent l'esclavage.

En Août 1798, le général Rigaud, après plusieurs combats, arriva sous les murs de Jérémie qu'il bloqua étroitement. Les anglais refusèrent de traiter de la reddition avec un général, ennemi implacable du Gouvernement Britannique, et l'évacuèrent le 22. Ils appareillèrent pour le Môle St. Nicolas qui devint le seul point où flottât le pavillon anglais. Le colonel Dartiguenave prit possession de Jérémie.

Après son entrée aux Cayes, en Juillet 1800, et le départ

de Rigaud, Toussaint ordonna à Dessalines de se rendre avec l'armée à Jérémie. Cette ville était commandée par un vieillard, homme de couleur, nommé Gaspard. Dès que les colons apprirent que Dessalines approchait de leur ville, ils vinrent au devant de lui vers le bac. Dessalines leur ordonna de se disperser. Il entra dans la ville à la tête de son armée. Il régna aussitôt une consternation générale. Le lendemain commencèrent les exécutions des Rigaudins. Chaque après-midi, Dessalines faisait réunir un grand nombre de citoyens dénoncés comme tels par les colons, sur la plage près du fort de la Pointe : après une seule décharge de fusil, on tuait à coups de baionnettes ceux qui n'avaient pas été atteints, ou qui, blessés seulement, respiraient encore. Dessalines se baigna dans le sang. Il laissa Dommage à la tête de l'arrondissement de la Grand'Anse et se rendit à Léogane.

En 1802, à l'arrivée de l'expédition Leclerc, Dommage ordonna de brûler la ville et d'arrêter les blancs. Il fut contraint de renoncer à son projet de massacre et d'incendie et se soumit bientôt. Dommage a été fusillé au Cap à la Fossette le propre jour de la mort de Leclerc, le 3 Novembre 1802.

En 1803, lors de l'insurrection générale contre les français, les insurgés de Jérémie s'emparèrent du camp Ivonet. Le commandant de la ville, le colonel Berger, fit une sortie le 23 Juin et les chassa ; mais il fut tué d'un coup de sabre.

Au dessus de la haute ville est le Calvaire, où Darbois faisait jeter dans les flammes des prisonniers indigènes qu'on lui emmenait.

Le 4 Août 1803 Férou, à la tête des indépendants, entre à Jérémie.

En 1807, Jean-Baptiste Perrier, dit Goman, chef du 2e bataillon de la 19e demi-brigade, en garnison à l'Anse-d'Hainault, sous prétexte que son bataillon n'était ni habillé ni soldé, profitant de l'absence de la 18e demi-brigade de Jérémie, alors en garnison à Port-au-Prince, quitta, sans ordre supérieur, le lieu de son cantonnement pour venir avec ses soldats faire ses réclamations à Jérémie. Connaissant le caractère indocile et surtout les mauvais antécédents de ce chef, les Jérémieniens le reçurent à coups de canon. Battu, mitraillé et mécontent, Goman se jeta dans les bois de la Grand'Anse, où il devint chef d'une bande de brigands qui commirent les plus grandes déprédations dans les campagnes de Jérémie et dans les bourgs de la côte. Il avait pour lieutenants Jason Domingon, J. B. Lagarde, César Nouvelet, Say Désormeaux, Saint-Louis Botteaux, etc. Christophe nomma Goman comte de Jérémie. L'insurrection de Goman ne prit fin qu'en 1820, sous le commandement du général Bazalais



à qui le Président Boyer avait confié le commandement des arrondissements de Jérémie et de Tiburon. Le Président Boyer, en 1819, mit à prix la tête de Goman pour \$ 2.000 et celle de Saint-Louis Botteaux et de Say Désormeaux pour \$ 2.000 chacune.

Le 7 Mars 1812, Jérémie se détacha du gouvernement provincial du Sud, et se prononce en faveur de Pétion. Le colonel Pierre Henry, à la tête de la 18e donna le signal de la défection.

Jérémie était représentée à la Chambre des Communes en 1839 par le citoyen Lartigue, dont la belle conduite lui valut de la part de ses électeurs les honneurs d'un banquet patriotique auquel prirent part 121 citoyens et des dames de la ville. Lartigue fut exclus de la Chambre.

Les élections de Février 1842 le ramenèrent à la Chambre. Ces tiraillements valurent la chute du gouvernement du Président Boyer en 1843.

Le 14 Avril 1846, il fut livré à Déranton ( Voyez ce Mot) aux environs de cette ville un combat aux piquets qui furent défaits.

Pendant la révolution des cacos, en 1868-69 Jérémie a été le théâtre de graves évènements. Les Piquets cernèrent la ville, mais ils n'ont jamais pu y pénétrer malgré plusieurs bombardements, jusqu'au triomphe de la révolution. Brice s'y illustra par sa bravoure. Les deux chefs Piquets du Sud, les plus redoutables, Delgrace Jacquet et Siffra, ont été fusillés à Jérémie, en Mai 1870 : le premier avait été capturé dans les hauteurs de Baradères, et le second dans les morne de Corail.

Pendant l'insurrection de Boyer Bizelais à Miragoâne, en 1883, Jérémie se prononça contre le gouvernement du Président Salomon le 23 Mai. C. Kerlegrand, Sénateur, était le chef de l'insurrection. Après un blocus et un siège de 8 mois, Kerlegrand capitula, en Janvier 1884.

Incendies : le 16 Juillet 1876 ; en 1884 et 1885.

JÉROME. — Habitation située dans la section rurale de Foulon, commune de Sainte-Suzanne.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

JET-D'EAU. — Morne situé dans les hauteurs de Marigot Sur un plateau de ce morne, on trouve l'Etang Bossier d'où la rivière de Marigot ou de Fesle prend sa source.

JEUDI. — Voyez : Ilet Jeudi.

JEUDI. — Habitation située dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JEUNE.— Habitation située dans la section rurale de Bayaha, commune de Fort-Liberté.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JICHEREAU.— Habitation située dans la commune du Trou. Le 25 Octobre 1897, les cacos y firent leur apparition. Le général Ulysse Obas alla les attaquer.

JICACO.— Petite rivière de la République Dominicaine qui se jette dans l'Ozama à droite.

JICOME.— Petite rivière de la République Dominicaine qui se jette dans le Mao, province de Santiago.

Montagne dépendant du Cibao; elle est fermée par un morne qui part en s'abaissant du mont Gallo jusqu'à la pointe Lanza (1430 m.)

JIGUA (la).— Petite rivière de la République Dominicaine qui se jette dans l'Amina, (affluent du Grand Yaqui.)

JIGUERO (le). - Petite rivière de la République Dominicaine qui se jette dans le Camu. Montagne contrefort du Mont Tina et du Cibao central.

JIMANI.— Petit village dominicain, situé dans le territoire compris entre l'Etang Salé et l'Etang Saumâtre.

En 1821, la limite de l'arrondissement de Port-au-Prince venait au Sud de la source de Bocacachion par une ligne droite qui passait à Jimani, pour venir reconnaître la crête de la Selle.

Les pois rouges de Jimani sont renommés.

C'est par Jimani que passent les bois d'acajou des coupes du Limon, de Neybe et des autres points du littoral de l'Etang Salé, qui s'embarquent à Port au Prince.

JIMA.— Petite rivière qui se jette dans le Canné, lequel est tributaire de la Yuna.

JIMENOA.— Rivière de la République Dominicaine entre Pedro Ricard et la vallée de Constance, et dont les eaux circonscrivent le territoire du village de Jarabacoa, dans la province de la Vega. Ses rives sont marécageuses. Elle se jette dans le Yaqui du Nord au dessus de Jarabacoa. A cet endroit il existe un dépôt d'alun sur une colline. Les habitants de l'endroit ont l'habitude de ramasser de petites quantités pour les vendre à Santiago. Le professeur Gabb croit que ce sel n'y est pas abondant et qu'il provient de la décomposition des pyrites de fer. A l'Est de Jimenoa il n'y a pas de forêts depuis. Elle a un cours de 75 kilomètres. A

droite elle reçoit les eaux du Manabao, et à gauche du Bagnati.

JIYANA. — Rivière tributaire à droite de la Yayna. On y a trouvé de l'or.

JOA. — Rivière tributaire à gauche du Camu.

JOBA. — Ancienne section rurale de la commune de Macoris. En 1840 la chasse aux bêtes sauvages y avait diminué et la culture offrait une amélioration sensible.

JOBO. — Voyez Calaboro.

JOBLAIN. — Habitation située dans la section rurale de Citronniers-Marre-Rouge, commune du Môle St. Nicolas.

L'Etat y possède 27 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JOCA. — Nom que prend l'Artibonite, depuis sa source au mont Gallô (Cibao) jusqu'à Banica. Les eaux minérales appelées les Sources coulent à l'Ouest de la Joca.

JOCA. — Montagne dépendant du pic d'Yaqui à l'Ouest (2360 m.).

JOELLE. — Habitation située dans la 7<sup>e</sup> section rurale de la commune de Port Salut. Café, vivres, grains, campêche. 50 carreaux de terre.

JOFFROY. — Habitation située dans la commune de Des-salines. La rivière l'Estère est endiguée à la hauteur de cette habitation.

JOFOURNEAU. — Habitation située dans la 4<sup>e</sup> section rurale du Bas Gris-Gris, commune de Bainet.

JOINARIA. — Première section rurale de la commune de Hinche, arrondissement de Hinche. Ecole rurale. Elle a été subdivisée en 1875, en donnant naissance à la section de Mamon. Elle est limitrophe des communes de Marchand, de la Petite Rivière de l'Artibonite, de Mirebalais et de Maïssade.

JOINOUSSE. — Habitation située dans la 11<sup>e</sup> section rurale des Cayes.

JOLIE. — Voyez Passe Jolie. Bois Joli.

JOLICOEUR. — Nom d'une rue à Gros Morne, dans laquelle l'Etat possède un emplacement occupé par un fermier.

JOLI-TROU [ le ]. — Septième section rurale de la commune de la Grande-Rivière du Nord. Ecole rurale. Est une gorge qui joint le Dondon à la vallée de la Grande-Rivière du Nord. Il y a les habitations Lafargue, Martin-Chirurgien, etc.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Duverny 3 carreaux de terre, Poux, grande place 5, Rabande 5, Lavite 24, Vocel 34, Grien 5, Clémenceau

3, la Hatte 2, Cadouche 3, Rateau 5, Labbéon 3, Sabourin  $\frac{1}{3}$ . Doisy 5, Deschamps 10 $\frac{1}{2}$ . La ravine du Joli Trou est un des tributaires de la grande Rivière du Nord ; elle vient de la Montagne Noire.

Dorvil Théodore qui avait pris les armes le 4 Juillet 1878 à la Grande-Rivière, et sa bande, furent traqués au Joli-Trou. En 1839 il y avait 219 habitations bien cultivées. 34 affermées, 1 mal cultivée. Total 254. Mine de cuivre.

JOLLY. — Habitation sucrière de la Plaine du-Cul-de-Sac appartenant aux héritiers Normil Sambour.

JOLLY.—Était la quinzisième section rurale de la commune de Plaisance, arrondissement de Limbé, est devenu la 7e section rurale de la commune de Pilate, arrondissement de Plaisance. Ecole rurale. Elle est une subdivision de la section rurale de la rivière Laporte, consacrée en 1875. Cette section est devenue la 7e de la commune de Pilate.

JOLLY — Habitation située dans la commune des Go-naives.

JOLY. — Habitation de la commune de l'Anse-à-Veau où le général Acaau s'est donné la mort en 1846. On avait dit par erreur que cet événement eut lieu à Brossard.

JOMIN.— Habitation située dans la commune des Cayes, qui borde au N. l'habitation Tancrede. au Camp-Perrin.

JONC.— Habitation sucrière située dans la section rurale de Petit-Bois, en plaine du Cul-de-Sac, commune de la Croix des Bouquets.

En Février 1802, lors du débarquement de l'expédition Leclerc à Port-au-Prince, Dessalines ordonna à Lamartinière d'occuper l'habitation Jonc et de s'y défendre vigoureusement contre les français, s'ils attaquaient. Voulant se rendre dans le Sud, il se ménageait une retraite en cas qu'il fut obligé de rétrograder.

En Décembre 1802, Pétion, à la tête des indépendants, quitta Lamardelle et se retira à Jonc. Il envoya le capitaine Benjamin Noël en reconnaissance jusqu'à Duval. Cet officier, assailli par la cavalerie française de la Croix-des-Bouquets, commandée par Saint-James, rentra en désordre à Jonc. Pétion alla s'établir à Pierroux. Après la défaite de Pierroux, il rentra de nouveau à Jonc où les français vinrent encore l'attaquer. Pétion ne put rallier les fuyards qu'au pied des mornes qui terminent la plaine. Il passa à la Coupe [ Pétion Ville ) par les mornes, vit le chef de bandes Lamour Déran-ce, à qui il proposa une entrevue dans la plaine de Léogane.

JONC.— Voyez : Hatte Jonc.— Robert Jonc.

JONCA.— Voyez Fosse Jonca

**JONC-DODIN.**— Vingt-deuxième section rurale de la commune d'Aquin. Ecole rurale.

**JONCA.**— Habitation située dans la section rurale de Brostage, commune de Dondon.

L'Etat y possède 13 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**JONKER.**— Habitation située dans la section rurale de Bérault, commune de Torbeck.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

**JOVA.**— Habitation située dans la section rurale de Fond Baptiste, commune de l'Arcahaie.

Le 30 Mars 1869, les Cacos de Saint-Marc y campèrent ; le commandant de la commune de l'Arcahaie marcha contre eux et les chassèrent.

**JORESTE.**— Habitation située dans la section rurale de Petit-Borgne, commune de Port-Margot.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**JOSE DE LAS MATAS.** - Voyez San Jose de las Matas.

**JOSEPH.**— Voyez : Pierre Joseph. — Ilet à Pierre Joseph Saint-Joseph.

**JOSEPH.**-- Anse située à 1 kilomètre environ à l'O. de la Pointe de Palmiste à Vin, dans l'arrondissement du Môle Saint-Nicolas.

**JOUANNEAU.**-- Habitation située dans la 1ère section rurale de la Grande-Plaine ( du Cul-de-Sac ] commune de la Croix-des-Bouquets.

**JOUBERT.**-- Habitation inoccupée, située dans la section rurale de l'Ilet-à-Cornes, commune de Limbé, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**JOUBERT.**-- Habitation située dans la section rurale de Boucan-Carré, commune de Mirebalais.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers. Une partie est en friches. Maïs, riz, mil, coton.

**JOUC.**— Habitation située dans la commune de la Petite Rivière de l'Artibonite. Le 5 Mai 1863, le général Aimé Legros, se rendant à Dessalines pour y prendre les armes contre le président Geffrard dont il avait été le ministre de l'Intérieur, y séjourna un instant. C'est là qu'habitait le général Maurice Ducasse, un des complices de cette affaire, qui l'arrêta à la Petite Rivière de l'Artibonite, devant l'attitude de la population.

JOUC. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de la Savane-Brûlée No. 1, commune de Dessalines, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

Celle-ci et la précédente sont une même propriété située dans deux communes contigues.

JOUISSAN, — Habitation située dans le poste militaire de la Bande du Nord, commune du Cap-Haitien, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

JOULIN. — Habitation située dans la section rurale de Laville, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JOURANT. — Habitation située dans la 2e section rurale de la commune de Port Salut. 2.000 livres de café. Coton, vivres, grains. Ancienne indigoterie. 80 carreaux de terre.

JOURDAIN. — Habitation située dans la section rurale de Bonbon, commune de Jérémie, bornée par Janvier et Pailasse.

JOURDAIN. — Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Marre-à-Savon, commune de Bombardopolis, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

JOURDAN. — Habitation située dans les hauteurs de Caracol.

Le 3 Janvier 1795, le capitaine Noël, lieutenant de Tous-saint Louverture y enleva un camp établi par les espagnols.

JOUR-FOURNEAU. — Habitation située dans la section rurale de Bras-de-la-Croix, commune de Baintet, sur laquelle l'Etat possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JOURNU. — Habitation située dans la section rurale de Lévy, commune des Cayes. Fut mise en vente par la loi du 7 Novembre 1812 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

L'Etat y possède actuellement 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JOUTE. — Voyez Carrefour Joute.

JOVANGE (la). — Habitation située dans la section rurale de Fond des Nègres, commune de Miragoâne.

JUAMPA. — Première section rurale de la commune de Lascahobas. Ecole rurale. Gisement de lignite.

Il y a les habitations : Montagne Fati, Gros Moulin, appartenant à l'Etat, et affermées à des particuliers.

En 1840 il y avait 110 habitations bien cultivées, 264 jardins en état et en vivres de toutes espèces, dont 18 cultivées

en café, 236 en coton produisant 40.600 livres environ, 14 petits moulins, 31 places en cannes, 8 hattes, 9 propriétés abandonnées et 30 nouveaux établissements.

JUAN GOMEZ.-- Section rurale de Monte-Christi. En 1839 il y avait 2 habitations en bon état cultivées en tabac, 84 en vivres et grains de diverses espèces. En détérioration 2. Total 38.

JUAN.-- Voyez : San Juan, San Juan de Bayaguana, la San Juan de Maguana, Cano de Juan.

JUAN LOPEZ.-- Ancienne section rurale de la commune de Moca. En 1840 on y comptait 50 habitations bien cultivées en vivres, grains et tabac d'une supériorité incontestable.

JUANA NUNEZ.-- Petit village dominicain, érigé en poste cantonnale de la province de la Vega. Devenu commune de la province de Espaillat depuis 1885 à la fondation de cette province.

JUANAS DIAS.-- Ancienne section rurale de la commune de Macoris. En 1840 il y avait de belles cultures de tabac, vivres et grains, beaucoup de hattes.

JUAN GUSMAN.-- Habitation située dans la section rurale de Aguahidionde, commune de Hinche.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

JUAN MANUEL.-- Rivière de la République Dominicaine qui alimente la Yuna. Passe près de Maismon. Le Nuelto et le Maismon grossissent ses eaux.

JUGE DE PAIX.-- Morne et Route de Vallière à Mombin Crochu.

JUGE DE PAIX (le).-- Morne situé au Nord du hameau de Grabahal. Ses mamelons coniques s'élevaient presque avec régularité. Au dessus on voit des pics d'Occident d'un effet charmant de dentelles.

JUBLIN.-- Habitation située dans la section rurale de La-trouble, commune de Plaisance

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

JUIFS.-- Voyez : Anse à Juifs.

JULES.-- Habitation située dans la 3e section rurale de la commune des Anglais, bornée à l'Ouest par l'habitation Desruisseaux, à l'Est par l'habitation Zozo, et au Sud par la Rivière.

**JULIE.**-- Habitation située dans la section rurale de la Grande Rivière, commune de Dame-Marie.

L'Etat y possède 30 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**JULIANA** (la). — Voyez : Neibe.

**JULIEN.**— Habitation située dans la commune de Pétion-Ville.

**JUMECOURT.**— Habitation sucrière située dans la section rurale de la Grande Plaine ( du Cul-de-Sac ), commune de la Croix-des-Bouquets, appartenant à Eximé Brutus. Elle est arrosée par le canal du Bassin-général de distribution.

Dès 1789, les affranchis de l'Ouest se réunissaient sur cette habitation pour réclamer leurs droits politiques et civils.

Il y eut un combat, le 2 Juin 1803, entre les indépendants et les français : Mimi Bode, blessé grièvement, va expirer au Camp-Frère.

En 1812, le général Frédérique, avec le 12e régiment, gardait la position de Jumécourt contre les troupes du roi Christophe.

Hanus de Jumécourt, riche colon, dont cette habitation porte le nom, en était le propriétaire. Il était l'âme des opérations des blancs royalistes de la Croix-des-Bouquets. Il offrit sa médiation aux pompons rouges et aux affranchis après la bataille de Nérette, en 1791. Les affranchis acceptèrent, mais les blancs royalistes refusèrent.

Jumécourt fut un des signataires du concordat passé le 7 Septembre 1791 à la Croix-des-Bouquets entre les colons de la Croix des Bouquets et ceux de Mirebalais d'une part, et les affranchis campés au Trou-Caïman, de l'autre part, après la bataille de Pernier.

Il embrassa en 1794 le parti des Anglais à l'Arcahaie, et les accompagna en Mai à la prise de Port-Républicain. Il était juste et humain envers les affranchis et les esclaves.

En 1812, à l'approche des troupes du Roi Christophe, le général Boyer fit occuper Jumécourt par le général Frédérique avec la 12e et la garde nationale de la plaine.

**JUMELLES** ( les ). - Habitation située dans la section de Haut-Cahos No. 1 commune de la Petite-Rivière de l'Ar-tibonite.



L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.  
Contenance indéterminée.

C'est un défilé formé par deux rochers nommés les Jumelles, situés entre la savanne Lafortune et la Petite-Rivière, sur les bords de l'Artibonite.

Le 11 Mars 1802, la division du général Boudet y passa. Elle y fut arrêtée un instant par le feu vif d'un grand nombre de cultivateurs qu'elle dispersa.

JURA.-- Voyez : Hura.

JUSTIN.— Morne situé entre Corail ( Pattes Larges ) et les Roseaux.

---

## K

KARATAS. — Voyez : Garata

KAVANACK. — Habitation sucrière située dans la commune de Petit-Goâve, que tenait de ferme de l'Etat Madame Vve. Pélerin, mère du général Lamarre, le héros du Môle. Elle lui fut donnée à titre de don national par la loi du 18 Août 1814 ainsi que le Corail.

KAYA ( la ). — Rivière de la République Dominicaine, un des affluents de la Yuna ; le village de San Francisco de Marcoris de la province de la Vega est situé tout près de la Kaya

KANOT. — Rivière qui se joint à une demi-lieue, à l'Est de Maïssade avec le Río Frio.

KENSKOFF. — Habitation caféière située dans la section rurale des Sourçailles, commune de Pétion-Ville. C'est un joli petit hameau, à 1.350 mètres au-dessus du niveau de la mer sur le chemin de Furcy. Voyez ce Mot. Belle petite rivière. Forêts de pins .

On y produit tous les légumes de France que les femmes des cultivateurs viennent vendre à Port-au-Prince tous les jours. Pêches, pommes, choux-fleurs, etc. En 1888, le Département de l'Agriculture a fait à Kenskoff un essai de plantation de 300 arbres fruitiers exotiques. Aux pêches et aux pommiers que le canton possède déjà, s'ajoutent depuis lors des poiriers, des cerisiers, des abricotiers, des noisetiers, des pruniers, etc. qui viennent bien et qui sont à l'abri de tout danger.

Dans quelques années, en renouvelant ces précieuses plantations, la commune de Pétion-Ville deviendra par ses légumes et par ses fruits, l'une des plus intéressantes de la République. Le chemin de l'escalier taillé dans le roc en entrant à Kenskoff est remarquable.

C'est Kérenskoff qu'il faudrait dire, du nom d'un officier anglais que Pétion cerna au fort de la Coupe ( Pétion-Ville ) en 1797. Le 5 Décembre, il l'attaqua et l'enleva après une heure de combat.

“ Il règne à Kenskoff un printemps qui se renouvelle à

chaque soleil. De Décembre à Mars, le froid qu'on y éprouve est rigoureux. Au milieu des beautés sans nombre, des panoramas grandioses et imposants qui se présentent à la vue le cœur est frappé d'admiration . . . Là, tout est recueillement ; l'âme, se repliant sur elle même, s'y livre aux plus douces méditations.

Quand on a visité ces beaux lieux, contemplé le luxe de cette nature merveilleuse et éblouissante, et qu'on s'est promené à l'ombre des arbres majestueux qui s'y trouvent, on est tenté de croire que c'est pour eux que Virgile a écrit ces beaux vers :

Hic ver assiduum atque alienis mensibus æstas,  
 Bis gravidæ pecudes, bis pomis utilis arbos.  
 At rabidæ tigræ absunt, et sæva leonum  
 Semina; nec miseris pallunt aconita legentes;  
 Nec rapit immensos orbes per humum, neque tanto  
 Squameus in spiram tactu se colligit anguis.

(les Georgiques, liv. IV, V. 149 à 154)

“ Ici règne un printemps éternel, et l'été s'y fait sentir en des mois qui ne sont pas les siens. Deux fois les brebis y sont mères; deux fois les arbres se chargent de fruits. On n'y trouve ni les tigres pleins de rage, ni la race des lions sanguinaires. Le poison ne trompe pas la main innocente qui cueille l'herbe des champs, et jamais on n'y voit des serpents trainant à terre leurs anneaux écailleux, rouler et dérouler en immenses spirales leur coupe tortueuse, ”

Le dimanche 6 juillet 1919, eut lieu l'inauguration de la Chapelle de Kenskoff, dédiée à St. Nicolas, par le Curé de Pétion-Ville, le Père Plomby, le terrain de la Chapelle ayant été donné par le Docteur Tertulis Nicolas.

L'ingénieur G. Tippenhauer fit des études de la route Port-au-Prince-Saltrou par Kenskoff, Furcy, Nouvelle Touraine, Morne La Selle. Les études pour une route voiturable de Pétion-Ville à Furcy est une artère dont les pentes ne donnent pas plus de 8%.

**KERCABRAS.** — Pic de montagne dépendant des Montagnes Noires.

**KERMASSON.** — Habitation située dans la section rurale de Sarrazins.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**KÉROUX.** — Habitation située dans la section rurale de la Soufrière, commune de l'Acul du Nord bornant à l'O. l'habitation Foucaud.

## L

LABADIE.— Habitation située dans la section rurale de Caracol, commune du Trou.

L'Etat y possède 56 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LABADIE.— Habitation située dans la section rurale de la Nouvelle Flandre, commune d'Ennery.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par des fermiers.

LABADIE.— Habitation située dans la section rurale du Haut Cahos No 1, commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Les républicains y eurent un camp retranché en 1794, que commandait Vallery à la tête de son bataillon. Brisbane, à la tête des Anglais et des Espagnols, marcha de St. Marc contre ce camp. Il fut arrêté dans sa marche par un combat des plus sanglants. Le lendemain à la pointe du jour, Tous-saint Louverture arriva au secours de Vallery, et les anglo-espagnols se retirèrent dès qu'ils l'aperçurent.

Le 11 Mars 1802, une centaine de cultivateurs armés, ayant barré le passage sur les bords de l'Artibonite à la division Boudet, marchant des Verrettes sur la Petite Rivière le général Boudet commanda à Pétion de passer le fleuve. Celui-ci s'élança le premier dans l'eau, sous une grêle de balles, traversa le fleuve vis-à-vis de l'habitation Labadie, leva l'embuscade, et fut suivi de toute la division Boudet.

LABADIE.— Habitation située dans la section rurale de Laurent, commune des Cayes.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

Contenance indéterminée.

LABORDE.— Habitation située aux Cayes.

Le général André Rigaud, chef du gouvernement départemental du Sud, venait de recueillir les fruits amers de l'inconstance populaire dans les rues des Cayes; triste et abat-

tu, il va cacher sa douleur sur l'habitation Laborde après la prise d'armes du 17<sup>e</sup>.régiment qu'il réussit à étouffer. Absorbé de chagrins, il s'y laissa mourir de faim le 18 septembre 1811, après avoir languï quelque temps.

Voyez : Hatte Labadie.

LABARRE.— Habitation située dans la section rurale des Vases, commune de l'Arcahaie.

En Août 1802, le général Lavalette, marchant contre Charles Bélair, en révolte au Fond-Baptiste, s'arrêta une journée sur l'habitation Labarre, s'informant des positions qu'occupaient les insurgés. Il pénétra le lendemain dans les morne des Matheux et s'arrêta sur l'habitation Léger.

En Septembre de la même année, le général Pageot, combattant le chef de bandes Destrades, ayant son quartier général sur l'habitation Leroux, et désespérant de réduire les insurgés, se retira à l'Arcahaie, et s'arrêta sur l'habitation Labarre, où il laissa une garnison blanche. Destrade massacra cette garnison.

En 1807, lorsque Pétion marcha contre Christophe dans le Nord, il y avait sur cette habitation un poste occupé par un bataillon de la 8<sup>e</sup>; Pétion s'y porta, le surprit et le fit prisonnier : traités avec douceur, ces braves soldats servirent la République dignement.

LABARRE.— Habitation située dans la commune de la Croix-des-Bouquets, en plaine du Cul de Sac.

L'empereur Dessalines s'y reposa en Octobre 1806, avant d'arriver au Pont Rouge, où il reçut la mort. C'est dans cet endroit que, voyant la fumée au loin dans les montagnes du Sud, il dit à ceux qui l'entouraient : *qu'à l'heure qu'il était, son compère Pétion devait être à tirer du fusil.*

LABARRIÈRE.— Habitation située dans la section rurale de Mercy, commune des Cayes.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre et un reste occupés par des fermiers.

En 1802, Julien Labarrière était un des chefs de l'insurrection des indigènes sur l'habitation Labrande, aux Gonaives.

En 1806, lors de l'insurrection du Sud contre Dessalines, le général Guillaume Lafleur, commandant aux Cayes, fut massacré par les dragons de cette ville, conduits par Racolier devant cette habitation. La mère de Lafleur, déjà vieille, donna la sépulture à son fils sur les lieux mêmes.

LABAT.— Habitation située dans la commune des Cayes, fut mise en vente par la loi du 7 Novembre 1812 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

LABATUT.— Habitation située dans la section rurale de Grand-Boucan, commune de Mirebalais, près du quartier de Ville-Bonheur.

LABATUT.— Habitation située dans l'île de la Tortue. En Janvier 1803, après avoir abordé à la Basse-Terre et à la pointe Palmiste, dans l'île de la Tortue, le commandant Vincent Louis, allant brûler les établissements des français dans cette île, se dirigea sur l'habitation Labatut dont il s'empara sans coup férir. Il délivra une foule d'indigènes qui y étaient enchaînés, entre autres sa mère, son fils et Placide Lebrun. La femme du colonel Labatut, vieille femme blanche, surprise dans la grande case de son habitation, ainsi que les prisonniers indigènes, furent dirigés au Carré Rouge, à St-Louis du Nord, sur les radeaux. Capois la traita avec humanité. Mais des scélérats la poignardèrent peu de temps après pour lui enlever ses bijoux.

Le colonel Labatut, vieillard plein de vertus, avait commandé La Tortue pour les français ; il était puissamment riche. Rochambeau le manda au Cap en 1803, l'accusa d'être en intelligence avec les indigènes révoltés, le fit arrêter et emprisonner. Peu de jours après, il lui proposa de le mettre en liberté, s'il voulait lui faire don, sous forme de vente, de 200 carreaux de terre. Le vieillard n'hésita pas, pour sauver sa tête, à faire le sacrifice d'une partie de sa fortune. Un acte de vente de 200 carreaux de terre fut passé en faveur de Donatien Rochambeau, par devant les Notaires du Cap, Cormand et Moreau. Labatut, après l'avoir signé, se crut hors de tout danger. Peu de jours après, le citoyen Sabrely Fontaine, secrétaire particulier du capitaine général, le vit secrètement et lui dit que pour 100 autres carreaux de terre, il serait certain de ne plus jamais être arrêté. Labatut vit clairement qu'on voulait le dépouiller. Il passa aussitôt une nouvelle vente en faveur de Rochambeau ; mais, craignant que le capitaine général ne finit par lui prendre la vie, il se détermina à s'embarquer clandestinement pour l'étranger.

LABASTILLE.— Habitation située dans la 1ère section rurale de la commune de Port-Salut. Peu de café. Vivres, grains. 150 carreaux de terre.

LABBÉ.— Habitation située dans la section rurale des Palmes, commune de Petit-Goâve

L'Etat y possède 1 carreau  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

LABBÉ.— Habitation située dans la section rurale du Morne-Rouge, commune de la Plaine du Nord.

L'Etat y possède 33 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LABBE.**— Habitation située dans la commune de la Grande-Rivière du Nord.

En Septembre 1802, lors de l'insurrection des bandes d'indépendants contre Leclerc, Pétion reçut l'ordre du capitaine général de se rendre au Dondon. A peine y fut-il arrivé qu'il se transporta sur cette habitation. Il fut assailli par les bandes d'insurgés commandées par Yayou, un des lieutenants de Sans Souci. Il lui fallut déployer tout son courage pour n'être pas anéanti. La 13<sup>e</sup> demi brigade demeura quinze jours au Dondon ne se nourrissant que de racines, et cernée de manière à ne pouvoir même aller à la maraude. Pétion évacua le Dondon en s'ouvrant un passage, et atteignit le général Christophe sur l'habitation Grand-Pré.

**LA BÊQUE.**— Habitation située dans la section rurale de Mamon appartenant à Azenoff Jean Gilles de 198 carreaux de terre et de 150 carreaux de terre appartenant à Homonis Jean Gilles, à Hinche.

**LABERNADE.**— Voyez : Dubois Labernade.

**LABICHE.**— Habitation située dans les hauteurs de Cavaillon. En Juillet 1793, les royalistes y avaient un camp que Doyon, homme de couleur, détruisit dans une sortie.

**LABICHE.**— Habitation caféière située dans la section rurale du Bas-des-Gris-Gris, commune de Bainet.

Ce Labiche, l'ancien colon propriétaire de ces habitations de son nom, habitait les Cayes. Ancien Juge, il avait combattu la France, sa patrie, sous les drapeaux anglais.

**LABICHE.**— Habitation caféière située dans la section rurale du Bas des Gris Gris, commune des Côtes-de-Fer. La section rurale prend quelques fois le nom de cette habitation

**LABISSONNIERE.**— Habitation située dans la section rurale de Tête à Bœuf, commune de Grand-Goâve.

**LABOBE.**— Habitation située dans la section rurale de Sarrazin, commune de Mirebalais.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LABONNE.**— Habitation située dans la section rurale de la Grande Montagne-Roue-Cabrouet, No 2, commune de Verrettes.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LABORDE — Quatrième section rurale de la commune des Cayes. Ecole rurale.

L'Etat y possède 55 carreaux de terre sur l'habitation Laborde, et 5 sur l'habitation Codère occupés par des fermiers.

LABORDE. — Habitation située dans la section rurale du même nom, commune des Cayes. Etang renommé pour ses chasses abondantes.

L'Etat y possède 55 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Le général André Rigaud, en 1811, se sentant attaqué d'une maladie de langueur, y convoqua son conseil et ses généraux. Il choisit le général Borgella pour son successeur, quoique Francisque de Jérémie fut le plus ancien général.

L'habitation contient 3000 carreaux de terre, elle a appartenu au général A. Rigaud.

LABORDE. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de la Ravine Sable, commune de l'Anse à Veau, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LABORDE. Habitation située dans la section rurale de la Soufrière, commune de l'Acul du Nord.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LABORDETTE. — Source située dans la section rurale de Fond Arabie, commune de Petit Goâve, bornée par l'habitation Gommier.

LABORIEUX. — Poste militaire de l'arrondissement et de la commune d'Aquin sur le bord de la mer. Ecole et chapelle rurales. Coton, campêche, café, gâïac. Dans la séance de la Chambre du 18 juin 1890 le député Septimus Marius demanda l'érection de ce quartier en commune de 5e. classe. Le 18 Juin 1890 le Ministre de l'Intérieur St M. Dupuy combattit le projet de loi présenté par ce député

LABORY. — Habitation située dans le poste militaire de la Bande-du-Nord, commune du Cap Haitien.

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LABOSSIÈRE. — Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune de Marmelade.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LABOUDETTE. — Habitation située dans la section rurale de Boucan-Michel, commune du Borgne.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.



LABOULE. — Habitation caféière située dans la section rurale de l'Étang de Jonc, commune de Pétion Ville.

LABOULE. — Voyez : carrefour Laboule.

LABOUQUE. — Voyez : Fort Labouque.

LABRANCHE. — Habitation de Plaisance située sur le chemin de Lalue à Port-au-Prince.

LABRANDE. — Cinquième section rurale de la commune des Gonaïves. Ecole rurale. Erigé en poste militaire le 6 Août 1909.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Labranle 10 carreaux de terre, Chatelain 15, Nogaisse 4 Larry 4, Dolan 1, Maïs Marron 5, Dérrouville 2.

LABRANDE. — Rivière qui coule des hauteurs du morne Beauvoir entre les communes de Plaisance et des Gonaïves et qui sépare le Département du Nord du Département de l'Artibonite. Elle est formée de 2 ruisseaux venus, l'un de Bras-à-Droite et l'autre de Bras-à-Gauche, lesquels se réunissent à Passe Corrosol. Elle est alimentée de diverses sources : Deux Haïes, Dabonne, Chatelain, Morne citron, Carrefour Jumeau et la Brande qui jaillit par plusieurs bouches.

Extrait du *Matin* du 8 Juillet 1919:

### LABRANDE

Nous publions avec plaisir la page suivante où se trouve, avec les impressions d'une villégiaturiste, la description d'un beau coin de campagne des environs des Gonaïves.

Voici venir Juillet le mois chéri de la gent écolière depuis quelques temps, maîtres et élèves, d'une commune pensée, ne font que secrètement souhaiter sa venue n'osant encore se l'avouer tout haut. Si son apparition ranime la joie de plus d'un c'est bien pour le couronnement des efforts fructueux dont il vient proclamer les succès ; et surtout pour ce repos bien-faisant qu'il apporte à ceux qui peinent bien durement depuis dix longs mois, aux visages qui palissent souvent sur les pupitres à résoudre de difficiles problèmes, aux dos trop longtemps courbés.

Encore quelques jours, ce sera l'heureuse envolée qui, vers la fraîcheur de nos bois si abondants aux environs de notre capitale, rivalisant tous d'attraits nombreux et d'entrain en cette saison : qui, vers le nid familial du sol natal, et ceux-ci sont je crois les plus heureux, car, là, que de gâteries multiples les attendent.

Cela me fait revivre un de mes meilleurs moments des va-

cances passés jadis dans ma vieille cité : et en laissant glisser ma plume au fil de mes souvenirs, j'essaye de retracer une simple petite esquisse sans prétentions, de ce lieu préféré qu'est Labrande, choisi toujours à l'unanimité, sans nul doute à cause des fêtes de l'endroit qui coïncident à l'époque.

Labrande! quel nom n'émeut pas quiconque a vécu aux Gonaives, et si cher à tous autres parcequ'elle est notre Pétion Ville. Situé à quelques six lieux de la ville, et bâtie sur une colline en pente, facilement praticable, elle est plus étroite, plus primitive, par conséquent beaucoup moins belle, mais tout de même charmante dans sa rusticité inélégante. Partout où l'on est, la vue se repose sur un panorama si grandiose qu'offrent les attrayantes perspectives du plus beau paysage qu'on puisse s'imaginer jointes à la limpidité d'un ciel toujours pur et azuré, que tout autour de soi n'est qu'un charme éloquent de la Grandeur Divine dont l'âme vraiment sensible ressent sans cesse l'exquise impression.

L'air est d'une pureté énivrante, rendue plus singulière encore par la senteur des bois dont le parfum suave, en se mêlant à l'odeur pénétrante qui s'échappe des corolles de fleurs sauvages, l'embaument d'un arôme très délicieux. Aux ablutions des eaux de la rivière qui la cotoie presque entièrement, la peau devient souple et onctueuse, et a toute l'apparence du velours à l'œil et au toucher. Quoi de plus charmant à entendre que le doux susurrement que forme leur clapotement mêlé aux chants gracieux des oiselets, surtout des cigales aux ailes diaphanes et frisées qui, en voltigeant de prairie en prairie dans une course d'autant plus vertigineuse qu'elle est vagabonde, ou cachée tout simplement dans la ramée.

Comme toutes les régions élevées Labrande est sujette à des pluies fréquentes plutôt fines que torrentielles mais lorsqu'il ne pleut pas et que les routes ne sont pas bourbeuses, elle offre de belles promenades, d'agréables incursions.

J'aimais surtout partir à l'aube pour avoir le rare bonheur d'assister à la naissance du jour en pleine campagne.

Il n'y a pas de décor plus admirable que le lever du soleil, qui par ces mille reflets lumineux, chasse le brouillard opalescent de la nuit sur les montagnes, en faisant briller, telles de scintillantes gouttes d'eau la rosée sur les feuillages, tandis que le ciel s'irradie peu à peu sous sa première caresse encore tiède ; que la nature entière se réveille pour jouir de son action bienfaisante, qu'on ne peut du reste lui contester, bien qu'à de certains moments, comme une cruelle elle semble prendre un extrême plaisir à nous lancer du haut de son trône inattaquable ces flèches de feu, dont seule a le

don de nous préserver un peu, la voûte délicieuse de fraîcheur que forme l'ombre des branches enlacées des arbres touffues.

C'est encore à ces heureux moments du très matin, que l'on aime se retremper l'esprit dans les lectures saines et gaies, alors qu'il est neuf des tracas de la journée tandis qu'aux récits captivants qu'elle nous donne se mêle l'imprégnation d'une douce sensation produite par une petite brise fraîche et caressante venue des côtes environnants.

Et comme pour rendre le séjour plus agréable encore, en complétant l'harmonie des êtres et des choses, les habitants très gentils, très serviables sont d'un caractère exubérant pour des gens de la campagne d'ordinaires méfiants, grossiers et irascibles.

On doit choisir de préférence pour aller à Labrande, les mois de Juillet et d'Août l'endroit est plus gai, très animé, à cause des fêtes, alors il regorge de monde parcequ'on y accourt en foule prier la Patronne Universelle ; la bonne Ste-Anne et son époux, que les pèlerins de toutes sortes y abondent, que l'on y vient de tous les points du Département, voire même du Nord-Ouest depuis qu'on ne peut si facilement se payer le voyage de plus en plus coûteux de Limonade.

On est encore très heureux de se retrouver là avec les gens de son monde, dans une franche camaraderie qui toutefois, n'exclut pas le bon ton, mais hors des étiquettes de la ville, car on ne saurait trop jouir du sans façon exquis que procure la vie champêtre, principal bien-être d'une villégiature. Je me rappelle encore ces beaux soirs d'étoiles d'une nuit sereine : tandis que tout en savourant le jus rafraichissant d'une canne à sucre, l'on écoute les divers contes surtout tant immortels de Bouqui et Ti-Malice, toujours agrémentés d'une chanson de circonstance, dont des voisins ont la complaisance de venir nous gratifier avec forces gestes à la grande terreur des enfants qui veulent entendre, mais tout en se fourrant à qui mieux mieux dans la jupe des mamans lorsqu'on arrive aux effroyables récits d'un ogre ou d'une ogresse.

En un mot, si ce n'est pas trop exagérer je dirais, que Labrande est une vraie oasis, et je renonce à continuer de décrire ce petit coin de la nature dans ses pittoresques détails, car vraiment je n'en finirais plus.

MAMOU

Juillet 1919,

LABRANLE. — Habitation située dans la section rurale du même nom, commune des Gonaives.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

En 1802, lors de la révolte générale des indigènes contre les français, Comus, noir; et Julien Labarrière étaient les chefs de l'insurrection à Labranle. Dessalines leur ordonna de marcher sur les Gonaives pour attaquer cette ville.

LABRANLE. — Rivière qui est une branche Nord'Ouest de la Grande Rivière des Gonaives.

LABRETONNIERE. — Habitation de la commune de l'Anse-à-Veau

LABRIE. — Habitation caféière située dans la section rurale des Cris Gris, commune des Côtes de fer.

L'Etat y possède 32 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LABRIE. — Habitation située dans la section rurale des Gris-Gris, commune de Bainet.

Les deux habitations ne forment qu'une même propriété.

LABRIERE. — Habitation caféière situé dans la section rurale des Platons, commune de Petit Goâve.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAC DE XARAGUA. — Voyez : Etang Salé.

LACHAISE. — Habitation située dans la section rurale de Bayaha, commune de Fort Liberté, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LACHAISE. — Morne situé dans la commune de Ste-Suzanne, sur le sommet duquel on admire les rivages de Jacquely et de Caracol et toute la plaine de Fort Liberté.

LA CHAPELLE. — Habitation située dans la section rurale de Champagne, commune du Borgne.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

S. E. M. Louis de Vérité était Comte de La Chapelle, sous l'Empire, en 1849.

LA CHAPELLE. — Voyez : Chapelle (la)

LA CHARMERAYE. — Habitation située dans la section rurale de la Basse-Plaine, commune de la Plaine du Nord.

**LA CHASSAGNE.**-- Nom d'une rue à Corail.

**LACHENAIS.**-- Habitation située dans la section rurale des Délices, commune de l'Arcahaie.

**LACHAUX.**-- Voyez : Roseaux.

**LACHICOTTE.**-- Voyez : Chicotte.

**LACIDRA.**-- Sixième section rurale de la commune de St. Michel du Nord, arrondissement de la Marmelade. Ecole rurale. Elle a été subdivisée en 1875 en donnant naissance à la section de l'Hermitte.

L'Etat y possède 30 carreaux de terre sur l'habitation Vieux-Règne, occupés par des fermiers.

Brave Guillaumette qui, le 6 Novembre 1861, avait tenté de s'emparer de l'arsenal des Gonaives à 10 heures du soir, a été arrêté à St. Michel du Nord, dans cette section rurale à la fin du même mois. A la suite de son arrestation, Eugène Latortue, Zamor aîné, Victor Duvoisier, et d'autres personnes compromises dans cette affaire, ont été aussi arrêtés. Le général Aimé Legros, Secrétaire d'Etat de l'Intérieur dont le frère Léon était compromis dans cette affaire, a été révoqué de ses fonctions.

**LACHOTTE.**-- Habitation située dans la 3e. section rurale de la commune de Pestel.

**LACIENTE.**-- Habitation située dans la section rurale de Polveau, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier

**LACLOTTE.** - Habitation située dans la commune de Miragoâne.

**LACOMA.** Voyez : Fond-Lacoma.

**LACOMBE.**-- Habitation située dans la section rurale de Grand-Gilles, commune de la Grande Rivière du Nord.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

**LACOMBE.**-- Habitation situé dans la section rurale de la Rivière-de-Barre No. 2, commune de St. Louis du Nord.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LACOMBE.** Habitation située dans la section rurale du Bas-Sainte-Anne, commune de l'Anse à Foleur.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LACOMBE.**-- Habitation située dans la commune de St.

Marc, près et au delà du portail des Guépes, et arrosée par la rivière Lacombe.

En Octobre 1802, lors de l'insurrection des indigènes contre les français, Dessalines établit son quartier général à Lacombe. Lorsqu'il apprit que le général français Quentin avait fait exterminer les soldats de la 12<sup>e</sup>. coloniale, il se résolut à assiéger cette ville.

En 1807 lors du siège de St Marc par Pétion, le colonel David Troy y établit son quartier général. d'où il repoussa une sortie de Pierre Toussaint.

LACOMBE. — Habitation située dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède un reste de terre occupé par des fermiers. Contenance indéterminée.

LACOMBE. — Habitation située dans la section rurale de Nouveau Plymouth, commune de Corail.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

LACOMBE. — Rivière de la commune de Saint Marc.

LACOMBE. — Rivière de la commune de Corail sur le chemin de Jérémie, et qui prend souvent sur les hauteurs du Fond d'Icaque, des Grands Halliers et de Plymouth, Sur les 8 kilomètres de son parcours elle subit une pente de 5,4 mètres. Elle sort brusquement du flanc de la montagne à gros bouillon, et occupe plus de 6 mètres d'un lit assez profond. Cette rivière doit avoir un passage souterrain car son volume d'eau, à sa sortie est trop considérable pour provenir d'une simple source. Sur le grand chemin, il existait autrefois une des plus vastes et des plus riches habitations du temps colonial.

LACORNE. — Habitation située dans la section rurale du Bas de Ste Anne, commune de l'Anse-à-Foleur.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LACORNE GUÉDON. — Habitation située à une demi-lieue de Port-de-Paix, non loin de l'embouchure du fleuve : les Trois-Rivières. C'est là que la division du général Humbert se rangea en bataille, au nombre de 1800 hommes, en 1802, après avoir opéré son débarquement à l'embouchure des Trois-Rivières. Elle marcha ensuite sur Port-de-Paix par la grande route.

Lubin Golard, ennemi implacable de Maurepas, marcha de Jean-Rabel contre ce général aux Trois-Pavillons : en arrivant le 26 Février sur l'habitation Lacorne Guédon, il apprit

la soumission de Maurepas au général Debelle à Port-de-Paix. Il se proposait de l'écorcher vif ; mais il manqua sa proie.

LACOSTE. — Habitation située dans la section rurale de Laurent, commune des Cayes.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

LACOSTE. — Habitation située dans la commune de Corail.

LACOSTE. -- Voyez : Petite Place Lacoste.

LACOUR. — Habitation située, dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède un reste de 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Le propriétaire, colon blanc de ce nom, en 1801 était Député du Nord à l'assemblée centrale de Port-au-Prince, chargée de rédiger la constitution de Toussaint Louverture.

LACRODILIERE. — Habitation située dans la section rurale de Petit-Bourg, commune du Borgne.

L'Etat y possède 35 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LACROIX. — Plaine s'étendant à l'entrée de la Ravine à Coulevres, près des Gonaives, section rurale de Desdunes. On l'appelle aussi Savane Désolée. Elle est traversée par un ruisseau de même nom qui prend sa source sur la Montagne Noire et qui se jette dans Laquinte. Elle est célèbre par le combat livré entre Toussaint Louverture et Rochambeau le 23 Février 1802, après la bataille de la Ravine à Coulevres.

L'avant-garde française s'avancait audacieusement dans la plaine. Toussaint reconnut au premier rang le général Rochambeau. Il établit aussitôt sa cavalerie dans un chemin nommé Marie-Louise, débouchant dans la savane, derrière une haie haute, longue, épaisse, afin qu'elle pût fondre à l'improviste sur le flanc de la colonne française, aussitôt qu'elle atteindrait l'habitation Périssette. Il se tint à la tête de son infanterie rangée en bataille. Les grenadiers de sa garde d'honneur, aussitôt que les français furent parvenus à la portée de la mousqueterie, firent une terrible décharge et s'avancèrent à la baïonnette. Les français, en colonne serrée, se précipitèrent avec fureur sur les indigènes qui leur présentaient un front formidable. Cependant, les français faisaient de véritables ravages dans les rangs de la garde d'honneur qui perdit du terrain, culbutée par tant d'impétuosité. Toussaint s'aperçut que Rochambeau n'utilisait pas les avantages de sa force numérique. Il échelonna deux compagnies d'infanterie le long des flancs de l'ennemi. Les français tombèrent en grand nombre sous le feu des chasseurs

indigènes, adroits tireurs. On se fusillait à bout portant, les sabres, les baïonnettes s'entrecroisaient; le carnage était horrible. Toussaint lui même était dans la mêlée. De part et d'autre il n'y avait pas d'artillerie. Tout à coup des cris de victoire sortirent des rangs français. Toussaint voyait la fortune se tourner contre lui. Armé d'un fusil, il maintenait à grand peine devant l'ennemi ses soldats chancelants. Alors, Monpoint s'élança à la tête de ses dragons et cherche la mort dans les rangs ennemis. Il perce avec impétuosité les bataillons français et sépare leur avant-garde de leur corps principal. Il charge avec vigueur avec cent dragons pendant que le reste de la cavalerie sabrait dans la plaine l'avant garde française qui s'était débandée. Le centre de la division de Rochambeau se replia sur la ravine à Coulevres. Toussaint resta maître du champ de bataille. Il avait perdu 300 hommes et les français 200.

Il partit de Lacroix pour aller joindre, au pont de l'Estère Vernet qui avait évacué les Gonaives, après l'avoir incendiée. Il y a à Lacroix plusieurs petits mamelons derrière lesquels une troupe peut se dérober à la vue d'un ennemi pour lui livrer combat et le surprendre. Roches volcaniques. Entre la plaine de Lacroix et le bourg de Saint Michel il existe des mines d'argent.

LACROIX.-- Ruisseau qui arrose la plaine précédente.

LACROIX.— Fort derrière le calvaire (la Croix.) de Port-au Prince sur la ligne de défense du Nord. Il est ouvert sur le côté Sud.

L'Etat y possède autour de ce fort des terres occupées par des fermiers.

Le 18 Décembre, Brice attaqua ce fort, et l'enleva, lors de la prise de Port-au-Prince par les Cacos.

LACROIX.— Voyez ; Hatte Lacroix.

LACRUZ.— Voyez : Marguerite Lacruz.

LADAIN.— Habitation inoccupée située dans la section rurale des Trois Palmiers, commune de Carice, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LADEPART.— Habitation située à Mirebalais.

LADORA.— Habitation située dans la section rurale de Chamouscadille, commune de Lascahobas.

LADOUNETTE. --- Sixième section rurale de la commune de l'Ar.se-à-Veau, arrondissement de Nippes. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres inoccupés sur les habitations Masson, Grande-Rivière, Ladounette.



Le poste militaire de la Grande Rivière de Nippes est situé dans cette section rurale.

LADOUNETTE. — Habitation située dans la section rurale du même nom, commune de l'Anse à Veau. Contenance indéterminée.

LAFAGE. — Habitation située dans la section rurale de Latriouble, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAFAILLE. — Habitation située dans la section rurale de Grand Cahos, commune de Dessalines.

LAFARGUE. — Habitation située dans la section rurale de Joli-Trou, commune de la Grande Rivière du Nord; elle borne au Sud l'habitation Martin-Chirurgien.

LAFARGUE... Habitation située dans la section rurale de Bassin-Caiman, commune de Dondon.

L'Etat y possède 2 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

LAFARGUE. — Habitation située sur le bord de la mer de la Bande-du-Nord, commune du Cap Haïtien.

LAFARGUE. — Habitation située dans la section rurale du Cap Rouge No 2, commune de Saint Louis du Nord.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAFAUCHERIE. — Habitation située dans la section rurale des Trois Palmiers, commune de Carice.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAFECHE. — Habitation située près de Ville-Bonheur dans la section rurale de Grand Boucan, commune de Mirebalais.

LAFARERE ou COCO LAFERERE. — Habitation située dans la commune de Corail, section rurale de Fond Bleu. Voisine de l'habitation Perrier.

LAFERME. — Voyez : St Martin Laferme.

LAFERRIERE. — Voyez Ferrière (la)

LAFERRONNAIE. — Habitation sucrière située dans la plaine du Cul-de-Sac, commune de la Croix-des-Bouquets section rurale de Petit-Bois. Appartient à Ve. Sauveur Faubert

LAFERRONNAY. — Habitation dite Grande Place Gateau située dans la commune de Léogane, appartenant aux héritiers Norbert Gateau.

LAFEUILLADE. -- Habitation caféière située dans la section rurale de Gandou, commune de Baint.

L'Etat y possède 85 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAFETRIER. - Habitation située dans la commune de la Croix-des-Bouquets. L'Etat y possède une portion.

LAFIDY. — Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Marre à Savon, commune de Bombardopolis. appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LAFITEAU. — Habitation située dans la commune de la Croix des Bouquets sur la mer, près des Sources Puantes, sur la route de l'Arcahaie, appartenant à M. Boco.

LAFILLE, -- Habitation située dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAFITTE. --- Morne de la commune des Abricots qu'on découvre très bien des hauteurs de Dufort.

LAFITTE. — Habitation située à Port-au-Prince à l'extrémité du morne de Martissant.

LAFOND. — Habitation située à Mirebalais. Le 29 mai 1803; Pétion y vainquit le général français Kerverseau.

LAFOND. — Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune des Gonaives.

L'Etat y possède 13 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAFOND. — Habitation située dans la commune de l'Acul du Nord ( camp de Louise.)

On y voit le tombeau de l'ex-président d'Haiti, le général Pierrot (Jean Louis) prince de l'Empire, grand maréchal de l'Empire, Grand Croix de l'Ordre Impérial et militaire de Saint Faustin, Grand Cordon de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, mort le 18 février 1857.

LAFOND. — Habitation caféière située dans la section rurale de la Grande-Rivière, commune de Jacmel.

LAFOND MAZEMBI. — Habitation située dans la commune de l'Anse-d'Hainauld.

L'Etat y possède 33 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAFOND. — Voyez : Thérèse Lafond.

LAFONTAINE. -- Habitation située dans la section rurale de la Roche-Plate, commune du Trou.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupé par des fermiers.

LAFONTAINE. — Habitation située dans la section rurale de Caracol, commune du Trou ( Caracol ).

L'Etat y possède 19 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAFONTAINE. — Habitation située dans la section rurale du Bassin-Caiman, commune de Dondon.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAFONTAINE. — Habitation située dans la section rurale de Trou d'Enfer, commune du Borgne.

L'Etat y possède 21 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAFOREST. — Voyez Laforest à l'article : Jérémie.

LAFORESTRIE, GRANDE PLACE. — Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune de la Marmelade entre Plaisance et l'habitation Bidourète.

L'Etat y possède 16 carreaux de terre occupé par des fermiers.

En Mars 1802, le général Desfourneaux, se trouva à la tête de 1.500 hommes pour chasser les indigènes qui s'étaient emparés d'un fort dressé sur l'habitation Bidourète. Toussaint-Louverture sortit du fort à sa rencontre, divisant son armée en deux colonnes : celle de droite fut confiée à Gabart, et celle de gauche à Pourcely. Celui-ci reçut l'ordre d'aller assaillir Desfourneaux par derrière, par des chemins de traverse, pendant que Toussaint le combattait de front. L'affaire s'engagea à droite avec acharnement Gabart, à la tête de ses grenadiers, culbuta Desfourneaux qui battit en retraite en bon ordre, quoiqu'il fut rigoureusement chargé par 60 dragons. Toussaint s'aperçut que le général français, ne trouvant aucun obstacle à gauche, manœuvrait pour le prendre en flanc, le long d'un sentier bordé de précipices d'un côté, et de l'autre dominé par des rochers à pic. Il expédia auprès de Pourcely l'aide de camp, qui revint lui annoncer que la colonne de gauche s'était indubitablement égarée, car il ne l'avait pas aperçue. En effet, Pourcely, indigène de Jean-Rabel, ne connaissant pas le quartier de Plaisance, s'était perdu dans les bois avec toute sa troupe. Toussaint laissa Gabart répondre à la fusillade de l'ennemi, et sa transporta à gauche avec ses dragons et 100 grenadiers. Tout à coup, il aperçoit au premier rang des français un bataillon noir de la 9<sup>e</sup> de Port de-Paix, commandé par Cabart. Il ne douta plus de la soumission de Maurepas. Il s'é-

lança seul jusqu'à vingt cinq pas au devant de ses anciens soldats, et leur dit : " Braves compagnons d'armes, pourriez-vous tirer sur vos frères? Les blancs seuls sont nos ennemis" Les soldats de la 9e, attendris et ébranlés par ces paroles, jettent leurs armes, et se précipitent aux genoux de Toussaint en criant : " Vive le gouvernement ! Vive notre général ! " Les français, rangés en bataille derrière eux, témoins de cette scène, firent sur eux une décharge formidable ; ils se débandèrent et se jetèrent dans les bois. Cette malheureuse circonstance répandit le désordre dans les rangs des grenadiers de Toussaint. Ils battirent en retraite, longeant le sentier dont nous avons parlé. Toussaint, suivant le chemin au milieu d'une grêle de balles, courut les plus grands dangers. Il vit tomber à ses côtés plusieurs officiers, entre autres un jeune venu à sa rencontre, porteur d'une lettre de Dessalines, qui fut atteint d'une balle en la lui remettant. Par cette lettre, Toussaint apprit que la garnison de la Crête-à-Pierrot faisait toujours une vigoureuse résistance.

Quand l'ennemi eut cessé de le poursuivre, il réunit la colonne de Gabart, et vola au secours de la Crête-à-Pierrot. Il vint s'établir derrière la division Boudet, au N. E. de la Petite Rivière de l'Artibonite, dans le chemin des Petits Cahos, sur l'habitation Marcaïl, située dans la section rurale de la Savanne-Brulée. Il était 8 heures du soir ; il entendit une vive fusillade ; c'était Lamartinière qui évacuait le fort Toussaint prit aussitôt le chemin du quartier du Marquez, aux Petits Cahos.

**LAFORGUE.**— Habitation située dans la section rurale de Trou d'Enfer commune du Borgne.

L'Etat y possède 25 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LAFORTUNE.** - Savanne située près de l'habitation Plasac, sur les bords de la Petite-Rivière de l'Artibonite. Le 11 Mars 1802, la division du général Boudet, en sortant des Verrettes, se rendit à la savane Lafortune pour s'emparer d'une somme d'argent que Toussaint y avait cachée. Mais elle avait été enlevée par ses partisans.

**LAFOSSEE.**— Habitation située dans la commune de Port-Salut.

**LAFRANCE.**— Habitation située dans la commune de Port-Salut : Café, Vivres, Grains.

**LAFRÉSILIERE.** — Habitation située dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

LAFRESILIERE. — Habitation située dans la section rurale de Moreau, commune de Torbeck.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAG ( la ) ou LOG. -- Rivière de la République Dominicaine qui se jette dans le Guayamunco. Voyez : Log.

LAGANETIERE. — Habitation située à Port-au-Prince. Le 5 Février 1925, la Commission Cadastrale a fait rapport qu'elle a revendiqué 173 carreaux de cette habitation en faveur de l'Etat.

LAGANTRAYE. -- Habitation située dans la commune des Cayes, fut mise en vente par la loi du 7 Novembre 1812 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

LAGARDE. --- Habitation située dans la section rurale de Bayaha, commune de Fort-Liberté.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAGARDE. -- Habitation située dans la section rurale de la Rivière-Blanche commune de Gros-Morne.

L'Etat y possède 29 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAGARENNE. — Habitation située dans la 4e section rurale du Haut de Saint-Marc, commune de Saint-Marc

LAGEOT. — Habitation située dans la section rurale de Chez Lamarre, commune des Coteaux.

L'Etat y possède 7 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAGETIERE. — Voyez : Robert Lagetière.

LAGO SALADO. — Etang situé au fond de la baie de Manenille de la république dominicaine.

LAGON. — Grande lagune située près de Bainet, formée des sources souterraines alimentées par les eaux qui viennent des hauteurs de la section rurale de Gandou. La rivière de Bainet s'y arrête avant de se jeter dans la mer à peu de distance du bourg.

Les eaux de Lagon sont chargées d'une quantité immense de varechs. où vivent en grand nombre toutes sortes de poissons d'eau douce.

LAGON — Habitation située dans la section rurale de Bras-à-droite, commune de Terre Neuve.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAGONETTE (Las Ratonès). — Habitation située à Hinche Le 22 Janvier 1924 la Commission Cadastrale a fait rapport qu'elle a revendiqué 843 carreaux de terre de cette habitation en faveur de l'Etat.

LAGONNETTE. — Voyez : Thomassico

LAGORE. — Habitation située près du Cap d'où quelques conspirateurs marchèrent le 17 mars 1862 sur l'arsenal du Cap. Le général Nord Alexis, commandant de l'arrondissement les mit en fuite.

LAGOURDE. — Habitation située dans la section rurale de la Savanne-Brûlée No 2, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 14 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAGOURDE. — Habitation située dans la section rurale de Petit Bahos No 2, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAGOSSETTE. — Habitation située dans la commune de la Plaine du Nord. Le 14 Août 1791 un incendie éclate sur cette Habitation. Plusieurs hommes de couleur sont massacrés au Cap, étant accusés par les blancs d'être les auteurs de la révolte des esclaves dont Boukman, l'un d'eux était le chef.

LAGRANGE. — Habitation située dans la 5e section rurale du Haut de Saint Marc, commune de Saint Marc.

LAGRANGE. — Habitation située dans la section rurale de la Roche Plate, commune du Trou.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAGRANGE. — Voyez : Cap Lagrange.

LAGRAVE. — Habitation située dans la section rurale de Fond Rouge, commune de Jérémie.

LAGRENADE. — Voyez : Lezat.

LAGRENADE. — Habitation située dans la section rurale de la Petite Baie Du Mesle, commune de St. Louis du Sud.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAGRON. — Habitation située dans la commune de Pestél

L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers. Contenance indéterminée.

LAGUNA. — Petit village dépendant du district dominicain de Puerto Plata.

LAGUNA DE AZUEI. — Voyez : Etang Saumâtre.

LAGUNA ICOTEA. — Voyez : Icotea.

LAGUNETA. — Montagne dépendant du Cibao central, situé au pied de la vallée de Humuncu. Le chemin qui joint, à travers la gorge de montagne, les vallées de Jaina à celles de Maimon par Banao, atteint de la savane de Laguneta le 1er point élevé ayant une belle vue dans le lointain.

LAGUNAS ( las ). — Petits lacs situés entre le village de San Antonio de Guerra, et los Llanos province de Santo-Domingo, à 6 leguas au S. de Sabana Guático.

LA HATTE. — Habitation située dans la section rurale de la Petite-Rivière de Bayonnais, commune des Gonaives.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LA HATTE. — Voyez : Hatte

LAHO. — Montagne du district de Barahona, N du Bahoruco, d'où prennent leur source les rivières Berbisi, la Babe-sica, et la Limba.

Le plus haut point est le mont Bisue ( 1.340 met. )

LAIME. — Habitation située dans la 2ème section rurale de St Marc ( 2e de Mont Rouis. )

LAINÉ. — Habitation située dans la section rurale de la Seringue, commune des Abricots.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAIVEN. — Poste avancé de la ligne frontière de l'arrondissement de la Marmelade.

LAJAS, ou LAVAS. — Rivière de la république dominicaine qui se jette dans le Macoris, dans la province de Seibe; et dans le Bajabonico dans le district de Puerto-Plata

LAJEUNESSE. — Habitation située dans la section rurale de Coq-qui-chante, commune de Jacmel.

LAJEUNESSE. — Habitation situé dans la section rurale de la Soufrière, commune de l'Acul du Nord bornant au Nord l'habitation Foucaud.

LAJOTTE. — Habitation située dans la section rurale de la Rivière-à-Couleuvres, commune des Abricots.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAJOUTIERE. — Habitation inoccupée dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean Rabel, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

**LAJUSTE.** — Habitation située dans la section rurale du Bas-Fond-Bleu, commune de Corail.

L'Etat y possède un reste de terre inoccupée. Contenance indéterminée.

**LALABERT.** — Habitation située dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

**LALAGONE.** — Section rurale du district de Puerto Plata. En 1839 il y avait 57 habitations cultivées. Produit : 1050 livres de café, 961 ... tabac; 1200 livres cire jaune; 100 barils  $\frac{1}{2}$  mais, 80 bls pois, 29 bls. riz, 90 gallons sirop. Coupes d'acajou ayant livré 52.928 pieds  $\frac{3}{4}$ .

**LALAILLEE.** — Habitation située dans la section rurale de Boucan Richard, commune de Gros Morne.

**LALANDE.** — Habitation située dans la commune du Quartier Morin, appartenant au général Hyppolite.

**LALANNE.** — Voyez : Philippe Lalanne.

**LALANNE.** — Emplacement situé à Limbé, appartenant à l'Etat.

**LALANNE.** — Habitation située dans la section rurale de Fond Bayard, commune de Corail.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

**LALANNE** — Habitation située dans la section rurale de Latrouble, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LALANNE BILLE.** — Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 7 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LALBEON.** — Habitation située dans la section rurale de Joli Trou, commune de la Grande Rivière du Nord.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LALÉAU.** — Habitation située en plaine du Cul-de-Sac, commune de la Croix des Bouquets.

**LALÉAU.** — Habitation caféière située dans la section rurale de Gandou, commune de Bainet.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers.



LALÉDAN'. - Habitation inoccupée située dans la commune de la Plaine du Nord.

L'Etat y possède 65 carreaux de terre inoccupés.

LALLEMAND. - Habitation située dans la section rurale de Foulon, commune de Sainte Suzanne.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LALLEMAND. - Habitation située dans la commune de Port-de-Paix, à une demie lieue des Trois-Pavillons.

En 1807, Christophe allant combattre les partisans de Pétion au Port de-Paix établit son quartier général à Lallemand qu'avait occupé Rébecca, le chef de la rébellion.

LALITE. - Habitation située dans la section rurale de la Plaine de l'Artibonite (rive gauche) commune de St-Marc.

LASLOMAS ou LALONBE ou LAS LOMAS. - Cinquième section rurale de la commune de Saint Michel du Nord arrondissement de la Marmelade. Ecole rurale. En 1891 le Député Dupiton proposa à la Chambre de diviser cette section rurale en deux sections. Mines de cuivre sur l'habitation Saint Baratas, concédées en 1904 à M. Rodolphe Gardère sur 100 kilomètres carrés.

LALOMAS. - Ancienne section rurale de la commune d'Azua. En 1840 il y avait 31 habitations cultivées en cannes et vivres, 3 hattes 47 en café. Total 81.

LALOR. - Habitation située dans la section rurale de Rochelois, commune de la Petite Rivière de Nippes.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LALOUERE. - Habitation située dans la 4e section rurale du Haut de Saint-Marc, commune de Saint-Marc.

LALUE. - Quartier très peuplé de la commune de Port-au-Prince, sur la route de Pétion-Ville. Ecole et Pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Chapelle dédiée à Sainte Rose de Lima dont la fête arrive le 30 Août. Belles maisons.

Les habitations riveraines du chemin de Lalue à Pétion-Ville fournissent beaucoup d'herbes de guinée à Port-au-Prince.

Le 26 Mars 1812 les troupes de Christophe firent leur apparition à Lalue pour investir Port-au-Prince. Pétion les repoussa à coups de canon du fort du gouvernement (Riché)

LAMANDRON. - Voyez : Saint-Paul!

LAMANGERIE. - Habitation inoccupée située dans la section rurale de Mahotièrre, commune de Port-de Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

LAMARRE FONTAINE.— Habitation inoccupée située dans la section rurale de Chansolme, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

LAMARDELLE.— Habitation située dans la section rurale de la Grande-Plaine ( Cul de-Sac ) commune de la Croix-des-Bouquets, appartenant aux héritiers Normil Sambou.

En Décembre 1802, un détachement de troupe française, sorti de la Croix-des-Bouquets, vint faire une reconnaissance jusqu'à la barrière de Lamardelle, où se tenaient les indépendants commandés par Pétion. Celui-ci se retira sur l'habitation Jonc.

LAMARDELLE Habitation caféière située dans la section rurale de la Nouvelle Touraine, commune de Pétion-Ville.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

LAMARQUE. - - Habitation située dans la section rurale de la Nouvelle-Touraine, commune de Pétion-Ville.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

LAMARQUE.— Nom d'une rue à Terre-Neuve, dans laquelle l'Etat possède 3 emplacements occupés par des fermiers.

LAMARRE.— Habitation, située dans la section rurale de la Plaine de l'Artibonite ( rive gauche ) commune de Saint-Marc.

LAMARRE.— Habitation située dans la section rurale de Chez-Lamarre, commune des Côteaux.

L'Etat y possède un reste de terre occupé par un fermier. Contenance indéterminée.

LAMARRE. - Hatte située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean-Rabel.

L'Etat y possède 305 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAMARRE. — Voyez : Fort Lamarre.

LAMARRE.— Nom d'une rue à Ennery, dans laquelle l'Etat possède 15 emplacements occupés par des fermiers.

Nom d'une rue au Môle Saint-Nicolas, dans laquelle l'Etat possède 11 emplacements occupés par des fermiers.

Nom d'une rue à Port-au-Prince.

Nom d'une rue à Pétion-Ville, et dans plusieurs autres villes de la République, pour honorer la mémoire du vaillant défenseur du Môle Saint-Nicolas.

LAMARRE RESINIER. — Colline située dans la commune de Baie de Henne, par laquelle passe la limite N. E. de cette commune, en passant par l'Habitation Doly.

LAMASSONNIERE. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Chansolme, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

LAMATE. — Habitation caféière située dans la section rurale de la Nouvelle Touraine, commune de Pétion-Ville.

LAMBAIL. — Habitation située dans la commune de l'Anse d'Hainauld.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAMBERT. — Habitation située près du Cap-Haitien, où Dupuy et Prézeau conduisirent la famille de Christophe abandonnée de tous après la mort du Roi, le 8 Octobre 1820 Elle appartenait à Madame Christophe.

LAMBERT. — Habitation caféière située dans la commune de Corail. Voyez Petit Lambert.

LAMBI. — Pointe située à la Gonâve. (Voyez ce Mot)

LAMBRULAGE. — Habitation située dans la commune de Bainet

LAME. — Habitation caféière située dans la section rurale de Gandou, commune de Bainet.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAMEAU. — Habitation située dans la section rurale de la Plaine de l'Artibonite, rive droite, commune de la Grande Saline.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

LAMIELLE. — Habitation située dans la commune de Carice érigée en poste militaire en 1906 (Moniteur du 15 Juin 1907).

LAMEMBRAI. — Habitation située dans la section rurale de Nouveau Plymouth, commune de Corail

LAMENTIN (le). — Pointe située en avant de Carrefour, et sur laquelle a été construit en 1880 le phare à feu rouge tournant de la baie de Port au Prince.

Le 1er Juin 1794, les anglais débarquèrent 800 hommes au Lamentin, commandés par le colonel Espencer, et s'emparèrent du fort de Bizoton.

L'escadre de l'expédition Leclerc aborda au Lamentin le 3

Février 1802 dans la soirée. Le 5, à 10 heures du matin, l'armée française, sous les ordres du général Boudet, débarqua au Lamentin, s'empara du fort Bizoton, et pénétra au Port Républicain après une courte résistance du fort du portail de Léogane [ Lerebours ].

Le Morne l'Hopital vient mourir à la pointe de Lamentin.

LAMERIQUE. — Habitation située dans la 5e section rurale du Haut de St. Marc, commune de St. Marc.

LAMENTIN. — Rivière qui prend sa source au Sud du morne Gardel, est tributaire de la Gosseline.

LAMIELLE. — Centre situé dans la commune de Carice, arrondissement de Vallière, érigé en poste militaire par la loi du 1er août 1906 (Moniteur du 11 août).

LAMINE. — Huitième section rurale de la commune de Ouanaminthe, arrondissement de Fort Liberté. Ecole rurale. Elle est une subdivision de la section rurale de Savane Longue.

La limite commune des arrondissements du Trou et de Fort Liberté, venant de la source de la rivière de Bayaha, passe à Lamine.

Une mine d'or qui a été exploitée par les espagnols dans cette section rurale lui a donné le nom de Lamine.

La ravine de Lamine abondait en ce métal précieux.

LAMOLAIRE. — Habitation située dans la section rurale de Bois-Blanc, commune de Sainte Suzanne.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAMOLAIRE. — Habitation située dans la commune de Quartier Morin.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAMONGE. — Habitation située dans la section rurale de Moreau, commune de Torbeck.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAMONNIERF. — Habitation située en plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets, appartenant à Léo Souffrant.

LAMOTHE. — Habitation située dans la section rurale du Grand Gilles, commune de la Grande Rivière du Nord.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAMOTHE.— Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAMOTHE.— Habitation située dans la section rurale de la Nouvelle Flandre, commune d'Ennery.

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAMOTHE; — Habitation située dans la section rurale de la Grande Rivière, commune de Marigot.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers et 5 inoccupés.

LAMOTHE.--- Habitation caféière située dans la section rurale des Sourçailles, commune de Pétion Ville.

LAMOTHE AIGRON. --- Habitation située dans la 4e section du Haut de St. Marc, commune de St Marc.

LAMOULEUR. -- Voyez : Reuth Lamouleur.

LAMONNIERE,---Habitation située dans la commune de la Croix des Bouquets. Forêt de bois superbes d'où la compagnie du chemin de fer de la Plaine du Cul de Sac a tiré en 1902, ses traverses de bois dur.

LANAU.--- Habitation située dans la section rurale de Boucan Carré, à la rivière des Capucins, commune de Mire-balais; elle est bornée par l'Habitation Faiquière. Contenance 240 carreaux

LANCE.--- Voyez : Bois de Lance.

LANDAZ.--- Habitation située dans le poste militaire du Petit Bourg du Port Margot

LANG.--- Habitation située dans la commune de Baie de Henne.

LANGARDIERE,--- Habitation située dans la commune de Fort Liberté.

En Janvier 1793, Laveaux, gouverneur de St Domingue allant attaquer Jean François et Biassou passa sur cette habitation.

LANGLADE.--- Habitation caféière située dans la commune de Pétion-Ville.

LANGLOIS... Habitation située dans la section rurale de Mercy, commune des Cayes

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LANGLOIS. — Habitation située dans la section rurale de la Grande Montagne-Roue-Cabrouet No 3, Commune de Verrettes.

L'Etat y possède 9 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LANNE. --- Habitation située dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers,

Contenance indéterminée.

LANNEAU. -- Habitation située dans la section rurale de Fond Bayard, commune de Corail.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

Contenance indéterminée.

LANIELLE.-- Poste militaire de l'arrondissement de Vallière, entre Cerca-la-Source et Carice.

LANOIX.-- Habitation inoccupée située dans la section rurale des Trois Palmiers, commune de Carice, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LANOUX.-- Habitation située dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

Contenance indéterminée.

LANTIMO.--- Habitation située dans la commune de Port-au-Prince en Plaine du Cul de Sac.

LANZA. — Pointe dépendant du Cibao dans l'Ouest.

LANZA DEL NORTE.--- Pointe située au Nord de la presqu'île de Samana. Elle part du Haut du Mont Gallo en s'abaissant (1.440 m. ) en fermant le mont Jicome.

LANZAC.-- Habitation située à St Marc dans la section rurale de Mont Rouis.

En Octobre 1806; Dessalines venant combattre l'insurrection du Sud, sortait de St Marc, lorsqu'il rencontra aux portes de cette ville un de ses aides de camp, Delpêche, qui fuyant l'insurrection était parti de Petit Goâve pour venir se ranger à ses côtés. Delpêche conseilla l'Empereur de n'approcher de Port-au-Prince qu'avec une armée imposante. Dessalines l'appela *traître* et lui ordonna de sortir de sa présence. Delpêche, mortifié, s'achemina vers St Marc, y entra, changea de cheval, et poussé par une fidélité aveugle, s'élança à la suite de l'Empereur. Des soldats du 3e. bataillon de la 4e. le bayonnèrent à Lanzac.

Lorsque le Président Pétion leva le siège de St Marc en 1808, il se sépara de son armée à Lanzac et se rendit par mer à l'Arcahaie. Le 21 Novembre l'Armée entra à Port-au

Prince après avoir traversé plusieurs embuscades de l'ennemi

LAOHADO.--- Section rurale de Monte-Christ. En 1839 il y avait 1 habitation en bon état cultivée en cannes, 66 en grains variés et vivres; en détérioration 4 en vivres et grains. Total 71.

LAPADU.--- Habitation inoccupée située dans la section rurale des Moustiquiss, commune de Jean-Rabel, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LAPALIERE.--- Habitation située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAPARD.--- Habitation située dans la section rurale de Pariste, commune de Chardonnière.

L'Etat y possède 87 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAPAS.--- Habitation située aux portes de Chardonnière, où les héritiers de Thimoléon Mallet père et de Vve. Pinto possèdent 4 emplacements aux 4 chemins près de la barrière Lapas,

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAPAGE. Habitation située dans la commune des Co teaux, bornée à l'Est par l'habitation Poisson.

LAPATILLE. --- Poste situé dans la commune de Hinche.

LAPATRIE.-- Habitation située dans la section rurale de Fond Bleu, commune de Terrier Rouge.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAPAYE. --- Voyez : Petite Plaine Lapaye.

LAPERRIERE. --- Habitation située en plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets.

LAPICE. --- Habitation inoccupée, située dans la section rurale des Perches, commune de Fort Liberté, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LAPICE. -- Voyez : Savanne Lapice.

LAPIERRE. Habitation située dans la section rurale des Gonaïves, commune du même nom.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAPIERRE. --- Habitation située dans la section rurale de Boucan Richard, commune de Gros-Morne.

L'Etat y possède 45 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LAPIERRE.** — Pointe située à l'entrée de la baie des Gonaïves. Elle est placée à 19° 25' 35" de latitude Nord et à 75° 10' 36" de longitude Ouest.

La baie des Gonaïves s'étend de la pointe Lapierre à la pointe des Gonaïves.

C'est à la pointe Lapierre que les habitants des Gonaïves envoient en canot chercher l'eau potable dont les environs de leur ville sont dépourvus. La source Lapierre est claire et limpide. On avait, sous Geffrard, établi une fontaine aux Gonaïves, et c'est l'eau de cette source qui l'alimentait.

Les pilotes des Gonaïves vont prendre les navires en dehors de la pointe Lapierre.

Le 24 Novembre 1888 à 2 1/2 heures de l'après-midi pendant l'insurrection du Nord contre l'autorité du Chef du Pouvoir Exécutif F. D. Légitime, quelques marins du navire de guerre Dessalines, descendirent à Lapierre pour y faire de l'eau; ils furent surpris et massacrés par des hommes armés qui les guettaient dans les bois. La garnison du Dessalines descendit et brula toutes les cases. Le Dessalines eut 1 mort, 1 blessé et 3 prisonniers.

**LAPLACE.** — Habitation située dans la section rurale de Pilate, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LAPLAGUE,** — Habitation de la commune de l'Acui du Nord. Il y a un pont.

**LAPLATA.** — Sixième section rurale de la commune de Port-de-Paix. Ecole rurale. Ce nom vient à cause des mines d'argent [ plata ] qui y existent sur le versant Sud des montagnes. Le Père Plumier dit avoir trouvé de l'argent en 1690 dans la rivière de Laplate.

L'Etat y possède des terres occupées sur les habitations :

Au Fort 5 carreaux de terre, Bélanger 5. Les suivantes sont inoccupées : Place Nègre ; Grasse Beau, Alexis Louty, Chanon. Brunette, Duval, Dupont, Desgrange, Rouille, Nérac.

**LAPOINTE.** — Habitation située dans la section rurale de Boudin, commune de Port-de-Paix où naquit François Capois-la-Mort.

L'Etat y possède 1 carreaux de terre occupés par un fermier.

Voyez Laveaux Lapointe.

**LAPOINTE.** — Habitation située dans la commune de l'Arcahaie. En 1798, Christophe Mornay s'établit sur cette habitation, marchant contre les anglais campés à l'Arcahaie.



Un combat sanglant y eut lieu entre les Anglais commandés par le Vicomte Dalzon et les républicains. Les anglais ne répondaient pas au feu de l'ennemi ; ils marchaient au pas de charge, au son de la musique, et gravi rent audacieusement le morne à l'habitation Lapointe. Quand ils parvinrent à la hauteur de la position qu'occupaient les républicains, ils commencèrent leur feu, et virent l'ennemi prendre la fuite après une fusillade de vingt minutes, Christophe Mornay alla se retrancher dans les bois à une petite distance. Les Anglais marchèrent contre lui, l'attaquèrent, mais ne pûrent cette fois forcer ses retranchements.

Le lendemain, Christophe Mornay réoccupa l'habitation Lapointe. Les royalistes marchèrent de nouveau contre lui et le chevalier de Peste après avoir éprouvé une vigoureuse résistance, le culbuta et lança la cavalerie à sa poursuite. Dessalines, campé aux Matheux avec 8000 hommes, envoya au secours de Mornay un bataillon de 800. Quand ce bataillon arriva dans la savanne qui s'étendait derrière la guildive de l'habitation Lapointe, il se forma en carré pour protéger la fuite de la division de Christophe Mornay. Le chevalier de Peste réunit toutes ses forces, dressa contre le carré une batterie de 2 pièces de canon, et après l'avoir mitraillé, lança contre lui toute sa cavalerie. Le bataillon fut taillé en pièce, et le lieutenant colonel Michaud [ noir ] qui en était le commandant fut fait prisonnier par les anglais. Le lieutenant-colonel Pitrail ( blanc ) le fit fusiller aussitôt. Les républicains eurent dans deux combats 800 hommes tués, et les royalistes 150.

Dessalines, n'ayant pû se rendre maître de la plaine de l'Arcahaie, fit incendier l'habitation Lapointe, et se retira, laissant le champ libre aux Anglais.

LAPONCE. — Voyez : Père Laponce.

LAPORTE. — Morne qui sert de limite aux communes des Cayes et de Cavaillon.

LAPORTE Morne escarpé situé à l'ouest de Jacmel.

En 1880, lors du siège de Jacmel par Toussaint Louverture, Rigaud venait des Cayes au secours de la ville assiégée, mais il fut battu au morne Laporte. Les soldats des Cayes, assaillis par une force numérique dix fois supérieure à la leur, prirent la fuite. Rigaud qui était à l'arrière-garde avec la cavalerie, accourt pour rétablir le combat ; sa voix n'est pas écoutée, et la déroute continue. Alors, il descend de cheval sous le feu de l'ennemi, déclarant qu'il voulait mourir plutôt que de fuir. Borgella et Moulite, deux de ses lieutenants, se saisirent de lui, le placèrent violemment sur son cheval et le conduisirent à Desnoyers, où les fuyards s'étaient un peu ralliés.

Rigaud retourna aux Cayes, abattu et découragé.

LAPORTE.-- Autre morne du même nom situé à Ennery, et sur lequel passe la ligne de séparation des arrondissements des Gonaïves et de la Marmelade. Du morne Laporte cette ligne se dirige au Nord par la Crête qui se trouve à l'O. de Piment, jusqu'à reconnaître les limites de Borgne.

LAPORTE. — Ravine tributaire de la Grande-Rivière du Nord, et venant du Fond Bleu.

LAPORTE. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Fond-Blanc, commune de Terrier-Rouge, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LAPORTE ou LAPORT. — Montagne de la chaîne de Plaisance, dépendant du Cibao où prend sa source le fleuve des Trois-Rivières.

LAPREE.— Habitation située dans la commune de Verrettes. L'Etat y possède une portion.

LAPRENTE.— Septième section rurale de la commune, de Torbeck arrondissements des Cayes. Ecole rurale.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers sur l'habitation Golmin.

La citadelle des Platons, et le poste militaire du même nom se trouvent dans cette section rurale.

LAQUILLE. — Troisième section rurale de la commune de Dondon, deviendra la 3e de la commune de Ranquitte, arrondissement de la Grande Rivière du Nord. Ecole rurale. Elle a été subdivisée en 1875 en donnant naissance à la section du Haut du Trou

L'Etat y possède 12 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre sur l'habitation Cher Maître, et 17 sur l'habitation Leroy, occupées par des fermiers.

LAQUINTE. — Habitation située dans la section rurale de la Petite Rivière de Bayonnais, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAQUINTE ou GRANDE RIVIERE des GONAIVES. — Rivière qui se jette dans la baie des Gonaïves. Ses eaux envahissent quelquefois les rues de la ville dans leurs débordements en temps de pluie. Quand la Ravine du Roi déborde, Laquinte quitte son lit et envahit la ville.

La rivière de Labrande avec ses tributaires, celle du Chemin Neuf, la Petite Rivière des Gonaïves, la rivière de la Croix joignent leurs eaux et s'appellent à la jonction Laquinte à cause de son cours capricieux. Elle fournit en moyenne 8 litres par seconde. Son cours est de 88 kilomètres,

LARAQUE. — Habitation située dans la section rurale de Fossé-Naboth No 2, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 47 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LARAQUE, — Habitation caféière située dans la section rurale du Bras de la Croix, commune de Bainet.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LARAQUE de PERONNEAU. — Habitation située dans la section rurale de Trou Mahot, commune de Bainet. Contient 100 carreaux de terre.

LARCHINÉ. — Habitation située dans la section rurale des Trois Palmiers; commune de Carice.

L'Etat y possède 12 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LARGES. -- Voyez : Pattes Grandes.

LARIFOUQUETTE. -- Habitation située dans la section rurale de Corail, commune de Port Margot.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LARIVOIRE. -- Habitation caféière située dans la section rurale du Bas des Gris Gris, commune de Bainet.

L'Etat y possède 99 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Après l'évacuation de Jacmel, Dessalines se porta de cette ville sur Bainet. Il trouva la Grande Colline le 22 Avril 1800 et laissa à sa gauche le poste Larivoire qu'occupaient encore les troupes du Sud. Après avoir atteint le pied de la montagne de Grand Goâve, il gravit de nouveau la Grande Colline, contourna Larivoire, et campa dans le grand chemin de Bainet.

Dans la nuit du 22 au 23 Avril, les Rigaudins évacuèrent le camp Larivoire. Ne pouvant se diriger sur Bainet dont les environs étaient inondés des masses de Dessalines, ils se replièrent sur le Grand Goâve par la Grande Colline.

LARIVOIR. -- Habitation située dans la commune de Milot attribuée à celle de la Plaine du Nord. Par la loi du 14 Septembre 1905 elle fut réintégrée à la commune de Milot avec 8 autres habitations qui se trouvaient dans le même cas.

LAROC. — Habitation située dans le poste militaire des Irois, (Voyez ce Mot.)

LAROCHE. - Fort situé à l'entrée de Léogane.

Le 21 Mars 1796, l'armée anglaise cernant la ville, donna

assaut à ce fort et fut repoussée avec perte par le commandant Dupuche. La garnison culbuta les anglais et leur enleva deux pièces de canon. La cavalerie les poursuivit jusqu'à l'embarcadère de l'habitation Bossan.

LAROCHE. — Habitation située dans la section rurale de Laurent, commune des Cayes.

LAROCHE. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière, appartenant à l'Etat.

LAROCHEFOUCAULT, — Habitation située en Plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets.

LAROSÉ. Nom d'une rue à Dessalines en l'honneur d'un des officiers les plus illustres d'Haiti.

LARRIEUX. — Nom d'une rue à Jean Rabel, dans laquelle l'Etat possède 4 emplacements occupés par des fermiers.

LARRIEUX. — Nom d'une rue à Corail.

LARRY. — Habitation située dans la section rurale de Labrande, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LARIVIERE. — Habitation située dans la commune de la Marmelade. On y admire les restes d'un superbe aqueduc et d'un large réservoir qui attestent l'importance coloniale de l'habitation.

LARRY. — Habitation située dans la section rurale de la Ravine -Gros-Morne, commune de Gros-Morne.

L'Etat y possède 16 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LARRY. — Habitation située dans la section rurale de la Savanne-Brûlée No 2, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 11 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

LARRY. — Habitation située dans la section rurale de Petit-Cahos No 1 commune de Dessalines.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LARTIGOT. — Habitation située dans la section rurale de Latrouble, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LARTIGUE. — Habitation caféière située dans la section rurale de la Montagne-la-Voûte, commune de Jacmel.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

LARTIGUE, dit NÉRON.— Habitation caféière située dans la section rurale de la Grande-Rivière, commune de Jacmel.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LARUE.— Habitation inoccupée située dans la section rurale de l'Acul-Samedi, commune de l'Acul-Samedi (Fort-Liberté,) appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LARUE.— Habitation située dans la section rurale du Morne-Rouge, commune de la Plaine du Nord.

L'Etat y possède 33 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LASAGNE.— Habitation située dans la section rurale de la Savane-Brulée No 1 commune de Dessalines.

L'Etat y possède 1 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LASAILLY BACON.— Habitation située dans la section rurale du Bas-de-Limbé No 2, commune de Limbé

L'Etat y possède 13 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

LAS CAOBAS, ou LASCAOBAS.— Arrondissement militaire de 4e classe du Département de l'Ouest.

Il y a dans cet arrondissement en 1878 appartenant au domaine national 7 habitations, 262 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Le montant des fermages s'élevait par an à \$ 1040. Population 25.000 habitants.

Le quartier de Tomonde se trouve dans l'arrondissement dans la section rurale du même nom; Belladère, ancien quartier, fut érigé en commune en 1909.

La garde nationale de l'arrondissement se compose de 1.000 fantassins et de 200 cavaliers.

L'arrondissement relève pour les finances, la justice, et les cultes de l'arrondissement de l'Archevêché de Port-au-Prince. Les écoles relèvent de l'Inspection de Mirebalais.

Les postes militaires de la ligne frontière de cet arrondissement sont: Savanne à-Camp, Dame-Jeanne-Cassée, SanPèdre Trois Bois pins, Reuth Lamouleur, los Puertos, Cachimary.

Les 2 communes sont Lascahobas, et Belladère ?

LASCAOBAS ou LASCAHOBAS.— Commune de l'arrondissement du même nom, chef-lieu de cet arrondissement.

Tire son nom de l'abondance de ses bois d'acajou ( caobas )

Contient 8 sections rurales qui sont : la 1ère de Juampa, la 2e Petit-Fond, la 3e de Hoye, la 4e de Hoye sec (attribuée à Belladère) la 5e de Riaribes attribuée à Belladère, la 6e de Reuth-Mathé, la 7e de Tomonde, la 8e de Chamouscadilèl. En 1909 deux sections rurales de Hoy Sec et de Riaribes furent attribuées à Belladère.

Le quartier d' Tomonde se trouve dans la septième section rurale.

Population : 20.000 âmes. Les habitants s'appellent *Lascahobiens*. Le village quoique assez étendu n'a qu'environ 3.000 habitants. En 1890 on y a baptisé 50 enfants légitimes et 501 naturels, 60 morts, 36 Mariages Il est situé au fond d'un vallon étroit, sur la rive droite d'une rivière. Son établissement date du gouvernement espagnol en 1760. Les toits des maisonnettes couvertes en taches ou écorces de palmiste ont une couleur de vétusté qui enlaidit et attriste l'aspect du coup-d'œil. C'était tout d'abord une annexe de Banica

Par le traité d'Aranguéz, conclu en 1777 entre la France et l'Espagne, il était devenu un poste militaire placé sur les limites des deux territoires français et espagnol. Durant la révolution de 1789, beaucoup de colons qui servaient le Roi d'Espagne pour rentrer en possession de leurs biens, s'y réfugièrent.

En 1808 le général Christophs conquiert ce territoire sur les français chassés d'Haïti en 1814, en encore maîtres de Santo-Domingo.

Dès lors le village dépendait de l'arrondissement de Mirabalais à cause de grand nombre de citoyens de l'Ouest qui s'y fixèrent.

Les habitants ayant progressivement augmenté, le gouvernement haïtien en a fait un arrondissement militaire et une commune pourvus de tous les fonctionnaires publics que nécessite le service administratif.

L'Eglise tombée en vétusté fu reconstruite. Le sol est encore en terre battu ; en somme elle fait bon effet En 1812 l'Etat donna \$ 1000 pour son achèvement. La fête paroissiale est le 6 Janvier, le jour de l'Épiphanie.

Il existe une mine de houille à Lascaobas, dont les affleurements sont visibles sur l'habitation Bonhous

En 1901, L. Gentil Tippenhauer publia à Gotha une étude sur la région géologique de Lascahobas.

La région de Lascahobas est désignée comme offrant les

plus grandes possibilités de gisements pétrolières, d'après le rapport d'experts américains.

Les mines de charbon concédées à Rodolphe Gardère, n'ayant pas été exploitées, la concession fut frappé de forclusion (Moiteur du 13 Février 1918 )

Monseigneur de Antoine Pierre était Duc de Lascohobas, sous l'empire, en 1849.

Le 12 Juin 1918, la population vota la constitution par 659 *oui* et 40 *non*.

L'ouverture de la route Lascahobas Hinche eut lieu le 5 Avril 1924 en présence du Président Louis Borno.

En 1925, également sous le Président Borno, un pont en béton fut construit près de Lascahobas.

### Recettes communales

1921-1922 . . . . .	3.216,50	gourdes
1922-23 . . . . .	8.055,84	
1923-24 . . . . .	4.419,90	
1924-25 . . . . .	6.866,50	

La route de Lascahobas à Port au Prince passa à Mirebalais, le morne Pensez y bien, la Croix des Bouquets, elle est très montagneuse et mérite d'être entretenue.

La poste arrive de Port au Prince, et en dernier lieu de Mirebalais le dimanche soir ou le lundi matin; elle repart pour Hinche, et revient le jeudi à destination de Port au Prince.

Les recettes du conseil communal étant insuffisantes, le Budget de l'Intérieur accorde une subvention à la commune pour pouvoir s'administrer.

La garnison se compose du 31e. régiment d'infanterie de ligne, d'une compagnie d'artillerie de Port au Prince, de la garde nationale à pied et à cheval, d'une compagnie de police administrative et de la police rurale. Le 31e. régiment fut dissout après l'insurrection de Salnave en 1865, mais fut ré-établi à la chute du gouvernement du président Geffrard en 1877.

La rivière de Lascahobas passe au-dessus du village, et se jette dans l'artibonite, à l'endroit qui sert de limite à l'Est à l'arrondissement de Mirebalais par une ligne droite qui part de la source de Boca Cachon.

Le territoire de Lascahobas est très fertile. Climat salubre, café, vivres alimentaires de toutes sortes, tafia, bestiaux, sucre concret (rapadou) cuirs et acajou que charrie l'Artibonite. En 1824 le président Boyer y fit diriger 100 immigrants,

américains de la race noire. Ces produits ne trouvent de débouché qu'en descendant le cours des rivières tributaires de l'Artibonite.

L'Etat possède dans ce village beaucoup d'emplacements notamment dans les rues de l'Eglise, Pétion, Boyer, Bonne foi, Espagnole, Gardel, Lospine, St. François, Daumont, de la Croix et Grande rue, occupés par des fermiers. Le montant des fermages s'élevait par l'an 1878 à \$ 325. En 1840 il y avait 462 habitations bien cultivées, 907 jardins en état et en vivres de toutes espèces, produisant environ 197.150 livres de café et coton. 41 petits moulins, 114 places en canne, 128 hattes, 22 propriétés abandonnées, 130 nouveaux établissements

**HISTOIRE.** — En juillet 1796 les anglais prirent Lascahobas sur les républicains, et massacrèrent la plupart des prisonniers faits sur eux

En se fondant sur le traité d'Aranjuez, conclu en 1777 entre la France et l'Espagne, le cabinet de Madrid réclama, en 1862, des haïtiens, lors de l'occupation de Santo-Domingo par les espagnols, la restitution de Lascahobas, de Hinche, de St Michel de l'Atalaye et de St Raphael. Ce territoire, par leur configuration et leur situation dans l'intérieur des terres doivent appartenir naturellement à la république d'Haïti, comme ils lui appartiennent effectivement depuis 1808. Les bois d'acajou qu'on y exploite, et les autres produits de ces communes ne peuvent trouver un débouché et arriver à la mer qu'en traversant le territoire haïtien, en descendant plusieurs rivières tributaires de l'Artibonite, le grand fleuve haïtien.

Le traité d'Aranjuez étant d'ailleurs un instrument tombé depuis longtemps en désuétude : il fut aboli par le traité de Bâle en 1795, en vertu duquel l'Espagne céda à la France l'audience de Santo-Domingo et tous les territoires qui en dépendaient.

La partie haïtienne fut enlevée à la France en 1803 par les haïtiens, et 1808 les Dominicains se soulevant contre la France à l'instigation de l'Espagne et de l'Angleterre, forcèrent les Français à se concentrer dans Santo-Domingo qu'ils évacuèrent en Juillet 1809. Or, c'était plusieurs mois avant la capitulation de Santo-Domingo, alors que cette partie était encore la propriété des français que le général haïtien Christophe occupa les territoires revendiqués par l'Espagne.

Aucune protestation ne s'était encore élevée contre l'occupation de ces districts par les haïtiens durant 53 ans. Don Juan Sanchez de Ramirez et les six gouverneurs envoyés



successivement par l'Espagne consacrèrent par leur silence cette conquête des haïtiens sur les français.

Le traité de 1814 rendit à l'Espagne la colonie dont elle s'était débarrassée en 1795, et la cour de Madrid ne fit pas, cette fois encore, la moindre réclamation.

En 1821, les Dominicains conquièrent leur indépendance et après ils s'incorporèrent à la République d'Haïti. L'union des deux petits peuples subsista jusqu'au 1844, époque à laquelle les dominicains, redevenus indépendants ne songèrent jamais, même en temps de guerre à prendre de force ou à réclamer du gouvernement haïtien les territoires occupés en 1808 par Christophe.

L'Espagne enfin renonçant formellement à ses droits sur Santo-Domingo, reconnut officiellement en 1855 la République Dominicaine comme état souverain.

Tels étaient les éléments du procès intenté en 1862 par le cabinet de Madrid à celui de Port-au-Prince qu'il soupçonnait à bon droit de voir d'un mauvais oeil la patrie de l'Est occupée par les espagnols.

Il y en avait faveur d'Haïti un droit acquis de prescription. et à cette époque de 1862 une jouissance non interrompue de plus d'un demi siècle, légitimé par l'absence de toute réclamation soit de l'Espagne, soit des Dominicains et la configuration des lieux.

En 1862 l'Espagne venait de recouvrer son ancienne colonie; mais elle n'y était pas retournée que pour se substituer purement et simplement à la République Dominicaine dont elle tenait tous ses droits. Elle ne pouvait prétendre qu'au territoire occupé par les Dominicains depuis l'époque où ils se séparèrent de la République d'Haïti en 1844.

La réclamation de l'Espagne dont la légitimité était plus que douteuse et le but stérile, a été rejetée, et les choses en sont restées là.

Il y a donc en ce moment où j'écris 84 ans que ces territoires appartiennent à Haïti qui en jouit sans trouble sans interruption, et qu'ils font un tout de la République d'Haïti, une et indivisible, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Après la séparation des dominicains d'Haïti, le 10 juin 1845 ils vinrent en forces supérieures, et appuyés d'une artillerie de campagne, attaquèrent le poste Cachiman que les haïtiens après une légère résistance, abandonnèrent en se repliant sur Lascahobas. Les dominicains s'emparent de Lascahobas le 21. Le général Victor Poil se retrancha aux Roches. No-

bert Gateau reprit bientôt Lascahobas et le poste Cachiman en rejetant les dominicains de l'autre côté des frontières.

En Janvier 1869, Lascahobas prit part à l'insurrection générale des cacos contre le président Salnave.

En Février 1879 il y eut un mouvement insurrectionnel qui échoua contre le président Boisrond-Canal. Les deux chefs de la rébellion étaient Papacite et Hermalin.

LAS LOMAS. — Voyez Lalomas.

LAS DAMAS. -- Voyez : Damas (las)

LASELLE. — Habitation située dans la commune de Mirebalais sur la limite de l'Arcahaie. Le 1er Janvier 1889, les Nordistes furent battus par les troupes du gouvernement et abandonnèrent 18 morts. Les régiments qui prirent part à cette action furent le 10e. de Mirebalais, le 15e d'Aquin, la garde nationale des Grands Bois et un bataillon de la garde nationale de la Croix des Bouquets. Le combat avait duré 6 heures.

LAS MATAS.-- Voyez ; San Jose de las Matas.

LAS LOMAS. — Voyez Lalomas.

LAS MATAS DE FARFAN. — Commune de la province d'Azua située sur la Grande Route de Port-au Prince à Sto-Domingo, à 10 lieues de St Jean. 3000 âmes. Le village placé sur la rive droite de la Macasia, est réputée pour ses troupeaux. Ecole primaire nationale. Quartier fertile. Sucre brut café, denrées alimentaires, cuirs.

En 1804, le président Boyer y fit diriger 100 cultivateurs immigrants américains de la race noire. Il doit son établissement à une chapelle qui y fut bâtie dans le siècle dernier, pour servir aux habitants des hattes circonvoisines : il a pris de l'accroissement par l'augmentation de ces hattes, surtout depuis qu'en 1822 des habitants de l'Ouest et de l'Artibonite se sont fixés en grand nombre dans ses belles savanes. A cette époque la commune de las Matas devint indépendante de Banica dont elle relevait auparavant. Distance de Port-au-Prince 42 lieues.

La température y est douce. En 1840 il y avait les sections rurales suivantes : Hancha, Mamon, Naranja, Cana Segura, Carissale, Mesette, Cercado, Macasia, Puelto, Duan, Paonado, Reuth Mathé. Ces sections contenaient 992 habitations, dont 813 en bon état et 173 hattes. La commune avait fourni 2.142 bœufs, 282 charges de coton de 2 ballots formant 564 ballots, 91 charges de café et 17 charges de tabac.

En 1882, le général Marchena, gouverneur d'Azua, fixa la ligne de démarcation de cette commune comme suit : " El

Naranjito, Matayaie, la Margarita, Corral de Macos, la Afortunada. La délimitation commencerait par les hauteurs de la Macasia jusqu'aux collines terminant la chaîne de Cachimman suivant le versant Sud'Ouest du coteau des Mosquitos.

*Histoire.*— Le colonel Saladin commandait la commune de las Matas après la réunion de la partie de l'Est à la république d'Haiti. La loi du 19 avril 1805 porta cette commune à la 6e classe pour les patentes.

Le premier citoyen qui ait représenté la commune de Las Matas après la réunion de l'Est à la Chambre des Représentants à Port-au-Prince, fut Lasala.

Le 23 décembre 1855, le général Castor, dans sa conspiration contre l'empereur Faustin Ier y entraîna la division placée sous ses ordres.

Le 24 Juillet 1845 le général Morisset, secondé par Samedi Thélémaque, attaqua las Matas ou il pénétra et arrêta l'incendie allumé par les Dominicains au moment d'abandonner la place.

**LAS MATAS.** —Le 6 août 1906, deux douaniers américains, M. M. Milbourn et Thurstan furent assassinés à Las Matas. Deux citoyens dominicains signalés par la police de leur pays comme étant les auteurs de ce crime, qui avaient traversé la frontière pour chercher, en Haiti, l'impunité des deux meurtres dont ils s'étaient rendus coupables, furent, sur les démarches du gouvernement dominicain, arrêtés déposés dans les prisons de Port-au-Prince. Le cabinet de Santo-Domingo présenta par la voix diplomatique, au gouvernement haïtien, une demande d'extradition contre les deux prisonniers. Le gouvernement haïtien, bien qu'il n'existe pas de traité d'extradition entre les deux gouvernements, mais s'inspirant de l'intérêt qu'ont tous les peuples à ce que les crimes et délits de nature à porter atteinte à la morale publique et à mettre en danger l'existence même de la société civile ne restent pas impunis, a jugé pouvoir accorder l'extradition demandée en faisant toutefois remarquer au Gouvernement Dominicain que c'était à titre de réciprocité ( Exposé Générale de la situation de 1907 ).

**LAS GUANAS.**— Propriété des héritiers Basquiat à Hinche. Houille abondante, riche en bitume dans la Savane à pierres. La rivière Canon, point de départ du guayamunco, principal affluent de l'artibonite la borne. La couche de houille a, dans certains endroits de 8 à 10 pieds d'épaisseur. ( Rapport du 10 septembre 1860 de M. E. Nau au Moniteur du 22 septembre ). Elle occupe la vaste étendue comprise entre Hinche et Billigny, et entre Lasguamas et St Michel. Les affleurements de ce bassin forment le fond de trois digues en

escalier qu'alimentent les eaux de la Ravine aux-sables un des affluents du Canon. Ce bassin appartient aux haïtiens Basquiat en partie, et donne une grande valeur à cette propriété et à toutes celles qui l'avoisinent. Bois d'acajou.

LAS GUANAS .-- (Maissade). En 1860, Eugène Nau visite les charbons de Las guanás où il constate du charbon en forme de TRAPPE en couche de 8 à 10 pieds d'épaisseur reposant sur un banc de argilo calcaire. Il estime à 60 lieues carrés de purtour la zone de charbon de ces régions.

Le Moniteur du 2 Mars 1861. 16ème année, No 13, publia un rapport au Secrétaire d'État de l'Intérieur et d'agriculture, François Jean Joseph, de M. R. S. E. Hepburn, géologue signalant des lignites bitumineux.

LAS LOMAS. — Les gisements de cuivre situés dans cette section rurale de la commune de St Michel de l'Atalaye, avaient été concédés à un particulier en 1908. Cette concession n'ayant pas été exécutée, fut annulée par un Arrêté du Président Dartiguenave daté du 12 Janvier 1918.

LAS LOMAS (St Michel). — La United Hayti Corporation a publié un prospectus où elle estime l'étendue de sa concession minière, mines de cuivre de Las Lomas (St Michel) a 400 ares: (3770 hectares),

LASPERE. — Habitation située dans la section rurale de la Rivière-Froide, commune de Port-au-Prince.

LASSALLE. — Habitation sucrière située en plaine de Léogane. Moulin à vapeur 127 carreaux de terre plus 15 plantés en vivres. Son corail possède 97 carreaux de terre. Propriété de la famille Terlonge.

LASSALE. — Habitation située dans la section rurale de Morne-Rouge, commune de la Plaine du Nord.

L'Etat y possède 50 carreaux de terre inoccupés.

LASSALE. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Chansolme, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

LASSALE. — Habitation inoccupée située dans la section rurale de Mahotièrre, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

LASSALE. — Habitation et position fortifiée située dans la commune de Ouanaminthe, était occupée par les Nordistes. Par son ordre du jour du 29 Mars 1889 le général Joseph Prophète annonça la prise de cette position importante par les troupes du gouvernement. Lassale fut occupée par celle-ci après la déroute du général Piquant à Deesalines. Erigé en

quartier de l'arrondissement de Fort-Liberté par le décret du gouvernement provisoire de Saint-Marc du 3 Août 1889.

**LASSALE.** — Habitation sucrière située dans la plaine et la commune de Léogane ( Gressier ), bornée au Nord par la mer, au Sud par l'habitation Gauvin. Fut mise en vente par loi du 10 Mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires. Appartient aux héritiers de Mme. Émile Riobé.

**LASSALE MONT-ORGANISÉ.** — Par la loi du 2 Août 1907 ( Moniteur du 10 Août 1907 ) ce quartier distant de 8 lieues  $\frac{1}{2}$  de Ouanaminthe, fut érigé en commune de 5e classe. Ses limites seront fixées par un Arrêté du Président d'Haiti. C'est le seul endroit qui produit du café dans l'arrondissement de Fort Liberté.

**LASSALE.** — Habitation située dans la commune de Pestel L'Etat y possède un reste de 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LASSANDRE.** — Habitation située dans la section rurale de Haut-d'Ennery, commune d'Ennery.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LASSEMBLEE.** — Habitation située dans la 4e section rurale du Haut de Saint-Marc, commune Saint-Marc.

**LASSERE.** — Habitation située dans la section rurale de la Petite-Rivière de Bayonnais, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LASSERE.** — Habitation inoccupée située dans la section rurale de Moka-Neuf, commune de Sainte-Suzanne, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**LASSERE.** — Habitation sucrière située dans la section rurale de la Grande-Plaine [ Cul-de-Sac ] ayant appartenu à O. Cutts, au général Louis Tannis aîné qui y mourut, Sambour et Candelon Rigaud.

Le 4 Juin 1803, Pétion l'enleva sur le Marquis de Lavalette. Il y avait un block-house français, Dessalines ordonna à ses soldats de faire aux blancs une guerre d'extermination mais d'épargner les indigènes qui les secondaient. Ce sont nos frères, disait-il, tôt ou tard ils reconnaîtront leur erreur.

**LASSIEN.** — Habitation située à la Guinaudée, à Jérémie. Le 16 Janvier 1869, le général Brice y fit attaquer les Piquets qui y avaient établi un camp formidable. Il culbuta 2 colonnes qui abandonnèrent dans leur fuite des morts et des armes.

LASSOUDIÈRE. — Habitation située dans la commune de Petit-Trou-de-Nippes.

L'Etat y possède 6 carreaux de terres occupés par des fermiers.

LATHAN. — Voyez : Nathan.

LATHAN. — Voyez : Hatte Lathan.

LATAPIE. — Habitation située dans la section rurale de Corail, commune de Port-Margot.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LATAPIE. — Habitation située dans la section rurale de la Plaine de l'Artibonite (rive droite), commune de la Grande Saline.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

LATAYE. — Habitation située dans la commune du Cap-Haïtien dans la direction de laquelle aboutit la limite Est de cette commune qui sort du pont du Haut du Cap.

A Lataye, la commune du Cap Haïtien confine à celle de Plaine du Nord.

LATHAN. — Habitation sucrière située dans la section des Varreux, en plaine du Cul-de-Sac, commune de la Croix-des-Bouquets. Une partie de cette habitation forme le lit de la grande-rivière du Cul-de-Sac.

L'Etat y possède ces terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

C'est sur cette habitation que Borgella, enfant, apprit à lire d'un blanc, Mr. Ithier, gérant de cette habitation.

Voyez : Hatte Lathan.

LATIBOLIÈRE. Habitation située dans la commune de Jérémie Chapelle rurale. Presbytère

LATOURE. — Habitation située dans la section rurale de Matador, commune de Dondon.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LATOURE. — Habitation située dans la commune de Léogane, fut mise en vente par la loi du Sénat du 16 Mars 1812 pour l'établissement d'une monnaie nationale.

LATREMBLAYE. — Habitation sucrière située dans la section rurale de la Grande Plaine [Cul-de-Sac] commune de la Croix-des-Bouquets

LATOISON LABOULE. — Habitation située dans la com-

**mune des Grands-Bois** et appartenant aux héritiers de Marie-Thérèse Fabre et de Madame Pierre Faubert,

**LATROUBLE.**— Première section rurale de la commune de Plaisance, arrondissement de Plaisance (Limbé). Ecole rurale. Elle a été subdivisée en 1875 en donnant naissance à la section de Laville.

Le fleuve des Trois-Rivières qui traverse les communes de Plaisance, de Gros-Morne de terre Neuve, de Limbé et de Port-de-Paix, et qui se jette dans la baie de Port-de-Paix, est formé de trois cours d'eau : celui qui est le plus au Nord se nomme Latrouble, du nom de cette section rurale où il se trouve; celui du milieu s'appelle la Graix, et le plus au sud, la grande-Rivière. Ils se réunissent au bassin général de Latrouble où ils prennent le nom de Trois-Rivières. (Voyez ce mot).

L'Etat possède dans cette section rurale des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Bois d'Abert, Bébec ou Paul 12 carreaux  $\frac{1}{4}$  de terre, des Roches 2, Thibaud 10, Jeannet 2, Griel 4, Trifin 20, Lalanne 10, Cadet Morin 5,

Dorcy 5, Julbin 5, Laurent 5, Lafage 5, Lévêque Charette 5, Villette 5, Nicolas Salvane 5, Lartigot 5, Porel 5, Jean Morin 5. En 1840, il y avait 160 habitations caféières en amélioration, et 16 en dépérissement. Total 176.

**LAVY.**— Habitation située dans la section rurale de la Savane Brulée, commune de Dessaline.

**LAUCIANE, ou LOCIANE.**— Habitation située dans la section rurale de Guabary, commune de Vallière.

L'Etat y possède 300 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LAUCO ou LOCO.**— Habitation caféière située dans la section rurale de la Ravine Sèche, commune de Petit-Goâve.

L'Etat y possède  $\frac{1}{2}$  carreau de terre occupé par un fermier.

**LAUMONT.**— Voyez : Lomond.—

**LAUPOSTE, ou LAPOSTE.**— Habitation située dans la section rurale de Guabary, commune de Vallière.

L'Etat y possède 3 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

**LAUNE.**— Habitation située dans la commune de Pestel. L'Etat y possède une portion.

**LAURENT.**— Quatrième section rurale de la commune des Baradères, arrondissement de Nippes. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Potier, Thomas Hubert.

LAURENT. — Septième section rurale de la commune des Cayes, Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations Millot 13 carreaux de terre, Labadie, Balthazar 12, Lacoste, Levis, Castera 44½. Laroche, Laurent 14.

LAURENT. — Habitation située dans la section rurale de Laurent, commune des Cayes, Chapelle rurale.

L'Etat y possède 14 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAURENT. — Habitation situé dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

Contenance indéterminée.

LAURENT. — Habitation caféière située dans la section rurale de la Vallée, commune de Jacmel.

LAURENT — Habitation caféière située dans la section rurale de la Vallée commune de Bainet.

L'Etat y possède ½ carreau de terre occupé par un fermier.

Ces deux dernières habitations ne forment qu'une même propriété.

LAURENT. — Habitation située dans la section rurale de Latrouble, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAURENT. — Fort situé à l'Anse-à-Veau. Acaau s'y retira avec ses affidés et canonna les troupes du général Thélémaque. De là, il se rendit dans la nuit du 9 Mars 1846 sur l'habitation Brossard où il se brûla la cervelle le 11.

LAURENT BEAUGE. — Habitation située dans la commune de La Chapelle

L'Etat y possède une portion.

LAURENT. — Voyez : Ilet Laurent. — Saint Laurent. — San Lorenzo. —

LAURENT MALFIN. — Habitation située dans la section rurale de Petit-Borgne, commune de Port-Margot.

L'Etat y possède 24 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAVAGNE. — Rivière de la commune de Grand-Goâve, qui arrose l'habitation Faucher.

LAUTIER. — Voyez : Petit Lautier. —



LAVACHE.--- Habitation de la section rurale de Fond de Boudin, commune de Léogane.

LAVAL.-- Dix-neuvième section rurale de la commune de Port-au-Prince, au fond-Ferrier, paroisse Ste Anne. Ecole rurale. Il y a une garde nationale de la section qui se tient au Fond-Ferrier, résidence de son commandant.

LAVAL.--- Habitation caféière située dans la section rurale du même nom.

LAVAL.--- Habitation située dans la commune de l'Anse-à-Veau.

Le chef de bataillon Francisque, de l'armée des indépendants, ayant été battu en Janvier 1803 par le général français Darbois, Geffrard rallia les fuyards sur cette habitation.

Le Ministre de la Guerre, le général Gérin, avait affermé cette propriété du domaine ; il y était en traitement lorsqu'il apprit le 10 Octobre 1806 l'arrestation du général Moreau aux Karatas, et le soulèvement du Sud contre l'Empereur Dessalines. Il embrassa la révolution à la sujétion de Madame Veuve Abel, sœur du général Geffrard, et en devint le chef principal. En 1811, I. F. Lespinasse exploita cette habitation que gérait le général Gérin. C'est là qu'il contracta le goût pour les entreprises agricoles où il se distingua par la suite. En 1812 Laval fut attribué à I. C. Imbert comme don national.

LAVALLETTE --Habitation caféière sitnée dans la section rurale de la Montagne, commune de Jacmel.

L'Etat y possède 1 carreaux de terre occupé par des fermiers.

LAVALLÉE.-- Habitation située dans la commune de Petit Trou de Nippes.

LAVANDIERE ( les ). -- Nom d'une rue à Léogane.

LAVANON. -- Habitation située dans les hauteurs de Jacmel, dans la section rurale de la Montagne.

Belles maisons de Plaisance. Vue splendide sur la ville et sur la mer.

LAVAS [ les ] Rivière tributaire à droite du Grand-Yague

LAVAS ( las ). -- Voyez: Lajas.

LAVEAUX. - Habitation située dans la section rurale de Bayaha, commune du Borgne.

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAVEAUX. -- Habitation située dans la section rurale de Molas, commune du Borgne.

L'Etat y possède 27 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Celle-ci et la précédente sont une même propriété.

LAVEAUX. — Habitation située dans la section rurale de Fossé-Naboth No 2 commune de Dessalines.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fer-

La rivière l'Estère est endiguée à la hauteur de cette habitation.

LAVEAUX. — Habitation située dans la section rurale de la Grande Rivière, commune de Baradères.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

LAVEAUX, -- Habitation située dans la section rurale de Fond Tortue, commune de Baradères.

L'Etat y possède ces terres occupées par des fermiers

Contenance indéterminée.

Celle ci et la précédente sont une même propriété.

LAVEAUX. — Fort située à Port de-Paix, que les français enlevèrent le 8 Janvier 1803 à la baïonnette sur les indépendants.

LAVEAUX. Nom d'une rue aux Gonaïves. L'Etat y possède 1 emplacement occupé par un fermier,

LAVEAUX. — Habitation située dans la commune de Port-au-Prince en plaine du Cul-de-Sac. L'habitation l'Etoile ( distillerie Barbancourt ) en a été extraite.

LAVEAUX-LAPOINTE. — Habitation sucrière située sur le rivage de la mer, à 2 lieues de Port-de-Paix.

Le 20 Février 1802, une colonne de la division du général Debelle sortit de Port-de-Paix pour aller attaquer Maurepas aux Trois-Pavillons. Elle suivit le chemin du Cap jusqu'à l'Habitation Laveaux Lapointe, escalada la vigie de Lapointe, pénétra dans la montagne par l'habitation Chapron, et s'arrêta à Brossier à un quart de lieue du camp de Maurepas.

Le 8 Janvier 1803, lorsque les français enlevèrent Port-de-Paix sur Capoix, celui-ci se rendit sur l'habitation Laveaux Lapointe où le lendemain plusieurs batiments vinrent canonner. Capoix fit dresser une batterie sur le rivage, et répondit au feu de l'ennemi par les boulets rouges. Les batiments se retirèrent, en gagnant le canal de la Tortue.

Le général Capoix faisait sans cesse manœuvrer ses troupes ; une discipline sévère était établie parmi elles; ses soldats, quoique la plupart des recrues, se formaient en colonnes serrées et se déployaient admirablement dans la plaine

par toutes sortes d'évolutions. Les travaux agricoles n'étaient point interrompus. La justice était rendue par Capoix lui-même, et un ordre parfait régnait dans l'étendue de son commandement. Les femmes et les enfants travaillaient aux champs, coupaient les cannes, les apportaient au moulin de de l'habitation Laveaux Lapointe dont les tourbillons de fumée attiraient souvent les navires de guerre qui canonnaient en vain le rivage. Capoix y avait fait construire un fort flanqué de terre qui protégeait le moulin, et répondait par des boulets rouges au feu des bâtiments de guerre. Ses guerriers avaient en abondance des vivres, du sirop et du tafia.

Un vieux soldat français que la faim avait fait sortir de Port-de-Paix pour cueillir des fruits, fait prisonnier par les indigènes, fut accueilli avec humanité par Capoix qui lui fit donner à manger. Le prisonnier dit à Capoix qu'il y avait 1000 hommes de force effective française à Port-de-Paix qu'il y avait beaucoup de munition dans le Petit Fort. Capoix résolut de s'emparer du Petit Fort par un coup de main. Beauvoir son lieutenant, s'en empara par surprise en montant avec ses soldats sur des échelles pendant une nuit obscure. La garnison dormait paisiblement. Elle fut fusillée. Capoix partit de Laveaux-Lapointe avec une multitude de femmes et d'enfants qui enlevèrent en un clin d'œil 30 milliers de poudre, malgré le feu vif d'une corvette française.

LAVÊCHE. — Voyez : Thomas Lavêche.

LAVÉRDURE. — Habitation située dans la commune de Dessalines. La chaussée de la route Laverdure a été restaurée en 1887, à partir de la Petite source de la Petite Rivière de l'Artibonite, à la rivière l'Estère.

LAVILLE. — Deuxième section rurale de la commune de Plaisance, entre Marinelade et Plaisance. Elle est une subdivision de la section rurale de Latrouble, consacrée en 1875.

L'Etat y possède des terres occupées des fermiers sur les habitations : Raymond 10 carreaux de terre. Alexis 5 carreaux, Chatrier, petite place 3, Capole, Joulin 5, Chatard 27

Dans la séance du 25 Juin 1890 de la Chambre des Communes, le Député Elie Benjamin présenta un projet de loi pour ériger en poste militaire le camp Laville situé dans cette section rurale. Ce projet fut ajourné.

LAVILLE. — Habitation située dans la section rurale du même nom.

Le journal de la campagne de Santo-Domingo de l'Empereur de Dessalines, est daté du quartier impérial de Laville, le 12 Avril 1806. Dessalines, gouverneur général après l'expulsion des français, avait d'abord fixé le siège de son gou-

vernement sur l'habitation Laville ; ensuite il le transporta sur l'habitation Marchand dans la plaine de l'Artibonite, aux pieds de la montagne des Cahos, où il fonda la ville de Des-salines.

LAVILLE. — Habitation située dans la commune de Petit Trou de Nippes, fut mise en vente par la loi du 10 Mars 1814 pour rélever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

LAVILLE. — Habitation située dans la commune de la Petite Rivière de l'Artibonite : Voyez Savien Laville

LAVITE. — Habitation située dans la section rurale de Joli-Trou, commune de la Grande-Rivière du Nord.

L'Etat y possède 24 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LAVOUTE! — Habitation située dans la commune de la Plaine du Nord. Il y a un pont.

LAZARE. — Habitation située dans la commune de Torbeck.

LAXAVON. — Voyez : Daxavon. Monseigneur Demis Tréméré était duc de Laxavon sous l'empire, en 1849.

LAZARO. — Voyez : San Lazaro.

LAZARRE. — Habitation située dans la commune de l'Anse d'Hainauld.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LEBARRE. — Habitation inoccupée située dans la section rurale de Moka-Neuf, commune de Sainte Suzanne, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LEBEAU. — Habitation située dans la commune de Petit Trou de Nippes.

LEBLANC. — Habitation située dans la section rurale de Boucan-Richard, commune de Gros Morne.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LEBLANC. — Habitation située dans la section rurale de la Rivière Mancel, commune de Gros Morne.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Celle-ci et la précédente sont une même propriété.

LEBLANC. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de la Marre-à-Savon, commune de Bombardopolis.

Contenance indéterminée.

LEBLANC. — Habitation située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean-Rabel,

L'Etat y possède 103 carreaux de terre occupés par des fermiers. Celle-ci et la précédente sont une même propriété.

LEBLANC. — Habitation située dans la section rurale de Bassin-Caïman, commune de Dondon.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LEBLANC. — Habitation située dans le poste militaire des Basses, commune de Pestel.

L'Etat y possède des terres inoccupées. Contenance indéterminée.

LEBLANC. -- Habitation située dans la 2<sup>e</sup> section rurale de la commune des Anglais, bornée par les habitations Cafres, Delmas et Chapice.

LEBLANC. -- Nom d'une rue dans le poste militaire des Basses, commune de Pestel. L'Etat y possède 66 emplacements

LEBON. — Habitation située dans la section rurale de Fond Blanc, commune de Terrier Rouge

L'Etat y possède 23 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LEBON. --- Voyez : Gros Lebon.

LEBRON (el). --- Ruisseau tributaire à droite du Soco.

LEBRUN. — Habitation située dans la section rurale de Mapou, commune de Plaisance.

LECENE. -- Habitation inoccupée située dans la section rurale de Chansolme, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

LECENE. — Habitation située dans la commune de Jérémie près de la Rivière Froide.

LECHAT. -- Desvarène Lechat.

LECHE. --- Habitation située dans la section rurale de la Crête à pin, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LECLERC. -- Voyez : Source Leclerc. Bain Leclerc. Aima-ble Leclerc.

LECLERC. --- Habitation caféière située dans la section rurale du Bas des Gris-Gris, commune de Bainet

**LECLERC.**--- Habitation caféière située dans la section rurale du Bas de la Croix, commune de Baint.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

**LECLERC.** - Habitation caféière située dans la commune des Cotes de fer.

**LECLERC.** - Habitation située dans la section rurale de le Bande du Nord, commune du Cap-Haitien.

**LECOMBY.**— Voyez : Pierre Lecomby.

**LECOQ.** — Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers

**LECURIEUX.** — Morne situé près du Cap que le général Romain occupait en 1803 à la tête des indépendants. Le général Clausel, aidé des généraux Noailles et Claparade l'attaqua et enleva la position. Romain se retira dans l'intérieur après avoir laissé 700 hommes sur le carreau.

**LEDUC.**— Habitation située dans la plaine des Cayes.

**LEFEVRE.** -- Habitation située dans la section rurale du Haut du Cap commune du Cap Haitien. Usine à vapeur, appartient à M. Thalés Manigat.

**LEFEBVRE.**— Habitation située dans la commune de Pétion Ville.

**LEFORT** — Habitation située dans la section rurale des Platons, commune de Petit Goâve.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers

**LEFRANC.**— Habitation située dans la commune de Port-au Prince section rurale du Morne de l'Hôpital et appartenant aux héritiers Cadet Alerte.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

**LEGARDEUR.** — Habitation située dans la commune de Petit Trou de Nippes.

**LEGAISSE.** -- Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 3 carreaux de terres occupés par des fermiers.

**LEGENDRE.** — Habitation située dans la 8e section rurale des Palmes, commune de Saint-Louis du Sud.

**LEGER.**— Habitation caféière située dans la section rurale

de Fond Baptiste, commune de l'Archaie, sur la limite des Matheux.

Le général Lavalette, en Août 1802, marchant contre Charles Bélair campé contre les Français au Fond Baptiste, s'arrêta sur l'habitation Léger, vis à vis de celle de Norial où était le camp général de Charles Bélair.

En Septembre de la même année, le chef de bandes Destrade, campé à Bartholomay, attaqua le général Pageot qui s'était arrêté sur le morne Léger. Les indigènes, armés la plupart, de piques de bois d'ur et de massues, se précipitèrent sur les blancs. Mais ils furent culbutés par les vives fusillades de la mousqueterie française, et rejetés au milieu d'immenses bouquets de bambous. Pageot les fit poursuivre par ses tirailleurs. Destrade mit le feu aux herbes desséchées dont la terre était couverte : en un instant, les tourbillons de flammes et de fumée enveloppèrent les carabiniers français ils s'égarèrent la plupart dans les sentiers de la montagne et furent obligés de se battre corps à corps avec les indigènes. Pageot ne pouvant franchir cette ligne de flammes et de fumée, au delà de laquelle étaient engagés ses tirailleurs, se retira avec le gros de sa colonne dans les établissements de l'habitation Léger. Les indigènes dépouillèrent les blancs qu'ils avaient égorgés, se procurèrent quelques paquets de cartouches, et s'armèrent d'une cinquantaine de belles carabines. Après ce léger succès Destrade se retira à Dessources.

Les Nordistes s'y étaient établis : leur camp était gardé par des forces considérables, entre autres par le 7<sup>e</sup> régiment de Saint-Marc. Les troupes du gouvernement sous les commandements des généraux Dardigue, Néréus Nérette et Milien Saint-Jean partirent de l'Archaie le 4 Janvier 1889 renversèrent tous les postes avancés de l'ennemi et se trouvèrent le 6 sous les remparts du camp Léger. Le 7<sup>e</sup> ce camp fut enlevé : le général Jean Misère fut fait prisonnier. Le lendemain, les troupes du gouvernement s'emparèrent du camp Couyau et du Fond Baptiste.

LEGER DUVAL. - Habitation inoccupée située dans la section rurale de Fond-Blanc, commune de Terrier Rouge, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LEGOUT. - Habitation située dans la section rurale de Solon, commune de Torbeck.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LEGRAIN. - Habitation inoccupée située dans la section rurale du Camp-le-Coq, commune de Limbé, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**LEGRAS.** -- Habitation située dans la section rurale de la Plaine d'Orange, commune de Bombardopolis, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**LEGRAS.** -- Habitation inoccupée située dans la section rurale Fond-Blanc, commune de Terrier Rouge, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**LEGRAS.** -- Habitation située dans la section rurale de Fond-Blanc, commune de l'Arcahaie, appartenant aux héritiers Legrand.

**LEGROS.** -- Habitation inoccupée située dans la section de Cayaha, commune de Fort-Liberté, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**LEGROS.** -- Habitation située dans la section rurale de Margot, commune du Borgne.

L'Etat y possède 67 carreaux de terre occupés par des fermiers.

En 1794 le colonel Margot s'empara d'un poste qu'y avaient établi les espagnols.

**LEGROS.** -- Habitation située dans la section rurale de Champagne, commune du Borgne.

L'Etat y possède 39 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LELIEVRE.** -- Voyez : Honoré Lelièvre.

**LEMAILLE.** -- Habitation située dans la commune des Roseaux.

**LEMAIRE.** -- Habitation caféière située dans la section rurale de la Grande-Rivire, commune de Jérémie.

**LEMAIRE.** -- Habitation située dans la commune de Léogane, fut mise en vente par la loi du 16 Mars 1817 pour l'établissement d'une monnaie nationale.

**LEMAIRE.** -- Habitation située dans la commune de l'Arcahaie.

**LEMAITRE.** -- Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Plaine Céleste, commune des Grands-Bois, appartenant à l'Etat, de la contenance de 15 carreaux de terre.

**LEMARRE.** -- Habitation inoccupée située dans la section rurale de citronniers-Marre Rouge, commune du Môle Saint-Nicolas.

L'Etat y possède des terres contenance indéterminée.



LEMBA (le). - Ancienne section rurale de la commune de Saint-Jean. En 1840 il y avait 89 habitations cultivées en cannes, café, coton et vivres de toutes espèces, 10 hattes ayant des places à vivres. Total 99.

LEMEAU. - Habitation inoccupée située dans la section rurale de Mont-Rouis, commune de l'Arcahaie, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée?

LEMEAU. — Habitation située dans la section rurale de Grand Boucan, commune de Mirebalais.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LEMETTE. — Habitation située dans la section rurale de la Grande Ravine, commune de l'Acui du Nord.

Le MEILLEUR. — Voyez : Meilleur.

LEMITE. -- Habitation située dans la section rurale des Palmes, commune de Petit Goâve.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LENOIR. — Habitation située dans la section rurale de Bombardopolis on y voit encore les ruines des indigoteries du colon Lenoir. Le sol est ferrugineux.

LENOORMAND. -- Habitation située dans la commune de l'Acui du Nord.

Dans la nuit du 14 Août 1791, deux cents Députés des ateliers de la paroisse du Nord se réunirent sur cette habitation. Là un homme de couleur leur donna lecture d'un prétendu décret par lequel le Roi leur accordait trois jours de liberté par semaine. Il y fut décidé que le 22 du même mois l'insurrection serait générale. Au jour fixé, à 10 heures du soir, des tourbillons de flammes sortant du quartier de l'Acui, et s'élançant dans l'espace, donnèrent le signal de l'insurrection. Les esclaves mirent à leur tête Jean François qui eut pour lieutenants Boukman et Flaville.

Dessalines, le 15 Novembre 1803, y établit son quartier général au moment d'aller attaquer les français au Cap Haïtien. Ses soldats étaient au nombre de 27.000 hommes.

LE NORMAND DE MEZY. — Habitation située dans la commune de la Plaine du Nord dans la section rurale du Morne Rouge.

C'est là que furent naturalisés les premiers campêches venus de la baie de Campêche même en 1730.

Cet arbre utile fut dès lors employé en place du citronnier pour les haies vives d'entourages.

Un esclave fugitif, Macandal, devenu manchot dans le travail de la sucrerie de cette habitation, se rendit célèbre, vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle par ses empoisonnements. Les blancs le traquaient dans les bois : il se vengea à la manière des faibles qui sont toujours cruels.

Le 14 Août 1791 le chef noir Bouckmann, conduisant les esclaves révoltés de cette habitation au bois Caïman, leur fit boire le sang d'un cochon noir qu'immola une prêtresse. Il prêta, à genoux, le serment de les conduire et leur fit jurer de le suivre et d'aller à ses volontés.

Voyez : Lormand.

**LENTIGUI.** — Habitation située dans la section rurale de Guinaudée, commune de Jean Rabel.

L'Etat y possède un reste de 52 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LENTREVILLE.** — Habitation située dans la section rurale de la Plaine d'Orange, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier, et d'autres inoccupés. Contenance indéterminée.

**LEOGANE.** — Arrondissement militaire de 3<sup>e</sup> classe, du département de l'Ouest, 50.000 habitants. Contient les trois communes de Léogane, chef lieu Petit-Goâve, chef lieu de l'arrondissement financier et judiciaire, et Grand-Goâve. Inspection scolaire.

Le poste militaire de l'arrondissement était : le Fort Caïra, situé dans les sections rurales de la Grande et de la Petite Rivière, le quartier de Gressier, dans la section rurale de Morne Chandelle; et le poste militaire attribué à Port-au-Prince en 1924. Acul de Petit Goâve dans la section rurale de la Plaine, commune de Petit-Goâve.

L'arrondissement est borné au Nord par toute l'étendue de la côte, depuis le Morne à Bateau jusqu'au carenage de Miragoâne. (Loi du 17 octobre 1921)

Il y a dans l'arrondissement 139 biens urbains, 40 habitations, 349 carreaux de terre, du domaine national, occupés par des fermiers, sauf 52 inoccupés, sans compter les habitations non arpentées, le montant des fermages des biens urbains s'élevait en 1878 par an à \$ 268, celui des biens ruraux à 577, 40.

La garde nationale de l'arrondissement se compose de 3.500 hommes d'infanterie et de 500 hommes à cheval.

Le général Nissage Saget qui a été président d'Haiti, de 1870 à 1874, a commandé cet arrondissement sous le gouver-

nement du Président Geffrard ainsi que Marion, Ant. Gédéon, Chevert Heurtelou.

En 1840 l'arrondissement a expédié par le cabotage à Port au-Prince 5.455.184 livres de café, 1.900 livres de coton, 2.128 cuirs de bœuf, 479.500 livres de campêche.

LEOGANE. — Commune de 3e. Classe, (loi de 1913), chef lieu de l'arrondissement tributaire du même nom. Contenant 15 sections rurales qui sont : la 1ère de Dessources, la 2e. de la Petite-Rivière la 3e. de la Grande-Rivière, la 4e. du Morne Chandelle, la 5e. de Petit Boucan, la 6e. des Orangers, la 7e. des Parques, la 8e. de Beauséjour, la 9e. des Citronniers, la 10e. de Fond d'oie, la 11e. de Gros Morne, la 12e. de Cormiers, la 13e. de Petit Harpon, la 14e. de Fond de Boudin, la 15e. de Palmiste à vin.

Le Moniteur du 5 Janvier 1925 publia l'Arrêté du 22 octobre 1924 fixant les limites respectives des communes de Port-au-Prince et de Léogane. Les limites de Port au-Prince s'étendent jusqu'aux sections de Petit Boucan et du Morne Chandelle ayant la section des Parques comme ligne de démarcation.

Il y a 1663 habitations dans ces sections rurales, le quartier de Gressier dans la section rurale du Morne Chandelle, et le Fort Ça-Ira dans les sections rurales de la Grande et de la Petite Rivière, et qui sert d'embarcadère aux produits de la commune. Population 20.000 âmes. Un député. La ville contient 3000 habitants, ils s'appellent Léoganais.

Il y a en moyenne par an 2080 naissances, 90 décès et 26 mariages. En 1890 il y a eu 55 enfants légitimes, 2188 naturels, 106 morts, 30 mariages.

En 1506, après le supplice d'Anacaona, reine du royaume de Xaragua, soeur du cacique Béhéchio auquel elle succéda, et veuve de Caonabo, cacique de Maguana, dont le meurtre eut lieu à Santo Domingo, Ovando, ayant achevé de soumettre les tribus du Xaragua, chercha pour y fonder une ville un lieu naturellement fortifié, et, dans la direction de l'Est-Sud'Est, à 8 kilomètres de Yaguana, village indien, on vit s'élever Santa-Maria-de-la-Vera-Paz Trouvant la position moins favorable qu'ils le pensaient, les Espagnols abandonnèrent cette ville dont les vestiges ne sont plus visibles. C'est alors qu'ils bâtirent sur la pointe même de Yaguana, Sainte-Marie du Port ( Santa Maria del Puerto.)

Cette seconde ville l'emporta de suite sur son aînée dont elle devait avoir le sort. En 1606, elle fut détruite par ordre de la cour d'Espagne. Ce n'est que vers 1663 qu'un assez grand nombre de boucaniers se fixèrent dans ses ruines. Pre-

mièrement ils eurent un établissement à l'Estère et un autre à la Petite Rivière. Ces deux villages volants, réunis par des accroissements successifs, formèrent la ville moyenne qui s'est appelée Léogane par une prononciation vicieuse du nom indien Yaguana.

*Presidio* espagnol du temps des *Adelantados*, lieu de retraite des boucaniers, comptoir des Hollandais, Léogane, l'une des villes les plus importantes de la colonie française, fut le siège de son gouvernement jusqu'à l'époque où le transféra à Port au Prince dont elle est distante de 8 lieues (loi du 15 avril 1817 et 20 novembre 1821).

Léogane, bâtie au milieu d'une belle plaine à 2 ½ kilomètres de la mer, avec laquelle elle communique par un grand chemin magnifique, autrefois bordé de maisons. Elle est formée de 25 îlets de grandeur inégale, et à vol d'oiseau présente la figure d'un rectangle dont les grands côtés ont 800 mètres et les petits 648 mètres. Quinze rues et plusieurs ruelles les séparent; elles ne sont point pavées.

Lorsqu'il pleut, les eaux sont absorbées par le sol sablonneux en plusieurs endroits; dans d'autres elles stagnent. Il y tombe 1354 millimètres de pluie par an.

En 1789, la ville comptait 280 maisons et présentait un ensemble fort élégant : son église était belle, aérée, élevée et spacieuse; elle contenait les tombeaux de M. Auger, gouverneur et de M. Larnage, le plus habile et le plus intègre gouverneur de la colonie, morts le 1er. en 1706, le 2e en 1746

Les ouragans de 1741-1751-1765-1768 y firent des dégâts considérables. En 1765 le feu prit 10 fois à la suite d'orages.

Réduite en cendres par l'incendie allumé par les indépendants, en 1802, elle n'a jamais retrouvé depuis sa prospérité première. L'église actuelle, commencée au temps de Soulouque, sur l'emplacement de l'ancienne, lourde, massive, et surmontée d'un toit à la Mansarde a tout l'aspect d'un cercueil colossal. Les travaux se poursuivent en vue d'un embellissement. Elle est sous le patronnage de Ste Rose de Lima dont la fête arrive le 30 Août. En 1892 l'Etat donna \$ 1000 pour bâtir un presbytère.

Les loges maçonniques de l'Orient de Léogane relevant du Grand Orient d'Haïti sont : l'Humanité No 12 et les Zélateurs de la Vérité No 49.

Le chemin de Léogane à Grand Goâve est facilement voitureable. Léogane produit en moyenne par an 3,000.000 d' livres de café,\* 5.000 livres de coton, 2.000.000 livres de can-

\* En 1839-40 la récolte de café exportée par le cabotage a donné 2,404,546 livres en moins qu'en 1838, Cependant c'était encore en plus un résultat de 264,703 livres que cette récolte avait produit sur 1837-38.

pêche. Tafia, aissantes, gingembre, sirop, cire, miel, acajou, bois de construction, pisquettes, sardines, poissons secs et salés.

Débouché : Port au Prince, Usine J. Simmonds pour préparation mécanique des cafés.

Climat doux et salubre. La brise de mer souffle du Nord Ouest ou du Nord dans la région du golfe de Léogane.

Cristal de roche. Pins d'occident, chênes des Antilles.

C'est dans cette commune que se trouve la grotte d'Anaona, reine de Xaragua.

La garnison se compose du 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, d'une compagnie d'artillerie, de la garde nationale à pied et à cheval, d'une compagnie de police administrative, et de la police rurale.

Le port de la ville est le bourg de Ça Ira, défendu autre fois par le port du même nom, appelé anciennement La Pointe, aujourd'hui en ruines.

L'État possède plusieurs emplacements dans la ville de Léogane, notamment dans les rues d'Anjou, de la Croix, des Fossés et Grande rue, occupés par des fermiers, et non occupés. De plus dans la commune 4 habitations, 100  $\frac{1}{2}$  carreaux de terre occupés dont le fermage annuel s'élève en 1878 à \$ 176.50.

Les habitations enfriches Lemaire, Buteau, l'Acul ou Beauharnais, Dufort, Momance, Morel et Latourde situées à Léogane, furent mises en vente par la loi du Sénat du 16 mars 1812 pour l'établissement d'une monnaie nationale.

Les habitations sucreries Lassale, grande place, Boniot, Mithon, Nolivos, Brache, Barbeau, Masson dit Segrettier, Cassagne, Macombe, Aubry, Mariany, Mercery de cette commune, et la caféière Pères Brignol, furent mises en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture, et augmenter le nombre des propriétaires.

Par la loi du 4 novembre 1812, le Sénat décerna à titre de don national au Président Pétion l'habitation sucrière Momance, ensemble avec le terrain connu sous le nom de Saint Mennin qui appartenait jadis à cette habitation, en considération des dégâts occasionnés par la grande Rivière sur les plantations de Momance.

Le conseil communal de Léogane, s'administre depuis peu d'années sans le secours de l'État, ses recettes étant reconnues suffisantes. Pendant l'exercice budgétaire de 1885-86 ses recettes se sont élevées à \$ 1.646,80 et les dépenses à \$ 1.607,14. Les recettes des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup> trimestre 1891-92 ont été de 1.739,60 et les dépenses de 1.685,84.

Lors de l'établissement de la poste aux lettres, en 1826, un courrier partait tous les mardis et vendredis à 2 heures du matin de Léogane avec les lettres pour Jacmel ; il repartait les mercredis et samedis à une heure pour retourner à Léogane avec les paquets pour Port-au-Prince, le Nord et la partie de l'Est. En ce moment, la poste venant de Port-au-Prince arrive à Léogane le dimanche matin, continuant pour Grand-Goâve jusqu'à Miragoâne et le reste du Sud. Le courrier revient à Léogane le vendredi soir. Un autre courrier part de Léogane le dimanche pour Jacmel après l'arrivée de celui de Port-au-Prince, et retourne à Léogane le jeudi attendre le courrier revenant du Sud.

La grande rivière de Léogane ou Momance provient d'une même nappe, d'un même réseau commun avec la Gosseline, rivière de Jacmel ; elle prend sa source dans les Montagnes Noires du Morne la Selle, et est formée par la réunion de 3 cours d'eau. Elle arrose la plaine de Léogane ainsi que la Rouillonne. Les aborigènes l'appelaient Yuna et Guarria. Sous la présidence de Boisrond Canal, un français Mr E Gros cherchait à obtenir la concession des mines de fer de Léogane. Le 14 Octobre 1909 on posa à Léogane les rails du chemin de fer commencé à Carrefour cinq mois auparavant Ingénieurs L. Gentil Tippenhauer et Maximilien.

Monseigneur de Toussaint Pierre était duc de Léogane sous l'Empire, en 1849.

Par la loi votée le 28 Mai 1924 par le Conseil d'Etat le quartier de Gressier relève de la commune de Port au Prince et est détaché de celle de Léogane.

#### Recettes communales :

1921-22 . . . . .	30.178,51	Gcurdes
1922-23 . . . . .	32.991,51	
1923-24 . . . . .	41.925,26	
1924-25 . . . . .	42.300,67	

En 1896, Mr L. Gentil Tippenhauer publia à Gotha une étude sur la géologie de la région de Léogane.

On a trouvé du bitume de bonne qualité à 2 milles à peine du bord de la mer.

La plaine, le voisinage de Léogane et le pays environnant paraissent être un champ fertile pour la découverte de gisements pétrolifères assez importants pour s'y livrer à de minutieuses recherches scientifiques.

En 1924, le département des Travaux Publics a fait creuser à Léogane un puits artésien dont le débit est de 300 gallons par heure. L'examen bactériologique de cette eau révèle qu'elle est de beaucoup supérieure aux eaux ordinaires,

et révèle la présence seulement de 5 millionnièmes de chlorures et aucune traces de nitrites.

*Histoire.* Voici comment Ovando, gouverneur de l'île, réussit à massacrer les indiens de Léogane : En 1506, il partit de Sto Domingo avec 300 arquebusiers et 200 cavaliers espagnols, et vint camper dans la plaine de Yaguana (Léogane). La reine Anacaona l'accueillit sans défiance, et fit célébrer des fêtes indiennes en témoignage de son amitié. Ovando, de son côté, annonça une fête au son de la trompette et de la musique. Par une belle matinée, toute la population indienne se réunit dans la plaine pour assister à un spectacle qui lui paraissait devoir être si beau. A un signal donné, les Espagnols fondirent sur les haïtiens et les massacrèrent, firent prisonnière la reine qui fut conduite à Sto Domingo où elle fut pendue peu après. En 1706 Mr Auger, gouverneur de la colonie fut enterré à Léogane. — Le 27 décembre 1722, les habitants de St Domingue s'étant soulevés, ils arrêtèrent le gouverneur de Porel; ces troubles se calmèrent par un traité signé ce jour à Léogane entre le gouverneur, l'Intendant Mr de Montholon d'une part, et les habitants soulevés d'autre part.

En 1789, Labuissonnière, mulâtre, qui avait rédigé une pétition en faveur de ses frères pour demander leur admission à l'assemblée de Port-au-Prince, fut contraint de se cacher pour échapper à la fureur des blancs qui s'étaient rendus chez lui en foule pour le pendre. D'après les conseils de Peinier, gouverneur de la colonie, ses parents, afin de calmer la rage des blancs, se constituèrent prisonniers à sa place. Ils furent traduits devant le comité de Léogane. Ils furent conduits nus pieds, nue tête, et contraints de se prosterner devant leurs *maîtres*, et de faire amende honorable. Le comité ajouta à leur humiliation par ce discours outrageant. "Ingrates et viles créatures, vous avez crû pouvoir vous asseoir parmi vos maîtres et vos bienfaiteurs." etc. Ils furent relaxés, et se retirèrent sans oser se plaindre.

En 1792, le quartier de Léogane fut ravagé par un griffe espagnol nommé Romaine Rivière qui avait pris le titre de prophète, se disant le filleul de la vierge Marie. Il signait Romaine la prophétesse, et dominait par la superstition les bandes d'esclaves qu'il avait soulevées dans les montagnes. Il disait la messe, livrait les blancs à toutes sortes de tortures, et prétendait que c'était d'après les ordres de la Vierge. Léogane était sans cesse livrée à ses fureurs. Labuissonnière, capitaine général des hommes de couleur de cette ville, pactisa avec lui plutôt que de reconnaître l'autorité de Port-au-Prince où dominait Pralato. Mais les bandes de Romaine exercèrent tant de cruauté, pillant, volant, assassinant, que les affranchis demandèrent au commissaire civil Saint Léger

de leur envoyer 500 hommes de troupes pour les protéger. Saint Léger ne put rien obtenir de la municipalité de Port-au-Prince qui refusa de secourir les mulâtres. Il s'adressa alors à Bauvais et à Pinchinat qui envoyèrent de la Croix-des-Bouquets un bataillon d'affranchis à Léogane où St. Léger vint les trouver. Romaine la Prophétesse et Courlonge, son lieutenant, vinrent au milieu de la nuit du 11 au 12 mars 1795 assaillir la ville. Ils y pénétrèrent, la pillèrent et se rendirent maîtres des canons et des munitions. Le bataillon des affranchis les attaqua, reprit les canons et les chassa de la place. Sinclair, homme de couleur, à la tête d'un détachement, attaqua le camp de Romaine au Trou-Caffi, et dispersa ses bandes. Dès lors, Léogane fut délivré des fureurs de cet imposteur.— Le 21 mai 1793, Pétion défendit héroïquement le fort Ça-Ira contre les anglais sous les ordres de l'amiral Parker.

En novembre 1793, le capitaine Smith prit possession, au nom du roi George, de Léogane que lui livrèrent Labuissonnière, maire, et Tibi Salec, officier militaire blanc. Les Anglais y rétablirent l'esclavage. Appelé par les hommes de couleur qui gémissaient du mauvais traitement qu'ils subissaient de la part des Anglais, André Rigaud marcha des Cayes contre Léogane dont il s'empara le 5 juin 1794.

Le 18 mars 1795, l'amiral anglais Forbes et Montalembert sortirent de Port-au-Prince avec 5.000 hommes, marchèrent sur Léogane qu'occupaient 800 républicains commandés par Renaud Desruisseaux. Forbes cerna Léogane. Il commandait en personne l'aile gauche de son armée qui s'était établie à Dampuce. Le 21, l'armée anglaise fut repoussée d'une attaque dirigée contre le fort Laroche que commandait Dupuche. Elle perdit deux pièces de canon, et fut poursuivie par la cavalerie jusqu'à l'embarcadère de l'habitation Bossan.

Au commencement de la nuit, elle reçut de Port-Républicain (Port-au-Prince) 2.000 hommes de renforts. Elle se disposait à attaquer de nouveau Léogane, lorsque le général Forbes, apprenant que Rigaud arrivait de Petit-Goâve, leva le siège, et se retira à Port-au-Prince.

En 1800, après la guerre civile et le départ de Rigaud, il y avait à Léogane 300 prisonniers noirs et jaunes du parti de Rigaud. Ils furent conduits non loin de la ville dans les lieux écartés, et furent impitoyablement immolés.

A l'arrivée de l'expédition française, en juillet 1802, 400 blancs furent arrêtés à Léogane par Pierre Louis Diane. On les dépouilla, et ils furent massacrés à coup de sabre sur les bords de la Grande Rivière, dans les mêmes lieux qui avaient vu tomber sous la hache des soldats de Dessalines des centai-



nes d'hommes de couleur après la chute de Rigaud. Pierre Louis Diane et Larose firent piller la ville à l'approche des français vers Gressier. On avait épargné l'église Ste. Rose. Pierre Louis Diane ordonna au capitaine Sterling, homme de couleur d'aller la dépouiller. Quand Sterling arriva devant l'entrée du temple du Seigneur, il trembla violemment. Il hésita, n'osant y pénétrer. Enfin, subissant l'influence de l'ordre militaire qu'il avait reçu, il se mit à genoux, commanda à ses soldats de l'imiter, et ils s'écria en levant le bras vers le ciel : " Mon Dieu, je suis un officier subalterne. je suis envoyé par mon colonel pour commettre un sacrilège; je vous prie de me pardonner et de ne vous en prendre qu'à celui qui m'a commandé de profaner votre demeure."

Il ordonna à sa compagnie de rester toujours à genoux, entra dans l'Eglise avec deux officiers, enleva le Saint Sacrement et tous les autres ornements d'or et d'argent, qu'il apporta à Pierre-Louis Diane. Celui ci en chargea un mulet qu'il dirigea sur Jacmel,

Le lendemain quand le vaisseau l'*Argonaute* se présenta devant Léogane, Larose et Pierre-Louis Diane firent battre la générale et mirent le feu à la ville.

Les soldats firent sauter le fort Ça-Ira. Toute la population se rendit au Cabaret-Quart. Le colonel français d'Hevenin pénétra dans la ville le 11 Février 1803.

Le premier qui donna à Léogane le signal de l'insurrection contre les français en Mars 1803, fut Beauséjour homme de couleur. En Décembre, Cangé, ancien officier de Rigaud, s'étant fait nommer le chef des insurgés à Sarrebousse, assaillit vigoureusement les français, les refoula dans Léogane qu'il cerna étroitement. Ne pouvant se rendre maître de la place, fortement défendue par le commandant Laucoste il laissa autour de la ville assez de troupes pour empêcher les français de se répandre dans la plaine, et partit pour aller porter la guerre dans le Sud. Ne pouvant passer le pont de Miragoâne, il revint dans la plaine de Léogane à Sarrebousse. Le 14 Décembre 1802 il attaqua la ville, enleva le poste Bineau et le Fort Ça Ira.

Les français évacuèrent Léogane le 17 Juin 1803.

C'est le colonel Labbé, commandant un régiment, qui planta l'arbre de la liberté en 1804 sur la place d'armes de Léogane.

Le général Yayou avait reçu à Léogane des paquets de Christophe par un espion du Nord. Il avait promis au Président Pétion de lui envoyer l'espion, mais il n'effectua point sa promesse, et le renvoya sans que le Chef de l'Etat en eut connaissance. Dans la nuit du 23 au 24 Juillet 1807 la

générale fut battue à Port-au-Prince. Les soldats de la garnison étaient accourus d'eux mêmes aux postes et l'avaient fait battre, parcequ'ils étaient informés du projet du général Yayou de venir chez le Président cette nuit même pour l'assassiner, s'emparer de l'esprit des soldats et livrer la ville à l'ennemi qui s'était déjà rendu, sous la conduite de Pierre Toussaint au Boucassin [ Arcahaie ]. Les officiers généraux et d'autres chefs supérieurs de l'armée se rendirent au gouvernement, et le général Yayou seul n'y parut point. Il se transporta au contraire, à Léogane où était la 21e demi-brigade.

Il envoya l'ordre à la 24e qui était postée derrière le gouvernement et aux casernes de se joindre à lui, mais elle s'y refusa. Alors, Yayou fit faire le roulement et sortit de Port-au-Prince avec la 21e. Le Président Pétion envoya à sa poursuite les 3e et 11e demi-brigades, mais Yayou avait le temps de se rendre à Léogane.

Chervain, J. C. Cadet, Sanglaou, Romain, Jourdain et Madame Germain l'avaient suivi. Lorsque la 21e eut appris les desseins de Yayou de porter les armes contre le Président Pétion, elle l'abandonna. Yayou fut contraint de gagner Jacmel avec ses officiers, où commandait Magloire Ambroise. Le 24 Juillet, le Président se rendit à Léogane où il invita Magloire à venir le joindre. Magloire répondit de Yayou et se chargea de le ramener. Yayou après s'être débarrassé de sa suite, gagna les bois afin de s'y former des partisans.

Des patrouilles furent envoyées à sa poursuite. Jean Charles Cadet fut arrêté dans la plaine du Cul de Sac, cherchant à pénétrer à l'Arcahaie, Yayou se réfugia dans les montagnes de Léogane, du côté du fort Campan, où, se voyant sur le point d'être arrêté, il se brûla la cervelle. Ses complices Chervain, Sanglaou, Jourdain, J. C. Cadet, Romain et Avril, livrés à une commission militaire, furent condamnés à mort et exécutés.

Léogane servit de prison au général Paul Romain qui s'y rendit du Cap sur l'ordre du président Boyer, avec toute sa famille sur le garde-côte de l'Etat la *Franchise*, le 16 avril 1821. Le général Romain avait été l'âme d'une conspiration aux Gonaïves en février 1821. Les 1er et 2ème régiments d'infanterie prirent les armes au Cap sur la place du Champ de Mars, demandant que le général Romain fut débarqué et qu'il restât au Cap. Le président fit déployer des forces imposantes contre les rebelles qui, enveloppés de toutes parts, et frappés de terreur, mirent bas les armes, en implorant pardon. Les principaux chefs furent punis. L'année suivante en août, le gal. Magny, commandant de l'arrondissement

du Cap, fit arrêter au Cap le nommé Jacques Pierre Lamothe envoyé près de lui par le général Romain, aux noms de Gédéon et de Lamothe-Aigron, pour ébranler sa foi dans le gouvernement. Il l'expédia au Président. A peine Romain apprit-il l'arrestation de son envoyé, qu'il tenta de s'évader de la ville de Léogane qu'il avait pour prison. Le général Gédéon lui ordonna les arrêts. Il refusa et se mit dans le cas qu'on déployât contre lui la force armée à laquelle il résista de nouveau. Romain périt dans la lutte. Soldat et l'un des signataires de l'acte de l'indépendance d'Haiti, il a préféré s'ensevelir par ce trait de courage et de désobéissance, plutôt que de se laisser juger. Le général Romain avait combattu pour son pays, mais il s'était persuadé qu'il pouvait le gouverner.

Le dimanche 12 mars 1843, l'armée populaire rencontra dans la plaine de Léogane l'armée du gouvernement du président Boyer. Les chefs veulent parlementer, mais un coup de canon part des rangs de la révolution, l'ennemi répond par un feu de peloton. La garde à pied suit son exemple. La colonne de droite, sous les ordres du colonel Paul Bayard se mêle à la révolution aux cris de : Vive l'armée populaire ! L'armée du président Boyer avait perdu 100 hommes, et celle de la révolution une dizaine.

Le colonel Terlonge, le général Mirault, les chefs de bataillon Balancé et Villevalaix, voyant la cause du gouvernement perdue, reprirent la route de Port-au-Prince avec les débris de leurs colonnes.

Ce combat ouvrit les portes de la capitale à la révolution. Le président Boyer s'embarqua avec toute sa famille à Port au Prince sur la corvette de guerre anglaise la Sylla pour la Jamaïque, le 13 mars 1843.

En septembre 1845 le général Pierre Paul, le chef du parti riviériste fut battu à Léogane par Terlonge : après la défaite de ce parti il y eût de nombreuses exécutions sommaires à Léogane, à Gressier et au pont de Thor.

En 1868 1869, pendant l'insurrection des cacos contre le président Salnave, Léogane a été le théâtre de combats sanglants. Crispin Nègre a ensanglanté le pays au nom de Salnave. Fait prisonnier au triomphe de la révolution, il a été fusillé le 14 février 1860 à Port-au-Prince, avec Delegrand Lindor, autre chef salnaviste, ancien geôlier de la prison de la capitale; le meurtrier de Blanc Iollette, et de Gélín et autres.

Léogane donna le jour à la reine Anacaona qui était poète au général Bonnet né le 15 mai 1773; au général Inginac. au général Ségrettier, membre du gouvernement provisoire

de 43, au général Marion, né sur l'habitation Sarebousse le 2 décembre 1772. Le général Gédéon y naquit, mourut en 1827 qui commanda l'arrondissement sous Boyer; à Diana Rampsay une femme qui a écrit en 1849 une géographie d'Haiti à l'usage des écoles et qui s'est dévouée à l'instruction de la jeunesse; à Ignace Nau, poète de génie, à Lamarinière, l'un des héros de la Crête à Pierrot ( Voyez ce Mot et Cortad. )

De petite taille et carteron, c'était un officier intrépide et éclairé. Il mourut aux Matheux, sur l'habitation Corta, dans les hauteurs de l'Arcahaie dans les rangs des français.

Elle était aussi, de Léogane, cette Marie-Claire-Heureuse, fille d'esclave, esclave elle-même, qui fut impératrice, Dessalines l'épousa après la guerre du Sud. Cœur doux et compatissant, elle ne prit aucune part aux actes de barbarie de son époux, et, toujours suppliante, arracha à cetigre bien des victimes. C'est à elle que le jeune et savant naturaliste français, Descourtilz, dû d'avoir la vie sauve à la Petite Rivière en 1802 lors de la prise d'armes contre les français. Derenoncourt, Gédéus Gédéon, Cangé, Marion, Voltaire, Chevert Heurtelou, ministre sous Domingue, sont nés à Léogane. Exilien Heurtelou, Darius Denis, Marc Borno qui fut un des premiers à prendre les armes contre les français en 1802, a été enterré à Léogane.

LEOGANE. — Plaine de la commune du même nom. Elle 20 kilomètres de long de l'Est à l'Ouest, 12 de large du Nord au Sud et 130 kilomètres carrés de superficie.

On y fabrique beaucoup de tafia, le plus mauvais de l'île, qu'on envoie vendre sur toute la côte avoisinante à bon marché. Vivres et grains en abondance. Belles habitations sucrières. La Rivière de Momance ou Grande Rivière de Léogane, la Petite Rivière et des sources nombreuses l'arrosent. En 1890, le Secrétaire d'Etat des Travaux Publics, Clément Haentjens, fit rétablir les anciens canaux d'irrigation de la plaine de Léogane, qui n'avaient pas été nettoyés depuis fort longtemps. L'agriculture en profita.

LEOGANE. — Portail Sud de la ville de Port au Prince, où se trouve le fort Lerebours appelé le fort de Léogane, à la naissance du chemin qui conduit à Léogane.

LEOGANE. — Portail de Jacmel situé dans la direction du chemin de Léogane.

En 1894 l'adjudant général Mombrun et le lieutenant colonel Pétion commencèrent à la hauteur du portail un retranchement armé d'une pièce de quatre qui défendait la grande route de Jacmel à Léogane. A 120 toises de ce

rétranchement se dressait sur une éminence le fort de Léogane. En 1799 pour le siège de Jacmel, ce fort était armé de 4 pièces de canon de gros calibre. Il défendait la partie de la place qui s'étend du Nord au Nord Ouest, et se tenait sous la protection du fort du gouvernement. Il était confié au commandement du lieutenant Colonel Bazalais. Dessalines le fit attaquer et canonner, mais il résista à tous ses assauts

LEON.— Habitation caféière située dans la section rurale de la Grande-Rivière, commune de Jacmel.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LEON.— Nom d'une rue à Hinche, dans laquelle l'Etat possède des emplacements occupés par des fermiers, et d'autres inoccupés.

LE PAGE.— Voyez : Page.

LEPIEU.— Habitation située en plaine du Cul-de-Sac, commune de la Croix-des-Bouquets.

LEPIN.— Voyez : Bassin Lépin.

LEPINE.— Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Grande Plaine, commune de Port-Margot, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée

LEPINÉ.— Habitation située dans la Grande Plaine du Cul-de-Sac, commune de la Croix-des-Bouquets. Elle borne à l'Est l'habitation Lassepe.

LEPINE. Habitation située dans la section rurale de Fond-d'Icaque, commune de Corail.

L'Etat y possède un reste de terre occupé par des fermiers. Contenance indéterminée.

LEPRIME — Habitation située dans la 8e section rurale des Cayes.

LERAT. - Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Moka Neuf commune de Sainte-Suzanne, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LEREBOURS.— Habitation située dans la commune de Port au-Prince à 9,93 ou 2, 48 lieues.

Station facultative du chemin de fer de Port-au-Prince à St. Marc.

LEREBOURS. — Voyez : Fort Lerebours-Saline Lerebours.

LEREMBOURG.— Habitation inoccupée située dans la

section rurale de la Plaine-Celeste, commune des Grands-Bois.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre,

LEREMBOURG. Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Montagne Terrible, commune de Mirebalais, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

Celle-ci et la précédente forment une même propriété.

LEROUX. — Habitation située en plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets, dans la section rurale de Petit Bois. Au Sud et à l'Ouest, il y a un canal d'irrigation. à l'Ouest elle est bornée par le grand chemin de Port-au-Prince à Mirebalais.

LEROUX. — Habitation caféière située dans la section rurale de Fond Baptiste, commune de l'Arcahaie.

En août 1802, le général Lavalette, après le combat de Norail, se rendit sur l'habitation Leroux. Là, se voyant cerné de toutes parts par les cultivateurs en pleine insurrection, il se rendit à l'Arcahaie et regagna le Port Républicain. Sa retraite subite presque sans avoir combattu ranima le courage des insurgés.

En septembre les français, sous les ordres du général Pageot, pressés par le chef de bandes, Destrades, se retirèrent sur l'habitation Leroux. Destrades prévint que Pageot désespérant de réduire les insurgés, se retirerait à l'Arcahaie, à la faveur de la nuit, comme avait fait Lavalette après le combat de Norail. Il se transporta sur l'habitation Roche, où il avait son quartier général, ensuite au Fond Gondole.

Au milieu d'une nuit profonde, le général Pageot, en effet, évacua l'habitation Leroux, comme l'avait prévu Destrades. Il arriva à la digue des Matheux sans avoir été inquiété. Mais là, il tomba dans une embuscade où périt un grand nombre de blancs. Il ne s'arrêta que sur l'habitation Labarre où il rallia les fuyards. De l'Arcahaie, le général Pageot, comme Lavalette, se rendit à Port Républicain.

Lamartinière réussit enfin à battre les révoltés des mornes de l'Arcahaie. Il établit un poste à Leroux. Après avoir donné à ses soldats l'ordre d'agir sévèrement contre les brigands, il se retira à l'Arcahaie. Après sa défaite et sa mort à Cortard, les insurgés vainqueurs s'emparèrent de l'habitation Leroux. Larose, leur chef, apprenant que Boucare, lieutenant de Lamartinière, était campé à Cayot, s'élança de Leroux, défit complètement Boucare qu'il fit prisonnier et le tua.

Le 8 janvier 1839, une division de troupes du gouvernement, sous les ordres des généraux Mérisier Charles et Ma-

rius André, marchant contre les Nordistes de St Marc quitta le camp de Williamson, se dirigeant par la route de Leroux sur le fort Guibert.

**LEROY.**— Habitation située dans la commune de Saint-Marc.

(Voyez ce Mot). En 1826, elle était réservée pour le service de l'Etat.

**LEROY.**— Habitation située dans la section rurale de Laquille, commune de Dondon.

L'Etat y possède 17 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LEROY.**— Habitation située dans la section rurale de Matador, commune de Dondon.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

Celle-ci et la précédente sont une même propriété.

**LEROY.**— Habitation située dans la section rurale de Camp-Perrin, commune des Cayes, borné au Sud par la rivière de Cavailon.

**LEROY.**— Habitation située en plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets.

**LEROY.**— Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède un carreau de terre occupé par un fermier.

**LES CAILLES.**— Troisième section rurale de la commune de Miragoane, arrondissement de Nippes. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Chenau, 15 carreaux de terre, Cornic 30 carreaux, Diolo 44, Saint-Thou 5, Morpou 3.

**LES CARMOUTIERS.**— Habitation située au Fossé de Limonade. En 1915 elle fut dévastée par les Canes avec plusieurs autres.

**LESEC.**— Habitation située dans la commune de Limbé  
Voyez Charles Sec. En janvier 1794 Jean François et Biasou y avaient un poste commandé par un homme de couleur. Les troupes du gouverneur Laveaux échouèrent à l'attaque de ce poste. Pendant l'affaire de Galbaud au Cap, un homme de couleur, Charles, à la tête d'une bande, enleva le camp Leseq où il trouva trois milliers de poudre. Le général Laveaux reprit ce camp.

**LESPINASSE.**— Habitation située à Pétion-ville. (Voyez

Nérette. Raconty.) En 1803 Lespinasse commandait la garde nationale de Port-au-Prince. Après la défaite de la garde d'honneur de Rochambeau par Lamarre au Petit-Goâve, le capitaine général conçut l'idée de faire rentrer au Port-au-Prince pour les retenir les soldats de la 5ème légère cantonnée à la Croix-des-Bouquets. Lespinasse calma sa fureur en lui exposant énergiquement que la garnison française pourrait être anéantie elle-même.

**LESUEUR.** — Habitation située en avant de Pestel dans l'intérieur, sur les limites des arrondissements de la Grande-Anse et de Nippes.

Il y eut un combat célèbre entre les troupes du président Boyer et celles de la révolution, le 21-février 1843, dans lequel les premières furent défaites. Le colonel Lamarre, de l'armée de Boyer, et Dorvilier Bruno de l'armée populaire y perdirent la vie, ainsi qu'une vingtaine d'hommes.

**LETHOURMY.** — Habitation située à la Baie des Moustiques.

**LETORT.** — Voyez : Volant Le Tort. - Tort. — Torre, — Thor.

**LEVEQUE.** — Habitation caféière située dans la commune de l'Arcahaie.

**LEVEQUE.** — Habitation située dans la commune de Verrettes. L'Etat y possède une portion.

**LEVEQUE.** — Habitation située dans la section rurale de Roucou, commune de Limonade.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LEVEQUE CHARETTE.** — Habitation située dans la section rurale de Latrouble, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LEVY.** — Troisième section rurale de la commune des Cayes. Ecole rurale. L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Chantilly 2½ carreaux de terre, Journu 3, Lévy 8, Martinière 1½, Périgny 4½.

**LEVY.** — Habitation située dans la section rurale du même nom, commune des Cayes.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LEVY.** — Habitation située dans la section rurale de Laurent, commune des Cayes.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers



LEZIAN. — Habitation située dans la commune de Verrettes. L'Etat y possède une portion.

LEXIS, ou ALEXIS. — Habitation située dans la commune de l'Anse d'Hainauld.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LHARCOUR. — Habitation située dans la commune de Terre Neuve, au Nord des Sources Sulfureuses.

Sur cette habitation, dit M. Éd. Roumain, on trouve à la surface un minerai de cuivre panaché.

LEZARD. — Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Grande-Rivière, commune de Plaisance, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

LEZARD. — Voyez : Ilet Lézard. —

LEZAT ou LAGRENADE. — Habitation située dans la section rurale des Matheux, commune de l'Archaie.

LHIO. — Habitation située dans la 5e. section rurale de la commune des Côteaux sur le littoral.

LIBAO (EL). — Rivière tributaire à droite du Camu, lequel se jette dans la Yuna.

LIBERAL. — Habitation située dans la section rurale de Moussambé, commune de Petit-Goâve.

LIBERTE. — Fort situé au dessus de Petit-Goâve à 1¼ d'heure de distance, à 75 mètres de hauteur, construit sous les français. En ruine, pas de canons, Belle vue sur la baie, la ville et les environs.

LIBERTE (LA). — Nom d'une rue aux Gonaives, dans laquelle l'Etat y possède 18 emplacements occupés par des fermiers.

LIBERTE (LA). — Nom d'une rue à Terre-Neuve, dans laquelle l'Etat possède 6 emplacements occupés par des fermiers.

LIBERTE (LA). — Nom d'une rue dans le village de la Baie-de-Henne, dans laquelle l'Etat possède 10 emplacements occupés par des fermiers.

LIBERTE [LA]. — Nom d'une rue à Jérémie, et dans plusieurs villes de la République.

LIBERTE. — Voyez : Fort Liberté.

LIBSON. — Rivière de la commune de Vallière et de Hinche.

LIBRE. — Fort situé au Sud de la baie de St-Marc, sur le rivage.

En février 1802, les vaisseaux français L'AIGLE, le HÉRON, et la frégate la GUERRIÈRE, chargés de troupes de débarquement, partirent de Port-Républicain avec le général Boudet, et se présentèrent devant St. Marc. Les chaloupes remplies de soldats gagnaient rapidement le rivage à force de rames, quand tout à coup le fort Libre tira vigoureusement à boulets rouges sur l'escadre. Les deux vaisseaux lâchèrent leurs bordées sur la redoute dont le feu ne s'éteignit pas. Gabart excitait les cannoniers à mourir à leurs postes. Le vaisseau l'Aigle qui portait le général Boudet, s'approcha très près du rivage, et couvrit le fort d'une grêle de boulets. Au moment où il virait de bord, il reçut un boulet rouge qui causa sur le pont un grand dommage; un second boulet alla se fixer dans l'arrière. Les flammes éclatèrent à bord. Les français parvinrent à éteindre le feu au milieu des boulets lancés du rivage, qui, traversant la longueur du bâtiment, enlevait à chaque instant quelques hommes. Les deux navires prirent la haute mer, et allèrent débarquer les troupes à Mont Rouis.

**LIBRON ( EL ).** — Rivière tributaire à droite de l'Isabelle.

**LICEI ( LA ).** — Belle rivière de la république dominicaine, qui se jette dans le Camu, dans la province de la Véga.

Ses affluents à droite sont : le Punal, le Rio Verde, le Durandes le Guaco etc. et à gauche la Canca, la Sanibala, Moca, la Sambita, la Juba, la Humanuya etc. etc.

**LICEI ABAJO.** — Ancienne section rurale de la commune de Santiago. En 1840 elle produisait des vivres, du café, du tabac 30 carreaux appartenant à l'État étaient affermés.

**LICEI ABAJO.** — Ancienne section rurale de la commune de Moca. En 1840 on y comptait plus de 60 habitations sèches en toutes espèces de denrées.

**LIKET.** — Habitation située dans la commune des Cayes, fut mise en vente par la loi du 7 novembre 1812, pour la création d'une monnaie nationale.

**LIENNE.** — Habitation située dans la section rurale de la Grande-Rivière, commune de Jacmel.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**LIEVRE [ LE ].** Troisième section rurale de la commune de Petit-Trou de Nippes, arrondissement de Nippes. Ecole rurale.

Le poste militaire de la Grande Ravine est situé dans cette section rurale.

**LIFORT.** — Habitation située dans la section rurale de Fond-Sagrande, commune de l'Anse-a-Foleur.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LILANCOURT. — Habitation caféière située dans la commune de Marigot, appartenant aux héritiers Terlonge.

LILANCOURT. — Habitation située dans la section rurale de la Roche-Plate, commune du Trou.

L'Etat y possède 86 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LILAVOIS. — Habitation située en plaine du Cul-de-Sac, commune de la Croix-des-Bouquets.

LIMBA [ LA ]. — Rivière de la république dominicaine, qui prend sa source dans le Laho. Il vient sur ses bords une race de grands chevaux de fine qualité, se jette dans la Mayuna [ San Juan ] en passant par le lac Navarette.

LIMBE [ le ]. — Arrondissement militaire de 4e classe du Département du Nord. Chef-lieu : Limbé. Le poste militaire Camp-le-Coq, situé dans la section rurale du même nom, commune de Limbé, se trouve dans cet arrondissement. Ses limites, d'après la loi du 17 Octobre 1821 étaient à l'Ouest celle qui le sépare de l'arrondissement du Borgne ; au Sud-Est la ligne de séparation de l'arrondissement des Gonaives jusqu'au bas de la Coupe de la Marmelade ; de ce point, suivant une direction Nord Est en montant la crête de la Marmelade, alors, prenant une direction Est, en suivant toujours cette crête jusqu'à l'endroit où elle tourne directement au Nord, se prolonge en passant par le camp-Louise jusqu'à la mer, vis-à-vis de l'Ilet le Rat. De sorte que cet arrondissement occupe au Nord la côte depuis l'Ilet le Rat jusqu'au pied de la Coupe de Petit, ayant à l'Est l'arrondissement du Cap-Haïtien ; au Sud celui de la Marmelade, et à l'Ouest celui du Borgne. — Depuis que le gouvernement provisoire en a détaché Plaisance et Pilate par son décret du 10 Septembre 1889 pour en faire un arrondissement, l'arrondissement du Limbé est borné par ceux du Cap-Haïtien, du Borgne, de la Marmelade et de Plaisance.

L'arrondissement de Limbé relève de l'administration financière de l'Evêché du Tribunal Civil, et de l'Inspection scolaire du Cap-Haïtien.

La garde nationale de l'arrondissement se compose de 100 hommes d'infanterie et de 300 cavaliers.

Il y a dans cet arrondissement 250 biens urbains, 104 habitations, 547 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre appartenant au domaine national, occupés par des fermiers. Le montant des fermages des biens urbains est de ..... \$ 434,50

Celui des biens ruraux, de ..... : " 2.066  
Population 16.000 âmes.

LIMBÉ. — Est la seule commune de cinquième classe, de l'arrondissement de Limbé. contient 8 sections rurales qui sont : la 1<sup>ère</sup>. du Bas de Limbé No 1, la 2<sup>e</sup> du Bas de Limbé No 2, la 3<sup>e</sup> de l'Acul Jarreau, la 4<sup>e</sup> de la Ravine Moreau, la 5<sup>e</sup> du Camp le Coq, la 6<sup>e</sup> de la Soufrière, la 7<sup>e</sup> de la Ravine des Roches, la 8<sup>e</sup> de l'Îlet à Cornes.

La population de la commune est la même que celle de l'arrondissement. Les habitants s'appellent les *Limbiens*.

Le poste militaire du Camp-le-Coq se trouve dans la section rurale du même nom. Il y a aussi le quartier du Bas de Limbé situé dans la première section rurale (loi du 29 Août 1908) Un Député.

Le village a pris naissance en 1715 par l'établissement d'une chapelle, dont la fête patronale est le 29 Juin, à la St Pierre. En 1789, il était de peu d'importance ; mais 22 sucreries placées dans sa petite plaine lui donnaient de la vitalité.

La rivière du Limbé : 45 kilomètres de long, rarement appelée aussi Rivière Rouge passe près du village : elle est fort dangereuse dans la saison des pluies ; elle décharge à l'anse de Port-Margot près de la pointe du Limbé ; elle est navigable à plusieurs milles pour les bateaux plats. Chaque année des imprudents en sont victimes. Plusieurs fois les Chambres, sur la demande du gouvernement, ont voté des valeurs pour son endiguement, notamment au budget de 1884 85. Ces travaux n'ont jamais été effectués.

Le fleuve des Trois Rivières arrose aussi la commune. Au dessus des maisons de la place se trouve le mont Calumet qui s'élève pittoresquement.

L'air y est froid et humide. Il y tombe par an 5934 millimètres de pluie. On a trouvé dans cette commune une mine de *lapis-lazuli* avec lequel on a fait de la peinture bleue. Ogres, grès, ophite, marbre. Quartier fertile. En 1840 il y avait 877 habitations, dont 727 caféiers en amélioration, et 140 en déperissement, 7 sucreries en culture et 3 abandonnées.

Production annuelle : 1.000.000 livres de café, 11,000.000 livres de campêche du bois de construction, des vivres alimentaires de toutes espèces.

Projet d'établir usine Simmonds pour préparation mécanique des cafés, Cire, miel, abeilles, perroquets, corneilles, gibier aquatique.

Débouché : Cap Haitien. En 1824, le Président Boyer y fit diriger un grand nombre d'immigrants cultivateurs américains de la race noire.

C'est dans cette commune qu'habitait le colon Belin de Villeneuve au génie industriel duquel on a dû beaucoup d'amélioration dans la fabrication du sucre et les autres machines qui servent à la production de cette denrée. George du Petit Thouars qui a été envoyé par le cabinet français pour traiter en Haïti en 1833 était aussi un colon du Bas de Limbé.

La loi du 20 Novembre 1821 fixait la distance précise de cette commune à la capitale à 54 lieues.

La poste part de Limbé le lundi matin pour le Nord et revient le Mercredi. Le départ du Nord communique avec Gonaïves par la route postale qui passe à travers les gorges du Limbé et de Plaisance. Un autre courrier à pied part le lundi matin pour le Port-Margot, le Borgne, Port-de-Paix, Jean-Rabel, le Môle Saint-Nicolas, et revient aussi le Mercredi.

La loge de l'Orient de Limbé, relevant du Grand-Orient d'Haïti est intitulée ; les Mages de l'Orient No 41.

L'Etat possède dans ce village 139 emplacements occupés par des fermiers rues du Canal, de la Sagesse, du Cap-Haïtien, du Cimetière, de la Place d'armes, de la Sacristie et rues Thomas, Bazin, Saint Pierre, Labonté, Bonne Foi, Desbordes et Plaisance, et 3 emplacements à l'embarcadère du Limbé du nom de Vérine et Lalanne.

Conseil Communal.

Lamartine chanta le Limbé dans son poème dramatique : Toussaint Louverture :

O mornes du Limbé, vallons, anses profondes !

Sous le Roi Christophe, le général Paul Romain fut prince de Limbé, et Monseigneur de Jean Baptiste Francisque était Duc du Limbé sous l'Empire en 1849.

Le Limbé est si près du Cap et lui fournit beaucoup de café, et jamais on n'a pensé à les relier par une bonne route, à jeter un pont sur la rivière. Le chemin est impraticable. Autrefois on pouvait y faire passer des cabrouets à bœufs ; ils mettaient souvent huit jours pour faire le trajet qui ne demande que 4 heures de cheval par beau temps. Mais les cabrouets ne peuvent plus passer. La rivière, en temps de pluie déborde, entre dans la ville, pénètre dans les maisons, arrive jusqu'au marché, et emporte tout.

Ce n'est qu'en 1925 sous le président Borno que le pont en béton fut construit.

Le 26 août 1902, il y eut une bataille terrible entre les troupes des insurgés Jean Jumeau, Firmin et celles du gouverne-

**ment provisoire.** Le 30 ces dernières réussirent à chasser l'ennemi et à s'emparer définitivement du Limbé.

Ce boulevard du Firministe tomba définitivement au pouvoir des troupes du général Nord Alexis le 8 septembre 1902.

Vers Janvier, Février 1914, les troupes du gouvernement étaient commandées par les généraux Samson, Abel, Alcuis, Charles Polmyre. Le général Paul, chef des Cacos en faveur de Davilmar Théodore les chassa de Limbé.

Le 14 Février 1914, le général Désormes Joazar, venu de Port-Margot, assiégea le Limbé et combattit les rebelles. Le général Paul fut tué et les cacos s'enfuirent. Les troupes pillèrent la ville. Après la chute de Vilbrun-Guillaume, on se battit de l'autre côté de la rivière du Limbé.

Recettes communales :

1921-22.....	6,576,04	gourdes
1922-23.....	6.998,33	
1923-24.....	7.958,49	
1924-25.....	8.122.58	

**HISTOIRE.** — Lors de l'insurrection générale des esclaves, en 1791, de Blanchelande gouverneur fit partir du Cap le colonel Thouzard à la tête d'un régiment pour reprendre sur eux le Limbé. Thouzard, entendant le bruit du canon dans la direction du Cap, retrograda, et contraignit Jeannot qui craignait cette ville à abandonner sa proie. L'insurrection avait commencé par l'incendie de l'habitation Chabaud, qui eut lieu le 11 août. Le Limbé avant cette époque, a été le théâtre des forfaits de l'Africain Macandal dont le nom était devenu un terme servant à qualifier tout individu qui s'occupe de duper les crédules par l'emploi des fétiches et des sortilèges. Macandal employait du poison pour donner la mort. Il fut longtemps errant dans les bois. Enfin il fut arrêté, condamné et brûlé vif en 1758 dans la ville du Cap Haitien.

En janvier 1793, Sonthonax ordonna à Laveaux de marcher contre Jean François et Biassou qui occupaient les montagnes du Limbé, de la Soufrière et la Tannerie. Trois corps d'armée partirent du Cap contre eux.

Les insurgés occupaient la chaîne des montagnes qui s'étend de la Marmelade au Limbé. Une grande mésintelligence existait entre Jean François et Biassou. Le lieutenant colonel Nully les attaqua et leur enleva huit positions.

A la fin de 1793, Toussaint Louverture prit possession du Limbé au nom de l'Espagne. L'année suivante, en 1794, le même Toussaint Louverture, cette fois combattant pour la France, reprit le Limbé sur les espagnols.

En Octobre 1801, le Limbé répondit à l'insurrection de

Moïse. Lorsque Christophe y arriva, il trouva tout le canton en insurrection. Joseph Flaville qui y commandait, avait secrètement excité le mouvement. Christophe partit pour le port Margot. Il revint bientôt au Limbé où il fit arrêter Joseph Flaville que Toussaint fit fusiller au Cap en Novembre. Des salines partit bientôt du Cap pour rétablir définitivement la tranquillité. Quand il arriva au Limbé, on emmena devant lui un homme de couleur. A la vue du mulâtre, il s'écria : " Je ne veux plus faire mourir ceux de cette couleur, j'en ai fait le serment; c'en est assez. Trop longtemps, nous avons été égarés. Donnez la liberté à ce frère. " Il fit rentrer à coups de fusil sur leurs habitations respectives tous les cultivateurs qu'il rencontra.

A l'arrivée des français, en 1802, Romain combattait dans les mornes du Limbé pour Toussaint avec une rare intrépidité. Le 2 août, les hauteurs du Limbé et du Borgne sont en pleine insurrection avec Pilate, l'Escalier, la Branle et le Mapou contre les français. En Septembre le chef de bandes Vamalheureux, en insurrection contre Leclerc, s'établit entre le Borgne et le Limbé.

Quand on dit d'une personne qu'elle a brûlé son Limbé, c'est quand elle a perdu toute honte, toute pudeur.

LIMBE. — Voyez : Bas de Limbé. — Quartier Limbé.

LIMEL. — Habitation située dans la section rurale de Bois-pin, commune de la Grande Rivière du Nord.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LIMON. --- Petit hameau d'une 10<sup>e</sup> de chaumières du district de Puerto Plata, non loin du ruisseau pierreux de Laslavas.

LIMON. -- Petite rivière qui se jette dans la mer entre le Jobo et la Boba sur le côté Nord de l'île.

LIMON.(e) . Petit village dominicain dépendant du district maritime de Samaná. Le port situé au Nord de la presqu'île, est défendu par plusieurs batteries.

LIMON. — Petite rivière de la République dominicaine qui se jette dans la Yabacoa, province de Santo Domingo.

LIMON. — Rivière tributaire à gauche de la Maguana (San Juan.)

LIMON (le). — Deux petites rivières de la République dominicaine, qu: se jette dans l'Ozama l'une à droite, l'autre à gauche. (Voyez ce Mot.)

LIMON (le). — Petite rivière de la République dominicaine, est un des tributaires de la Yuna.

LIMON[le].--Etang situé au Sud de l'Etang Salé. Eau douce. Il a 8 kilomètres carrés de surface. Coupes de bois d'acajou. Ces bois s'embarquent à Port-au-Prince.

Il y avait un poste près de l'étang du Limon, à quelques lieues de Las Damas sur la route de Neyba. C'est dans ce poste que le 23 décembre 1869 Salnave, fuyant les cacos triomphants à Port-au-Prince, et trouvant les dispositions si bien prises pour lui barrer le passage, rebroussa chemin en désordre, et retourna sur l'habitation Garnier au Fond-Verrettes.

LIMON.-- Ruisseau situé dans la presqu'île de Samana. A l'Est court un ruisseau qui se jette dans le rio Pitis Por. Ces eaux ferrugineuses peuvent être facilement utilisées par la médecine. Jusqu'en 1804 il y avait une hatte érigée par Geronimo Petiton.

LIMONADE.— Commune de 5ème classe de l'arrondissement du Cap-Haïtien. Contient les 3 sections rurales suivantes :

La 1ère de la Basse-Plaine, la 2ème du Bas de l'Anse, la 3ème de Roucou. -- En 1840 il y avait 8 habitations bien cultivées en cannes et vivres, 75 en café et vivres, 23 en déperissement 126 en café et vivres, 62 en jardins, 62 abandonnés. Effectif 356. Population 8.000 âmes. Les habitants s'appellent *Limonadiens*. Il y a en moyenne par an 300 naissances, 100 décès et 40 mariages. Village 1800 âmes. Un député. Le poste militaire, le Bord de mer de Limonade, se trouve dans la section rurale de la Basse-Plaine, sur la baie de cette commune. (Voyez le dessin au mot Caracol). La loi du 17 octobre 1821 classait Limonade parmi les quartiers. Les premières bases de ce village ont été jetées dans le 17ème siècle.

C'est un des premiers établissements de la plaine du Cap-Haïtien. Sa première église construite en bois dans le bourg, fut dédié à Sainte Anne le 26 Juillet 1707 par une construction en maçonnerie, à 2 lieues du village. Cet édifice bâti en petit sur le modèle de l'Eglise du Cap, était un des plus beaux de la colonie, malheureusement le tremblement de terre de 1842 en fit un monceau de ruines.

L'Eglise actuelle ne tarda pas à se relever sur les ruines de l'ancienne, ayant à peu près les mêmes dimensions, mais non la splendeur de son aînée, elle est cependant très belle pour le pays. Elle a été consacrée le 25 Janvier 1888 par Mgr Kersuzan, évêque du Cap.

A partir de cette époque, la dévotion à la puissante et sainte aïeule de Jésus devient de plus en plus vive et le pèlerinage s'accroît de plus en plus. On y vient en foule de toutes



les parties de l'île, Sainte-Anne est devenue aussi chère aux cœurs Haitiens qu'aux Bretons, et l'on peut comprendre que le clergé Haitien, en majeure partie Breton, propage cette dévotion. Au 26 Juillet on se croirait à Sainte-Anne d'Auray.

Quand on approche de l'Eglise, le pèlerin chrétien est réjoui en voyant sur sa façade, une des plus belles du pays, l'image de Sainte Anne qui lui tend les bras.

L'intérieur est partagé en trois nefs formées par deux rangées de colonnes carrées reliées entre elles par des voûtes et un architrave. Le chœur, en rotondes et les piliers sont recouverts de peintures vives, n'accusant pas un grand talent, mais qui cependant font un assez bon effet sur la population. Le Curé a enrichi le chœur et les chapelles latérales de quatre fenêtres en vitraux coloriés de la Maison Denis de Nantes.

Une magnifique chaire en bois sculpté et découpé à jour, placée dans la nef principale, et un confessionnal du même style, placé vis-à-vis, dans un des bas côtés, produisent un très bel effet.

Une voûte serait le complément désiré de l'Eglise de Sainte Anne, mais la paroisse étant peu favorisé du don de la fortune, et le gouvernement ne pouvant venir en aide, elle attend avec espoir des jours meilleurs. En 1892 le gouvernement lui accorda \$ 500 pour la construction de la voûte.

C'est dans cette église que Christophe fut frappé d'apoplexie, le 15 août 1820, pendant l'office divin.

On a trouvé en 1784 sur une habitation de Limonade une ancre que l'on a supposé être celle de la caravelle la *Nina* de Christophe Colomb, qui périt dans la nuit du 24 au 25 décembre 1492. Sur une autre habitation, on a aussi trouvé les fondements d'un fort considéré comme celui de la Nativité, construit en janvier 1493 par Colomb. Non loin de ces ruines, en fouillant un canal pour la même habitation, on a découvert, en 1784, vingt-cinq cadavres qui ont paru être ceux des espagnols tués par les indiens en l'absence de Colomb. Des fourchettes en fer et des pièces de cuivre y ont été trouvées aussi.

L'Etat possède dans ce village 127 emplacements occupés par des fermiers, rues du Clocher, de la Prison, du Cimetière, du Palais sur le littoral, rues St. François, St. Paul, St. Jean, Ste. Anne, St. Nicolas, St. Jacques, Ste. Marie, St. Simon, St. Pierre, St. Joseph, Ste Sophie, Ste. Rose, rue Thozin, rue républicaine, rue Neuve.

Les biens urbains réservés sont : l'Eglise, le Presbytère, le Palais national, l'Hôtel communal, la Prison.

Les habitations inoccupées appartenant à l'Etat sont : Bois d'Orme, Savane de Limonade, Gervais, Michel, Macliquot, Cha-

banon petite place, Thozin Namelette, petite place, Manelette grande place, Bon-Roi, Duménil, Charite Savane Brute, Déréal, Brémont 15 carreaux, Drounaud 42, d'Héricourt 100, Madette 12, Chabanon 150, Bellevue Fournier 60, Dubourg, Lévêque, Desvarenes Fournier, Boucho, Richard, Desforges, Ardinette, Couroy, Mouchinette, Fougère. Montenoir.

Séjour frais et délicieux. Conseil communal concours de l'Etat. La plaine de Limonade est une des plus fertiles de l'île. Il y tombe par an 2304 millimètres de pluie. Elle est traversée par la Grande Rivière du Nord. Le gouvernement fit construire un pont en ciment armé par l'architecte Perraud, en 1905, ayant 44 mètres de longueur.

Tafia, sirop, cannes à sucre, café, bestiaux,

On a trouvé plusieurs mines dans cette commune la plus connue est celle d'aimant d'un petit morne Baiklet ou Békly (Voyez ce mot) que Mr. de Théano, minéralogiste italien, visita en 1886. Mines de fer de cette commune concédées en 1907 à F. Etienne Magloire (Moniteur du 6 mars 1907) le concessionnaire antérieur (1904) ne s'étant pas exécuté. Marbre, shistes argileux, basaltes. En 1903, le gouvernement concéda à une compagnie les mines de fer de Limonade.

Limonade est la patrie de Chabanon de Maugris, de l'Académie française.

Le général Prévost lieutenant général des armées, Secrétaire d'Etat, Ministre des affaires étrangères du roi Christophe, était comte de Limonade.

*Histoire.* — En 1690, les espagnols marchèrent au nombre de 3.000 sur le Cap, et rencontrèrent dans la plaine de Limonade un millier de français qu'ils taillèrent en pièces. Le gouverneur français de Cussy périt dans ce combat, en faisant des prodiges de valeur. Les espagnols se retirèrent après avoir ravagé le Nord.

En 1790, beaucoup de familles de Limonade virent leurs biens confisqués.

En 1794, les français chassèrent les Espagnols de Limonade.

Tandis que les français étaient occupés au siège de la Crête-à-Pierrot, en 1802, le général Christophe parcourait le Nord avec une audace extraordinaire, et souleva les cultivateurs de Limonade.

Le 19 octobre 1806, Christophe appela Capois de Fort Liberté au Cap et le fit tomber dans une embuscade dans les fossés de Limonade. Ainsi périt le héros de Vertières dont la bravoure excita l'admiration de Rochambeau et des troupes françaises en 1803.

Pendant l'insurrection de Salnave au Cap, en 1865, le co-

lonel Chance qui était un des piliers du mouvement, fut cerné dans une maison à Limonade, par une troupe d'habitants armés qui voulaient l'arrêter. Chance se donna la mort.

Le 23 Octobre 1865, le *Bull-Dog*, navire de guerre anglais bombarde les fortifications du Cap parce que les rebelles avaient pris de force des réfugiés haïtiens du consulat anglais; le navire anglais se jeta sur un banc de sable d'où il ne pût se dégager. Le commandant Wakre prit la résolution de détruire le navire. Il se rendit avec son équipage à l'embarcadère de Limonade où il fut reçu avec tous les égards par le général Valentine Alcantaro.

Le 13 Mars 1878, le général Gélin Bienaimé s'empara de Limonade. Il en fut chassé immédiatement, et tomba dans les bois.

En 1881 une commission agricole accusait au Secrétaire d'Etat de l'Agriculture 79 habitations dans cette commune.

Monseigneur de Charles Alerte était duc de Limonade sous l'Empire, en 1849.

### Recettes communales

1921-22 . . .	3.588.61	gourdes
1922-23 . . .	4.440.15	
1923-24 . . .	3.356.15	
1924-25 . . .	4.970.13	

Les mines de fer de Limonade dit Henri Thomasset dans *Notice sur les mines de cuivre de la Grande Rivière du Nord*, publiée au Moniteur No 45 de 1904, ont un filon de quartz cuivreux et ferreux contenant du platine et de l'osmium d'irridium en quantité exploitable. Les échantillons de ces quartz exposés à St Louis (E. U.) ont été appréciés.

Les gisements de minerai de cuivre concédés à J. B. Dartigue et Eugène Magloire n'ayant pas été exploités, la commission fut frappé de porclusion. ] Moniteur du 13 Février 1918.)

LIMPIN MARY.— Montagne dépendant du Pic d'Yague à l'Ouest de la rivière Yague. Elle est très ondoyée.

LINARD.— Habitation située dans la commune de St. Raphael, section de Bois Neuf.

LINDOR.— Habitation située sur la route de Petit-Trou à Baradères. Chapelle rurale.

LINDRIMAIL. Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Marre-à Savon, commune de Bombardopolis, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LINGUE. — Voyez : Jean Lingue.

LINOTTE. — Habitation située dans la section rurale de Cotelette, commune de Sainte Suzanne.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LION. -- Habitation située dans la section rurale de Boucan-Michel, commune du Borgne.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LIQUET.-- Habitation située dans la section rurale de Grand-Boucan, commune de la Plaine du Nord.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé, et un reste inoccupé.

LISA ( LA ).— Petite rivière de la république dominicaine qui grossit les eaux du Payabo, un des tributaires de la Yuna.

LIVANAS ( LA ). — Petite rivière de la république dominicaine, qui se jette dans le Macoris, dans la province de Seibe.

LLAGRUMOS ( LOS ). -- Petit village dominicain, dépendant du district maritime de Samana.

LLAMASA. — Commune de la province de Santo Domingo. Population 1.400 habitants. Se présente dans une situation charmante.

LLANA( LA ). — Montagne dépendant du Cibao central.

LLANOS (LOS) ou San Jose de los Llanos Village dominicain qui porte le nom des plaines où il est situé, sur la route de Sto-Domingo à Seibe, à l'extrémité méridionale de l'immense savane appelée Guavatico. Il est distant à l'Est de Santo-Domingo de 72 kilomètres. Population peu considérable 2.000 âmes. Quartier fertile. Productions : cannes à sucre, rapadou ou sucre concret, bois d'acajou et de fustic, bestiaux, perdrix, tourterelles, cailles, canards. Les habitants embarquent leurs denrées à l'embouchure de la rivière de Macoris et au port d'André, sur la côte Sud de l'île. En 1821, le président Boyer y fit diriger un grand nombre d'immigrants cultivateurs américains de la race noire.

La garnison se compose du bataillon : le Sangria no

En 1835, le village de los Llanos était un poste militaire de l'arrondissement de Santo Domingo, département du Sud Est ou de l'Ozama. Il n'était donc pas de député à la Chambre et n'avait pas de représentants. Aujourd'hui, il dépend du district maritime de San Pedro de Macoris. La rivière Macoris, avec deux de ses affluents, arrosent une portion de la commune. Ecole primaire nationale. La plaine de los Llanos ou de Sto Domingo s'étend de la rive de la Jaina jusqu'à la pointe Engano,

et de la côte jusqu'à la Cordillère centrale, Savanes et forêts. 30 kilomètres sur 12. Elle est arrosée par l'Ozama, le Macoris, le Soco, le Quiabon et la Yuma. Quoique très fertile elle est très peu peuplée.

En 1840 il y avait 48 habitations en café et vivres, 310 en cannes, vivres et tabacs, 10 hattes. Total 368.

LLANO de PEREZ (LOS). — Petit village dominicain, dépendant du district de Puerto-Plata.

LLEINOS (LOS). — Voyez : San Carlos.

LOCIANE. — Voyez : Lauciana.

LOCO. — Voyez : Lauco.

LOG [ LA ]. — Voyez : Lag.

LOGALITO. --- Ancienne section rurale du poste militaire de Banica. En 1840 il y avait 36 habitations bien cultivées en cannes, café, et vivres de toutes espèces, 13 hattes ayant des places à vivre. Total 49.

LOISEAU. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de l'Acul-Samedi, commune de Fort-Liberté, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LOISON. --- Habitation située dans la section rurale des Platons, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

LOLCELPET. --- Habitation située dans la section rurale de Fond-Verrettes, commune de la Croix des Bouquets.

LOMA de BARRANCA. — Voyez : Barranca.

LOMA de CASTELLANOS. — Castellanos.

LOME LOGOUANE. — Habitation située dans la commune de Hinche appartenant à Mr. Colimon depuis 1853.

LOMA del PELIGRO. — Voyez : Peligro (el).

LOMA de MIEL. — Montagne près de Vallière et Hinche, où se trouvent les sources du ruisseau du Saltadero.

LOMA de PANZA. --- Voyez : Panza.

LOMA UVERO (la). --- Montagne dépendant de los Muertos.

LOMAS ( LAS ). --- Voyez : Lalomas.

LOMBARD. --- Habitation inoccupée, situé dans la section rurale de Perches, commune de Fort-Liberté, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LOMBARD. --- Habitation située dans la section rurale de Caracol, commune du Trou,

L'Etat y possède 82 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LOMELLE.--- Habitation située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LOMELIE.--- Habitation située dans la commune des Baradères.

LOMOND ou LAUMONT.— Habitation située dans la section rurale du Fond des Nègres, commune de Miragoâne. Cette position commande les communications entre les départements de l'Ouest et du Sud. Les cacos l'occupaient en 1868. Fut mise en vente par la loi du 10 Mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

LOMPRE.— Habitation inoccupée située dans la première section rurale de la Grande Colline, commune de Grand-Goâve, appartenant à l'Etat. Quartier dépendant de Grand-Goâve. Contenance indéterminée.

LONCY.— Habitation située dans la section rurale de Juampa, commune de Lascahobas.

LONG.--- Voyez : Batardeau Long. Morne Long.

LONGA-LA-COMA.— Habitation située dans la première section rurale de la commune de Jean Rabel.

LONGFOSSE.— Habitation située dans la 7e. section rurale des Cayes.

LONGNIER.— Habitation inoccupée située dans la section rurale de Champagne, commune de Plaisance, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

LONGUE.— Voyez : Savane Longue.

LONGUE EPEE. - Habitation située au Morne à Bœuf 2e section rurale de la commune de Port-à-Piment.

LONGUEFOSSE.— Voyez : Ilet Longuefosse.

LOPALITE ou LOS PALITE.— Poste de la commune de Hinche, sur l'habitation de ce nom.

LOPINEAU.— Habitation située dans la section rurale de la Haute-Guinaudée, commune de Jérémie.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers. Cette habitation porte le nom de son propriétaire, colon français qui resta populaire dans le pays, à cause de sa chanson intitulée "*La chasse*"

LOPOSTE.— Voyez : Lauposte

LOPS.— Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Plaine Céleste, commune des Grands-Bois appartenant à l'Etat. 16 carreaux de terre sont occupés par des fermiers.

LOPS.--- Habitation inoccupée située dans la section rurale de Grand-Boucan commune de Mirebalais, appartenant à l'État

Celle-ci et la précédente sont une même propriété.

LORENZO. ---Voyez : San Lorenzo de Guayubin.- San Lorenzo de las Minas.

LORQUET. — Habitation située dans la commune de Miragoâne. En Décembre 1802, Léveillé, officier noir venait de remporter une victoire sur les français sur l'habitation Sainte-Croix. Pendant qu'il retournait à son quartier général, à Olivier, il fut assailli par le commandant Ferboce, homme de couleur, sur l'habitation Lorquet, Ferboce battu, rentra grièvement blessé à Aquin. Les français l'accusèrent de trahison, et le jetèrent dans les flots qui devinrent sa sépulture.

LORY. — Voyez : Pérée

LORY.--- Morne situé près du Cap-Haïtien, et au sommet duquel les indigènes battus sur l'habitation d'Espagne par les français le 19 Février 1803 se retirèrent.

Les chefs de bataillon français Jumel et Léaumont les attaquèrent avec rigueur, les dispersèrent, et les talonnèrent tellement qu'ils ne leur donnèrent pas le temps d'incendier l'habitation Tiphaine.

LOS ANONCES. -- Habitation située dans la commune de Hinche.

LOS GOUAILLES. — Habitation située dans la commune de Hinche. 150 carreaux de terre appartenant à Mr. Colimon depuis 1853.

LOSIER. - Habitation située dans la section rurale des Trois-Palmiers, commune de Carice.

L'État y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LOSPALITE. -- Voyez Lopalite

LOUIS. — Petite rivière qui se jette dans la mer entre les pointes de l'Albacou et de Tiburon.

LOUIS. — Voyez : Saint-Louis.

LOS PUERTOS. — Le 28 Février 1805 il y eut un combat où le commandant Nerette fut capturé. Il eut la tête tranchée. M. de P. Pierrot était duc de Los Puertos, en 1849.

LOUIS COSSIER. -- Voyez : Jean-Louis Cossier.

LOUIS QUINZE. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de la Marre-à-Savon, commune de Bombardopolis, appartenant à l'État. Contenance indéterminée.

LOUIS SOUTY.— Habitation inoccupée située dans la section rurale de Carreau Datty, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée,

LOUISE.— Voyez : Camp de Louise

LOUMEAU.— Habitation située au haut du morne du Cap au point le plus élevé 709 mètres.

LOUQUET.— Habitation située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean-Rabel.

L'Etat y possède 103 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LOUSIA.— Habitation située dans la commune et près du village de Mirebalais.

LOUTY.— Voyez: Alexis Louty.. — Isaac Louty.-- Souty.--

LOUVERTURE. -- Voyez : Ennery.-- Artibonite,

LOUVERTURE. — Nom d'une rue, à Pétiou-Ville, en l'honneur de Toussaint Louverture.

LOUVERTURE.— Habitation située dans la section rurale de la Rivière des Nègres. no. 1er. commune de St. Louis du Nord.

L'Etat y possède 21 carreaux de terre occupés par des fermiers.

LOUVERTURE. — Nom d'une rue aux Gonaïves, dans laquelle l'Etat possède 20 emplacements occupés par des fermiers.

Un tuyau de distribution de l'eau de cette ville doit passer par cette rue.

LOYER BAUPUIY.— Habitation située dans les sections rurales des Ecrevisses et des Trois Palmistes, commune de Vallière.

LOUZIER.— Habitation située dans la section rurale de Fond Arabi, commune de Petit-Goâve. Chapelle rurale.

LOZE.— Habitation située dans la commune de l'Anse-à-Veau.

LUBIN. — Habitation située dans la 5e section rurale du Haut de St. Marc, commune de St. Marc.

LUCIA (la). — Montagne dépendant de la chaîne Hillera Centrale, dans la République Dominicaine. Hauteur 1300 mètres.

LUCIA.— Voyez . Santa Lucia,

LUIZA (la). — Petite rivière un des affluents à gauche de l'Ozama,



LULER, — Habitation située dans la plaine des Cayes, appartient à Cyriaque Beauregard, où des armes furent distribuées pour la levée de boucliers, contre le Président Charles Hérard aîné en Mars 1844.

LULY. -- Habitation située dans la section rurale des Vases commune de l'Arcahaie, sur le chemin de St. Marc. En 1869. les Cacos de St. Marc se fixèrent à la Croix-Lully, et eurent souvent à disputer cette position aux troupes du gouvernement dans des combats sanglants.

En 1793, un officier nommé Lully, homme de couleur, servait vaillamment la France. On le trouva à la Coupe-à-l'Inde marchant dans les rangs des républicains contre les royalistes en rébellion contre les décrets de la Nation. Il resta fidèle à Santhonax.

LUMEUR. — Habitation située dans la section rurale de Mont-Rouis, no 2. commune de St. Marc.

LUO. — Habitation située dans la section rurale de Bouquet, commune des Côteaux.

L'Etat y possède 9 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre et 4 portions occupés par des fermiers. --

LUISIMON. -- Habitation située à la section de Cochongras, commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède 15 carreaux de terre affermés à des particuliers.

LUVINCOUBT. -- Habitation située dans la section rurale du Fond des Rochelois, commune de Miragoâne.

L'Etat y possède 24 carreaux de terre et un reste occupés par des fermiers.

## M

**MABILAIRE.**-- Morne situé entre Pestel et Corail, impraticable en temps de pluie à cause d'une terre glaise de couleur rougeâtre qui est très glissante.

**MABLE LECLERC.**-- Voyez ; Aimable Leclerc.

**MACABE** ou **MACABON.**-- Rivière tributaire à droite du Massacre, sur le bord duquel se trouve Laxavon.

**MABIAL.**— Voyez Marbial

**MACABON.**— Rivière de la république dominicaine, dans le district maritime de Monte-Christ. Elle est tributaire du Yague du Nord qui se divise près d'elle en plusieurs branches pour aller se jeter dans la baie de Mancenille. Elle roule du sable d'or. Tarit dans la sécheresse.

**MACAN.**— Habitation située dans la 8e. section rurale des Cayes.

**MACAO (le).**— Rivière de la république dominicaine, qui se jette dans la mer à l'Est de l'île.

Pointe située à l'Est de la république dominicaine.

**MACARY.**— Habitation située à Port Margot. Le 20 Août 1924, la commission cadastrale a fait rapport qu'elle a revendiqué une portion de 400 carreaux et plus de cette habitation en faveur de l'Etat.

**MACASIA (la).**— Rivière de la république dominicaine qui se jette dans le Rio Canas, avant de se jeter dans l'Artibonite.

**MACASIA.**— Ancienne section rurale de la commune de las Matas de Farfan. En 1840 il y avait 58 habitations bien cultivées en cannes, café et vivres de toutes espèces, 10 hattes ayant des places à vivres. Total 68 propriétés.

**MACASSITE.**— Village haïtien de la commune de Lascas-hobas.

**MACAYA (la).**— Chaîne de montagne qui court de l'Est à l'Ouest dans l'arrondissement des Cayes parallèlement à la chaîne de la Hotte, dont elle dépend. Elle ferme au Nord la plaine amphithéatrale des Cayes.

Voyez le plan de la plaine des Cayes,

**MACAYA.**— Voyez : Balix Macaya.

**MACHONES.**-- Terrain situé dans la commune de St. Christophe.

**MACHOQUET.**-- Voyez : Carrefour Machoquet.

**MACLIQUOT.**-- Habitation inoccupée située dans la commune de Limonade.

**MACO.**-- Montagne de 2.160 mètres au sud du Mont Diable frontière haïtienne . Sur le côté Est elle tombe abrupte à pic. Un peu vers le Nord'Ouest sortent de la terre les eaux de l'Artibonite qui baigne le Nalgo de Maco au Nord à l'Est et au Sud et l'isole presque entièrement.

**MACOMBE.**-- Habitation située dans la commune de Léogane Fut mise en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

**MACOCHON.**-- Habitation située dans la section rurale de Champagne appartenant aux héritiers de Vve. Chéry Lajaloucière.

**MACON.**-- Habitation située dans la section rurale de Margot, commune du Borgne.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MAX NEMORA.**-- Habitation située entre le Cap et la Grande-Rivière du Nord par laquelle passe le chemin de fer entre ces 2 villes.

**MACORIS** [ le ].-- Rivière de la République Dominicaine dans laquelle se jettent le Casui, l'Amiraulte, le Matahambe la Cana, la Maguace, l'Iguano, la Livanas, l'Avijas, la Lajas, l'Iguana et los Dos Rios, dans la province de Seibo. Elle arrose, avec deux de ses affluents, une portion de la commune de los Llanos. Elle prend sa source à la Loma Uvero, dépendance du mont de los Muertos, et à son embouchure près de la ville de San Pedro de Macoris, dans le district maritime du même nom après un cours de 80 kilomètres.

Les habitants du village de los Llanos embarquent leurs denrées à l'embouchure du Macoris et au port d'André, sur la côte Nord de l'Ile . On remonte la rivière en bateaux de 10 pieds de tirant d'eau à plusieurs kilomètres.

La baie de Macoris est formée par la mer des Antilles.

Les montagnes de Macoris sont situées à l'E. N. E. de l'Ile

**MACORIS.** -- Voyez : San Pedro de Macoris. -- San Francisco de Macoris.

**MADAME.** -- Habitation située dans la section rurale de Bellevue Charbonnière. commune de Pétion-Ville.

**MADAME.** -- Habitation située dans la section rurale des Cadets, commune de Pétion-Ville. Il a une source.

**MADAME.** -- Habitation caféière située dans la section

rurale de Trou-Coucou No 2, commune de la Croix-des-Bouquets.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

MADAME CADET. - - Habitation située dans la section rurale du Bas-des-Gris-Gris, commune de Bainet.

MADAME COMBES PICOT. -- Habitation située près de Cayes appartenant au général Antoine Simon. Belle rivière.

MADAME DE LEOGANE. -- ou GROTTÉ D'ANACAONA Grotte à stalactites et à stalacmites située tout au haut d'un morne dans la section rurale de Petit-Boucan, commune de Léogane. Pour se rendre de cette ville à la Grotte, on traverse la Rivière de Léogane à un sentier montant, enfoncé dans les montagnes. On s'avance dans des gorges où le soleil ne paraît que de loin en loin, où l'on ne voit que les pentes des mornes aux végétations verdoyantes, véritables citadelles naturelles et formidables.

Le chemin est très difficile à gravir et occupe autant les mains que les pieds. Il faut escalader le morne, en s'accrochant aux broussailles et aux touffes d'herbe à la façon des chèvres, c'est-à-dire à quatre pattes, ébranlant à chaque pas, quelques pierres qui se détachent et roulent, en entraînant beaucoup d'autres sur la pente de la montagne.

On parvient au seuil de la grotte après une ascension de trois quarts d'heure. Des arbres poussés à l'entrée, la ferment comme une herse baissée barre, la porte d'un château fortifié. Entre les troncs augmentant de grosseur chaque année, on se glisse dans un passage étroit.

Des rideaux de lianes sauvages tapissent l'intérieur de cette caverne fameuse. L'obscurité, le silence et les choses confuses qu'on entrevoit au fond donnent un aspect effrayant à cette mystérieuse salle souterraine que des mabouyas d'une grandeur demeurée sillonnent en tous sens.

A cette hauteur le regard découvre la belle plaine de Léogane, le Grand-Goâve, le fort Campan ; vers l'Est la chaîne du morne de Malanga qui a changé son nom en celui de morne des Commissaires, depuis que les commissaires civiles Santhonax et Polvérel se rendant à Jacmel, l'ont traversé en 1794.

Au Nord on voit poudroyer le chemin de Port-au-Prince enjambant la Grande-Rivière de Léogane, qui va se perdre dans la mer au delà du fort Ça-Ira. Enfin plus loin, la Rivière Froide, la Montagne Noire de Pétion-Ville et le morne de Bellevue.

Pour descendre de la grotte, les difficultés ne sont pas

moins grandes. Il faut prendre garde de ne pas dégringoler. Cette grotte a servi d'asile à la Reine Anacaona, cacique du Xaragua et du Maguana.

MADAME LUCE. — Habitation située dans la section de de la Rivière de Barre No 1er, commune de Saint-Louis du Nord.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MADAME MICHEL. — Voyez : Savanne Madame Michel.

MADAME PIERRE. — Habitation située dans la section rurale de Margot, commune du Borgne.

L'Etat y possède 12 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MADAME VIGUIER. — Source située à Petit Boucan, près de Léogane, à environ 10 km. au S. E. de Léogane.

MADELEINE (LA). — Chapelle du quartier des Pisquettes, à Port-au-Prince, donnant sur la rue américaine. Ecole des Sœurs de Sainte Rose de Lima. ( Orphelinat )

MADELEINE. --- Habitation située dans la section rurale du Bas de Limbé No 2, commune de Limbé.

L'Etat y possède 5 car. de terre occupés par des fermiers

MADÉLINE. --- Habitation au Quartier Morin, appartenant à Etienne Detjeen. Elle fut dévastée par les Cacos, en 1915. Plusieurs autres habitations subirent le même sort.

MADÉLINE. — Habitation située entre le Cap et la Grande Rivière du Nord par laquelle passe le chemin de fer entre ces deux villes.

MADEO. — Habitation située dans la section rurale de Fonfrède, commune des Cayes.

MADERA ( la ). -- Ancienne section rurale de la commune de Moca. En 1840, on y comptait 45 habitations bien cultivées.

MADERE. — Habitation située dans la commune de Jérémie sur les rives de la Rivière Guinaudée. Belle cascade. C'est là que prit naissance le général Davy Dumas, le père d'Alexandre Dumas, le grand romancier français. La population de cette région, dit Antoine Lafortest, dans le récit de la tournée du Président Antoine Simon à Jérémie en 1910, se distingue d'entre les autres par un cachet particulier d'amour propre et de bonnes manières.

Le ministre Jérémie à qui Antoine Lafortest faisait part de cette remarque, lui dit qu'il se peut bien que l'expression COQ-MADÈRE, signifiant faraud et élégant, vienne de cette source.

L'habitation **MADÈRE**, une des plus pittoresques d'Haiti et située en la section rurale de la Basse-Guinaudée, commune de Jérémie, est le lieu d'origine de l'illustre famille des Dumas.

Là, en 1762, prenait naissance, Davy Dumas, fils du Marquis de la Pailleterie, colon français, et de Tiennette Dumas, négresse affranchie.

Davy Dumas répudia le nom noble de son père, pour adopter celui plus que plébéien de sa pauvre Mère, à peine sortie de l'esclavage et qu'il aimait de l'amour le plus tendre et le plus profond.

Cependant, jeune homme, il suivit son père en France où, dans les fameuses guerres de la République, il devint général, aux côtés des Hoche, des Marceau, des Moreau, des Kléber, des Desaix, des Massena et des Kellermann.

La fougue, l'intrépidité et la force musculaire du mulâtre extraordinaire et étonnant, le firent surnommer l'Horatius Cocles du Tyrol, grâce à ses prouesses héroïques et l'on pourrait dire titaniques.

Le général Dumas a été de l'expédition d'Egypte avec Bonaparte. Ses frasques chevaleresques vis à vis du général en chef sont proverbiales.

En revenant d'Egypte, en 1798, il fut capturé et fait prisonnier, en Italie, où il souffrit de très dures privations. Il mourut en France en 1806.

Le fils du général Dumas, le fécond et célèbre romancier dramaturge français, Alexandre Dumas naquit à Villers-Cotterêts, dans l'arrondissement de Soissons, Département de l'Aisne en 1803.

L'illustre auteur des *Trois Mousquetaires*, du *Comte de Monte-Christo* et de tant d'œuvres réputées et populaires, donna naissance au nom moins célèbre romancier et dramaturge, Alexandre Dumas fils, auteur de la *Dame aux Camélias*, du *Demi-Monde*, du *Fils Naturel*, ce dernier puissant ouvrage de mœurs sociales où il défend les droits du fils naturel que, d'ailleurs, il était lui même. Il était membre de l'Académie française.

Les haïtiens cultivés sont généralement très fiers de l'apparentage avec la lignée des Dumas, dont une place de Paris portera le nom : " La place des trois Dumas " ornée de leurs trois statues.

A chaque fête des Rois, le 6 Janvier, la tradition a été longtemps, à Jérémie, de la part de la jeune élite de cette intéressante cité, de pèleriner à la Guinaudée sur l'habitation Provert, propriété de Mme Auguste, non loin de Madère où

se trouve l'emplacement de la case des Dumas ainsi que la guillerette cascade formée par la rivière de la Guinaudée, coulant au travers des collines ondulées et agrestes. C'est le "Bain des Dumas", le lieu de dilection des joyeux excursionnistes jérémiens.

M. Frédéric Febvre, le renommé vice doyen de la Comédie française et l'ami personnel d'Alexandre Dumas fils partant en 1895 pour Haïti reçut du grand académicien, mandat d'aller visiter, en la compagnie de Mme Febvre, les lieux fameux où sa famille vit le jour.

Cette excursion retentissante et historique demeure dans toutes les mémoires haïtiennes.

Les sites de la Guinaudée sont un enchantement; panoramas grandioses, points de vue pittoresques et piquants, température tempérée et douce. La limpidité extraordinaire de la source de Madère, dont s'alimentent les guildives du voisinage, assure une production d'alcool de toute première qualité.

Les touristes qui, de par la publicité étendue et appréciée du "Livre Bleu", finiront par bien s'intéresser à Haïti, ne débarqueront certes, jamais, à Jérémie, sans se payer l'agrément de la petite excursion d'une heure et demie de cheval, à la Guinaudée, Patrie des Dumas.

Ily vit encore des descendants de l'illustre famille des Fresnel, dont l'un des fils s'appelle justement Dumas Fresnel.

MADETTE. — Voyez : Nodette.

MADOUR. — Voyez : Védice Madour.

MADRIGAL (LE). — Petite rivière de la république dominicaine, qui se jette à gauche dans la Jayña, province de Santo Domingo.

MAGANDON. — Habitation et quartier dépendant de Grand-Goâve.

MAGANTE. — Petite rivière qui se jette dans la mer entre le Iobo et la Boba sur la côte Nord de l'île.

MAGARD. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean-Rabel, appartenant à l'État. Contenance indéterminée.

MAGELE. — Habitation située dans la commune de Verrettes. L'État y possède une portion.

MAGARIN [LE]. — Petite rivière de la république dominicaine, qui se jette dans le Soco, dans la province de Seibe.

MAGASIN CARRIES. — Habitation de 700 carreaux de terre appartenant aux héritiers Alexis Carriès, située dans la section rurale de Mont-Rouis, commune de l'Archaïe, sur

la route de Saint Marc. Il y a en effet sur cette habitation, assez près du rivage de la mer d'anciennes ruines des magasins qui servaient aux cultivateurs des environs du temps de la colonie. Propriété des héritiers Alexis Carrié. Mines de salpêtre, forêts de cachimans. 58,63 kilomètres ou 14.66 lieues de Port au Prince. Station de chemin du fer de Port au Prince à Saint Marc, inaugurée le 23 juillet 1913. En 1918, les héritiers Alexis Carrié ont vendu 100 carreaux de terre.

**MAGDALENA** — Pointe située au Sud de la république dominicaine.

**MAGDELEINE.** — Habitation située près du poste militaire de la Petite-Anse, commune du Cap Haïtien.

L'Etat y possède 18 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre et 9 emplacements occupés par des fermiers.

**MAGDELEINE.** — Mornes de la commune de Vallières; [Perches] sur lequel est établi un fort : position stratégique importante Sa garnison fit défection à l'insurrection des Nordistes le 8 Janvier 1889 et se rallia, à l'exemple de Nalrière au gouvernement du président Légitime. En 1869 la division du général Ulysse Bas fut défaite par les cacos de Vallières campés au fort du morne Magdeleine.

**MAGDELEINE.** — Forteresse qu'Ovando avait fait construire en 1504 sur le territoire de San Pedro de Macoris pour contenir les indiens.

**MAGDELEINE.** — Voyez : Madeleine.

**MAGESSE.** — Habitation située dans la section rurale de Girandoise, commune de Cavaillon.

L'Etat y possède entre cette habitation et Patel 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MAGETON.** — Habitation située dans la section rurale de Boucassin; commune de l'Arcahaie.

**MAGUI.** — Habitation située dans la section rurale de la Grande-Montagne-Roue-Cabrouet numéro 1er, commune de Verrettes.

L'Etat y possède 25 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MAGISAL.** — Voyez : Maïssal.

**MAGNAN.** — Habitation située dans la section rurale des Cahos.

En 1802, Toussaint Louverture y fit transporter les trésors qu'il avait entassés à la Petite Rivière de l'Artibonite, à l'arrivée de l'expédition Leclerc. Quatre cents espagnols qui avaient travaillé au transport de ces fonds furent, dit-on sa-



crifiés. Le commandant Aignan qui les conduisit, reçut l'ordre de porter la surveillance la plus sévère sur le lieu où étaient cachées les plus grandes ressources du gouverneur Toussaint. Tout cet argent n'appartenait pas personnellement à Toussaint. C'était particulièrement l'or des caisses nationales de l'Archaie, de St. Marc, de Verettes, de la Petite Rivière et des Gonaïves. Au milieu des bagages se trouvait aussi l'argent appartenant aux généraux Dessalines, Vernet et Charles Bélair. Il est impossible d'évaluer le chiffre de ces fonds; mais il est certain qu'il a dû être énorme, si l'on se rappelle les grandes économies que faisait Toussaint chaque année. Les américains l'évaluaient sans raison à 220 millions de francs, et les français à 33 millions de francs, ce qui est plus raisonnable.

Lorsque la division Rochambeau pénétra aux Cahos, elle enleva presque la totalité de ce trésor qui fut transporté aux Gonaïves, puis au Cap par mer. Les soldats de Toussaint, poursuivis par les français la baïonnette aux reins, avaient abandonné tous les bagages qui leur avaient été confiés. Pour arrêter l'acharnement des français, ils laissaient tomber devant eux des sacs d'argent dont ils s'étaient saisis dans leur fuite, et se dispersaient dans les bois. La plupart des prisonniers indigènes furent sacrifiés par les soldats européens, qui, fatigués de carnage, se livrèrent au pillage. Les femmes furent dépouillées avec une rage frénétique; elles eurent les oreilles arrachées avec les boucles qu'elles portaient; elles furent mises entièrement nues, violées et flagellées. Pour une bague, un collier, un bijou quelconque, l'indigène, n'importe son sexe ou son âge, recevait la mort.

Le général Rochambeau fit enlever les trésors des caisses nationales de St. Marc, de Verettes, de la Petite Rivière et des Gonaïves qui avaient été transportés sur l'habitation Magnan par ordre de Toussaint, et les achemina sur les Gonaïves.

Au milieu de ces scènes de carnage, les dames Gabart, Daut et Vernet se précipitèrent aux genoux du général Rigaud et lui demandèrent en grâce de les sauver.

Rigaud les prit sous sa protection, et les mit à l'abri de tout danger. Il demanda à Madame Gabart des nouvelles de Dessalines. Quand il sût qu'il était à la Petite Rivière de l'Artibonite, il dit : je suis fâché de ne pouvoir lui parler, car je lui aurais fait comprendre les intentions du gouvernement français qui ne veut que le bonheur des habitants de Saint Domingue, et qui ne fait la guerre qu'au traître Toussaint Louverture. Dès l'apparition des français sur le plateau du Grand-Fond Magnan, les dames Louverture et Dessalines avaient pris la fuite, et s'étaient retirées sur l'habitation Vincendiaire, vêtues chacune d'une simple chemise.

MAGNAN. — Habitation située dans la section rurale de la Savanne-brûlée numéro 2, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 7 carreaux  $3\frac{1}{4}$  de terre occupés par des fermiers.

MAGNAN DES BASSINS. — Habitation située dans le voisinage des Gonaïves. Il y a une très belle source dont on a pensé à diriger les eaux sur la ville ; on l'appelle rivière des Bassins. Mais cet emprunt ne saurait être fait sans une perte sensible pour l'agriculture de la contrée.

MAGNAN. — Habitation située dans la section rurale de Bassin-Caiman, commune de Dondon.

L'Etat y possède 28 carreaux  $1\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

MAGNAN. — Voyez : Grand Fond Magnan.

MAGNAN CHARBONNIER. — Habitation située dans la section rurale de Chemin-Neuf, commune d'Ennery.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MAGNAN JEAN RADA — Habitation située dans la section rurale de Haut Cahos No 1er. commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

L'Etat y possède 7 carreaux de terre et un reste occupés par des fermiers.

MAGNAN LAMOTHE. — Habitation située dans la section rurale de la Nouvelle-Flandre, commune d'Ennery.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MAGNAN PEROU. — Habitation située dans la section rurale de Chemin Neuf, commune d'Ennery.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers. Voyez : Pérou. Pérou Mondeau.

MAGNIN. — Habitation située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MAGUA. — Un des cinq Etats ou cacicats ou xis, ou royaumes des indiens lors de la découverte d'Haiti. On l'appelaît royaume de la Plaine. Il avait sa capitale au lieu où depuis fut bâtie la ville de la Conception de la Vega. Le cacique Guarionex y commandait.

MAGUA (LA). — Rivière de la république dominicaine, qui se jette dans la baie de Samana entre l'embouchure de la Yuna et le cap Eugano. Le projet d'endiguer et d'écluser la

rivière de la Magua et quelques uns des tributaires, fut couçu par des américains vers le milieu de ce siècle. Déjà on avait fait les études et les travaux préparatoires. L'exécution n'eut pas lieu par manque de bras et le peu de confiance qu'on avait dans les indigènes, qui voleraient l'or.

**MAGUA ( LA ).** -- Rivière affluent ( à droite ) de la rivière du Moca dans la province de Santiago.

**MAGUACA.** -- Rivière tributaire de la Yuna à droite.

**MAGUACA.** -- Rivière affluent à gauche du Grand Yagua.

**MAGUACE.** -- Petite rivière de la république dominicaine qui se jette dans le Macoris, dans la province de Seibe.

**MAGUANA Y SABANCTA.** -- Ancienne section rurale de la commune de San José de las Matas. En 1840 elle consistait en savanes ayant des jardins de vivres, et de grains. Bananeries et hattes. Coupe d'acajou à l'une de ses extrémités. On commençait à planter le tabac et le café.

**MAGUANA.** -- Un des cinq états, ou cacicats, ou xis, ou royaumes des indiens lors de la découverte d'Haiti. Il avait sa capitale au lieu où a été bâtie la ville actuelle de Saint Jean, sur la rive de Neybe. Caonabo, de race caraïbe, s'en était fait cacique par sa valeur et ses talents.

**MAGUANA.** -- Vovez : Saint Jean de la Maguana.

**MAHO.** -- Rivière qui se jette dans la baie de l'Acul du Nord.

**MAHOT.** -- Rivière tributaire à droite de la grande rivière de Jérémie. Elle descend avec fracas du mont de la Nouvelle Saintonge et contient toujours de l'eau.

**MAHOT.** -- Rivière qui se jette entre les pointes de l'Abacou et de Tiburon. On l'appelle aussi Marchatère.

**MAHO.** -- Petite rivière qui se jette dans la Grande Rivière de Nippes. Vovez : Maot.

**MAHOT.** -- Vovez : Trou Mahot. Mahotte.

**MAHOTIERE.** -- Huitième section rurale de la commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres inoccupées sur les habitations : Lassale, Beauchamp, Huroncourt, Lamangerie, Paillette, Brunette, Hauty, Hatrelle, Grand-Fond, Mayette, Jacot.

**MAHOTIERE.** -- Habitation caféière située dans la section rurale de la Montagne Noire, commune de Pétion-Ville.

**MAHOTIERE.** -- Habitation située dans la section rurale de Boucan-bois-pin, commune de Grands-Bois, sur laquelle l'Etat possède 4 carreaux de terre inoccupés.

**MAHOTIERE.** -- Habitation située dans la section rurale de la commune de Port-à-Piment, appartenant aux héritiers de Pierre Beaulieu et de Jeanne Athénaïse Beaulieu.

MAHOTIERE. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de la Savane-Brûlée, No 1er. commune de Des-salines, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

MAHOTIERE. — Source qui prend naissance sur l'habitation Tort, commune de Port-au-Prince, dans la direction du poste de Carrefour. Elle arrose les habitations Tort et Côte. ( Voyez le plan de Volart le Tort. )

MAHOTIERE. — Pointe située au Sud de l'île de la Gona-ve. Voyez ce mot.

MAHOTIERE. — Habitation située dans la section rurale de Morne-Chandelle, commune de Petit-Goâve, appartenant aux héritiers N. Gateau.

MAHOTIERE. — Voyez : Plaideau Mahotièr.

Au mot Mahotièr, il est bon de rappeler le beau trait de courage suivant :

En 1802, Rochambeau, pour monter la cavalerie, avait établi dans l'Ouest un système de réquisition par lequel chaque citoyen était contraint de fournir un cheval à la municipalité. Cette mesure fit naître toutes sortes de vexations exercées sur les bourgeois noirs et jaunes. Les satellites du colonel Panis, le septembriseur, un des assassins de la vertueuse duchesse de Lamballe commandant de la place de Port-Républicain, s'appropriait ainsi les meilleures montures des indigènes. Ces spoliations faisaient murmurer ; mais personne n'osait encore s'y opposer. Un citoyen de couleur, Mahotièr, le premier osa élever la voix contre ces abus. Il jouissait parmi les siens et les cultivateurs du voisinage d'une grande considération. Le commandant de la place lui fit demander un cheval pour une mission. Le vertueux citoyen envoya une de ces montures ordinaires. On la lui renvoya en lui enjoignant de donner son meilleur coursier. Mahotièr s'y refusa formellement, et déclara énergiquement qu'il ne se soumettrait jamais à cette exigence arbitraire. Aussitôt, des gendarmes assaillirent sa maison, le garrotèrent et le jetèrent en prison. Il fut condamné à être pendu comme espion de Lamour Dérance. Le malheureux n'avait jamais eu aucune relation avec ce chef de bandes. Il fut pendu au même lieu qu'Henriette Saint Marc, sur la place du marché de l'Eglise, avec un écriteau sur la poitrine portant ces mots : " Espion de Lamour Dérance ". Le lendemain dimanche était un grand jour de marché ; pas un campagnard ne descendit en ville. Le son lugubre du lambi retentit au fond des ravins, dans les forêts. Ce fut le signal de la révolte des derniers campagnards restés encore fidèles aux français, aux portes de la ville

Mahotièr était sincèrement attaché à la France.

MAHOTTE. — Morne à l'Arcahaie. En 1807 lorsque Pétion marcha contre Christophe, celui-ci envoya des troupes contre lui. Le général Romain atteignit l'Arcahaie, traversa le morne Mahotte et alla occuper le poste Lapointe. Voyez : Mahot, Maho, Trou Mahot.

MAILLARD ou MAYARD. — Habitation inoccupée située dans la section rurale de Fond Baptiste, commune de l'Arcahaie, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

MAILLARD ou MAYARD. — Habitation située dans la plaine des Cayes. Le général Fabre, commandant de l'arrondissement des Cayes s'y transporta le 2 mai 1862, lors de la prise d'armes de Cholette.

MAILLOT. — Voyez : Poste Maillot.

MAISSAL. — Rivière qui se jette dans la Guayamuco (Rivière Lapostol). Des auteurs l'écrivent Magisa, Magisal.

MAIS MARRON. — Habitation située dans la section rurale de Labrande, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MAIMON. — Section rurale du district de Puerto Plata. En 1839 il y avait 26 habitations cultivées. Produits 500 livres café; 148 sùrons tabacs; 45 livres mais; 38 livres 1½ pois; 45 livres 1½ riz 45 gallons sirop; 64 livres coton : coupes d'acajou 4, ayant livré 52.923 2/3 pieds.

MAIMON. — Petite rivière qui se jette dans la baie de Samana entre l'embouchure de la Yuna et le Cap Engano.

MAIMON. — montagne de la république dominicaine, de la chaîne de los Muertos, dans le district de Puerto Plata. Il y a deux mines d'aimant. En 1747 on cessa d'exploiter par ordre de l'autorité une mine de cuivre fort abondante.

Les mines de Hatillo Maimon ont produit peu de cuivre.

On y trouve aussi une pierre précieuse, le *lapis lazuli* ou *lazulite*, espèce d'agate bleu azuré, la pierre à platre. Une gorge joint la vallée de la Jaina avec celle de Maimon.

Le chemin passe à Banao et atteint dans la savanne de Lageneta le premier point élevé ayant une belle vue dans le lointain; il s'étend pendant plusieurs lieues sur la cime d'une chaîne étroite, à travers des forêts, des boues et des vases, jusqu'aux collines gazonnées de la Savanne de la Puerta, au commencement de la pente Sud.

MAIMON. — Petit village florissant dépendant du district de Puerto Plata, sur le territoire ci-dessus, au bord de la mer. Le port ne peut recevoir que de petits bateaux.

Un col conduit du mont Isabela à Maimon, le long de la vallée de la rivière ; il mène alors à travers une colline escarpée dans la plaine du Yaque. Et la route de los Hijos dalgos que parcoururent les premiers : Colomb et ses compagnons.

**MAIMON.** — Rivière de la république dominicaine qui se jette dans la Yuna à l'Est. Au pied de la rivière se trouve une colline de fer aimanté à 100 pieds au dessus de la savane adjacente. Cette colline à 100 pieds de long sur 400 de large : le coté en face de la rivière se compose d'une masse solide de calcaire cristallisé ; tandis que la partie Sud se compose de pyrite magnétique qui contient 68 % de fer. Des milliers de tonnes de ce métal gisent à la superficie, dans le voisinage d'un fleuve navigable, et de grandes forêts. Le calcaire y est aussi abondant.

On peut naviguer sur le Maimon en radeaux à partir de Hatillo. Ses affluents sont à droite de Jean Manuel de Vuelto et Maragita.

**MAISON.** — Voyez : Belle Maison. — Bonne Maison. — Grand'Maison.

**MAISONNEUVE.** — Habitation située dans la section rurale de Boucan-Michel, commune du Borgne.

L'Etat possède 25 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MAISSADE.** — Commune de l'arrondissement de Hinche département de l'Artibonite, contenant les sections rurales de Aguahidionde (rive droite,) Aguahidionde (rive gauche,) Savane Grande, Narang, Hatio. On l'appelle aussi Maisal, c'est-à-dire terre semée de maïs. Population laborieuse Les habitants s'appellent Maissadiens.

L'importance de Maissade provient de son marché qui se tient les jeudis et vendredis et que fréquentent les gens de l'Artibonite et du Nord. Durant ces 2 jours le marché est tellement animé qu'il se déplace beaucoup d'argent, en chevaux, bestiaux, sucre, etc. etc.

La commune est riche en acajou, campêche, bois de construction, et matières minérales : cristal de roche et schistes ardoisières dans la savane à Grande, la savane à Palme et la savane à Pierre. Mine de fer dans la ravine Salpêtre à une lieue et demie à l'Ouest du bourg. Gisement de houille près de la ravine sable. Mine de sel gemme vers la Mate l'Ermite.

Vers la fin de 1914, les troupes du Gouvernement de Davilmar commandées par Jean Gilles et Julien Chambert se rendant à Hinche pour combattre un mouvement insurrec-

tionnel de Désorme Joazard, stationnèrent à Maissade environ un mois. Il y eut même un choc à Maissade, sans résultat préjudiciable aux biens des particuliers. Les troupes du Gouvernement tolérées par leur chef ont pillé.

En 1860, Eugène Nau estima à 60 lieues carrées de pourtour la zone de charbon des régions de Las Guamas [ Maissade ]. Le charbon est constaté en, forme de trapp en couches de 8 à 10 pieds d'épaisseur, reposant sur un banc argilo-calcaire.

La région de Maissade est désignée comme offrant les plus grandes possibilités de gisements pétrolifères, d'après le rapport d'experts américains.

Le charbon à fleur de terre de la mine de Maissade est un lignite qui laisse 20 % de cendre et impropre à la navigation et à l'industrie. Il faudrait en faire des briquettes avec les résidus des mines de pétrole pour l'utiliser dans l'industrie. Un ingénieur américain dit que le charbon est excellent et que cette mine vaut plus de 50 millions de dollars.

En 1901, L. Gentil Tippenhauer publia à Gotha une étude sur la région géologique de Maissade.

MAISSADE. — Dans les premiers jours du mois d'août 1918, le Secrétaire d'Etat des Travaux Publics Louis Roy, accompagné de Mr Edmond Roumain, chimiste, et de deux ingénieurs américains, visitèrent cette commune pour reconnaître la mine de charbon.

Le Département des Travaux Publics a ratifié en 1919, un accord intervenu entre Mrs Edmond Roumain et H. M. Pillington afin que ce dernier fasse des prospections pour la découverte des gisements de charbon et de pétrole dans la commune de Maissade.

MAISSADE. — Recettes communales.

1921-22 . . . .	13.412,00	Gourdes
1922-23 . . . .	7.287,23	
1923-24 . . . .	6.951,21	
1924-25 . . . .	10.150,23	

MALANGA. — Vingt-troisième et dernière section rurale de la commune de Port-au-Prince, paroisse de Sainte Anne. Elle est comprise dans le Fond-Ferrier. Le morne Malanga de la chaîne de la Hotte fut traversé le 5 Juin 1794 par les Commissaires civils Santhonax et Polvérel, se rendant de Port-au-Prince à Jacmel. C'est depuis lors qu'il porte le nom de Morne des Commissaires. Le chemin par le morne des Commissaires est le plus court qu'il y ait pour se rendre de Port-au-Prince à Jacmel, mais il est peu fréquenté à cause des dan-

gers qu'il offre. Il est étroit, et deux personnes ou deux bêtes de charge ne peuvent y passer de front, ou s'entrecroiser.

Lors du siège de Jacmel en 1800, Toussaint Louverture fit transporter de la grosse artillerie de Port-au-Prince à travers le morne Malanga. Il dirigea en personne les artilleurs, partageant leurs fatigues, s'attelant souvent avec eux aux pièces de canon, et surmontant tous les obstacles.

**MALAKOF.** -- Habitation située dans la commune d'Aquin, près de la rivière Dormante.

**MALARVE.** -- Habitation située dans la section rurale de Port-à-Piment, commune de Jean-Rabel.

L'Etat y possède 109 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MALARY.** -- Habitation sucrière située dans la section rurale des Vases, commune de l'Archaïe. Embarcadère fréquentée. Voyez : Ravine Sèche.

En 1800, Toussaint Louverture porta les chefs des bandes Destrades et Jacques Douze à soulever l'atelier de l'habitation Malary afin d'y attirer le colonel Laraque dont il voulait se défaire. Celui-ci s'y rendit en effet, assailli par des cultivateurs armés de couteaux et de bâtons, il n'eut que le temps de prendre la fuite et d'éviter la mort par la course rapide de son cheval. Quand il fut de retour au bourg de l'Archaïe, il avisa Toussaint de la tentative d'assassinat entreprise contre sa personne. Celui-ci parut en être indigné, fit arrêter Jacques Douze et Destrade, et les envoya à l'armée du Sud pour les punir de n'avoir pas mieux exécuté ses ordres.

En 1802, Laraque périt à Dégand, aux Matheux, victime de la vengeance de Toussaint.

**MALBOURG.** -- Voyez : Silvie Malbourg.

**MALENA ( LA ).** -- Estancia de la province de Seibe, située sur les rives du Quiabon. Autrefois des navires de dix pieds d'eau remontaient jusque là ; mais aujourd'hui une barre obstrue l'embouchure et ne permet qu'aux canots d'y arriver. Cette estancia était bien cultivée.

**MALERIVE.** -- Habitation située dans la section rurale de Fond-Blanc, commune de Terrier-Rouge.

L'Etat y possède 40 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MALET.** -- Embouchure de la rivière de l'Anse d'Hainault. C'est une sorte de marais stagnant. De là jusqu'à Gabriel ou Mardrosse, le chemin est carrosable vers les Irois. Voyez Mallet.

**MALFIN.** -- Voyez : Laurent Malfin. Buteau.



**MALFINI.** -- Habitation située dans la section rurale de Bois-pin, commune de la Grande Rivière du Nord.

L'Etat y possède 18 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MALFINI.** Montagne située dans la commune des Cayes, section rurale de Dory Nos. 1 et 2. En 1840 il y avait 69 habitations cultivées en café, vivres, et grains, 24 en vivres seulement, 5 en cannes, 91 en détérioration. Total 189.

Après la chute de Rigaud, en 1800, le général Laplume qui commandait aux Cayes, gagné par les colons contre les hommes de couleur, suscita à ceux-ci toutes sortes de tracasseries. Il envoya dans ce quartier des émissaires qui, s'adressant à un mulâtre nommé Hembourge Marlot, habitant de l'endroit, le firent entrer dans une conspiration contre Toussaint Louverture. Marlot, croyant à la sincérité des envoyés de Laplume, réunit chez lui quelques habitants, ses amis, et leur proposa de prendre les armes contre le général en chef. Ce projet d'insurrection fut repoussé par la plupart de ceux qui avaient été appelés à la réunion. Marlot, ne voyant plus paraître dans son quartier les hommes qui s'étaient abouchés avec lui tomba dans l'inquiétude la plus vive. Tout à coup, le bruit circula aux Cayes qu'une insurrection venait d'éclater au Malfini. Le général Laplume y envoya un bataillon qui trouva le quartier dans la plus parfaite tranquillité. Marlot fut arrêté chez lui, il n'opposa aucune résistance, il fut conduit aux Cayes, mis en prison et fusillé dans la même journée. Un grand nombre de soldats et d'officiers noirs et jaunes de l'ancienne armée de Rigaud furent arrêtés et embarqués pour Jacmel. Quand ils arrivèrent en cette ville, Dieudonné Jambon leur fit lier les mains derrière le dos et les achemina sur Port-Républicain. Ils étaient conduits par le commandant Lacroix qui eut pour eux toutes sortes d'égards, et défendit aux soldats de les maltraiter. Mais, quand ils arrivèrent à Léogane, ils furent livrés à un conducteur brutal qui, monté sur un cheval, les obligea à parcourir à pied au pas la route de Port-Républicain, l'espace de huit lieues en cinq heures. On les embarqua ensuite pour Saint Marc, où ils furent, les uns incorporés dans la 4ème demi-brigade, d'autres fusillés.

**MALFLA 'GA.** -- Habitation caféière située dans la section rurale de Mapon, commune de Saltrou.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MALGENON.** -- Morne situé à Jérémie entre les habitations Bordes et Fond-Rouge où le général Fortanges Chevalier commandant de l'Arrondissement des Cayes et général en

chef de l'armée du Gouvernement, en 1803, fit élever un fort nommé Fort Salomon contre les rebelles de Jérémie. Ce fort fut attaqué par les Jérémiers le 19 Août 1883 et enlevé.

**MALHERBE**.--- Habitation située dans la section rurale de la Grande-Plaine, commune de Port-Margot.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MALIQUE** ou **MARLIQUE**.--- Habitation située dans la section rurale de Bellevue-Charbonnière, commune de Pétionville.

Les habitants se servent de l'eau de la source Duplan.

En 1889 les Nordistes s'y fortifièrent contre Pétion-Ville.

**MALISE** ou **MALAISE**.--- Habitation située dans la section rurale de Trou-d'Enfer, commune du Borgne.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MALIVER**.--- Habitation située dans la section rurale de l'Aigle, commune de l'Anse-à-Veau.

**MALLERIVE**.--- Habitation située dans la commune de Caracol.

**MALLET**.--- Habitation située en plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets.

**MALLET**. -- Habitation située sur le morne Fendu dans la section rurale de l'Anse-à-Drick, commune des Côteaux, près du poste militaire de la Roche à Bâteau.

En Janvier 1803, les indigènes indépendants, après leur défaite sur l'habitation Béreault, s'y retirèrent. Férou confia le commandement à Elie Boury.

**MALLET**. — Fort située à Miragoâne sur le rivage, dans lequel est enterré un général indigène.

Pendant l'insurrection de Mr. Boyer Bazalais à Miragoâne un navire du gouvernement, le 9 Avril, est venu se placer sous le fort Mallet, et a criblé la ville de boulets. Voyez Mallet.

**MALMENÉ**. — Habitation située dans la section rurale de Bois-pin, commune de la Grande-Rivière du Nord.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MALOUET**. — Habitation située dans la section rurale de la Ravine des Citronniers, commune de Cavaillon.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MALVAL**. — Habitation située dans la section rurale de Solon, commune de Torbeck.

MAMANA.— Montagne dépendant de la chaîne du Cibao Central. Hauteur 285 mètres.

MAMBO.— Habitation située dans la section rurale de Boucan-Bois-pin, commune des Grands-Bois.

MAMBO-COUSSI.— Habitation située dans la plaine de Leogane. Dans le langage créole, *Mambo* signifie vieille femme, vieillié maman.

MAMELETTE GRANDE PLACE.— Habitation inoccupée située dans la commune de Limonade.

MAMELETTE PETITE PLACE.— Habitation inoccupée située dans la commune de Limonade.

MAMELLES ( LES ).--- Montagne curieuse, située dans la commune de Dame-Maria, non loin des sources d'eaux thermales du Bras-Gauche de la Grande Rivière de Jérémie. Son sommet est garni d'une chaîne de roches à ravets énormes, qui présentent de loin l'aspect des mamelles d'une vache. En 1819 le général Borgella gravit ces mornes à la poursuite de Goman. Parvenu sur ces énormes rochers, il fit battre une diane par les tambours et tirer un feu de joie pour épouvanter les rebelles. On jouit de la plus belle vue de ce point élevé et pittoresque : la presqu'île du Môle, Cuba, la Navase se montrent aux yeux charmés de ce spectacle magnifique.

MAMEYES ( LES ). — Terrain situé à l'Est de la commune de Saint Christophe.

MAMOU.— Première section rurale de la commune de Maïssade, arrondissement de Hinche. Ecole rurale. C'est là que commence, vers Saint Michel, la Ravine à Coulevres. Elle est une subdivision de la section rurale de Platana, consacrée en 1875. L'Etat y possède 10 carreaux de terre sur l'habitation Bas-du-Sault, et 1 carreau sur l'habitation Pomme. En 1802, le général Rochambeau, en partant de Saint Michel contre la Ravine-à-Coulevre, passa à Mamon. La rivière du Sault y passe

MAMON.— Deuxième section rurale de la commune de Hinche, arrondissement de la Marmelade. Position fortifiée par la nature. Elle est une subdivision de la section rurale du Joineria, consacrée en 1875. Le 7 Janvier 1839, l'armée du gouvernement du général Légitime enleva Mamon sur les Nordistes, cerna Hinche étroitement, et prit cette ville le 23 Janvier sur les insurgés, qui abandonnèrent des canons et d'autres engins de guerre. ( Bulletin du Gouvernement. )

MAMON.— Poste avancé de la ligne frontière de l'arrondissement de la Marmelade. La prise de Mamon en Janvier 1839 par les troupes du gouvernement sur les Nordistes ouvrit les portes de l'arrondissement de la Marmelade au gouvernement du Président Légitime.

MAMON.-- Ancienne section rurale de la commune de Las Matas de Farfan. En 1840 il y avait 40 habitations cultivées en cannes, coton et vivres de toutes espèces, 17 hattes ayant des places à vivre. Total 57. Voyez : Maïmon.

MAM'SANITE.— Morne situé entre les Irois et Tiburon.

Le 25 Décembre 1794, le général Rigaud, combattant les Anglais à Tiburon, ordonna au lieutenant colonel Gilles Benech d'aller y établir une embuscade.

Les Anglais chassés de Tiburon, gagnèrent les Irois, tombèrent dans l'embuscade, et furent taillés en pièces. Cent anglais ne mirent bas les armes qu'après avoir tué leurs chevaux.

MANA ( la ). — Petite rivière de la république dominicaine, qui se jette dans la Jayna, province de Santo-Domingo, commune de St. Christophe. L'Esca s'y jette. Le terrain principal est le Cahobai, réputé pour son tabac. En aval de sa confluence avec la Jayna celle-ci se divise en deux bras dont l'un retient généralement toute l'eau, tandis que celui de l'Ouest n'est rempli qu'aux hautes eaux.

En 1888 le gouvernement dominicain céda à la West India Gold Mining Corporation, Limited, ayant son siège à Londres les mines de Mana avec 120.000 acres de terres de cuivre. 10 $\frac{1}{2}$  tous ont donné par tonnes 5 ounces 1 pennyweight 1 gramme d'or.

MANABAO.— Rivière tributaire de la Jimenas lequel se jette dans le Grand Yaque.

MANABAO.— Montagne dépendant du Pic d'Yague située à 150 mètres plus haut que le Humuncu.

MANADAR.— Montagne située entre le Nisao et la Jayna, riche en minerais.

MANAGUA. Montagne dépendant du Cibao à l'Est.

MANADAL. - Montagne située entre le Nisao et la Jayna, riches en minerais.

MANCEL ( le ).-- Voyez : Rivière Mancel.

MANCENILLE.— Voyez : Baie de Mancenille.-- Mont-Christ.--

MANCENILLE.-- Presqu'île située à l'Ouest du district de Monte Christi.

MANDROU.-- Quatrième section rurale de la commune de l'Anse-d'Hainault, arrondissement de Tiburon. Ecole rurale.

MANDO.-- Cours d'eau dans les environs du Cap-Haitien, illustré par le poète Oswald Durand dans ses *Rires et Pleurs*.

LA LAVEUSE DE MANDO

Le soleil, dans la vallée,  
 Glisse des rayons amoureux,  
 Le jasmin, fleur étoilée,  
 Parfume les sentiers ombreux.  
 -- Suivons la lascive griffonne  
 Ployant sous l'humide fardeau !  
 Au refrain que sa voix entonne,  
 Répond le battoir de Mando !

Egrène, ô négresse,  
 Ton rire vermeil  
 Epands ton ivresse  
 Sous le chaud soleil

C'est la douce mélodie  
 Chantant les faux dieux du pays,  
 Ou quelque folle équipée,  
 Ou des amours toujours trahis,  
 Et si la muse vagabonde  
 Lancée parfois un mot léger,  
 Il se mêle aux chansons de l'onde,  
 A la brise dans l'oranger....

Egrène, ô négresse,  
 Ton rire vermeil  
 Epands ton ivresse  
 Sous le chaud soleil

Du caféier la frêle branche,  
 -- Aux baisers joyeux zéphirs,  
 Livre ses fleurs, neige blanche,  
 Où brûlent rubis et saphirs.  
 C'est le sentier de la colline  
 Que prend la griffonne, en riant;  
 Et plus d'un charme se devine  
 Sous la robe au reflet voyant

Egrène, ô négresse,  
 Ton rire vermeil  
 Epands ton ivresse  
 Sous le chaud soleil !

Voyez cet arbre complice  
 Qui se penche sur les bassins,  
 Vous laissant voir le teint lisse  
 Et la rondeur de ses deux seins !  
 Le battoir marque la mesure,  
 Et grâce au transparent rideau  
 Admirez la forme si pure  
 De ma laveuse de Mando !

Egrène ô négresse,  
 Ton rive vermeil  
 Epands ton ivresse  
 Sous le chaud soleil

MANDOU. -- Habitation inoccupée situées dans la section rurale de Fond-Bleu, commune de l'Arcahaie; appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

MANDRIN. -- Voyez : Hatte Mandrin.

MANDRON. -- Habitation située dans la section rurale du Cap-Rouge, commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède des terres indéterminées,

MANEGUE, ou MANEGUE. -- Habitation sucrière située dans la section rurale de Boucassin, commune de l'Arcahaie. Le canal qui arrose les jardins et fait tourner le moulin reçoit l'eau de la rivière des Bretelles. La prise d'eau de Manègue jointe à celle des Matheux et de la source Matelas, pourraient irriguer plusieurs habitations situées entre les Sources Puantes et l'extrémité de la section rurale des Vases, inoccupée faute d'eau.

Le général Soulouque, devenu plus tard l'Empereur Faustin 1er, était gérant de Manègue pour le Président Boyer En 1892 Mr. Paul Jean Jacques propriétaires de Manègue, y a installé un magnifique moulin hydraulique en fer d'une force supérieure à un système nouveau.

MANGLE. -- Cap situé au Nord de la République Dominicaine à Samana. Du Kaolin est trouvée à une demie legua de la pointe de Mangle. On l'y appelle caliche. On s'en sert pour badigeonner les maisons, au lieu de servir à fabriquer de la porcelaine.

MANGIS. -- Habitation située dans la section rurale de la plaine d'Aquin.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

MANGON( el ). -- Petite rivière qui se jette dans la mer près de Puerto Plata,

MANICHE. -- Huitième section rurale de la commune des Cayes. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des formiers sur les habitations : Petite place Agard 5 carreaux de terre, Tuffet 13, Petite place des Plantes 5

MANIEL. -- Voyez : Bahoruco.

MANIEL. -- Petit hameau dominicain situé au delà d'Azua.

En 1844, l'armée haïtienne, commandée par le Président Rivière Hérard, arriva jusqu'à Maniel, de l'autre côté d'Azua, et ne retraits qu'à l'occasion de l'élection à Port-au-Prince du général Guerrier à la présidence le 3 Mars.

MANISCA.— Habitation située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers, et un reste inoccupé.

MANNEVILLE Habitation et petit hameau situés à l'O. de l'Étang Saumâtre, en plaine du Cul-de Sac, commune de la Croix des Bouquets. Il y a des sources délicieuses d'eau fraîche qui se jettent dans l'étang sous l'ombrage épais d'arbres séculaires.

MANOGUAYABO.— Petite rivière affluent à gauche de la Jayna.

MANOMATUCY.— Terrain fertile situé dans la commune de Saint Christophe, sur le bord de la Nigua, au pied du Calabozo. Gisements d'or et de cuivre.

MANOVRE [ la ].— Habitation située dans la section rurale de la Bande du Nord, commune du Cap Haïtien.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

MANTEGUE. — Ravine située près de Banica, à  $\frac{1}{4}$  de lieue du fort Biassou. Houille riche en bitume, reposant sur un lit de grès vert et de grès rouge. Un schiste argileux en compose le toit et le mur.

MANDEAU. — Habitation située dans la commune de Verrettes.

En Août 1802, lors de la révolte de Charles Bélair, ce général partit de Dejardin et vint à Manzeau s'organiser. La rose, ayant été insulté par madame Charles Bélair, se sépara de lui, partit de l'habitation Manzeau, suivi d'un bataillon, et déclara qu'il ne reconnaissait plus personne pour chef. Il alla camper sur l'habitation Dubourg.

Lamartinière peu après, battit les Insurgés des mornes de l'Arcahaie sous les ordres de Destrades, prit Louis Manzeau qu'il fusilla.

MANSOTTE. — Habitation située dans la commune des Roseaux.

MAO (le). — Rivière de la République Dominicaine, province de Santiago. Elle revoit à droite les eaux de la Jicone de la Magua, de la Cabra, et à gauche de la Cana, de la Cidra et du Gallo, pour se jeter dans le grand Yague dont elle est le plus grand tribulaire. Charrie de l'or. Voyez : Maho.

MAO.-- [ le ) Hameau de la province de Santiago, Répu-

blique Dominicaine. En 1840 la section rurale de ce nom produisait plus que les petits places à vivres ; on y gardait des bestiaux.

MAPOU ( le ) Quatrième section rurale de la commune de Plaisance, arrondissement de Limbé Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Bodaisse, Bernaud, Osier 17 carreaux de terre Cluzette, Vilard, Gros-Lebon.

Il a aussi les habitations : Jean-Louis Cossier, Demoitié, Lebrun, et la ravine de Mapou. Ravine appelée aussi Ravine du Quartier Morin ou ravine du bourg de l'embarcadère de la Petite Anse ou encore ravine des sept Frères, reçoit près du morne Pelée la ravine de la Belle Hotesse. Elle a 12 kilomètres de long. Elle a une infiltration de la Grande Rivière du Nord.

En 1840 il y avait dans cette section rurale 60 habitations caféières bien entretenues et 33 en déperissement. Total 93. Le 2 Aout 1802, le fameux chef de bandes, Sans-Souci était campé au Mapou de l'Escalier sur la limite de Plaisance et d'Ennery contre les français

Les troupes du général Seide Thélémaque commandant de l'arrondissement du Cap commandées par le général Rosa furent battus au Mapou l'Escalier en Août 1888 par le général Jean Jumeau commandant de l'arrondissement des Gonaïves. Celui-ci ne cessa de le talonner qu'après avoir appris le départ du Président Salomon pour l'étranger.

MAPOU [ le ].— Cinquième section rurale de la commune de Saltrou arrondissement de Jacmel. Ecole rurale.

Il y a l'habitation caféière Malflanga sur laquelle l'Etat possède 15 carrerux de terre occupés par des fermiers.

MAPOU ( le ] Rivière tributaire au Sud des Trois Rivières.

MAPOU ( le ) Grotte située entre Petit Trou et Baradères Elle est au bord de la mer, et s'ouvre dans le flanc d'une montagne élevée et abrupte, par une entrée de 6 pieds de largeur, de forme originale. Après avoir dépassé le seuil par un terrain accidenté, on se trouve comme sur un porche d'église : la lumière des flambeaux nécessaires fait voir à travers, l'obscurité, de merveilleux stalactites et stalagmites qui se rejoignent symétriquement pour former des calonnades superbes. La grotte à Mapou a servi de refuge en 1868 aux familles de Baradères fuyant les atrocités de Siffra.

MAPOU. — Voyez : Pauvert Mapou. — Nan Potus Mapou. Carrefour Mapou.

MAPOU DAMPUCE. — Voyez Dampuce

MAPOU TOMBÉ. — Une légende locale raconte que jadis



**une Dame Blanche errante**, faisait là l'effroi des paysans noctambules, aux portes des Gonaïves sur le chemin de Saint-Marc.

**MARANGO.**— Troisième section rurale de la commune de Hinche, arrondissement de Hinche. Ecole rurale.

**MARAUDUC.**— Habitation située dans les hauteurs de la commune de Port Salut. En janvier 1803, les indigènes indépendants s'y retirèrent après leur défaite sur l'habitation Bréault.

Le commandant Elie Boury trahissant les indigènes, annonça au général Laplume aux Cayes qu'il serait facile de les battre parcequ'ils étaient privés de munitions. Le général Laplume fut néanmoins battu par Vancol. Elie Boury, soupçonné de trahison, fut arrêté et noyé aux Cayes.

**MARBIAL** ou **MABIAL.**— Sixième section rurale de la commune de Jacmel. Ecole rurale. Il y a l'habitation Palmiste sur laquelle l'Etat possède des terres occupées par des fermiers contenance indéterminée; l'habitation Montini. En 1840 il y avait 154 habitations bien cultivées, et 1 mal cultivée. Totale 155; Chapelle St. Charles.

**MARC.**— Habitation située dans la section rurale du Cap Rouge numéro 2, commune du Nord.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MARC.**--- Habitation située dans la section rurale de la Rivière des Citronniers, commune de Cavaillon.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers. L'Étang Marc donne naissance à la Source Dégoutée; l'eau sort d'une roche pour aller en poussière liquide dans un site pittoresque.

**MARC.**--- Voyez : Petit Marc.-- Saint Marc.--- Grand Marc.

**MARCADÉ.**--- Habitation située à l'Ouest de Fort Liberté et au bord de la mer. Il y a une mine de pierres argileuses.

**MARCAIL** -- Habitation située dans la section rurale de la Savanne-Brûlée.

Le 24 mars 1802, Toussaint Louverture vint s'y établir derrière la division du général Boudet, au Nord'Est de la Petite Rivière de l'Artibonite, dans le chemin des Petits-Cahos. Il venait de Plaisance au secours de la garnison de la Crête-à-Pierrot, lorsqu'à huit heures du soir, Lamartinière évacua le fort. Toussaint prit aussitôt le chemin du quartier de Marquez, aux Petits Cahos.

**MARCELINE.**--- Petite rivière tributaire de la Nigua.

MARCELUS. --- Habitation située dans la section rurale de Berly, au Fond Ferrier, commune de Port au Prince.

MARCELLUS. --- Habitation de Marquez aux Petits-Cahos.

MARCHAND. - Poste de la ville de Port au Prince, et quartier populeux situé au pied du fort national au Nord du fort Thomas et du Petit Séminaire Collège St. Martial. Joli marché fer et briques construit sous Nord Alexis. Un chemin conduit à Lalue, et un autre à Saint Martin,

MARCHAND. --- Voyez : Poste marchand.

MARCHAND. --- Voyez Dessalines,

MARCHAND ou DESSALINES. --- Commune chef-lieu de l'arrondissement de Dessalines, département de l'Artibonite, contenant les sections rurales de Fossé Naboth numéro 1 Fossé Naboth numéro 2, Savanne Brulée numéro 1, Savanne Brulée numéro 2, Petit Cahos numéro 2.

MARCHAND. - Habitation située dans la section rurale de la Bande du Nord, commune du Cap-Haïtien, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

MARCHE. --- Voyez : Demi-Marche.

MARCHE à TERRE ou MARCHATÈRE. --- Canton de Tiburon, célèbre par la résistance opposée par les esclaves en 1793 contre leurs oppresseurs. Voyez : Mahot.

MARCHEGALLE. --- Habitation située dans les hauteurs du Cap Haïtien sur laquelle il y a une vue splendide. Sur le chemin il y a un cimetière qui, du temps des colons, servait aux Juifs de lieu de sépulture. On y trouve un puits fort profond dans lequel le roi Christophe fit précipiter un grand nombre de victimes.

MARCHONES. --- Montagnes riches en minerais situées entre le Nisao et la Jayna.

MARCOURT. --- Habitation située dans la section rurale de la Savane Brulée No. 2, commune de Dessalines.

MARCOURT. --- Habitation situé dans la section rurale du Quartier de la Chapelle, commune de Verrettes.

En août 1802, le général Charles Belair s'y rendit après la retraite du général Lavalette à Leroux, pour conférer avec Joseph Dessources, chef de l'insurrection contre les français dans ce quartier. De là, Charles Belair se retira à Corail Mirault, sur la rive droite de l'Artibonite, dans la paroisse de la Petite Rivière.

MARDI GRAS (LE). — Rivière tributaire de la Tumbé à gauche.

MARDI GRAS. — Voyez : Coupe Mardi Gras.

MARE à CHAT. — En 1891, des Haïtiens allèrent planter 2 poteaux l'un à Mare à Chat, l'autre à Trou Jacob, distants des Pédernales de 12 lieues. Le gouvernement dominicain réclama contre ce qu'il pensait être une mesure ordonnée par le Gouvernement haïtien en vue de délimiter la frontière.

MARECAGEUSE. — (LA) Morne dont les sources et les avalaisons vont se perdre dans l'Estère de Léogane.

MARECHAUX. — Voyez : Cap Maréchaux.

MARETTE. — Habitation située dans la section rurale de Caracol, commune de Caracol. [ Trou ]

L'Etat y possède 60 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MARETTE. — Habitation située dans la section rurale de la Roche Plate, commune du Trou.

L'Etat y possède 20 carreaux de terres occupés par des fermiers.

MARE JOLIE. — Un des trois ou quatre abreuvoirs publics, hérités de la prévoyance des colons français, qui par des altitudes de 1.600 à 2.000 mètres du morne la Selle suppléent aux rigueurs de la saison sèche. Des sources souterraines les alimentent. En Janvier 1898 la commission de délimitation des frontières haïtiennes dominicaines, s'arrêta à la Mare Jolie, sur le morne la Selle, se rendant de Jacmel aux Anses-à-Pitre.

MARE aux ROSEAUX. — Cette section rurale de la commune de la Croix des Bouquets a été attribuée à la commune de Ganthier, par Arrêté du Président d'Haïti du 22 Octobre 1913.

MARFRANC. — Voyez : Fort Marfranc.

MARFRANC. — Habitation située dans la section rurale de la Haute Grande-Rivière, commune de Jérémie.

L'Etat y possède 39 carreaux de terre occupés par des fermiers. Une ferme école fut établie sur cette habitation conformément à l'Arrêté du Président Borno du 22 Septembre 1925 ( Moniteur du 24 Septembre 1925 )

Le fort Marfranc se trouve sur cette habitation.

MARGOT. — Etait la onzième section rurale de la commune de Plaisance est devenu la 3e de la nouvelle commune de Pilate, arrondissement de Plaisance. Ecole rurale.

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fer-

miers sur l'habitation Faulé, et 10 sur l'habitation Gobert ou Robert. En 1840 il y avait 114 habitations caféières bien cultivées, et 45 en dépérissement. Total 159

MARGOT. — Première section rurale de la commune du Borgne. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Péconetle 94 carreaux de terre, Laveaux 6, Maçon 10, Legros 67 Peureurs 8, Salle à Bertrand 3, Madame Pierre 12. En 1840 il y avait 120 habitations caféières en amélioration. 11 en dépérissement, Total 131.

MARGOT. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Fond Blanc, commune de Terrier Rouge, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

MARGOT. — Ravine qui jette au Nord ses eaux dans les Trois Rivières

MARGOT. — Rivière qui forme celle du Borgne.

MARGOT. — Voyez Port Margot.

MARGOTON. — Habitation située dans la commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

MARGUERITE. — Habitation située dans la commune de la Croix des Bouquets,

L'Etat y possède une portion.

MARGUERITE. — Voyez : Bois-Marguerite.

MARGUERITE LACRUZ. — Habitation située dans la section rurale de Mal-à-Caïfe, commune d'Aquin.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MARIE. — Voyez : Santa Maria de la Vega Paz. — Santa-Maria del Puertos. — Charcas de Maria

MARIANNE. — Voyez à Ravine Marianne.

MARIANA CHICA ( la ). — Montagne la plus élevée du Cibao. 3 000 de hauteur elle a une marque distincte pour les marins.

MARIANI. Habitation et rivière situées dans la commune de Port-au-Prince dans la section rurale du Morne-à-Bateau. Elle fut mise en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

En Janvier 1808. Larose, abandonné de ses soldats à l'Arcahaie, à l'approche de Dessalines dont il méconnaissait l'autorité, s'embarqua dans un canot avec sa famille aux Vases, et alla débarquer à Mariani, d'où il se rendit à Darbonne auprès de Lamour Dérance.

La rivière de Mariani se jette à la mer. L'eau est claire

et traverse le chemin de Léogane; elle roule sur des cailloux blancs. Mariani est le rendez-vous des jeunes gens de Port au Prince qui vont les dimanches et les fêtes respirer l'air frais de la campagne et prendre des bains. On y va par terre et par mer. Un poète haïtien, Coriolan Ardouin mort trop tôt pour la poésie, a chanté Mariani dans des vers charmants que voici :

Les barques sont près du rivage,  
L'air est serein et le nuage  
Suspend ses franges dans l'azur.  
Aux rayons mourants des étoiles,  
Notre flotille étend ses voiles,  
S'élançe et glisse plus rapide  
Et sur le golfe glisse plus rapide  
Que le cygne, lorsque le vent  
Gonfle à plaisir son aile humide,  
Et qu'il s'abandonne au courant.

Chaque mât, couronné de roses;  
Qui la nuit même sont écloses,  
Elève son front radieux ;  
Et la brise qui les caresse  
Court à son tour avec ivresse  
Parfumer le flot amoureux ;  
Et la rame en cadence tombe ;  
Et son bruit en frappant la mer  
Est le bruit que fait la colombe  
Vouant dans les vagues de l'air.

Mariani ! dit le pilote ;  
Et dans notre petite flotte  
Ce n'est pas un nom, c'est un cri !  
Pour le mieux voir chacun se lève,  
On le voit, on croit que l'on rêve,  
Et c'est pourtant Mariani !  
Aussitôt chaque barque est mise  
A l'abri des flots et du vent :  
On foule la terre promise,  
On la parcourt en bondissant.

Ici, est une source vive  
Qui coule du flanc des rochers,  
Et creuse un bassin dont la rive  
S'ombrage de verts orangers

Là, est une haute colline  
Où s'élève un simple manoir  
Que la nuit le ciel illumine,  
D'où la brebis descend le soir.

Et c'est au pied de la colline,,  
 Aux bords de ces flots enchanteurs  
 Que le barbaco s'achemine,  
 Passant sous des touffes de fleurs

Et la troupe aimable et bruyante.  
 A formés ses cercles joyeux  
 Et l'on s'assemble, on danse, on chante,  
 Et l'on s'égaie en mille jeux !

Et c'est un immense délire !  
 Et ce sont des voix et des rires !  
 Et c'est la flûte, et c'est la lyre  
 Berçant les oiseaux dans leurs nids!

Quand le barbaco tourbillonne  
 Et vous enlève et vous suspend,  
 Quand il vous fait une couronne  
 De plaisir et d'enivrement,

Jeunesse ! oh ! c'est bien d'être folle  
 Le temps est la biche qui court  
 Un jour comme un oiseau s'envole,  
 C'est bien de t'amuser un jour

**MARIAMAN.** — Habitation située dans la section rurale de Bellevue La Montagne, commune de Pétiou-Ville.

Chapelle dédiée à la Vierge de Graces, dont la fête arrive le 21 Janvier. Cette chapelle n'est pas reconnue par l'autorité ecclésiastique à cause des abus regrettables qui s'y commettent tous les ans à l'occasion de la fête qui attire une foule de pèlerins de toutes les parties du pays.

**MARIAS.** — Voyez ; Etang de Marias

**MARIBAROUX.** — Première section rurale de la commune de Ouanaminthe, arrondissement de Fort-Liberté. Ecole rurale.

Elle a été subdivisée en 1875, elle a donné naissance à la section rurale du Bas de Maribaroux. C'est pourquoi en l'appelle, par opposition depuis lors, le Haut de Maribaroux. Le poste militaire de Maribaroux s'y trouve. Ce canton fertile, produit d'excellent sucre, supérieur à celui de Limonade et du Quartier Morin. Sirops, tafia excellents. Mines de fer et de soufre. En 1906, des sangsues ont été découvertes dans le Lagon Yoyo près de Maribaroux par Mr Victor Charles Pierre.

En 1839 il y avait 78 habitations en bon état de culture.

**MARIBAROUX.** — Poste militaire situé dans la section

du même nom, commune de Ouanaminthe et arrondissement de Fort-Liberté, entre ces deux villages. Ecole et chapelle rurales.

Il y a l'habitation Goulin.

En 1796, un noir nommé Titus, ancien lieutenant de Tous-saint Louverture, à qui les émigrés français avaient fait passer 1.200 fusils, des pistolets et des munitions, alla camper au Maribaroux. Le gouverneur Laveaux fit marcher Villate du Cap contre Titus, à la tête de 1.000 fantassins et de 200 cavaliers. Il alla prendre position à Caracol. Le 21 février, il attaqua Titus, dispersa sa bande, le fit prisonnier et l'exécuta. Les anglais qui comptaient sur le succès de Titus, attendaient dans les eaux de Fort-Dauphin. (Fort-Liberté) Ils gagnèrent le large.

En 1867, les Cacos occupèrent Maribaroux jusqu'à Mont-Organisé contre le Président Salnave. Les marais de la plaine étaient un asile assuré pour les dépôts de leurs munitions.

S. E. Mr. de Daguindeau était comte de Maribaroux sous l'Empire, en 1849.

La plaine de Maribaroux, aux temps de la colonie, étaient bien cultivée. Ses nombreuses habitations produisaient par an : 3.500.000 livres de sucre terré, 2.000.000 livres de sucre brut, 4.500.000 livres de sucre blanc. Elle présente aujourd'hui l'aspect le plus lamentable. Les habitants s'adonnent à une pêche misérable sur la rivière *Massacre*, à la chasse et à l'élevage des pourceaux dont les bandes vont pâturer indifféremment sur le territoire dominicain ou haïtien. De là un sujet perpétuel de contestations entre les propriétaires de ces animaux.

Le 7 mai 1911, les rebelles du 2 février de Ouanaminthe qui avaient été chassés de cette ville firent leur réapparition à Maribaroux, Ferrier, Capotille, Grand-Bassin. Le Président Antoine Simon alla de nouveau les combattre à Fort-Liberté. Le 17 Juillet, il quitta précipitamment cette ville vaincu par les insurgés. Le 2 août suivant le gouvernement était à terre devant l'insurrection grandissante.

Les troupes du gouvernement sont venues combattre la révolution de Leconte. Il y eut bataille et peu de dommage a été causés par les troupes du Gouvernement en 1911.

1914. Les troupes révolutionnaires ont séjourné deux ou trois mois au Maribaroux. Il y avait à leur tête Charles Zamor, Saül Peralte, Codio. En Septembre 1914 les mêmes chefs sont revenus à la tête des troupes gouvernementales. Les révolutionnaires campaient à Ouanaminthe, et Charles Zamor établit son cantonnement à Mombin Crochu. Il y eut bataille

aux environs de Maribaroux. Puis, tour à tour, les insurgés et les troupes régulières pillèrent et incendièrent.

1915. Les révolutionnaires de Vilbrun Guillaume Sam n'ont pas opéré dans les parages de Maribaroux et Ferrier. Après l'élection de ce dernier à la Présidence, il envoya des troupes pour faire échec à la révolution de Bobo. Il n'y eut pas de bataille, pillages, par les troupes du Gouvernement.

MARIE BERNARD. — Habitation située à Pétion-ville: En Octobre 1802 le général Fressinet, après s'être emparé du camp retranché de Lamour Dérance établi à Frère et à la Coupe. occupa Marie Bernard.

MARIE CONGO. — Habitation située dans la section rurale du Fond des Blancs, commune d'Aquin.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MARIEN. — Un des cacicats, ou Etats, ou royaumes, ou xis d'Haiti, lors de la découverte de l'île. Il avait sa capitale dans le voisinage du Cap-Haitien, à la Petite-Anse, et obéissait au cacique Guacanaric ou Cuacanagaric.

MARIE PORT-AU-PRINCE. — Habitation située dans la section rurale de Fond Blanc, commune de Terrier Rouge.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MARIES. — Voyez : Trois Maries.

MARIGOT. — Commune de 5e classe de l'arrondissement de Jacmel. Contient 7 sections rurales qui sont : la 1ère de la Ravine Normande, 2e de Gaillard, 8e de Corail Sou, 4e de la Grande Rivière, 5e de Macary, 6e de Fond Jean Noël, 7e de la Savane Dubois.

Le poste militaire des Cayes de Jacmel se trouve dans la section rurale de la Ravine Normande. Population 7 000 âmes. Les habitants s'appellent *Marigotiens*. Il y a en moyenne par an 300 naissances, 100 décès et 25 mariages. Un député

En 1789, Marigot n'était qu'un simple embarcadère situé à 7 lieues de Jacmel sur la route qui conduit à Saltrou et aux Anses-à-Pitres. Il a pris des accroissements successifs.

La commune produit en moyenne par an :

700.000	livres	de	café
50.000	"	"	cacao
3.000	"	"	coton
1.000.000	"	"	campêche et de gaïac,

du brésil des chênes, des pins, du gros et ménu bétail, des vi-



vres de toutes sortes, du tabac, du sirop de belle qualité, de l'huile de palma-christi.

Débouché : Jacmel. En 1824 le Président Boyer y fit diriger un grand nombre d'immigrants cultivateurs américains de la race noire.

Terre d'ombre, pierres de taille, sièx pyromaque.

La loi du 25 avril 1817, et celle du 20 novembre 1821 fixent la distance légale de cette commune à la Capitale à 27 lieues.

La rivière de marigot où la grande Rivière de Fort Liberté prend sa source dans une lagune appelée l'Etang Bossier, fréquenté par beaucoup de gibier formé sur un plateau du morne Jet d'Eau dans les hauteurs de Marigot, et dominé par une colline pittoresque. Elle se jette dans la mer des Antilles à un mille du bourg.

L'Etat y possède un grand nombre d'emplacements occupés par des fermiers et un plus grand nombre inoccupés. Dans la commune, il possède 8 habitations, 285 carreaux de terre occupés par des fermiers, dont le fermage s'élève par an à \$ 1.750,50.

En 1840 il y avait 631 habitations dont 622 bien cultivées et 9 mal cultivées.

L'Eglise de Marigot se construit : sa fête patronale arrive le 4 août, à la St. Dominique. En 1892 l'Etat donna \$ 1.500 pour reconstruire l'Eglise et le presbytère.

— Le citoyen Pierre Maillard a été le premier représentant de la commune de Marigot à la première Chambre des représentants en 1817;

En 1905, des feux inexplicables ont allumé des incendies mystérieuses dans le village qui a presque été détruit.

**HISTOIRE.**— Toussaint Louverture, inquiet de la neutralité de Beauvais à Jacmel, pendant la guerre civile contre Rigaud, fait enlever et saccager Saltrou et Marigot le 11 Juillet 1799, par Mamzelle et Joseph Aquart. Beaucoup d'hommes innocents et inoffensifs y furent massacrés.

Borno Déléart, à la tête de 600 hommes, enleva Marigot sur les soldats de Toussaint, le 14 juillet; il s'y maintient difficilement. Vigoureusement secondé par Magloire Ambroise, il repoussa toute agression de leur part. Dessalines envoya contre lui le colonel Henri Christophe. Déléart, assailli à la tête de ses 600 hommes par 2000 hommes du Nord, se défendit avec une rare intrépidité et les repoussa. Romain marcha de nouveau contre le bourg. Après une résistance héroïque, ayant perdu les deux tiers de son monde Déléart abandonna la place, et atteignit Jacmel, en combattant jusqu'aux portes de la ville. Christophe perdit 400 hommes.

En 1801, Lamour Dérance vint assaillir Marigot qu'il enleva sans résistance. Dessalines ordonna à Dieudonné Jambon, de Jacmel, d'aller reprendre la place. Il confia à un capitaine nommé Cassécamp le commandant d'une expédition contre Lamour Dérance, avec ordre de le poursuivre jusque dans son repaire le plus éloigné. Cassécamp accomplit sa mission, et on n'entendit plus parler dans ce canton de ce chef de bandes.

En 1802, les habitants de Marigot, suivant l'exemple de ceux des mornes de Jacmel, de l'Arcahaie et de Léogane, se mirent en insurrection contre les français.

En Septembre 1869, Marigot fut attaqué par le général Vériquain; mais les cacos, maîtres de ce village le repoussèrent avec pertes. Le village fut incendié. -- M. de Frémont était duc de Marigot, sous l'empire, en 1849.

En 1888, Marigot avait fait cause commune avec Mersier Jeannis, en insurrection à Jacmel contre le gouvernement provisoire. Les forces envoyées en Octobre par le chef du pouvoir exécutif, F. D. Légitime, s'en emparèrent.

La belle plaine de Turette très fertile présente les vestiges des anciens canaux d'irrigation faciles à réparer à la Prise d'Eau au lieu appelé la Belle Roche.

En Janvier 1913, plusieurs incendies éclatèrent à Marigot sans qu'on ait pu en reconnaître la cause. En 1905-1906 et 1907 ces mêmes phénomènes furent constatés, ce qui obligea beaucoup d'habitants à se réfugier à Jacmel. On attribua ces incendies à l'existence d'un volcan :

#### RECETTES COMMUNALES

1921-22	—	1,576,57	gourdes
1922-23	—	1.650,55	
1923-24	—	1.694,44	
1924-24	—	2.452,76	

MARIGOT -THAM. — Habitation située dans la section de Trou-chouchou, commune de Petit-Goâve, sur laquelle l'Etat possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers. On y produit des denrées alimentaires et du coton.

MARIN. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Bayaha, commune de Fort-Liberté, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

MARIN. -- Habitation située dans la section rurale des Côtes-de-fer, commune du Môle-St-Nicolas.

L'Etat y possède 25 carreaux de terre pour hattes, occupés par des fermiers.

MARIN.-- Habitation située dans la section rurale de Mercy, commune des Cayes,

L'Etat y possède 4 carreaux 2[10 de terre occupés par des fermiers.

MARIN.-- Habitation située dans la section rurale de la Ravine-à-l'eau, commune de Port-Salut.

MARIN.— Voyez : Passe Marin.

MARINETTE.— Habitation située dans la section rurale de Fond d'Icaque, commune de Corail.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MARINETTE. Habitation située dans la section rurale de Caracol, commune de la Grande Rivière du Nord, bornée par les habitations Charité et Quercelin.

MARION.— Ravine tributaire de la Grande Rivière du Nord.

MARION.-- Rivière formée par les eaux des montagnes de l'Acul Samedi, bifurque avec la rivière des Roches; elle ne tarit jamais. Elle prend sa source au morne Salnavé.

MARION.-- Habitation située dans la section rurale de la Hauteur de Corail, commune de Corail.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MARY.— Voyez : Limpia Mary.

MARMELADE.-- Arrondissement militaire de 4e classe du département de l'Artibonite rattaché au département du Nord par la loi du 31 Aout 1906 'Moniteur 8 Septembre 1906 contient deux communes qui sont : la Marmelade et St Michel de l'Atalaye.

Population 20.000 âmes. Les écoles relèvent de l'Inspection du Cap-Haitien.

Il a pour limites, d'après la loi du 17 octobre 1821, au Nord la ligne qui le sépare de l'arrondissement des Gonaïves, de celui de Limbé, depuis la Coupe de la Marmelade jusqu'à la Soufrière du Haut du Trou. De ce point, descendant vers le Sud'Est par la crête qui sépare la commune de Dondon jusqu'à venir reconnaître l'endroit où la branche la plus orientale de la rivière Guayamunco commence à courir, et en suivant la rive droite cette rivière jusqu'à l'endroit où elle fait sa jonction avec celle de l'Hermite, et alors, se dirigeant à l'Ouest jusqu'à la Crête-Sale, ayant par cette étendue au Sud l'arrondissement de Mirebalais et la Crête-Sale jusqu'à la Coupe de la Marmelade; au Nord'Ouest l'arrondissement des Gonaïves.

L'arrondissement de Hinche a été détaché de celui de la Marmelade par le gouvernement provisoire en juillet 1889. L'arrondissement de la Marmelade qui faisait partie du département du Nord administrativement et financièrement, relevait de l'administration du Cap-Haitien, fut, en vertu de la loi du 17 décembre 1879, réuni au département de l'Artibonite par la loi du 31 Août 1906 (Moniteur du 8 septembre 1906) et relève actuellement de l'administration générale du Cap-Haitien dont il dépendait déjà seulement sous le rapport judiciaire. Cette classification est plus scientifique, les débouchés et les rapports de cet arrondissement avec le Nord étant plus naturels.

De plus l'arrondissement financier du Cap-Haitien entretient 6 arrondissements avec leurs 21 communes, tandis que celui des Gonaïves n'entretenait qu'un seul arrondissement avec 4 communes, avant le rattachement de la Marmelade en département de l'Artibonite.

La garde nationale de cet arrondissement se compose de 1.000 hommes d'infanterie et de 300 cavaliers.

Clérveaux a commandé l'arrondissement de la Marmelade lors de l'expulsion de l'armée française en Décembre 1802.

Le général Guerrier qui fut Président d'Haiti l'a commandé sous Boyer.

Le général Saint Fleur Paul commandait l'arrondissement lorsqu'il prit les armes contre le Président Boisrond Canal en Février 1879.

Les postes avancés de la ligne frontière sont : Mamon, Aguahidionde, Trois-Bois-Pin, San-José, Rintouribio, Rio Pallo, los Palos, los Higueros, Perdegale, Victorine, Laïren. (Voyez ces Mots)

**MARMELADE.**— Est une petite ville d'assez sauvage apparence mais bien bâtie ; ses habitations éparses sur la crête et sur les flancs de la montagne qui sépare la vallée de Plaisance de celle de Dondon, lui donnent l'air d'un hameau des Alpes.

Monseigneur de S. Linding était Duc de la Marmelade sous l'Empire, en 1849.

La duchesse de la Marmelade était dame du palais de S. M. l'Impératrice, par ordonnance du 25 Septembre 1849.

**MARMELADE.**— Cette ville fut attaquée les 15 Avril, 8 Mai, et 26 Mai 1919 par des bandits qui furent repoussés avec succès. Le caporal Joseph Gilbert se distingua dans ces 3 occasions et fut décoré de la médaille militaire par le Président Dartiguenave, le 23 Juin 1919.

Le 12 Juin 1918, la population vota la Constitution plébiscitaire de cette année par 471 *oui*

#### Recettes Communales

1921 22	—	12.264,37	gourdes
1922-23	—	8,611,68	“
1923-24	—	7.208,83	“
1924-25	—	10.721,75	“

#### Note sur Marmelade

Si ce n'était la coulée du Bassin, le bourg serait placé dans le fond d'une cuvette ou plutôt d'un entonnoir. Les montagnes l'environnent de trois côtés — en partant de l'Ouest nous voyons le morne Bellevue, à ses pieds le morne Calumet, puis le morne Jean Jacques et Samasé ensuite Dumas. Platon, coulée du Bassin — puis au Nord Papareille et la coulée allant vers Dondon. — L'érosion du sommet des mornes Jean-Jacques, Dumas et Platon a mis à nu des calcaires grossiers, tandis que le bas repose sur des silicates ferrugineux. Dans le bourg, le sol repose sur ces mêmes silicates — sauf du côté du morne Calumet où on retrouve le calcaire. Du haut de Bellevue, on jouit d'un panorama splendide — Le Cap et la plaine du Cap — la forteresse de Malau Dondon. — Puis du morne Jean-Jacques l'église de Saint-Michel les savanes de l'Attalaye et Diane — les mornes de Mirebailais formant l'horizon. — La maison d'habitation de Bas de Saule et enfin le presbytère de Pilate. — A l'extrémité Sud du morne Jean-Jacques un amas de roches cristallisées qui semblent être d'origine ignée.

*Climat.* — Les pluies doivent avoir une moyenne très élevée, la pluie, dit on tombe au moins 20 jours par an, le ciel est généralement couvert surtout à partir de 15 h. — Du morne Tamisé, les sources alimentent la rivière de Bas-de Sault et celle d'Ennery, — Ce morne Tamisé est formé des strates silicieuses d'un angle de soulèvement très ouvert. J'y ai ramassé quelques géodes.

La culture de Marmelade devrait être merveilleuse, le café qui date des anciens temps y donne de belles récoltes quoique n'ayant aucun soin. — Les bananiers ont des hauteurs extraordinaires et ce qui est le plus étonnant, c'est que les régimes de bananes peuvent mûrir sur pieds !!! Je ne me lasse pas d'admirer ce phénomène peut-être unique en Haïti.

Du temps de la colonie, Marmelade devait être magnifique. Les travaux hydrauliques captaient les eaux pluviales dans des bassins de retenue formés dans les vallées et ces eaux canalisées descendaient à l'endroit pour arroser la plai-

ne. — Sur l'ancienne place d'armes, on voit ( en haut du bourg ) un grand bassin de retenue, les canaux et les ruines d'une indigoterie dont les bassins sont presque intacts, plus bas les fondations du palais du duc de la Marmelade ( ? ) Toutes les rues du bourg sont à pentes très accentuées, il serait impossible d'y trouver une route plate. La route de Marmelade à Saint-Michel passe entre Tamisé et Dumas. — Sur la route, Marmelade, — Ennery on voit encore un superbe aqueduc de la colonie dont l'état de conservation est merveilleux. il semblerait que cette construction date de quelques années seulement.

Comme culture, c'est surtout le café qui donnerait de belles espérances ; la couche arable est généralement trop peu profonde pour cacao -- le tabac y réussit sans culture, on en trouve tout le long des chemins, le coton n'y pourrait pas venir.

CHARLES FORBIN, *Agronome.*

MARMELADE. — Commune de 4e classe, n'est pas le chef lieu de l'arrondissement du même nom.

Contient 3 sections rurales qui sont : la 1ère de la Crête-à-Pins, 2e de Bassin 3e des Platons.

Population : 10.000 habitants. Les habitants s'appellent *Marmeladais*. Il y en moyenne par an 120 naissances, 80 décès et 25 mariages. Un député. Son nom lui vient de son sol facile à former une bouillie ou marmelade par les pluies fréquentes qui le rafraichissent. Il y tombe par an 2701 millimètres de pluie. Le village placé au sein d'un bosquet verdoyant est une place stratégique importante, entrecoupée de ravins. Les montagnes sont la Soufrière, les Mornets et le Périgourdin. La température est très fraîche et mesure en moyenne 21.4°C. Le sol est montueux, très élevé, et fertile. Le café y produit beaucoup. Coupes d'acajou, aujourd'hui négligés. En 1824, le président Boyer y fit diriger un grand nombre d'immigrants cultivateurs américains de la race noire. Choux superbes, bambous, ramiers mansfenis.

La chaîne de montagne de la Marmelade, dépendant du Cibao, a une hauteur de 1.000 mètres. On y trouve des mines de cuivre et du soufre. Cristal de roche, houille, ocre rouge, moellons, pierre de taille.

La loi du 20 novembre 1821 fixe la distance précise de cette commune à la capitale à 47 lieues.

La garnison de la commune se compose d'une compagnie de gendarmerie, d'une police administrative, de la garde nationale à pied et à cheval. C'est la garde nationale de la Marmelade, aidée du 6e régiment d'infanterie de ligne de Saint-

Michel du Nord qui enleva Hinche aux dominicains le 17 Juin 1845.

Les recettes de la commune étant insuffisantes, le Budget du Département de l'Intérieur lui accorde une subvention annuelle pour pouvoir s'administrer.

L'Etat possède dans le village 57 emplacements occupés par des fermiers savoir : 26 rue Guerrier, 6 rue du Calvaire, 10 rue Saint Louis, 2 rue Saint Pierre, 6 rue du Champ de Mars, 7 rue de l'Union. Tous les bureaux publics sont loués, l'Etat n'ayant pas de maison.

La fête paroissiale est le 29 Juillet, à la Sainte Marthe.

La poste arrive des Gonaïves par Ennery le lundi, continue pour le Dondon, et revient le mardi, à destination des Gonaïves

La Montagne Noire et celle des Cahos commencent depuis la Marmelade, et vont se terminer dans les environs de Saint Jean, dans la république dominicaine.

Le vicomte de Fontanges qui fut envoyé à Port-au-Prince par le cabinet français en 1814 pour traiter de l'Indépendance d'Haiti, était ci-devant un colon des Gonaïves, ex-colonel au régiment du Cap-Haïtien, ex-commandant du cordon militaire de la Marmelade, lorsqu'il faisait la guerre aux généraux Jean François et Biassou.

La route qui conduit à Saint Michel, appelée Saut d'Eau Barada, est le passage de tous les habitants de Hinche, de l'Artibonite, des Gonaïves et d'Ennery ; elle est en mauvais état. Les routes de Limbé, de Plaisance et de Dondon, tout en n'étant pas en mauvais état, demandent de grandes réparations.

HISTOIRE. — La Marmelade se rendit aux Espagnols en 1793. Toussaint Lonverture au service de l'Espagne attaqua la Marmelade qu'avaient reprises les républicains, et l'enleva sur Vernet, officier de couleur, qu'il attacha à sa personne. A la fin de la même année Toussaint y établit son quartier général.

Le 21 Juin 1794, au moment de passer au service des français, Toussaint communia à la Marmelade, où commandait le marquis d'Almodas, renouvela son serment de fidélité au roi d'Espagne, monta à cheval, fit massacrer par ses troupes les soldats espagnols cantonnés dans le bourg et se rendit à la Petite Rivière, puis au Dondon, ensuite au Gros-Morne où furent également égorgés les garnisons espagnoles qu'il y avait placées. Il arbora dans tous ces lieux le drapeau tricolore, et se rendit au général Laveaux à Port-de-Paix.

En Octobre 1801, lors de l'insurrection du général Moïse, Toussaint marcha contre la Marmelade qu'occupaient les insurgés. Dès qu'il les découvrit, il les fit attaquer à la baïonnette, ils abandonnèrent la Marmelade, fuyant en désordre, chargés par les dragons, et se réfugièrent vers la Soufrière.

Le 19 février 1803, le général Hardy, de l'expédition Leclerc, après s'être emparé du morne Bois-pin, (Crête-à-pin) entra à la Marmelade au pas de charge, à la baïonnette, culbutant devant lui les troupes que Christophe y avait laissées.

C'est à la Marmelade que Toussaint apprit que Dessalines, sorti du fort de la Crête-à-Pierrot, avait été battu au Nolo par les français en mars 1802.

C'est aussi à la Marmelade que Toussaint fit sa soumission au capitaine général Leclerc en 1802.

La Marmelade s'honore d'avoir donné le jour aux généraux Vernet, ministre des finances dès 1804, et Clerveaux qui se sont illustrés dans la guerre de l'Indépendance

Le 24 Janvier 1889, la Marmelade qui avait embrassé la partie des Nordistes contre le général Légitime fit sa soumission au ministre de la guerre, Anselme Prophète, délégué du gouvernement. Le ministre de la guerre des Nordistes, le général Alfred William fut fait prisonnier et envoyé à Port-au-Prince où il resta en prison. Après la déroute du général Piquant à Dessalines, la Marmelade fut évacuée et le gouvernement perdit toutes ses positions dans le Nord et dans l'Artibonite.

**MARMEY.** — Morne située sur le chemin de Petit Trou à Baradères, au-dessus de la source Manorez.

**MARMOLE.** — Section rurale du district de Puerto Plata. En 1839 il y avait 64 habitations cultivées. Produits : 1875 livres de café ; 1672 suros tabac ; 1500 cire jaune ; 137 barils maïs ; 123 barils pois ; 94 barils  $\frac{1}{2}$  riz.

**MAROCOEUR.** — Habitation située dans la section rurale de Vérone, commune des Anglais.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MARQUEZ.** — Habitation située sur les bords de l'Artibonite, dans la commune de Saint-Marc, où était établi le bac Marquez sur le fleuve.

**MARQUEY.** — Ancien quartier situé au Petits Cahos. Après l'évacuation de la Crête-à-Pierrot Toussaint Louverture qui venait de Plaisance au secours de la garnison, en entendant la fusillade, prit aussitôt le chemin du quartier de Marguey où une foule considérable de femmes et d'enfants l'avaient suivi, emportant tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Des



ajoupas dressés à la hâte formaient dans une clairière sur un plateau assez étendu, un cercle au centre duquel, s'élevait une tente surmontée de drapeau tricolore. Les sentinelles placées aux extrémités du camp étaient immobiles à leurs postes. Les soldats qui méprisaient, la mort étaient assis sur de larges pierres autour de leurs armes peu nombreuses rangées en faisceaux et attendaient avec impatience le signal du départ pour courir à de nouveaux dangers. Des officiers supérieurs, Gabart, Fontaine, Vernet, Pourcely, Placide Louverture et une foule d'autres, tenant sous leurs bras des sabres resplendissants d'un vif éclat, marchaient silencieusement, en se croisant autour de la tente d'où ne se détournèrent pas leurs regards inquiets. Dans ce pavillon était debout près de la table Toussaint Louverture, maigre, petit de taille, aux traits mobiles, aux yeux vifs et aux gestes animés. Une riche épée pendait à ses côtés, par un ceinturon de velours doré, enrichi de pierreries. Il dictait à son secrétaire des lettres auxquelles il semblait porter le plus vif intérêt. C'était le 29 mars 1802. Quand il eut fini sa correspondance, il dit à un de ses aides de camp : Emmenez auprès de moi le chef de brigade Sabès et le lieutenant de vaisseau Gimont. Les deux officiers avaient été faits prisonniers à Port Républicain par Lamartinière. Trainés de morne en morne, livrés à toute la fureur les indigènes, mille fois ils avaient été sur le point d'être immolés. Mais l'ordre de Toussaint de les épargner seul, avait toujours détourné de leurs têtes le sabre levé pour les frapper. Ils furent introduits dans la tente. — Citoyens, leur dit Toussaint, vous n'êtes plus prisonniers; vous serez accompagnés par des guides sûrs jusqu'à Port Républicain, et vous remettrez ces dépêches au général Boudet. Toussaint faisait savoir au gouvernement français les vains efforts qu'il avait faits pour que la colonie ne devint pas une vaste désolation. En même temps il envoyait à Bonaparte une lettre particulière, en réponse à celle qu'il lui avait adressée. — " Vous n'avez jamais essuyé aucun mauvais traitement parmi nous, citoyens; vous avez été témoins de notre humanité envers beaucoup de prisonniers. La France que le 1er. consul a égarée à notre endroit, sera juste un jour envers nous; nous en avons la certitude. Elle rendra le général Leclerc responsable de tous ces désastres qu'il eût pu éviter à la colonie, en employant envers moi les formes de bienséance qu'il devait à un général français, son égal, dont les armes ont vaincu les anglais et les espagnols, et ont conservé à la métropole toute la colonie."

Le chef de brigade Sabès lui répondit : " général, nous avons beaucoup souffert, et nous avons été témoins de bien des atrocités. Si vous n'aviez pas méconnu l'autorité légiti-

me du capitaine-Général, nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui toutes les calamités qui nous affligent."

Toussaint répliqua vivement : " Vous méconnaîsez la noblesse de mon âme, citoyen; j'aime trop mon pays pour sacrifier son bonheur à mon ambition. Le général Leclerc s'est présenté dans la colonie, non comme un gouverneur légalement envoyé par sa nation, mais comme un ennemi. Il m'a sommé de lui remettre l'autorité comme si j'étais un rebelle placé par les circonstances à la tête des affaires de la colonie comme si je m'étais déclaré indépendant de la France que je chéris. Je n'ai fait la guerre qu'au capitaine général. N'avais-je pas antérieurement reçu de la commission civile le titre de général en chef de la colonie? Ce titre ne me fut-il pas confirmé par le 1er. consul? Devais-je me soumettre aux caprices de Bonaparte, entouré de vils et cruels colons, de mes ennemis personnels? Le fer et le feu ne couvriraient pas de sang et de ruines les mornes et les plaines, si le général Leclerc m'avait donné avis de son arrivée, avant d'avoir commencé les hostilités, je lui aurais cédé l'autorité, et la guerre n'eût pas éclaté avec toutes ses fureurs. N'était-il pas de mon devoir de défendre le territoire français, lorsque des pavillons étrangers se présentaient pour le violer. Quels précédents pouvaient me faire croire que c'était une armée française qui débarquait avec un nouveau gouverneur français? Le 1er consul m'avait-il annoncé le départ de l'expédition? Ne pouvais-je pas prendre le capitaine général lui-même pour un rebelle fuyant sa patrie, et venant, de son propre mouvement prendre possession de la colonie? Vous, lieutenant Guimont, si un capitaine de corvette naviguant en pleine mer, se trouvait tout à coup assailli par le feu de sa nation qui le sommât d'amener pavillon, que ferait-il, ce capitaine? Il se défendrait, comme il l'eut fait contre un forban. Le capitaine général n'a employé aucun des procédés qu'il devait à un gouverneur français, son égal, et tout le sang qui a été versé rejaillira sur sa tête. Vous pouvez vous retirer, citoyens."

Toussaint faisait allusion aux pavillons hollandais et espagnols qui existaient au milieu de la flotte française.

Les 2 officiers n'avaient pas remarqué sans inquiétude l'indignation de Toussaint Louverture. Ils firent à la hâte leurs dispositions de départ, s'élançèrent de toute la vitesse de leurs chevaux sur la route des Verrettes, et ne sentirent leur existence assurée que lorsqu'ils furent au delà des pays insurgés.

Toussaint congédia ses aides de camp, et demeura seul dans sa tente avec son secrétaire. Il croisa ses bras sur sa poitrine; sa tête était brûlante; son cœur battait convul-

sivement, ses yeux se dérobaient sous les plis de ses sourcils. Ses actions passées venaient en foule assaillir sa mémoire. L'inquiétude et le remords semblaient l'agiter. Il s'assit, abîmé dans de profondes réflexions. Le sang inutilement répandu des hommes de couleur après la guerre civile contre Rigaud dans le sud la guerre cependant nécessitait l'acheminement du pays vers l'indépendance, son amnistie du 1er Messidor qu'il avait violée, l'exécution barbare, de Moïse, son neveu, sacrifice sans fruit qu'il avait fait à la perfidie coloniale; St. Domingue maintenant indépendant et bravant les forces de la France, quels échafauds de la servitude fussent dressés sur leurs cadavres; le sort de la plupart de ses lieutenants qui lui restaient fidèles, l'impuissance où il se trouvait de continuer la guerre, les suprêmes dangers de sa race, toutes ces convulsions passées, toutes les horreurs qu'il voyait dans le lointain, devait le livrer à l'horrible agitation.

Un profond silence régnait dans le camp, lorsque bientôt les sentinelles annoncèrent 4 cavaliers. Les 4 cavaliers se firent conduire auprès du général en chef.

Toussaint Louverture, après un court entretien avec eux, donna ses ordres à ses aides de camp qui les transmirent de toutes parts. Les tambours du camp battirent aussitôt la générale, le son des trompettes se répète jusqu'au profond des ravins et, une joie belliqueuse éclata parmi les soldats. Toussaint dont l'âge avait blanchi les cheveux, mais qui avait toute la vivacité de la jeunesse, s'élança sur son cheval, passa en revue la faible armée, et lui fit prendre le chemin du Nord. Il allait attaquer la division Hardy, qui, sortie de la Petite Rivière de l'Artibonite, avait passé le Petit-Fond et St. Michel, et se rendait au Cap.

MARQUIS.— Voyez : Grande Place Marquis.—

MARRE. — Hâtte située dans la section rurale des Vases, commune de l'Arcahaie.— Voyez Bassin Marré.—

MARRE à COIFFE.— Habitation située au morne Tremé, commune d'Aquin, où se déroula le 7 Juillet 1800 le combat qui mit fin à la guerre civile entre Rigaud et Toussaint. C'est le point le plus élevé d'Aquin. Vers le Nord on l'aperçoit toujours coiffé d'une blanchâtre couronne de brumes. Voyez Mal à Caïfe ou Coife.

MARRE A LA ROCHE. - Position située près de St. Michel de l'Atalaye. Le 19 février 1802, Rochambeau enleva St. Michel, sa colonne de droite escalada la Marre à la Roche sans tirer un coup de fusil. Cette forte position était défendue par 400 hommes bien soutenus par de l'artillerie. Par cette manœuvre, Rochambeau devait, après s'être assuré une re-

traite sur St. Michel, déboucher à l'improviste par la Ravine-à-Couleuvre, dans la plaine de Lacroix, nommé Savanne Désolée et couper toute retraite à Toussaint, en s'établissant entre les Gonaïves et le Pont de l'Estère.

MARRE-à-SAVON ( LA )ou RAVINE MARRE-SAVON. — Première section rurale de la commune de Bombardopolis, arrondissement du Môle, St. Nicolas. Ecole et chapelle. Bonnes routes. L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations: Jasmin (hatte) 20 carreaux de terre, Renouard 7, Thomas 2 et un reste, Félémy 3, Halle 1, et un reste, Gouady 3, Déjardins 2, Cannière 3, Pierreson 1, Jean Lingue 1, Boucault 1, Henry Stock 2, Floccy 4, Charlot Pintref 1, Philippe 2, Pierre Chirail 2, Coupois 25, Matémasse 1, Bébé 1. Milcent ( un reste ), Delong ( un reste ), Ribotte ( un reste ).

Les suivantes sont inoccupées: Honorat, Paleine, Thony, Chirail, Romillard, Lafidy, Jourdain, Pélissier, Ballote, Dupois, Lindrimail, Leblanc, François Cordonnier, Cadinette, Louis Quinze, Muranguel, Salpêtre.

En 1839 il y avait 88 habitations bien entretenues en café et 10 hattes en bon état ; 2 en dépérissement, 1 saline. Total 120 propriétés. Animaux bœufs, 153 vaches, 74 bouvillons 113 génisses. 89 chevaux, 159 juments, 96 poulains. 87 pouliches, 114 moutons.

MARRE BOIS D'ORME ( LA ).— Habitation située dans la section rurale de la Ravine-à-Galets, commune du Môle St Nicolas, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

MARRE CITRON ( LA ).— Poste avancé de la ligne frontière de la section rurale de Fond-Verrettes, commune de la Croix-des-Bouquets. Il est situé en face de l'Etang Henriquille sur de hauts mornes, à l'entrée des chemins qui conduisent de Neybe au Fond-Verrettes. Ce poste a 44 hommes de la garde nationale du lieu, logés dans un corps de garde recouvert en chaume.

MARRE à la ROCHE.— Voyez Matador.

MARRE-QUATRE [ LA ].--- Poste avancé important de la ligne frontière, située dans la section rurale de Fond-Verrettes, commune de la Croix-des-Bouquets. Il est placé dans les limites des communes de Saltrou et de la Croix-des-Bouquets, en face de l'Etang Salé. Il est remparé et occupé par 36 hommes de la garde nationale de l'endroit, logés dans un corps de garde. Il bouche le passage de l'ennemi de la côte du Petit Trou de Neybe jusqu'au Fond-Verrettes.

MARRE ROSEAUX.--- Etait la dix-neuvième section ru-

rale de la commune de la Croix-des-Bouquets, arrondissement de Port-au-Prince, Ecole rurale. Est devenue la 5e et dernière section rurale de Thomazeau.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations: Gorman et Choucouanen.

MARRE ROUGE [LA].-- Vaste terrain situé dans la commune de Port-au-Prince en plaine du Cul de Sac.

MARRE ROUGE.-- Habitation et quartier dépendant de Grand-Goâve.

MARRON. — Voyez: Maïs Marron.

MARRONNIERL. — Habitation située dans la section rurale de la Crête-à-pins, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MARS. — Habitation située dans la section rurale de la Rivière Mancel, commune de Gros Morne.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MARSAN. — Habitation située dans la section rurale du Camp-de Louise, commune de l'Acul du Nord.

L'Etat y possède 60 carreaux de terre occupés par des fermiers, et un reste inoccupé.

MARSOUIN. — Voyez : Bec du Marsouin. Baradères.

MARTEL. — Pointe située au Sud de la république dominicaine.

MARTEL. — Habitation et quartier dépendant de Grand-Goâve.

MARTELIERE. — Habitation célèbre située dans la section rurale de Fond-Blanc, commune de Terrier-Rouge.

L'Etat y possède 244 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Il y a un fort où Villate se retira le 21 mars 1796, après la mise en liberté du gouverneur Laveaux qu'il avait fait arrêter au Cap. Le 12 mai, Sonthonax, ou la commission civile revint au Cap avec quelques officiers. Aussitôt qu'il se présenta aux portes de la ville qu'il avait sauvée plusieurs fois par son grand courage, tous les anciens libres noirs et jaunes, et presque tous les bourgeois blancs se précipitèrent au devant de lui, le pressèrent, le couvrirent de lauriers l'accompagnèrent au palais national avec de grandes acclamations et aux cris de : Vive la République, vivent les commissaires civils, vive Villate, le sauveur du Cap. Ce fut pour Villate un vrai triomphe.

Ces cris d'allégresse attirèrent Laveaux sur la place du gouvernement. Dans son indignation, il lança des dragons sur la foule qui fut dispersée.

Après avoir été entendu pendant deux heures par la commission civile, Villate fut renvoyé à la Martelière, malgré les efforts de Sonthonax pour le faire arrêter.

Excité par Laveaux, Sonthonax convint le 15 mai qu'il serait envoyé à bord d'un des vaisseaux de la rade, Villate continua de demeurer à la Martelière. Alors, Sonthonax le mit hors la loi, ordonna de lui courir sus, et de l'emmener au Cap mort ou vif.

Sonthonax fut contraint de révoquer sa proclamation. Villate vint au Cap et se rendit à bord de la *Méduse*. Il partit pour France.

En mars 1803 le général Quentin attaqua le fort de la Martelière qu'occupaient les indigènes sous les ordres de Tous-saint Brave. Le fort fut enlevé et les indigènes dispersés.

**MARTELLY.**— Habitation située au pied du morne de l'Hopital. commune de Port-au-Prince. Source servant de limites au Sud de la ville de Port-au-Prince jusqu'au fort Mercredi.

**MARTIN.**— Habitation située dans la section rurale du Bassin, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 60 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MARTIN.**— Montagne dépendant du Cibao près de Salvaleon de Higüey.

**MARTIN.**— Habitation de la section rurale de la Coupe-Mardi-Gras commune de Mirebalais, sur laquelle l'Etat possède 15 carreaux de terre affermés à des particuliers. Produit du café et des vivres.

**MARTIN.**— Habitation située dans la section rurale de la Plaine d'orange, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède un reste de 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MARTIN.**— Habitation située dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

**MARTIN.**— Habitation de la section rurale de la Montagne, commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MARTIN.**— Habitation de la section rurale de la Grande-Rivière, commune de Jacmel.

**MARTIN.**— Habitation de la section rurale des Platons,

commune de Petit-Goâve, sur laquelle l'Etat possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MARTIN.— Voyez Plaine Martin — Saint-Martin

MARTIN BOYER.— Habitation située dans la section rurale de Mont-Rouis No 2, commune de Saint-Marc.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Productions : vivres et coton.

MARTIN CHIRURGIEN. - Habitation de la section rurale de Joli-Trou, commune de la Grande-Rivière du Nord, bornée au Sud par l'habitation Lafargue.

MARTIN CONNIN. — Habitation située dans la section rurale de Baliverne commune de Dame Marie, dont 5 carreaux de terre appartenant à Lolotte Jean Pierre.

MARTIN GARCIA.— Pointe située au Sud de la République Dominicaine.

MARTINEAU.— Habitation située dans les hauteurs de Verrettes. En Février 1795, le commandant Valery, d'après les ordres de Toussaint, enlève un camp que les anglais de Saint-Marc y avaient établi.

MARTINEAU.— Habitation située dans la 10e. section rurale des Cayes.

MARTINE SARRAZIN.— Nom d'une rue à Corail.

MARTINES.— Habitation située au bord de l'Etang Saumâtre.

MARTISSANT.— Huitième section rurale de la commune de Port au Prince paroisse Sainte Anne. Elle a été subdivisée en 1875, en donnant naissance à la section rurale de Bizoton. Ecole rurale.

Il y a les habitations Baillergeau, Peu de Chose, Rasteau, Philippeaux.

Le poste de Jean Ciseau, la Source Leclerc, le fort Mercredi se trouvent dans cette section rurale. Une course de la ville en voiture de place se paie 0,50 par personne ( Tarif du Conseil Communal )

En Novembre 1791, Rigaud s'établit à Martissant et inquiétait considérablement les blancs colons de Port-Républicain. A. F. Battier a composé à Martissant en mai 1879 sa pièce de vers intitulée : " *Où trouve-t-on le bonheur*" Paul Lochard a chanté Martissant.

MARUL.— Voyez : Saint Marul.

MARYL.— Habitation située dans la section rurale de Mont Rouis No 1er, commune de Saint Marc.

L'Etat y possède  $\frac{3}{4}$  de carreau de terre occupés par un fermier. Ecole rurale.

MARY.— Habitation située dans la section rurale de Mont Rouis No 2, commune de Saint Marc.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers.

L'Empereur Soulouque alla attendre au Camp Mary les troupes de Geffrard sans succès depuis le 3 jusqu'au 8 Janvier 1859. A partir de ce jour, l'armée révolutionnaire prend l'offensive et l'Empereur regagna en hâte Port au Prince. Position fortifiée par la nature.

MARY, GRANDE PLACE.— Habitation située dans la section rurale de Mont-Rouis, No 2, commune de Saint Marc.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MASCARY.— Habitation située dans la section rurale du Fond des Blancs, commune d'Aquin.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MASERE.— Habitation située dans la section rurale de Gambade, commune de la Grande Rivière du Nord.

L'Etat y possède 65 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MASIO.— Lagune par laquelle se jette dans la mer la rivière Yasica. Miasmes pestilentiels.

MASSAC.— Habitation située dans la commune de Fond-Baptiste, commune de l'Arcahaie.

En Septembre 1812. quelques cavaliers que le chef de bandes Destrade, avait laissés sur l'habitation Bartholomay. ayant été faits prisonniers par le général Pageot, ceux d'entre eux qui purent se sauver, traversèrent les habitations Pouillant, Bonrepos, Massac et atteignirent Dessources, d'où Destrade alla attaquer Pageot.

MASSACRE. -- Rivière tributaire de la rivière de Baint.

MASSACRE (le).— Rivière, dont le nom indien est Guatapana ; elle sert de limite au Nord à l'arrondissement de Fort-Liberté depuis son embouchure jusqu'à l'embouchure de la rivière de Jacquezy. On l'appelle aussi le Daxavon. Ouaminthe est placé sur sa rive gauche et Dajabon à droite. Elle se jette dans la baie de Mancenille à 8 kilomètres à l'Est de l'entrée du Fort-Liberté.



La limite Est du même arrondissement part de la source du Massacre jusqu'à son embouchure, en suivant par la rive gauche toutes ses sinuosités. Le district de Monte Christe est situé à l'opposé en suivant la rive droite du Massacre dont le cours est de 53 kilomètres.

Les plaines du Nord partent de la rivière du Massacre jusqu'aux limites de Port-Margot. Elles ont une étendue d'environ 180 lieues carrées.

En 1728, les limites entre la colonie française de Saint-Domingue et la colonie espagnole voisine n'étaient pas fixées. Les français pénétraient chaque jour dans les possessions de S. M. Catholique. Le Roi de France avait ordonné à ses sujets de s'arrêter à la rivière du Massacre. c'est la limite Nord des deux républiques qui se partagent l'île d'Haïti depuis 1777)

Un jour les colons espagnols surprirent 30 boucaniers qui, chargés de butins, voulaient traverser la rivière après une résistance désespérée, ces aventuriers hardis trouvèrent une mort violente sur les rives du Guatapana. Depuis lors, la rivière porte le nom de Massacre. Elle prend son origine sur le mont Bayaha. Elle est navigable à quelques kilomètres. Elle baigne plusieurs îles dans son cours inférieur : l'îlet des Caïmans à 5 kilomètres en amont et à  $\frac{1}{2}$  kilomètre plus haut l'îlet du Massacre. Le bras droit du Massacre s'appelle rivière de Don Sébastien ou Bras espagnols ; il est sec quand le bras français à l'Ouest contient encore de l'eau. Jusqu'à 75 kilomètres la mer pénètre dans le Massacre. La Matrice qui se jette dans le Massacre est riche en caïmans et en muets. A droite ses tributaires le Macabonet Estudio, à gauche la Matrice et la rivière des Mines.

En Décembre 1800, Toussaint Louverture, marchant vers Santo-Domingo, le général Moïse, à la tête de 3.000 hommes franchit la rivière du Massacre le 10. Il allait se mettre en possession de cette partie de l'île cédée par l'Espagne à la France, en 1795, en vertu du traité de Bâle.

Le 14 Décembre 1802, Toussaint Brave un des chefs des révoltés du Nord contre les français, avait établi un poste à l'embouchure du Massacre. Le capitaine de vaisseau Pradine, monté sur la frégate l'*Embuscade* avec 150 hommes sous les ordres du chef de bataillon Pigné Montignac y opéra un débarquement, sous la protection du feu de la frégate, culbuta les indigènes, et se rendit maître du poste. Dix embarcations qui tombèrent en son pouvoir furent livrées aux flammes.

MASSALO.--Habitation située dans la section rurale de Nouveau Plymouth, commune de Corail.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.  
Contenance indéterminée.

MASSE. — Habitation inoccupée située dans la section rurale de Fond-Blanc, commune de Terrier Rouge, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

MASSE. — Habitation de la section rurale de la Grande Rivière, commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède 5 carreaux de terre affermés à des particuliers.

MASSE. — Habitation de la section rurale de la Brésilienne, commune de Bainet, sur laquelle l'Etat possède 31 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MASSE. — Habitation situés dans la commune de Cavailon, fut mise en vente par la loi du 7 Novembre 1812 pour la création d'une monnaie nationale.

MASSEAU. — Voyez : Parc Masseau.

MASSIEUX. — Habitation caféière située dans la commune de Jacmel sur le chemin de Léogane, dans les mornes.

Les voyageurs, qui s'y arrêtent reçoivent une hospitalité proverbiale.

MASSON. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Ladonnette, commune de l'Anse-à-Veau, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

MASSON. — Habitation caféière située dans la commune de Miragoâne, fut mise en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

MASSON. — Habitation située dans la section rurale de Procis, commune de Port-au-Prince, du Fond-Ferrier.

Culture: café, vivres.

MASSON ou SEGRETIER. — Habitation située dans la commune de Léogane, fut mise en vente par la loi du Sénat du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

MASSON. — Voyez : Carrefour Masson.

MASSON DECHARD. — Habitation située dans la section rurale de la Grande-Crête, commune de Port-Salut.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MATA. — Ile formée à l'embouchure de la Yuna par la Boca Chica et la Boca Grande.

MATA AGUA ( la ). — Rivière de la république dominicaine.

ne, qui se jette dans le Bayaha ( Rivière Laporte ), la source des ruisseaux Mosquitos, Naranjalé Irbana et Tutunal.

**MATA DE LA IGLESIA.**— Terrain fertile situé dans la commune de St. Christophe dans lequel se trouve celui de Capobal. On y a découvert des quartiers aurifères, le 4 mai 1888. Voici les limites des mines : Mata Clara.-- Montagne située au pied de la vallée de Humucucu. ( 305 m )

**MATA NARANJO.**— Terrain situé à l'Ouest de la commune de St. Christophe.

**MATADOR.**— Première section rurale de la commune de Dondon, arrondissement de la Grande-Rivière-du-Nord. Populeuse et vaste. Elle a été subdivisée en 1875 en donnant naissance à la section de Bassin-Caïman. Ecole et chapelle rurales. Elle touche à Dondon St. Raphaël, St. Michel et Marmelade. Par elle l'arrondissement de la Grande Rivière du Nord fait face à celui de la Marmeladé et au département de l'Artibonite.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Vincent 5 carreaux de terre, Sterling 5, Blanchard 5, Duhard 15, Débazel 5, Fribus 19, Valade 7½, Ferbosse 18, Latour 5, Leroy.

En 1839 il y avait 114 habitations bien cultivées en café, vivres et grains de toutes espèces, 17 en déperissement, 6 affermées, 7 non affermées. Total 144.

La commune de Ranquitte est située dans cette section rurale. Dans la séance du 24 août 1891 le député Milien, Jn. François lut à la Chambre un projet pour la subdivision de cette section en deux : celle de Matador et de Marré à la Roche.

**MATAH OMBRE** (el).-- Rivière tributaire du Macoris.

**MATAILLER CHARBONNIER.**— Habitation située dans le poste militaire de la Bande-du-Nord, commune du Cap-Haitien.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MANTANZA.**--- Ancienne section rurale de la commune de Macoris. En 1840 la chasse aux bêtes sauvages avait diminuée, la culture offrait une amélioration sensible. Belle population.

**MATANZAS DE LA COSTA.**— Ancien poste militaire de la république dominicaine, de la province de la Véga.-- Aujourd'hui devenu commune de la nouvelle Espaillat.

**MATAS DE LA SIERA** ( las).--- Voyez : San Jose de las Matas.

**MATAYAYA** [ la ].-- Petite rivière de la république do-

minicaine, qui se joint au Rio Canas avant de se jeter dans l'Artibonite. Elle arrose la longue et superbe vallée de San Tome.

MATAYERE ( la ).--- Habitation située à 1 lieue 1/2 de Terrier-Rouge. C'est là qu'en temps de sécheresse les animaux vont s'abreuver.

MATELAS. — Voyez : Source Matelas.

MATELGATE. — Habitation située dans la section rurale de Guabary, commune de Vallière.

L'Etat y possède 50 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MATELIERE. — Voyez : Matelière.

MATEMASSE. — Habitation située dans la section rurale de la Marre-à-Savon, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par des fermiers.

MATEO. — Voyez : Corral de Matéo. Au mont Matéo au bord du ruisseau Majogual on a découvert du cuivre à côté de l'or et du fer. C'est là que sont les mines les plus considérables. Une gangue passe à la surface d'un haut banc ; il est incliné vers la rivière. Le " Gozzan " c'est-à-dire les masses décomposées sur le sol à 120 pieds d'épaisseur. On y travaillait il n'y a pas longtemps.

MATHE. — Voyez : Reuth Mathé.

MATHEUX [LES]. — Sixième section rurale de la commune de l'Arcahaie. Ecole et chapelle rurales. Il y a les habitations Bartholomay. — Dégand.

Une des limites de l'arrondissement de Port-au-Prince se dirige au Nord Est jusqu'à la Crête des Matheux, entre les habitations Gornail et Dubourg.

En mars 1792, les affranchis et les esclaves, conduits par Lapointe, quittèrent le bourg de l'Arcahaie pour aller camper à la digue des Matheux. Lapointe construisit un fort à Dégand.

En février 1798, Dessalines campa à la digue des Matheux, contre les Anglais établis à l'Arcahaie. Il avait sous ses ordres 8.000 hommes ; mais il n'alla pas au secours de Christophe Morney dans la bataille que lui livrèrent les anglais sur l'habitation Lapointe.

A l'approche de la division française de l'expédition Leclerc, en juillet 1802, Charles Belair incendia l'Arcahaie, arrêta tous les blancs, et se retira dans les mornes des Matheux.

En août de la même année, les cultivateurs des Matheux se révoltèrent contre les français.

Larose est victorieux des français à Cortard, aux Matheux, le 2 novembre 1802 ; Lamartinière, l'héroïque défenseur du sort de la Crête-à-Pierrot, maintenant au service des français, périt dans cette affaire à l'âge de 32 ans.

En janvier 1803, Dessalines, ayant soumis à son autorité tous les indépendants du Nord, pour donner plus d'unité à ses opérations contre les français, résolut d'anéantir Larose qui méconnaissait son autorité à l'Arcahaie. Le général en chef partit de l'Artibonite, et vint s'établir à la digue des Matheux, à la tête d'une force imposante, commandée par Pétion, Gabart, Cottureau, Montauban, Joseph Jérôme, Jean Philippe Daut. La cavalerie était sous les ordres de Jean Philippe Mataran et de Descotièrre.

Larose sortit de l'Arcahaie avec 60 dragons et se rendit aux Vases où il incendia toutes les plantations. Il ordonna à ses troupes de marcher contre Dessalines, mais ses soldats refusèrent, et envoyèrent, au contraire, des députés auprès de Dessalines pour l'exhorter à venir tout de suite prendre possession du bourg avant le retour de Larose. Celui-ci fut obligé de partir : il s'embarqua dans un canot avec sa famille alla débarquer à Mariani, et se refugia sur l'habitation Darbonne, dans la commune de Léogané, auprès de Lamour Dérance qui l'accueillit favorablement.

En février 1807 Christophe fit livrer les Matheux au pillage et aux flammes.

Le 1er et le 2 janvier 1889, les troupes du gouvernement du Président Légitime remportèrent plusieurs avantages aux Matheux contre les Nordistes, campés dans ces parages.

MATHEUX (les).— Montagne de la commune de l'Arcahaie très productive.

MATHEUX (les).— Rivière qui arrose les sections rurales de Fond Baptiste et des Matheux dans la commune de l'Arcahaie.

Son cours est d'environ 20 kilomètres de long. Elle fournit 38 litres d'eau par seconde.

Elle pourrait contribuer avec d'autres rivières ou sources à alimenter quelques habitations situées entre les sources Puantes et l'extrémité Ouest de la section rurale des Vases, aujourd'hui inoccupées faute d'eau.

L'eau des Matheux arrose plusieurs habitations au moyen d'une digue construite sous les Français. Cette digue n'est plus à proprement parler qu'un barrage grossier de roches.

que les intéressés sont toujours obligés de refaire dans le temps de la sécheresse pour élever le niveau de l'eau qui alimente les canaux. Ce barrage est emporté au moindre grossissement de l'eau de la rivière de l'Arcahaie qui, à la saison pluvieuse se transforme en torrent et nettoie complètement son lit. On voit encore les restes de l'ancienne digue, et il est à présumer que les fondations existent encore. En ce cas la reconstruction de la digue pourrait se faire sans difficultés; il n'y aurait qu'à prendre les précautions nécessaires contre les fortes pressions de l'eau torrentielle.

Même si on ne retrouvait pas les anciennes fondations, le travail de reconstruction n'en serait que plus long et les précautions plus grandes, à cause du terrain mouvant qui forme le lit de la rivière. Cette reconstruction de la digue des Matheux permettrait de capter toute la rivière et avec le débit supplémentaire des grands canaux de distribution, elle permettrait en outre de tenir compte des doléances des nouveaux propriétaires dont les droits d'eau sont contestés par les anciens propriétaires, et, par une nouvelle distribution, de mettre fin aux conflits graves que crée cette situation; car s'il est vrai que les droits d'eau des anciens propriétaires doivent être respectés et mis hors de cause, les nouveaux propriétaires n'en sont pas moins très intéressants et ils ont aussi droit à la sollicitude du gouvernement; c'est pour cet effet que le Secrétaire d'Etat des travaux publics, Mr. Clément Haentjens, a chargé l'ingénieur Léon Latortue, le 7 janvier 1890 de visiter les lieux et de faire un rapport. Ce rapport a été publié au Moniteur du 23 janvier 1890.

**MATHIEUX.** -- Habitation située dans la commune de la Plaine du Nord.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MATHON.** -- Habitation située dans la commune de Baradères, où prend sa source la rivière qui se jette avec celle de Baradères dans la baie des Baradères.

**MATHURIN.** -- Deuxième section rurale de la commune de St. Raphaël, arrondissement de la Grande Rivière du Nord.

Avant la création de la commune de St. Raphaël, en 1881 elle était la 7e. section de la commune de Dondon. Ecole et chapelle rurales,

Le quartier de Pignon est situé dans cette section rurale.

En 1829 il y avait 99 habitations entretenues en café, vivres de toutes espèces, 5 en dépérissement, 2 abandonnées. total 106.

**MATHURINE.** Habitation inoccupée située dans la section rurale de Grand Boucan, commune de Mirebalais, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

**MATINETTE.** — Troisième section rurale de la commune des Côteaux.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Matinette 24 carreaux de terre, Paquet 6, Millette 6. Ecole et Chapelle rurales.

**MATINETTE.** — Habitation située dans la section rurale du même nom, commune des Côteaux.

L'Etat y possède 22 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MATINETTE.** — Habitation située dans la section rurale de Bérault, commune de Torbeck.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Celle ci et la précédente sont une même propriété située dans deux sections rurales de deux communes contiguës.

**MATINIERE.** — Habitation située dans la section rurale de Lévy, commune des Cayes.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

Contenance indéterminée.

**MATONE** — Habitation située dans la section rurale de Vérone, commune des Anglais.

L'Etat y possède 210 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MATRIE.** — Rivière de Terrier Rouge; elle ne montre souvent qu'un lit desséché.

La Matrie sépare les 2 communes de l'Acul Samedi et de Ouanaminthe.

**MATRIE.** — [ la ] Rivière tributaire à gauche du Massacre Après sa confluence avec la Matrie, le Massacre se glisse à travers un passage étroit entre deux collines opposées tout près l'une à l'autre. Jusqu'à cet endroit, c'est-à-dire à 7,5 kilomètres en montant l'embouchure, la haute marée se fait ressentir, ce qu'on reconnaît au goût saumâtre des eaux. A cet endroit aussi s'est formé par le flux un banc de sable qui, même dans les grands débordements, forme encore une espèce de pont que la témérité a déjà fait traverser.

**MAUDIT.** — Voyez : Figuier Maudit.

**MAUGER.**--- Habitation située en plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets.

**MAUGÉ.**--- Habitation située dans la section rurale du Bac-Couvraint numéro 1er, commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.- Le 16 février 1806, Dessalines fit partir de la Petite-Rivière pour marcher sur Santo Domingo la division Gabart, qui traversa avec difficulté l'Artibonite dont les eaux étaient en débordement, et s'arrêta sur l'habitation Maugé. Cette division arriva le 18 à Mirebalais où l'Empereur était arrivé la veille.

**MAURE.**- Habitation située dans la commune des Roseaux.

**MAYAGUAL.**- Montagne dépendant de la Selle.

**MAYANCE.**--- Habitation située dans la commune de l'Anse-à-Foleur, section rurale du Bas de Sainte Anne, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée. Bornée par la rivière du Bas de Sainte Anne.

**MAYANCE.** - Habitation située dans la commune de St. Louis du Nord. En 1807 il y eut un combat qui précéda le siège du Môle, entre le général Pourcely et le colonel Beauvoir sur cette habitation. Pourcely reçut la mort : un de ses aides de camp vint aussitôt se rendre aux républicains.

**MAYARD.**--- Voyez : Hatte Mayard.- Maillard. -

**MAZELAS ( las ).**--- Voyez : Mesitas.

**MAYETTE.**--- Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Mahotièrre, commune de Port-de Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

**MAYETTE.** - Quartier dépendant des Côtes de Fer.

**MAYETTE.**--- Poste militaire de l'arrondissement de Jacmel, situé entre Baint et Côtes de Fer, dans cette dernière commune, section rurale des Gris Gris.

**MAYOTTE.**--- Habitation et quartier dépendant de Grand Goâve.

**MAZEMBI.**--- Voyez : Azor Mazembi.--- Lafond Mazembi.

**MAZERE.**--- Habitation située près du poste militaire de la Petite Anse, commune du Cap Haitien. Les mesures de cette habitation appartiennent à l'Etat.

**MAZOIRE.**--- Habitation située dans la section rurale de la colline-Gobert, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers



**MAZONE.** — Ancienne dénomination d'une section rurale de Baint ; En 1840 il y avait 179 habitations bien cultivées. La Mazone est une marche créole au tambour, très entraînant ; elle est toute militaire.

**MEANCE.** — Habitation située dans la section rurale du Bas de Sainte Anne, connue de l'Anse à Foleur.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MEDARD.** — Voyez : Saint Mélard.

**MEDECINIER.** — Voyez : Bois Medecinier.

**MEDIA CAR** [ la ]. — Montagne de la chaîne Hiléra. Central du Cibao d'où prend sa source la rivière Naranjo.

**MEDINA** ( la ). — Petite rivière de la République Dominicaine, qui se jette dans la Jyna, commune de Saint Christophe, province de Santo Domingo. Vaste terrain fertile longeant cette rivière. On y a trouvé de l'or.

**MEDIO** [el] Montagne près de Neyba se compose de sel minéral.

**MEDIO.** ( el ). — Rivière tributaire à gauche du Yague du Sud. Elle a pour tributaire à gauche le Panduf.

**MEDISANT.** — Voyez : Grand Médisant.

**MEGIE.** — Habitation située dans la section rurale de Trou Coucou No 1, connue de la Croix des Bouquets.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

**MEILLEUR.** — Habitation et quartier dépendant de Grand Goave.

**MEILLEUR.** — Habitation située dans la commune de la Croix des Bouquets, en plaine du Cul de Sac.

En février 1794, le chef de bandes Halaou, désireux de voir Sonthonax qu'il appelait le Bon Dieu, repart par une nuit obscure, de l'habitation Meilleur, et arriva au Port Républicain au point du jour, avec 12.000 esclaves nouveaux libres.

Sonthonax conduisit Halaou au palais National où un repas d'apparat fut servi. C'est pendant ce départ que Sonthonax porta Halaou à aller à la Croix des Bouquets associer Beauvais qu'il représenta comme opposé à l'émancipation des esclaves.

**MEJORADA** (la) — Voyez Cotui.

**MELIER.** — Habitation située dans la section rurale de Petit Boucan, bornée au Nord par l'habitation Angibault, commune de Léogane.

MELIN, — Habitation située dans la commune des Cayes.

MÈMÈ. — Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune des Gonaïves où existent d'intéressants gisements miniers, faisant partie des concessions de M. Ed. Roumain.

MEMORIA de LOS MOSQUITOS. — Voyez : Rio de los Mosquitos.

MENADIER. — Habitation située dans la commune de l'Anse d'Hainault.

M'ENCEINTE. — Morne située entre les communes de l'Anse d'Hainault et de Tiburon dont une réputation terrifiante est attachée à ce passage. A ses pieds roule le Cibao, léger torrent qui chante à travers les cascades. La nature, livrée à elle même, y prodigue ses richesses et ses beautés parfois capricieuses. La mer est calme et sans une ride. Le Cap à Foux, habituellement si terrible n'a pas de colère. Au loin, à 10 lieues en mer, la Navase marque l'horizon d'une ligne argenté.

MENAGE. — Habitation située dans la section rurale de la Rivière de Barre No 2, commune de St. Louis du Nord.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MENARD. — Habitation située dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

MENARD. — Voyez : Carrefour Ménard

MENARDY PICARD. — Habitation située aux Crochus qu'occupaient les troupes de Christophe en 1807 : le général Marion les attaqua et les chassa.

MENNIN. — Voyez : Saint Mennin.

MENIGNE. — Habitation située dans la commune de Lascahobas.

MENTE. — Voyez : François Menté.

MENUISIER, — Habitation de la section rurale de la Montagne, commune de Jaemel, sur laquelle l'Etat possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Dans les premiers jours de novembre 1799, une division de l'armée de Toussaint Louverture, commandée par Dessalines, s'établit sur l'habitation Menuisier au soleil couchant.

MEON. — Habitation située dans la section rurale de Bassin commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

MER DES CARAIBES. — Voyez : Antilles.

MERANNE. — Habitation située dans la section rurale de la Bande du Nord commune du Cap-Haitien.

L'Etat y possède un reste de 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MERCED (la). — Eglise de Santo-Domingo, ancien couvent de Santa-Barba. En 1805 lors du Siège de Santo-Domingo par Dessalines, le général Fernand fit dresser sur le dôme de cette église une pièce de 15 contre l'armée haïtienne.

MERCERON. — Habitation située dans la section rurale de la Grande Plaine, commune de la Croix des-Bouquets.

En 1872 le général Brice y avait établi des usines à sucre. Le 4 Juillet 1909, un Dimanche, le Président Antoine Simon faillit être victime d'un accident du chemin de fer de la P. C. S. pendant qu'il se rendait à Gantier assister à la fête de Saint-Pierre. Il y eut 10 morts, 18 blessés.

MERCERON. — Habitation caféière située dans la section rurale de la Plaine Céleste, commune des Grand-Bois.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupés par un fermiers.

MERCERY. — Habitation située dans la commune de Léogane. Fut mise en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

MERCIER. — Voyez : Fort Mercier au mot Cavaillon.

MERCIER. — Habitation située dans la commue de l'Anse d'Hainault.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MERCIER. — Habitation située dans la 5e section rurale des Palmes, commune de Saint-Louis du Sud.

MERCREDI. — Voyez : Fort Mercredi.

MERCY. — Neuvième section rurale de la commune des Cayes. Ecoles et Chapelle.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Langlois 5 carreaux de terre, Bertrand 5, Maria 4 2/10, Fraise 4, Duverger 10, Labarrière 4 et un reste, Tricon 5.

Il y a aussi les habitations Magnan sises à malfini, Mercy

MERCY. — Habitation située dans la section rurale du même nom.

En 1792, les affranchis des Cayes, campés à Mercy, sous les ordres de Bleck, homme de couleur élevé en France, réduisirent la ville à la plus affreuse famine. Mangin d'Ouence

qui y commandait fit une sortie contre le camp Mercy. Bleck sortit de ses retranchements et rangea son armée en bataille. Ne pouvant lutter contre la tactique européenne, il fut complètement battu. Les affranchis perdirent 70 hommes et toute leur artillerie. Ceux qui furent pris, furent rompus sous la roue ou brûlés vifs. Narcisse Rollin, l'un des chefs du Camp Prou, périt dans cette action. Les blancs armèrent leurs esclaves qu'ils lancèrent contre les mulâtres. Ceux-ci donnèrent la liberté aux leurs et les excitèrent contre les blancs.

**MERE.** — Voyez : Belle-Mère.

**MÉRÉ.** -- Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Bayaha, commune de Fort-Liberté, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée. Le 20 février 1805 la division de Christophe marchant sur Santo Domingo traversa cette habitation à 6 heures du soir.

**MERETTE.** — Habitation située dans la section rurale des Vases, commune de l'Arcahaie.

**MERGER.** — Habitation sucrière située dans la commune de Léogane.

**MERIGAL** -- Rivière tributaire à droite de la Yuna.

**MERLET.** — Habitation située dans les hauteurs de Port-de-Paix. En février 1802, une colonne du général Debelle passa par Merlet pour aller attaquer Maurepas à Brossier et aux Trois Pavillons.

**MÉROTTE.** — Habitation située dans la 4e section de l'Arcahaie à 10 minutes du bourg, réputée pour ses excellentes bananes.

On affirme que la cérémonie de l'adoption du drapeau haïtien eut lieu le lundi 18 mai 1803, sous un figuier de cette habitation. Le figuier vit encore près d'un pont sur la route de l'Arcahaie à Saint Marc.

**MERSAN.** -- Habitation située dans la section rurale de Lévy, commune des Cayes.

L'Etat y possède 1½ carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MESETTE.** -- Ancienne section rurale de la commune de las Matas de Farfan. En 1840 il y avait 66 habitations cultivées en cannes, café et vivres de toutes espèces, 3 hattes ayant des places à vivres.

**MESITAS (las).** -- Rivière de la république dominicaine qui charrie de l'or. A deux journées de Santiago, à Cienega, sur l'habitation de Don Diego de Andujar est situé un endroit appelé Mazelas, où beaucoup de personnes s'occupaient exploiter de l'or.

MESLE.— Voyez : Baie du Mesle.-- Ravine du Mesle.

MESPILIERS.— Habitation située dans la section rurale de la Rivière-Blanche, commune de Gros-Morne.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

METAYER. — Habitation située dans la section rurale de la Bande-du-Nord, commune du Cap-haitien.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Dans la nuit du 4 au 5 février 1803, le général indigène Romain s'empara sur les français d'un poste que ceux-ci y avaient établi. Au jour, les français marchèrent du Cap contre lui et le délogèrent. En se retirant, les indigènes incendièrent la plupart des habitations voisines. Romain se retira à Vaudreuil avec ses troupes.

METIVIER. -- Habitation caféière située dans la section rurale de Bellevue Charbonnière, commune de Pétion-ville, au dessus de l'habitation Frères. 100 carreaux de terre environ. Elle est bornée au Nord par l'habitation Corvette; au Sud par le morne Bellevue; à l'Est par l'habitation Bauduy Charbonnière et à l'Ouest par les habitations Cotin et Gros. Elle est arrosée par 3 sources qui lui sont propres. Café, vivres du pays, arbres fruitiers. On y voit les ruines d'un dépôt où l'on mettait les cafés récoltés.

Après le combat de Nérette, le 30 août 1791, les hommes de couleur, manquant de vivres à Diègue, se retirèrent à Métivier. Hamus de Jumécourt députa auprès d'eux des émissaires; ils répondirent qu'ils ne mettraient bas les armes qu'après avoir obtenu l'exécution du décret de l'assemblée nationale du 15 mai qui leur accordait leurs droits politiques.

MEUNIER. — Habitation située dans la section rurale de Petit Borgne, commune de Port Margot.

L'Etat y possède 25 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MEUNIER.-- Voyez : Pointe à Meunier.

MEXIQUE (le). — Montagne située dans le département de l'Ouest.

La Selle, le Mexique, le Bahoruco ou Maniel forment la même chaîne de montagnes. Après s'être dirigée de l'Ouest à l'Est, elle va se terminer au Sud à la pointe de la Béate.

La rivière des Péternales y prend sa source.

MEYER. --- Source située au Cap à Foux près Jacmel. Au

moyen d'un aqueduc elle peut alimenter la ville et 2000 carreaux de terre du domaine national.

Ce travail est en voie d'exécution et sera l'œuvre du ministre de l'Agriculture et des travaux publics. M. Clément Haentjens. Ces terrains se trouvent sur le chemin de Marigot à 1 lieue de Jacmel et pourraient être concédés à des cultivateurs.

MEYOTTE.--- Habitation et hameau situés dans la section rurale de Bellevue Charbonnière, commune de Pétion Ville. Café, fourrages, vivres de toutes sortes. Cire et miel.

MEZY (de).-- Voyez : Le Normand de Mézy.

MICHAUD.-- Habitation située dans la plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets, section rurale de Petit Bois.

MICHAUD.--- Source située au pied de la montagne des Cahos.

En mars 1802, la division Rochambeau atteignit le plateau des Cahos par la source Michaud.

MICHEL.-- Habitation inoccupée située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean Rabel, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

MICHEL.-- Habitation située dans la section rurale de Grand Bassin, commune de Terrier Rouge.

L'Etat y possède 42 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MICHEL.-- Habitation située dans la commune de Limonade.

MICHEL.-- Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune des Gonaives.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MICHEL.-- Habitation située dans la section rurale de Coiteaux, commune des Gonaives.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par des fermiers.

MICHEL.-- Habitation située dans la section rurale des Platons, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermier.

MICHEL.-- Habitation située dans la section rurale de Boucan Richard, commune de Gros-Morne.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MICHEL.** — Habitation située dans la commune de Mirebalais.

Le 1<sup>er</sup> Juin 1796 il y eut un combat entre les troupes de Toussaint Louverture et les Anglais. Les premières allèrent camper sur une position plus avancée d'où toute l'expédition anglaise les chassa après un violent engagement. Les Anglais prirent deux pièces de canon et perdirent 20 hommes.

**MICHEL.** — Habitation de la section rurale du Cap-Rouge commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède 21 carreaux de terre affermés à des particuliers.

**MICHEL.** — Habitation caféière dans la section rurale de Fourk, commune de Petit-Goâve, sur laquelle l'Etat possède 2 carreaux de terre, occupés par des fermiers.

**MICHEL.** — Voyez : Boucan Michel. — Saline Michel. — Pierre Michel. — Saint Michel. — Savane Madame Michel. — Savane Michel.

**MICHEL AU.** — Voyez : Saint Michel au.

**MICHEL POULLE.** — Habitation située dans la section rurale de Boucan-Carré, commune de Mirebalais.

L'Etat y possède 18 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MICHOUNE.** — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Moka Neuf, commune de Sainte-Suzanne, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**MIEL (le).** — Falaises situées dans la commune de Saint-Marc, à gauche du chemin qui conduit au Gros-Morne, en face de l'habitation Colomba. (Voyez le plan de Saint-Marc.)

**MIGNARD.** — Habitation située dans la commune de Corail.

**MIGNON.** — Source de la section rurale de camp-Perrin, commune des Cayes. Elle borne à l'Ouest l'habitation Castera.

**MIGAON.** — Habitation située dans la commune de Port-de-Paix, près des Trois Pavillons, d'où Lamarre, en apprenant la levée du 2<sup>e</sup> siège de Saint-Marc par Pétion en Novembre 1808 se porta sur le Môle. — En 1807 lors de la révolte de Rebacca contre Christophe, le général Romain l'occupait à la tête de ses troupes de Christophe ; il s'y arrêta pour donner à ses soldats le temps de faire de nouvelles cartouches, la pluie ayant gâté les munitions.

**MIGUEL MARTINEZ.** — Montagne contrefort du Monte-Tina avec le Cibao Central.

**MIGUEL.**— Avant poste situé sur les frontières de Fond Verrettes, en avant de Rempart Hardy, commune de la Croix-des-Bouquets. Il est composé de 120 hommes de la Garde nationale de l'endroit.

Placé sur le versant du morne qui donne face à l'Etang Salé, il peut empêcher que l'ennemi, venant de la République Dominicaine, ne surprenne le Rempart Hardy qui par sa situation, offre une défense naturelle.

On y vérifie les permis des Dominicains qui viennent de Cereado à Port-au-Prince, vendre leurs animaux

**MIGUEL.**— Poste avancé de la ligne frontière de l'arrondissement de Mirebalais, limite de Cercado. Cercado est un poste militaire de la province d'Azua. Au poste Miguel sont vérifiés les permis des dominicains sortant de Cercado qui viennent à Port-au-Prince pour vendre des bestiaux.

**MIGUEL** ou **DON MIGUEL.**— Hatte située entre Moca et la Vega. Lorsqu'en 1805 les troupes haïtiennes du Nord levèrent le siège de Santo-Domingo, le colonel de la 20<sup>e</sup> brigade Jean-Jacques Bazile incendia cette hatte.

**MIJO (le).**— Montagne de la chaîne de Cibao. Hauteur 2.195 mètres.

**MIJO (le).**— Rivière tributaire Bon, entré Azua et St. Jean.

**MILCENT.**— Habitation située dans la section rurale de la Marre-à Savon, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède un reste occupé par des fermiers,  
Contenance indéterminée.

**MILIEU.**— Voyez : Anse du Milieu.

**MILIEU.**— Petite rivière qui se jette dans la mer des Antilles entre les baies de Jacmel et de Bainet.

**MILITAIRE.**— Nom d'une rue à Bombardopolis, où l'Etat possède 12 emplacements occupés par des fermiers.

**MILON.**— Habitation située dans la section rurale des Trois Palmiers, commune de Carice.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MILOT OU SANS SOUCI.**— Commune de 5<sup>e</sup> classe de l'arrondissement du Cap-Haïtien, dont elle est distante de 6 lieues. Contient 3 sections rurales qui sont :

la 1<sup>ere</sup> de Bonnet à l'Evêque, 2<sup>e</sup> des Perches de Bonnet, 3<sup>e</sup> de Génipailler.

Population : 6000 habitants. Il y a en moyenne par an 240



naissances, 110 décès et 40 mariages. 1 député, Température moyenne 25,300 C.

L'Etat possède dans ce village 160 emplacements rues de la Fontaine, de la Conception, de l'arsenal, du Pont, du Palais, de Traverse, du Calvaire, rues Geffrard, d'Amande, Inconnue, Républicaine, Fermée, Troisième rue, Devrange, la place d'armes, tous occupés par des fermiers.

Les biens réservés de la commune sont : le palais de Sans-Souci, l'Eglise, le bureau de place, la Poudrière, la Prison, le Calvaire, la Citadelle la Ferrière et sa redoute, le palais du Ramier. Les habitations Duflot, Desforges, Bordes, Milot petite place et la Charité, sur laquelle l'Etat possède 1 carreau de terre, sont inoccupées. Air frais et pur.

La garnison de la commune se compose d'une compagnie de gendarmerie, d'une de police administrative, d'une d'artillerie, du Cap, de la garde nationale à pied et à cheval, de la police rurale.

Les recettes du conseil communal sont insuffisantes : le Budget du ministère de l'Intérieur lui donne une subvention annuelle pour lui permettre de s'administrer. Milot était la résidence du roi Christophe.

Sa première église était bâtie en rotonde et couverte en ardoises; elle s'est écroulée. Christophe en fit construire une autre. Fête patronale le 8 décembre, le jour de la fête de l'Immaculée Conception, Presbytère en construction. On voit à Milot les ruines imposantes du palais de Sans Souci construit par le roi Henri 1er, en 1813, composé de plusieurs pièces dont l'architecture était assez belle. Deux portes principales en formaient l'entrée. Des jardins placés sur le derrière de ces édifices embellissaient ce séjour, surtout à cause de l'eau qui y coulait en abondance dans tous les sens. On y voit encore le fameux Caimitier sous lequel le tyran rendait ses arrêts de mort. Des casernes pour ses gardes étaient bâties sur la route de Milot à la citadelle la Ferrière [ Voyez ce mot ]. A peu de distance de cette citadelle est une autre résidence royale appelée le Palais du Ramier. ( Voyez ce mot ).

Le roi avait institué à Milot une école royale que dirigeait Mr. Hypolite Gélin, et une imprimerie.

Le corps d'André Vernet, un des signataires de l'acte de l'indépendance, prince des Gonaïves, et ministre des finances et de l'intérieur de l'empereur Dessalines et du roi Christophe, commandant des Gonaïves après l'expulsion des français fut inhumé dans l'église royale de Sans-Souci le 25 décembre 1813. C'était le Panthéon.

Le 8 Octobre 1820, le roi se donna la mort dans son palais de San Souci, à l'âge de 53 ans. Il a été enterré par les soins

de sa famille dans la citadelle. Un hamac, employé au transport de son cadavre depuis Milot, lui a servi de linceul.

**HISTOIRE.**— En janvier 1793, Jean François et Biassou avaient à Milot un poste que le gouverneur Laveaux enleva. Les insurgés le livrèrent aux flammes.

— En décembre 1802, Dessalines, général en chef des indigènes, confia à Christophe le commandement de Milot.

— En janvier 1803, le général en chef, marchant de la Petite Rivière de l'Artibonite contre le Dondon, soulevé contre son autorité par Petit Noël Prière, après l'assassinat de Sans-Souci à Grand pré, fit passer par Milot et par le carrefour Ménard sa colonne de droite. — Le 23 Octobre 1806, Christophe écrivit de Milot au général Gérin, ministre de la guerre, pour accepter le titre de chef du gouvernement, après l'affaire du Pont-Rouge.

— En 1810, après la chute du Môle, les troupes du Sud faites prisonnières, furent organisées en un corps, à Milot, sous le nom de Légion du Sud. Ce corps formait en 1819 le régiment de Sans-Souci numéro 30 du royaume de Christophe.

#### Milot. — Recettes communales

1921-22	—	897,28	gourdes
1922-23	--	852,04	
1923-24	—	781,57	
1924-25	—	1,456,67	

**MILOT.** — Habitation située dans la section rurale de la Crête-à-pins, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 13 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MILOT.** — Habitation située dans la section rurale du Bassin, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

**MILOT PETITE PLACE.** — Habitation située dans la section rurale de Bonnet à l'Evêque, commune de Milot.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers. Le reste de l'habitation est réservée pour utilité publique.

**MILLET.** — Habitation située dans la 1ere section rurale de la commune de Port à Piment, arrondissement des Côteaux. L'Etat y possède le tiers, monsieur Pierre Paul Damas et les héritiers Bazin ont les 2 autres tiers. Arpenté depuis 1835.

MILLET SINAI. — Habitation située dans la 4<sup>e</sup> section rurale de la commune des Côteaux.

MILLET. — Habitation située dans la 1<sup>ère</sup> section rurale de la commune de Port-à-Piment.

L'Etat y possède 24 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MILLET. — Habitation située dans la commune de Pétion-Ville sur le chemin de Furcy, à gauche en allant. Belle source que les gens de l'endroit appellent *Source Miette*.

MILLET. — Habitation située dans la section rurale de Sinai, commune des Côteaux.

MILLET. — Habitation située dans la section rurale de Matinette, commune des Côteaux. Celle-ci et la précédente sont la même propriété.

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Un colon du nom de Thomas Millet, fut un des instigateurs de la révolte de Galband au Cap-Haitien, le 20 Juin 1793, contre les commissaires civils.

MILLOT. — Habitation située dans la section rurale de Laurent, commune des Cayes.

L'Etat y possède 13 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MILTHIADE. — Habitation située dans la section rurale de Désert, commune des Côteaux.

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MINAS ( las ). — Montagne dépendant du Cibao à l'Est.

MINAS ( las ). — Poste militaire, hameau dépendant de la commune de Bavaguana, province de Santo-Domingo. Le fleuve l'Ozama l'arrose.

MINAS ( las ). — Petite rivière, un des affluents de l'Ozama.

MINAS [ las ]. — Voyez : Cotuy.

MINERVE. — Habitation de la section rurale de Trou-Coucou numéro 1, de la commune de la Croix-des-Bouquets.

L'Etat y possède des terres qu'il afferme à des particuliers.

Contenance indéterminée.

MINES ( les ). — Rivière tributaire à gauche du Massacre.

MINGO OU ARROYO MINGO. — Montagne située isolée dans la plaine près du Cibao Central.

MINGO OU ARROYO MINGO. — Petite rivière qui se jette dans la mer des Antilles, à l'Est de Nijao.

**MINGUET.**— A une demi-lieue dans l'Ouest, Sud'Ouest du bourg de Dondon, sur la rive méridionale de la rivière de Dondon, dans une vallée étroite et solitaire, on trouve la célèbre voûte appelée la Voûte ou la Grotte à Minguet, du nom du premier colon français de cette commune, c'est là que, suivant Moreau de St. Méry, chaque années les caciques des divers lieux venaient, a la tête de leurs tribus renouveler leurs hommages aux dieux de la patrie. L'opinion des insulaires était que le soleil et la lune avaient percé la Voûte pour aller éclairer le monde; et les premiers hommes ayant osé imiter leur exemple, ils avaient été métamorphosés par le soleil en grenouilles, en lézards, en oiseaux, etc., et les gardiens de la caverne en pierres "

A l'entrée de cette caverne, présentant la figure d'une arche, sont deux masses informes, comme deux gardiens ou génies tutélaires. Elle est fermée par un rideau de lianes verdoyantes qui descendent jusqu'à terre. On les soulève pour entrer. Quand ce rideau retombe derrière le visiteur on se trouve dans une obscurité profonde. On avance sur un terrain manquant sous les pieds et dans lequel on enfonce plus profondément a chaque pas. On y pénètre a l'aide de torches enflammées, en foulant du guano déposé sur le sol de ce temple indien depuis trois siècles par les oiseaux de toutes espèces.

La voûte à Minguet est divisée en trois parties bien distinctes ; une large nef entre deux bas-côtés séparés d'elle par deux rangs de stalactites irrégulières, mais placées sur une ligne droite. Quelques uns de ces piliers ont été travaillées, il semble. D'autres ne sont que dégrossis. Plusieurs auxquels la goutte éternelle ajoute sans cesse son dépôt calcaire n'ont pas rejoint la voûte.

A l'extrémité de la nef, on voit des pierres carrées sur lesquelles sont posées d'autres pierres plates. Une semblable disposition décèle la main de l'homme. Ces tables grossières étaient des autels.

Les parois de la grotte, qui paraissent blanchies à la chaux conservent, parfaitement lisibles, des dates, des inscriptions, des noms, espagnols la plupart, charbonnés ou gravés depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par les européens qui l'ont visitée.

Voyez : Grotte à Minguet. Voûte à Minguet.

Délorme, dans les *Théoriciens au Pouvoir*, a admirablement dépeint la Grotte à Minguet.

**MINGUET.**— Habitation caféière, située dans la section rurale de la Coupe-à-David, commune de l'Acul du Nord.

**MINIERE.** - Habitation située dans la section rurale de Bayaha, commune de Fort-Liberté.

L'Etat y possède 25 carreaux de terre occupés par des fermiers

**MIRAGOANE.**— Commune de 3e classe de l'arrondissement de Nippes, et chef-lieu de l'administration financière. Contient six sections rurales qui sont :

La 1ère de Dufour, la 2e de la Belle-Rivière, la 3e de Lescaille, la 4ème du Fond des-Nègres, la 5e du Four des Rochelais, la 6e des Rochelais.

Population : 10.000 habitants, ils s'appellent *Miragoanais*. En 1890 il y a eu 67 enfants légitimes, 1374 naturels, 48 morts, 30 mariages, 1 député.

Les postes militaires du Pont de Miragoâne et de Saint Michel du Fond des-Nègres, le premier situé dans la section de Dufour, et la deuxième dans celle de Fond des Nègres, sont dans cette commune.

Cette ville, bâtie à l'extrémité d'une pointe, sur un sol accidenté et formé de massifs calcaires, et dont l'accroissement a été fort rapide depuis 1812, n'était d'abord qu'un embarcadère pour les denrées de l'ancienne paroisse du Fond des Nègres ; elle devint ensuite un bourg. Le premier embarcadère était situé au Trou Mouton, à une lieue de Miragoâne. C'est à la permission accordée au commerce étranger d'y faire arriver ses navires, que cette ville a dû son extension qui a été telle, que là où mouillaient de fortes barques se sont élevés des maisons par les remblais qu'on y a faits et qui ont reculé les limites de la mer

En 1820, le recensement de la population de la ville seulement avait produit 300 habitants, en 1841 1.500; et en 1861 2.000. Au moment de l'insurrection de 1883, la ville comptait 4.000 habitants. Depuis lors, elle a perdu considérablement, et n'a plus qu'une population de 3.000 âmes.

La fontaine de Miragoâne fut érigée en 1862, elle est surmontée d'une statue en bronze représentant un agriculteur avec sa serpe. L'Eglise, bâtie sur une éminence dans une position qui rappelle celle de Notre Dame de la Garde à Sainte Adresse, au Havre, a été incendiée et bombardée en 1883. On la rebâtit plus grande et plus belle dans la même position. Fête patronale le 24 juin à la Saint Jean-Baptiste. En 1892 l'Etat donna \$ 3.000 pour son achèvement.

Un cercle de mornes qui enserme la ville, semble lui faire une niche. La partie Sud est destinée à former l'agrandissement de la cité qui étouffe dans ses limites actuelles et qui n'offre aucune curiosité de haute attraction. "C'est une charmante petite ville de poète, dit A. F. Battier. J'ai aimé et j'aime encore ce délicieux endroit, bâti comme une autre Venise et semblable de loin à une immense nid d'oiseaux." " On ne

concevait pas, dit V. Scœlicher, quels hommes aient la fantaisie, quand la terre plate est si grande, de s'établir dans un trou comme Miragoâne, serré entre une montagne *granitique* et la mer qui vient battre jusqu'au pied de leurs cabanes." Le général Brice, ministre à Paris, regrettait souvent son rocher de Miragoâne.

La loge de l'Orient de Miragoâne, relevant du Grand Orient d'Haïti, s'intitule : les Elèves de la Nature No 20.

Le tribunal de Paix relève de la juridiction du tribunal civil de l'Anse à Veau. En 1887 il a rendu 129 jugements.

Les routes sont généralement mauvaises. Celle qui conduit à Aquin par Saint Michel mérite d'être entretenue.

La baie de Miragoâne se trouve entre le Trou-Forban et la pointe Picard.

Miragoâne est la seule ville de commerce d'Haïti où le débarquement à quai soit possible. Les grands navires mouillent à 25 pieds de terre, et établissent un va et vient au moyen de deux espars et de quelques planches. Le chargement et le déchargement se font avec une extrême facilité.

A partir du Fond-Douze jusqu'à l'eau de Duparc qui traverse la route Saint Michel, la ville est entourée de terres propres à la culture du coton. Silex pyromaque. La plaine comporte 40 kilo nêtres carrés.

Miragoâne reçoit en moyenne par an : 2.500.000 livres de café par terre ; 200.000 des communes de la circonscription ; 20.000.000 livres de campêche par terre et par canots ; 1.000.000 livres des communes de la circonscription ; 200.000 livres de coton par terre.

Miragoâne reçoit des denrées des arrondissement de Nippes, de Léogane et d'Aquin.

Le port, un des plus beaux d'Haïti est ouvert au commerce étranger depuis le 21 avril 1807, et reçoit en moyenne par an 50 navires à voile qui y prennent charge, et peu ou point de steamers. Il offre un asile sûr aux plus gros navires. Ses eaux sont tranquilles et profondes. Il a été fermé le 17 décembre 1808, le 25 avril 1826, le 27 septembre 1836, le 2 octobre 1849. Rouvert le 20 septembre 1831 et en 1844, et en 1860. A l'entrée émerge un îlot ombreux et frais, la Frégate, qui sert de but de promenade, le dimanche ; cet îlot a 2 gros arbres branchus.

Les forts Mallet, Hibbert, Brice, Réfléchi, Lacroix, Némorin, Rempart, Benjamin, le Carénage, la source espagnole, le Cercle ou Détour, la Source Salée, le Pont de Miragoâne et l'Étang le Saint Michel du Fond des Nègres et quelques habitations sont les seuls endroits à visiter dans la commune. Le fort

Brice défendu par 8 hommes en 1883, résista à l'attaque du général Henri Piquant le 22 août. Piquant blessé, alla à Port-au-Prince.

L'Etat possède dans cette ville 6 emplacements rue Riché, 6 rue Saint Michel, 15 rue de Nippes, 45 rue du Béclair, 1 rue Alexandre, 13 rue du Cimetière.

Les habitations caféières Faure et Masson de cette commune furent mises en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires. Il y a aussi les habitations : Laclotte, Céron, Duparc, Dufour.

La distance légale de cette commune à la capitale est fixée par la loi du 25 avril 1817 et celle du 20 novembre 1821 à 23 lieues. Le général Légitime, dans son programme de gouvernement, proposa la création d'une voie ferrée de Miragoâne à Aquin,

Le courrier de la poste arrive de Port-au-Prince le dimanche. De là, deux courriers partent, l'un pour Aquin, en passant par Saint Michel avec les lettres pour Aquin, les Cayes, Saint Louis du Sud, Cavillon et les autres communes des arrondissements des Cayes, d'Aquin et des Côteaux ; l'autre courrier pour l'Anse à Veau jusqu'à Jérémie avec les lettres destinées aux communes des arrondissements de Nippes, de la Grand'Anse et de Tiburon. Les deux courriers reviennent le jeudi, en destination de Port-au-Prince et du Nord.

Miragoâne est à 18°23'45" de latitude Nord, et à 75°32'39" de longitude Ouest.

La ville a été incendiée le 24 Novembre 1866, en 1878, et presque entièrement détruite pendant l'insurrection de Boyer Bazelais en 1883.

L'Étang de Miragoâne, a 12 kilomètres de longueur sur une largeur très variée. Fort peu étendue à l'extrémité Est Nord Est, il est en ore plus étroit vers son milieu où il ne mesure que 0,7 kilomètres. Cet endroit est couvert de joncs. Sa plus grande largeur comporte 4 kilomètres des pluies exhaussent le niveau de l'eau de 1 à 2 mètres. L'altitude de sa surface est de 12 mètres. Tortues, oiseaux, caïmans, pisquettes excellentes.

Il est placé dans la section rurale de Dufour, sur la limite des départements de l'Ouest et du Sud, à 8 kilomètres de Petit-Goâve et à 6 kilomètres de Miragoâne. On évalue son contour à 28 kilomètres en comptant ses sinuosités. Sa profondeur est d'environ 68 mètres et même 100 mètres. Ses eaux s'écoulent au Nord Nord Est dans la mer à l'Acule de Carénage près de Miragoâne, et servent à l'usage des habitants circonvoisins. On traverse cet étang sur un pont en bois dont

les culées sont en pierres. Le poste militaire de Miragoâne ( Voyez ce mot ) se trouve sur les bords de cet étang. Anciennement, on avait conçu le projet de creuser un canal qui mènerait de l'Acul du Petit Goâve à l'Étang pour le transport des denrées de cette partie. Le 3 mai 1800, lors de la retraite de l'armée de Rigaud, Pétion tint tête au Pont à Dessalines qui força par les montagnes le défilé du Sault et contourna l'étang le 16. Pétion dut retraiter sur Miragoâne.

Le poète A. F. Battier a chanté Miragoâne dont il avait dirigé pendant quelques temps l'école nationale. — Un jeune diplomate haïtien, a dit quelque part : " Après tout, j'aime autant mon glorieux rocher de Miragoâne que les salles somptueuses de Buckingham Palace, de l'Élysée ou de l'Escorial.

A la seance du 30 Juillet 1923 du Conseil d'Etat, le Ministre des Finances Mac-Guffie déposa un projet de loi demandant que les ports d'Acuin, Miragoâne, Môle Saint-Nicolas et Fort-Liberté redevinrent des ports d'échelle sur la demande du Conseiller Financier, à partir du 1er Octobre.

#### Miragoâne. — Recettes communales

1921 -- 22	--	12.548,66	gourdes
1922 - 23	--	17.450,68	"
1923 -- 24	--	15.492,88	
1924 -- 25	--	13.188,10	

Le 12 Juin 1918, la population vota la constitution par 922 *oui*.

En 1898, L. Gentil Tippenhauer publia à Gotha une étude sur la région géologique de Miragoâne.

On a trouvé de l'asphalte et de l'huile de pétrole à Miragoâne.

*Histoire.* -- Le citoyen Doret a été le premier représentant de la commune de Miragoâne à la première Chambre des Communes en 1817, dont il fut un des secrétaires.

Le 16 mai 1800, pendant que l'armée de Rigaud retraitait sur le Sud, ce général ne fit qu'entrer à Miragoâne qu'il abandonna le même jour. Le colonel Faubert encloua les pièces et livra la ville aux flammes.

La plupart des cultivateurs de ce quartier, fatigués de la guerre civile, ne suivirent pas l'armée du Sud. Le 17 Dessalines entra à Miragoâne, pendant que ses chasseurs donnaient l'alarme jusqu'à Saint-Michel. Il fit massacrer tous les brigadiers de cette ville, en Août.

En Décembre 1802, la milice de Belle-Rivière, fidèle encore aux français, était composé en grande partie d'hommes de couleur, la plupart propriétaires. Un officier de couleur



Bellegarde Boudain, se mit à sa tête pour aller renforcer la garnison française du pont de Miragoâne que les insurgés de l'Ouest menaçaient de forcer. Témoin des crimes auxquels les français se livraient il résolut de se soulever. Bellegarde s'approcha de Miragoâne sans difficulté, la garnison européenne ne se doutant pas de son projet. Miragoâne était commandé par un noir Pierre Viallet, ennemi cruel de ses frères. Bellegarde l'enleva sans coup férir, s'empara des munitions, l'abandonna ensuite, et se retira sur l'habitation Torchon.

En Janvier 1803, Geffrard prit Miragoâne sur les français.

A l'annonce des évènements qui eurent lieu la scission du Sud, le Président Pétion fit partir les généraux Delva et Gédéon avec 1500 hommes pour le Sud. Rigaud, en apprenant la défection du 1er régiment en sa faveur somma Delva et Gédéon de se retirer. Ils replièrent le 24 Novembre 1810 au de Pont Miragoâne. Pétion arriva au Pont le 1er Décembre 1810.

L'Etang séparait son armée de celle de Rigaud. Le lendemain eut lieu sur le Pont une entrevue entre eux : un concordat offensif et défensif fut conclu contre le Nord.

Le 29 Janvier 1812, Bellamin, chef de la révolte à bord de l'*Arthémise* ou l'*Amethyste* navire de guerre de Christophe, se rend à la république et va prendre mouillage à Miragoâne.

Pendant la révolution des Cacos, en 1868-1869, Miragoâne fut tour à tour au pouvoir des Cacos et des Piquets ; la ville fut bombardée un jour par ces derniers depuis 9 heures du soir, mise à sac, et finalement livrée aux flammes.

Sifru, le chef des Piquets y commit toutes sortes de déprédation.

Le 27 mars 1883, Boyer Bazalais et une centaine de ses amis, exilés comme lui à Kingston, s'emparèrent par surprise de la ville. Les troupes envoyées contre eux par le gouvernement les y cernèrent. Après une lutte de près d'une année les rebelles périrent tous de faim, de maladie et de privations et de fatigue, et succombèrent le 9 janvier 1884. Boyer Bazalais y mourut le 27 octobre 1883. Les malades et les infirmes trouvés à Miragoâne furent exécutés sans pitié. Quelques uns, ne pouvant pas recevoir la mort debout, étant trop faibles furent tués assis.

Miragoâne, est la patrie du général Brice. C'était un des plus intrépides généraux de la république, éclairé, avancé et l'espoir de son pays.

MIRAMON. --- Habitation située dans la section rurale de Nouveau Plymouth, commune de Corail,

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

MIRANDA. — Montagne située au fond de la vallée de Humunucu.

MIRANDE. — Habitation située dans la commune de Petit-Trou sur la route de Baradères.

MIRAULT. — Habitation située dans la section rurale du Bas des Verrettes No 2, commune des Verrettes.

L'Etat y possède 220 carreaux de terre occupées par des fermiers. En 1826, elle était réservée pour le service de l'Etat.

MIRAULT. — Habitation située dans la section rurale de Haut Cahos No 1er. commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

MIRAULT. — Habitation située dans la section rurale de Haut Cahos No 2, commune de la petite Rivière de l'Artibonite.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers. Ces 2 habitations ne forment qu'une même propriété.

MIRAULT. — Voyez : Corail Mirault. Calvaire Mirault.

MIRAULT GRANDE PLACE. — Habitation située dans la section rurale des Hauts, commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

MIRAVEL — Ancienne section rurale de la commune de Macoris. En 1840 le nombre des habitations bien cultivées avait augmenté sensiblement Tabac et canne à sucre concret.

MIREBALAIS. — Arrondissement militaire de 4e. classe. contient deux communes qui sont : Mirebalais, chef lieu, et Grand Bois. Population : 35.000 âmes.

Le quartier de Villebonheur ou Saut d'Eau, et de Savanette se trouvent dans cet arrondissement. Relève de l'arrondissement financier du tribunal civil, de l'archevêché de Port au Prince. Inspection scolaire dont relèvent les écoles de Lascahobas. D'après la loi du 17 octobre 1821, les limites de cet arrondissement étaient : à l'Est une ligne droite qui partait de Boca Cachon, se dirigeant directement au Nord, passant par l'endroit où la rivière va se jeter dans l'Artibonite; se dirigeant de ce point à la source de la rivière Tomonde. de là au confluent des rivières Hermite et Guayamuco, allant dans l'Ouest jusqu'à la Crête Sale; de ce dernier point descendant par une ligne Ouest à venir reconnaître le bac d'Aquin sur la rivière de l'Artibonite; de là, remontant cette rivière par la rive droite en suivant ses sinuosités jusqu'à la hauteur de la Chapelle; là, traversant la rivière, se dirigeant au Sud'Est en passant par la Crête de la Selle et à l'Ouest du grand Boucan jusqu'au Fond Diable. De sorte que l'ar-

rondissement de Mirebalais était bornée à l'Est par Lascahobas et Hinche, au Nord par les arrondissements de la Marmelade et des Gonaïves; à l'Ouest par celui de St Marc et au Sud par celui de Port-au-Prince.

Ces limites n'ont pas changé, (Voyez feuille séparée.)

Les postes avancés de la ligne frontière sont : Miguel et Gaubert.

La garde nationale de l'arrondissement se compose de : 1.200 hommes d'infanterie et de 200 cavaliers

Lors de la formation des conseils d'arrondissements en 1867. les deux arrondissements de Mirebalais et de Lascahobas n'en formaient qu'un seul, dont le siège était à Mirebalais.

MIREBALAIS (1e). — Commune de 4e classe, chef lieu de l'arrondissement de Mirebalais.

Contient 18 sections rurales qui sont : la 1ere de Sarrazin, 2e de Savanette, 3e. de la Gascogne, 4e. de la Crête-Brulée, 5e. de Grand Boucan, 6e. de la Rivière Canot, 7e. de la Selle, 8e. de la Coupe Mardi-gras, 9e. de la Montagne terrible, 10e des Bayes, 11e. de Boucan Carré, 12e. de la Petite Montagne, 13e. de Savanette (loi du 1er Octobre 1906, Moniteur du 10 Octobre 1906).

Le quartier de Savanette fut créé par la loi du 1er Octobre 1906 [Moniteur du 10 Octobre 1906],

En 1840 une section s'appelait Petit Fonds,

Le quartier de Ville Bonheur est situé dans la section rurale de la Rivière Canot à 3 lieues. Population : 20.000 habitants. Le curé l'estime à 25,000, ils s'appellent *Mirebalais*. Un député. En 1890 on y a baptisé 276 enfants légitimes et 1320 naturels; 31 morts, 168 mariages. La loi du 25 avril 1817 fixe la distance légale de cette commune à la capitale à 15 lieues.

Le village est établi sur un plateau qui est une espèce de presqu'île formée par la rivière de l'Artibonite qui passe au Nord, et par les rivières de la Tumble, de la colline et du Bourg, et celle de Jean le Bras et de Fer à cheval, Il est entouré de collines arides. Terrain rocailleux.

Il a dû son existence à l'établissement d'une église autour de laquelle furent construites des maisons couvertes en chaume qui furent incendiées, ainsi que l'église, en 1749; il fut immédiatement reconstruit, et son église rebâtie en maçonnerie; elle fut dédiée à St. Louis, comme la précédente, ce qui porte bien des gens à désigner ce bourg par le nom de ce saint. En 1781 un ouragan le détruisit. A part quelques mai-

sons à étage avec des toits de tôle, on y voit comme à Lascahobas, un grand nombre de chaumières avec des toits en écorce de palmiste, le Magasin de l'Etat, l'Arsenal, le palais national en ruines.

La fête patronale est le 25 aout. L'église est tombée en ruines. En 1887, les Chambres votèrent un subside de \$ 1.000 pour l'achèvement d'une nouvelle église, dont les travaux se poursuivent avec lenteur, faute de ressources,

En 1892 l'Etat donna \$ 500 pour achever l'église et pour bâtir un presbytère.

La loge de l'Orient de Mirebalais, installé en avril 1888 est intitulée La Charité No 53. Le nom de Mirebalais a été donné à ce canton par des colons qui y trouvèrent de la ressemblance avec un canton du Poitou en France.

La plaine de Mirebalais très fertile, est propre à l'élevage des bestiaux qui y viennent en abondance. Les rivières, Artibonite, le Fer-à-Cheval, la Gascogne, la Tumble, la rivière du Bourg, etc y déposent un limon favorable à l'agriculture. Mines de charbon de terre de l'arrondissement concédées à R. Gardère en 1906 [Moniteur du 29 Septembre 1906. Le sol des montagnes produit de beaux cafés et beaucoup de denrées alimentaires. On y cultive du coton, de beaux bois d'acajou. En 1834, le Président Boyer y fit diriger 500 immigrants américains de la race noire.

Le 11 décembre 1822, le préposé d'administration fut supprimé avec tous ceux des communes situées à l'intérieur comme le Mirebalais.

Le climat est très sain, et la température généralement sèche. On trouve des sources d'eau thermale à la limite du Mirebalais et de la Petite Rivière de l'Artibonite, sur la rive droite de cette rivière, près d'une grotte dont l'entrée est de 100 pieds de largeur et qui est fort étendue; et ensuite, à la Ravine Chaude, ainsi appelée à cause de la chaleur de ses eaux. Elles sont très appréciées par les habitants circonvoisins qui viennent souvent y puiser la santé, malgré le manque d'établissement convenable.

Monsieur Edmond Roumain, chimiste, nous a certifié avoir analysé en 1882 un riche échantillon de cinabre venant des parages de Mirebalais. Le général Salomon, alors Président d'Haiti, possédait un échantillon de ce précieux minerai.— Carrières meulières.

L'Etat possède dans le village un grand nombre d'emplacement, notamment rues du Bac, de l'Egalité, de Guinée, de Sarrazins et sur la place d'armes. Dans la commune, il possède 752½ carreaux de terre occupés par des fermiers, et

533½ non occupés. Le montant des fermages des biens domaniaux de la localité s'élève par an à \$ 2.161.

En 1840 il y avait dans la commune 625 habitations bien cultivées, 1487 jardins en état avec des vivres de toutes espèces donnant 405.762 livres café et coton, 11 petits moulins, 16 places en cannes, 75 hattes, 231 propriétés abandonnées, 72 nouveaux établissements.

La garnison de la commune se compose du 10<sup>e</sup> regiment d'infanterie de ligne, d'une compagnie d'artillerie de Port-au-Prince, d'une compagnie de police administrative, de la garde nationale à pied et à cheval, et de la police rurale.

Le Mirebalais a toujours été considéré comme un lieu très important sous le rapport de la défense militaire en cas d'une invasion étrangère, il avait fixé l'attention du gouvernement colonial. Le gouvernement de la République y avait fait un dépôt de matériel de guerre et autres objets précieux. Moreau de Saint-Méry dit que "enveloppé de montagnes et environnés de défilés, le Mirebalais peut servir de dernière ressource, et l'homme de génie en ferait un champ de gloire." — Le Président Pétion avait tracé une ligne de défense contre Christophe à Trianon, position fortifiée par la nature.

La poste arrive de Port-au-Prince par les Grands-Bois et le Trianon le Dimanche, continuant pour Lascahobas et Hinche et revient à Mirebalais le mercredi.

Port-au-Prince est le débouché naturel des denrées et des produits de Mirebalais.

Il ne faut pas oublier de parler de la réputation plus surfaite que réelle qu'avait autrefois Mirabalais pour préparer le *tomtom*, sorte de mastic fait de bananes mûres pilées. Tout le monde connaît le *Tomtom mibalé* sinon pour en avoir mangé, du moins pour en avoir entendu parler. Les enfants d'autrefois dansaient en rond en se donnant la main, et chantaient en créole alternativement :

Ti cochon qué coupé ( 1<sup>e</sup> voix )  
Tomtom Mibalé [ I ] ( 2<sup>e</sup> voix )

Pour ; *m'a ba li* ( je lui donnerai )

Le général Montmorency Benjamin et Benjamin Noël son père, naquirent à Mirebalais. Le premier a été Secrétaire d'Etat de la Guerre, Commandant de l'Arrondissement des Gonaïves, et Sénateur, de la République.

*Histoire.* -- Le premier citoyen qui ait représenté cette commune à la première Chambre des communes en 1817 fut Louis Vérac.

En 1791, à la voix de Pinchinat, les affranchis de l'Ouest, s'établirent ouvertement à Mirebalais, et demandèrent mais en vain l'exécution du décret de l'Assemblée Nationale du 15 Mai au gouverneur de Blanchelande, qui traita leur pétition d'absurde et de criminelle. Alors, ils se réunirent dans l'église du village, et nommèrent quarante délégués chargés d'employer les moyens les plus énergiques pour faire triompher leurs droits. Ils avaient choisi Mirebalais pour centre de leurs opérations parceque ce lieu, entouré de hautes montagnes, est facile à défendre.

Le 7 Septembre 1791, après la bataille de Pernier, les blancs royalistes de Mirebalais signèrent à la Croix-des-Bouquets, avec les affranchis, un concordat pour l'exécution fidèle des décrets nationaux en faveur des affranchis.

Le 10 Mars 1792, Beauvais et Pinchinat, attaqués à la Croix-des-Bouquets par 8.000 hommes de troupes de Port Républicain, se retirèrent avec leur artillerie à Mirebalais.

Le 8 Janvier 1794, les espagnols s'emparèrent de Mirebalais.

En Février 1795, les Anglais de l'Arcahaie et de Port-Républicain marchèrent, en deux colonnes, sur Mirebalais qu'ils enlevèrent. Ils y pénétrèrent sans coup férir, en chassèrent les espagnols qui étaient cependant leurs alliés contre les Français.

La même année, Toussaint Louverture envoya son frère Paul Louverture en prendre possession ; mais les Anglais l'en chassèrent. Le major général anglais, Forbes, qui y commandait y fit élever des fortifications pour mettre les frontières à couvert.

Le 26 mars 1797 Toussaint lui-même vint attaquer les Anglais. Le vicomté de Bruges, qui y commandait, évacua le village avant l'arrivée de Toussaint.

En mars 1802, le général Rochambeau, après s'être emparé des Cahos, marcha sur Mirebalais où il détruisit les magasins des indigènes et dispersa leurs rassemblements. De Mirebalais, il s'avança sur la Crête-à-Pierrot. Dessalines sortit du fort de la Crête à Pierrot avec 300 hommes, pénétra dans les montagnes, et tint les français en échec dans les défilés.

Le 4 mars 1802, le général d'Henin qui commandait l'avant garde de la division Boudet, après avoir enlevé le Trianon, entra à Mirebalais qu'il trouva en cendres. Trois cents cadavres de colons blancs gisaient à terre sur l'habitation Chirry ou Chitrie : la campagne entière était en flammes, et les colonnes françaises ne marchaient qu'à travers des ruines fu-

mantes et des marres de sang. La division Boudet se dirigea sur Verrettes.

En décembre Pétion s'empara de Mirebalais que David Troy évacua. L'église était remplie de malades et de blessés qui furent dépouillés. Pétion bivouaqua dans la Savanne-la-Roue. L'adjutant-général Lathier partit de Hinche avec 200 hommes, marcha sur Mirebalais dont il s'empara. David Troy revint prendre son poste pour les français le 15 du même mois.

Le 29 mai 1803, à Lafond, habitation située en plaine de Mirebalais, Pétion et Charlotin Marcadieu en prirent possession sur les troupes françaises.

Le 10 juin 1809; le général Bonnet, avec Lacroix et Beau-regard, entra à Mirebalais. Gérin, ayant sous ses ordres Véret et Marion, passa le Fer-à-Cheval pour traverser l'Artibonite au gué de Lascahobas, les fortes eaux et les fortifications élevées sur les bords du fleuve par Pierre Toussaint arrêtent la marche des troupes de Pétion. L'armée se porta alors à la Crête-Brûlée.

En 1812, peu après le siège de Port-au-Prince par Christophe, le Mirebalais se mit en état de révolte contre le roi du Nord. Le général Almanzor, commandant pour le roi, fut assassiné. Et c'est à Mirebalais que partit le général Benjamin Noël pour pénétrer dans l'Artibonite immédiatement après la révolte de Saint Marc contre Christophe. Il entra aux Verrettes le 13 octobre 1820, et le 15 à la Petite-Rivière de l'Artibonite. En Janvier 1859, Mirebalais prit part à l'insurrection générale des Cacos contre Salnave. En juillet, les Cacos de Mirebalais s'emparèrent du poste Diaquois et des Grans-Bois.

Pendant l'insurrection des Nordistes, en 1888, le Mirebalais se prononça en leur faveur. A l'apparition des troupes du Président Légitime, commandées par le Ministre de la Guerre, Anselme Prophète, la ville se rendit au Gouvernement de l'Ouest. Lors de la déroute du Général O. Piquant, à Dessalines, le Mirebalais se prononça de nouveau en faveur des Nordistes, en mai 1889.

Monseigneur Casimir de Vincent était duc de Mirebalais sous l'Empire, en 1849.

L'Eglise et une partie du village furent incendiées le 10 Septembre 1751.

L'inauguration officielle de la grande route nationale de Port-au-Prince à Mirebalais restaurée par l'Occupation Américaine se fit le 23 Février 1918. Le Président Dartiguenave participa à ce voyage qui fut une promenade merveilleuse de 2 heures en auto. Au haut du Morne à Cabrit, après le ha-

meau Butler, on a à ses pieds toute la plaine du Cul-de-Sac et les 2 étangs haïtien et dominicain.

Le 12 Juin 1918, la population vota la Constitution par 527 *oui* et 2 *non*.

En 1901, L. Gentil Tippenhauer publia à Gotha une étude sur la région géologique de Mirebalais.

La région de Mirebalais est désignée comme offrant les plus grandes possibilités de gisements pétrolifères, d'après le rapport d'experts américains.

MIREBALAIS — En 1925 sous le président Borno fut construit l'Hôtel de Ville à l'aide des fonds communaux.

En 1925 sous le président Borno, dans le voisinage de Mirebalais et Lascahobas les routes furent réparées.

MIREBALAIS. — Recettes Communales :

1921-22	—	9.753,78	gourdes
1922-23	--	14.697,14	
1923-24	—	25.391,47	
1924-25	—	27.366,84	

MIRITON. — Tout le monde relira certainement avec plaisir la description de ce petit coin de Grand-Goâve qu' " Haïti politique et littéraire " a publié dans son No 137 du 5 Septembre 1910.

### LA SOURCE DE MIRITON

Un grand bassin ; ayant une ceinture de verdure s'offre à nos yeux émerveillés. Des roseaux dressent, nonchalamment, l'échine flexible, inclinent la tête et baisent la face pure de la délicieuse eau, sous la bienveillante incitation du vent. Alors, ils fredonnent leur chanson d'allégresse. Tandis que l'amoureuse, indéfiniment, fait un cœur avec les graviers en se déversant dans la mer, des petits poissons dansent, sautent dans l'inconnu pour prendre leur essor vers une autre région, et lui marquent ainsi des riles communicatives.

Des cocotiers y dominant, drapés dans leur raideur, et semblent être des gardes impeccables. Et là-bas, au fond, pas trop loin, des bananiers et des manguiers tout imbus de la fraîcheur printannière, se montrent et font entendre, par moment, leurs chants. Ces arbres se mirant dans l'eau lui font des décors pittoresques et charmants, animés par le souffle du vent, et qui rappellent des vues cinématographiques.

Le cristal de l'eau, à une trentaine de mètres, jaillit d'une cavité, s'étend de ce vaste espace et forme le bassin.

A quelques pas, la mer s'étale à perte de vue. De longs sillons argentés lui marbrent la face. De temps en temps, les



flots berceurs viennent bruyamment caresser la plage en faisant geindre les petits cailloux au retour. A l'horizon, le ciel bleu se penche à nouveusement et lui murmure bien des choses dans un embrassement infini. Très loin, des points blancs sortent en relief sur l'immensité : ce sont des voiliers.

Voilà le roi-soleil, qui apparaît dans la plénitude de sa majesté. Déjà il projette de son diadème des rayons diamantés. Des nuages isolés s'illuminent. " Le ciel rit ". C'est une féerie grandiose.

A droite, la source avec ses sites frissonnants, à gauche, la mer avec ses mouvements onduleux et devant soi, l'astre lumineux et dominant, feraient la joie d'un artiste.

Voici des baigneurs qui viennent troubler la sérénité de l'eau.

( Signé ) EMM. KAVANAGH.

MIRLAN. - Habitation située dans la section rurale de Trou Canary, commune de Petit-Goâve. Chapelle St-Louis.

MITAN. — Habitation située dans la section rurale des Vases, commune de l'Arcahaie. Bananeries. Plaine de palmistes.

MITHON. — Habitation située à l'entrée de Léogane. Fut mise en vente par la loi du Sénat du 10 Mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

Le 18 Mars 1796, l'aile droite de l'armée anglaise, cernant Léogane, campée dans les bois de Delval, était exposé au feu du porte Mithon.

En 1799, pendant la guerre civile entre Toussaint et Rigaud, Charles Bélair commandait pour Toussaint un des camps du cordon de l'Ouest. Un officier noir de l'armée du Sud, déguisé en cultivateur, se présenta à ce camp, et annonça que ses frères, fatigués du joug de Rigaud, désiraient livrer une forte position qu'ils occupaient dans l'intérieur des terres. Charles Bélair accueillit cet avis avec empressement et suivit le cultivateur, accompagné de quatorze officiers de son corps, à travers de petits chemins presque impraticables. Ils atteignirent un camp bien fortifié à Mithon dans lequel on ne pouvait entrer qu'à l'aide d'une échelle. Charles Bélair ordonna à ses officiers de monter dans le fort. A peine y furent-ils arrivés, qu'à un signal donné, des soldats armés de sabres se levèrent et les firent prisonniers. Charles Bélair n'eut que le temps de se sauver.

Le propriétaire de cette habitation était Mithon de Senneville, colon de Saint-Domingue.

MOCA. — Commune de la République Dominicaine située à 10 lieues au Nord de la Véga, chef-lieu de la province de

Espailiat, sur la rive gauche de la rivière de la Vega. Elle est la plus riche en production végétale. 13.000 habitants. Distance de Port-au-Prince 116 lieues. Lorsque les troupes du Nord levèrent le siège de Santo-Domingo en 1805, le colonel de la 29e Jean-Jacques Bazile incendia le bourg.

Lors de la réunion de la partie de l'Est à la République d'Haiti, elle n'élysait pas de Député à la Chambre des Représentants. Ses sections rurales étaient Safarella, Havana Juan Lopez, Guansi, Paso de Moca, Hermite Moca Arribay le Puer to Grandit, Madera, Canca, Licei Abajo, Ortega, Santa Rosa, Yasica ; elles produisaient en 1840 : 1.200.000 livres de tabacs, 1.200.000 livres café, 10.000 livres sucre, 200 charges tafia, 200 barils pois, 1000 livres cires, 4.000 andouilles tabac nombre d'immigrants cultivateurs américains de la race noire. Les Dominicains de Moca protestèrent en 1862 contre la vente de leur pays à l'Espagne par Santana : un grand nombre furent exécutés par les espagnols. Voyez : Moka Neuf.

**MOCA ARRIBA.** — Ancienne section rurale de la commune de Moca, En 1840, jointe à celle de Puerto Grande, elle comprenait 53 habitations florissantes de cultures de toutes sortes.

**MOGOLLON.** — Petite rivière de la république Dominicaine, qui se jette dans le Rio San Juan ou Miguca.

**MOGOTE,** — Montagne dépendant du Cibao central située au pied de la vallée de Humunucu.

**MOHIN [le].** — Petite rivière de la république Dominicaine, qui se jette à droite dans la Nona, province de la Vega.

**MOISE.** — Voyez : Belle Moïse.

**MOISSON,** — Habitation située dans la commune de Tiburon.

En 1794, les Anglais y avaient établi un poste avancé. Dans la nuit du 24 au 25 décembre, Rigaud ordonna d'attaquer ce poste. Cinq jeunes noirs, forts et intrépides, se glissent à travers les herbes, et s'approchent assez près des sentinelles européennes qu'ils poignardèrent avant qu'elles eussent le temps de décharger leurs armes. Rigaud enleva le poste et passa la garnison anglaise au fil de l'épée.

**MOKA NEUF,** — Etait la neuvième section rurale de la commune du Trou, elle a été attribuée à la 4e de la commune de Ste. Suzanne comme lui étant plus rapprochée, lors de la formation de cette commune. Elle a été subdivisée en 1875 en donnant naissance à la section rurale de Sarrazins. Ecole et chapelle rurales.

L'Etat y possède des terres inoccupées sur les habitations: Morzac ou Dorzac, la Chauffetière (un reste), Goffrand, Du-

casse, Tibel, B'nsé, du Trou, Dorey, Lebarre, Darau (un reste,) Charvain, Ité grande place, Ité petite place (un reste) Dupetit Codier, Camisard, Coulon, Candy, Salnave, Michonne, Normand, Cambron, Flamme, Vegnave, Diverger, Provost, Lassère, d'Audubert, Vilatte, Lerat. En 1889 il y avait 44 habitations entretenues en café et grains de toutes espèces, 22 en déperissement. Total 66.

En janvier 1703, après avoir été chassés du Dondon par Laveaux, Jean François et Biassou se retirèrent du côté de Moka Neuf et des Ecrevisses.

Voyez : Moca.

**MOLAS.** — Sixième section rurale de la commune du Borgne. Ecole et chapelle rurales.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Périer 26 carreaux de terre, Laveaux 27, Duquesnay 17, Daribe 5, Galumette 17, Garoute 47. Les habitations Galumette, Dilac et Delord sont en grande partie inoccupées, et ne sont pas arpentées.

En 1840 il y avait 67 habitations caféières en amélioration, 3 en déperissement. Total 70. Mines d'or au morne Molas.

**MOLE.** — Voyez : Savane du Môle.

**MOLEART OU MCNTLEARD.** — Habitation située en plaine du Cui-de-Sac, commune de la Croix-des-Bouquets, près de Sibert, à l'Est de la grande route qui conduit à l'Archaise.

En janvier 1807, après la mort de Dessalines, lorsque Christophe venait assiéger Port-au-Prince, Pétion se tenait sur cette habitation où il avait établi son quartier général. Moléart était occupé par 6 compagnies de la 3e sous les ordres du colonel Gédéon. C'est là que fut tiré le premier coup de fusil de cette guerre. Gédéon recueillit les premiers succès de la journée que néanmoins Pétion perdit sous le nombre [ Voyez : Sibert ].

**MOLE SAINT NICOLAS (le)** Arrondissement militaire et financiers de 3e classe, du département du Nord'Ouest. Contient les 4 communes suivantes : le Môle St. Nicolas, chef-lieu; Jean Rabel Bombardopolis. Population; 35.000 habitants et Baie de Henne. Le quartier du Port-à-l'Ecu est situé dans cet arrondissement.

D'après la loi du 17 octobre 1821, les limites de cet arrondissement sont, au Nord l'embouchure de la rivière des Côtes de-fer; de ce point, se dirigeant au Sud jusqu'au commencement de la Crête des Moustiques de Jean Rabel, suivant une direction Est de la crête de cette montagne, jusqu'

au point de jonction de la ligne de séparation de l'arrondissement des Gonaïves avec celui de Port-de-Paix, de là, suivant au Sud'Ouest la ligne de démarcation avec l'arrondissement des Gonaïves jusqu'à l'embarcadère de Port-à-Piment. De sorte que l'arrondissement du Mole St. Nicolas occupe la cote, depuis l'embouchure de la Petite-Rivière des Cotes de fer, dans le Nord, passant par la presqu'île du Mole, le Cap à Poux, la Plate Forme, jusqu'à venir reconnaître dans le Sud l'embarcadère de Port-a-Piment, cet arrondissement se trouve avoir du Nord'Est au Sud'Est ceux des Gonaïves et de Port-de-Paix.

La garde nationale de l'arrondissement se compose de 800 hommes d'infanterie, et de 120 cavaliers.

Il y a dans l'arrondissement du Mole St. Nicolas 272 biens urbains, 161 habitations et, 2148 carreaux de terre occupés appartenant au domaine national.

Le montant des fermages par an des biens urbains est de \$. 1.027. — et celui des biens ruraux s'élève à \$. 690. — En 1839 il y avait 693 habitations en bon état, 81 en mauvais état, 123 hattes en bon état, 7 en mauvais état, 2 salines. Total 906 propriétés.

L'arrondissement relève, de l'évêché, de l'inspection scolaire et de la juridiction du tribunal civil de Port de Paix.

En 1839 l'arrondissement a produit 3126 sacs café pesant 397,238 livres, 30.000 livres campêche, 112 billes acajou (5532 poids) 2 sacs pistache, 73 barils dits dits 633 cuirs de bœuf, 306 peaux de cabrit, 28 livres écailles, 11 livres onglons, 45 cornes de bœuf, 227 livres sel marin, 2 meules de cire.

**MOLE SAINT NICOLAS (le).** — Commune de 3e classe, chef-lieu de l'arrondissement du même nom. Contient trois sections rurales qui sont : la 1ère des Côtes de fer, la 2e des Citronniers Mare-Rouge, la 3e de la Ravine à Galets.

L'ancien quartier de la Baie de Henne érigé en commune en 1839 se trouve dans la section rurale des Citronniers-Mare-Rouge. Le quartier du Port à l'Écu s'y trouve aussi. Le petit cours d'eau du Môle Saint Nicolas 12 kilomètres de long se dessèche à 3 kilomètres en avant de l'embouchure.

La ville est dépourvue d'eau et mérite une fontaine.

Population : 15.000 habitants. Un député. Les habitants s'appellent *Molais*. Le sol de cette commune est crayeux ; il est d'une aridité : il produit en moyenne par an : 200.000 livres de café, 2.000 livres de coton, 1.000,000 livres de campêche, d'excellents raisins et des figues savoureuses, des moutons, cabrits. Débouché : Port de Paix par mer.

En 1839 cette commune et celle de Bombardopolis produisaient ensemble 123 sacs café pesant 125 809 livres ; 73 barils pistaches ; 356 cuirs de boeuf ; 25 livres écaille ; 12½ livres onglons ; 45 cornes de boeuf ; 227 barils sel marin ; 2 meules de cire. Il y avait 125 habitations en bon état, 6 en mauvais état, 17 hattes en bon état, 2 en mauvais état. Total 150 propriétés ; En 1877 on a ramassé du mercure sur le rivage.

En 1772 un ouragan détruisit presque la ville.

La garnison de la commune se compose du 32e régiment d'infanterie de ligne, de la garde nationale à pied et à cheval, d'une compagnie de police administrative, et de la police rurale. Le 32e fut dissout après l'insurrection de Salnavé au Cap, en 1365 pour y avoir pris part ; mais il fut rétabli lorsque Salnavé arriva au pouvoir en 1867.

L'Etat possède dans le village des emplacements et des maisons occupés par des fermiers et les bureaux de l'administration publique, dans les rues : la Gorge 23 emplacements, du Fort George 12, du Canal 17, de la Paix 17, Saint Pierre 13, Alexandre 8, du Port 12, Saint Jean 9, Boyer 4, Jean-Rabel 4, Lamarre 11.

La loge de l'Orient du Môle Saint Nicolas, relevant du Grand Orient d'Haiti, est intitulée les Admirateurs de la Nature No 36.

L'Eglise est inachevée. En 1892 l'Etat donna \$ 1.500 pour l'achever.

La loi du 17 décembre 1808 consacrait l'ouverture du port du Môle, un des plus beaux de l'île, au commerce étranger ; mais bientôt après, une autre loi ferma ce port. Une brise tiède y souffle avec violence. C'est au Môle que devaient toucher d'abord, en 1827, les paquebôts-postes anglais une fois par mois. Plus tard ces bateaux préférèrent toucher à Jacmel.

En octobre 1887, le gouvernement d'Haiti a signé un contrat avec Monsieur le comte d'Oekza pour l'établissement d'un câble sous marin au Môle Saint Nicolas, pour mettre Haiti en communication avec l'Europe et l'Amérique.

L'agent du comte était au Môle en décembre pour la pose du câble ; le 26 juillet 1888 le bureau du Môle a été officiellement ouvert au public. Le câble du Môle Saint Nicolas a une longueur de 176 miles. Celui du Môle à Puerto-Plata est de 188 miles. Une ligne télégraphique terrestre en construction de 500 kilomètres de longueur, doit partir du Môle à Port-au-Prince, au Cap-Haitien, Gonaïves, Saint Marc, Jacmel, Aquin, les Cayes, Jérémie, et à la frontière dominicaine.

Voici le tarif par mot de la station du Mole Saint Nicolas, par le câble sous-marin.

France dollar or 2,05, Angleterre dollar or 2,05, Allemagne dollar or 2,05, Belgique dollar or 2,11, Espagne 2,51.

En 1890, les Etats-Unis ont envoyé une escadre avec l'amiral Gérardhi dans les eaux de Port-au-Prince pour demander à affermer le Mole pour un dépôt de charbon. Le gouvernement haïtien refusa.

Christophe Colomb entra pour la première fois au Mole St. Nicolas le 6 décembre 1492 ; il nomma ce port Saint Nicolas, du nom du saint, patron de ce jour, et patron de ce lieu depuis lors. Sa configuration lui fit donner le nom de Mole. Ce port est le premier lieu d'Haiti où les européens, appelés par les indiens. *balanaëlés*, c'est-à-dire hommes de mer, ont abordé ; il y eut une seconde fois l'honneur de la visite du célèbre navigateur.

Colomb y entra le 29 avril 1494, quatre jours avant la découverte de la Jamaïque. Jusqu'en 1793, il ne servait que de point de relâche pour les navires qui allaient du Nord aux autres parties de l'île, très souvent les corsaires anglais et les pirates y mouillaient. C'est à cette époque que le gouvernement de Monsieur Ducasse, qui avait été longtemps indifférent à son sort, ordonna qu'on s'occupât sérieusement de son établissement. Ainsi, le Môle dont la haute importance maritime l'a fait surnommer le Gibraltar du Nouveau-Monde par Raynal, n'a eu ses premiers habitants qu'en 1764; ce furent des Arcadins qui fuyaient la proscription anglaise : ensuite, des Allemands en 1766 furent envoyés d'Europe et placés au Môle où des établissements avaient été préparés d'avance. Des fortifications considérables et coûteuses y furent construites en vue d'en interdire l'approche aux Anglais dont la rivalité fut redoutable aux français.

Lorsque les colons français eurent livré la ville du Mole aux Anglais, ceux-ci y construisirent de nouvelles fortifications que réclamait sa défense du côté de la terre.

La rivière du Môle peut procurer de l'eau à toutes les maisons de la ville.

La baie du Môle est à 85 kilomètres Sud'Est 1/4 de la pointe Maisy, de l'île de Cuba. Elle a 5 milles  $\frac{1}{2}$  environ de longueur, sur 3  $\frac{1}{2}$  de largeur. Ses eaux sont profondes. Les navires y sont toujours en sûreté.

Le Mole est à 19° 49' 20" de latitude Nord et à 75° 49' 43" de longitude Ouest du méridien de Paris; le Cap à Foux est à 19° 46' 10" de latitude Nord et à 75° 54' 30" de longitude Ouest.

Il est situé sur la ligne de passage de l'isthme de Panama et peut bien devenir dans un avenir prochain une station maritime et commerciale de premier ordre. Il a été question sous plusieurs gouvernements de faire du port du Mole un port franc pour toutes les nations, la crainte de conflits avec ces nations, inspirée par notre police mal faite et des préoccupations politiques ont constamment fait renoncer à ce projet. En 1905, le port fut définitivement ouvert au commerce étranger.

La presqu'île du Mole a en ligne droite 3.200 toises de longueur sur 1.800 de largeur, elle couvre le port et la baie au Nord et le Cap à Foux au Sud.

L'isthme réunit la presqu'île à la grande terre.

La distance légale à la capitale est fixée par la loi du 20 novembre 1821 à 62 lieues.

Outre les mines de fer, de cuivre que l'on trouve dans la commune, il existe une mine qui doit par son importance attirer l'attention générale. Une source de richesse peut en dépendre. En 1878, des paysans des environs du Mole, après une averse qui avait grossi tous les cours d'eau de l'endroit, virent briller du mercure dans les crevasses du sol. Les autorités envoyèrent un échantillon au gouvernement à Port au Prince.

Le mercure est très rare dans le monde. On n'en connaît que trois grandes mines : à Almaden, en Espagne, à Idria en Illyrie, et à St José en Californie. La dernière, la plus considérable de toutes.

Le gouvernement envoya une commission technique au Môle pour constater l'existence de cette mine. La Commission recueillit du mercure dans les mêmes crevasses entre l'église et la mer, dont elle remplit plusieurs flacons et revint à la capitale sans avoir découvert la mine.

Coraux, coquillages, pêche abondante de tortues de mer éponges, poissons.

### Histoire de la Question du mercure

MOLE SAINT-NICOLAS. — En 1878, sous le gouvernement du Président Boisrond Canal, le général Larrieux, commandant de l'arrondissement du Môle Saint-Nicolas, annonçait au Ministère de l'Intérieur qu'à la suite d'un débordement de la rivière du Môle, du mercure métallique, dont il envoyait un échantillon, avait été trouvé près de l'embouchure, dans une cavité creusée par les eaux. Le Ministère s'est ému de la question et a envoyé une commission formée de Messieurs Eugène Nau, Justin Bouzon, Edmond Roumain, ce

dernier s'adjoignant M Lhérisson Parisot, un de ses meilleurs élèves des cours de chimie à l'École de Médecine et de Pharmacie.

La commission arriva au Môle Saint-Nicolas un mois après l'inondation, quand la population, émerveillée de cette masse métallique liquide qui brillait dans la cavité en question, avait déjà recueilli, à titre de curiosité, les uns par *couis*, les autres par flacons et fioles, la plus grande partie du mercure charrié par les eaux. Cependant, la commission trouva encore au fond de la cavité du mercure métallique mélangé à du sable, et par des moyens mécaniques fort simple, chacun de ses membres put se munir d'une fiole de 15 grammes de capacité remplie de mercure, ce qui faisait à chacun deux près d'une demi-livre de mercure.

La rivière du Môle est encaissée par deux chaînes de montagne qui présentent de larges fissures, des ravines, constituant, en temps de débordement, de véritables affluents à la rivière du Môle.

Les conditions topographiques indiquaient très nettement à la commission la voie à suivre pour la découverte du gisement qui avait fourni le mercure recueilli : suivre le cours de la rivière, de l'embouchure à la source, et entrer dans chaque ravine, à droite et à gauche

En temps ordinaire, cette prospection ne saurait offrir de bien sérieuses difficultés ; mais la commission était arrivée au Môle Saint-Nicolas après la plus terrible inondation dont on ait gardé le souvenir, et, tant dans le lit de la rivière qu'à l'entrée des ravines, une couche épaisse de boue, des arbres déracinés, enchevêtrés, de lianes arrachées, d'immenses blocs détachés des montagnes voisines barraient le passage.

A un certain moment la commission fut obligée d'abandonner le lit de la rivière et de prendre la route qui conduit à la Bombarde, une des communes de l'arrondissement. C'est là, dans la troisième section rurale que se trouve la source de la rivière ; la commission y retrouva les mêmes obstacles.

Ces entraves, toutes naturelles, après un si violent débordement, n'ont pas constitué la principale cause d'insuccès de cette mission qui a dû se borner, après un examen partiel du lit de la rivière et de ses abords, à prendre des renseignements tendant à assurer si avant ou après l'inondation on n'avait jamais rencontré du mercure ou une terre, une roche brillante, lourde, tâchant les doigts. Personne, même les plus vieux de l'arrondissement n'avait ni vu ni entendu parler de pareilles curiosités.

Le véritable motif de l'insuccès de la mission, fut qu'au-



cun de ses membres n'était ingénieur des mines. Ses membres, sans doute, de fort bonnes volontés étaient en mesure d'analyser toutes les roches et les minerais qui pourraient leur tomber sous la main par hasard. Mais quant à entreprendre les recherches de l'ingénieur des mines, recherches qui doivent être guidées et éclairées par tant de connaissances spéciales, tant de méthode, tant d'expérience des explorations, aucun d'eux n'en était capable : N'étant pas des ingénieurs, ils n'avaient pas d'instruments de sondage,

La commission revint en novembre du Môle au Port-au-Prince, non pas avec des données positives sur l'endroit précis où se trouvait le gisement du minerai de mercure, mais avec la certitude que le gisement existait, soit aux abords du cours d'eau principal, soit dans une des ravines inabordables citées plus haut.

On admet, depuis lors, que le mercure trouvé à l'embouchure de la rivière pourrait bien venir de bien plus loin que de la source même de la rivière, une infiltration d'eau, entraînant avec elle le mercure, s'étant peut être déversée soit à la source, soit sur un point du parcours de la rivière. Il ne sera pas indifférent de savoir que la commune de la Bombarde, où se trouve la source de la rivière est voisine limitrophe de la commune de Terre Neuve où se trouvent des sources sulfureuses thermales, qui jouent un si grand rôle dans la nature dans la formation des sulfures métalliques, du sulfure de mercure par exemple, du cinabre que la commission cherchait.

La commission ne cacha pas au gouvernement les motifs de son insuccès. Des dispositions allaient être prises pour organiser une exploration en règle, c'est-à-dire avec des ingénieurs munis d'un outillage suffisant, quand, dès Janvier de l'année suivante, commença l'agitation politique qui entraîna l'abdication du Président Boisrond Canal.

On soupçonne le mercure de s'ennuyer dans le sous-sol d'Haiti et de se révolter de notre indifférence à l'en extraire. Ces soupçons trouvent leur justification dans les apparitions périodiques et spontanées qu'il fait à la surface du sol.

C'est ainsi que le 28 Janvier 1882 Mr. Jean de Govaerts, Ingénieur attaché au Ministère de l'Intérieur, apporta à Mr Ed. Roumain un minerai de la part de son Ministre, avec prière d'en faire l'analyse qualitative. Ce minerai n'était autre chose que du *Cinabre*, le principal minerai qui fournit le mercure. Il provenait des Prêtres du Séminaire qui l'avaient reçu du Curé de Mirebalais, l'Abbé Valette. Ce dernier déclara que ce minerai avait été trouvé par Mr. Lévêque Montas qui sortait du Cap-Haïtien pour se rendre à Mirebalais.

Céligni Ardouin, dans ses *Essais sur l'Histoire d'Haiti*, a écrit un épisode du mole en 1809.

La loi du 17 Août 1905 a ouvert ce port au commerce extérieur à partir du 1er Octobre 1905, en vue du percement de l'isthme de Panama.

La brochure annuelle de la Banque Nationale de la République d'Haiti de 1912, observe que le port du Môle Saint-Nicolas qui comptait pour rien, en 1910-1911, figure pour or 13.157,04 et gourdes 728,39. C'est un modeste commencement, il nous laisse pourtant espérer une progression croissante qui peut devenir étonnante, si l'on exécute les grands travaux dont il est question, en vue du percement de l'isthme de Panama.

(Haiti Littéraire et Scientifique du 5 Juillet 1913 reproduction par le Bulletin de la Chambre de Commerce Française en Haiti-Juillet 1913)

A la séance du 30 Juillet 1923 du Conseil d'Etat, le Ministre des Finances Mac-Guffie déposa un projet de loi demandant que les ports d'Aquin, Miragoâne, Môle Saint-Nicolas et Fort-Liberté redevinrent les ports d'échelle, sur la demande du Conseiller Financier, à partir du 1er Octobre.

- Monseigneur de Lucas était duc du Môle sous l'empire, en 1849.

La duchesse du Môle était dame du palais de Sa Majesté l'impératrice, par ordonnance du 25 Septembre 1849.

Le 27 Juillet 1777 la ville fut incendiée.

Le 12 Juin 1918, la population vota la constitution plébiscitaire par 468 *oui*

Les fondations du phare au Môle-Saint Nicolas ont été achevées le 1er Mars 1922. Les projections sont visibles à 9 milles.

#### Môle St. Nicolas. — Recettes communales

1921-22 — — —	1.148,05	gourdes
1922-23 — — —	1.705,30	
1923-24 — — —	1.240,83	
1924-25 — — —	997,84	

HISTOIRE. — C'est dans la rade du Môle que les malheureux esclaves suisses qui avaient pris les armes avec les affranchis de l'Ouest en 1791, et que le gouvernement anglais avait renvoyé dans la colonie, furent égorgés la plupart et jetés à la mer par les colons.

- Le Mole était une ville riche et peuplée : c'était un des 9 ports de la colonie ouvert au commerce étranger. Les co-

lons français appelèrent les anglais à venir en prendre possession : le 21 septembre 1793, l'escadre anglaise parut, et le lendemain le pavillon anglais flotta sur tous les forts.

Les anglais y trouvèrent 200 milliers de poudre et 200 canons. Ils y élevèrent des fortifications et s'y maintinrent jusqu'au 2 octobre 1798, où ils l'évacuèrent. S'ils avaient voulu s'y maintenir, toutes les forces de Toussaint Louverture n'eussent pû les chasser. Ils avaient 8000 hommes. Après leur évacuation, Toussaint en prit possession.

— Le 10 juillet 1799, pendant que l'armée de Toussaint était occupée à combattre Rigaud au Grand-Goâve, au début de cette guerre civile, la ville du Môle, commandée par Bellegarde, se souleva contre Toussaint et avait reconnu l'autorité de Rigaud. Celui ci envoya auprès de Bellegarde comme son lieutenant, Renaud Desruisseaux qui partit des Cayes avec des munitions de guerre et de bouche et quelques officiers. Moïse et Clervaux vinrent bloquer la ville par mer, et la canonnèrent vigoureusement pendant plus d'une semaine. Elle ne put résister. Renaud Desruisseaux et Bellegarde, perdant l'espoir de pouvoir supporter un assaut général que préparait Moïse, se jetèrent dans un canot pendant une nuit obscure, avec le trésor de la ville, passèrent à travers les navires qui bloquaient le port, et arrivèrent sains et saufs dans le Sud auprès de Rigaud. Le lendemain, 31 août, l'armée du Nord pénétra dans la place, et fit main basse sur tous les mulâtres.

— En février 1802, à l'arrivée de l'expédition française, aussitôt que la frégate la *Furieuse* se présenta devant le Môle, la population l'accueillit aux cris de Vive la France ! Les français y trouvèrent un matériel de guerre considérable.

— Lors de l'insurrection générale des cultivateurs du Nord contre les français, en 1802, Capoix leur chef, ordonna à ceux du Môle d'attaquer la ville; mais ils furent repoussés par le général Noailles. Le 18 novembre enfin, les indépendants, ayant reçu de nouveaux renforts de Capoix, donnèrent assaut à la ville. Les français, culbutés sur les remparts, furent poursuivis jusque dans la place. Les bourgeois blancs, saisis de frayeur, s'embarquèrent en désordre sur le navire américain la *Pénélope* : Trois officiers de la garnison qui s'étaient sauvés à bord, mirent le pistolet sur la gorge du capitaine, maltraitèrent les matelots, et les forcèrent à mettre à la voile pour le Port Républicain.

Les français s'apercevant du petit nombre des indigènes, les mitraillèrent des forts et les obligèrent à la retraite. Les indépendants campèrent autour du Môle, à une lieue, interrompant toute communication par terre, jusqu'à l'évacuation

des français qui eut lieu le 4 décembre 1803. Pourcellv pénétra dans la ville qu'il trouva garnie d'un matériel de guerre formidable.

--- Vers le milieu de 1803, la frégate française la *POURSUIVANTE*, de 40 canons, commandée par Willaumetz, revenant de St. Yague, soutint près du Mole, un combat très vif contre le vaisseau anglais *L'HERCULE* de 74 canons.

Le navire anglais, après avoir perdu son capitaine, fut contraint d'abandonner la frégate française.

Lors de l'insurrection de Port-de-Paix en faveur de Pétion, celui-ci envoya des troupes au Mole pour la secourir.

En 1808, le sénat déclara que l'armée expéditionnaire de la république sous les ordres du Sénateur Lamarre, général de brigade, a bien mérité de la patrie. Réduite à la dernière misère, le Président Pétion tenta deux fois, en Septembre 1808, et en mai 1809, d'aller à son secours. C'est ce qui motiva sa campagne contre Saint-Marc et le Mirebalais. Après avoir accompli des actes d'héroïsme, de dévouement et de courage qui honoreront les annales militaires des grands peuples, elle succomba, en 1810, après deux années de siège. Le 10 Juillet, en visitant ses lignes, Lamarre fut emporté par un boulet dans la redoute No 2. Christophe lui-même qui le combattait, donna des éloges à ses talents : le 17, la flotte du Roi se mit en panne devant le Môle, et tira le canon de deuil pour Lamarre.

Eveillard prit le commandement des forces républicaines. Le 22, il embarqua le cœur de Lamarre, les femmes, les enfants et les blessés pour Port-au-Prince. Le 23, la flotte de Christophe donna la chasse au convoi. Un combat fut livré entre le *Jason*, navire de Christophe, et le *Vengeur* de *De renoncourt* : sur le point de succomber, Thibaud échoua le *Vengeur* à la pointe Ouest de la Gonâve, descendit les femmes : Bocage fit sauter le navire.

Eveillard périt comme Lamarre sur le champ d'honneur. Il fut remplacé par Toussaint Bouffet et Jean Gournant qui, moins heureux que leurs devanciers, succombèrent le 30 Septembre devant les forces de Christophe commandées par Romain. Ils furent passés par les armes pour avoir résisté à l'autorité du Roi. La ville qui avait déjà beaucoup souffert de ce siège, fut entièrement démantelée et ses maisons brûlées, après sa reddition.

En Mai 1865, le Môle avait fait cause commune avec l'insurrection de Salnave au Cap contre Geffrard. Il se soumit bientôt à l'autorité du Président Geffrard, qui envoya le général Gaillet en prendre possession.

Le 7 Avril 1877, vaste incendie au Môle.

Le Mole est la ville du Nord qui ressentit le plus fortement les effets du tremblement de terre du 23 Septembre 1887 : 167 maisons furent renversées.

Une délégation avait été envoyée par le général F. D. Legitime en Octobre 1888 au Mole pour exhorter la population au calme, à l'occasion de la prise d'armes du Nord, après la mort du général Séide Thélémaque. L'officier porteur des dépêches fut maltraité. Pour répondre à cette insulte le *Toussaint Louverture* tira deux boulets sur le Fort, ce qui a provoqué une rispote.

On accusait les Nordistes de proposer au gouvernement des Etats Unis la cession du Môle Saint Nicolas pour obtenir des secours et la protection de ce gouvernement.

MOLETTE. — Voyez : Savanne Molette.

MOLETTE GALETTE. — Habitation située dans la section rurale de Petit Bois, commune de la Croix des Bouquets.

L'Etat y possède 60 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MOLIERE. — Habitation située dans la section rurale de Fond Melon, commune de Jacmel.

MOLINE. — Habitation située dans la section rurale du Bas de l'Acul, commune de l'Acul du Nord.

MOLINE. — Habitation située dans la section rurale du Bassin, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MOLINE. — Habitation située dans la section rurale du Haut Fond Blanc, commune de Corail limitrophe avec Perrier, sur laquelle les héritiers Linstant Pradines possèdent 12 carreaux de terre.

MOLLET. — Habitation située dans l'Artibonite.

En Février 1795, Toussaint Louverture attaqua et enleva un camp que les royalistes français au service des anglais y avaient établi : Il fit tuer tous ses prisonniers à coups de baïonnettes.

MOLLET. — Habitation située au Môle Saint Nicolas. Son propriétaire Colon fut égorgé par Borel en 1792 au Môle, au moment où il s'embarqua pour les Etats Unis. Borel s'empara de sa fortune.

MOLLETON. — Habitation située dans la section rurale de Mont-Rouis No 2, commune de Saint-Marc.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

**MOLEVIER.**—Habitation caféière située dans la commune de l'Arcahaie.

**MOMANCE.**— Habitation sucrière située dans la commune de Léogane, entre cette ville et Gressier. Elle fut mise en vente par la loi du Sénat du 16 mars 1812 pour la création d'une monnaie nationale. Par la loi du 4 novembre de la même année, le Sénat légerna cette habitation, à titre de don national au Président Pétion, ensemble avec le terrain connu sous le nom de Saint Meunin qui appartenait jadis à cette habitation, en considération des dégats occasionnés par la Grande Rivière sur les plantations.

**MOMANCE.** — Rivière vagabonde qui passe sur cette habitation, ou Grande Rivière de Léogane, provient d'une même nappe, d'un même réseau commun avec la Gosseline, rivière de Jacmel. Elle occasionne souvent des dégats dans la plaine sur les habitations riveraines. Aussitôt son arrivée au pouvoir, en 1888, le président Légitime songea à y faire jeter un pont métallique par la Banque Nationale d'Haiti. ( Voyez : Grande Rivière de Léogane. ) Les travaux ont été commencés le 1er mars 1889 ; le premier coup de pioche a été donné par Emile Riobé, propriétaire de l'habitation Lassale, en présence des ingénieurs L. Laforestrie et J. Durocher. Ce pont fut achevé en 1891 sous Hyppolyte.

**MONA ( la ) la MONICA.**— Deux petites îles adjacentes d'Haiti situées à l'Est et près de la Sâone, entre Haiti et Porto-Rico. La Mona ou l'île des Macaques, a une longueur de 3 lieues environ du Nord au Sud, une largeur de 2 lieues de l'Est à l'Ouest. La Monica, plus petite a 1 lieu de longueur, elle est au Nord de la Mona. Ces deux îles appartenaient à la république dominicaine, dont elles sont distantes de 2½ lieues, sont tombées aux pouvoirs de l'Espagne depuis nombre d'années. La Mona a des ports pour les barques moyennes et tout ce qui est nécessaire à des établissements de culture et à l'élevage des animaux. En 1852, elle fut donnée à Don Barthélemy Colomb frère de Christophe Colomb par le roi d'Espagne. Elle a été alors très bien cultivée, et d'un grand produit pour ses anciens propriétaires. Elle avait été depuis longtemps abandonnée, lorsque les Espagnols, il y a peu d'années, en prirent possession. Ils y ont établi un port franc. Ses oranges sont excellentes.

Le canal de la Mona est entre la Dominicanie et Puerto-Rico. Dans sa partie Ouest la profondeur d'eau est de 1,100 mètres et à des endroits seulement 200 mètres. Entre la Mona et Porto Rico il y a une distance de 450 mètres.

**MONBALLARD ou MONBAYARD.**— Habitation située dans la section rurale de Bayes, commune de Mirebalais, sur

laquelle l'Etat possède des terres affermées à des particuliers.

**MONBIN** ou **MOUBIN**. — Habitation de la section rurale des Frangipanes, commune d'Aquin.

**MONBIN**. — Habitation située dans la section rurale des Palmos de la commune de Saint Louis du Sud.

**MONBIN CROCHU** (le). — Ancien poste militaire de l'Arrondissement du Trou, [ loi du 4 Septembre 1881 ] située dans la commune de Vallière sur les confins de la Marmelade et de la Grande Rivière du Nord. (Pignon) Fut immortalisé par la prise d'armes des premiers Cacos en 1867 contre Salnave, à peine débarqué au Cap après le départ du président Geffrard. Position stratégique importante. Un défilé mène à un plateau raviné. Hérisssé d'obstacles naturels, cette position était gardée par des hommes déterminés sous les ordres du vieux La Monnaie. Les troupes du gouvernement sous les ordres du général Nord Alexis, enlevèrent le plateau au pas de charge, le 27 novembre 1867, à 2 heures de l'après-midi.

Salnave y fut battu, en 1868, et mit tout à feu et à sang pour les disperser, sans résultat. Ecole et chapelle rurales.

Le 8 janvier 1888, Mombin Crochu se sépara de l'insurrection du Nord, et fit sa soumission au gouvernement du président Légitime. Les Nordistes s'en emparèrent ensuite, et le gouvernement provisoire en fit un quartier par son décret du 7 août 1889.

Le terrain est très accidenté de Mombin Crochu au Trou, sur une grande étendue et couvert de montagnes, de forêts et de marais. Plusieurs cours d'eau le traversent.

**MONBIN CROCHU**. — Ce fut à Mombin Crochu que le général Désorme Joazar, de Vallière, prit les armes, le 1er janvier 1914 contre le président Michel Oreste en faveur du général Oreste Zamor. Cette insurrection entraîna la chute de Michel Oreste qui s'embarqua à Port-au-Prince le 27 janvier. La Révolution entra triomphante à Port-au-Prince le dimanche 8 février 1914.

**MONBRUN** — Habitation située dans la section rurale de la Grande-Colline, commune de Grand-Goâve.

**MONCHON** — Habitation située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers, et une partie inoccupée.

**MONDEAU**. — Voyez : Pérou Mondeau.

**MONDEAU DÉRE**. — Habitation située dans la section rurale de la Montagne, commune de Jean-Rabel.

L'Etat y possède 60 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MONDION. — Habitation située dans la section rurale du Bas de Limbé, No 2, commune de Limbé.

L'Etat y possède 5 carrerux de terre occupés par des fermiers.

MONDION. — Habitation située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MONDION. — Habitation inoccupée. située dans la section rurale des Trois Palmiers. commune de Carice, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

Ces deux habitations sont une même propriété, située dans deux sections rurales différentes et contigues de deux communes rapprochées.

MONDONGUE. — Voyez : Jean Mondongue.

MONEAU. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Chausoline, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres.

Contenance indéterminée.

MONETTE. — Rivière qui se jette dans la mer des Antilles entre les Caps Abacou et de Tiburon.

MONETTE. — Habitation située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers,

MONFLEURY. — Usine à café située sur les bords de la rivière Froide à Carrefour, établie par A. Monfleury.

MONFORTON. — Habitation située dans la section rurale de la Savane brûlée, No 2, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MONGNON. — Section de la province de Puerto Plata. En 1839, il y avait 244 habitations cultivées. Produits 1550 livres de café, 436 surons tabac, 74 livres cire, 222 bls. mais. 175 barils  $\frac{1}{2}$  pois; 90 bls. riz, 4230 gallons sirop.

MONGNIN. — Habitation située dans la section rurale de Petit-Boucan, commune de Léogane.

MONGON. — Voyez - Cap Mongon.

MOGOLLON. — Rivière tributaire à gauche de la Maguana (San Juan)]



**MONGOSY.** — Habitation inoccupée située dans la section rurale de Champagne, commune de Plaisance, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

**MONGUIRON.** — Habitation inoccupée située dans la section rurale de Corail, commune de Port Margot, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

**MONICA** (la):— Voyez : Mona.

**MONJAL.** — Voyez : Brécourt Monjal.

**MONNET.** — Habitation située dans la section rurale de Fond Bayard, commune de Corail.

L'Etat y possède un reste occupé par des fermiers.

Contenance indéterminée,

**MONOVILLE.** — Habitation située dans la section rurale de l'Etang de Jonc, commune de Pétion Ville.

**MONOVRIER** ou **MANOVRIER,** — Habitation située dans les mornes de l'Arcahaie, dans la section rurale des Matheux.

En mars 1802, le général Charles Bélair, en apprenant l'évacuation du fort de la Crête-à-Pierrot, partit de cette habitation, et se rendit aux Cahos auprès de Toussaint Louverture.

En septembre de la même année, le chef de bandes Destrade des mornes de l'Arcahaie, traversa rapidement les ravins du morne Manovrier, atteignit l'habitation Morial, et arriva à Bartholomay pour attaquer le général Pageot qui descendait le morne Robert Jonc.

Voyez : Bon Ouvrier.

**MONPEDRO**(el.) — Rivière tributaire de la Yuna, à gauche.

**MONPOINT,** — Habitation située dans la section rurale de la Montagne Noire, commune de la Grande Rivière du Nord.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MONPOUX.** — Habitation de la section rurale de Lescaille commune de Miragoâne

**MONREPOS** — Habitation située dans la section rurale de Tort, commune de Port-au-Prince, près du village de Carrefour, dépendant des habitations Truitier et Cote. La source Corossol l'arrose.

Si jamais Carrefour se fraie une route sur la mer, cette route passera sur cette habitation.

(Voyez le plan de Volant le Tort.) Bon Repos. — Beau Repos.

Balthazar Inginac, le Secrétaire général a failli être assassiné sur cette habitation.

Alexis Gauthier, gendre du président Hyppolite, reçut la mort sur cette habitation.

Le gendre d'Alexis Gauthier, André Laroche se donna la mort sur cette habitation le 1er mai 1920.

MONSETTE. — Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Montagne Terrible, commune de Mirebalais.

L'Etat y possède 40 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MONTACA, — Rivière dont la source est à chercher dans les montagnes de Terre Neuve et qui se jette dans la rivière des Bassins.

MONTADIEU. — Habitation située dans la commune de Corail.

MONTAGNE (la) ou CRETE CITRON. — Habitation située dans la section rurale des citronniers, commune de Léogane.

MONTAGNE [la]. — Treizième section rurale de la commune de Jacmel. Touche à la ville. Elle a été subdivisée en 1885 et a donné naissance à la section de Lavaneau. Ecole et chapelle

En 1840 il y avait 491 habitations bien cultivées. La Belle Hotesse est contigue,

Au commencement de la guerre civile entre Toussaint Louverture et Rigaud en 1799, il y eut un soulèvement suscité par Toussaint, dans le but de forcer Beauvais qui commandait à Jacmel; de se prononcer en sa faveur contre Rigaud. Bouchard, chef de bataillon de la demi-brigade de Faubert fut chargé d'exciter à cette révolte, que Beauvais parvint à étouffer. Lafortune était le chef du mouvement.

Il y a dans cette section rurale les habitations : Paul, Baudouin, Lavalette, Saint Marcel, Pierre Blanc, Muzac, Chatillé Déchamp, Saint Michel, Menuisier, Anselme, Castel ou Cartel, Néron, Timballe, Corail Brâche, Martin, Pacros sur lesquelles l'Etat possède 69 carreaux 1/4 de terre occupés par des fermiers. Il y a aussi les habitations Lavaneau, Pourat.

Le fort Frédérique où fut enterré le général Frédérique, est situé dans cette section rurale, et fut utilisé en 1869 et 1883 pour le bombardement de la ville par les forces assiégeantes.

MONTAGNE (la). — Quatrième section rurale de la commune de Jean Rabel, arrondissement du Mole St. Nicolas. Ecole et chapelle.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Déré grande place 114 carreaux de terre; Mondeau Déré 60 ; Pérou Mondeau 56 et un reste ; Décamp un reste de 30 carreaux; Ramadoux un reste de 100 carreaux; Colette Mareau un reste de 50 : Dézabit grande place un reste de 50 ; Cognac 58 ; Rechange Colette 53.

**MONTAGNE ( la )** Voyez Bellevue la Montagne. - Petite Montagne.

**MONTAGNE DU CANAL** Chaîne de montagne du Nord ayant 200 kilomètres de long, très haute. De la rive droite du Yague du Sud jusqu'au Cap de Saint-Marc, elle finit en mourant dans la mer en forme de terrasse. Elle a de 20 à 35 kilomètres de largeur. Elle formait dans des temps très reculés la côte Sud du rivage haïtien. Le canal de la Magua Xaragua la séparait des montagnes de la Selle qui à cette époque reculées, n'étaient que des îles dans l'Océan. Elle a son point le plus élevé dans la Loma Barranca [2285 mètres] La Loma Pansa (1890 mètres), la Loma Irguesa 1095 mètres la Monte el Puerto la Loma de la Paciencia et les Monts de los Dos Hermanos en dépendent. La montagne du Canal est traversée par le Pensez-y-bien.

**MONTAGNE CANNE.** (la) Cinquième section rurale de la commune de Jean-Rabel, arrondissement du Môle Saint-Nicolas. Ecole et chapelle.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Ducougé Trou Crabe 26 carreaux de terre ; Dioulou 10.

**MONTAGNE FATI ( la ).** - Habitation située dans la section rurale de Yuamna, commune de Lascahobas, appartenant à l'Etat, et occupée par des fermiers. Vivres, coton, café, acajou.

**MONTAGNE LA VOUTE ( la ).** - Huitième section rurale de la commune de Jacmel. Elle est une subdivision de la section rurale de la Grande-Rivière, consacrée en 1875. En 1840 il y avait 452 habitations bien cultivées dans ces 2 sections rurales réunies. Il y a l'habitation Boyer.

**MONTAGNE NOIRE ( la ).** - Sixième section rurale de la commune de la Grande-Rivière du Nord. Elle est une subdivision de la section rurale de Gambade, consacrée en 1875.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Védice l'aîné 2 carreaux de terre ; Védice Madour 2 ; Renaud 8 : Monpoint 8 ; Trou-Nicolas 6 ; Furel 6 Il a aussi l'habitation Buquet. En 1839 il y avait 219 habitations bien cultivées, 34 affermées, 1 mal cultivée, Total 254 propriétés.

**MONTAGNE NOIRE** [ la ]. — Chaîne de montagne très onduyée qui s'étend dans les Départements de l'Artibonite et du Nord, parcourt l'étendue de 100 kilomètres.

Elle commence avec les Cahos depuis la Marmelade et s'étend ses rameaux jusqu'au passage du fleuve Artibonite. Elle a une hauteur moyenne de 800 mètres. La cime formait autrefois la frontière coloniale. Les Montagnes Noires se composent des Montagnes Noires ( Picos Negros ) proprement dites, du Pico Kercabras et des Cahos, le point culminant de la chaîne. La gorge de la Crête Sale conduit à travers les Montagnes Noires entre Ennery et Saint-Raphael. Les Montagnes Noires touchent en mourant au rivage de l'Artibonite opposa et les montagnes des Bêtes et la Loma del Peligro aux hauteurs du Honduras et du morne à Cabrits qui se trouvent sur la rive gauche de l'Artibonite. Les ravines suivantes tributaires de la Grande Rivière du Nord de Gambade de Joli Trou et du Fond Chevalier, descendant de la Montagne Noire ainsi que la Petite Rivière des Gonaives et la rivière de la Croix. Panoramas ravissants.

En 1794, après s'être emparé de Dondon pour les français, Toussaint Louverture poursuivit Jean François jusqu'à la Montagne Noire.

En Janvier 1795, après la bataille de Charles Sec, ce fut le tour de Jean François de poursuivre Toussaint dans la Montagne Noire. au Pico.

**MONTAGNE NOIRE** ( la ). — Première section rurale de la commune de Pétion Ville, arrondissement de Port-au-Prince. Ecole rurale. En 1830 on y comptait 252 habitations caféières, dont 16 mal cultivées.

La tête de l'eau, la source Grenier est la limite de cette section et de celle de l'Etang de Jonc.

Les propriétés de Nelson Conil et de Pétion Rivière, situées à la banlieue de Pétion-Ville sont dans cette section rurale,

L'Etat y possède 8 carreaux de terre sur l'habitation Guys et 3 sur l'habitation Godineau, occupés par des fermiers.

La Montagne Noire ou Pic de Piment est une des chaînes de la Selle. Elle a 1950 mètres de hauteur. Sa tête est en forme de pyramide.

**MONTAGNE TERRIBLE** [ la ]. — Neuvième section rurale de la commune de Mirebalais. Ecole et chapelle rurales.

La limite Est Sud Est de l'arrondissement de Port-au-Prince passe par la crête des Délices, sur le sommet de la Montagne Terrible et le Pensez-y-bien, jusqu'à venir reconnaître le Fond Diable.

Il y a les habitations Fabre, Décourert, Chez, Boudon, Robiau, Lerembourg, Bastier. Mousette, Guérin sur les quelles l'Etat possède des terres occupées par des fermiers.

**MONTAGNE TERRIBLE (la).**— Montagne qui se dresse dans la commune de Mirebalais, et au fond de l'Arcahaie, comme un géant superbe, et qu'on aperçoit jusque de la mer sur St-Marc dans la chaîne du Haut de St-Marc et des Verrettes.

**MONTALAIS (le).**— Quartier de la ville le Port-au-Prince, s'étendant de la rue Pavée au Lycée National et au-dessus.

Le 21 Novembre 1791, lors du combat entre les blancs royalistes et les affranchis de Port-au-Prince. le capitaine Douyon, campé à Montalais, protégeait la retraite de Beauvais, en arrêtant Caradeux qui s'efforçait de tourner le palais du gouvernement.

Montalais était un ancien colon royaliste.

— Le lendemain de l'insurrection de Boyer Bazalais à Port-au-Prince, le 30 Juin 1879 le gouvernement y fit mettre 1 pièce de canon pour déloger les insurgés du bas de la rue Pavée, où cachés dans les maisons, ils tiraient sur les soldats du gouvernement et sur les passants.

**MONTALIBON ou MONTALIBORD.**— Habitation située dans la section rurale des Perches de Bonnet, commune de Milot.

L'Etat y possède 57 carreaux de terres occupés par des fermiers.

Christophe, sur le point de passer aux français, en avril 1802, offrit au général Hardy une entrevue sur cette habitation pour régler les conditions de sa soumission.

**MONTANES [les].**— Ancienne section rurale de la commune de San José de Las Matas. En 1840 cette section voisine du Bourg commençait les cultures de café, tabac, cannes-à sucre, graines et autres.

**MONTARAN.**— Propriété située dans la ville de Port-au-Prince vers le cimetière extérieur entre la rue du Centre et la Grand-Rue appartenant à Mr. Duraciné Pouilh.

**MONTAREAU.**— Habitation située dans la section rurale de la colline Gobert, commune de Plaisance,

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**MONTASOS (los).**— Habitation située dans la section rurale de Aguahindionde, commune de Hinche.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

On croit qu'elle a appartenu à Monsieur Henri Ségur de Montazeau, ancien colon de St. Domingue, et qu'elle a pris avec le temps la terminaison espagnole actuelle.

MONTEAU.-- Habitation située dans la section rurale du Haut de la Rivière, commune de Tiburon.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupées par des fermiers.

MONT D'OR (le). Situé au Nord'Est des Perches, est un volcan éteint dit Dantes Fortunat.

MONTEAU.— Habitation située dans la section rurale de Béreault. commune de Torbeck.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

MONTE CHRIST.-- Sous le gouvernement du président Boyer, ce district avec ceux de Puerto Plata et de Samana, les provinces de Santiago et de la Vega, formait le département du Cibao ou du Nord'Est,

A cette époque, il formait l'arrondissement de Monte Christ. Sous le gouvernement provisoire de 1843 cette commune relevait du canton de Fort Liberté dont la ville du même nom était le chef lieu,

Aujourd'hui. Monte Christ est un des 5 districts maritimes de la République Dominicaine. Population 12,000 âmes. Il renferme les ruines du premier établissement fondé par les Espagnols dans l'île. en 1493. Il est séparé du département haïtien du Nord, arrondissement du Fort Liberté, par la rivière du Massacre qui forme de ce côté la ligne frontière en suivant sa rive droite jusqu'à son embouchure. Il contient les villes de Monte Christ, Dajabon, San Lorenzo de Guayubin, Sabaneta et le poste militaire de Puerto Cabello.

Deux chaînes de montagnes le traversent dans le sens de sa longueur ; la chaîne de Monte Christ au Nord, et la Sierra Samba, au centre. Entre ces deux masses montagneuses, serpente avec mille sinuosités le Yaque du Nord ou Grand Yaque. Plus de vingt rivières se précipitent en partie du versant septentrional du Cibao, sillonnent ce district dans toutes les directions, et vont grossir le volume du fleuve. Par le concours de leurs eaux si abondantes, elles y développent une végétation exubérante. Les plus remarquables sont : l'animi-jo, la Coabo, le Yaguajal qui se jettent dans le Guagunia, la Jacuba et la Chaguei qui se jettent dans le Macabon.

Les cotes du district de Monte Christ offrent une série d'anses plus ou moins sûres, à l'Ouest elles présentent une péninsule étroite et très déchirée appelée la presqu'île de Mancenille.

La principale industrie de ce district est l'élevage du gros et du menu bétail. Son commerce avec les arrondissements de Fort Liberté et du Cap-Haitien est très florissant. En Novembre 1803, lorsque le général de brigade Ferrand qui commandait à Monte Christ apprit l'évacuation du Cap par Rochambeau, il abandonna cette contrée et se rendit à Santo Domingo où commandait le général Kerverseau. Les espagnols du Cibao envoyèrent une députation auprès de Dessalines pour lui offrir de se soumettre à son autorité. Dessalines établit sur eux une contribution de 500,000 livres tournois qu'ils payèrent.

**MONTE CHRIST.**— Petite ville bâtie en amphitéâtre sur la baie qui porte son nom, dans le district du même nom, à 800 toises du rivage, dans la plaine de la Véga Real

Elle a été d'abord fondée en 1533 par 60 laboureurs qui furent transportés d'Espagne avec leurs familles—Anéantie en 1606, en même temps que Yaguana, Puerto Plata, et Bayaha, elle fut rebâtie en 1756 par des Canariens que l'Espagne y envoya. La neutralité de son port y attira le commerce pendant dix ans que dura cette neutralité : alors elle acquit beaucoup d'aisance, surtout à cause de sa proximité des établissements français de Saint Domingue, notamment de la ville du Cap dont elle n'est éloignée que de 14 lieues.

La garnison se compose d'un bataillon de chasseurs.

Population 1.500 habitants. Siège d'un tribunal civil.

Commerce de tabac, et de bestiaux avec Fort Liberté et le Cap. Grandes exportations de bois de teinture, dividivi, bois de construction de toutes sortes.

En 1839 il y avait 205 habitations en bon état, 13 en détérioration, Total 218. Les sections étaient Sainte Anne, Juan Gomez, Pocito, Savalo, Laohado.

A. 1.800 toises du port est la rivière du Grand Yaque qui a dans la baie deux embouchures à 300 toises l'une de l'autre, mais réunies à environ un quart de lieue plus haut. Elle a beaucoup de caïmans. Cette belle rivière pourrait être rendue navigable à plus de 70 kilom. de son embouchure pour des bateaux plats. Monte Christ acquerrait une grande importance en recevant les denrées de l'immense plaine de la Vega Real. Un bac traverse la rivière dans la ville.

La baie de Monte Christ se trouve entre la pointe Lagrange ou de Monte Christ et la petite isthme de Jacques et la pointe de Balsamo. Le cap Lagrange est à 19° 54' 30" de latitude N. et à 74° 9' 30" de longitude O.

Excellent port, ouvert au commerce étranger.

Fête patronale : à la St. Ferdinand.

La république d'Haiti entretient un consul à Monte Christ Distance de Port au-Prince 100 lieues. Monseigneur de Mérault était duc de Monte Christ, sous l'empire, en 1849.

**HISTOIRE.**— Le premier citoyen qui ait représenté la commune de Monte Christ à la chambre des Représentants à Port-au-Prince, après la réunion de la partie de l'Est au gouvernement du président Boyer, en 1821, fut, J. Diaz.

— En 1803, sur l'ordre de Rochambeau, seize officiers de la gendarmerie coloniale qui avaient été arrêtés sur de simples soupçons furent conduits sur un îlot près de La Grange, dans la baie de Monte-Christ. Ils furent crucifiés à des arbres du rivage où ils expirèrent, abandonnés sur cette côte déserte, dévorés par des insectes.

Lorsque les troupes haitiennes du Nord levèrent le siège de Santo-Domingo en 1805, Monte-Christ fut rasé par le capitaine Habilhomme.

Les habitants de Monte-Christ furent les premiers avec ceux de Dajabon à donner le signal, le 15 novembre 1821, de la révolution qui réunit la partie de l'Est à la république d'Haiti.

Lors de l'établissement de la poste aux lettres, en 1826 Monte-Christ envoyait ses lettres tous les jeudis et dimanches à Fort-Liberté, qui recevait celles qui lui étaient destinées. Les mêmes jours, un courrier apportait à Saint Yague les lettres pour la partie de l'Est, et prenait au retour les lettres destinées à Monte-Christ.

En 1820, lorsque l'Espagne envoya réclamer de la république d'Haiti le territoire de la partie de l'Est, un régiment fut envoyé à Monte Christ par le président Boyer pour s'opposer à une invasion de l'étranger du sol d'Haiti.

**MONTE CHRIST.** — Chaîne de montagne indépendant des autres, située au Nord de la république dominicaine, ainsi appelée d'après la ville dans le voisinage de laquelle elle émerge.

Elle a 200 kilomètres de long, sépare la province de Santiago, les districts de Puerto Plata et de Monte-Christ, ce dernier dans sa longueur. Elle commence à la pointe Lagrange et se termine à la presqu'île de Samana. Elle s'élargit et s'abaisse vers l'Est avec une largeur de 45 kilomètres et 2 à l'Ouest.

Ses pics, les plus élevés sont : le Puerto de los Hidaigos, haut de 425 mètres ; le mont Muraso 1,035 mètres ; le Pedro Amara 440 mètres ; la Quita Espuela, le Pico la Cumbre 670 mètres ; le Guanama 760 mètres ; le Pico Santana 975 mè-



tres ; le Cucurucho, le mont Guanabana 760 mètres , le Chicharron 275 mètres ; le Nord Pico 1.065 mètres ; le mont Diego Campo 1.268 mètres.

Lors de la formation de l'île la chaîne du Monte Christ subit une force soulevante extraordinaire, elle fut élevée hors du fond de la mer de 900 à 1.000 mètres. Les couches de lignites de la chaîne du Monte Christ furent étudiées dernièrement dans leur détail par le géologue Ludvig ; il trouva du charbon en plusieurs endroits, entre San Francisco de Macoris et mont Ruita Espuela. Les dépôts sont très étendus.

MONTE GRANDE [el]. — Montagne située à l'Est de Santo-Domingo. Il y vient de grands chevaux de race fine.

MONTE de PLATA. — Village dépendant de la province de Santo-Domingo, situé sur la rive droite de la rivière Congo, affluent du Berméjo.

Population : 2.500 habitants. Température douce. Carrières de pierres à plâtre.

Ce bourg a été établi par les habitants de Monte Christ et de Puerto Plata qui furent contraints d'abandonner ces deux villes en 1606, c'est ce qui lui a fait prendre le nom de Monte de Plata.

Distance de Port-au-Prince 124 lieues. Il est distant dans le Nord Est de Santo-Domingo de 12 lieues. Canton fertile. En 1824, le président Boyer y fit diriger quelques immigrants cultivateurs américains de la race noire. En 1840 il y avait 112 habitations cultivées en vivres et café, 124 en cannes et vivres, 68 en vivres et tabac, 18 en cannes seulement. Total 322 propriétés.

Le poste militaire de Boya est à 2 lieues au Nord'Est.

Les troupes du Nord en levant le siège de Santo Domingo en 1805 incendièrent le village.

MONTE DE PLATA — Rivière tributaire de l'Ozama.

MONTE LLANO. — Hameau Dominicain dépendant du district du Puerto Plata.

MONTE TINA. — Principale montagne dépendant de la chaîne Hilera Centrale de Cibao commune de Santo-Domingo. Hauteur 3,190 mètres. C'est la plus grande élévation des Antilles. Semble être un cratère de volcan éteint dit Dantiès Fortunat. Elle a 60 kil. de cours entre les rivières d'Ocoa et de Nisao. En vain le professeur américain Gabb, essaya son ascension ; les broussailles de fougères impénétrables et les manque absolu d'eau empêchèrent l'exécution du projet. Ses promontoires courent jusque dans la plaine de Bani.

MONTENOIR. — Habitation située dans la section rurale

de Roucou, commune de Limonade. L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MONT GALO ( le ). -- Voyez : Gallo.

MONTINI.— Habitation caféière située dans la section rurale de Marbial, commune de Jacmel.

MONTLEARD. — Voyez : Moléart.—

MONT-ORGANISE ( le ). — Neuvième section rurale de la commune de Ouanaminthe, arrondissement de Fort-Liberté, située à l'Est de Vallière. Ecole et chapelle rurales. La limite commune des arrondissement du Trou et de Fort-Liberté passe par cette section rurale, en venant de la source de Bayaha.

En 1839 il y avait 78 habitations en bon état cultivées en café, 5 hattes. Total 83.

Immédiatement après le retour du général Salnave au Cap et le départ du président Geffrard, en 1867, le colonel Robert Noël avait sa demeure et ses jardins au Mont-Organisé. C'est là qu'il campa contre Salnave dès ce moment, excité par le meutre de Danase Sévère de Lagredelle, et de Gachette. De là, il se dirigea sur Monbin Crochu et Vallières dont il s'empara. Ce fut le commencement de la fameuse guerre des *Cacos* qui dura deux ans. Alors, les *cacos* n'étaient qu'au nombre de vingt. Salnave, devenu président d'Haiti, alla les combattre, en 1868 : il fut buttu; mais il mit la section à feu et à sang.

Le gouvernement révolutionnaire des *Cacos* à Saint-Marc, en 1869 donna le nom de Mont-Organisé à son premier navire de guerre, en reconnaissance de la prise d'armes des *cacos* inaugurée au Mont-Organisé.

Ce navire était monté par l'amiral Déjoie.

On s'accorde à dire que le nom de Mont-Organisé vient de ce que le canton est l'asile préféré de l'oiseau musicien. Cet oiseau module des notes harmonieuses; il est un peu plus petit que le rossignol dont le plumage ressemble au sien, excepté sous la gorge qui est de couleur écarlate. Sa tête est assez grosse. Lorsqu'il chante, il renfle la gorge. Ils se réunissent quelquefois le matin et le soir à plusieurs sur un point : alors leur chant est aussi varié qu'agréable. Il est difficile de les voir. Ils n'habitent que les montagnes élevées où la température est douce.

-- Le 8 janvier 1889, le Mont Organisé se sépara de l'insurrection des Nordistes, et fit sa soumission au gouvernement du président Légitime. Il fut réoccupé après la défaite du général Prophète.

Voyez : Lassale.

## Mont-Organisé. — Recettes communales

1971-22	3,839,64	gourdes
1922-23	9.614,59	
1923-24	5.022,18	
1924-25	5.321,33	

MONTORVY, --- Habitation située dans la section rurale de la Rivière-Salée, commune de Baradères.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

MONTREUIL, — Habitation située dans la section rurale de Roucou, commune du Trou.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MONT-ROUIS.--- Portail de Saint Marc que défend le Fort Saint Charles.

MONT-ROUIS No 1.--- Première section rurale de la commune de Saint Marc, Ecole et chapelle rurales. En 1840 il y avait 222 carreaux de terre cultivés en café 53, en coton, 10½ en tabac, 21½ en riz, 22½ en maïs, 11 en petit mil, 8½ en patates, 182 en bananes, 9 en manioc, 42½ en ignames et tayaux Animaux : 94 chevaux, 98 juments, 60 poulains, 37 pouliches 3 mulets. 242 ânes et ânesses, 22 bœufs, 25 vaches, 16 bouvillons, 2 génisses, 100 moutons, 74 cabrits, 364 cochons.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Noailles 15 carreaux de terre, Ogé 68, Raboteau 10, Hatte Délugé 2, Mary ¾.

S. E. Mr. Louis de Barthélemy était comte de Mont-Rouis, sous l'Empire, en 1849.

MONT ROUIS No 2. - Deuxième section rurale de la commune de Saint-Marc. Ecole et chapelle rurales.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Mary 20 carreaux de terre; Molleton 1; Verdi 15; Martin Boyer 5; Démarque 13; Belair 25½; Castillon 10; Mary grande place 5. Il y aussi l'habitation Lumeur. La forte position de la Gorge Jeanton fait partie de cette section rurale.

MONT-ROUIS. — Quartier de l'arrondissement de Saint-Marc, situé dans la section rurale de Mont-Rouis no 2. C'est un petit hameau entre Saint Marc et l'Arcahaie, sur le bord de la mer. Ecole et chapelle rurales.

La poste en venant de l'Arcahaie, allant à Saint Marc passe à Mont Rouis le dimanche matin. Fête Saint Jean.

Productions : Vivres de toutes sortes, tabacs supérieurs, douis, tafia.

En 1807 lorsque Pétion marcha contre Christophe dans le Nord le général Francisque enleva Mont-Rouis aux troupes du Nord qui replièrent sur Saint Marc.

Quand Geffrard prit les armes aux Gonaïves, Faustin 1er marcha contre lui et arriva à Mont Rouis le 2 janvier 1859.

Pendant le siège de Port au Prince en 1812 la flotte de Christophe et celle de Pétion se livrèrent bataille devant Mont Rouis le 1er juin.

En 1888, après la mort du général Seïde Télémaque, les Nordistes y établirent leur avant poste qui fut enlevé par les troupes du gouvernement le 7 janvier 1889.

— Dans sa séance du 2 juin 1890, la Chambre des communes prit lecture d'une pétition des habitants de Saint Marc et du poste militaire de Mont Rouis pour l'érection de ce poste en commune de 5e classe.

MONT-ROUIS. — Huitième et dernière section rurale de la commune de l'Arcahaie, arrondissement de Port-au-Prince. Ecole et chapelle rurales. Saint Jean le 24 juin.

Ily a les habitations : Magasin Carriès, Turin, Fort, Lemeau et Roseau inoccupées, et Boulette.

MONT-ROUIS. — Rivière de la commune de l'Arcahaie, qui prend sa source au Trou Archin, au pied de la colline de Fond-Baptiste. Elle sert de limite commune aux arrondissements de Port-au-Prince et de Saint Marc depuis son embouchure jusqu'à la crête de Dubourg, et de là à la montagne la Selle. Le pont sur la rivière Mont-Rouis fut inauguré le dimanche 3 juin 1923 en présence d'un grand nombre de conseillers d'Etat et du gouvernement.

*Histoire.* — Les hommes de couleur du Mont-Rouis prirent les armes en avril 1794 contre les Anglais. Le commissaire civil Sonthonax leur envoya un officier supérieur pour donner une direction intelligente à leur insurrection. Quand cet officier arriva à Mont-Rouis, il n'y trouva aucun campement. Brisbane avait eu le temps d'étouffer le mouvement insurrectionnel en promettant aux affranchis que le gouvernement anglais les traiterait comme tous ses autres sujets.

Le 20 octobre 1798, Abraham Cypres et Camus tombèrent morts dans une embuscade que Toussaint Louverture leur fit tendre à Mont-Rouis.

En février 1802, le général Boudet, de l'expédition Leclerc, ayant été repoussé devant Saint Marc, vint débarquer ses troupes à Mont-Rouis.

En décembre de la même année, Larose, chef des insurgés de l'Arcahaie, envoya à Mont-Rouis une division qui surprenait les français, et les passa au fil de l'épée.

Le 3 janvier 1859, l'empereur Soulouque se rendit à Mont-Rouis à la tête de ses troupes pour combattre Geffrard, chef de la révolution partie des Gonaïves. Le lendemain, l'empereur quitta cette position pour aller attaquer la révolution à Saint Marc. Il s'arrêta au Camp Mary, d'où il regagna la Capitale.

C'est à Mont-Rouis que fut arrêté le 13 décembre 1869 le plan d'attaque de Port-au-Prince entre Brice, Boisrond Canal et Léon Déjoie. Ce fait d'armes glorieux qui eut lieu le 18, mit fin à la guerre des Cacos qui avait duré deux ans, et couta la vie au président Salnave.

Ce poste fut occupé par les Firministes de Saint Marc ; Le samedi 11 Septembre 1902, le général Horelle Momplaisir, commandant des troupes du gouvernement provisoire à Williamson, en fut repoussé. Son premier lieutenant Horace Molière et Gérard furent tués. Trois jours après, Firmin s'embarquait aux Gonaïves après la reddition de Saint Marc au général Justin Carrié, et l'insurrection avait vécu.

**MOQUETTE.**— Habitation sucrière située en plaine du Cul de Sac, commune de Port-au-Prince, section rurale de la Grande-Rivière. Il y a un enfoncement dans la terre, qui contient de l'eau pendant longtemps après qu'il a plu, cela forme un marais dans lequel on chasse des poules d'eau et des bécasses. Héritiers Joseph Lamothe.

En 1803 les bandes des indépendants parties de Frère d'ordre de Dessalines pour incendier la plaine du Cul de Sac, s'arrêtèrent à Moguelette. Lamour Dérance y vint de Grand Fond reprocher à Dessalines ces mesures extrêmes. Dessalines lui expliqua qu'il tenait à ne laisser aucun abri aux français. Il remonta au Grand Fond après avoir constaté la prépondérance de Dessalines et la ruine de sa propre influence. C'est de Moguelette que Dessalines ordonna à Gabart et à Cangé de marcher contre la Croix des Bouquets en 1803.

Alfred Lacombe y fut assassiné en 1848.

**MORA.**— Habitation située dans la section rurale de la Petite Rivière de Bayonnais, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par des fermiers.

**MORALES.**— Montagne dépendant de celle de los Muertos, de la chaîne de Hilera central du Cibao près de Seibe. Hauteur 520 mètres.

**MORALIE.**— Nom d'une rue à Dessalines dans laquelle l'Etat possède des emplacements occupés par des fermiers.

**MOREAU.**— Grotte superbe située à 3 lieues de l'Anse-à-Veau ; elle semble avoir été un temple indien. A l'intérieur

on remarque une énorme pierre qui certainement devait servir d'hôtel aux cérémonies religieuses des indiens.

MOREAU.-- Habitation située dans la section rurale de la Vallée, commune de Bainet.

MOREAU.— Quatrième section rurale de la commune de Torbeck, arrondissement des Cayes. Ecole et chapelle rurales.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Cheramy 3 carreaux de terre ; Lamonge 5 ; Fraise 60 ; Bafrésilière 2 ; Dupéron 3 ; Jean Mondongue 3

MOREAU.-- Habitation située dans la 3e. section rurale de la commune de Port Salut. A l'Ouest se trouve l'habitation Viaud, à l'Est celle de Darbousse, et au Sud Buteau.

La Grotte Moreau est une des plus belles de l'île. Stalactites et stalagnites merveilleuses, concrétions calcaires étonnantes, cloisons, chambres naturelles magnifiques.

Le général Moreau commandait l'arrondissement des Cayes en 1806 à la mort de Geffrard. Il était très dévoué à Dessalines. Sans capacité, il était haï de la population. Il ne s'occupait que de sa toilette et de ses plaisirs. Le 8 Septembre 1806 il fut arrêté au Karatas lors de la prise d'armes de Messeroux contre Dessalines.

MOREAU.— Habitation située dans la section rurale de Caracol, commune du Caracol (Trou).

L'Etat y possède 23 carreaux et demi de terre occupés par des fermiers.

MOREAU.— Habitation de la section rurale de la Vallée, commune de Bainet.

MOREAU.— Habitation située sur les bords de l'Artibonite commune de Saint Marc, section rurale du Haut de St. Marc.

En 1795, alors que les Anglais occupaient Saint Marc, il y eut un combat sanglant entre eux et les troupes de Toussaint Louverture ; les anglais furent refoulés à Saint Marc.

Ecole rurale.

MOREAU.— Habitation située dans la commune des Verrettes. Ecole rurale.

MOREAU.— Habitation inoccupée située dans la section rurale de Boucassin, commune de l'Arcahaie, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

MOREAU.— Rivière des Cayes. A l'Est de cette ville on voit encore les ruines d'un blockaus de l'arsenal, du temps colonial, et les restes d'un pont en pierre jeté sur la rivière Moreau.

MOREAU.— Voyez : Bliné Moreau. Colette Moreau. Eau Moreau, Ravine Moreau.

MOREAU DESIL.— Habitation située dans la section rurale de Haut Cahos No 1er, commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

L'Etat y possède 13 carreaux de terre et un reste occupés par des fermiers.

MOREAU DESIL.— Habitation située dans la section rurale du Bas des Verrettes No 2, commune des Verrettes.

L'Etat y possède 81  $\frac{1}{2}$  carreaux de terre occupés par des fermiers. Ecole rurale.

MOREAU ELIANCOURT.— Habitation située dans la section rurale du Bas des Verrettes No 1er, commune des Verrettes,

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MOREL.— Habitation située dans la section rurale de la Petite Rivière de Bayonnais, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MOREL.— Habitation située dans la section rurale du Bas d'Ennery, commune d'Ennery.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MOREL.— Habitation située dans la plaine de Léogane sur le chemin de Port au-Prince. Fut mise en vente par la loi du Sénat du 16 mars 1812 pour la création d'une monnaie nationale.

En 1802, Rochambeau, Lavalette et Pageot faillirent tomber à Gressier au pouvoir du chef de bandes Sanglaou.

Rochambeau ordonna à ses grenadiers de camper sur l'habitation Morel. Les français y furent attaqués tout à coup par les insurgés qui les forcèrent à entrer à Léogane. Cette ville fut assaillie de toutes parts, Mais les insurgés, mitrillés par une batterie de quatre pièces de canon furent mis en déroute.

MOREL.— Habitation cacaoyère située dans la commune de Dame Marie, fut mise en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

MOREL.— Habitation située dans la section rurale de la Ravine à l'Eau, commune de Port Salut.

MORENCY,-- Habitation située dans la 10e section rurale des Cayes.

MORGARD.-- Voyez : Hatte Morgard.

MORIAL.-- Habitation située dans la section rurale des Matheux, commune de l'Arcahaie

En Septembre 1802, le chef de bandes des révoltés, Des-trade, afin d'atteindre les français commandés par le général Pageot, traversa les ravins du morne Monovrier, atteignit l'habitation Marbial, où le général Lavalette avait attaqué Charles Bélair, et arriva à Bartholomay.

MORIL.-- Habitation située dans la section rurale de Dessources, commune de Léogane.

MORIN.-- Morne située entre Pestel et Corail. Sa déclivité vers Corail est si brusque que le voyageur est obligé de mettre pied à terre. On y découvre la ville de Corail.

MORIN.-- Habitation située dans la section rurale de la Grande Montagne-Roue Cabrouet, No 2, commune des Verrettes.

L'Etat y possède 37 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MORIN.-- Habitation située dans la section rurale de Moussambé, commune de Grand-Goâve, sur laquelle l'Etat possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

MORIN.-- Habitation située dans la section rurale de Palmiste à Vin, commune de Léogane.

MORIN.-- Voyez : Cadet Morin. Jean Morin. Quartier Morin. Pont Morin.

MORINIERE.-- Habitation située dans la commune de la Croix des Bouquets, en plaine du Cul de Sac, appartenant à Vve.A. Souffrant

MORIOT.-- Habitation située dans la section rurale de la Savanne Carré, commune de Gros Morne.

L'Etat y possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers,

MORISSEAU.-- Habitation située dans la commune d'Aquin à 1 lieue, où les habitants de cette ville vont chercher de l'eau à dos d'animaux.

La rivière est la limite des communes d'Aquin et de St. Louis du Sud.

MORISSEAU.-- Habitation située à la Petite Rivière de l'Artibonite, 3e. section rurale.



MORISSEAU. — Habitation située dans la section de l'Azile, commune de l'Anse à Veau

MORISSET. — Habitation caféière située dans la section rurale de la Rivière Froide, commune de Port au Prince.

MORLAIX. — Habitation située dans la commune de Pestel. L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

MORLEAU. — Habitation inoccupée située dans la section rurale des Trois Palmiers, commune de Carice appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

MORNE. — Voyez : Gros Morne. Ravine Gros Morne.

MORNE A BATEAU (le) — Quinzième section rurale de la commune de Port au Prince, paroisse de Ste Anne. C'est la limite de Port au Prince et de Léogane, Ecole et chapelle rurales, La montagne du Morne à Bateau près de Momance dépend de la Selle, La petite rivière à Bateau se jette sur le rivage dans le golfe de Port au Prince

En 1802, le chef de bandes, Lamérique, occupait le Morne à Bateau contre les français,

Le général de brigade Delva y avait son habitation où il se tenait caché, lorsque le président Péuon publia son ordre du jour du 28 août 1821 annonçant sa conspiration. Il vint la nuit en ville. Le président lui envoya l'ordre de se rendre en prison pour attendre son jugement. Traduit le lendemain devant un conseil militaire présidé par le général de brigade Frédérique, le général Delva fut condamné à cinq ans de détention.

Il subissait sa peine depuis quatre années, lorsque dans la nuit du 24 au 25 décembre 1815, tandis que le président d'Haiti était sur son habitation le Tort, où il y avait bal, des hommes déguisés pénétrèrent dans la prison de Port-au-Prince, et assassinèrent le général Delva. Son cadavre trouvé sans sépulture au cimetière, fut inhumé par sa femme, à son retour de le Tort ou elle était allée solliciter, mais en vain, la remise du reste de la peine de son mari.

Aucune recherche, aucune enquête ne furent faites par l'autorité pour trouver les auteurs de ce lâche assassinat, lesquels sont restés toujours inconnus.

Source salée au bord de la mer.

MORNE A BOEUF. — Deuxième section rurale de la commune de Port à Piment. Il y a les habitations Berry.

MORNE A CABRITS (le). — Position élevée dominant le Mole, où Christophe avait construit une batterie contre Lamarre en 1810.

Le 18 juin elle fut enlevée par les républicains. Le poste Gaudou s'y trouve

MORNE A CABRITS [le]. — Morne qu'on voit au loin au Nord de Port-au-Prince, qui conduit par le Pensez-y-bien, à Grand Bois, à Mirebalais, Lascahobas etc. Panorama splendide. Chemins très pierreux et dangereux.

Le 6 juin 1809 les troupes du président Pétion, allant combattre Christophe, passèrent par le morne à Cabrits.

Après la mort du général Lamarre, au Môle St. Nicolas, le roi Christophe porta son quartier général au Morne à Cabrits le 6 septembre 1810.

Pendant l'insurrection des Nordistes en 1888-89 le gouvernement du président Légitime avait fait au Morne à Cabrits un dépôt de munitions et de provisions pour les troupes opérant contre les Nordistes dans l'Artibonite et le Nord le chef de l'Etat est allé visiter ce dépôt le mercredi 9 janvier et en revint le même jour.

Lors de la déroute du général Piquant à Dessalines. le Président lui envoya l'ordre de s'arrêter au Morne à Cabrits avec son armée. Le ministre de l'Intérieur se formalisa de cet ordre et entra à Port-au-Prince. Appelé au palais pour s'expliquer sur son étrange conduite, le général Piquant en présence du conseil des Secrétaires d'Etat refusa de fournir aucune explication et déclara que la meilleure solution à donner était de déposer sa démission.

En sortant du palais il invita ses volontaires et les militaires d'un régiment de se transporter chez lui puisqu'ils lui avaient juré de ne jamais l'abandonner et de mourir à ses côtés.

Cet ordre restant sans effet, le général Piquant se réfugia au consulat français et quitta le pays le 17 mai 1889.

Le bureau des Utilités Publiques de la Gendarmerie d'Haiti, sous la direction du capitaine américain John Marston, ingénieur civil des Etats Unis, a entrepris de créer à travers ce fameux morne une voie carrossable en 1916. Lorsque le terrain résiste aux coups de pioches, des cartouches puissantes de dynamite sont employées.

MORNE A PIPE (le). — Morne dépendant des Cahos. près de la Crête à Pierrot.

En mars 1802, Rochambeau marcha du Port de l'Estère contre Toussaint aux Cahos, recueilli au Morne-à-Pipe un grand nombre de blancs qui s'y étaient réfugiés.

MORNE A PITON (les). — Une des limites environnantes

des arrondissements de Jacmel et de Léogane près de Grand-Goâve passe par le pied de Morne à Piton, monte le pic de ce morne par le côté Nord dépend de la chaîne de la Selle,

**MORNE A TONNERRE.**— Voyez Tonnerre.

**MORNE A TUF.**— Quartier populeux situé au Sud de la ville de Port-au-Prince, à partir de la rue des Casernes. Erigé en paroisse sous le nom de Ste-Anne le 20 Avril 1872. Fêté le 26 Juillet.

L'Eglise Ste-Anne, bâtie sur un emplacement du cimetière intérieur est un très beau monument.

Marché dit Marché Debout, très fréquenté.

Dans le cimetière, où l'on n'enterre plus, se trouvent le mausolée en marbre du comte d'Ennery, mort gouverneur général en 1776; la tombe de Coutilien Coutard, mort le 1er janvier 1807 à la bataille de Sibert, en sauvant la vie du général Pétion; celle de Civique de Gastines qui était venu en Haïti pour combattre le peuple dont il avait défendu les droits; celle du célèbre médecin Montègre qui était venu pour étudier la fièvre jaune, et qui en mourut; celle de Billaud de Varennes, ce fameux révolutionnaire français mort en 1819, le monument de Charlotin Marcadieux.

**MORNE A VOUTE.**— Morne située entre Corail [Pattes Larges] et les Roseaux.

**MORNE AU DIABLE (le).**— Voyez : Baie de St. Marc,

**MORNE BLANC [le]** Morne dépendant du Cibao, situé aux Gonaïves. On l'appelle aussi pointe Castrés. Il est situé à 19-7, 57 latitude septentrionale et 72-02 43, 15" longitude occidentale de Greenwich. En février 1798, Dessalines y fut mis aux arrêts par Toussaint Louverture pour n'avoir pas secouru Christophe Morney à Lapointe quand il pouvait le faire. Il y a un fort.

Le 22 Octobre 1888 le général Jean-Jumeau y fut débarqué de Port-au-Prince envoyée par le gouvernement provisoire pour aller combattre les Gonaïves insurgés après la mort de Séide Télémaque.

**MORNE BLANC [le].**— Situé à Miragoâne. A été fortifié de 2 pièces de canon par les troupes du gouvernement en 1883 pour combattre les rebelles (Boyer Bazelais) qui s'étaient emparé de la ville le 27 mars.

S. E. M. de Nicolas était Comte du Morne-Blanc, sous l'Empire en 1849.

**MORNE BLAIN (le).** -- Habitation située dans la section rurale de Savanette commune de Mirebalais.

**MORNE BLEU (le).** -- Situé à l'Est du village de Cavaillon. Il renferme plusieurs cavernes où l'on a trouvé des fétiches et d'autres preuves de l'habitation des indiens. Il existe une mine de fer qui, en été, dégage une chaleur telle que, passant dans ces parages vers midi, l'on est suffoqué. Sur l'habitation Benet la mine produit de petits boulets naturels, très bien imités, qui sortent à fleur de terre.

**MORNE BRULE (le).** -- Onzième section rurale de la commune de Jacmel. Il y a les habitations : Barre, Jean Jacques, sur lesquelles l'Etat possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers, et d'autres, en plus grand nombre inoccupés : Ecole et chapelle rurales.

En 1840 il y avait 132 habitations bien cultivées.

**MORNE CARCASSE.** -- Morne situé à Tiburon. Le 12 février 1843 l'armée populaire remporta un avantage sur celle du gouvernement à laquelle elle prit 56 chevaux, 100 fusils, 200 prisonniers, munitions de bouche et de guerre, et de l'argent. Voyez : Carcasse.

**MORNE CARCASSE.** -- Le Nouvelliste du 14 Juin 1919 signale à Carcasse le phénomène d'une voix qui parle et dont les émissions ne sont produites par les cordes vocales d'aucune bouche humaine. Suivant un rapport officiel, cette voix mystérieuse parlait beaucoup en un français impeccable, et faisait des prédictions, des confidences et des aveux. Ce phénomène jeta un grand émoi dans l'arrondissement de Tiburon. Un juge de paix de la région, visita les lieux et fit des constatations; il en informa le commissaire du gouvernement de Jérémie qui visita les lieux où l'esprit se manifesta, esprit que la présence de la police n'a pas troublée en continuant ses manifestations. On entendait donc une voix mystérieuse à Carcasse. On se trouvait incontestablement en face d'un problème psychique d'un intérêt vraiment saisissant. Les affirmations du juge de paix, à cause du caractère surnaturel des faits, provoquèrent un certain trouble dans l'esprit des hauts fonctionnaires de l'ordre judiciaire de Jérémie. Le commissaire du gouvernement demanda des précisions et un contrôle sérieux des faits. Il se décida à se déplacer si les nouvelles informations qu'il attendait impatiemment confirmaient le rapport télégraphique qu'il avait déjà reçu.

**MORNE CHANDELLE (le).** -- Douzième section rurale de la commune de Port-au-Prince. Elle est une subdivision de la section rurale de Dufresnay, consacrée en 1875. En 1840

il y avait 50 habitations caféières, 19 concessions. Total 69. chaque habitation avait sa place à vivres. Les limites de la Commune de Port-au-Prince s'étendent jusqu'à cette section, d'après l'arrêté du 22 Décembre 1924 ( Moniteur du 5 janvier 1925 ).

**MORNE CHANDELLE ( le ).** -- Quatrième section rurale de la commune de Léogane. Le territoire presque entier de ces deux sections du même nom appartient à l'État, et est occupé par des fermiers.

Le poste militaire de Gressier et l'habitation Béraud se trouvent dans cette section rurale. Ecole et chapelle rurales.

Les montagnes des deux sections rurales dépendent de la chaîne de la Selle.

En 1840 il y avait 27 habitations plantées en cannes en bon état, 4 en mauvais état, 275 en café, coton et vivres de toutes espèces, 72 en médiocre état. Total 227.

**MORNE CHATEAU,** -- Position occupée par les Piquets de Jérémie contre la ville révoltée contre le Président Salomon et commandée par le général Blanc Castera. Le 23 Septembre 1883, les Jérémieniens l'enlèverent à 4 heures du matin sur les Piquets.

**MORNE DE LA CROIX ( le ).** -- Entre le morne de la Croix et la pointe de Bâinet, se trouve la baie de Bâinet.

**MORNE L'HOPITAL [ le ].** -- Septième section rurale de la commune de Port-au-Prince. Ce morne est situé au Sud Est de la ville à partir du passage de la Rivière Froide jusqu'au Carrefour Laboule; atteint le canapé Vert près de Bouillier.

Il a 300 toises d'élévation, et se termine à la pointe Lamentin. Les deux sections rurales de Bellevue de Port-au-Prince, sont sur le Morne de l'Hopital.

En 1803, un laboureur Marie Jeanne et Duchemin Adam, tous deux noirs, soulevèrent les ateliers du Morne l'Hopital contre les français.

Les fragments de calcaire du Morne de l'Hopital sont étroitement cimentés et prennent un aspect compact. Ces conglo-mérats de pierres concassées ont jusqu'à 300 metres d'épaisseur. Voyez: Hopital.--

**MORNE DES ORANGERS [ le ].** -- Voyez : Grand Dieu.- Orangers.- Morne situé entre Saint Louis et Cavaillon.

**MORNE FENDU [ le ].** -- Situé dans la hauteur des Côteaux. C'est là que se trouve l'habitation Mallet.

En janvier 1803, les français vinrent attaquer les indigènes indépendants au Morne Fendu. Les indigènes se défendi-

rent vaillamment : leurs femmes mêmes se jetèrent dans la mêlée, armées de pierres et de lances. Les blancs furent défaits. Hamplaya, leur chef, fut fait prisonnier.

MORNE LAPORTE (le). — Voyez Laporte.

MORNE LA SELLE (le). — Voyez ; Selle.

MORNE LONG. — Habitation située dans la section rurale de Grand-Cahos, commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

L'Etat y possède des terres à hatte, occupées par divers.

MORNE OCRO [le]. — Situé à Aquin. Saint Vil John eut ordre de Salnave de garder quand même cette position qu'il abandonna en Septembre 1869 après la prise d'Aquin par Brice. De là il se rendit à Saint Michel du Sud et au Pont de Miragoâne qu'il abandonna aussi à l'approche des Cacos. Il fut jugé, condamné à mort et fusillé le 30 octobre 1869 à Port-au-Prince pour n'avoir pas suffisamment résisté à l'ennemi.

MORNE PELE (le). — Quatrième section rurale de la commune du Cap-Haitien. Ecole et chapelle rurales. Près du Morne Pelé la ravine de la Belle Hôtesse jette ses eaux dans celle du Mapou.

MORNE PELE (le). — Deuxième section rurale de la commune de Quartier Morin. Ces deux sections du même nom sont contigues. Cette hauteur isolée a 1,6 kilomètres de long et 0,8 kilomètres de large ; elle contient du fer.

Le 9 novembre 1802, lorsque Christophe leva le siège du Cap, il se retira sur le Morne Pelé. Ecole et chapelle rurales.

En 1803 le général Romain s'y établit contre les français du Cap. Le 24 juillet le général Clausel l'attaqua secondé par les généraux Noailles et Claparède. Les français enlevèrent la position. Romain se retira dans l'intérieur après avoir laissé 700 hommes sur le champ de bataille.

MORNE PELE (le). — Petit morne situé dans la commune de Port-au-Prince, vers Drouillard, qu'occupaient le gouverneur Lasalle, lors du siège de la ville le 5 avril 1793 par le commissaire Polvérel et Sonthonax. Le morne Pelé est occupé par les assiégeants à chaque siège de Port-au-Prince.

MORNE PELE [le]. — Est la délimitation de la 1ère section rurale de la commune de Port-à-Piment, pour aller à la Source Délivrée.

MORNE PITON. — Voyez : Morne à Piton.

MORNE ROC (le). — Habitation et mornes situés dans le poste militaire de la Bande du Nord, commune du Cap-Haitien, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**MORNE ROUGE.** — Morne de l'arrondissement de Nippes entre Petit Trou et Baradères, et dépendant du morne des Trois Frères.

**MORNE ROUGE (le).** — Première section rurale de la commune de la plaine du Nord, arrondissement du Cap-Haïtien. Ecole et chapelle rurales.

En 1840, il y avait 3 habitations bien cultivées en cannes vivres, 35 en café et vivres, 6 en dépérissement, 42 en café et vivres, 12 en jardins, 6 abandonnées. Effectif 104.

Le Morne du Cap commence par le morne Rouge à l'Est de la baie de l'Acul jusqu'au Picolet.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Canny 3 carreaux de terre ; l'Anglaise 28 ; Rodrigue Capes un reste ; Gaudin 2 ; Buclaire 15 ; Daux Cas-save 13 ; d'Héricourt petite place 50 ; Labbé 33 ; Normand 164 1/4 ; Du commun 7 ; Vaudreuil 5 ; Papillon 58 1/2 ; Fleury un reste ; Larue 23. C'est là qu'est situé le bien appelé Carrefour ou Cabaret, sur la route du Cap, à 1.800 toises de l'église du village de la plaine du Nord.

Il contient des mines de cuivre. Le terrain est très favorable à la culture du café.

Un pont en pierre, sous les français, conduisait au Cap, et passait sur la rivière du Haut du Cap à environ une lieue de cette ville.

En octobre 1801, Christophe eut à s'y opposer à la marche de deux colonnes des partisans de Moïse, l'une s'avancant par le chemin de la Plaine du Nord, l'autre par le chemin de l'Acul. Elles devaient se réunir pour assaillir le Cap. Ils les attaqua avec impétuosité, et les dispersa dans les bois.

Le 14 octobre 1802, Pétion, après avoir pris les armes contre les français au Haut du Cap, se rendit avec la 10<sup>e</sup>, demi-brigade et la 13<sup>e</sup> sur le Morne Rouge. Quand il y arriva, il fit faire halte à ses troupes, se plaça au milieu d'elles et leur dit qu'elles entreprenaient une guerre nationale et non pas une guerre de parti, qu'elles auraient à vivre au milieu des plus grandes privations, ce qui serait pour elles un bonheur en compensation du sort qui les attendait dans les villes qu'elles ne verseraient plus leur sang ni pour la France, ni pour satisfaire l'ambition de l'un des leurs; qu'elles combattraient pour leur propre liberté, et pour l'indépendance de leur pays; qu'elles conserveraient le drapeau bicolore parce que c'était celui qui les avait émancipés, celui sous lequel elles avaient arraché à la dégradation leur race qu'on voulait encore avilir; que désormais elles auraient pour devise le bonnet phrygien avec ces mots : Liberté, In-

dépendance ou la Mort. " Le sang de nos frères nous crie vengeance, continua-t-il. Si nous ne triomphons pas de nos tyrans, du moins en mourant en hommes libres, nous n'aurons pas la honte d'avoir survécu à l'esclavage." Pétion, alors, âgé de 32 ans, avait toute la fougue de la jeunesse. Il arracha en même temps les armes françaises au drapeau qu'il tenait en ses mains, et les jeta loin de lui. Les cris de : Vive la Liberté ! Guerre à mort aux français ! éclatèrent dans les rangs. Les indigènes voulurent se précipiter sur les blancs et les immoler. Pétion se plaça entre eux et les prisonniers et s'écria : " ces infortunés sont des soldats qui n'ont fait que leur devoir, ils ne sont pas responsables des crimes de leurs chefs : Les coupables sont les généraux, les colons qui les excitent à devenir cruels."

Ces paroles ne calmèrent pas la fureur des soldats des 10e et 13e, Pétion continua : Dépouillez-les; ils trouveront au Cap des habillements, mais je vous le déclare, si vous attentez à leurs jours, j'abandonnerai le commandement, je cesserai d'être à votre tête, je me ferai soldat dans vos rangs. Nous avons au Cap presque tous les soldats de la 6e coloniale, on nous les renverra peut-être en échange."

Les prisonniers furent dépouillés et dirigés sur le Cap. Le même jour Pétion quitta le Morne Rouge et se rendit sur l'habitation d'Héricourt. Paul Louverture se rallia aux indépendants le 19 octobre au Morne Rouge. Ce même mois, les généraux Cierveaux, Christophe et Pétion, apprenant au Morne Rouge que le capitaine général Leclerc était gravement malade, et que le Cap était dans la consternation, se résolurent à attaquer cette ville. En juillet 1803 le général Clausel chassa les indigènes campés au Morne Rouge.

En octobre 1820 à l'approche du président Boyer après la mort de Christophe, des généraux du Cap et des officiers vinrent au Morne Rouge au devant du président pour le complimenter et lui présenter leurs hommages.

Paul Isidor qui avait pris une part active dans l'insurrection de Salnave au Cap en 1865, y fut arrêté lors de la prise de cette ville,

**MORNE ROUGE.** — Montagne dépendant des Cahos qui finit en mourant dans la plaine de l'Artibonite près de la Crête à Pierrot. Terrain favorable à la culture du café.

**MORNE ROUGE.** -- Rivière tributaire du Cabenil pour se mêler ensuite à l'Estère.

**MORNE ROUGE (le).** - Morne d'Aquin. Entre ce morne et la pointe de la Barque s'étend la baie des Flamands d'Aquin. A 3,5 kilomètres à l'Est  $\frac{1}{2}$  Nord'Est de la pointe du Morne Rouge se trouve l'Etang Salé d'Aquin.



**MORNES.** — Ancienne dénomination d'une section rurale de Torbeck, à la Ravine Sèche. En 1840 il y avait 1 habitation sucrière en bon état, 1 en mauvais état, 8 en canues en bon état, 3 en mauvais état, 153 en café en bon état, et 10 en mauvais état. Total 176.

**MORNES (les).** — Nom d'une rue à Saint Louis du Nord dans laquelle l'Etat possède des emplacements occupés par des fermiers.

**MORNES (les).** — Ancienne dénomination d'une section rurale de la commune des Cayes, dans le quartier de l'Ilet ; en 1840 il y avait 1 habitation sucrerie en bon état, 86 cultivées en café, vivres et grains, 70 en coton et vivres, 22 en café et coton, 7 en vivres seulement, 3 en cannes, 7 en café et cannes, 7 abandonnées. Total 203.

**MORNES.** — Voyez : Ravine des Mornes.

**MORNET (le).** — Troisième section rurale de la commune de l'Acul du Nord, arrondissement du Cap-Haïtien. Ecole et chapelle rurales. En 1840, il y avait 2 habitations bien cultivées en cannes et vivres, 49 en café et vivres en dépérissement 41 en café et vivres, 4 en jardins, 2 abandonnées. Effectif 98.

En 1791, lors de la révolte des esclaves du Nord, le gouverneur Blanchelande les fit attaquer au Mornet où il établit un camp.

Lorsque le général Leclerc débarqua au Cap il y établit son quartier général; et poussa ses avant-postes jusqu'au Mornet, où le chef de bataillon Wilton, commandant de la Petite Anse vint lui faire sa soumission.

Toussaint Louverture, revenant alors de la partie de l'Est, n'osant se fier à personne, alla y reconnaître les avant-postes de l'armée française. Il s'avança jusqu'au Mornet, essuya le feu de l'ennemi, eut ses habits criblés de balle et son cheval blessé. Il ordonna à Christophe d'occuper la Grande Rivière, et se rendit lui-même aux Gonaïves.

Plus tard, Christophe livra le Mornet au général Salou et passa aux français, après que le général Leclerc eut donné l'assurance à Toussaint qu'il ne serait pas recherché pour sa conduite passée, et que ses soldats et ses généraux seraient traités comme ceux de l'armée française. Toussaint lui demanda une entrevue au pied du Mornet. Dessalines combattit cette résolution de son chef. Toussaint le conjura au nom de l'amitié de se soumettre à ses ordres. Dessalines lui promit de ne pas contrarier ses desseins. Quand Toussaint arriva au Mornet, il n'y trouva pas le général Leclerc. Il s'élança sur la route du Cap, accompagné de Morisset, de Gabart, de

Placide et d'Isaac Louverture, et d'une compagnie de dragons. Il rencontra campé sur un des plateaux du Mornet, le général Fressinet à la tête de quelques troupes européennes et de la 10e coloniale. Il fut accueilli par de vives acclamations. Il déjeuna avec le général Fressinet qui le serra dans ses bras. De là, il se rendit au Haut du Cap, et entra au Cap en triomphateur ; il fut salué par de nombreuses salves d'artillerie. Il fut reçu au palais du gouvernement par les généraux Debelle et Hardy. Le général Leclerc était à bord du vaisseau du contre-amiral Magon, il vint au palais national, et se jeta dans les bras de l'ancien gouverneur. Leclerc reçut de Toussaint le serment de fidélité à la France, et lui promit la garantie d'une retraite honorable. Toussaint quitta le Cap et se rendit sur l'habitation Nogaisse, et continua sa route pour la Marmelade où il remit ses troupes à l'agent du général Leclerc. Il se rendit ensuite dans la vallée d'Ennery qu'il avait choisie pour être le lieu de sa retraite.

**MORON.** — Habitation située dans la commune de Jérémie. Population très dense. On en a fait une paroisse, Chapelle et école rurales.

Production: café, coton, campêche, bestiaux, fruits.

### Moron

L'HABITATION MORON.-- cafeterie -- est portée sur l'état des liquidations opérées en 1832-33 par la Commission chargée de répartir l'indemnité attribuée aux anciens colons. En 1882 l'ancien propriétaire Isaac Henriquez Moron est mort — sa propriété est estimée (avec 2 maisons sises à Jérémie) à 781.209 francs (le 1/10 seul payable aux réclamants) en faveur de Esther Motta, veuve en première nocces de Moron, comme légataire et comme créancière de son premier mari.

En Novembre 1901 le P. Lantrin fut choisi comme premier titulaire de Moron. Son installation fut accueillie par les populations religieuses de ces vastes campagnes avec une grande joie. Dans ce nouveau poste tout était à créer., presbytère et église. Le zèle du P. Lantrin ne sut pas se modérer. Il eut vite fait d'épuiser ses maigres économies en achats d'ornements et autres objets indispensables au culte.

Il se trouva bientôt trop pauvre pour faire venir de la ville des provisions fraîches et un peu de vin. Quelques pièces de gibier fournies par ses paroissiens des légumes et l'eau de la rivière composèrent toute son alimentation. Les conseils répétés de ses confrères ne peuvent l'amener à changer de régime.-- Les privations jointes à l'humidité pénétrante du climat l'épuisèrent et il mourut le 24 Octobre 1903 (Lettre circulaire de l'Evêque des Cayes.)

MORPOU. --- Habitation située dans la section rurale de Lescaille, commune de Miragoâne.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MORY. -- Habitation située en avant de la commune des Verrettes. Le 9 avril 1889 cette position fut enlevée sur les Nordistes par les troupes du gouvernement qui vinrent occuper les Verrettes.

MORZAC ou DORZAC. -- Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Moka-Neuf, commune de Ste-Suzanne, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

MOSQUITOS. -- Voyez : Rio de los Mosquitos. -- Memoria de los Mosquitos.

MOSUELO (el) --- Rivière tributaire à droite de la Maguana (San Juan).

MOTION. -- Habitation située dans la section rurale de la Bande du Nord commune du Cap-Haïtien.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

MOUCHINETTE. -- Habitation inoccupée située dans la section rurale du Fond Blanc, commune de Terrier Rouge, dont le reste appartient à l'Etat Contenance indéterminée.

MOUCHINETTE. -- Habitation de la section rurale de Roucan, commune de Limonade.

L'Etat y possède 46 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

MOULLAGE. -- Voyez : Grand et Petit Mouillage. Anses à Pitres.

MOULIN. (le) -- Septième section rurale de la commune de Gros Morne, arrondissement des Gonaïves. Ecole et chapelle rurales.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Souty 3 carreaux de terre, Petit Fond 9, Cocherel 3, Baudin 12, Faguerre 3, Duclérac 1.

MOULIN (le). -- Voyez Touche Moulin, Gros Moulin. Raynal Moulin.

MOUNOUCOU. -- Habitation située dans la section rurale de Petit Fond, commune de Lascabobas. Voyez : Humunucu.

MOUSSAMBE (le). -- Cinquième et sixième section rurale de la commune de Grand Goâve, arrondissement de Léogâne.

En 1840 il y avait 163 habitations en café et vivres en bon état, 5 en mauvais état, 4 hattes, 1 inoccupée. Total 173.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers sur l'habitation Ternier, et des terres indéterminées sur l'habitation Morin.

En 1802, Cangé, ancien officier de l'armée de Rigaud mit la section en révolte contre les français, après la déportation de Toussaint Louverture,

**MOUSTIQUES (les)**. — Septième section rurale de la commune de Port de Paix. La baie des Moustiques la borne vers la mer, elle a été créée par le décret du gouvernement provisoire du 28 Juillet 1889.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Forges 5 carreaux de terre; Roussel 2, Gaucher 10. Les suivantes sont inoccupées : Isaac Louty, Méné-tier, Buscaille. Il y a aussi l'habitation Cuvrière Colas.

La section fournit de beaux bois de construction; de l'acajou moucheté et ondé, dit cheveux de nègre, l'ébène et le latanier.

En 1802, les généraux P. Boyer et Maurepas furent battus dans les mornes des Moustiques par les cultivateurs insurgés qui ne voulaient plus de blancs parmi eux. Maurepas alla camper dans les mornes de Port de Paix, sur l'habitation Bernard; et P. Boyer que les soldats français avaient surnommé le cruel, à cause des atrocités inouïes auxquelles il se livrait sur les indigènes, rentra au Cap.

En 1807 Nicolas Louis tendit une embuscade aux Moustiques aux troupes du Nord. Voyez Harodet. Christophe fit tout saccager par les généraux Toussaint Brave et Martial Besse.

**MOUSTIQUES (les)**. — Première section rurale de la commune de Jean Rabel, arrondissement du Môle St. Nicolas. Une limite de l'arrondissement du Môle St. Nicolas se dirige au Sud depuis l'embouchure de la rivière des Cotes de fer, jusqu'au commencement de la crête des moustiques, en suivant dans une direction Est la crête de cette montagne jusqu'au point de jonction de la ligne de séparation de l'arrondissement des Gonaïves avec celui de Port de Paix. Le morne Lharcourt, situé au Nord des sources sulfureuses de Port à Piment se trouve une mine de cuivre. C'est un contrefort de la chaîne des Moustiques qui sépare à l'Ouest la commune de Port de Paix de celle de Terre-Neuve. A Lharcourt il y a une riche mine de cuivre à fleur de terre à l'endroit appelé : *Femmes Pangnoles*.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Puisé 220 carreaux de terre, Valoir Père 100, l'Etang 106, Luclos 102, Leblanc 103, Louquet 103, Bonnet 103, Hatrel 510 hattes, Paul 430 hattes, Pichaud 520 hattes, Pilier 509 hattes, Lamarre 305 hattes, Beauchamp 805 hattes, Fond-Audigé 510 hattes, Fond Lacomme 305 hattes. Philippe reste de 54.

Les suivants sont inoccupées : Fourré, Audraud, Lapadu, Michel, Mouton, Lajoutière, Pierre, Petit Loutier, Magard, Waterloo; Colas, Cimetière, Charrier.

La source Bazile se trouve dans cette section rurale à l'Ouest du grand chemin public de Terre-Neuve et au Nord de la Hatte Brochard Routes publiques en bon état.

En 1839 il y avait 151 habitations bien cultivées en caféiers et vivres de toutes sortes, 17 en mauvais état; 18 abandonnées, 66 hattes en bon état, 3 abandonnées. Total 235 propriétés.

En 1807, les Moustiques furent ravagées par ordre de Christophe, lors de l'insurrection en faveur de Pétion.

**MOUSTIQUES (les).** -- Baie située près de Port de Paix en face de la section rurale de ce nom,

En 1802, tandis que le général Leclerc faisait de l'île de la Tortue un lieu de délices et de plaisirs, Pauline Bonaparte sa femme, nonchalamment étendue sur des coussins moelleux et de riches tapis dans une barque légère; sous un ciel brillant d'étoiles aux rayons de la lune, glissait sur les eaux paisibles de la baie des Moustiques, entourée d'une multitude de canots, illuminés, ornés de guirlandes, et chargés de femmes et de jeunes filles qui chantaient en chœur au sein de la nuit. Le lendemain, quand le soleil inondait de ses rayons brûlants les plages qui avaient été témoins de ces fêtes, la plupart de ceux qui en avaient fait partie, étaient enlevés par la fièvre jaune et emportée au tombeau.

En 1803 lorsque Capois s'empara de Port de Paix sur les français, il envoya toutes les femmes de cette ville et de la commune à la baie des Moustiques où il avait fait placer 2 pièces de 8 sur le rivage. Ces femmes traînaient ces canons jusqu'aux environs de Port de Paix, soit un espace de 8 lieues.

La rivière des Moustiques est sans importance, toutefois elle ne se dessèche que dans les années pauvres en pluies pendant les mois de mars et avril.

**MOUSTIQUES (les).** -- Groupe d'ilots situé dans la baie de Corail, arrondissement de la Grand'Anse. Les pêcheurs s'y arrêtent.

**MOULTON.**— Habitation inoccupée située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean Rabel appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**MOULTON.**— Voyez : Hatte Mouton.-- Trou Mouton.

**MOYEAU.**— Habitation de la section rurale de la Rivière-Canot, commune de Mirebalais, sur laquelle l'Etat possède 5 carreaux de terre affermés à des particuliers. Produit du coton et du riz.

**MOYEU.**— Habitation située dans la commune de l'Anse-à-Veau, section rurale de l'Azile.

**MUCHA AGUA.**— Petite rivière tributaire à gauche du Nisao.

**MUERTOS** [ les ] ou **LOMA DE LOS MUERTOS.**— Montagne [ des Morts ], située dans la république dominicaine s'étend depuis le mont Hilera Central dont elle est un prolongement jusqu'au Cap Engano. Ses pics remarquables sont : le Cucuruchu 670 mètres, le Santi Spiritu 580 mètres, le Morales 520 mètres, le Cabacu 460 mètres, le Toson 457 mètres, le Corcovado 152 mètres, le mont Isabélique, la Loma Muero, la Loma de Castellanos, et le Maïmon qui recèle deux mines de fer aimanté, une mine de cuivre fort abondante dont l'exploitation a cessé depuis 1747 par ordre de l'autorité. On y trouve aussi une pierre précieuse, le lapis-lazuli ou lazulite, espèce d'agate bleue azurée.

**MUERVE** [ Las ) Propriété rurale des héritiers Amilcar et Coriolan Basquiat, dans la commune de Hinche. Bois d'acajou.

**MULA.**-- Voyez : Sabana Mula.--

**MULATRE.**-- Rivière tributaire de la grande Rivière du Nord. Saffray de Tournemine, pendant la poursuite d'un esclave noir fugitif, perdit un mulatre au bord de ce ruisseau qui sort du Piton des Ténèbres, d'où lui vient son nom. Il donne 30 litres d'eau par minute.

**MULATRES.**--- Voyez : Dompte-Mulâtres.--Platons.--

**MULATRESSE.**--- Voyez : Croix Mulâtresse.

**MULET.**--- Voyez : Ravine Sèche.-

**MURASO** ( le ) -- Montagne dépendant de la chaîne de Monte Christ à l'Ouest. Hauteur 1035 mètres, Semble être un cratère éteint dit D. Fortunat.

**MURANGUEL.** - Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Marre à Savon, commune de Bombardopolis, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**MURE.**-- Habitation de la commune d'Aquin, section rurale des Frangipanes.

**MURIER.**— Habitation située dans la section rurale de la Belle-Rivière, commune de Miragoâne. En septembre 1802, Bellegarde Baudouin, officier de couleur, occupait Murier. Après la défaite de Cangé au Pont de Miragoâne, cet officier reçut l'ordre de Laplume d'aller renforcer la garnison du Pont que les insurgés de l'Ouest venaient chaque jour de forcer.

**MUSCADIN ( le )**, — Petite rivière qui arrose la plaine des Cayes et qui se jette dans la rivière Vandigoux près de l'embouchure de celle-ci.

**MUSSEAU.**— Habitation située en plaine du Cul de Sac, commune de Port au Prince.

**MUZAC.**— Habitation située dans la section rurale de la Montagne, commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède 2 carreaux de terres occupés par des fermiers.

**MUZAINÉ.**— Habitation située dans la commune de Miragoâne, dans la plaine du Fond des Nègres.

Pendant que l'armée de Rigaud retraits dans le Sud, en 1800, et après s'être emparé de Miragoâne, Dessalines établit son quartier général sur l'habitation Muzaine. Il y fit une maladie qui faillit le conduire au tombeau. Le 28 juin, il apprit que l'armée du Sud occupait la plaine du Fond des Nègres, qu'elle avait de l'artillerie, et que l'infanterie poussait ses avant-postes jusque près de Muzaine. Rigaud vint des Cayes se mettre à la tête de ses troupes au nombre de 800 hommes. Dessalines, instruit de ses projets le prévint. Le 29 juin, se trouvant gravement malade, il confia le commandement au chef de ses troupes au colonel Dommage, et il resta à Muzaine avec quelques régiments.

## N

NACIVET. — Habitation située dans la 6<sup>e</sup> section rurale des Cayes.

NADA HALLO. — Anse située dans la commune de Saint-Christophe, où l'on embarque les denrées de cette commune.

NAGUA ( la ). — Rivière de la république dominicaine, qui prend sa source au pied du mont Quita Espuela; elle offre un cours de 54 kilomètres, serpente entre deux montagnes et va se jeter dans la baie écossaise.

NAJALLO ( el ). — Baie formée par la mer des Antilles dans la république dominicaine.

NAJALLO ( el ). — Terrain situé dans la commune de Saint-Christophe, entre ce village et la côte; comprend environ 100 cavaleries, soit 7.500 hectares. La forêt du Najallo donne une idée de la puissance de végétation par la grandeur et la beauté des arbres qui fournissent tous les bois de construction sans qu'on s'aperçoive des coupes faites.

NAJALLO ( el ). — Petite rivière qui se jette dans la mer des Antilles entre la Nigua et le Nijac.

NANJAC. — Habitation située dans la section rurale du Haut d'Ennery, commune d'Ennery.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par des fermiers.

Toussaint Louverture avait recommandé à l'adjudant général Fontaine du Cap, de lui écrire à Nanjac après qu'il eût fait sa soumission à Leclerc en 1802. Fontaine fut arrêté et jeté en prison. Après l'arrestation de Toussaint, il fut livré à une commission militaire qui le condamna à mort. Lorsqu'il eut entendu sa sentence de mort, il fut conduit dans son cachot où il écrivit à sa famille des adieux dans un style des plus touchants. Cette lettre, au dire d'un écrivain français était un chef-d'œuvre d'éloquence et de résignation. Il reçut la mort au Cap avec le plus grand courage.

NALGO DE MACO. — Voyez : Maco.



NANROULETTE.-- Habitation située dans la section rurale de Fond de Boudin commune de Léogane.

NAN POTUS MAPOU.--- Habitation située dans la 1e section rurale de Port-à-Piment, commune du même nom.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers.

NARANG.- Habitation située dans la commune de Maïssade.

NARANG. -- 2e. section rurale de la commune de Maïssade. Elle fut subdivisée en appelant la 2e. section rurale de la Savane grande ( loi du 13 juin 1907. Moniteur du 19 Juin 1907 ).

NARANJO ( el ).-- Petite rivière qui se jette dans la mer entre l'embouchure de la Yuna et le Cap Eugano.

NARANJO [ el ].-- Rivière de la république dominicaine, sort du Mont Media Cara de la chaîne de l'Hilera Central, offre un cours de 20 Kilomètres de peu de sinuosités, et se jette dans la baie des Flèches ( baie de Samana ).

NARANJO.--- Rivière tributaire de l'Artibonite, avant la rivière Laporte et le Rio Canas.

NARANJO.-- Petite rivière de la commune de Yamasa, province de Santo Domingo sur les bords de laquelle on a trouvé de l'or le 7 mars 1887. Le 4 mars 1805 la division du Nord de l'armée haïtienne marchant contre Santo Domingo après avoir pris du repos à Cotuy, passa le Naranjo.

NARANJO.--- Rivière tributaire à droite de la Licei.

NARANJA ( le ).-- Petite rivière de la république dominicaine, qui se jette dans la Guayamunco ( Rivière Laporte ). On l'écrit aussi Naran.

Voyez : Mata Naranjo.-

NARANJA.-- Etait une ancienne section rurale de la commune de Las Matas de Farfan. En 1840 il y avait 49 habitations cultivées en cannes, café, et vivres de toutes espèces, 6 hattes ayant des places à vivres. Total 55.

NARPE.-- Habitation inoccupée, située dans la section rurale des Trois Palmiers, commune de Carice, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

NARPE la POTERIE.-- Habitation située dans la section rurale de Fond-Blanc, commune de Terrier Rouge.

L'Etat y possède 37 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**NARPE, PETITE PLACE.**--- Habitation située dans la section rurale de grand Bassin, commune de Terrier Rouge.

L'Etat y possède 45 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**NASSAL.**--- Voyez : Vassal.

**NATHAN OU LATHIN.**--- Habitation située en plaine du Cul-de-Sac, commune de la Croix-des-Bouquets.

En 1812, le général Gédéon défendait toutes les avenues par où les troupes de Christophe pouvaient pénétrer sur cette habitation.

**NATIVITE ( la ).**--- Fort construit en 1493 par Christophe Colomb dans la commune de Limonade.

**NATIVITE ( la ) .**--- Voyez : Port de la Nativité. Baie de Caracol.

**NAU.**--- Habitation située dans la 6e section rurale de la Plaine de l'Artibonite, commune de Saint Marc.

**NAU MASSAC.**--- Habitation située dans la section de Palmist à Vin, commune de Léogane.

**NAU MERCURE.**--- Habitation située dans la commune d'Aquin où il y a une mine de mercure.

**NAVANCO ( le ) .** - Rivière de la république dominicaine, tributaire à gauche du Payabo, lequel se jette dans la Yuna.

**NAVARRE.**--- Habitation située dans la section de la Bande du Nord, commune du Cap Haitien.

**NAVARETTE.**--- Les étangs Navarette sont situés à l'Ouest du Monte Tina, dans la province d'Azua. Le rio Limba et 1 bras du Yaque du Sud se jettent dans ce lac.

**NAVARRE.**--- Habitation située dans la section rurale de Rond-Verrette, commune de la Croix-des-Bouquets.

**NAVARRE.**--- Habitation inoccupée, située dans la section rurale des Perches, commune de Fort Liberté, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée.

**NAVARRE.**--- Habitation située dans la section rurale de la Bande du Nord, commune du Cap-Haitien.

**NAVARRE.**--- Voyez : Baron Navarre.

**NAYANCA.**--- Rivière servant de limite à la commune de Saltrou aux deux républiques dominicaine et d'Haiti. Elle verse ses eaux dans la mer des antilles au pied du Bahoruco.

En vertu d'un accord diplomatique intervenu entre le gouvernement dominicain et la république d'Haiti en 1890, et sanctionné par le Corps Législatif, il fut décidé qu'en atten-

dant que le Très Saint Père le Pape Léon XIII, à qui les hautes parties intéressées ont donné, sur Sa demande, des pouvoirs, voulut bien trancher le différend existant entre les gouvernements Haïtien et Dominicain, à l'occasion des frontières, il serait procédé sur les lieux à l'étude des possessions respectives de chaque Etat en l'année 1874 et à la pose des signes de démarcation.

Des commissaires furent choisis de part et d'autre qui inaugurèrent leurs travaux le 1er février 1899 au bourg des Anses à Pitres, désigné d'un commun accord par les deux gouvernements comme le point de ralliement offrant le plus de commodités. Dès l'ouverture des travaux, et contrairement à toutes prévisions, la commission dominicaine invita la commission haïtienne à commencer la pose des premières bornes à l'embouchure de la rivière des Anses à Pitres ou rivière des Pédernales, et cela sans aucun examen préalable des droits de chaque partie et sans enquête locale sur l'étendue de la juridiction de l'un et de l'autre gouvernement. La commission haïtienne en fit l'observation et, s'appuyant sur l'accord intervenu entre les Parties, demanda à la commission dominicaine de fournir la preuve de la souveraineté de son gouvernement sur cette position du territoire. Sur le refus d'établir, en premier, cette preuve, la commission haïtienne proposa, à la seule condition que la commission dominicaine suivit cet exemple, de faire la preuve de la souveraineté, laquelle, d'après les documents recueillis et les renseignements obtenus sur place, s'étend de ce côté à l'intérieur des terres jusqu'au massif du Bahoruco, et, sur le littoral jusqu'à la Savane Samson qu'arrose la rivière Nayanca.

La commission dominicaine refusa de suivre les commissaires haïtiens sur ce point de droit et termina la discussion par la production de ses instructions qui lui enjoignaient de ne commencer les opérations du tracé qu'à l'embouchure des Pédernales. Les commissaires haïtiens comprenant qu'ils ne devaient pas insister davantage sur la question des preuves réciproques, proposèrent, conformément à l'article 7 de l'accord de laisser cette partie du futur tracé en suspens et d'en référer mutuellement aux deux gouvernements, puis enfin de faire sur une carte des études préparatoires tendant à trouver un point où l'accord serait complet et où l'opération pourrait commencer. Cette offre conciliante fut encore repoussée par les commissaires dominicains ; c'est alors que la commission haïtienne, convaincue que l'accord serait plus facile d'un autre côté, proposa, pour trancher la difficulté, de se transporter au Nord et de commencer par là les travaux dont l'une et l'autre Commission étaient chargés. Une fois de plus, la commission dominicaine refusa de prendre en considération

cette demande qui décelait pourtant un grand désir d'établir l'entente. Elle proposa à son tour de placer des bornes provisoires à l'embouchure de la rivière des Pédernales, sauf à faire des réserves pour sauvegarder les droits du gouvernement haïtien : proposition inacceptable et non admise par les commissaires haïtiens. La commission dominicaine demanda alors la suspension des travaux de la commission mixte. A cela, il fut répondu qu'il était formellement interdit à la commission mixte d'interrompre sa mission ; il fut ajouté que les commissaires dominicains pouvaient se référer à leur gouvernement pour avoir de nouvelles instructions, et, en attendant, continuer les travaux préparatoires. Ils ne crurent pas devoir suivre une pareille ligne de conduite et, au nombre de trois ils se rendirent à Santo-Domingo. Toutefois, ils ne tardèrent pas à revenir aux Anses à Pitres pour renouveler la proposition de commencer la pose des bornes provisoires aux Pédernales. Sur le refus des commissaires haïtiens, ils prirent congé d'eux et se rendirent près de leur mandant. Après avoir essayé vainement de renouer les négociations pour la reprise des travaux dans le Nord, le gouvernement Haïtien se décida à rappeler ses commissaires. ( Tiré de l'Exposé général de la Situation de 1899.

NAVASE ( la ).- Cette île entre Haiti et la Jamaïque, se trouve à 600 milles de Colon. Rocher stérile et inhabité. Le service des phares des Etats-Unis a construit un phare extraordinaire. Après beaucoup de difficultés de construction, dûes à l'inaccessibilité de l'île; le 21 Octobre 1917, la lumière fut projetée du haut de la tour en ciment armé.

Depuis cette date, chaque nuit, deux jets de lumière de 47.000 bougies, balayant l'horizon deux fois par minute, avec la régularité d'une pendule. Cette lumière est vue jusqu'à 29 milles de distance. C'est le phare le plus important édifié par les Etats-Unis dans le dernier quart du siècle.

L'île a la forme d'une coquille d'huitre, sa superficie est d'un peu plus d'un mille carré. Elle s'élève très haut au-dessus de la mer, formant un plateau de 200 pieds au-dessus de l'eau. Il a fallu construire une tour de 200 pieds de haut pour que la lumière domine le plateau et ne soit pas cachée aux vaisseaux proches de l'île. La tour a été placée au point le plus élevé, ce qui met le feu du phare à 395 pieds au-dessus de la mer.

Ce phare est construit pour résister aux ouragans et aux tremblements de terre. La base est une construction massive de 25 pieds de diamètre avec des murs de plus de 6 pieds d'épaisseur.

C'est une des plus hautes tours en ciment armé.

Le dessin en est simple; il a la forme d'une cloche à sa base et s'élançe en cylindre jusqu'à la cabine de la vigie. Presque tout ce qui est nécessaire à cette construction fut importé sur les lieux. Les ouvriers habiles, des Etats-Unis et les matériaux et outillage spécial, la main d'œuvre de Cuba et de la Jamaïque, même le sable et l'eau douce employés dans ce travail. Il n'y a pas de port à la Navase. Tout le littoral est en falaises escarpées. La goelette employée à apporter les hommes et les matériaux devait mouiller sous les falaises et son frêt hissé, quand le temps le permettait. Il y eut beaucoup de jours où il était impossible de débarquer. Les mariniers se fatiguaient vite de l'existence monotone sur ce rocher. Le climat, les difficultés de transport, le manque d'aliments frais, les désolaient. La chaleur excessive diminuait leur capacité de travail. Trois gardiens gardent le phare,

La Navase est faite de pierres à chaux d'origine volcanique et est complètement criblée de trous profonds. L'eau manque, la pluie est absorbée par les cavités, L'île a l'aspect d'une immense éponge pétrifiée. Il y a une végétation d'arbrisseaux et de buissons sur le haut plateau. Des cabrits et des chats sauvages, des oiseaux de mer et des crabes de terre.

Ce fut Peter Duncan qui déclara au Secrétaire d'Etat que le 1er Juillet 1857, il a découvert un dépôt de guano à la Navase, île inoccupée dont il a pris possession au nom des Etats-Unis. Les dépôts de guano furent exploités par une compagnie jusqu'en 1898. Les ruines indiquent qu'il y avait une usine importante pour cette exploitation.

Cette petite île adjacente de la République d'Haiti, située à 12 lieues à la hauteur du Cap Tiburon, entre la Jamaïque et Haiti, a environ 3¼ lieues de largeur sur une longueur de 1 lieue et demie.

Les américains s'appuyant d'une loi rendue le 18 août 1856 par le Congrès des États Unis, qui autorisait le gouvernement fédéral à considérer comme sa propriété toute île ou rocher n'appartenant à personne, qui aurait été découverte par un américain, s'en sont emparé vers la fin de 1857 et y exploitent le guano qui y est en abondance. Le gouvernement d'Haiti n'a pas réussi depuis cette époque, malgré ses protestations et ses résolutions à faire reconnaître par les États-Unis sa souveraineté sur cette île, et à obtenir une indemnité pour la jouissance que les américains en ont eue par la force. La France représentée par M. Mellinet et l'Angleterre par M. Byron suscitèrent des ennuis à Haiti en 1858 qui préparait une expédition armée pour aller constater cette occupation illégale.

Espérons que la grande République des Etats Unis d'Amérique rendra un jour justice à sa petite soeur d'Haïti si digne d'intérêt et de sa protection, en déférant à l'arbitrage d'une puissance neutre le règlement de cette affaire.

La question es toujours pendante.

On a trouvé à la Navase, enfouis dans la terre, des vases en terre cuite dont se servaient les haitiens aborigènes tels que de petits canaris, nom aborigènes de ces ustensiles. (Voir page 392 à 318 de Haïti, son histoire et ses détracteurs par J. N. Léger.) Pendant la guerre entre les Etats Unis et l'Espagne, les américains avaient quitté l'île, mais ils y sont revenus.

NAVERO (le).—Rivière de la république dominicaine qui se jette dans le Yabono dans la province d'Azua.

NAYAHUCO.— Rivière de la république dominicaine, qui prend sa source dans le Bahoruco, et se jette dans la mer des Antilles à quelques mille mètres au Nord'Est du Cap Mon gon après un cours de 45 kilomètres.

NAYO.— Habitation située en avant de la Grande Rivière du Nord.

Le 3 janvier 1795, Toussaint Louverture enleva un camp que les espagnols de la Grande Rivière y avaient établi sur un morne près du camp Charles Sec.

NEGRE. —Voyez : Place Nègre. Rivière des Nègres. Fond des Nègres.

NEGRESSE LIBRE.— Rempart fameux situé à Bombon, qui tint longtemps contre l'attaque de ce village par Catinat Sansaricq, en 1868.

NEGROS.— Voyez : Canuc de los Negros.

NEIBE.— Passe de l'Artibonite située dans la commune de Cerca-la-Source.

NEIBE.— Voyez : Neybe.

NERAC. Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Laplata, commune de Port de Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

NERETTE, — Habitation située dans la commune de Pé-tion Ville, à l'entrée du chemin qui conduit à Port au Prince.

Le 30 août 1791, Beauvais et Lambert, les chefs des affranchis de l'Ouest, y rencontrèrent la milice blanche commandée par un colon blanc nommé Jean Baptiste de Lespinasse. Là, s'engagea un combat de cavalerie. Les blancs perdirent trois hommes. Blessés la plupart, ils prirent la fuite. La surprise que les blancs éprouvèrent de se voir assaillis par leurs affranchis jusqu'alors si humbles devant eux ne contribua pas peu à leur défaite.

Ce fut à Nérette que Santhonax, le Commissaire civil reçut, le 6 Juin 1794, les adieux de plusieurs officiers noirs, entre autres de Dieudonné, le chef des volontaires nationaux ou régénérés du Port-Republicain. Il passa au cou de Dieudonné son cordon de commissaire civil, l'embrassa et lui dit " Je te délègue tous mes pouvoirs dans l'Ouest; tu es le représentant de la France, n'oublie pas<sup>d</sup> que tant que tu verras les hommes de couleur parmi les tiens, tu ne seras plus libre." Il fut question pendant un moment dans ces montagnes, de l'égoûgement des mulâtres; et ce ne fut pas sans peine que Polvéral et Martial Besse parvinrent à calmer l'effervescence des noirs contre les anciens libres.

En 1798, le colonel Nérette, homme de couleur, commandait à Léogane la 11e demi-brigade coloniale. Il s'était livré sur les indigènes, ses frères, à beaucoup d'excès. En 1804, le général de brigade Guillaume Lafleur livra à la publicité une adresse à ses concitoyens, dans laquelle il relatait les excès auxquels s'étaient livrés le général Laplume et le colonel Nérette sur les indigènes, leurs frères, à l'instigation des français. Un autre Nérette, major général du corps d'armée du Ministre de l'Intérieur O. Piquant, mourût en 1889 à la Crête-à-Piorrot.

NERON. — Habitation située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

NERON. — Habitation de la section rurale de la Montagne, commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède 40½ carreaux de terre occupés par des fermiers.

NERON. — Voyez : Lartigue.

NEUF -- Voyez : Bois-Neuf.

NEUVE, — Nom d'une rue de St-Marc, dans laquelle l'Etat possède des emplacements, occupés par des fermiers.

NEYBE ou NEIBE(le). — Village dépendant du district maritime de Barahona, république Dominicaine, situé au Nord-est de l'Etang salée dans la plaine de Neibe. Population 12.000 habitants. Il est placé sur la rive gauche du Rio Casica, à 80 kilomètres Ouest d'Azua. Son territoire où l'on cultive toutes les denrées avec avantage, sert aussi à l'élevage des bestiaux. Cabrits, ânes, mulets, iguane, paon royal, paon panaché, martins-pêcheurs, faisans, oies, onorotales, vanneaux, ruches d'abeilles de Castille ne fournissant que de la cire blanche. Il est bon de noter qu'à Neybe, le plus souvent, faute de vases pour le recueillir, et surtout faute de moyens de transport, on jette le miel dans l'Etang Salé, ou bien on le

donne à manger aux chiens : on n'en retire que la cire dont le prix est plus élevé.

Port-au-Prince est le débouché principal des produits de cette commune: les communications ont lieu par un chemin dont une portion, sur le côté Nord de l'Étang Saumâtre, offre beaucoup de difficultés à traverser les rochers dont il est hérissé. Dans l'état actuel des routes, une personne qui part de Neybe pour se rendre à Port-au-Prince, met 8 jours hors de chez elle. Tandis qu'il ne lui faudrait que 24 heures d'absence pour faire le même voyage, si elle avait à sa disposition un petit bateau à vapeur sur chaque étang, et un chemin de fer de Port-au-Prince à l'Étang Saumâtre. De plus, elle n'aurait pas besoin de s'embarrasser de tout un attirail d'animaux dont les voyageurs sont obligés de se munir pour une route si longue et si pénible. Distance de Port-au-Prince 40 lieues.

Autrefois, Neybe embarquait ses denrées au port de Barahona dans la baie du même nom près de la baie de Neybe, appelée aussi bajo Juliana: elle s'ouvre entre la pointe Avarena et la pointe Paedernales.

On y trouve du plâtre, du talc, des arbres précieux, et une mine de sel marin fraîche qui sert à la consommation des habitants jusqu'à St. Jean et las Matas. Cette mine se reproduit prodigieusement. Avec des facultés de transport, elle pouvait être mise en communication régulière, entre les autres points voisins et procurer du travail à un grand nombre de familles. En 1880 une compagnie s'est formée pour construire un chemin de fer de Barahona, à ce district de sel et pour l'exploitation en grand des mines; Une société d'étude formée à Paris, a chargé un ingénieur des mines d'étudier la nature minéralogique de Santo-Domingo, cet ingénieur a trouvé que les mines de sel gemmes de Neybe ont une profondeur de 40 à 100 mètres et une surface de plus de 6 kilomètres carrés. Le sel se trouve dans 2 chaînes de montagne dont l'une au Nord et l'autre à l'Est de l'Étang Enriquillo. Les montagnes sont presque composées de sel gemme pur qui n'est couvert à la surface que d'une légère couche de terre. La montagne à l'Est de l'Étang à 4 à 5 kilomètres de large et est très favorablement située pour l'exploitation. Le sel est clair et transparent. Pulvérisé, il a un aspect d'albâtre. Sa pureté est tellement grande qu'il attire à peine l'humidité et que par conséquent, il ne se liquéfie pas aussi facilement que le sel marin ordinaire. Cette qualité donne au sel un avantage extraordinaire dans les emplois culinaires et industriels.--- On y rencontre aussi du gypse et de l'albâtre.



En 1844, le président Boyer y fit diriger quelques immigrants cultivateurs américains de la race noire.

Fête patronale à la Saint Barthelemy.

En 1840 il y avait dans cette commune 450 places cultivées en vivres de toutes espèces, 13 en vivres et coton, 17 en vivres et cannes, 18 en vivres et cannes ayant petits moulins, 19 en vivres et café, 421 hattes petites et grandes, 13 coupes de bois d'acajoux. Total 951, A cette époque les sections rurales étaient . les Bourg, Cambronal, Barbacoa Damos, Rincon, la Salina, Petit-Trou, Descoubierto, Tierra Nueva, Hatico, Baranca.

*Histoire.* — Le 26 avril 1790, les blancs du Fond Parisien poursuivirent les familles des Poisson et Desmare qui se refugient à Neybe.

-- L'étendard haitien y fut arboré avec transport en décembre 1821, à l'exemple de Santo-Domingo, pour la réunion de la partie de l'Est à la République d'Haiti.

— Lors de l'établissement de la poste aux lettres, en 1826, un courrier partait tous les mercredis et les vendredis matin de Neybe pour la Croix-des-Bouquets, et un autre pour Azua.

M. de Jn-Ph. Auguste était duc de Neybe sous l'Empire, en 1849.

NEYBE (la). — La plaine de Neybe, dans la province d'Azua, et s'étend à l'Est de l'Etang Salé. Elle abonde en chevaux, en bœufs, en flammants, en faisans, elle comprend l'immense espace qui est entre la rivière de Neybe, et l'anse de la Coldera.

Les portions planes qui sont au pied de Bahoruco, à l'Est et à l'Ouest comprennent une surface de 140 lieues carrés ; si elles étaient cultivées, on en pourrait retirer d'excellents produits.

La rivière de Neybe arrose cette plaine qui offre une superficie de 23.00 kilomètres carrés.

Un chemin de fer qui relirait cette partie du pays à Santo-Domingo aurait pour effet de porter un grand nombre de producteurs haitiens à livrer leurs denrées de préférence à Santo-Domingo, là où ces denrées peuvent être payées le plus cher puisqu'elles ne paient pas de droits à l'Exportation.

NEYBA (la). — Rivière tributaire de l'Artibonite à gauche avant la rivière Laporte et le Rio Canos.

NEYBE (la). — Rivière de la république dominicaine, qui prend sa source au mont los Rios dans le Cibao, passe à 300 toises de Saint Jean, arrose toute la plaine de Neybe, et se jette dans la mer dans la baie de Neybe par sept embou-

chures, près du village de Otro Banda. Elle parcourt environ 80 lieues de plaine.

Ses eaux sont grossies par plusieurs rivières, entre autres par le Yaque du Sud ou petit Yaque ( Voyez ces mots ) dont le nom se confond avec le sien. Elle pourrait être rendue navigable pour des bateaux plats.

Le bassin de la Neybe comprend la plaine de Saint Jean, formée par les monts du Bahoruco, de Cibao, de los Rios et d'Ocoa. Il est baigné par la mer des Antilles.

NEYBE [la]. — Montagne située dans les régions occidentales de la province d'Azua. Elles ont une longueur de 29 lieues, et offrent les pics suivants : la Barranca 2.285 mètres, la Loma de Panza 1.890 mètres, et le mont Irgueso 1.005 mètres.

NEYBOUC. — Montagne dite Loma Cabrita qui se trouve sur la rive gauche de l'Artibonite.

NEYBE (la). — La baie de Neybe se trouve sur la côte méridionale de l'Ile, entre la pointe des Pédernales et celle de Barahona. Le fleuve Neybe s'y jette près du village de Otro Banda. Elle a 32 kilomètres de profondeur, et 15 de largeur moyenne. Ses eaux sont profondes. Ses principaux ports sont ceux de Barahona et d'Alexandre.

NIAGA (la). — Terrain situé dans la commue de St. Christophe, entre ce village et la côte Nibon ou Libon. — Rivière tribulaire de l'Artibonite à gauche.

NICAGUA (la). — Rivière qui se jette dans la baie de Samana.

NICARAGUA (la). — Rivière tribulaire du Yaque du Sud près de San Juan.

NABAJO. — Rivière tribulaire à droite du Grand Yaque.

NICOLAIDE. — Habitation située dans la section rurale de Fond des Nègres. commune de Miragoâne.

NICOLAS. — Habitation située dans la section rurale de la Crête Brûlée, commune de Mirebalais.

NICOLAS. — Habitation située dans la section rurale de Grand-Boucan, commune de Mirebalais, sur laquelle l'Etat possède 10 carreaux de terre affermés à des particuliers.

NICOLAS. — Habitation située dans la section rurale des Délices, commune de l'Arcahaie. En 1889, le général Dardignac y remporta une victoire sur les Nordistes.

NICOLAS. — Habitation située dans la commune de la Croix des Bouquets.

NICOLAS. — Habitation située dans la section rurale de Haut Grelandière, commune de Saint Louis du Sud.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

NICOLAS. — Habitation située dans la section rurale de la Grande Colline, commune d'Aquin.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

NICOLAS. — Voyez : Boucan Nicolas. Trou Nicolas. Saint Nicolas. Môle Saint Nicolas. Cap Saint Nicolas.

NICOLAS SALVANE. — Habitation située dans la section rurale de Latrouble, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

NICOLE. --- Habitation située dans la section rurale de la Savane Carrée, commune de Gros-Morne.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

NICOLO. -- Habitation située dans les hauteurs des Baradères, où le chef des Piquets Delgrace Jacquet a été pris en avril 1870. Il a été conduit sous escorte à Jérémie, où il fut exécuté.

NICOLO. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale des Trois Palmiers, commune de Carice, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

NIEL. — Habitation située dans la section rurale de la Savane Brûlée No 1er, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 16 carreaux de terres occupés par des fermiers.

NIGUA (la). — Terrain situé dans la commune de St. Christophe, entre ce village et la côte ; riches mines de cuivre.

NIGUA (la). — Rivière de la république dominicaine, tributaire à droite du Camué, et qui arrose la commune de Saint Christophe dans une plaine. Les productions de la commune s'embarquent à l'embouchure.

NIGUA. — Rivière dont le lit situé entre la Jaina et le Nisao, se dessèche sur un parcours de 6 kilomètres environ, par suite d'une perte qu'elle éprouve au lieu nommé Tablasc, pour reparaitre en aval sous la forme d'une chute puissante. Cette perte n'est totale que pendant les mois de grande sécheresse, de Janvier à Mai. Tout le reste de l'année, le surplus de l'eau qui ne peut pas être absorbé par la perte suit le lit naturel de la rivière dont le cours de 49 kilomètres est alors continu. En remontant le cours de la Nigua, qui à partir de Manomatuey est très encaissée, les gorges de Tablasc et la chute de la Nigua sont des lieux de plaisance admirable.

ble. Dans la saison des pluies ses eaux sont violentes. La belle source de Toma à 45 kilomètres de San Christobal s'y jette. On a trouvé de l'or dans la Nigua. La Diamente ou Yubasso et la Majagual se jettent dans la Nigua. Dans la Majagual il y a des mines de cuivre, du fer et de l'or, ces mines appartiennent au général Cazueau ; elles ont été exploitées, puis abandonnées, leur position se trouve à 13,5 kilomètres en amont de San Christobal sur les bords de la Nigua.

NIPPES.-- Arrondissement militaire de 3e classe du département du Sud. 35.000 habitants. Comprend les communes de l'Anse à Veau chef lieu, Miragoâne, chef lieu financier, Petit Trou de Nippes, Petite Rivière de Nippes et Baradères. Inspection scolaire.

Les postes militaires de l'arrondissement sont :

Dans la commune de l'Anse à Veau : l'Azile, la Grande Rivière de Nippes.

Dans la commune de Miragoâne : le Pont de Miragoâne, St. Michel du Fond des Nègres.

Dans la commune du Petit Trou de Nippes : le Grand Boucan, le Trou Bonbon, la Grande Ravine.

Dans la commune de la Petite Rivière de Nippes : Charlier.

La presqu'île des Baradères ou du Bec se trouve dans cet arrondissement.

La rivière Brinballe entre Aquin et St. Michel, sert de limite commune aux arrondissements d'Aquin et de Nippes.

Ses limites sont : au Nord toute la cote depuis les crevasse de l'étang de Miragoâne où se trouve le carénage jusqu'à la Rivière Salée, remontant cette rivière en se dirigeant au Sud jusqu'à reconnaître le point où la séparation de l'arrondissement des Cayes, cessant de se diriger vers l'Est en suivant la ligne de séparation de l'arrondissement d'Aquin jusqu'au confluent de la rivière du Fond des Nègres avec celle des Cotes de fer, en suivant alors la colline qui descend en passant à l'Ouest du Fond Arabie pour venir reconnaître l'étang de Miragoâne et de là la mer. (loi du 17 octobre 1921.) C'est dans cet arrondissement que se trouve la montagne des Trois Frères entre Petit Trou et Baradères,

L'arrondissement relève du port ouvert de Miragoâne au point de vue de l'administration financière. Au point de vue militaire, judiciaire et scolaire, il relève de l'Anse à Veau.

La garde nationale de l'arrondissement se compose de 3000 hommes d'infanterie et de 800 cavaliers.

L'Etat y possède 96 biens urbains, 35 hab tations, 709 ½ carreaux de terre occupés par des fermiers.

Les gisements de minerais de fer et de charbon concédés à MM. Emile Marseille et Dégrammont jeune, n'ayant pas été exploités, la concession fut frappée de forclusion. [Moniteur du 13 Février 1918.]

NIPPES.-- La grande Rivière de Nippes qui donne son nom à l'arrondissement prend sa source dans la section rurale de la Petite Plaisance, commune de Cavaillon, reçoit à gauche les eaux des rivières des Pins et à droite celles de la Serpente ou des Cocotiers, du Maho, et se jette dans la mer dans le canal de la Gonâve, entre l'Anse à Veau et la Petite Rivière de Nippes.

Un pont y a été jeté en 1885. Il porte le nom du général Prudent jeune qui commandait alors l'arrondissement de Nippes.

Son cours a 52 kilomètres de long. Elle a 50 mètres de large à l'embouchure. Les canots peuvent remonter à 1 kilomètre.

NIPPES.-- Voyez : Petite Rivière de Nippes... Grande Rivière.

NISAO (le) Rivière de la province de Santo-Domingo qui se jette à l'Ouest près de la pointe de Nisao, elle présente des cascades superbes n'est pas navigables, et arrose les villages de Nisao Ariba, de Nisao et de St-Christophe dont les produits s'embarquent à l'embouchure.

En janvier 1801, lorsque Toussaint Louverture marchait sur Santo-Domingo, son avant-garde rencontra les Espagnols sur les bords de la rivière de Nisao. Gauthier, lieutenant colonel qui le commandait, artaqua vivement les généraux Chanlatte et Kerverseau, à la tête d'une centaine d'hommes. Les Espagnols résistèrent énergiquement, mais ayant perdu 200 hommes, ils battirent en retraite sur Santo-Domingo.

Toussaint envoya alors l'adjudant général d'Hébécourt proposer à Don Garcia, gouverneur, un arrangement.

Celui-ci signa conjointement avec d'Hébécourt une capitulation pour laquelle la ville de Santo-Domingo fut livrée à Toussaint Louverture. Voyez Nizao.

Son cours a 90 kilomêtres; elle prend source au Mont Sucia où dit-on existe un lac.

Ses affluents sont à droite: le Higuay, l'Yguana à gauche: la Botijuela, la Jenjitre, la Majorna avec la Majorita, la Mucha Agua et la Jagua.

Les eaux supérieurs du Nisao et de ses affluents excepté la Majorna qui coule sur un lit de rocher cristallins roulent du sable d'or parcequ'elles coulent dans la région des schistes.

NISAO (le). — Petit village de la province de Santo-Domingo qu'arrosent les rivières Nisao et Jaina. La baie de Nisao est formée par la mer des Antilles.

Voyez : Nizao.

NISAO ARIBA (le). — Petit village dominicain qu'arrosent les rivières Nisao et Jaina.

NIZAO. — Pointe située au Sud de la république Dominicaine. En 1805 le contre amiral français Lassègues perdit en vue de ces parages son escadre qui fut détruite par les anglais. Il perdit 5 vaisseaux de lignes; 3 furent capturés, et 2 pour échapper aux anglais, se brisèrent contre les côtes de fer du Nizao. L'amiral Lassègues, échappé au naufrage, demeura quelque temps à Santo-Domingo et beaucoup de belles pièces de canon de bronze retirés de 2 vaisseaux échoués garnissent encore plusieurs batteries de la ville.

NIZABON (le). — Rivière de la République Dominicaine qui se jette dans le lac de Samana à l'Est entre l'embouchure de la Juana et le cap Eugénio.

NIZAITO [le]. — Rivière de la République Dominicaine qui prend sa source dans le Bahoruco, et se jette dans la mer des Antilles, entre les embouchures du Yague du Sud et du Nayanco.

NOAILLES. — Habitation située dans la section rurale de Mont Rouis no 1, commune de St. Marc.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

NOAILLES. - Habitation située dans la section rurale de Petit Bois, commune de la Croix des Bouquets, en plaine du Cul de Sac. Fut mise en vente par la loi du 18 mars 1814 pour augmenter le nombre des propriétaires et relever la culture. Propriété de Monsieur Ch. d'Aubigny négociant français à Port-au-Prince.

Le colon propriétaire qui a donné son nom à ces habitations était plein de préjugés. Emigré en 1793 aux Etats-Unis, il continua ses persécutions contre la race noire.

Le général Noailles partit du Môle Saint Nicolas en 1803, se rendit à Cuba, d'ordre de Rochambeau, et y acheta plusieurs centaines de dogues espagnols. Il les débarqua au Cap avec solennité. Ces animaux par leur taille et leur grosseur, ressemblaient à des loups. Ils étaient destinés à dévorer les indigènes.

**NODETTE** ou **MADETTE**.-- Habitation située dans la section rurale de Bas de l'Anse, commune de Limonaie.

L'Etat y possède le 1 carreau de terre occupé par des fermiers, et 12 inoccupés.

**NOÉ**.-- Habitation située dans la plaine du Nord. En août 1791, Boukman entraîna dans sa révolte les ateliers des habitations le Normand de Mézy, Flavill<sup>é</sup> et Clément. Quand ils arrivèrent à Noé, le feu fut mis aux cases. Tous les esclaves se levèrent armés de torches, de haches, de bâtons, de couteaux, de manchettes, etc., toutes espèces d'armes leur servirent. Les blancs qui osèrent résister furent sacrifiés; d'autres devant la haine des esclaves par leurs atrocités connues, périrent également. En quatre jours, le tiers de la plaine du Nord n'offrait qu'un monceau de cendres.

**NOEL**.-- Fort sous lequel on passe en sortant de l'Anse d'Hainault pour aller à Tiburon.

**NOGAISSE**.-- Habitation située dans la section rurale de Labrande, commune des Gonaives.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**NOGAISSE**.-- Habitation située dans la section rurale de Brabant Bois-Neuf, commune de Terre-Neuve.

L'Etat y possède 1½ carreau de terre occupés par des fermiers.

**NOGAISSE**.-- Habitation situé dans la Plaine du Nord.

Après que Toussaint Louverture eut fait sa soumission au général Leclerc en 1802, il sortit du Cap, passa sur l'habitation Nogaisse où une foule d'officiers vinrent lui faire leurs adieux, continua pour la Marmelade, où il remit ses troupes à l'agent de Leclerc. Il continua pour Ennery qu'il avait choisi pour le lieu de sa retraite.

**NOGAISSE**.-- Nom d'une rue à Terre Neuve. L'Etat y possède 12 emplacements occupés par ces fermiers.

**NOIRE**. Voyez : Montagne Noire.

**NOLIVOS**.-- Habitation située dans la section rurale de Dessources, commune de Léogane. Fut mise en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

Monsieur de Nolivos qui lui a donné son nom était gouverneur de St. Domingue en 1770.

**NOLIVOS**.-- Habitation située en plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets.

**NOLO**.-- Morne situé au Cahos.

En mars 1802, Dessalines sortit de la Crête à Pierrot et vint camper sur le morne Nolo, en vue du général Hardy dont la division parcourait le versant Ouest des mornes des Cahos. Le général Desplanges, l'adjutant général Lalane et le colonel Vondor Weid, à la tête de la division, se répandirent dans les bois, chassèrent Dessalines du Nolo, le poursuivirent le long des flancs de la montagne, et coupèrent ses communications avec la Crête à Pierrot. Le général Salm surprit dans une gorge 200 cultivateurs qui s'étaient enfuis de leurs habitations à l'approche des français, il les fit tous passer au fil de l'épée.

NONA (la).-- Petite rivière de la république dominicaine qui reçoit les eaux du Mohin, de la Nonada, de la Kaya et du Birjao, province de la Véga et à gauche celles du Guice avec Vijao et Sena. Puis elle se précipite dans la Licie à droite.

NONADA.-- Rivière tributaire de la Nona à droite.

NORD [le]. -- Un des cinq départements de la République d'Haiti, par la constitution du 16 octobre 1888

Voyez l'ancienne division au mot *Haiti*.

Population 250.000 habitants. Neuf sénateurs. Comprend 8 arrondissements savoir : 1e le Cap Haitien, chef lieu, 2e le Trou, 3e le Fort Liberté, 4e la Grande Rivière du Nord, 5e le Borgne, 6e le Limbé, 7e Vallière et 8e Plaisance. (Voyez ces Mots.)

Il a 21 lieues de long sur 10 de largeur. Est borné au Nord par la mer, au Sud par le département de l'Artibonite et la République Dominicaine, à l'Est par cette république, et à l'Ouest par le département du Nord'Ouest.

Les montagnes de ce département sont une partie de la chaîne de Plaisance, les Cahos et les Montagnes Noires, ces deux dernières communes au département de l'Artibonite.

Le Nord communique avec le Sud par la route postale qui passe à travers les gorges de Plaisance et de Limbé à 1000 mètres d'altitude.

Les golfes et les baies sont : les baies de Fort Liberté, de Caracol et de l'Acul

Les rivières sont : le Byaha, le Borgne ou l'Estère, le Massacre, la rivière Rouge ou du Limbé, la Grande Rivière du Nord et la Matric. Forêts vierges.

Plaines luxuriantes et productives, elles partent de la rivière du Massacre jusqu'aux limites du Port Margot. Elles peuvent être évaluées dans leur ensemble à une superficie d'environ 90 kilomètres carrés. Climat doux, atmosphère salubre.



Entre le Nord et le Sud il y a une grande différence de climat, vers la fin de novembre la partie Nord est rafraîchie par des plaies vivifiante. A partir d'avril la sécheresse commence. Dans la plaine du Nord les vents dominants sont Est Nord Est pendant le jour et des Ouest Sud'Ouest pendant la nuit. Les vents les plus rares sont des Nord'Ouest et des Sud'Est, Les Nord'Ouest emmènent la pluie. La saison des Nord commence vers octobre et dure jusqu'à fin-mars.

Minéralogie riche et variée : Mines d'argent, d'aimant, de cuivre, de fer; de mercure, de soufre.

Carrières d'ardoises, ocres rouges, jaunes et violettes silex pyromaque; agathe. cristal de roche, albatre, antimoine, talc, marbre, mica, jaspe, spath, guano, tourbe, sources d'encree naturelle. porphyre, ophite, granit, lapis-lazuli, basaltes, eaux minérales.

Bois de construction, de teinture, d'ébenisterie, bambou, vivres de toutes sortes, grains, légumes, fossiles, coquillages, tortues de mer. Chasse supérieure. Bestiaux.

Exposé au vent du Nord, ce département est souvent visité, pendant l'hivernage de novembre à avril, par de violentes bourrasques qui y causent d'affreux dégâts. Les nuits et les matins sont froids et les plantes croissent peu. Sur la côte Nord la brise de la mer souffle du Nord'Est.

Le Nord conserve encore le souvenir des tremblements de terre de 1777 et de 1842.

Le 22 aout 1791, insurrection générale des esclaves dans le Nord.

En 1793, le commissaire civil Sonthonax y proclame la liberté générale des esclaves.

Le 17 février 1807, proclamation de l'Etat du Nord: Christophe est élu président à vie. Il se fait nommer roi sous le nom d'Henri 1er. Le 8 octobre 1820, à la chute de Christophe, le royaume du Nord se réunit au reste de la République. Le département de l'Artibonite faisait partie du royaume du Nord.

Mécontent du gouvernement de Charles Hérad aîné, (Rivière) le Nord fait de nouveau scission et proclame Pierrot son général en chef le 24 avril 1844. Cette nomination ayant été acceptée du reste de la République la scission n'eût pas lieu, et Pierrot fut Président de la République.

Après la mort de Seïde Télénaque à Port-au-Prince le 28 septembre 1838, le Nord se souleva, prétendant que Seïde avait été assassiné à Port-au-Prince. Le gouvernement provisoire d'abord, et celui du général Légitime expédièrent 2 corps d'armée pour le combattre. Il finit par triompher grâce à son esprit de discipline.

**NORD.**--- Voyez : ACUL DU NORD. PLAINE DU NORD. BANDE DU NORD. On appelle Canal du Nord ou de Saint-Marc le détroit qui existe entre Haiti et la Gonave. Au nord le canal mesure 60 kilomètres; jusque dans la baie de Port-au-Prince, sa largeur moyenne est de 20 kilomètres dans le canal du Nord il y a les îles Arcadins qui invitent les voyageurs à la précaution. Il est opposé au canal du Sud.

**NORD'EST.**-- Voyez : Cibao. Monte Christ.

**NORDOUEST** [ le ]. — Un des cinq départements de la République d'Haiti. Populations 70.000 habitants. Quatre sénateurs. Comprend deux arrondissement qui sont : celui de Port-de-Paix chef-lieu, et celui du Môle Saint Nicolas. ( Voyez ces Mots ], . . . . Il y a une étendue 20 lieues de long sur 10 de de largeur. Est bornée au Nord au Sud et à l'Ouest par la mer et par le département de l'artibonite, et à l'Est par le département du Nord.

La presqu'île du Môle Saint Nicolas s'y trouve. Baies du Môle et de Henne.

L'île de la Tortue en fait partie.

Le fleuve des Trois Rivières, la rivière du Môle et de Jean Rabel sont ses principaux cours d'eau.

C'est dans ce département que se trouve le premier point que Christophe Colomb aborda le 6 decembre 1492.

Ce département est moins étendu que les quatres autres. Il n'est qu'une vaste presqu'île, exposé à l'action combinée des vents du Sud et du Nord, lesquels y soufflent avec violence. Sa surface est formée de substances hétérogènes, où la marne blanche constitue l'élément dominant. Les côtes présentent tantôt de longs bancs de pierres d'origine neptunienne, tantôt des falaises escarpées que les flots fouettent avec fureur.

Le Mont Saint Nicolas traverse ce département de l'Est à l'Ouest, et distribue ses eaux en deux versants principaux. Une partie de la chaîne de Plaisance s'y prolonge vers l'Occident, on remarque le Cap Saint Nicolas, et le Cap à Foux.

Le département du Nord'Ouest renferme de l'argent, du cuivre, du zinc, du fer, de l'antimoine, de l'aimant, du cinabre. A coté de ces métaux se trouvent l'albâtre, la craie, le sel gemme, le spath, le cristal de roche, le grès, le silex pyromaque, l'ocre, des pierres de taille, de magnifiques coquillages, des coraux, des éponges et des marais salants.

Les bois de construction de toutes sortes, l'ail, l'échalotte, le cotonnier, le café le cacaoyer, l'acajou moucheté, le campêche, le bresillet, le gaiac, l'opuntia, le cactier, le figuier, l'ébénier, la vigne, le tabac, en sont les principales productions végétales.

Les forêts sont peuplées de pintades sauvages, de cochons marrons, de lézards et de perroquets.

Abeilles, cire, miel. Excellents pâturages où on élève des bœufs, des chevaux, des ânes et des mulets. Température généralement chaude. Le Nord'Ouest possède une circonscription scolaire ; Port-de-Paix : 36 écoles, 62 maîtres, 1575 élèves. On est généralement libéral et républicain dans le Nord'Ouest.

— Le 2 juillet 1807, le président Pétion fit dans le Nord'Ouest une expédition contre Christophe. Port-de-Paix s'était prononcé en sa faveur. Il envoya le général Lamarre au Môle Saint Nicolas pour soutenir l'insurrection de Port-de-Paix. Lamarre débarque à Port-à-Piment. Le 13 juillet Christophe, avec 8.000 hommes, envahit le département du Nord'Ouest en révolte en faveur de Pétion.

NORD'EST. — Etait un ancien département de la colonie de Saint Domingue. Voyez : Cibao Monte-Christ.

NORD PICO (le). — Montagne de la chaîne de Monte-Christ. Hauteur 1065 mètres.

NORIAL. — Habitation située au Fond Baptiste à l'Arcahaie. En août 1802, le général Charles Bélair, campé à Norial, vis-à-vis de Léger où vint prendre position le général Lavalette envoyé par Leclerc de Port-Républicain pour le combattre. Les français attaquèrent les indigènes qui sans discipline, se précipitèrent sur eux jetant les cris de liberté ou la mort. Armés de bâtons et de couteaux, ils ne purent rompre les rangs des français, et furent repoussés. Lavalette voulut enlever le camp de Charles Bélair et n'y parvint pas. Le lendemain il se rendit sur l'habitation Leroux. Charles Bélair descendit dans la plaine.

NORMAND. — Une des sources de la rivière du chemin Neuf.

NORMAND. — Rivière qui se jette dans la mer des Antilles : elle prend naissance sur le nom du Cap Rouge dans la commune de Jacmel.

NORMAND. — Habitation située dans la section rurale du Morne Rouge, commune de la Plaine du Nord. L'Etat y possède 164½ carreaux de terre occupés par des fermiers, et 10 inoccupés dans la montagne. Voyez : Le Normand de Mézy.

NORMAND. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Moka-Neuf, commune de Sainte Suzanne, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée

NORMAND. — Habitation située dans la section rurale de la Rivière-Canot, commune de Mirebalais, sur laquelle l'Etat possède 5 carreaux de terre affermés à des particuliers. Produit de coton et du riz. Voyez : Le Normand de Mézy.

**NORMANDE.** — Voyez : Ravine Normande.

**NOTRE DAME.** — Nom d'une rue à Port-de-Paix, et à St. Louis du Nord, dans laquelle l'Etat possède des emplacements occupés par des fermiers.

**NOTRE DAME del CARMEN.** — Eglise de Santo-Domingo.

**NOUVE.** — Morne située dans la section rurale des Délices à l'Arcahaie. En 1802, les insurgés indigènes, campés sur le sommet de ce morne à l'approche des troupes de Lamartinière qui venaient les combattre jetèrent des cris qui se répandirent d'écho en écho au fond des ravins et donnèrent l'alarme à leur camp général de Cortad.

**NOUVEAU PLYMOUTH (le).** — Quatrième section rurale de la commune de Corail, arrondissement de la Grand-Anse. Ecole et chapelle rurales.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Lacombe, Massalo, Miramon, Pierre Bénot. (un reste). Il y a encore les habitations : Delincourt, Don de l'Amitié, Nouveau-Plymouth, Bassin Bleu, dite Caverne à Diable, Lamembrai. Cette section rurale produit beaucoup de café ; On y trouve de jeunes arbres qui en donnent jusqu'à 6 livres,

**NOUVEAU PLYMOUTH (le).** — Habitation située dans la section rurale du même nom, commune de Corail.

Voyez : Plymouth.

**NOUVELE CITE (la),** — Nom d'une rue à St. Marc, dans laquelle l'Etat possède des emplacements occupés par des fermiers.

**NOUVELLE CITE (la)** Quartier de la ville de Miragoâne. Il fut vivement éprouvé pendant l'insurrection de 1883.

**NOUVELLE FLANDRE (la),** — Quatrième et dernière section rurale de la commune d'Ennery, arrondissement des Gonaives. Chapelle et école rurales,

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Magnan Lamothe 5 carreaux de terre, Chapelle Lamothe 6; Labadou 1; Siquez 5,

**NOUVELLE ISABELLE (la).** — Voyez : Santo-Domingo.

**NOUVELLE SAINTONGE.** Montagne d'où prend sa source à la rivière Mahot, tributaire de la grande rivière de Jérémie

**NOUVELLE TOURAINNE (la).** — Quatrième section rurale de la commune de Pétion-ville. Elle est limitrophe avec la section rurale de Sarcouilles, et de la commune de Jacmel.

Cascales superbes, Ecole et Chapelle rurales En 1840 on

ye connaît 95 habitations caféières. Sur 4, les autres étaient en bon état. Il y a les habitations : Planchère, Dissinthe, Robergeot, Lamarque, Lamardelle, Trigot, Ferrier, Comte Sossous, Godnaud, Bienvenu, Douyon, Chemin, Poncey, Fort, Vitry. Cusac, St. Vincent, Eugène, Olympe, Jupiter, Conpin, sur lesquelles l'Etat possède des terres occupés par des fermiers.

Voyez : Furcy.

M. Jean Elie était comte de la Nouvelle Touraine sous l'Empire, en 1849.

NOUVILLE,-- Habitation située dans la commune de Pestel,

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

Contenance indéterminée.

NOVILLERE.--Section rurale du district de Puerto Plata. En 1839 il y avait 87 habitations cultivées. Produit 6750 livres café, 2816 surons tabacs; 439 livres cire; 209 barils maïs; 101 barils pois; 19 barils riz; 225 gallons sirops; 13 livres coton.

NOVION.-- Habitation située dans la section rurale de Bras-Gauche, commune de Port Margot,

L'Etat y possède 1 carreaux de terre occupée par un fermier, . .

NOYAN, -- Habitation située dans le quartier de Saut-d'Eau

NOVO. -- Habitation située dans la section rurale de Sinai, commune des Côteaux.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

NUEVO.-- Voyez : Rincon Nuevo.

NUEVES HERMANOS ( los ).-- Montagne dépendant du Cibao, s'étend aux bords de la plaine de Yaque.

NUMERO [ el ]. - Montagne située au Nord de la plaine d'Azua et dépendant du Cibao Central et du Monte Tina.

NUMERO 2 [le] Habitation située à 2 lieues de Jérémie sur la route des Abricots. La plaine en est toujours verdoyante. Erigée en quartier en 1900.

Le 25 février 1843, l'armée populaire, commandée par le général Lizarre v renontra celle du président Boyer, commandée par le général Solage. Lizarre réussit de couper la retraite à l'ennemi en s'emparant du carrefour Débarras: On parlait de s'entendre avec la révolution dans le camp du gouvernement, lorsque tout à coup le général Lizarre fon lit au pas de charge, et le culbuta. Les soldats du gouverne-

ment fuyaient de toutes parts, laissant des morts, des blessés et des armes. Le combat avait été terrible, et avait duré jusqu'à la nuit. Le général Cazeau y perdit la vie. Le général L'zarre campa sur le champ de bataille où 600 hommes de l'armée du gouvernement vinrent se joindre à lui le lendemain.

Plusieurs dames de Jérémie allèrent au Numéro 2 ramasser les blessés et enterrer les morts.

La bataille du Numéro 2 ouvrit les portes des Cayes à l'armée populaire. Voyez: Pariot.

En 1883 le général F. Chevalier opérant contre Jérémie, y avait établi son quartier général.

Le poète Albéric Féry dans ses essais littéraires dit :

“ Nous passâmes Numéro deux  
Où nous bûmes et fîmes boire  
Nos dadas antibelliqueux  
Au milieu de l'onde plaintive  
D'une fontaine fugitive.

NUNEZ. — Voyez : Juana Nunez

NUNTIANE. — Rivière de la commune de Hinche. Les bords sont escarpés. Les affleurements du bassin houiller du Guayamuco avoisinent jusque-là.

**OBISPO (P).** — Rivière de la république dominicaine, qui se jette dans la Bajonito, dans le district de Puerto Plata, Près de Hojas Anchas, on franchit l'Opispo 4 fois; lequel à une largeur de 10 pieds. On y a trouvé de l'argent. La présence de l'ambre a été constatée à 1 mille au Sud'Ouest de l'embouchure de l'Obispo, puis au Nord'Ouest jusqu'à l'Arroyo Seco et de sa confluence avec le rio Maimon jusqu'à la côte.

**OBLOND.** — Savane dénudée en plaine du Cul de Sac près de Desloches commune de la Croix des Bouquets où en 1803 Gabard s'empara d'un convoi de vivres en culbutant une compagnie d'européens, qui l'accompagnait au Port Républicain.

**OBRY.** — Habitation située dans la commune de Léogane. Contenance 250 carreaux de terre, dont les 213 sont cultivés en cannes à sucre et divers autres produits, Moulin à vapeur, sucrerie, grande maison couverte en tôle.

La rivière Momance l'arrose, Voyez : Aubry.

**OBUS.** — Fort situé dans la 3e section rurale de la commune de Jean Rabel.

**OCEANE.** — Rivière de la commune de Cerca-la-Source.

**OOA.** — Rivière de la république dominicaine qui, avec Las Cuevas se jette dans la Yaque du Sud.

**OOA.** — Rivière qui sort de la Loma Tina et décharge ses eaux dans la mer des Caraïbes entre la Plage Viejo et la Playa Chiquita. Son cours est de 75 kilomètres dont 22 sont navigables en canots. Ses affluents sont el Salado sur la rive droite le Polmas et le Vamilejo, et sur la rive gauche l'Escudido, le Ventarero, le Frio, et le Blaco.

Elle roule du sable d'or son lit supérieur se trouvant dans la région des schistes. Après l'insuccès de la campagne de l'empereur Faustin Ier dans la partie de l'Est, en 1855 les frondeurs chantaient un air créole où l'on disait que les dominicains ont chassé les haïtiens, à la rivière Ocoa, à coups de pierres.

“La rivière Ocoa  
Pagnols voyé roches”

Rien n'était moins vrai !

Le 2 mars 1705 à 2 heures du matin, l'armée haitienne quitta Azua et fit halte à la rivière Ocoa. Dessalines, voyant fuir les espagnols de toutes parts à son approche, les accusa d'être attachés au parti français; il ordonna de les traiter en ennemis et de brûler leurs habitations.

OCO.A. — Voyez : Baie d'Ocoa San Jose de Ocoa. Pointe d'Ocoa.

OCRO.-- Voyez : Morne Ocro.

OGE.— Habitations située dans la section rurale de Mont-Rouis no 1er, commune de Saint Marc.

L'Etat y possède 68 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Productions : vivres et coton.

OGE.— Habitation située dans la section rurale de la Selle, commune de Mirebalais, sur laquelle l'Etat possède des terres qu'il afferme à des particuliers. Produit beaucoup de café.

OGE. — Habitation caféière située dans la commune de Dondon, à l'endroit appelé Calebassier, du nom de Vincent Ogé.

OGE. — Nom d'une rue à Pétiou-Ville, en l'honneur de l'immortel Vincent Ogé.

OGE.— Habitation située dans la commune de Jacmel. En novembre 1799, lors du siège de Jacmel, le général Laplume occupait l'espace compris entre la mer et cette habitation. Il commandait la colonne de droite de l'armée de Toussaint Louverture. Le colonel Henri Christophe qui commandait la 2e division, s'établit entre cette même habitation et Saint Cyr.

En janvier 1800, Pétiou fit sortir de Jacmel les bouches inutiles : des femmes et des enfants s'étaient dirigés vers le quartier de Christophe; ils furent accueillis par la mitraille. Christophe fit approcher de sa tente les malheureuses femmes qui existaient encore, et jeta devant elles des morceaux de pain et de biscuit. Ces pauvres femmes se précipitèrent sur cette nourriture, se battant entre elles. Après s'être assuré de ce triste spectacle, il les fit arrêter et jeter vivantes pèle mêlé avec des prisonniers dans les puits desséchés de l'habitation Ogé, qu'il fit ensuite couvrir de bois résineux auxquels il mit le feu. Elles périrent toutes étouffées par la fumée.

Dessalines de son côté accueillit bien les femmes qui vinrent dans son camp.



Voyez . Camp Ogé pour complément.

O'GORMAN. — Habitation sucrière de la section rurale de Pays pourri, commune de la Croix des Bouquets. A partir de l'habitation O'Gorman on ne voit pas de trace de la rivière du Boucan Brou, qui disparaît sous terre. Cette habitation appartient aux héritiers Brenor Prophète. N. Lys Duvignaud est propriétaire aussi d'une partie de cette habitation.

En avril 1793, le major O'Gorman, colon blanc alla occuper pour les anglais le passage qui conduit de la Plaine du Cul-de-Sac à Léogane, à travers les montagnes, afin d'empêcher Toussaint l'ouverture de communiquer avec Beauvais, et de contrarier leurs opérations contre le Port Républicain. C'était un riche planteur de la plaine du Cul-de-Sac. Il faisait partie du Conseil du général Leclerc, et demandait l'extermination des indigènes.

En 1803 après avoir incendié la plaine du Cul-de-Sac pour ne pas laisser d'abris aux français, Dessalines du camp frère fit attaquer O'Gorman dont la sucrerie était occupée par 40 soldats européens. Les français firent plusieurs décharges de mousqueterie sur les indigènes. Le général Gabart défendit de répondre à ces attaques. Les indigènes après avoir pillé et brûlé l'habitation, continuèrent à ravager la plaine.

OLIVE. — Habitation située dans la section rurale de Petite Plaisance, commune de Cavaillon.

L'Etat y possède 7 carreaux de terre occupés par des fermiers.

OLIVIER, dit BOIS BERNARD. — Habitation situé dans la section rurale de Grand Fond, commune de Pétion-Ville.

OLIVIER. — Habitation située près du Pont de Miragoâne.

En 1802, Cangé, après avoir battu Delpêche dans les morne de Petit-Goâve, alla porter la guerre dans le Sud contre les français et vint camper à Olivier.

Le pont était gardé par un bataillon de chasseurs indigènes sous les ordres du commandant Pérou, noir et par d'autres troupes. Les chasseurs indigènes, ayant appris l'arrivée de Cangé, résolurent de lui livrer le poste qu'ils gardaient. L'un d'eux se rendit à Olivier et demanda à parler à Cangé. En ce moment Cangé était ivre, et maltraitait tous ceux qui s'approchaient de lui. Dès qu'il aperçut l'uniforme des chasseurs créoles, il s'écria : A. rêtez ce français. Le jeune homme fut sabré sous ses yeux. Ses propres gens furent indignés de cet acte de cruauté.

Dès que les chasseurs créoles apprirent l'assassinat de leur

envoyé, ils marchèrent contre les insurgés, les attaquèrent avec fureur, les culbutèrent, et les poursuivirent au loin. Cangé ne s'arrêta dans sa fuite que dans la plaine de Léogane.

Leveillé, officier noir alla aussi camper à Olivier vers la même époque. Il recruta beaucoup de cultivateurs dans les hauteurs de Rochelois, et marcha contre les français qu'il battit sur l'habitation Sainte Croix.

C'est de l'habitation Olivier que Pétion écrivit le 12 mars 1812 au Sénat pour lui annoncer la soumission du département du Sud à la république, après la mort du général André Rigaud aux Cayes.

OLYMPE. — Habitation située dans la section rurale de la Nouvelle Touraine, commune de Pétion Ville.

OLLIVIER. — Habitation située dans la 9<sup>e</sup> section rurale des Cayes.

OMER. — Morne de Jérémie, près de l'embouchure de la Grande Rivière.

ONCEANO. — Autre nom de la rivière de Banica qui se jette dans l'Artibonite.

O'PLATON. — Habitation située à Gunthier. Le 16 août 1924, la Commission Cadastre a revendiqué environ 60 carreaux de terre pour l'Etat.

ORAN. — Petite Rivière à gauche de Bajabonito.

ORANGE. — Voyez : Baie d'Orange. Plaine d'orange. Collette Plaine d'Orange.

ORANGES EN PILE (les). — Morne de la commune de la Baie de Henne.

ORANGERS (les). — Deuxième section rurale de la commune de Chardonnières, arrondissement des Cotcaux. Chapelle et école.

L'Etat y possède 237 carreaux de terre occupés par des fermiers sur l'habitation Bon Ouvrier.

ORANGERS (les). — Sixième section rurale de la commune de Léogane. Ecole et chapelle rurale.

La rivière des Orangers venant du haut du morne des Palmes est tributaire de la Grande Rivière de Léogane.

ORANGERS (les). — Onzième section rurale de la commune de la Croix-des Bouquets, arrondissement de Port au Prince. Canton fertile.

En 1821, le président Boyer y fit diriger quelques immigrants cultivateurs américains de la race noire. Ecole et chapelle rurale.

En 1840 on y comptait 2 habitations cultivées en cannes et café, 8 en café et coton, 15 petites propriétés en café et coton, 70 en café, 20 en déperissement, 10 nouveaux établissements, 11 abandonnées, 2 hattes. Total 129. Vivres et grains abondants. La section avait produit 658 sacs de café et 65 ballots coton.

ORANGERS (les). — Montagne de l'arrondissement de Port-au-Prince, département de l'Ouest, près de Mirebalais. Un col conduit de la plaine du Cul de Sac par les Orangers pour atteindre à la Chapelle la région du fleuve Artibonite.

Le 24 juin 1869 les cacos de St Marc se sont présentés en 3 colonnes pour attaquer la ligne des Orangers restée au pouvoir du gouvernement. Ils furent repoussés.

En 1888, lors de la prise d'armes du Nord contre le gouvernement provisoire, le général Louis Tassis fut envoyé dans les hauteurs des Orangers par le chef du pouvoir exécutif pour garder les défiles qui donnent accès dans la plaine du Cul de Sac. Le... décembre, il s'empara de la chapelle. Le gouvernement avait établi un dépôt de provisions de guerre et de bouche aux Orangers pour l'armée opérant dans l'Artibonite et le Nord. Après la déroute du général Piquant à Dessalines, un poste fut établi aux Orangers par le gouvernement. Il fut enlevé par les Nordistes.

ORANGERS (les). — Neuvième et dernière section rurale de la commune de Buiet, arrondissement de Jacmel. Elle est une subdivision de la section rurale de Bas des Gris Gris consacré en 1875.

ORANGERS (les). — Rivière tributaire de la rivière de Buiet à laquelle elle joint ses eaux à 7 kilomètres de son embouchure

ORANGERS (les). — Rivière qui fournit de l'eau à la ville de Jacmel.

ORANGERS (les). — Fort situé dans l'arrondissement de Dessalines, section rurale du Grand Cahos No 1, commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

Il a été construit en 1804 sur les hautes montagnes et les immortels rochers des Cahos

Ce monument atteste la résolution des haïtiens de créer une patrie. Il y a 8 pièces de canon en fer de différents calibres, les débris d'un affût de canon et d'un essieu, une poudrière construite à la romaine, placée à l'Est de la grande porte d'entrée du fort dont la façade se trouve dans une muraille double, une citerne de l'Est à l'Ouest de la barrière mesurant 59 pieds de longueur sur 25 de largeur, ayant au milieu 4 piliers en maçonnerie qui servaient de piédestal et

sur lesquels était placée une couverture en tuiles, destinée à conserver l'eau de cette citerne. La majestueuse muraille qui enveloppe cette fortification est en forme d'étoile. Son côté Nord s'est écroulé par suite d'un tremblement de terre. Le côté Ouest est à moitié brisé.

ORANGERS (les).—Voyez : Grand Tier. Morne des Orangers.

OREILLE — Voyez : Courte Oreille. Rivière Saumâtre.

ORESTE.— Habitation située près du bourg de la Petite Rivière de l'Artibonite.

Dessalines y passa en avril 1802, lors de la soumission de Ch. Bélair après son insurrection contre les français dans les hauteurs de l'Arcahaie.

ORI.— Etang du littoral du Nord de la république dominicaine près duquel passe la rivière la Yasica avant de se jeter dans la mer par la lagune Masio. C'est plutôt un canal formé par la rivière la Yasica.

O M A N Y.--- Habitation située à Gauthier. Le 21 Mars 1925 la Commission Cadastre a fait rapport qu'elle a revendiqué 2 000 carreaux de terre de cette habitation pour l'Etat.

ORIENT.— Habitation située dans l'une ou l'autre section rurale du Haut de St. Marc, commune de St Marc.

L'Etat y possède 13 carreaux de terre occupés par des fermiers.

ORO (el). -- Ruisseau qui coule au Sud'Est de San Juan de la Maguana et qui roule du sable aurifère, d'où lui vient son nom. Le bourg de las Charcas de Maria Novo est situé tout près.

ORLEANS (d').--- Rue au Petit Trou de Nippes.

ORME.— Voyez : Bois d'Orme.

O'RONCK - Habitation à l'Anse à Veau. Usine Centrale pour la préparation du café appartenant à la maison Simmonds frères.

ORNEAUX, Habitation située dans la section rurale de la Grande Rivière, commune de Marigot, sur laquelle l'Etat possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers et 10 inoccupés.

ORTEGA.--- Ancienne section rurale de la commune de Moca. En 1840 on y comptait 56 belles habitations bien cultivées en tous genres.

ORSEAU.--- Habitation située dans la commune de La Chapelle.

L'Etat possède une portion de cette habitation.

ORTODANS.--- Habitation située dans la commune de La Chapelle.

L'Etat possède une portion de cette habitation.

OSIER.--- Voyez : Fort l'Osier.

OSTIN.--- Voyez : Austin.

OTRO BANDA.--- Petit village dominicain situé dans la baie de Neybe. C'est tout près du village qu'est l'embouchure du fleuve la Neyba. Il appartient à la province d'Azuá.

OUANAMINTHE.--- Commune de 5e classe de l'arrondissement de Fort Liberté. Elle porte le nom indien qu'avait le canton où elle est située, et qui s'appelait *Guananinto*.

Dès 1730, on y avait établi une chapelle qui lui donna naissance; le village est placé dans une savane élevée, sur la rive gauche du massacre, il comprend 17 îlets ayant 73 emplacements. Il ressentit terriblement les effets de l'ouragan de 1772.

La commune, dont la population est de 10.000 habitants contient 10 sections rurales qui sont ; la 1re de Maribaroux, la 2e du Bas de Maribaroux, la 3e de l'Acul des Pins, la 4e de la Savane au lait, la 5e de Savane longue, la 6e de Trou Gens de Nantes, la 7e de Capotille, la 8e de Lamine, la 9e de Mont Organisé, la 10e de Bois Pins.

Les habitants s'appellent les Ouanaminthais.

Les deux sections rurales du nom Maribaroux produisent un sucre dont la qualité est jugée supérieure à celui de Limonade et de Quartier Morin. Tafia, sirop, campêche, paturages, Bœufs, chevaux, porcs, cabrits perroquets, volailles. L'air y est sain.

En 1839 il y avait 382 habitations en bon état, 55 en détérioration, 55 hattes. Total 454.

La loi du 20 novembre 1821 fixe la distance légale de cette commune à la capitale à 75 lieues.

Ses montagnes renferment des mines de fer et de soufre. Une mine d'or a été exploitée par les espagnols dans la section rurale de Lamine.

Fête patronale, le 15 août, à l'Assomption.

La loge de l'Orient de Ouanaminthe, relevant du Grand Orient d'Haiti s'intitule l'Union des Frères no . . . . .

La garnison de la commune se compose du 26e régiment d'infanterie de ligne créé le 16 octobre 1865; d'une compagnie d'artillerie de ligne du Fort-Liberté, d'une compagnie de police administrative, de la garde nationale à pied et à cheval, et de la police rurale.

Le conseil communal ne s'administre pas sans les secours de l'Etat.

La poste arrive à Ouanaminthe par la voie du Cap, le lundi soir et repart le mardi matin. Dans son programme de gouvernement, le général Legitimé proposa la création d'une voie ferrée du Cap à Ouanaminthe par les Perches. Le projet d'administration de cette commune fut supprimé le 11 décembre 1822 avec ceux des autres communes de l'intérieur.

En 1902, la chambre créa l'arrondissement de Ouanaminthe.

Le 21 Mars 1783 naquit à Ouanaminthe Joseph Courtois.

**HISTOIRE.** — Le 22 août 1791, Candy, homme de couleur, prit les armes dans les environs de Ouanaminthe à la tête d'un grand nombre des siens, la plupart condamnés par contumace dans l'affaire de Ogé et de Chavannes.

Le gouverneur de Blanchelande les fit attaquer, et établit un camp à Ouanaminthe.

En 1792, Candy chassa Dassas du Trou. Celui-ci se refugia à Ouanaminthe où Candy le poursuivit et le força à signer un concordat avec les hommes de couleur.

Le 26 juin 1793, Lafeuillée, officier royaliste, livra Ouanaminthe à 10.000 hommes, dont 6.000 soldats espagnols, et 4.000 guerriers de bandes de Jean François.

En janvier 1803, les français obtenaient des succès à Ouanaminthe et refoulèrent les indigènes indépendants au loin dans l'intérieur. Le 16 janvier après ses succès à Laxavon, le général Lacroix escalada le fort de Ouanaminthe après avoir culbuté et dispersé les indépendants. Il laissa le commandement Vaussier à Ouanaminthe.

Christophe en apprenant ces événements marcha contre Ouanaminthe avec 2000 hommes et s'en empara.

En 1806 les français de l'est s'emparèrent de Ouanaminthe : le général Capois partit de Fort Liberté et les en chassa par une attaque prompte et résolue.

En 1855, après la journée désastreuse de San Thomé, l'empereur Soulouque se porta avec son armée à Ouanaminthe.

**OUANAMINTHE.** — Voici ce que dit la proclamation du Président Ant. Simon du 13 février 1911, datée de Ouanaminthe :

“ J'avais voulu plutôt entrer à Ouanaminthe en Pacificateur et non en conquérant. J'ai usé à cet effet de tous les moyens de conciliation, en essayant de porter l'ennemi à mettre bas les armes. Le curé de Fort Liberté, sur ma de-

mande, avait voyagé avec une partie des forces du gouvernement aux fins d'aller prêcher aux rebelles la parole de paix.

Mais les audacieux voyant, sans doute, que ces sages mesures étaient une preuve de faiblesse de la part du gouvernement, ont donné ferme contre mes troupes qu'ils ont attaquées à trois lieues de Ouanaminthe. L'ennemi agresseur talonné par les divisions des généraux Magloire et Francillon, se refugia dans le Fort Jacques, position inexpugnable, d'où leur canon vomissait la mitraille sur nos malheureux soldats. Après un combat acharné et opiniâtre, ceux-ci, fidèles au devoir font un suprême effort et les divisions des généraux Sylvain, Magloire Francillon et D. Alexandre coururent à l'assaut du Fort. Tout espoir est perdu pour les rebelles qui, dans leur lâche et honteuse capitulation, ont enveloppé le bourg de flammes. Ouanaminthe a disparu! .

Dès avant son élection à la présidence, le général Cincinnati Leconte, Chef du Pouvoir Exécutif, par son décret le 10 Août 1911, alloua une somme de 500.000 gourdes aux habitants de Ouanaminthe pour les dédommager de la destruction de leurs propriétés et de leurs animaux par le gouvernement de Antoine Simon le 13 février 1911.

A partir du 1er Août 1918, une douane frontière y a été établie avec juridiction sur toute la frontière du département du Nord, de la baie de Mancenille à Capotille ( Moniteur du 20 Septembre 1913).

OUANAMINTHE.— En 1914, le général Seymour Pradel, à la tête de l'armée gouvernementale fit le siège de Ouanaminthe. Après en avoir battu les révolutionnaires dans les environs du bourg, ses troupes occupèrent le dit bourg qui fut pillé par les soldats réguliers. Il n'y eut pas de dommages résultant du choc. Dans le cours de la même année, Davilmar Théodore, après avoir été repoussé aux Gonaïves par les Zamoristes, se replia en dernier lieu sur Ouanaminthe et à l'aide de quelques personnes de l'endroit prononça la révolution. Les généraux que Davilmar avait à sa droite étaient Hérard Sylvain, Dorcilien, Charles Salnave, Samuel Mompont. Le Gouvernement dépêcha Charles Zamor, Codio, Constant Vieux, Saul Péralte, et Désorme Joazard qui livrèrent bataille tant dans le bourg de Ouanaminthe qu'aux environs. Les révolutionnaires furent battus et les troupes du Gouvernement après cette victoire pillèrent le bourg.

La révolution de 1915 semble n'avoir pas atteint Ouanaminthe puisque proclamée au Cap, elle marcha contre Port-au Prince,

En Novembre 1915, les cacos livrèrent bataille près de Jnaria-Mendez, à Ouanaminthe, contre les Américains qui

les obligèrent à traverser la frontière et de se réfugier à Dajabon. Les autorités Dominicaines désarmèrent les cacos. Le fort de Ouanaminthe fut démoli à la dynamite.

Par Arrêté du Président Davilmar Théodore du 9 octobre 1914, les élections du député des communes de Ouanaminthe, de Vallière, Carice, Cerca-la Source, Lassale, Mont Organisé, Terrier Rouge, Trou, Acul Samedi, Sainte Suzanne, Caracol et Perches du 10 janvier 1914, ont été annulées, la loi électorale n'ayant pas été observée.

Dans sa séance du 17 octobre, la chambre, seule compétente pour valider ou invalider les pouvoirs de ses membres a annulé l'Arrêté du 9 octobre.

Une loi du 2 octobre 1918 du Conseil d'Etat fixe à Ouana minthe le siège du tribunal de 1ère instance de Fort Liberté.

Une loi du Conseil d'Etat du 28 Juillet 1924 supprime le tribunal de 1ère Instance de Ouanaminthe.

#### Recettes communales

1921-22 . . . . .	12.831,50 gcurdes
1722-23 . . . . .	24,710,64
1923-24 . . . . .	26.000,21
1924-25 . . . . .	26,923,30

S. E, Mr. de Arisé Baptiste était comte de Ouanaminthe sous l'empire en 1849.

-Le 7 mai 1865, Salnave y prit les armes contre le président Geffrard, et en arrêta le commandant. L'insurrection se propagea vivement au Fort -Liberté, au Trou, au Cap-Haitien et dans tout le Nord et le Nord-Ouest. Cependant, le général Andrieux, aidé du colonel Robert Noël y firent une réaction en faveur du président Geffrard dont les troupes pénétrèrent dans la ville. Ces deux officiers furent les premiers cacos, en 1867 dès l'arrivée de Salnave de l'exil après le départ de Geffrard, à cause de la persécution dont ils furent l'objet de la part de Salnave.

Pendant que le général Anselme Prophète, ministre de la guerre du président Légitime avançait dans le cœur du Nord et refoulait les Nordistes vers le Cap, le chef de l'insurrection, le général Hyppolite, président provisoire du Nord, se tenait à Ouanaminthe, et excitait la population à défendre la révolution. Il y séjourna du 23 janvier 1889 au 29 mai. Le 4 février 1911, Ouanaminthe prit les armes contre le Président Antoine Simon en faveur de Cincinnatus Leconte; les généraux : Mizaël Codio, Chapuzette Michel et Mathieu Fils-Aimé étaient les chefs du mouvement. Le samedi 11 février, ils en furent chassés par les troupes du Gouvernement pendant que le président Antoine Simon était au Cap.



**OUEST ( l' ).** — Un des cinq départements de la République d'Haiti, ( Voyez l'ancienne division du mot *Haiti* ) et le tableau page 90, comprend six arrondissements, savoir : ceux de Port-au-Prince, Léogane, de Jacmel, de Saltrou, de Mirabalais et de Lascahobas. Population 350.000 habitants.

Trente six lieues de longueur sur 15 de largeur. Est borné au Nord et au Sud par la mer, à l'Ouest par le département du Sud et à l'Est par la république dominicaine.

Il a le privilège de posséder la capitale de la République onze sénateurs.

Il renferme la plus haute chaîne de montagnes du pays : la Selle, située au Sud, qui atteint 2715 mètres au dessus de la mer, Les autres montagnes sont : le Mexique, le Grand-Fond, le Pensez-y-Bien, le mont Terrible, les Orangers et les Matheux.

Ces montagnes sont froides : l'air y est sain. Il y a un étang : l'étang Saumatre.

Ses caps sont : le Cap Raimond, les caps de Bainet, de Jacmel, le Cap Maréchaux et le Cap Rojo. L'île de la Gonave.

Les golfes de la Gonave où de de Léogane, les baies de Port-au-Prince, de Petit-Goâve, de Bainet, de Jacmel, la Guillaumone, Momance ou rivière de Léogane, le Cul-de-Sac, le Boucan Brou, de Mont-Rouis, de l'Artibonite, cette dernière en partie, de l'Arcahaie.

Les plaines de l'Arcahaie, de Léogane et du Cul-de-Sac.

Forêts vierges, plaines luxuriantes. Température saine, ce département est très fertile et mieux cultivé que les autres. Il fournit le coton, l'arrow-root, le café, le campêche, l'indigotier, la salsepareille, le cirier, la vulnéraire, la mélisse, la sensitive, la menthe, la camomille, le baumier, la battrave, des courges géantes, différentes sortes de légumes de France, l'acajou, le tabac, le chêne des Antilles, le liège des Indes, le pin d'Occident, le latanier, le gaiac, des arbres fruitiers parmi lesquels se distinguent le pêcher et le pommier.

On en remarque des sources thermo-minérales.

Le sol recèle du phosphate de chaux, du sel de nitre, le silex pyromaque, le guano, le marbre, le cristal de roche, le gypse, des mines de fer et de cuivre, de spath, du phosphate, du quartz, des pierres de tailles, de la craie, de l'ocre, de la houille, des carrières de pierres meulières et des minerais de soufre.

Il est moins accessible que les autres départements aux effets désastreux des vents du Nord, grâce à sa situation géographique. Une brise de terre venant du Sud Est et celle de mer qui commença ordinairement à 10 heures du matin

venant de l'Ouest ou du Nord-Ouest jusqu'à 7 heures du soir y soufflent alternativement rafraichissant sa température. Les habitants appellent hiver la période des orages d'avril à novembre. Pendant la saison pluvieuse la brise de terre descend des montagnes souvent avec la force d'une tempête sans s'annoncer, Les navires doivent être toujours prêts d'amener subitement toutes leurs voiles. Ces coups de vent violents se portent jusqu'à 12 kilomètres de distance de la côte. Quelquefois leur portée va jusqu'au milieu du canal, entre Cuba Haiti et la Jamaïque.

Une certaine perturbation fut portée dans la subdivision militaire de ce Département : les communes de Saltrou et de Grand-Gosier, dépendant effectivement de l'arrondissement de Jacmel, en furent détachées pour former, en vertu de la loi du 14 septembre 1882, une ligne militaire assimilée aux arrondissements de 4e. classe.

Cette loi n'a été appliquée, et cet arrondissement insolite n'a eu un commandant particulier, que sous le gouvernement du président Hippolyte.

Le département de l'Ouest a 4 circonscriptions scolaires: Port-au-Prince, Jacmel, Mirebalais, Lascahobas, et Léogane. 222 écoles. 458 instituteurs; 1079 élèves.

Les hommes de l'Ouest ont suivi les principes libéraux de Pétion; ils sont républicains; mais ils aiment à sentir la main de l'autorité.

*Histoire.* -- Le 7 novembre 1790, les hommes de couleur de l'Ouest et du Sud se rassemblent à la voix d'Ogé le 29 Août 1791, ils se donnent des chefs.

Le 24 Octobre 1791, Caradeux fut nommé commandant général des gardes nationales de l'Ouest, et Beauvais commandant en second.

Le 22 septembre 1793, Polvérel approuve et proclame dans l'Ouest la liberté générale des esclaves, déjà proclamée dans le Nord par Santhonax le 29 Août, et qui sera proclamée dans le Sud encore par Polvérel le 6 Août.

Le 22 mars 1792, les noirs de l'Ouest s'insurgèrent en masse contre la domination française.

Le 18 janvier 1807, Pétion fut nommé général en chef du département de l'Ouest.

Voyez Nord Ouest.

OURQUEBY.-- Habitation située dans la section ruraie de la Coupe-à-David, commune de l'Acul du Nord. L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

OUVRIER. -- Voyez : Bon ouvrier.-Monovrier

**OZAMA ( l' ).**— Fleuve à l'embouchure duquel est établie la ville de Santo-Domingo. Pour les petits batiments il est navigable à 35 kilomètres de la mer ce qui facilite les transports; mais de gros navires pourraient le remonter jusqu'à 4 kilomètres où sa profondeur est de 7,5 mètres. A l'embouchure se trouve une barre formée par le sable qu'il charrie; il n'a en cet endroit que 11 à 12 pieds d'eau. Ses berges sont à pic, et s'abaissent au Nord de Santo Domingo à 1 mètre. Il dépasse rarement son lit. Lors de l'ouragan du 6 septembre 1883 ses eaux se groupèrent si violemment que le pont en bois qui joint la ville à Paparita fut enlevé.

On traverse l'Ozama au port dans un parc pour aller sur la rive gauche où se trouve un petit village. Sa largeur en cet endroit est de 530 pieds français. Sa profondeur est de 24 pieds. En mars 1805 lors du siège de Santo Domingo par Dessalines, la colonne du général Clervaux dut remonter à plus de 8 lieues le cours de l'Ozama pour trouver un gué

La mer pénétrant assez loin, l'eau n'est potable qu'à une grande distance. On boit plutôt l'eau des citernes à Santo-Domingo.

Son cours est de 95 kilomètres. Il prend sa source entre le sillon de la Viuda ( versant méridional de la chaîne Hilera central ), et la Loma Lagueneta arrose la partie centrale de la province de Santo Domingo, avant de se jeter à la mer à l'Est de Santo Domingo. Il roule ses eaux avec tant d'impétuosité et d'abondance qu'elles décolorent en rouge à une grande distance le bleu de la mer. L'Ozama charrie par heure en moyenne 339.120 mètres cubes d'eau à la mer avec une vitesse moyenne de 3500 mètres par heure.

Parmi les lieues qu'il arrose, on doit citer: las Minas, Paparito et Santo Domingo,

Les principales rivières qu'elle reçoit sont : le Limon, la Santa Cruz, le Bernejo, le Jicaco, la Yabacoa, près de Bayaguana, la Cribe Plata, l'Isabelle près du village de Santa Cruz Ferry, l'Agua Dulce, le Mont de Plata, le Guavanimo, la Jainamosa, la Yuca, le Dajao, la Luiza, le Garicao, le port de Santo Domingo est situé à l'embouchure de l'Ozama.

La plaine de Santo Domingo part de la rive gauche de l'Ozama, jusqu'au cap Engano.

Le bassin de l'Ozama s'étend sur 2000 kilomètres carrés; il comprend les plaines de Santo-Domingo; il est formé par les monts de los Muertos; il est baigné par la mer des Antilles.

**OZAMA ( l' ).**— Nom d'une rue aux Gonaïves. L'Etat y possède 17 emplacements occupés par des fermiers.

**OOZAMA( l' ).** Voyez : Victoria de Ozama.

**OZANILLA ( la ).** — Rivière tributaire à droite de l'Ozama.

## P

PACAUD.— Habitation située dans la section rurale de Turgeau, commune de Port au Prince, bornée par Want.

PACAUD.— Habitation située dans la section rurale de la Crête-Brulée, commune de Mirebalais, sur laquelle l'Etat possède 10 carreaux de terre affermés à des particuliers et 20 autres non occupés, dénoncés à la vacance,

PACAUD.— Habitation située dans la section rurale de Bassin Caiman, commune de Dondon;

L'Etat y possède 8 carreaux de terre et un reste occupés par des fermiers.

PACAUD.— Habitation située dans la section rurale des Palmes, commune de Petit-Goave, sur laquelle l'Etat possède des terres occupées par des fermiers.

PACICAUD.— Habitation située dans la 1ère section rurale de Port à Piment.

PACIENCIA.— Montagne dépendant du groupe du Canal. La gorge appelée Sillon de la Viuda mène à travers les montées de la Paciencia. Voyez : Patience.

PACKET.-- Habitation située dans la commune de la Plaine du Nord.

PACROS — Habitation située dans la section rurale de la Montagne, commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède  $\frac{3}{4}$  de carreau de terre inoccupé.

PACTEAU.— Habitation située dans la section rurale de Palmiste à Vin de la commune de Léogane.

FACTOR TOEN.— Habitation située dans la section rurale de Fond de Boudin, commune de Léogane dans les mornes. L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

PADAVES. -- Le 4 mars 1805 la division du Nord de l'armée haïtienne marchant contre Santo-Domingo, traversa le mont Padaves en sortant de Cotui.

PAGE ou LE PAGE. -- Habitation cacaoyère située aux

portes de Dame-Marie, appartenant à Mr. Aubert, St. Cloux et aux héritiers Margron de Jérémie.

PAGE. — Habitation située dans la section rurale de la Hauteur de Corail dans la banlieue de la ville de Corail.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

PAGEOT. Fort situé à Port de Paix, du nom d'un général français. Il est placé sur une hauteur tout près de la mer. Lors que les français arrivèrent en 1802 devant Port de Paix, le citoyen Poitevien, homme de couleur, commandant du port, lança de ce fort un boulet qui tua 20 hommes à bord du vaisseau français. L'escadre cessa aussitôt son feu. Après avoir brûlé la ville qu'il évacua, Maurepas se retira au fort Pageot qui domine le canal de la Tortue pour suivre le mouvement de l'escadre française. Il vit la division française débarquer sur la rive gauche du fleuve des Trois Rivières, il envoya contre elle 400 hommes s'embusquer au gué du fleuve. Après un combat acharné, les 400 hommes rentrèrent à Port de Paix, A l'approche des français, Maurepas abandonna le fort Pageot dont il enleva les munitions.

Lors de la révolte des indigènes contre les français, à la fin de la même année, Dessalines dinait à la Petite Rivière de l'Artibonite, au presbytère, on avait invité le curé du bourg, l'abbé Videau, pendant le repas, une femme de couleur, Madame Pageot, servante de l'abbé Videau, se montra à la porte du salon, se tint vis à vis de Dessalines, et lui fit comprendre par des signes qu'il allait être garotté.

Dessalines se leva tout à coup, se pencha sur une fenêtre, et dit au chef de brigade Andrieux, qui commandait le bourg pour les français : " J'aperçois une fumée du côté de la montagne, les brigands viennent nous assaillir; je vole à leur rencontre. " Il sortit précipitamment du salon, se rendit au milieu de la place d'armes et tira deux coups de pistolet. Un de ses lieutenants, Cottereau, à la tête de 3,000 cultivateurs, se précipita dans le bourg. Andrieux se retira dans le fort de la Crête-à-Pierrot, et l'abbé Videau prit la fuite sur un cheval vers les Verrettes. Dessalines se rendit au pied du fort de la Crête à Pierrot, et commanda à Andrieux de rentrer à St. Marc. Entouré d'ennemis, le français indigné et sans espoir de pouvoir résister, obéit à regret.

Le 8 janvier 1803, l'adjudant général Ramel attaqua le fort Pageot sous le feu le plus vif des indigènes. Il eut un bras fracassé d'une balle, et fut repoussé. Le général Clausel ramena les français à l'assaut, et entra sans coup férir dans la fortification que les indigènes avaient abandonnée.

En juin, 1807, Nicolas Louis en révolte contre Christophe pénétra de nuit dans ce fort. Le lendemain matin; il y fit battre la diane. Le général Romain marcha contre lui et fut repoussé 3 fois avec perte. Blessé, il évacua Port de Paix sur le Cap, porté sur des brancards.

**PAILLASSE** ou **PAYASSE**. — Habitation située dans la section rurale de Bonbon, commune de Jérémie, bornée par Janvier et Jourdain.

**PAILLETTE**. — Voyez . Payette.

**PAILLERE** ( Guéroul de la ). — Habitation caféière située à Sans-Souci, dont Marie Constance Caroline Durand, Veuve Guéroult de la Pallière avait hérité de son mari.

**PAIX** ( la ). — Nom d'une rue au Môle Saint-Nicolas, dans laquelle l'Etat possède 17 emplacements occupés par des fermiers.

**PAIX**. — Voyez : Place de la Paix. Port de-Paix. Place Gefrard.

**POINCON**. — Habitation située au haut de Saint-Marc.

**PAIN-de-SUCRE**. — Habitation dans la commune de la Croix-des-Bouquets.

**PAJARITO** ( le ). — Petit hameau, poste militaire ou cantonal de la province de Santo-Domingo qu'arrosent l'Ozama et la Jainamosa. Usines centrales : la Jainamosa et la Francia. Un pont en bois joint le hameau à Santo-Domingo; ce pont fut enlevé lors de l'ouragan du 6 septembre 1883. tant les eaux de l'Ozama s'accrurent.

**PALAIS** ( le ). — Nom d'une rue au Gros Morne, dans laquelle l'Etat possède 28 emplacements occupés par des fermiers.

**PALAIS DU RAMIER** ( le ). — Palais royale bâti par le roi Christophe à peu de distance de la citadelle de la Ferrière sur le morne du Bonnet à l'Evêque, commune de Milot. Il est en ruines aujourd'hui, comme la citadelle et le palais de Sans-Souci. C'était une longue maison distribuée en plusieurs appartements, avec une salle de billard, des magasins et des logements pour les domestiques. Des jardins de fleurs ornaient ce séjour où l'air est frais et pur.

C'était un autre fort, écrasé par son voisin : la citadelle de la Ferrière. Au pied des murs gisent dans l'herbe des canons, des mortiers de tout calibre qui se couvrent de rouille depuis 1820.

**PALEME**. — Habitation inoccupée située dans la section de la Marre à Savon, commune de Bombardopolis, appartenant à l'Etat Contenance indéterminée.

**PALENQUE** ( el ).--- Baie formée par la mer des Antilles dans la république dominicaine. Le port appartient à la commune de Saint-Christophe assez près de l'embouchure du Nisao. On y embarque les denrées de la commune. Pointe située au Sud de la république dominicaine.

**PALESTINE**.-- Habitation située dans la section rurale de la Grande-Rivière, commune de Baradères.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

**PALINARE**.-- Habitation située dans la commune de Maissade.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PALITOS** ( los ).-- Montagne dépendant du Cibao central.

**PALLA**.— Voyez : Rio Palla.

**PALMA**. — Voyez : Subido de la Palma.

**PALMAS**.-- Ancienne section rurale de la commune de la Vega. En 1840 il y avait de belles cultures de tabac, café et grains.

**PALMAREJO**.-- Ancienne section rurale de la commune d'Azua. En 1840, il y avait 23 habitations cultivées en cannes et vivres. Total 23.

**PALMELLENA**. — Voyez : Pointe de Palmellena.

**PALMA** ( las ).— Rivière tributaire à droite de la Licei, laquelle se jette dans la Carmé.

**PALMAS** [ las ]. — Ancienne section rurale de la commune de Santiago. En 1840 la culture consistait en tabac, cannes à sucre et vivres de toutes espèces.

**PALMAS** ( las ).— Rivière tributaire à droite de l'Ocoa.

**PALMES** ( les ).-- Neuvième section rurale de la commune de Petit-Goâve; arrondissement de Léogane. Ecole et chapelle rurales. En 1840 il y avait 232 habitations en café, vivres en bon état, 43 en médiocre état. Total 241.

Une des limites de l'arrondissement de Jacmel traverse à l'Ouest la crête des Palmes du Petit-Goâve d'où prend sa source la rivière des Orangers. La montagne des Palmes dépend de la chaîne de la Selle.

Il y a les habitations : la Seringue, Grégoire, Lemite, Jouanel. Labbé sur lesquelles l'Etat possède 38 carreaux de terre occupés par des fermiers. On y produit beaucoup de fourrage.

Au sommet d'un morne il existe au Sud'Est de Petit-Goave un étang d'eau douce appelée étang Durissy, d'une

lieue et demie de circuit, où l'on trouve du poisson et du gibier aquatique en abondance.

Chapelle importante. Monseigneur Hillion, archevêque de Port-au-Prince, l'a visitée en mars 1888 dans sa tournée pastorale de l'Ouest.

**PALMES (les).**— Dixième section rurale de la commune de Petit-Goâve.

Il y les habitations *Âllegre, Saurette, Pacaud*, sur lesquelles l'Etat possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PALMES (les).**— Cinquième section rurale de la commune de Saint Louis du Sud, arrondissement d'Aquin. Ecole et chapelle rurales. Une loi de 1906 subdivise cette section en 5e et 8e sections.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : *Raymond* 15 carreaux de terre; *Durand* 15, *Fourmy* 6; *Catiche Damèle* 5; *Jeanne Congo* 5; *Fanchon Lacombe* 3. En 1840 il y avait 1 habitation sucrerie, 8 cultivées en cannes et café avec petits moulins, 204 caféières en bon état, 4 abandonnées. Total 217.

Par la loi du 4 août 1906 (Moniteur du 8 août 1906) la 5e section des Palmes de Saint Louis du Sud fut subdivisée en 6e et 8e sections. La 5e section s'étend du Nord au Sud de l'habitation *Mombin* jusqu'à celle de *Terre Neuve* incluse et de l'Est à l'Ouest de l'habitation *Bellevue* jusqu'à celle *Mercier* incluse. La 8e section s'étend du Nord au Sud de l'habitation *Constant* jusqu'à celle du *Gros Morne* et de l'Est à l'Ouest de l'habitation-*Raymond* jusqu'à celle de *Légende* incluse.

**PALMILRS.**-- Voyez : Trois Palmiers.

**PALMILLA.**-- Pointe située au Sud de la république dominicaine.

**PALMISTE.**-- Habitation située dans la section rurale de *Marbial*, commune de *Jacmel*, sur laquelle l'Etat possède 1 carreau de terre affermé à des particuliers Il y a aussi 1 reste indéterminé.

**PALMISTE.**--- Habitation située dans la commune de *Des-salines*. Le canal de cette habitation a été recreusé en 1887 jusqu'à l'habitation *Bruno*.

**PALMISTE.**--- Pointe située sur la côte de l'île de la *Tortue*. C'est là et à la *Basse-Terre* que le commandant *Vincent Louis* aborda en janvier 1803 sur des radeaux pour aller incendier les établissements des français dans l'île.

**PALMISTE.**--- Voyez : Fond Palmiste.



**PAMISTE-a-VIN** [ le ].--- Quinzième et dernière section rurale de la commune de Léogane. Il y a l'habitation, Morin, Pacteau, Chapelle et école rurales. La rivièr du Palmiste à Vin se jette dans la mer entre Léogane et Grand-Goave. En 1840 cette section rurale avait 217 habitations plantées en café, coton et vivres en bon état, 32 en médiocre état, Total 249.

**PALMISTES-à-VIN** [ les ].--- Pointe située au Sud'Ouest de la baie et de la Pointe de Henne, avant d'atteindre l'Anse-à-Joseph, dans l'arrondissement du Môle Saint-Nicolas.

**PALMISTE CLAIR.** — Habitation située sur les confins de la commune des Grands Bois; où les affranchis de l'Ouest se rassemblèrent pour obtenir leurs droits civils et politiques. Bauvais était leur chef.

**PALMISTE TEMPÉ.** — Poste avancé important situé sur la ligne frontière de la section rurale de Fond Verrettes, commune de la Croix des Bouquets, arrondissement de Port au Prince, Il est placé en face de l'Étang Salé sur de hauts morne, à l'entrée des chemins qui conduisent de Neibe au Fond Verrettes. Ce poste a 64 hommes de la garde nationale de l'endroit, logés dans un corps de garde spacieux, recouvert de chaume. Il est comme un véritable camp retranché. Il serait nécessaire de le fortifier de deux pièces de canon de faible calibre.

S. E. M, de Poisson était comte de Palmiste Tempé sous l'empire en 1849.

**PALO HINCADO.**—Fort situé sur la ligne Ouest de la ville de Santo Domingo.

**PALO HINCADO.**—Hameau situé dans la province de Seibe, république dominicaine, à 5 kilomètres Ouest de Santa Cruz del Seibo,

Les Dominicains, sous la conduite de don Juan Sanchez en révolte y gagnèrent une victoire sur les français le 7 novembre 1808. Le général français Ferrand qui y commandait pour la France se donna la mort. Cette affaire amena la retraite des français du pays. Les vainqueurs tranchèrent la tête du général et la portèrent en triomphe au bout d'une pique. Le général Ferrand avait été toujours bienveillant pour les indigènes,

**PALOMAS.**— Ancienne section rurale de la commune de Santiago. En 1840 elle produisait des cannes à sucre, du café, du tabac et des vivres.

**PALON.** -Habitation située dans la commune de Torbeck.

**PALO QUEMADO.**—Village de Puerto Plata. La route qui passe à travers la montagne Isabelle et établit commu-

nication entre Moca et Batey. Elle est mal entretenue, elle franchit une haute montagne près de Santiago, descend à la source de la Jasica, serpente à travers quelques collines, et sort sur la plaine au bord de la mer.

**PALOS (los)** — Poste avancé haïtien situé sur la ligne frontière de l'arrondissement de la Marmelade.

**PALOS QUEMADOS (los)**. — Montagne dépendant du Cibao central. Voyez : Palo Quémado.

**PAMBOUR**. — Voyez : Gris Gris.

**PANDUF (la)**, -- Petite rivière de la république dominicaine qui se jette dans le Porto-Medio, province d'Azua.

**PANPAN**. — Habitation située dans la section rurale de Béreault, commune de Torbeck.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PANTHIEVRE**. — Nom d'une rue au Cap Haïtien.

**PANZA** ou **LOMA** de **PANZA**. — Montagne dépendant de celles de Neibe ou du Canal. Hauteur 1890 mètres.

**PANZOU**. — Habitation située dans la section rurale de Petite Baie Dumesle, commune de St. Louis du Sud.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PAONADO**. — Ancienne section rurale de la commune de las Matas de Farfan. En 1840 il y avait 18 habitations bien cultivées en cannes et vivres de toutes espèces, 16 hattes ayant des places à vivres. Total 34.

**PAPAUD**. — Habitation située dans la commune de Port au Prince, en plaine du Cul de Sac.

**PAPAILLE**. Savane située à l'Est du bourg de Hinche-Hautes herbes dites Maman Michel.

**PAPAUD**. — Habitation caféière située dans la section rurale de Dufour, commune de Miragoâne.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PAPAREL**. — Habitation située à la Marmelade au milieu de la gorge de la montagne de Perigourdins. Le colon Paparel portait une paire de boucliers fabriqués du cuivre ramassé sur sa propriété de la Soufrière.

**PAPAREL**. — Habitation située dans la section rurale de la Crête à pins, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 32 carreaux de terre occupés par des fermiers.

En avril 1802, Toussaint Louverture se rendit sur l'habitation Paparel, il y réunit tous les prisonniers français qui avaient été blessés, et leur fit prodiguer des soins. Il songeait à prendre l'offensive contre les français, et avait établi son quartier général à la Marmelade.

PAPAREL, petite place. — Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune de Marmelade.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers,

PAPETTE. — Habitation et quartier situés dans la commune de Grand Goâve sur la route de Léogane, au bord de la mer. Battu par Toureau à Thausin, en 1799, Dessalines abandonna le Grand Goâve, se retira sur l'habitation Papette qu'il fortifia. Ses retranchements étaient protégés par le bateau *le général Dessalines* et d'autres navires de guerre. L'armée du Sud s'ébranla de Grand Goâve, son élan fut arrêté par le feu vif et meurtrier de Papette et de l'escadre. Pétion pointa ses canons contre les navires dont il éteignit les feux. Il lança l'infanterie contre les retranchements, les enleva à la baïonnette, et poursuivit l'ennemi jusqu'à Bellevue dont il s'empara.

Dessalines ordonna alors d'évacuer l'Acul de Léogane en se portant sur Port Républicain.

PAPILLON. — Habitation située dans la section rurale du Morne Rouge, commune de la Plaine du Nord.

L'Etat y possède 58 carreaux de terre occupés par des fermiers, et un reste inoccupé.

PAQUET. — Habitation située dans la section rurale de Matinette, commune des Côteaux.

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PAQUET. — Habitation située dans la section rurale de la commune des Côteaux.

PAQUET. — Habitation située dans la section rurale de Bellevue la Montagne, commune de Pétion ville, sur le chemin de Port-au-Prince dans la vallée qui précède Pétion-ville.

PAQUET. — Source située aux environs de la commune de Corail.

PARADEAU. — Habitation située dans la section rurale de Caracol, commune de Trou (Caracol).

L'Etat y possède un petit reste de terre inoccupé, Contenance indéterminée.

PARADIS. — Voyez : Petit Paradis.

PARC. — Voyez : Baie du Parc. Du Parc. Acul du Parc.

PARAJOUR. — Habitation située dans la 3e. section rurale de Grande Montagne, commune de St. Marc.

PARCLOS. — Habitation située dans la commune de Hinche.

PARDOILLES. — Habitation située dans la commune de Port-au-Prince, bornée à l'Ouest par Drouillard.

PARDIEU. — Habitation située dans la commune de Caracol, sur la route de Terrier-Rouge au Cap.

PARC MASSEAU. — Habitation située dans la section rurale de la Grande Montagne-Roue-Cabrouet No 1, commune de Verrettes.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PADAVE ou BOLLOVES. — Montagne de la Dominique qui traverse la gorge appelée le Sillon de la Viuda,

PARGESTE. — Habitation située dans la section rurale de Boucan Carré, commune de Mirebalais.

PARENT. — Habitation située dans la 5e section rurale du Haut de Saint Marc, commune de Saint Marc.

PARGETTE. — Habitation située dans la 4e section rurale du Haut de Saint Marc, commune de Saint Marc.

PARIS --- Habitation située à Chardonnières.

PARISTE. --- Troisième section rurale de la commune de Chardonnières, arrondissement des Coteaux. Chapelle et école rurales

L'Etat y possède 87 carreaux de terre sur l'habitation La pard, et 5 sur l'habitation Gossette.

PARISTE, -- Habitation située dans la section rurale du Bas de Limbé No, 2, commune de Limbé.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers

PAROIS --- Habitation située dans la commune de Limonade..

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

PAROTI. --- Habitation située dans la section rurale de Fond-Rouge; commune de Jérémie, à 2 lieues de la ville. sur le bord de la mer.

Dans ses *Essais littéraires*, Mr. le général Alibée Féry a consacré ces vers à l'Anse de Paroti :

Dans le fond de cette anse où des larmes d'azur  
Se brisent mollement sur le sable jaunâtre,  
Où le vent est si doux, où le ciel est si pur,  
Où, comme un blanc oiseau, fuit la barque folâtre;

Où du milieu des airs l'avidé pélican,  
Le regard vertical et l'aile palpitante,  
Part soudain et, tombant dans un vaste océan,  
Engloutit avec bruit la sardine tremblante;

Où le tranchant écueil, effroi du marinier,  
Où le bambou noueux que la vague charrie,  
Où la feuille qui tombe au pied du raisinier  
Nourrit du promeneur la douce rêverie;

J'aime, quand le soleil incliné vers les monts,  
Comme un brillant vainqueur termine sa carrière,  
Et qu'au bord du levant la lune, sans rayons,  
Aux yeux attentifs cache encor sa lumière;

J'aime à porter mes pas près du roc écumant,  
J'aime à me promener sur la plage sonore,  
J'aime, j'aime surtout à tracer mollement  
Sur le sable mouvant des chiffres que j'adore.

Où quelquefois pensif à l'ombre des bouquets  
Dont un tendre zéphir balance la verdure,  
Mon cœur se laisse aller à de vagues objets,  
Comme le jour qui fuit, comme l'eau qui murmure.

Et je songe à ma mère, à mon père à mes sœurs,  
Au lointain avenir obscurci de nuage,  
A ce sincère ami, triste objet de mes pleurs,  
Que fit tomber le plomb au printemps de son âge.

Et m'éveillait bientôt, calme, sans bruit, sans heurt,  
J'attache sur ma vie un regard de tristesse :  
Chaque feuille qui tombe et chaque flot qui meurt  
Retiraient jour à jour ma lugubre jeunesse.

Mais la lune s'avance en son char vaporeux,  
Et sa blanche clarté succède au crépuscule,  
Et la brise du soir en son souffle amoureux  
Caresse l'arbrisseau qui mollement ondule.

Adieu, frais Paroti, je te quitte et mon cœur  
Assiégé de soucis, menacé de l'orage,  
S'ouvre au vent de la joie et suspend sa douleur;  
Car j'emporte avec moi ta consolante image.

Le 25 février eut lieu dans la plaine, combat entre l'armée populaire et celle du président Boyer. Le général Lazzarre, commandant la 1ère et le général Solages la 2e. Il dura depuis 4 heures  $\frac{1}{2}$  du soir jusqu'à 7 heures. La 1ère perdit 20 hommes et les troupes du gouvernement une centaine et autant de blessés.

**PARTIDO.**— Petite rivière qui se jette dans la Yasica avec l'Homao.

**PARTIE de L'EST ( la ).**— Voyez : République dominicaine. Dominicaine au mot Haiti.

**PARVEAU.**— Habitation située dans la section rurale des Platons, commune de Petit-Goâve.

**PARQUES ( les ).**— Septième habitation rurale de la commune de Léogane, servant de ligne de démarcation entre Port-au-Prince et Léogane, d'après arrêté du 22 décembre 1924 [ Moniteur du 5 Janvier 1925 ]. Il y a l'habitation Doyen.

**PARROY.**— Grande et riche habitation du Nord, détruite par les cacos en 1915.

**PASCAL.**— Habitation située dans la commune de Port-au-Prince en plaine du Cul-de-Sac, près de Cazeau.

**PASCAL BESSE.**— Nom d'une rue à Dessalines.

**PASCHER.**— Habitation située dans la plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets,

**PASO DE MOCA [ el ].**— Ancienne section rurale de la commune de Moca. En 1840 on y comptait 60 habitations bien cultivées en tabac, café, cannes à sucre et vivres.

**PASQUET.**— Habitation située dans la section rurale de la Grande-Rivière commune de Jacmel, en plaine, vers la mer.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

Dans les premiers jours de novembre 1799, l'armée de Toussaint Louverture allant assiéger Jacmel arrive à midi sur l'habitation Pasquet à une lieue de la ville.

Lors de la conspiration du général Magloire Ambroise, le général Gédéon envoyé au secours de Bonnet à Jacmel. campa sur l'habitation Pasquet.

**PASSAGE.**— Habitation située près de l'Etang Saumâtre, arrondissement de Port-au-Prince propriété privée.

**PASSE ( la ).**— Habitation située au bord de la Grande-Rivière de Jérémie, section rurale de la Basse Grande Rivière. La rivière y est guéable.

**PASSE à CANOT [ la ].**— Endroit près de Mirebalais où la rivière Artibonite est guéable dans la secheresse.

**PASSE JOLIE ( la ).**— Située sur la fleuve Artibonite entre la Chapelle et Dessalines. Le 9 Septembre 1888, à 7 heures du matin, une colonne détachée des troupes du gouvernement cantonnées sur la rive droite de l'Artibonite, à la Chapelle, traversa la Passe Jolie. Après un combat de quelques heures, le général Succès Grand Pierre, chef d'opéra-

tions militaires des Verrettes pour les Nordistes prit la fuite avec ses volontaires.

PASSE à ROCHES ( la ).--- Habitation située dans la section rurale de la Savanne-Brûlée, no 1 commune de Dessalines.

L'Etat y possède 12 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers

PASSE à VIARD. -- Habitation située dans la commune de Milot. Voyez : Viard.

PASSE CHARBON ( la ). -- Habitation située dans la commune de Jacmel sur le chemin de Léogane. La rivière de Jacmel y passe.

PASSE DU GIBIER. — Voyez : Voyez : Pensez-y-bien.

PASSE-DU-VENT ( la ).-- Déroit entre Haiti et Cuba.

PASSE JANSON ( la ).--- Située près de Port de Paix sur la rivière des Trois Rivières.

En mai 1865, un combat eut lieu entre les troupes du président Geffrard, commandées par le général Nissage Saget qui furent victorieuses, et les partisans de Salnave. Une photographie représentait le passage de la passe Janson par les casques rouges, commandées par le général Pétion Faubert, formaient l'avant-garde de Nissage Saget.

PASSE LA VILLE ( la ).—Située sur les bords du fleuve Artibonite. C'est un dépôt de la compagnie pluviale et agricole de l'Artibonite. (Siège social : Paris et Grande Saline.

PASSE MARIN ( la ).--Située sur l'habitation Marin sur les bords du fleuve Artibonite, commune des Verrettes. C'est un dépôt de la compagnie fluviale et agricole de l'Artibonite. Ecole rurale.

PASSE SECHE.—Limite des 2 communes d'Aquin et des Cotes de fer.

PASSE RANGEARD.—Voyez : Rangeard.

PASSE SONDEE ou PONT SONDE.—Située sur l'habitation Sondé sur les bords du fleuve Artibonite, commune de St. Marc au centre des arrondissements de St Marc et de Dessalines. Ecole rurale, En 1877 le gouvernement y a fait construire un pont en fer sur ce fleuve. Ce pont a 300 pieds de longueur sur 20 de large (Voyez : Artibonite) pour faciliter les communications de la campagne avec la ville de St Marc. La largeur du fleuve à la passe Sondée est de 30 mètres. Ce pont rend les plus grands services aux campagnards. Son entretien laisse beaucoup à désirer. On n'y paie aucun droit de péage.

Le 1er mars 1889 les troupes du gouvernement campées

au Bac d'Aquin, furent attaquées par une division de St. Marc et des Verrettes après avoir traversé le Pont Sondé : cette division fut repoussée laissant sur le champ de bataille 26 morts, des blessés; 5 drapeaux, des tambours et des clairons. (Bulletin du gouvernement.)

**PASTE.**—Habitation située dans la section rurale de Boudin, commune de Port de Paix.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PATAME.**—Habitation et quartier dépendant de Grand-Goâve.

**PATASSON** —Habitation située dans la section rurale de Fond Blanc, commune de Terrier Rouge appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**PATATE.**—Voyez . Boucan Patate.

**PATATE.**—Très ancienne et populeuse habitation fondée par les Colons dans les hauteurs inaccessibles de la Hotte, près du Fond Cochon : café,

**PATEL.**—Habitation située dans la section rurale de Girandoise, commune de Cavillon

L'Etat possède entre cette habitation et Magesse 3 carreaux de terre occupés par des fermiers,

**PATIENCE.**—Savane située entre Cotiny et Santo Domingo. Le 4 mars 1805 la division du Nord de l'armée haïtienne marchant contre Santo-Domingo après avoir quitté Cotuy traversa la savane Patience.

**PATILLA.**— Morne située dans la république dominicaine près de Seibo, dépendant du Cibao.

**PATOIS** ou **PUTOIS.**—Habitation située dans le poste militaire de la Petite Anse, commune du Cap-Haïtien.

L'Etat y possède 17 emplacements occupés par des fermiers.

**PATRICE.**— Habitation située dans la section rurale de Bois Blanc, commune de Ste. Suzanne

L'Etat y possède 5 carreaux de terre et un reste occupés par des fermiers,

**PATRICOT** - Habitation située dans la section rurale de Fond Blanc, commune de Terrier Rouge.

L'Etat y possède 54 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PATRICOT.**—Habitation située dans la section rurale du Haut d'Ennery, commune d'Ennery.



L'Etat y possède 7 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PATRIE — Voyez : Lapatrie.

PATRIE. — Habitation située dans la commune de Caracol, avant d'atteindre l'ancienne route du Cap au Fort Liberté.

PATTES LARGES (les). — Poste militaire de l'arrondissement de la Grand'Anse, situé entre les Roseaux et Corail, dans cette dernière commune sur le bord de la mer, Ecole et chapelle rurales, Les pattes larges sont de larges promontoires s'avancant dans la mer, laquelle est toujours houleuse dans ces parages, La plaine des Pattes Larges est couverte de bois de campêche.

PANKOU, — Habitation située dans la 6e section rurale des Hauteurs de St Marc, commune de St Marc

PAUL. — Habitation située dans la section rurale de la Cahouane, commune des Anglais. L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers

PAUL. — Habitation située dans la section rurale de la Montagne, commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers. On y cultive des denrées.

PAUL. — Hatte située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean Rabel.

L'Etat y possède 430 carreaux de terre occupés par des fermiers,

PAUL. — Voyez : Bébec. St. Paul

PAULETTÉ. — Habitation située dans la section rurale de Fond Blanc, commune de Terrier Rouge.

L'Etat y possède 6 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PAULETTE. — Voyez : Saint Paulette.

PAULIN. — Habitation située près de Port de Paix sur la rive gauche du fleuve des Trois Rivières. En 1802 la division française du général Humbert qui venait de débarquer à l'embouchure de ce fleuve pour marcher contre le Port de Paix, conduite par les indigènes hostiles à Toussaint parvint sur l'habitation Paulin où il y avait un gué. N'y trouvant pas d'ennemis, elle passa sans obstacle le fleuve, traversa l'habitation Aubert, et gagne le chemin de Gros-Morne.

PAULVEAU. — Voyez : Polveau.

PAUMÉ. — Habitation située dans la 8e. section rurale des Cayes.

PAUVERT MAPOU.—Habitation située dans la section rurale de la Haute Guinaudée, commune de Jérémie,

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PAUVRE.— Voyez : Charité Pauvre

PAVILLON.— Habitation située dans la section rurale des Côtes de Fer; commune du Borgne.

PAVILLON.— Fort situé aux environs de Jacmel. En 1799, lors du siège de Jacmel par Toussaint Louverture, le colonel Henri Christophe enleva ce fort d'assaut, avec la 8e demi brigade et poursuivit les fuyards jusqu'au bord d'un ravin profond. Six cents hommes de la garnison de la ville ayant Auger à leur tête abordèrent bientôt à la baïonnette et après une seule décharge, le culbutèrent et le chassèrent du fort Pavillon, en le poursuivant jusqu'au pied de ses retranchements.

Toussaint fit alors dresser contre cette position une forte batterie.

PAVILLONS. Voyez : --Trois Pavillons.

PAVRETTE.— Habitation située dans la section rurale de la Seringue, commune des Abricots.

L'Etat y possède 32 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PAYE.—Voyez : Carrefour Paye

PAYA (la). --Baie formée par la mer des Antilles dans la république dominicaine.

PAYA (la). -- Petite rivière qui se jette dans la mer des Antilles à l'Est du Nizao.

PAYABO [le] ou YAFFÉ. --Petite rivière de la république dominicaine dont les eaux sont grossies à gauche par le Navanco, la Lisa et à droite par le Pequeno, et le Limon, et qui se jette dans le fleuve la Yuna.

PAYASSE.-- Voyez : Paillasse.

PAYEN.-- Habitation située dans la section rurale du Bas-des Verrettes no 1 commune de Verrettes.

L'Etat y possède 213 carreaux de terre occupés par des fermiers. Ecole rurale. Voyez : Pierre Payen.

PAYETTE.-- Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Mahotièrre, commune de Port de Paix. L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

PAYETTE.— Habitation située dans la section rurale de Chansolme, commune de Port de Paix. L'Etat y possède 55 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Voyez : Petite Place Payette.

Le 20 février 1802 au soir une colonne du général Debelle, marchant contre Maurepas aux Trois Pavillons par le chemin du Gros-Morne, atteignit l'habitation Payette Petite Place.

Maurepas, apprenant l'apparition de cette colonne sur ses derrières, et, n'ayant plus d'ennemi à combattre puisque dans la journée même il avait repoussé Debelle, envoya contre elle 40 hommes. A l'approche des indigènes au milieu de la nuit, les troupes européennes se retranchèrent dans la grande case de l'habitation Payette Petite Place, vaste maison entourée de murs, éminence qui les dominait. Pendant toute la nuit il tira sur eux; ils répondirent à son feu. Les français étaient au centre de la montagne, enveloppés de toutes parts.

A la pointe du jour, n'entendant pas le feu des autres colonnes qui avaient eu le temps d'être repoussées dans la journée, et dont ils ignoraient le sort, ils sortirent en tirailleurs de la maison, traversèrent l'habitation Bion, et débouchèrent dans la grande route de Gros Morne où ils se formèrent en colonne serrée. Nicolas Louis qui les talonnait, des deux côtés du chemin, tantôt en tête, tantôt en queue, et, après chaque décharge de mousqueterie, il allait les attendre plus loin, à travers des sentiers étroits recouverts d'arbres touffus. Dès qu'ils reparaissaient, ils les attaquaient de nouveau. Ils répondaient au feu des indigènes, mais leurs balles se perdaient dans les feuillages. Nicolas Louis prenant toujours les devants au pas de course, alla s'embusquer à une des passes des Trois Rivières, le long du chemin. Il laissa presque toute la colonne traverser le fleuve sans l'inquiéter, mais il en attaqua la queue pendant qu'elle marchait encore dans l'eau. Les français abattu par la fusillade, furent entraînés par la rapidité du courant avec armes et bagages.

Colin Suberby, noir, qui leur servait de guide fut tué au milieu du fleuve. Nicolas prit encore les devants par des chemins de traverse, et se porta à la passe Aubert. Un feu vif et soutenu prit en flanc la colonne française qui traversa la rivière avec les plus grandes difficultés. La ville de Port-de-Paix, entendant la fusillade, envoya 200 hommes à sa rencontre. Nicolas, ne jugeant pas qu'il fut prudent de les poursuivre plus loin, se contenta de mettre le feu aux cannes de l'habitation, pendant que les français les traversaient.

PAYRAC.- Habitation située dans la section rurale de Fond-Verrettes, commune de la Croix-des-Bouquets.

PAYS POURRI[ le ). — Dix huitième section rurale de la commune de la Croix-des-Bouquets dont elle est distante de

5 lieues, attribué à Thomazeau dont elles forment 3 sections rurales, par Arrêté du Président d'Haiti publié au Moniteur du 22 Octobre 1913. Ecole et chapelle rurale. En 1840, on y comptait 26 habitations caféières bien cultivées, 53 petites propriétés, 4 abandonnées. Total 83. Places à vivres. Propriétaires négligeants. La section avait fourni 886 sacs de café.

En 1793, Bonel, colon blanc, maire de Port Républicain excita le chef de bandes Mamzelle à ravager le Pays Pourri, afin d'avoir le prétexte de sortir de Port Républicain avec une troupe et d'aller combattre les affranchis de la Croix-des-Bouquets.

Le 26 Avril 1803 le colonel Lux commandant de la Croix-des-Bouquets, confia un détachement au chef de bataillon Viet pour y faire une excursion contre les indépendants. Viet créole des Grands Bois connaissait bien la localité. Il enleva plusieurs postes aux indépendants. Il y a l'habitation Gorman.

PAYS-POURRI ( le ). — Montagne dépendant de la Selle.

PECONETTE. — Habitation située dans la section rurale de Margot, commune du Borgne.

L'Etat y possède 94 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PEDEE. — Habitation située dans la commune de Baradères sur le chemin de Petit-Trou. Chapelle rurale. Là se déploie sous les regards un des plus vastes et des plus riches panoramas qu'il soit donné à l'homme de contempler. Ecoutez ce qu'en dit Monseigneur Hillion, lors de sa tournée Pastorale en 1887 " à droite une chaîne de montagnes aux formes capricieuses et variées dont les cimes découpent grossièrement l'horizon; devant nous des précipices et des lointains ravissants : sous nos pieds, les flancs robustes du Sañgris s'allongent en lignes grandioses ; entre les montagnes, une vallée verdoyante étale toutes les splendeurs de la végétation tropicale; entre les flancs des mornes, des ravins profonds déversent leurs eaux dans la rivière qui semble un ruban de moire argenté, et dont les méandres arrosent la vallée; sur les mamelons et les soufflures de terrain se dressent des habitations des cultivateurs, et s'étendent des plantations de café, de canne à sucre; de bananiers aux larges feuilles brillantes de rosée.

PEDERNALES. — Rivière qui sépare l'arrondissement de Jacmel de la république dominicaine. Elle prend sa source dans les hauteurs de la montagne du Mexique, et se jette dans la mer près du bourg des Anses à pitre. On l'appelle aussi Rivière des Anse à Pitre. Ses eaux réputées pour leur bonté ont la particularité de disparaître dans plusieurs endroits.

Son cours est de 60 kilomètres. Elle n'est pas navigable. Elle a une largeur de 12 à 15 mètres. Voyez : Anse à Pitres.

**PADERNALES.**—La rive occidentale des Pedernales jusqu'à la rivière Nayaco est considéré pour Haiti comme son territoire compris dans les possessions actuelles reconnues définitivement par le traité de 1874 et formant notre limite sud-est.

**PEDERNALES.**— Au Sud de l'île, notre occupation matérielle comprend une portion de territoire située sur la rive gauche de la rivière Pedernales et séparée du territoire d'occupation dominicaine par une ligne courbe partant du *Figuier* et remontant dans la direction *Limcn* pour aller traverser l'Etang Saumâtre. L'occupation matérielle d'Haiti est même constatée dans la carte de l'île dressée par le général C. N. de Moya, dominicain, carte officiellement adoptée par résolution des congrès dominicain en date du 18 Mai 1905.

En Juillet 1910, le gouvernement dominicain, d'après le plan du président Gomez, décida d'ouvrir un chemin militaire de 6 pieds de largeur de facile accès pour le trafic de la garde de frontière, de façon à pouvoir exercer une surveillance efficace de la contrebande de la rivière Pedernales en suivant la rive orientale de cette rivière, jusqu'au lac del Fondo, où se trouve la deuxième frontière. La route devait franchir Boucan Patate, Tête-à-l'Eau, Bois Tombé, territoire haïtien et pénétrer en plaine du Cul-de-Sac. Le chemin se construisait depuis cette date, sans aucun inconvénient jusqu'au 14 Décembre, lorsque le chef communal de Grand-Gosier, sous prétexte que quelques sections de cette juridiction avaient été envahies, fit savoir au chef de la garde de frontière qu'il avait à suspendre ces travaux pour éviter que les bonnes relations existantes entre les deux gouvernements fussent rompues.

De Banana, où il y avait plus d'un mois, se trouvait au poste de la garde frontière, l'ingénieur chargé des travaux du chemin qui se construit, répondit qu'en l'absence de la garde frontière, il avait pris connaissance de la communication adressée à celui-ci et en avait tiré copie pour l'envoyer au gouvernement Dominicain, afin que celui-ci décidât de la question et que lui, chargé de la direction technique de ces travaux, ne pouvait les suspendre sans l'ordre exprès de son gouvernement,

Le chef de Grand-Gosier confirma sa communication à l'ingénieur et à la date du 18, une entrevue eut lieu entre son secrétaire et le chef de la garde frontière, au cours de laquelle le secrétaire essaya de persuader celui-ci qu'il convenait de suspendre les travaux afin d'éviter une rup-

ture de caractère violent, et à quoi répondit le chef de la garde frontière qu'il ne pouvait accéder à son désir sans contrevenir aux ordres reçues; que l'objet de l'ouverture de ce chemin était simplement ce qui était exprimé dans la communication qu'il lui montra et qui disait que la création du chemin était ordonnée en vue d'une plus facile surveillance de la contrebande, de la part de la garde frontière. Jamais il n'y avait eu en ces endroits d'autres forces dominicaines, que celles indispensables pour la surveillance de la contrebande.

Dès que le gouvernement haïtien connut cette particularité, le Président Simon envoya un régiment pour forcer les Dominicains à quitter leurs travaux.

Le gouvernement Dominicain exigea le retrait immédiat du régiment haïtien, ce qui fut fait. En retour, le gouvernement Haïtien demanda la cessation des travaux, ce que les Dominicains refusèrent. Le peuple dominicain, les journaux poussèrent des cris de guerre contre Haïti. Les deux gouvernements s'attendirent pour déférer la question des frontières aux États-Unis.

Pendant un moment, en janvier 1911; la guerre était imminente. Les Dominicains étaient fort excités, mais les Haïtiens étaient bien calmes. Les journaux haïtiens, reçurent défense de parler des frontières. Le gouvernement Dominicain Victoria avait débarqué des troupes à Peder-nales.

Le 14 janvier 1911 à 9 heures du matin, se sont réunis. Messieurs Edmond Héraux et Justin Bouzon commissaires de la République d'Haïti, et Gérardo Jansen et Francisco J. Peynado commissaires de la République Dominicaine; agissant tous en vertu de pouvoirs reconnus bons et suffisants pour se constituer en commission mixte, pour mettre fin au différend suscités entre les deux Républiques, par un chemin que construit le gouvernement dominicain contre la rive orientale de l'embouchure de la rivière Peder-nales et la Laguana del Fundo ou Lac Azuey,

Lecture a été donné de deux projets de procès-verbaux de la réunion de la veille au soir, rédigés par les commissions respectives, et ayant été reconnue, après quelques discussions, qu'il n'était pas possible d'amener à un accord au sujet du procès-verbal que devaient signer tous les membres de la commission-Mixte, il a été convenu de dresser et de signer ce procès-verbal qui met fin aux travaux.

FRANCISCO J. PEYNADO GERARDO JANSEN

DR. EDMOND HERAUX JUSTIN BOUZON.

Lès deux rives de Pedernales jusqu'à la Savane Sanson, sur le rivage, au pied de Bahoruco, à la pointe du Sud Ouest de la pointe de la Béate, ancienne possession française, sont possédés par la République d'Haiti depuis 1840. Nous avons conquis ce territoire sur les Français, comme le reste de la partie française et non pas sur les Espagnols ni sur les Dominicains après leur séparation.

PEDREGAL.— Terrain situé à l'Est de la commune de St. Christophe.

PEDREGALES. — Rivière qui se jette dans le Rio Canas avant de mêler ses eaux avec celles de l'Artibonite.

PEDREGAL. — Hameau de la province de la Véga, république dominicaine, située à 305 mètres au dessous du niveau de la mer,

PEDRO.— Voyez : San Pedro.

PEDRO AMARRA [ el ). — Montagne de la république dominicaine, dépendant de la chaîne de Monte Christ. Hauteur 440 mètres.

PEDRO GARCIA.— Pointe située sur le Diego Campo, d'où prend sa source la rivière Yasica.

PEDRO RIVIERE.— Hatte située entre Moca et la Véga. Lorsqu'en 1805 les troupes haïtiennes levèrent le siège de Santo Domingo, le colonel de la 29<sup>e</sup> brigade, Jean Jacques Bazile, incendia cette hatte.

PEINE.— Habitation située dans la section rurale du Bras de la Croix, commune de Bainet, sur laquelle l'Etat possède 9 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PEIGNE.— Petite rivière de la commune de Lascahobas. Ses eaux sont claires, saines et couvertes de cresson.

PEINIER.— Habitation située dans la section rurale de Desdunes, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Monsieur de Peinier était gouverneur de la colonie de St. Domingue en 1789.

PELADA. - Montagne à l'Ouest de las Matas. Ne dépend pas du Cibao dont elle est séparément isolé.

PELADEROS ( las ). — Ancienne section rurale de la commune de la Véga. En 1840 il y avait de belles cultures de toutes sortes et beaucoup de produits.

PELAREAU DUPUY.— Habitation située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PELE. — Habitation située dans la section rurale des Ecrivisses, commune de Vallière.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PELE.—Voyez Dantis Pelé. Morne Pelé

PFLERIN. — Habitation située dans la commune de Pétionville. La tête de l'eau s'y trouve. Dans la séance du Sénat du 23 Juillet 1892, une pétition de Mme. Vve. Byron a été lue, elle réclame à l'Etat \$ 15,000 pour la captation faite de la source de son habitation sur laquelle l'Etat lui donna 3000 gourdes sur ses droits et prétentions en 1893.

PELERIN.—Habitation située dans la commune de l'Anse d'Hainault.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers

PELERIN, — Habitation située dans la 1ere section rurale des Cayes

PELERIN, — Habitation située dans la commune de la Grande Rivière du Nord, Elle borne l'habitation Grandjean.

Pierre Pelerin était un mulâtre affranchi. Il fut un des signataires pour les hommes de couleur du concordat passé le 7 septembre 1791 à la Croix des Bouquets, entre les blancs royalistes et les affranchis de l'Ouest, campés au Trou Caïman, après la bataille de Pernier. La Vve Pelerin était la mère du général Lamarre, le héros du Môle.

PELICANS (les). — Trois petites îles situées dans la baie de Port au Prince. Le journal *Le Nouvelliste* du 2 Aout 1917 annonça qu'elles s'étaient affaissées et avaient disparu sous les flots à une certaine profondeur. Il y avait un danger réel pour la navigation locale. Il importait donc de bien signaler la position de ces îlots engloutis pour que les petits bateaux ne viennent y échouer. Déjà, des barques venant de l'Arcahaie, avaient heurté les hauts fonds et s'étaient endommagées, L'affaissement de ces îlots était dû à des coupes d'arbres et à des fouilles de sable trop continues. Le phénomène s'était, produit à la suite des secousses sismiques récentes. Le lieutenant de la Garde côtière de la Gendarmerie d'Haiti Ed. Brown reçut des instructions du chef de l'occupation américaine, le 5 août, de faire une enquête sur la disparition de ces trois petites îles formant les bancs du Pélican. Les vents du Nord'Est et de violents courants avaient balayé le sommet de ces îles qui émergeaient à marée basse. Le lieutenant Brown avait placé à la pointe extrême Nord'Est de ces bancs une bouée flottante surmontée d'un drapeau rouge à 24 pieds au dessus du niveau de la mer et à l'extrême pointe S. W. Un



phare devait être érigé en ces lieux afin d'en prévenir le passage la nuit. Ces bancs sont longs d'un mille du S. W. au Nord'Est.

**PELIGRO.** — ou **LOMO DEL PELIGRO** ou **ROCHER BALTHAZAR.** — Groupe de montagne de la chaîne des Cahos, C'est à l'Est de Loma del Peligro que le Bayaha, après avoir arrosé les palmiers de Dondon, de St. Raphael et de St. Michel du Nord, la vallée de Goave. se jette à Hinche dans l'Artibonite. Le fleuve est dangereux dans cet endroit les eaux passent comme une flèche dans un canal profond, étroit et rocheux entre les montagnes du Tonnerre et le Haut Cahos.

**PELISSIER.** — Habitation située dans la section rurale de la Savane Brûlée No 1, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PELISSIER.** — Habitation située dans la section rurale de Desforges, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers

**PELISSIER.** — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de la Marre à Savon, commune de Bombardopolis, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

**PELLETIER** ou **GALBOIS** — Habitation située dans la section rurale de la Rivière des Nègres, commune de St. Louis du Nord.

**PELLIER.** — Habitation située dans la section rurale des Moustiques, commune de Port de Paix.

Le général Dant Brave, envoyé par Christophe, y rencontra Nicolas Louis qui y était campé avec 400 hommes. Il lui livra combat, fut battu et se refugia au Port de Paix en 1807. Le général Lamarre s'y retira après l'évacuation de cette ville, le 15 juillet 1807.

**PELLER.** — Habitation située dans la commune de Jean-Rabel.

**PELLETIER.** — Habitation située dans la section rurale de la Savane Carrée, commune de Cros Morne.

L'Etat y possède 42 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PELLETIER.** — Habitation située dans la section rurale de la Rivière Blanche, commune de Gros-Morne.

L'Etat y possède 56 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PEMERLE.** — Habitation sucrière située dans la section

rurale du Fond des Nègres, commune de Miragoâne, fut réunie à celle de Butel et mise en vente par la loi du 14 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires. Il y a une habitation du même nom dans la commune des Cayes, où fut conduit sous escorte le général Moreau, arrêté en 1806 aux Karatas lors de la prise d'armes contre Dessalines, et où il fut fusillé le 8 Septembre. Madame Veuve Geffrard lui fit donner la sépulture.

PENASCO (el).-- Montagne située près de Higuey où se trouve une mine d'étain assez riche exploitée par les Indiens.

PENDUS (les).-- Cinquième section rurale de la commune de Gros-Morne, arrondissement des Gonaives. L'état y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations: Regnier 186 carreaux de terre. David 20, Riboui 10, Dumas 30.

En 1802, les cultivateurs de ce canton s'insurgèrent contre les français. Le général Brunet marcha contre eux, et firent prendre un grand nombre dont il brûla les plantations. Bientôt ils revinrent en force et l'inquiétèrent. Brunet envoya l'ordre à Dessalines de venir à son secours. Dessalines distribua clandestinement des armes aux insurgés à qui il envoya pour les diriger quelques officiers de sa confiance.

Maurepas vint de Port-de-Paix au secours de Brunet et quitta l'habitation Bernard. il réussit à dégager Brunet, Chapelle et école rurales.

PENETIER.-- Habitation inoccupée située dans la section rurale des Moustiques, commune de Port-de-Paix.

L'état y possède des terres. Contenance indéterminée.

PENIGRAND ... Habitation inoccupée, située dans la section rurale de la Plaine Céleste, commune des Grands-Bois. L'Etat y possède 8 carreaux de terre.

PENONES GORDO (los) Montagne située près du Cap St. Raphael.

PENSEZ-Y-BIEN (le).--Morne de l'arrondissement de Port-au-Prince située entre les communes de la Croix-des-Bouquets, des Grands-Bois et de Mirebalais, dépend de la Montagne du Canal. Il y a des mines de fer et de cuivre. Les habitants en ont corrompu le nom qu'ils disent; *Passe du Gibier*.

Une des limites de l'arrondissement de Port-au-Prince passe par le Pensez-y-bien pour venir reconnaître le Fond-Diable. Son inhospitalité doit rappeler longtemps au voyageur les peines surmontées, Le chemin tourne tout autour du morne à Cabrit désert et pierreux. Sur les hauteurs voisines Pétion a érigé une ligne de forteresses que Christophe son puissant adversaire n'osait jamais attaquer.

En mars 1802 les français se dirigeant du Port Républi-

cain à Mirebalais pour atteindre la Crête à Pierrot, passèrent par les mornes du Pensez y bien Le général Boudet éprouva les plus grandes fatigues dans ces défilés. La chaleur était accablante. Les soldats noirs et jaunes de la 13e. coloniale, animés par Pétion gravissaient ces mornes avec agilité.

Le 3 mars l'adjudant-général d'Hénin atteignit le poste de Trianon, tourna les hauteurs de la position, et pénétra dans les gorges du Trianon.

En mars 1812, les troupes du roi Christophe qui venaient assiéger Port-au-Prince, passèrent par le Mirebalais et débouchèrent dans la plaine du Cul-de-Sac par les défilés du Pensez-y bien.

PANUELA,—Ancienne section rurale de la commune de Santiago. En 1840 la culture consistait en tabac, cannes à sucre et vivres de toutes sortes. Ponton était contigue. 115 carreaux de terres de l'Etat étaient affermés.

PEPIN.—Habitation située dans la section rurale du Haut Cabos no.1 commune de la Petite Rivière de l'Artibonite.

L'Etat y possède 2 carreaux 1/2 de terre occupés par des fermiers.

PÉPIN.-- Habitation située dans la section rurale de la Grande Rivière, commune des Baradères.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers  
Contenance indéterminée.

PEQUENO (le).-- Petite rivière de la république Dominicaine, qui grossit les eaux du Payabo.

PER.-- Habitation située dans la section rurale de la Grande Plaine, commune de la Croix-des-Bouquets.

PER.-- Habitation située dans la section rurale du Cap Rouge, commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède 2 1/2 carreaux de terre affermés à des particuliers.

PER.-- Voyez : PEYRE—VALOIR—PERE-- PERE

PER.--- Le fort Per, à Port-au-Prince, est situé au bord de mer, entre la rue Bonnefoi et la rue des Miracles. Ce fort est abandonné. Il a été affermé pour l'établissement d'une glacière artificielle franco-haitienne.

Les généraux Per et Nelson y ont été enterrés.

PERA.--- Habitation située dans la section rurale de la Grande Plaine commune de la Croix des Bouquets.

Elle est arrosée par le canal du Bassin général de distribution. En 1803 lorsque Dessalines fit incendier la plaine du Cul de Sac, elle fut traversée par les bandes des indépendants conduits par Gabart armés des torches.

Un plaisant disait de Monsieur Plaisance, propriétaire de

cette habitation et Ministre des Finances du président Gefrard, qu'il répondait aux créanciers de l'Etat en prononçant le nom de son habitation. " il paiera, il paiera ! Lors du massacre des français en 1804 plusieurs cultivateurs de l'habitation Péra abandonnèrent le pays après le massacre et allèrent joindre leur ancien maître à l'étranger.

PERARD.- Habitation située dans la section rurale des Cadets, commune de Pétion Ville. Chapelle rurale.

PERAGAT.- Habitation située dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière.

L'état y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PERARD.- Habitation située dans la section rurale de la Grande Plaine commune de Port Margot.

L'état y possède 33 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PERCHES (les).-- Première section rurale de la commune des Perches, Il y a les habitations Allard, Albanel

En 1839 il y avait habitations en bon état, savoir : 6 cultivées en canne, 103 en café; 12 en canne et café; en détérioration : savoir 9 en café, 2 hattes. Total 132.

PERCHES. -- Commune de 5e. classe de l'arrondissement de Fort Liberté, érigée par la loi du 18 août 1881. Etait un ancien quartier. Contient 2 sections rurales qui sont : la 1re. des Perches, la 2e de la Savane Carrée.

Population : 10.000 habitants, Le bourg 2000 habitants. Fête patronale : le 17 janvier, à la St. Antoine.

Le conseil communal ne s'administre pas sans le secours de l'Etat. Distance de la capitale 74 lieues.

La garnison de la commune se compose d'une compagnie de gendarmerie, d'une compagnie de police administrative, d'une artillerie de Fort Liberté, de la garde nationale à pied et à cheval et de la police rurale. Dans son programme de gouvernement, le général Légitime proposa la création d'une voie ferrée du Cap à Ouanaminthe par les Perches.

L'Etat possède dans ce village 19 emplacements occupés par des fermiers. Les habitations suivantes lui appartenant ne sont pas occupées : Faureste, Alard, Navarra, Rousseau, Lapice, Racette, Gaston, Bricourt, Duverny, Lombard, Filière, Deline, Espadel, Albanel, Charlopin, Bay, Trémond, Bedanè.

En 1868-69, pendant la guerre des Cacos contre Salnave; les habitants des Perches se sont signalés comme des adversaires sérieux du chef de l'Etat, et se sont bien conduits dans diverses rencontres. C'est aux Perches que l'armée de

Salnave l'a proclamé dictateur sous l'incitation d'Alexandre Tate en 1868.

Bestiaux, abondantes rizières. Pin d'occident, Carrières de granit. Terrains volcaniques. Dans les environs on voit le Mont d'or dépendant du Cibao, qui ressemble dit Fortunat à un volcan éteint,

Le tribunal de paix des Perches a été fondé le 22 mars 1876.

Le premier député qui ait représenté cette commune à la Chambre en 1882 est le citoyen Davilmar Théodore,

Par Arrêté du Président Davilmar Théodore, du 9 octobre 1914, les élections du député des communes de Perches de Ouanaminthe, de Vallière, Carice; Cerca la source. Lassale Mont Organisé, Terrier Rouge. le Trou, Acul Samedi, Ste Suzanne, Caracol, du 10 janvier 1914, ont été annulées, la loi électorale n'ayant pas été observée. Dans sa séance du 17 octobre la chambre, seule compétente pour valider ou invalider les pouvoirs de ses membres, annula l'Arrêté du 9 octobre.

En novembre 1915; pendant l'occupation américaine, les cacos firent des Perches leur refuge. Les américains vinrent les y attaquer et les mirent en pleine déroute, Ils firent prisonnier Boyer et son fils, chefs cacos, et détruisirent leur retraites à la dynamite.

S. E. Mr. de Jean Hilaire aîné était comte des Perches, sous l'Empire en 1849.

#### Recettes communales

1921-22.....	2,213,71	gourdes
1922-23.....	2,269;81	
1923-24.....	2,496,36	
1924-25.....	2,115,86	

PERCHES DE BONNET (les), ~Deuxième section rurale de la commune de Milot, arrondissement du Cap Haitien. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Pouloir 5 carreaux de terre; Montalibord 57, Dubray Ginga 50, Ducrosse 25, Dubrault 1 ½; Fumier 11½. Dignitaire 5 83/100.

PERCOT. —Voyez : Cabois.

PERDEGAL. — Poste avancé de la ligne frontière de l'arrondissement de la Marmelade. Morne élevé. Panorama.

## NOS SITES

## Perdegal et Saltadere

O morne TROIS FRÈRES, à la trinité montueuse ; MAN SAINTE d'où l'on domine l'Océan à perte de vue ; MORNE A CABRITS, PENSEZ-Y-BIEN, MORNE CHIEN aux rochers difficileux ; et vous, MONTAGNES DE VALLIÈRE qui êtes bien un rejeton de cet Himalaya haïtien. le CIBAO ; certes, vous avez laissé un souvenir horriblement vivant en notre mémoire de touriste et pourtant vous n'êtes point comparables au PERDEGAL !...

\*  
\* \*

Montée roide, abrupte, aux lacets courts, où pas la moindre plate-forme ne s'offre pour permettre une station et laisser souffler bêtes et gens, — pendant une demi heure nous eûmes à lutter désespérément, unissant nos efforts à ceux des montures, pour vaincre ton ascension infernale, et nous avons heureusement triomphé. — Mais traitreusement tu nous attendais à la descente.

Pour rendre l'horreur du contraste plus frappante, tu as étalé à nos regards, ô Perdegal, le panorama merveilleux de cette longue et immense savane *Latapie* qui semble un océan de verdure, où, comme un îlot, le bourg de *Crabahal* fait luire au soleil flamboyant la blancheur de ses maisonnettes rustiques ; tu as continué à nous sourire sur ton haut plateau, par de minuscules savanettes encadrées de rochers superbes de forme et de dimensions, en plantant de ci de là, pour animer le paysage, quelques vaches au muflé étonné et placide... Mais traitreusement tu nous attendais à la descente.

Horreur !... Figurez-vous, car il vous faut nous aider de votre imagination, figurez-vous le même chemin que précédemment, mais plus roide, plus abrupt, sans sinuosité, c'est-à-dire presque à pic, et qu'il faut descendre cette fois sur un sol rocailleux en diable, couvert de roches à ravet, qui tantôt, mobiles, roulent sur les pas du cheval, tantôt incrustées dans le morne, présentent ou des pointes aiguillées ou des excavations étroites mais profondes, de sorte que la monture ne sachant où poser le sabot, après avoir cherché à droite, à gauche, un passage introuvable, se retourne désespérée vers son cavalier, pour demander un vain secours !

Mais ce n'est pas tout encore. — Par intervalles, le sol surplombe un vide de deux à trois pieds qu'il faut sauter pour tomber, sur quoi ? sur les mêmes roches à ravet qui roulent ou présentent, ici leurs dents meurtrières, plus leurs trous périlleux. — Ce n'est pas tout encore ! En cette situation critique, où toute l'attention se doit désespérément à chacun de

ses pas, il faut aussi lever le front pour se garer la tête contre d'énormes branches d'arbres, ou bien veiller à ne se point broyer les jambes dans l'étroit passage entre deux rochers ou des troncs de chênes et de pins foudroyés.

Alors, oui, Perdegal, tu nous a vaincu ; car pour la première fois en nos pérégrinations, nous avons mis pied à terre !

\*  
\* \*

Mais. Dieu soit loué ! l'horrible, comme le mal n'est pas continué sur cette terre ; après l'orage, le beau temps ; après les larmes, le sourire.

A la chûte du morne, un spectacle enchanteur nous était réservé, qui momentanément, devait chasser de notre cœur tout souvenir de l'inférial trajet que nous venions de faire. A l'*Eau Paul*, nous obliquons à droite par un sentier couvert qui nous conduit *Saltadère*.

Merveille inénarrable !... Le *Saltadère* qui se trouve au N. E. de Hinche, à trois lieues de distance, est pour ce bourg ce qu'est pour le Cap la *Citadelle Laferrrière* : on ne peut avoir séjourné quelques jours à Hinche, sans visiter cette merveilleuse chute d'eau.

Comme nous l'avons dit, c'est la rivière *Samana* que nous avons franchie en quittant Crabahal, laquelle, traversant souterrainement le Perdegal, vient jaillir du flanc inférieur de ce morne par une large excavation. La chute a lieu d'abord lentement, par une pente douce, pendant une trentaine mètres, laissant couler avec sérénité une eau lactée, ondulant en une infinité de petits cercles aux gracieuses dentelures qui s'irisent aux rayons du soleil ; puis brusquement, se précipite d'une hauteur de huit à dix mètres, en flots bouillonnants, dans un large bassin circulaire d'une centaine de pieds de diamètre et dont on n'a pas encore sondé le fond.

Cette chute admirable a, nous pouvons le dire sans témérité, et l'aspect grandiose d'une caracte et la beauté poétique d'une cascabelle : c'est doux et grand à la fois. Ce qui charme — outre le site pittoresque qui l'encadre, — c'est d'abord la douceur huileuse de ce glissement d'eau qui semble du lait naturel ; ensuite la brutalité de la chûte dont le fracas s'entend de fort loin, — et enfin la couleur particulière dont se revet l'onde dans le bassin : une nuance vert-bleutée, "céru-léenne" dirons-nous pour employer l'expression favorite de Virgile quand il parle de la mer d'Italie.

Le *Saltadère*, on le pense bien, est l'objet de la crainte superstitieuse des gens d'alentour. Pour rien au monde, ils ne le visitent la nuit, pour moins encore ils ne s'y baigneraient. Ils

vous disent que c'est le séjour des *Zings* ou anges mauvais ; de là le nom de *bassin Zings* donné au Saltadère. — Le mot *zing* étant certainement l'abréviation de *zinghien*, on y reconnaît facilement la corruption du nom *indien*.

A certaines époques, affirme-t-on, on entend à plusieurs lieues de distance la voix formidable, furieuse des zings, qui éclate comme des coups de canon : c'est, à n'en pas douter, le même phénomène physique qui se produit aux environs de Port-au-Prince, au *gouffre*, c'est à-dire le vent qui, de la vaste savane de Crabahal pénétrant par le même orifice que la Samana dans les profondeurs souterraines du Perdegal, éclate avec fracas à sa sortie du morne, par l'anfractuosité du Saltadère.

Nous avons poussé le scrupule jusqu'à demander à un indigène s'il a jamais aperçu un zing. Ce mythe, nous a-t-il été répondu, ne se montre aux regards humains que sous l'apparence d'un gros poisson qui nage dans le bassin; aussi malheur à l'audacieux qui y vient jeter sa ligne ou sa nasse : il est foudroyé sur place ! Et il paraît qu'il est mort des individus dans ces conditions... D'autres vous avancent que, semblables aux "grouapes," aux "sim' bis," aux maîtres d'eau" des autres parties du pays, les zings se manifestent sous la forme des sirènes, avec le haut du corps d'une femme à longue chevelure et le bas en queue de poisson.

Quelques-uns, plus savants, affirment doctement qu'ainsi que l'indique leur nom, les zings ne seraient que de véritables indiens, ces autochtones d'Haiti qui échappés à la destruction espagnole, vivent en petits groupes isolés dans un effroi sauvage, au fond de grottes invisibles où ils n'ont d'accès qu'en plongeant sous l'onde, à la façon d'Aristée quand il eut à visiter sa mère Cyréné.

#### H. CHAUVET.

PERDUE, --Voyez : Savane Perdue. Perdus : Voyez : Enfants Perdus.

PÈRE.— Voyez : Per. Valoir Père. Peyre, Morne Père Castel Père.

PERE LAPONCE.—Morne qui est la ligne de démarcation entre Corail et Jérémie.

PERES, Voyez :— Carrefour des Pères. Hopital des Pères.

PERE ou LORY.--Habitation située dans la section rurale du Haut du Trou, commune de Dondon.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PERENO. —Habitation située dans la commune des Côtes de Fer, sur le rivage de la mer.



PERE BRIGNOLS. — Habitation caféière située dans les hauteurs de Léogane. Fut mise en vente par la loi du Sénat du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

La ravine de Brignols se jette dans la mer entre Grand Goâve et Léogane dans cette dernière commune.

PEREZ (la). — Petite rivière de la république dominicaine, qui se jette dans le Bajabonito, dans le district de Puerto-Plata.

PERICE. — Habitation située dans la 2e section rurale de Saint Marc.

PERIER ou PERRIER. — Habitation située dans la section rurale de Molas, commune du Borgne, l'Etat y possède 26 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PERIER ou PERRIER. — Habitation caféière située dans la section rurale de Haut Fond Bleu, commune de Corail, ayant appartenu aux héritiers de la dame Linstant Pradine, 208 carreaux de terre. Limitrophe avec Moline, y compris 124 carreaux de terre de Méline.

PÉRIERE. — Voyez : Boucan Périère

PERIGNY. — Habitation située dans la section rurale de Bérault, commune de Torbeck. L'Etat y possède 2 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

PERIGNY. — Habitation située dans la section rurale de Lévy, commune des Cayes, dans la Plaine à Pitre. En Avril 1906, il a été établi sur cette habitation une usine à sucre turbiné. L'Etat y possède 4 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

Nicolas Geffrard y naquit en 1761 de Nicolas Geffrard, mulâtre, et de Julie Candro sénégalaise. L'habitation appartenait à son père Il se livrait à la chasse et à l'équitation, jusqu'à la révolution de 1789. Sergent dans la compagnie de Massé en 1790, il devient lieutenant en 1793, fit la campagne du camp Dérivaux, dans les rangs républicains sous les ordres du général Rigaud, entra dans la légion de l'Egalité avec le grade de capitaine de chasseurs, prit part à plusieurs combats contre les royalistes de la Grand'Anse, et fut nommé, l'an IV, par le général français Desfournaux, chef de bataillon et commandant du Camp Perrin. Pendant la guerre civile de 1799, il fut élevé au grade de colonel, et commanda le 4e régiment du Sud. Après le départ de Rigaud, il s'échappa par un trait de hardiesse des mains de Dessalines, traversa les mornes de Plymouth, atteignit le Corail, puis Jérémie, et passa à Santiago de Cuba, où il s'éjourna jusqu'à l'arrivée de l'expédition française (1802).

Il revint alors à Saint Domingue et entra comme simple soldat, dans les troupes de la Métropole. Après la soumission de Toussaint Louverture, il courut embrasser ses parents qu'il n'avait pas vu depuis la chute de Rigaud, mais ayant appris à l'Anse à Veau que les colons qu'il avait autrefois combattu à Jérémie projetaient de l'arrêter, il rebroussa chemin et se transporta au Cap. Là, il se rallia à Pétion, aussitôt que celui-ci eût pris les armes contre la France au Haut du Cap. Dessalines, proclamé général en chef par les insurgés, le rétablit dans son grade de colonel et l'envoya porter la guerre dans le Sud. Après la prise de l'Anse à Veau, en janvier 1803, il fut promu au grade de général de brigade, et nommé commandant des Cayes. Il fut le héros de l'indépendance dans le Sud.

Le 31 mai 1806, pris de violentes coliques, il rendit aux Cayes le dernier soupir. Le bruit courut aussitôt qu'il avait été empoisonné à l'instigation de Jacques Ier contre lequel il méditait un soulèvement, mais on n'a jamais eu de preuves du fait. Beaucoup affirment qu'il mourut d'un abcès formé à l'estomac à la suite d'une chute de cheval qu'il avait faite aux platons. Il n'avait que 45 ans. Il fut enterré à la citadelle des Platons. Ses entrailles furent déposées au centre de la place d'armes des Cayes à une légère distance à l'Est de l'arbre de la liberté.

L'habitation Périgny était le point de réunion d'une conspiration qui éclata le 1er mai 1862 sur l'habitation Chollais. Ce jour, sous prétexte de se rendre à un bal et pour éviter d'être arrêtés, les chefs de la conspiration, depuis le matin jusqu'à 10 heures du soir, partirent furtivement des Cayes, se rendirent à Périgny.

En 1907, Messieurs Dutton & Compagnie ont établi à Périgny une machine américaine à faire du sucre brut.

PERIGOURDIN. -- Habitation située dans la commune de la Grande-Rivière du Nord.

En Octobre 1801, Toussaint Louverture en chassa les partisans de Moïse qui s'y étaient réfugiés.

PERINIER. - Habitation située aux Rochelois. En janvier 1803, le colonel Geffrard y rencontra un bataillon français sous les ordres du commandant Bérotte. Il l'attaqua et le dispersa. Bérotte demeura sur le champ de bataille.

Le 16 janvier les indépendants attaquèrent l'Anse à Veau qu'ils enlevèrent sous les français.

PERISSE. -- Habitation située dans la commune des Go-naives, à une lieue de la Ravine à Coulevre dans la plaine de la Croix.

Après avoir été repoussé de ce défilé par Rochambeau le 23 février 1802, Toussaint Louverture rallia ses troupes sur l'habitation Périsset. Il dit à ses soldats que le combat qu'il allait livrer aux français va décider de leur sort; que vaincus, ils seront replongés dans l'esclavage, mais que vainqueurs ils conquerront à jamais leur liberté. Ils jurèrent tous de vaincre ou de mourir. Ils repoussèrent Rochambeau qui alla de nouveau occuper la Ravine à Cculeuvre. Quand Vernet évacua les Gonaïves à l'approche de Leclerc, Toussaint abandonna Périsset pour aller à sa rencontre au Pont de l'Estère. Alors Rochambeau déboucha dans la Savanne Désolée, et se rendit aux Gonaïves auprès de Leclerc.

PERLE ( la ).— Voyez : Bouyaha.

PERLES. — Voyez ; Baie des Perles.

PERMEL. — Habitation située dans la 2e section rurale des Cayes.

PERNELE.— Etang situé dans la commune de Port à-Piment.

PERNIER.--- Habitation située dans la section rurale de Grand-Boucan, commune de Mirebalais, sur laquelle l'Etat possède 10 carreaux de terre affermés à des particuliers.

PERNIER.— Habitation caféière située dans la section rurale de Bellevue Charbonnière, commune de Pétion ville. Il y a des sources. Elle est limitrophe avec la section de Sourçailles. Les petits blancs de Port-au-Prince, en voyant entrer en ville les habitants de Grand-Fond après la bataille de Nérrette, couverts de sang, sortirent dans la nuit du 1er au 2 Juillet 1791 avec la garde nationale, 100 hommes d'artillerie avec 6 pièces de campagne, commandés par Praloto, 200 hommes de régiments de Normandie et d'Artois, et 200 matelots de la station, et pénétrèrent dans la plaine du Cul-de-Sac. Les matelots étaient chargés des sacs destinés à être remplis de têtes de mulâtres pour lesquelles on leur avait promis 80 gourdes par tête. L'armée blanche s'arrêta sur l'habitation Pernier où elle campa. Les affranchis qui se tenaient au Trou-Caïman, au pied des montagnes du Mirebalais, marchèrent sur 3 colonnes, caracolant, riant et chantant. Lambert et Bauvais, leurs chefs, leur défendirent d'attaquer les blancs. La 1ère colonne avait déjà laissé loin derrière elle l'habitation Pernier, lorsque Aubrant qui commandait celle du centre, revint sur ses pas et exorta Doyon, chef de l'arrière garde à attaquer. Doyon leur répondit que Bauvais et Lambert leur avaient défendu de combattre. Aubrant, sans répliquer, retourna au galop à la tête de sa colonne, pénétra à Pernier, et demanda aux officiers d'Artois et de Normandie s'ils voulaient toujours être les instruments de la tyrannie. Les blancs

indignés de son audace, se précipitèrent sur lui ; il les arrêta en abattant l'un deux d'un coup de pistolet, et le combat commença aussitôt. C'était le 2 Juillet 1791. La colonne du centre soutint sans s'ébranler le feu le plus vif. Aux détonations de l'artillerie de Praloto, l'avant-garde et l'arrière-garde des affranchis accoururent au secours d'Aubrant. Les blancs, enfoncés de toutes parts, taillés en pièces, perdirent toute leur artillerie. La fureur des affranchis fut portée à son comble, quand ils virent les sacs qui devaient être remplis de leurs têtes, presque tous les matelots furent impitoyablement égorgés. Pendant la déroute, un officier du bataillon d'Artois allait être victime de la rage des vainqueurs, lorsqu'un jeune homme de couleur s'élança au devant des sabres et des épées, et s'écria : Grâce aux vaincus, ne souillons pas notre victoire par des actes de cruauté. Le blanc fut sauvé. Ce jeune homme était Pétion qui débutait dans la carrière militaire par une action. Pendant la bataille de Pernier, Bauvais s'était fait remarquer de toute l'armée par son sang froid et un rare courage.

Après cette bataille, les hommes de couleur se retirèrent au Trou-Caïman.

PERNOD. — Habitation caféière située dans la section rurale des Sourçailles, commune de Pétion-ville.

PEROCIER. — Habitation inoccupée située dans la section rurale des Délices, commune de l'Arcahaie, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

PERODIN. — Nom d'une rue à Dessalines, dans laquelle l'Etat possède des emplacements.

PERODIN. — Habitation située dans la section rurale de la Savane Brûlée, commune de Dessalines. Voisine de l'habitation Pérot.

PERODINE. — Habitation située dans la section rurale de Grand-Cohas No 1 où sont établies la chapelle et l'école rurales de la section, commune de la Petite Rivière de l'Artibonite. La chapelle est placée sous le vocable de Sainte Elizabeth, elle a été bénie le 14 mai 1873 par Monsieur l'abbé Laly.

PEROT. — Habitation de la section rurale de la Savane Brûlée, commune de Dessalines, voisine de Pérodin.

PEROT. — Habitation située dans la section rurale de Fond la Grange, commune du Borgne.

PEROTTE. — Habitation située dans la section rurale de la Grande Montagne Roue de Cabrouet No 3, commune des Verrettes.

L'Etat y possède 9 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PEROU. — Habitation située dans la section rurale de la Rivière Blanche, commune de Gros-Morne.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PEROU. — Voyez : Magnan Pérou.

PEROU MONDEAU. — Habitation située dans la section rurale de la Montagne, commune de Jean Rabel.

L'Etat y possède 56 carreaux de terre et un reste occupés par des fermiers.

C'est Perroud qu'il faudrait dire de tous ces noms, du nom d'un colon, mais l'usage en a décidé autrement comme dans bien des cas.

PERETTE. — Habitation située dans la section rurale de Grand Boucan, commune de Mirebalais.

PERRIER. — Habitation située dans la section rurale de la Seringue, commune des Abricots.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PERRIER. — Habitation située dans la commune de Corail, appartenant à des particuliers, aujourd'hui morcelée. 208 carreaux de terre ayant appartenu à François Linstant de Pradine, d'après arpentage fait le 10 Janvier 1827 par Berlingerie, arpenteur.

PERRIER. — Voyez: Périer.

PERRIN. — Voyez : Camp Perrin. — Gladine Perrin.

PERROT. — Habitation située dans la section rurale de la Savane Brûlée, commune de Dessalines. Voisine de Perodin.

PERULE. — Habitation située dans la section rurale de Fond Lagrange, commune de l'Anse à Foléur.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PERY. — Habitation située dans la section rurale de Desforges, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède un reste de 12 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PESCADORES (les) — Pointe située au Nord de la presqu'île de Samana.

PESTEL. — Commune de 5e. classe de l'arrondissement de la Grand'Anse. Contient 4 sections rurales qui sont sans désignation

Le poste militaire des Basses est situé dans la deuxième section rurale.

Population 12000 habitants : ils sont de bons marins et s'appellent Pestellois.

En 1890 il y a eu 3 enfants légitimes. 141 naturels. 5 morts. 3 mariages

Pestel produit en moyenne par an : 650.000 livres de café 20.000 livres de coton; 500.000 livres de campêche, du poisson sec, des bois précieux de toutes sortes.

Perroquets : Chantiers maritimes où se construisent des goelettes, des bateaux, et des canots pour le cabotage.

Débouchés : Jérémie et Port au Prince etc.

Ocres rouges et jaunes, cristal de roche. L'eau potable y est rare; il faut l'aller puiser à 3 lieues, encore est-elle saumâtre. Grotte aux Indes. Port sûr et profond où on peut, comme à Miragoâne, débarquer à quai; malheureusement il est étroit, et ne peut pas recevoir les gros navires. Il n'est pas ouvert au commerce étranger. La mer y est tranquille ainsi que dans l'espace entre la terre et les îlets des Caimites qui abritent ses côtes des vents du Nord qui sont si furieux dans ces parages.

Pestel est une position militaire importante pour qui sait la défendre. Le village est placé entre deux mornes rocheux très élevé, sur un sol incliné vers la mer, n'ayant pour entrée par la mer qu'un très petit espace, on peut y être en sûreté, et le fort placé sur une des hauteurs suffit pour défendre la position,

Un embarcadère a été cause de l'établissement de ce village en face du groupe des Caimites. Son nom lui vint de celui d'un habitant de ce quartier

Une partie du canton de Plymouth se trouve dans la commune de Pestel.

Fête patronale : le 19 mars à la St, Joseph.

En 1892 l'Etat donne \$. 500 pour rebâtir le presbytère. Le conseil communal ne s'administre pas sans le secours de l'Etat.

La garnison de la commune se compose d'une compagnie de gendarmerie, d'une de police administrative, d'une d'artillerie de Jérémie de la garde nationale à pied et à cheval et de la police rurale.

La grotte aux Indes se trouve sur cette commune.

L'Etat possède dans le village 32 emplacements dans les rues Rey et Blondin occupés par des fermiers.

Les principales habitations de la commune sont Rey dont 12 carraux  $\frac{1}{2}$  à la banlieue appartenant à l'Etat, Cateau, un

reste de 3; Delpêche, un reste de 4; Geneviève Dubory; Du pré; Ribanlieue; Catherine 3; Lafille 5; Ferrier, un reste de 2; Lassale 2 et un reste; Raffin, Dulminette; Lanoux; Lacour un reste de 8; Jeudi 2. Déchandy : Lafresilière ; Lanne ; Nouville ; Lagron ; Durocher, Corse ; Cadet ; Martin; Raymond 15; Pierre Leconby; Roudina; Bernagousse; Lacombe un reste; Ducré: Lalabrat; Laurent; les Cayemittes; Menard; Morlaix.

L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers.

En août 1803 le général Geffrard envoya de Jérémie le commandant Lafredinière pour prendre possession de Pestel,

*Histoire.*— Le 7 avril 1846 les Piquets furent battus à Pestel.

Pestel a été le théâtre de combats sanglants en 1869 entre Cacos et Piquets.

En 1868, pendant l'insurrection de Boyer Bazalais à Miragoâne. Pestel fut ravagé par les troupes du gouvernement.

Le 17 mai 1890, incendie de 12 maisons, commencé chez la Veuve Thimoléon Julien Perte \$ 40.000.

La ville de Pestel est bâtie dans un vallon, élargi au Sud Ouest, très étranglé à l'Est à l'entrée de la citée. Les montagnes sont hautes; sans arêtes vives ni cônes; leurs sommets forment des arcs de cercle en des dômes plus ou moins étendus; deux ou trois affectent une forme pyramidale. Ces arcs aux molles courbures se détendent et vont en mourant vers l'Ouest. Leur ensemble représente assez exactement un immense fer à cheval.

Au Nord'Est comme un énorme aréolithe tomba du ciel, surgit la montée à pic sur laquelle fut bâtie l'ancienne redoute des blancs. Le *Camp* est le nom primitif de cette fortification. C'est un bloc madréporique qui de loin représente l'aspect d'un formidable donjon. Il s'arrondit au sommet telle un crâne gigantesque à la chevelure hirsute et hérissée; car les parois du camp sont incrustés d'une frondaison variée où les cactiers dominant, On y admire les lianes tombantes et molles qui trainent, chargées d'une mousse fine et rousse de la couleur des tiges de blé; les excroissances épineuses et charnues des figues de Barbarie semblables à des tablettes ovales et massives, qui se multiplieraient soudées ensemble. Dans toutes les anfractuosités enfin, s'élevaient les bouquets drues et sans tiges du *galata* aux feuilles courtes, larges et lisses, d'un vert sombre légèrement poudre de blanc, d'où s'élancent d'immenses flèches chargées de fleurs sèches, comme d'antiques et géantes bayonnettes levées en l'air.

Sur la ville, le roc escarpé semble, d'un côté, un mur lisse fait de main d'homme. En haut, s'élevaient les murailles de la redoute. Il n'en reste plus aujourd'hui que des vestiges épars, la base des fortifications coloniales. Le sommet de l'escarpement s'incline un peu vers l'océan, qu'il domine. De cette éminence règne une vue magnifique sur la mer, dans les campagnes et sur la côte sinuouse, qui fait à l'Est une courbe profonde, gracieuse, dont l'extrémité lointaine se prolonge fort avant dans l'immensité céruleenne et se termine par la pointe des *Etroits*, voisine de celle de la Grande-Cayemitte. Au Nord, le rivage est dentelé, capricieux; coupé de ces ravissantes petites baies où la mer dort toute bleu et huileuse, au pied de la végétation des mornes finissants qui y promènent l'ombre et la fraîcheur. L'œil et l'esprit se perdent dans cette caresse, des verdurees nuancées. C'est un immense enveloppement de la vie végétale, où varient les teintes de lumières. Les feuillages embroussaillées y laissent des intervalles, ou malgré le soleil avancé l'ombre s'immobilise et forme une sombre dentelle aux mailles noires, flottantes, à peine entremêlées de points d'argent. La végétation des sommets est sombre tant est grande son intensité de vie. Ca et là se découvrent comme des ossements suspendus aux flancs des mornes, des rochers, qui font saillie à travers la verdure et qui renvoient en éclats vifs, aveuglant les rayons argentés du soleil. Ailleurs, les montagnes, ont des déchirures dans leur manteau vert foncé, l'argile chauffée comme en des blessures vives montre, dans ces éclaircies, une couleur de chair saignante. Au loin, sur la mer, au Nord'Est, reposent les trois îlots extrêmes de la baie du Corail. Deux d'entre eux semblent d'énormes crustacés en sommeil, bas, ovales, et moussus; l'autre, plus au large, disparaît jusque dans les nappes d'une eau reluisante et immobile, il n'en surgit que trois tiges, grêles, comme un triple épis émergeant d'une moisson unie, sans ondulation, sans un frisson, bleuissant à perte de rêve dans l'éloignement. C'est presque au niveau de la mer l'île des *Lambis*, visible et reconnaissable uniquement par ses cocotiers qu'on dirait poussés sur la surface même de la mer.

Extrait du récit d'une excursion par Etzer Vilaire",

S. E. Mr de Saint Louis Ambroise était Comte de Pestel sous l'Empire en 1849.

Pestel -- Recettes communales .

1921-22 .....	1.815.98	gourdes
1922-23 .....	2.783.40	"
1923-24 .....	4.404.91	"
1924-25 .....	5.909.85	"

PETARD. -- Habitation située dans la section rurale de



Gaillard commune de Marigot, sur laquelle l'Etat possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers, On y produit des cafés.

PET-AU-DIABLE.-- Nom d'une rue au Cap-Haitien.

PETION: -- Nom d'une rue de la Petite Rivière de l'Ar-tibonite. L'Etat y possède 1 emplacement.

Nom d'une rue à Port-au-Prince.

Nom d'une rue à Pétion-Ville:

PETION.— Voyez Place Pétion.

PETION-VILLE. — Commune de 5e, classe de l'arrondissement de Port-au-Prince. Comprend 8 sections rurales qui sont.

La 1ère de la Montagne Noire — 2ème du Grand-Fond--  
— 3ème de Bellevue la Montagne — 4ème de la Nouvelle  
Touraine — 5ème des Sourcailles. — 6ème des Cadets ---  
7ème de Bellevue Charbonnière--- de l'Etang de Jonc.

En 1840 on y comptait 801 habitations caféières dont 30 en mauvais état de culture.

Population : 12,000 habitants appelés *Pétronpolitains*. Il y en moyenne par an 400 naissances, 160 décès et 80 Mariages. En 1860 on y a baptisés : 211 enfants légitimes, 1000 naturels, il y a ou 270 morts, 50 mariages.

L'inconvénient des villes batiés sur le littoral, et exposées aux tentatives de l'étranger, avait fait reconnaître la nécessité de fonder dans l'intérieur une nouvelle ville à 2 lieues de la capitale, au pied des montagnes. Située sur un plateau élevé de 360 mètres au dessus du niveau de la mer, elle est renommée pour sa délicieuse température; ses vues enchanteresses et les agréments de ses eaux vives, venant d'une source considérable, qu'on a utilisé en 1887 par des travaux pour les besoins des habitants; elles coulent à travers des touffes de cresson de petit baume et d'autres plantes salutaires. Vers la Tête, de l'eau il y a un reste de l'habitation la Coupe. Les eaux de la Source Plaisance contribuaient à l'alimentation de la capitale. Le gouvernement a payé 3000 gourdes en 1892 à Madame Veuve H. Byron et en 1888 4000 gourdes sur ses droits et prétentions sur la source de Pétion-Ville.

Exposée le jour à l'action des vents d'Ouest et d'Est, elle est rafraichie la nuit par des brises qui y apportent toute la fraîcheur des montagnes environnantes. L'humidité y est inconnue. Végétation luxuriante. La loi qui établit la fondation d'une ville sur l'habitation la *Coupe* sous le nom de Pétion-ville porte la date du 22 septembre 1831.

La reconnaissance nationale lui a fait donner le nom de

l'illustre Fondateur de la République. Au Sud, on voit la montagne de Bellevue, la bien nommée, sur laquelle sont les forts Jacques et Alexandre, construits sous l'empereur Dessalines. Les hauteurs qui environnent Pétionville offrent la facilité de fortifier cette ville avantageusement. Le fort REPOUSSE a joué un grand rôle dans les insurrections des cacos en 1868, et des Nordistes en 1889. A l'Est, on découvre une partie des montagnes de Bellevue Charbonnière et des Grands Bois et le lac Azuei situé entre ces dernières et les montagnes du Fond-Parisien; ce qui fait dire au poète F. Battier que cette ville est au pied des montagnes ayant la tête couronnée de fleurs, semblable à une HABITANTE jeune, belle et coquette, qui rêve d'amour au bord du grand chemin.

Au Nord, au loin, sont les chaînes des Crochus et des montagnes de l'Arcahaie et du Cap Saint Marc que l'on aperçoit au Nord'Ouest. A l'ouest, la Gonave partage agréablement le golfe de Port-au-Prince dont on voit le prolongement au Nord et au Sud de cette île. La baie de Port-au-Prince, la Croix des Bouquets, la plaine du Cul de Sac, la grande rivière complète cette vue délicieuse.

Au nom illustre de Pétion que porte cette capitale toujours projetée de la République, s'ajoutent ceux de plusieurs vétérans de la guerre de l'indépendance par lesquels on distingue ses rues : on trouve à l'Est à l'Ouest les rues Ogé, Chavannes, Pinchinat, Beauvais, Rigaud, Lambert, Villate, Louverture et Moïse; du Nord au Sud celles de Grégoire, Ferrand de Baudières, Faubert, Gaulard, Aubrant, Clervaux, Geffrard, Magny, Lamarre, Métellus, Rébecca, Eveillard et Toussaint.

Une place principale, située au centre de la ville, porte le nom de Pétion. Le champ de Mars est désigné par celui de Boyer, Deux places moins grandes, et une autre destinée au marché public s'y trouvent aussi.

L'Eglise construite sous le président Boyer, manquait de fondation, et menaçait de s'affaler sur les fidèles. En 1886, le curé, l'abbé Runtz obtint du gouvernement un nouveau terrain sur la place d'armes au coin de la rue Ogé, et, sans ressource aucune, il commença bravement à élever une forte fondation en pierres trouvées sur les lieux mêmes, et sur cette fondation, une chapelle en planches, en attendant la construction de l'église qui fait des progrès rapides, et qui sera une des plus belles de la République. Elle est sous le vocable de Saint Pierre dont la fête arrive le 29 juin. En 1892 l'Etat donna 3000 gourdes pour son achèvement.

Après un débordement en 1880, on a trouvé un échantillon d'alun près des galets de Pétion-ville.

Messieurs E. Demeuran & compagnie, négociants à Port-au-Prince et O. Jacob y ont fondé depuis quelques années la première usine à vapeur de ce genre pour la préparation du café, dont la marque est déjà appréciée sur le marché du Hâvre.

Pétion-ville possédait un hôtel restaurant assez confortable, et très fréquenté, tenu par Mr A. Chabaud dont le Punch-Pétion a traversé les mers.

C'est à Pétion-ville qu'était la demeure du général Boisrond Canal, ex-président d'Haiti, qui, nouveau Cincinnatus, donne par sa modestie et son urbanité, l'exemple aux générations actuelles d'un désintéressement peu connu en Haiti, en s'adonnant aux travaux des champs sur l'habitation Frère.

Un chemin de fer qui passerait par Drouillard, en plaine du Cul de Sac, Moquette, Frère, jusqu'au cimetière de Pétion-ville rendrait d'utiles services. Les propriétés prendraient de la valeur. On pourrait alors y aller respirer l'air frais de la nuit après les fatigues et la poussière de la Capitale. Déjà depuis que l'eau de la Tête de l'eau a été distribuée dans des tuyaux dans le village, plus de 100 nouvelles maisons y ont été construites. Un chemin de fer ferait de Pétion ville la chambre à coucher de Port-au-Prince suivant l'expression de Chabeau, le notable de l'endroit.

L'Etat possède beaucoup d'emplacements à Pétion-ville qu'il se contente d'affermir. Il serait bien mieux de les mettre en vente, ce qui releverait le village et donnerait des ressources ou conseil communal qui ne peut s'administrer sans les secours de l'Etat. Il y a 37 habitations appartenant au domaine national, 325 2/7 carreaux de terre occupés par des fermiers dont le montant des fermages s'élevait en 1789 à 1036. 50, par an sans compter les habitations non arpentées.

C'est au S. E. de cette commune que se trouve le plateau de Kenskoff, si connu par ses pêcheurs, et ses pommiers et d'autres fruits d'Europe.

Le 18 mars 1907, on a ouvert les chantiers du chemin de fer de Pétion-ville en présence de Mrs. G. Tippenhauer, Stéphen Archer, le général J. Carrié et J. Nicolas, concessionnaire. Les travaux ont commencé au carrefour Vincent suivant le chemin de Mias gâté, Caradeux, Moquette, Frères.

Le conventionnel Billaud Varenne est venu mourir à Pétion-ville en 1829 (à cette époque la Charbonnière).

**HISTOIRE** — En 1791, les affranchis de l'Ouest et du Sud, après avoir choisi leurs chefs à Port-Républicain (Port-au-Prince) allèrent camper à la Charbonnière, à la Croix-des-Bouquets et à Mirebalais.

Le 10 mars 1792, une colonne de troupes envoyée de Port-au-Prince contre les affranchis de la Croix-des-Couquets passa par la Coupe (Pétion-ville).

Le 5 juillet 1794, les commissaires civils Sonthonax et Polvérel partirent de la Coupe, traversèrent le morne Malanga, un des bornes de la chaîne de la Selle (depuis lors Morne des Commissaires), et arrivèrent à Jacmel le lendemain. Le chef de bandes, Dieudonné, occupait les montagnes de Malanga et celles de Grand-Fond (Voyez ce mot) au nom de la République Française.

En 1796, le général anglais Forbes fit fortifier la Coupe. Aucune de ces fortifications ne subsiste de nos jours.

En 1797, Pétion cerna le fort de la Coupe que commandait un officier anglais nommé Kérenskoff. Après une heure de combat, il l'enleva le 5 décembre. Le 15 février 1798, les Anglais quittèrent définitivement les lieux.

En 1802, le chemin de la Coupe à Port-au-Prince était occupé par le chef de bandes Jean-Rouge contre les français. Lamour Dérance à qui il obéissait avait établi à la Coupe un camp retranché, ainsi qu'à Frère.

Le 16 décembre, le général Fresinet, à la tête de 1.500 hommes enleva le camp de la Coupe. Il s'empara d'un autre camp établi plus haut à la tête de l'Eau.

Pendant la guerre des Cacos contre Salnave, Pétion-ville embrassa le parti des Cacos. Ceux-ci assiégèrent de ce côté Port-au-Prince, mais des dissentiments ayant éclaté dans leur camp, le siège fut levé le 1er août 1868, et les Cacos de Pétion-ville et de la Croix-des-Bouquets gagnèrent Saint-Marc. Ceux du Sud et de Jacmel qui tenaient le chemin de Bizoton et de Carrefour, gagnèrent leurs localités respectives pour se défendre contre les Piquets soulevés sous leurs derrières en faveur de Salnave.

Le 19 décembre 1869, le lendemain de l'entrée des Cacos à Port-au-Prince, le Président Salnave, ne pouvant plus tenir au palais national, s'enfuit de la Capitale et passa à Pétion-ville pour se rendre dans la partie de l'Est.

Les astronomes français Abadie, Calandran et Dupuy y sont venus observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, le 6 décembre 1882.

Le 16 juillet 1889, les Nordistes répandus dans la plaine du Cul-de-Sac, attaquèrent Pétion-ville, mais ils furent repoussés, abandonnant leurs cadavres, bagages et blessés. Le ministre de l'Intérieur Maxi Monplaisir se distingua dans cette affaire, après avoir incendié les plus belles propriétés, il fut obligé d'évacuer la place le 19 août dans la nuit, enveloppé de

toutes parts par les forces ennemies. En face de cet événement, et voyant tout le Sud faire cause commune avec les Nordistes, le Président Légitime réduit à se défendre dans la seule ville de Port-au-Prince, se décida à abdiquer le 22 août dans l'après-midi.

PETIONVILLE. – Depuis longtemps, les eaux de Pétionville jouissaient dans l'esprit du public d'une réputation que certains pensaient surfaite. Monsieur Edouard Caze a eu l'excellente idée d'emporter en France et de faire analyser l'eau de Pétionville. Il a eu l'amabilité de communiquer à notre confrère le Docteur Mathon le résultat de l'analyse que la *Lanterne* se fait un véritable plaisir de reproduire ici :

Paris, le 15 Décembre 1908.

Ministère des  
Travaux publics  
des postes et télégraphes  
Ecole Nationale  
des mines  
Extrait des registres  
du Bureau d'Essais  
pour les substances  
minérales

Echantillon eau minérale  
" Source de Pétionville "  
située à Pétionville  
(République d'Haiti)  
Certificat d'origine du  
Magistrat Communal  
de Pétionville

No. 690. – On a dosé par litre :

Composition élémentaire dosée.		Comp. hypothétique calculée.	
cide carbonique litre	0,0204	Acide carbonique litre	0,0204
“ “ des carbonates	0,2036	Silice	0,0200
Silice	0,0200	Chlorure de potassium	0,0098
Acide chlorhydrique	0,0045	Sulfate de calcium	0,0103
“sulfurique	0,0061	Bicarbonate de calcium	0,2854
Chaux	0,1152	“ de sodium	0,0229
Magnésie	0,0072	“ de magnésium	0,0230
Soude	0,0095	“	traces
Potasse	0,0062	Matières organ.	traces <u>notables</u>
Fer	traces		Total 0gr 3919
Matières organe	traces <u>notables</u>	L'ingénieur en chef des mines,	
Total.	0 gr 3972	du bureau d'essai.	
Extrait sec à 180°	0 gr 2700	E. Chébreau.	

Le Chimiste principal A. Bouchard

Ces eaux rendent de grands services dans les névralgies des organes sous-diaphragmatiques, dans les maladies nerveuses chroniques, la névropathie, l'hystérie, l'hypochondrie avec dysepsie flatulente, l'éréthisme avec chloro-anémie, les douleurs rhumatismales chroniques surtout localisées, la dystonie et le catarrhe des vieillards, les affections cutanées chroniques.

Les eaux de Pétionville, comparables à celles d'Evian, sont de bonne qualité. Elles renferment, il est vrai, des traces notables de matières organiques, mais ce petit inconvénient pourrait, sans doute, disparaître par une captation meilleure des sources. La teneur en sulfate de chaux est faible (un centigramme). Ce qui frappe surtout dans le tableau ci-dessus, c'est la quantité de *bicarbonate de chaux et de soude* qu'on y constate : 0,285 milligrammes pour la première et 0,022 pour la seconde.

La présence de ces sels en quantité notable sans être exagérée recommande cette eau pour les dyseptiques si nombreux dans notre pays et pour les malades atteints de congestions hépatiques.

Les individus souffrant de l'utero-colite muco-membraneuse, affection si souvent liée à un trouble de la fonction nerveuse, se trouveront bien pendant cette période de convalescence, alors que le médecin se sera rendu maître des infections qui compliquent fréquemment cette affection, d'une cure de Pétionville. Les eaux oligométalliques étant équilibrantes sédatives et reconstituantes, celles de Pétionville qui rentrent dans leur catégorie, ne sauraient être trop recommandées à nombre de névropathiques.

Il suffit d'avoir passé une journée à Pétionville pour constater l'augmentation notable de la quantité des urines. Les urines habituellement de coloration foncée deviennent claires et ne laissent dans le vase aucun dépôt.

PETION-VILLE. — Son Excellence Monsieur de Vil Lubin était comte de Pétionville sous l'Empire, en 1849.

Le 12 Juin 1918, la population vota la constitution par 563 *oui*.

Dans la nuit du vendredi 10 Septembre 1919, les Cacos sont entrés à Pétionville et en sont ressortis. On tira des coups de fusil toute la nuit et des mitrailleuses. Ils étaient entrés à Port-au-Prince le 7 Septembre et en étaient ressortis à 5 heures du matin. Le 8 ils avaient tué Louis Laforestrie, Thomas Price fils et Luc Pauyo à Pont Beudet.

PETION-VILLE Recettes Communales.

1921-22 . . . . .	4.867,70	Gourdes
1922-23 . . . . .	9.544,43	
1923-24 . . . . .	9.665,70	
1924-25 . . . . .	11.782,82	

PETIT. — Habitation située en plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets.

PETIT. — Habitation située dans la plaine de Léogane. En décembre 1802, les indépendants de Léogane y avaient établi un camp retranché que Pétion fit fortifier. Le 22, les français vinrent en force attaquer le fort Ca Ira que Sarglaou leur abandonna. Les indigènes dans leur fuite dépassèrent le Camp Petit, mais Pétion vint rétablir le combat, et culbuta une partie de la colonne française dans les marais de l'habitation Petit où elle périt sous la fusillade. Après cette affaire, Gaffrard partit pour le Sud, et Cangé se retrancha au Camp Petit.

PETIT. — Voyez : Ravine à Petit.

PETIT BOIS (le). — Première et deuxième section rurale de la commune de la Croix des Bouquets, arrondissement de Port au Prince. École rurale.

En 1840 on y comptait 24 habitations sucreries bien cultivées en cannes et vivres, 29 en vivres, 2 en déperissement. Total 92.

L'Etat y possède 60 carreaux de terre occupés par des fermiers sur l'habitation Molette Galette.

Il y a les habitations : Drouillard, Jong, Laferronnaie, Damaï, Noailles.

PETIT BOIS (le). — Habitation située aux Matheux, commune de l'Arcahaie. Le 2 janvier 1889 les Nordistes furent battus par les généraux Dardignac et Millien St. Jean. Cette position de Petit Bois qu'ils occupaient leur a été enlevée d'assaut après un combat où l'armée du Gouvernement n'a eu heureusement à déplorer aucune perte.

PETIT BORD COQUIERRE. — Habitation située dans la section rurale de la Savanne Brulée No. 1er. commune de Dessalines.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Voyez : Coquierre. Bord Coquierre.

PETIT BORGNE [le]. — Troisième section rurale de la commune de Port Margot, arrondissement du Borgne, École rurale.

L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers sur les habitations ; Goudary 39 carreaux de terre, Barateau 14 Meunier 75, Laurent Malfin 27, Joreste 5, Gérit 10.

En 1840 il y avait 129 habitations caféières en amélioration, 22 en dépérissement. Total 151.

PETIT BOUCAN (le). —Cinquième section rurale de la commune de Léogane, une belle petite rivière l'arrose, Ecole rurale. Il y a les habitations Carrefour, Monguin, Guirand et Fayette, Bagnotte, cette dernière appartenant à l'Etat.

C'est dans cette section rurale que se trouve la grotte de Madame de Léogane ou d'Anacaona.

Le chemin du Morne Chandelle au Petit Boucan traverse le plateau de Béraud.

PETIT BOIS [le]. —Rivière affluent de la rivière de Bainet. (voyez ce mot.) On appelait aussi de ce nom anciennement une section rurale de la commune de Bainet, il y avait 191 habitations bien cultivées.

PETIT BOURG [le. ou PETIT BOURG du BORGNE (le). —Deuxième section rurale de la commune du Borgne. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Chabotte 56 carreaux de terre, Dufrène 67  $\frac{1}{2}$ , Picot 12, Lacrodière 35, En 1840 il y avait 76 habitations caféières en amélioration, 16 en dépérissement. Total 92.

PETIT BOURG (le) ou PETIT BOURG du BORGNE. — Poste militaire de la commune et de l'arrondissement du Borgne, situé dans la section rurale du même nom. C'est l'ancien bourg du Borgne sous la colonie française, situé dans l'intérieur, à 3 lieues du Borgne.

On y achète des denrées. Ecole et chapelle rurales.

PETIT BOURG de PORT MARGOT (le). —Ancien poste militaire de l'arrondissement du Borgne, érigé en quartier par la loi du 18 août en 1880. On y achète des denrées. Il est placé dans la section rurale de Bas Quartier; commune de Port Margot, sur la route qui conduit au Limbé et au Gros Morne,

L'Etat y possède des emplacements dans ce quartier rue Républicaine et sur la route publique, Ecole et chapelle rurales. Justice de paix. Quartier fertile.

En 1824, le président Boyer y fit diriger quelques immigrants cultivateurs américains de la race noire.

Chapelle dédiée à St, Bertin dont la fête est le 5 Juillet.

PETIT BRAS (le). —Habitation située dans la section rurale du quartier de la Chapelle, commune des Verrettes.



L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PETIT BRAS DUVERGER. — Habitation située dans la section rurale de la Grande Montagne-Roue Cabrouet No 2, commune des Verrettes,

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PETIT CAHOS [le] Nos. 1 et 2. — Sixième et septième section rurale de la commune de Dessalines. La deuxième est une subdivision de la première, consacrée en 1875. Ecole rurale.

Les routes sont assez bien entretenues. (voyez : Fieffé.)

Dans le No 1, l'Etat possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations Belair Fieffé 10 carreaux de terre, Grande Place Fieffé 5, Durane 5, Grande Place Marquis 17, Larry 10, Fieffé 11.

Dans le No 2, il possède 10 carreaux de terre sur l'habitation Céber et 4 sur Lagourde. En 1840 ces sections rurales appartenaient à la Petite Rivière de l'Artibonite, elles comptaient 454 carreaux de terre cultivées en café, animaux : 72 chevaux, 98 juments, 30 poulains, 38 pouliches, 2 mulets, 101 ânes et ânesses, 14 bœufs, 25 vaches, 7 bouvillons, 13 génisses.

PETIT FOURJU. — Habitation située dans la section rurale des Varreux, commune de Port-au-Prince, plaine du Cul-de-Sac. Voyez : Fourju.

En 1812, pendant le siège de Port-au-Prince par Christophe, ce canton se mit en insurrection contre ce roi.

Voyez : Haut Cahos. — Grand Cahos. — Haut. — Cahos.

PETIT CAHOS. — Habitation située dans la section rurale du même nom, commune de Dessalines.

PETIT CORAIL. — Habitation située près de la montagne la Selle, section rurale de Trou-Coucou, commune de la Croix des Bouquets. La rivière du Petit Corail arrose l'habitation Gélín.

PETIT DUVERGER (le). — Habitation inoccupée située dans la section rurale de Grand-Boucan, commune de Mirebalais, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

PETIT FOND (le). — Rivière tributaire de l'Artibonite et qui coule en amont du Boucan-Carré.

En 1840 une section rurale de Mirebalais s'appelait ainsi il y avait 66 habitations entretenus, 132 en état et en vivres de toute espèces, dont 14 cultivés en café, 118 en coton, produisant 34.345 livres, 6 petits moulins, 9 piacées en cannes, 3 habitations abandonnées.

**PETIT GAS.**— Habitation située au dessus de Clémant et et de Bordes, commune de Jérémie.

**PETITE ANSE (la).**— Poste militaire de l'arrondissement du Cap-Haitien, située dans la section rurale de la Basse-Plaine, commune de Quartier Morin. Ecole et chapelle rurales.

L'Etat y possède 9 emplacements occupés par des fermiers, et des terres sur les habitations : Chastenoye 34 carreaux de terre et 13 emplacements ; Saint Michel 53 ; Magdeleine 18½ et 9 emplacements, Patois 17 emplacements, les mesures Charite, Mazère, Feugère, Bertrand Bodin et Verretes. Sont réservés : le bureau de la place et les corps de garde.

La loi du 17 Octobre 1821 classait la Petite-Anse parmi les communes de la République, et celle du 30 novembre la mettait à la 5ème classe pour la perception des droits de patente. En 1835, elle était portée à la 6e classe. La loi du 20 novembre 1821 fixait la distance légale de cette commune à la capitale à 60 lieues. L'Eglise est éloignée de 1½ lieue du Cap-Haitien, et de 1½ lieue de celle de Quartier Morin. Fête patronale : le 8 décembre le jour de l'Immaculée Conception.

Ce village, connu anciennement sous le nom de bourg de l'embarcadère de la Petite Anse, est placé près de la rivière du Haut du Cap sur laquelle il y avait un bac. Le gouvernement du général Boisrond-Canal y a fait construire un pont en fer en 1877. C'est là que passent les denrées de ce poste militaire, des communes de Dondon, de la Grande Rivière et de Quartier Morin. La rivière à Gravois arrose aussi cette commune.

La capitale du royaume de Marien dont Guacanacarie était le cacique était placée à la Petite Anse.

Plusieurs fois le gouvernement a voté au budget des valeurs pour effectuer des travaux de chaussée de la Saïne de la Petite Anse. Ces travaux ne sont jamais effectués. Le chemin de la Petite Anse longe le bord de la mer sur toute sa largeur qui est de 3k 500 m. En raison de la hauteur de la marrée, la plate-forme actuelle demande à être surelevée de 0m90 au moins. Cette route était comprise entre les eaux de la mer et celles de la rivière du Haut du Cap, le travail peut être exécuté soit avec des fascines encadrées par des pilotis, soit en jetant des remblais sur toute sa longueur et sur une hauteur de 0m90. Tous les 200m un aqueduc sera percé dans le remblai. Les terres d'emprunt peuvent être extraites à 600m environ de l'entrée de ce chemin.

Voyez : Petites Anses.

**HISTOIRE.**— Le premier plant de bambou apporté de la Martinique fut planté en 1759 sur l'habitation Portelance de ce poste militaire.

L'artillerie de la Petite Anse protégea le Cap de l'invasion des esclaves en avril 1792, commandée par Biassou.

En 1796, Laveaux craignant une insurrection au Caracol, transporta le siège du gouvernement du Cap à la Petite Anse pour protéger le Cap. Les femmes parcoururent le bourg en criant que Laveaux avait fait venir des navires chargés de chaînes pour remettre les noirs dans les fers. Aussitôt les soldats qui étaient accourus au secours du gouverneur, se ruèrent contre sa demeure, demandant sa tête avec fureur. La maison qu'occupait Laveaux fut assaillie, il allait être sacrifié, quand Toussaint se présenta à la foule, l'entraîna vers le magasin général, lui en ouvrit les portes, et le mit à même de s'assurer qu'il n'y avait pas de chaînes. Laveaux fut sauvé par Toussaint de la fureur des noirs qu'on avait égarés. Il se rendit au Cap le 1er avril, installa Toussaint dans les fonctions de lieutenant au gouvernement de Saint Domingue.

En mars 1802 pendant que les français étaient occupés au siège de la Crête à Pierrot le général Christophe pénétra jusqu'à la Petite Anse. Le général Boyer qui commandait au Cap, secondé par l'amiral Villaret Joyeuse, le repoussa. Des chaloupes armées se tinrent à la Petite Anse en station, à la rivière de Galifet et sur toute la côte.

Ce fut Vilton, homme de couleur, commandant de la Petite Anse, qui décida Christophe à passer aux français en avril 1802. Il lui conseilla de se rendre sur l'habitation Vaudreuil pour lui faire ses propositions de soumission.

Christophe offrit au général Hardy une entrevue à Montalibon.

Sous Rochambeau, en 1803, les lames et les courants ramenaient de nombreux cadavres indigènes sur les sivages de la Petite Anse. Ces corps tombant en putréfaction infestaient l'air. Rochambeau était contraint d'envoyer le long de la plage des forçats qui enterraient les cadavres dans le sable.

Les habitants des villes ne mangeaient plus de la chair de poisson.

La Petite Anse a été commandée pendant quelques temps par Henri Christophe, au grade de général de brigade, avant la guerre civile du Sud en 1800.

En mai 1865, Salnave en insurrection au Cap, s'en empara mais à l'approche des troupes du gouvernement il l'abandonna. Le gouvernement y établit une batterie qui inquiétait le Cap et lui causait de sérieux dommages. Les rebelles firent de vains efforts pour reprendre cette position. La garde nationale de la Petite Anse fit preuve, pendant ces événements de beaucoup de fidélité au gouvernement.

S. E. Mr. de J. P. Bernard était comte de la Petite Anse, sous l'Empire, en 1849.

PETITE ANSE [Gonave]. — Un Rapport de la Commission chargée d'étudier le tracé d'une ville à la Gonave, les Cayes Haïti. Imprimerie Bonnefil, datée du 5 décembre 1890 et publié au Moniteur avant de paraître en plaquette, expose la topographie de l'Anse à Galet, de la Petite Anse et quelques sites voisins. Les commissaires étaient J. C. Wainright, A. Jeannot et L. Gentil Tippenhauer.

PETITE-ANSE (la). — Point dominé par une batterie-située à droite en entrant dans la baie de Jacmel, entre les Côtes de Fer et Bainet.

Voyez : Petites Anses.

PETITE BAIE DU MESLE (la). — Deuxième section rurale de la commune de St. Louis du Sud arrondissement d'Aquin ; située entre la Grande Baie du Mesle et la baie de St-Louis, donnant face au Sud, Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers sur les habitations : Panzou 8 carreaux de terre ; Jean Zamor 6 ; Boaugon 5 ; Lagrenade 3.

Voyez : Baie du Mesle. Grande Baie du Mesle.

PETITE FERME POIX. — Habitation située dans la section rurale des Vases, commune de l'Arcabaie. L'Etat y possède des terres qu'il afferme à des particuliers, D'autres sont inoccupées.

PETITE GONAVE [la]. — Voyez ; Gonâve.

PETITE GOSSELINE. — Ancienne dénomination d'une section rurale de Jacmel contigue à celle de Cochon Gras. En 1810 il y avait dans les deux sections 260 habitations bien cultivées.

PETITE-GUINEE [la]. — Canton situé dans la commune du Cap-Haitien. — Quartier situé dans le bourg de la Croix des Bouquets Habitation de la section rurale des Orangers, commune de Léogane.

PETITE MONTAGNE (la). — Deuxième section rurale de la commune de Mirabalais, Ecole rurale,

L'Etat y possède 30 carreaux de terre occupés par des fermiers sur l'habitation Preverreau.

En Décembre 1804, Dessalines y avait établi un camp sous les ordres de Guillaume Fontaine Celui-ci attaqua les français à Ballemet et se retira. Paul Lafrance qui commandait à Mirabalais pour les français marcha contre lui et le rencontra au Gros Collet, l'attaqua, mais fut battu. Dans la déroute, un soldat nommé Maquiacat lui trancha la tête, et

cette tête, mise dans un sac, fut envoyée à Dessalines à l'arbitronite.

PETITE PLACE. — Voyez : Paparel Petite Place.

PFTITE PLACE AGARD. — Habitation située dans la section rurale de Maniche, commune des Cayes.

L'Etat y possède 5 carraux de terre occupés par des fermiers.

PETITE PLACE DERONCERAY. — Voyez ; Deronceray.

PETITE PLACE DES PLANTES. — Habitation située dans la section rurale de Maniche commune des Cayes.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PETITE PLACE LACOSTE. — Habitation située dans la section rurale de Fonfrède, commune des Cayes.

L'Etat y possède 5 carreaux de terres occupés par des fermiers.

PETITE PLACE PAYETTE. — Habitation située dans la section rurale de Chansolme, commune de Port-de-Paix,  $\frac{1}{2}$  lieue de trois Pavillons.

En 1807, le général Romain atteignit Rebecca sur l'habitation Petite Place Payette, et le combattit en faveur de Christophe contre lequel il s'était soulevé en faveur d'Alexandre Pétion. Rebecca n'avait que 60 hommes qu'il échalonna dans les bayahondes, pour riposter aux troupes de Christophe. Le combat dura une demie heure. Le nombre triompha de l'héroïsme, Rebecca lui-même tomba mortellement blessé.

Romain donna l'ordre d'achever les blessés. Les soldats, reconnaissant le chef des insurgés parmi eux, l'enlevèrent et le portèrent à leur général celui-ci lui demanda :

— Etes-vous Rebecca ?

-- Oui.

— Ce Rebecca qui a eu l'audace de soulever la 9e.

— Oui.

— Pourquoi avez-vous agi ainsi ? quel grief avez-vous contre le généralissime ?

— J'ai pris les armes contre Christophe, parceque c'est un tyran qui rétablit l'esclavage, tout en parlant de liberté. Et vous-même, Romain, vous n'êtes que le vil séide de ce monstre.

Romain entra en fureur, et reprit.

Que voulez-vous ?

-- La mort...

Aussitôt. on trancha la tête à ce terrible blessé !. C'était le 21 Mai. Cette tête portée à Christophe, fut fixée au bout d'une pique et exposée aux regards de l'armée. Après quoi, plusieurs régiments, lâchés dans les mornes, y répandirent la nouvelle de la mort de Rebecca, annonçant en même temps qu'aministie pleine et entière serait accordée à ceux qui se rendraient. Quelques vieillards des deux sexes qui repoussaient même les révoltés, à cause de leurs infirmités, firent leur soumission. Le reste de la population, redoutant la fermeté bien connue du vainqueur, prit la fuite ou se cacha.

Voyez : Payette.

**PETITE PLAINÉ.** (la). - Habitation située dans la section rurale des Aurins, commune de Tiburon.

L'Etat y possède 27 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PETITE PLAINÉ des ROCHES** (la). - Petite plaine où se trouve l'isthme de la presqu'île du Môle.

**PETITE PLAINÉ LAPAYE.** - Habitation située dans la section rurale de Chez Lamarre, commune des Coteaux.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PETITE PLAISANCE** (la). - Quatrième section rurale de la commune de Cavaillon, arrondissement d'Aquin. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Olive 7 carreaux de terre, Défarges 6, Toureau 4.

Il y a aussi les habitations : Epluché, autrement dit : Barrière Boutique.

La rivière des Baradères et la Grande Rivière de Nippes prennent leur source dans les hauteurs de cette section rurale.

**PETITE RIVIERE.** - Rivière sans importance située sur la côte du département du Nord'Ouest.

**PETITE RIVIERE** (la). - Deuxième section rurale de la commune de Léogane. Ecole rurale.

L'Etat y possède 22 carreaux de terre sur l'habitation la Petite Rivière, occupés par des fermiers.

Il y a aussi l'habitation Flon.

En 1656 les Boucaniers y avaient établi un bourg.

Le 18 mars 1796 une division de troupes anglaises, faisant voile de Port-au-Prince à Léogane, débarqua à la Petite Rivière et se forma en deux colonnes de 2.500 hommes chacune

En 1803, Derenoncourt homme de couleur, sortant de l'Arcahaie, attaqua dans les eaux de la Petite Rivière de Léogane, un navire de Bordeaux. Sa barge était montée par 45 hommes, presque nus; armés de fusils, de sabres, de poignards et de hâches. Il prit le bâtiment à l'abordage, après un vif combat, en égorgea l'équipage, en pilla la cargaison, et le coula à fond. Quand les bâtiments de guerre français en station au Port Républicain, attirés par le bruit du canon, arrivèrent à la Petite Rivière, les indigènes avaient déjà presque eu le temps d'atteindre l'Arcahaie avec leur butin.

Le poste militaire de Ca-Ira est situé partie dans cette section rurale, partie dans celle de la Grande Rivière.

Belles plantations de cocotiers à l'embouchure de la Petite Rivière. Les habitants sont de bons marins; ils viennent vendre chaque semaine par mer leurs produits à Port-au-Prince, à la place Saint Louis qui est leur marché.

**PETITE RIVIERE DE BAYONNAIS (la).**—Troisième section rurale de la commune des Gonaïves. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Audigé 43 carreaux de terre, Lassère 8, Pignin 11, Laquinte 2, Cachotte 6, Riché 4, Jean Charles 2, Coquilleau 1, Bayonnais 8, Salfrance 3, Archer 12, Clavin 9, Forestier 40, Chanvrier 11, Guillaume 5, Morel 5, Gillot 10, Anivain 17, Dubéda 14, Piti 4, Desbarrières 3, la Hatte 2, Mora 1, Bois Médecinier 3, Bonald 4.

**PETITE RIVIERE DE DAME MARIE (la)**— Poste militaire de l'arrondissement de Tiburon, situé entre Dame-Marie et les Abricots, dans la section rurale de Baliverne, commune de Dame-Marie, distante d'une lieue.

La loi du 17 octobre 1821 le classait parmi les paroisses ou quartiers reconnus.

Elle est distante de 4 lieues de l'Anse d'Hainault.

Fête patronale : le 15 août. Ecole rurale. Chapelle.

Le village a été ainsi nommé à cause de sa situation sur une petite rivière moins importante que celle qui passe à Dame Marie. Son cours est de 2 kilomètres et donne 85 litres d'eau par seconde. Les caboteurs la préfèrent à cette dernière, parce que leurs barques ont plus d'abri et meilleure tenue sur son rivage, Excellent mouillage. C'est là qu'en 1820 s'est passée une scène touchante, reproduite par le pinceau du citoyen Déjoie du Cap-Haitien dans un tableau qu'on voyait,

il y a quelques années, au palais national de Port au Prince : *le Pardon accordé au fils de Gomon par le Président Boyer.*

Le bourg très pittoresque se compose d'une longue rue parallèle au rivage de la mer,

En 1840 il y avait 56 habitations cultivées en café, bien entretenus, 46 en cacaoyers, 7 en coton, 4 en bananiers, 2 en cultes. Total 116.

S. E. M. Damien de Delva était duc de la Petite Rivière de Dame Marie, sous l'Empire en 1849.

PETITE RIVIERE de l'ARTIBONITE (la). — Commune de 5e. classe de l'arrondissement de Dessalines, à 2 lieues de Verrettes. Comprend sept sections rurales qui sont : la 1ere du Bac Coursaint No 1, la 2e du Bac Coursaint No 2, la 3e. du Haut Cahos No 1, la 4e. du Haut Cahos No 2, la 5e. du Grand Cahos No 1, la 6e du Grand Cahos No 2, la 7e du Grand Cahos No 3.

Monseigneur de St Louis Grand Pierre était duc de la Petite Rivière de l'Artibonite, sous l'Empire en 1849.

Le 18 Juin 1918, la population vota la Constitution par 1779 oui.

PETITE RIVIERE de L'ARTIBONITE. — Le 26 septembre 1915, une rencontre eut lieu à la Petite Rivière entre Cacos et Américains. Les Cacos ont eu 60 tués et un grand nombre de blessés. Le sergent Platt de l'infanterie de Marine américaine fut tué. Le colonel Waller était chargé de pacifier le Nord et l'Artibonite.

En Aout 1918, le sculpteur haitien Normil Charles livra à l'admiration du public une statue en plâtre représentant Notre Dame de la Merci, mesurant 1 mètre 50 de hauteur, destinée à l'église de la Petite Rivière de l'Artibonite.

#### Recettes Communales

1921-22 . . . . .	10,885,88 Gourdes
1922-23 . . . . .	14,089,71
1923-24 . . . . .	12,845,00
1924-25 . . . . .	15.785,05

La chaussée de la route qui conduit à Dessalines a été restaurée en 1887. ainsi que celle de la route de St Marc, dans les endroits appelés Terre Sable et Tassy, et celle de la route de l'habitation Laverdure, à partir de la Petite Source jusqu'à la rivière de l'Estère.

La loge de l'orient de la Petite Rivière de l'Artibonite,



relevant du Grand Orient d'Haïti s'intitule : la Terre Promise, No 54, elle a été installée en avril 1888.

Sol d'une grande fertilité. Gingembre estimé, vivres alimentaires de toutes espèces, campêches, canne à sucre, tafia supérieur. Marché avantageux, fréquenté par les commerçants de St. Marc, de Verrettes, de Mirebalais, de Lascahobas, de Dessalines et des Gonaïves. On trouve des sources d'eaux thermales à la Petite Rivière de l'Artibonite, sur la rive droite du fleuve Artibonite, près d'une grotte qui a plus de 100 pieds de largeur et qui est fort grande.

Quoique Dessalines soit le chef lieu de l'arrondissement le commandant fait sa résidence à la Petite Rivière.

La loi du 20 novembre 1821 fixa la distance précise de la commune à la capitale à 30 lieues.

*Histoire.* — En 1789, lorsque la maréchaussée marcha contre les affranchis de l'Artibonite qui avaient osé réclamer leurs droits politiques, les blancs promenèrent au bout de leurs piques à la Petite Rivière de l'Artibonite une enfant de couleur qu'ils n'avaient pas achevé de tuer.

Le 24 février 1790, ces affranchis se réunirent sur l'habitation Ducasse de Plassac, Borel, colon de l'Artibonite, les attaqua et fut battu en 1792.

En novembre 1793, les habitants de la Petite Rivière de l'Artibonite se livrèrent aux espagnols, tandis que St-Marc ouvraient ses portes aux anglais.

En 1794, Toussaint Louverture enleva la Petite Rivière au général espagnol, Santacilia. Le commissaire civil Polverel y fit arrêter le chef de bande Guiambois qui conspirait en faveur des espagnols.

En janvier 1795, les anglais occupant St-Marc, marchèrent contre la Petite Rivière où commandait Toussaint. Celui-ci fit dresser contre eux une batterie de 2 pièces de canon, l'une de quatre, l'autre de douze, et força Brisbane à la retraite. — Un artibonitien, Cotro, noir, indigné des mesures ordonnées par Toussaint, prit les armes contre lui. Dessalines l'invita à une entrevue. Sur la fin de ses promesses, Cotro se rendit au rendez-vous, on l'assassina et ses membres furent jetés dans l'Artibonite.

En février 1802, à l'arrivée de l'expédition Leclerc, Toussaint avait fait réunir à la Petite Rivière de l'artibonite des sommes importantes. Il envoya l'ordre des Gonaïves au commandant Aignan de les transporter aux Cahos.

En mars, à l'approche de la division du général Rocham-

béau, Toussaint, après avoir restauré le fort de la Crête-à-Pierrot qu'il trouva démantelé, confia le commandement de ce fort et de la Petite Rivière à Dessalines. Il partit lui-même pour porter la guerre jusqu'au centre du Nord. Aussitôt son départ, la générale fut battue dans le bourg. Les bourgeois blancs des Gonaïves qui y avaient été conduits lors de l'insurrection de cette ville par Vernet se cachèrent de toutes parts, les uns dans les fours, sous les lits, dans les jardins de cannes; d'autres sous des tas de paille et des branches d'arbres, mais les soldats indigènes les découvrirent partout. Dessalines les fit conduire à une petite de terre du village, garrotés et presque nus.

Il frappa trois coups sur sa tabatière; ce fut le signal du massacre des blancs. Les soldats les égorgèrent. Le lieu où ils furent immolés est indiqué aujourd'hui par quelques croix de bois que les femmes y ont élevées depuis la proclamation de l'indépendance. Des âmes pieuses y vont adresser des prières à Dieu.

Madame Dessalines se trouvait à la Petite Rivière. Pendant que les cris des infortunés qu'on sacrifiait remplissaient le bourg, deux jeunes blancs français se précipitèrent dans sa chambre, égarés par la terreur de la mort, et lui dirent : "Madame, en grâce, sauvez-nous" Elle demeura irresolue: elle entendit les accents bruyants de l'état-major de son mari qui s'approchait: "Cachez vous sous ce lit" s'écria-t-elle avec énergie. En même temps, Lamartinière, Bazalais, Laurette et une foule d'autres officiers entraient dans la maison avec Dessalines, ivres de joie.

Appuyés contre le lit, ils s'entretenaient des ressources qui restaient à Toussaint quand un violent étournement éclata sous le lit. "Eh quoi, s'écria Dessalines, y aurait-il un blanc caché ici?" Les officiers regardèrent sous le lit et aperçurent les deux jeunes gens.

Plusieurs coups de sabre et d'épée eurent bientôt percé celui qui se trouvait le plus à la portée des armes dirigées contre eux. L'autre fut arraché avec violence de dessous le meuble, le sable était levé sur sa tête, quand madame Dessalines se précipita aux genoux de son mari, et s'écria avec un accent capable d'attendrir le cœur le plus endurci; "Grâce, grâce, demandez grâce avec moi, c'est un médecin; ne le tuez pas; il pourra nous être utile." Dessalines la repoussa avec fureur, elle se cramponna à ses habits, et lui demanda, les larmes aux yeux, en le serrant dans ses bras, la vie de cet infortuné. Dessalines la rejeta loin de lui, et lui dit d'une voix forte: "il périra." Elle tomba évanouie. Les officiers, émus par ces instances courageuses, ajoutèrent leur voix à la sienne. Le jeune français fut sauvé. C'était Descourtilz, le

naturaliste, l'auteur de la *Flore des Antilles*. Il avait été envoyé de France à St. Domingue par une société savante, en 1801, pour étudier les plantes et les minéraux de ces climats.

Pendant cet intervalle, Leclerc avait ordonné à toutes les divisions de son armée de converger vers la Petite Rivière, d'attaquer l'armée de Toussaint au cœur et de l'étouffer par n'importe quel sacrifice.

En octobre de la même année, Dessalines, lors de la révolte des indigènes, établit le siège de son gouvernement à la Petite Rivière. Il conserva le drapeau tricolore après lui avoir arraché les armes françaises, et déclara qu'il avait rompu éternellement avec les blancs, qu'il ne traiterait plus avec eux, que les indigènes vivraient dans l'indépendance où se feraient immoler jusqu'au dernier. Il envoya des ordres aux chefs des insurgés du Nord, et se présenta aux masses comme un guerrier indispensable, comme l'officier général le plus ancien, le seul qui eut des droits réels au commandement en chef. Son quartier général était tantôt à Marchand, tantôt à Laville, le plus souvent à la Petite Rivière.

Le 15 novembre Pétion, Christophe et Clerveaux se réunirent à Dessalines à la Petite Rivière de l'Artibonite pour la guerre de l'indépendance.

Le général Benjamin Noel, parti de Mirabulais immédiatement après la révolte de St. Marc contre Christophe, pénétra à la Petite Rivière le 15 octobre 1820.

Le général Aimé Legros, ancien ministre de l'Intérieur du président Geffrard, chef d'une conspiration fut arrêté à la Petite Rivière de l'Artibonite le 5 juin 1863 à 7 heures du soir.

Le 14 avril 1889 les troupes du gouvernement s'emparèrent du fort de la Crête à Pierrot et de la Petite Rivière sur les Nordistes et brûlèrent le village. Cet acte de cruauté fut une des causes de la débâcle du général O. Piquant à Marchand peu de temps après.

En 1902 et 1903, Petite Rivière embrassa l'insurrection de Jean Jumeau dans l'Artibonite.

**PETITE RIVIERE de L'ARTIBONITE (la).** — Rivière qui se jette dans l'Artibonite et sur les bords de laquelle le village du même nom est situé.

**PFTITE RIVIERE de NIPPES (la).** — Commune de 5e classe érigée en 1859, de l'arrondissement de Nippes située sur la route de Miragoâne à l'Anse-à-Veau, à 3 lieues du village. Contient 4 sections rurales qui sont : la 1ere de Bahoruco, la 2e. du Fond des Nègres, la 3e. de Silleigue, la 4e de Rochelois.

En 1890 il y a eu 7 enfants légitimes, 124 naturels, 0 mort, 0 mariages,

Population : 6.000 habitants.

Le poste militaire de Charlier est situé dans la section rurale de Rochelois de cette commune. Anciennement on appelait le village : la Petite Rivière du Rochelois ou simplement Rochelois. Le village est situé dans une vallée longeant la mer; il n'offre qu'une rue. En sortant de Miragoâne on y entre par le cimetière.

De petites barques seules peuvent mouiller dans le port qui n'est pas à l'abri des vents du Nord et des raz de marée.

Autrefois il était défendu par une batterie à merlan à droite, et par une batterie à Barbette en maçonnerie à gauche. De ce dernier point, on découvre au large, quand le temps est beau, la Grande et la Petite Gonave.

Des marécages en rendent l'atmosphère malsain. Inondations fréquentes dans la saison des pluies.

#### Recettes Communales

1921-22.....	1.880,00	gourdes
1922-23.....	3,623,17	
1923-24.....	3.185,96	
1924-25.....	2.945,03	

Production . Riz, cocotiers, cannes, Brésillet, pins d'occident, acajou, bois de construction. Poterie de terre. Menu bétail et volailles, poissons. Débouchés : Miragoâne et Port-au-Prince par mer. Usines pour préparation mécanique des cafés, Ocres rouge et jaune, silex, argile, cristal de roche, pierres pour pavage.

Le conseil communal ne peut s'administrer qu'avec les secours de l'Etat.

L'Eglise est en très mauvais état. En 1892 l'Etat donna \$ 1000 pour bâtir l'église et le presbytère.

La garnison se compose d'une compagnie de gendarmerie d'une de police administrative, d'une d'artillerie de l'Anse-à-Veau, de la garde nationale à pied et à cheval et de la police rurale.

L'Etat y possède 13 emplacements, la plupart bâtis, tous situés dans la grande rue. L'habitation caféière Rousseau dans cette commune fut mise en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

Fête patronale : le 13 juin, à la St. Antoine de Padoue.

Un beau pont construit en 1880 se trouve à l'entrée du village sur la Grande Rivière de Nippes qui se jette entre l'Anse-à-Veau et la Petite Rivière de Nippes, et rappelle l'absence de ce moyen de communication sur les autres rivières. On lui a donné le nom de Pont Piquant, du nom du général Henri Piquant, ministre du président Salomon.

Elle a été le quartier général du président Salnave en 1869, lors de la révolution des Cacos dans le Sud. Siffra y commit toutes sortes de déprédations au nom du chef de l'Etat.

Le 12 Juin 1918, la population vota la Constitution par 810 *oui*.

PETITE RIVIERE des COTES de FER (la). — Voyez : Côtes de Fer.

PETITE RIVIERE de LEOGANE. — Mr. de Hoche Vilbon était duc de Léogâne sous l'Empire, en 1849.

PETITE RIVIERE des GONAIVES. — Rivière affluent de la Grande Rivière des Gonaïves. Prends sa source dans la Montagne Noire.

PETITE RIVIERE des ROSEAUX. — Mr de Gara était Comte de la Petite Rivière des Roseaux sous l'Empire, en 1849.

PETITES ANSES (les). — Mouillage situé à 400 toises du port de Petit Trou de Nippes, où se trouvait dans l'ancien régime l'embarcadère de ce village. Il a le désavantage d'avoir dans son voisinage des positions marécageuses qui en rendent l'air insalubre.

PETITE SAINTE CATHLRINE (la). — Voyez : Sainte Catherine. Santa Catalina.

PETITE SOURCE (la). — Habitation située à Jacmel. En 1922, le préfet Bellande fit payer leurs redevances à 6 occupants, 20 autres occupants sans titres furent expulsés par la Gendarmerie.

PETITE SOURCE [la]. — Habitation située dans la section rurale de Desforges, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède 25 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PETITE SOURCE (la). — La chaussée de la route de Laverdure a été restaurée en 1887 à partir de la Petite Rivière de l'Artibonite, à la rivière l'Estère.

PETITE VALLEE (la). — Est située à l'extrémité de la plaine du Fond-des-Nègres. Ce sont deux mornes, l'un à gauche, l'autre à droite qui forment la Petite Vallée.

Le 28 juin 1800, les rigaudins retraits dans le Sud avaient élevé deux camps sur ces deux mornes. Le général Laplume attaqua la fortification de gauche avec 2.000 hommes, et

Pierre Louis Diane celle de droite. En moins d'une heure, les deux positions furent enlevées. Les rigaudins allèrent se réunir plus loin derrière un petit rempart sur le morne Trémé ou Dufreté.

**PETITE VOUTE.** — Habitation située dans la commune de Saint-Marc.

**PETIT FAINE (le).** — Habitation située dans la section rurale de la Bande du Nord, commune du Cap-Haitien.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PETIT-FOND.** — Habitation située dans la section rurale de Moulin, commune de Gros Morne.

L'Etat y possède 9 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PETIT-FOND (le).** — Habitation située dans la commune de Saint Michel du Nord.

En mars 1802, la division Hardy, après l'affaire de la Crête-à-Pierrot, en se rendant au Cap, passa par le Petit Fond. Toussaint Louverture sortit de son camp de Marquez pour la combattre, et ne pût l'atteindre qu'au Dondon.

**PETIT FORT (le).** — Fort situé à Port-de-Paix.

Le 8 janvier 1803, Capaix repoussa une attaque dirigée par les français contre le Petit Port. L'escadre française dirigea tous ses feux sur le Petit Port. Capaix eut ces canons démontés et le Fort ne ripostait plus. Le chef de bataillon Daulion crut pouvoir enlever d'assaut la fortification il marcha contre elle, mais ses grenadiers furent écrasés au pied des remparts. La nuit vint et le feu cessa.

Alors Capaix sortit de Petit Fort sans tirer un coup de fusil, perça la ligne ennemie et atteignit la campagne sans être inquiet. Il se rendit sur l'habitation Laveaux-Lapointe, située sur le rivage de la mer à 2 lieues de Port-de-Paix. Le lendemain 9 janvier plusieurs bâtiments vinrent le canonner. Un soldat français tombé en son pouvoir et qu'il accueillit avec humanité lui fit savoir que le Petit Fort contenait beaucoup de munitions. Capaix résolut de s'en emparer par un coup de main, et d'enlever toutes les poudres. Il ordonna à Jn-Louis Grand-Maison, inspecteur de culture, de faire construire 2 échelles de 30 pieds de longueur sur 4 de large, et un grand nombre de gabions. Il envoya Jacques Louis s'établir non loin des portes de la ville et lui ordonna de donner assaut au fort Pageot dès qu'il entendrait le feu de Petit Fort. C'était au milieu de la nuit Jn-Baptiste Catabois alla s'établir près du fort Laveaux, avec ordre de l'assaillir de son côté. dès que commencerait l'attaque de Petit Fort, Le-

commandant Beauvoir partit de l'habitation Laveaux-Lapointe, et s'arrêta dans le chemin de St-Louis à 100 pas du Morne aux Pères. Il devait attaquer le Petit Fort. Il laissa devant le morne aux Pères 40 grenadiers et 2 sâpeurs, et leur ordonna d'attaquer ce poste dès qu'ils entendraient le feu des français.

Il était 2 heures du matin, Beauvoir, à la tête d'un bataillon, se plaça à travers les buissons dans le plus profond silence, quand il atteignit le rivage, il entra dans la mer jusqu'à la ceinture suivi des soldats portant leurs munitions sur la tête, et parvint au pied de Petit Fort que baigaient les flots. Les indigènes appliquèrent aussitôt une échelle contre les murailles et montèrent sans être vus ni entendus. Les français qui ne les croyaient pas capables de tant d'audace étaient plongés dans le plus profond sommeil, leurs sentinelles dormaient sur les remparts. Les indigènes après avoir atteint le sommet du fort, se rangèrent autour du mâit du drapeau. Ils découvrirent, sous leurs pieds, les soldats de la garnison endormis dans l'intérieur des fortifications. Ils commencèrent sur eux une vive fusillade. Les français reveillés par le bruit de la mousqueterie, se précipitèrent en désordre dans les cases du fort. Ils commencèrent un instant à répondre au feu de l'ennemi. En même temps les 40 grenadiers qui avaient été laissés devant la Porte du Morne aux Pères enfonçaient la porte du Petit Fort. Les français de l'intérieur de la fortification succombant de toutes parts, sous la fusillade, se précipitèrent vers la porte pour se repandre dans la ville, mais ils furent arrêtés. Un jeune soldat seul, se jetant dans la mer, atteignit le Grand Fort à la nage. On s'était battu plus d'une demi heure.

Capoix se rendit au Petit-Fort avec une multitude de femmes et d'enfants qui enlevèrent en un clin d'œil 30 milliers de poudre, malgré le feu vif des corvettes françaises. Il fit incendier les cases du fort, et enlever ses blessés, puis il reprit le chemin de l'habitation Laveaux-Lapointe sans être inquiété. Pendant l'attaque du Petit Fort, les français assaillis dans les autres fortifications, n'avaient pu voler au secours de leurs frères d'armes.

**PETIT-GOAVE** (le). — Commune de 3e classe, chef-lieu financier de l'arrondissement de Léogane, comprend 12 sections rurales qui sont :

La 1ère de la Plaine no 1, la 2e de la Plaine no 2, la 3e de Trou-Chouchou, la 4e de Fond Arabie, la 5e de Trou Canari no 1, la 6e de Trou Canari no 2, la 7e des Platons no 1, la 8e des Platons no 2, la 9e des Palmes no 1, la 10e des Palmes no 2, la 11e de la Ravine Sèche, la 12 de Fourk.

Elles renferment toutes 1.595 propriétés rurales.

Le poste militaire de l'Acul de Petit-Goâve se trouve dans cette commune, section rurale de la Plaine no 1. Ce poste militaire a pris un très grand développement depuis l'établissement de l'usine Simmonds (1883).

Population : 20.000 habitants appelés *Petitgoaviens*. Il y a en moyenne par an 900 naissances, 400 décès et 100 mariages. En 1890 il y a eu 153 enfants légitimes, 950 naturels, 116 morts, 98 mariages.

L'établissement de cette ville remonte à 1663. Après avoir été d'une grande importance dans l'ancienne colonie puisqu'elle avait été proposée pour en être la capitale, elle déchet du moment qu'on eût commencé à établir la ville de Port-au-Prince. La sûreté de son port, placé sur une excellente baie où les navires peuvent trouver un mouillage sûr, abrité contre les vents par les îlets à Poule et du Carénage, sa production de café et de campêche ont contribué puissamment à son ouverture au commerce étranger par la loi du 8 Novembre 1876. Pendant quelques temps, sous la colonie française, on accordait la préférence au bourg de l'Acul de Petit-Goâve où l'on projetait l'établissement de la ville de Fort-Royal qui serait reliée par un canal à l'Étang de Miragoâne.

La baie se trouve entre la pointe Antoine et Tapion. La Ravine à Petit, divisée à son embouchure en deux bras, se jette dans la baie de Petit-Goâve, à travers l'inextricable végétation de ses bords, ainsi que la Ravine à Barret qui arrose l'habitation Roy, et la Ravine à Pelet, la Ravine de Caïman ou du Petit-Goâve. La ville est très commerçante. Le Petit-Goâve produit en moyenne par an : 10 000,000 livres de café, 10.000 livres de coton, 6.000,000 livres de campêche. Riz estimé, oranges, vivres, chaises à siège de pailles très recherchées. Débouché : l'Europe, les États-Unis d'Amérique et Port-au-Prince. Marbre, silex pyromaque, argile. Belle grotte dans le voisinage, appelé la Chapelle.

PETIT-GOAVE. — A vu naître Borno Lamarre, Faustin Soulouque, Jean Pierre Saingla. Usines centrales pour la préparation des cafés appartenant à J. P. Simmonds.

PETIT-GOAVE. — Fut pris par le général Justin Carrié sur Chicoye, le chef du Firministe, le 8 août 1902. La ville est incendiée. A la chute de Davilmar, les troupes du Gouvernement se trouvant à Petit-Goâve ont pillé et maltraité les gens.

En 1915, un groupe de brigands inquiétait l'ordre public à Petit-Goâve. Le général Adam, à la tête des soldats de la réforme, est venu à Petit-Goâve pour réprimer. Il n'y eut à cette époque, ni bataille, ni pillage.

PETIT-GOAVE. — Par Arrêté du président d'Haiti du 7



Avril 1923, cette commune, au point du vue du service de l'état-civil, est partagée en deux zones : Sud et Nord. La zone Sud commence en ville à partir de la rue Fausin Ier jusqu'à l'Acu! inclusivement y compris les 1ère, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e sections rurales.

La zone Nord commence en ville à partir de façade Sud de la rue Faustin Ier jusqu'au Calvaire inclusivement, y compris les 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e sections rurales.

Une source dont l'eau est remarquablement pure est celle de la Crête-Nicolas près de Petit-Goâve. Il résulte de son examen qu'elle ne contient pas les bactéries du groupe Colon qui constituent le critérium d'impûreté. Aucune trace de nitrite n'y a été trouvée.

En 1925, sous le président Borno, le nouveau bureau de la douane fut construit.

L'Ecole rurale fut agrandie de façon à comprendre des salles additionnelles pour les élèves.

PETIT GOAVE. — Recettes Communales

1921-22 . . . . .	29.054,71	Gdes
1922-23 . . . . .	38.220,26	
1923-24 . . . . .	26.922,13	
1924-25 . . . . .	34.423,38	

PETIT-GOAVE. — S. E. M. de Joseph Lafleur était comte de Petit-Goâve sous l'Empire en 1849,

La loi du 25 avril 1817, et celle du 20 novembre 1821 fixent la distance légale de cette commune à la capitale à 17 lieues.

L'habitation caféière Bruguet, et la cotonnerie Thauzin furent mis en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

Mme. Veuve Pélerin, mère du général Lamarre, le héros du Môle St. Nicolas, tenait de ferme de l'Etat la sucrerie Kavanack située dans la plaine de Petit Goave. Cette habitation lui fut adjugée à titre de don national par la loi du 18 août 1814, ainsi que le Corail y attenant.

L'Etat possède dans la commune 28 habitations, 212 carreaux de terre occupés par des fermiers, dont le loyer annuel s'élève à \$ 307,10, et un grand nombre de terres inoccupées.

Le chemin de Petit-Goave à Grand-Goâve est très agréable et très pittoresque, Sur ce parcours (3 lieues environ) ce ne sont que mornes, accidents de terrain formés par le Tapion, ravines luxuriantes arrosées de cours d'eau aux cascades babillardes, serpentant à travers des caféières feuillues.

Toutes les propriétés sur la route sont clôturées par des haies vives, de pingouins et de bayahondes qui font très bel effet. Au milieu de la route git un énorme monolithe de 7 à 8 mètres cubes qui semble être détaché du Tapion, il n'y a pas longtemps.

HISTOIRE. — En 1735, les savants français, Godin, La Condamine et Bouguer envoyés au Pérou pour déterminer la figure de la terre, séjournèrent trois mois à Petit-Goâve.

Le 19 novembre 1789, le vertueux Ferrand de Bandières, ancien sénéchal, y périt victime des colons, pour avoir rédigé une pétition pour les affranchis, par laquelle ceux-ci demandèrent à jouir des droits politiques. Aucun monument commémoratif ne marque la place où est tombé ce philanthrope, Le général Rigaud, commandant du Sud réclama de Toussaint Louverture la cession de Petit Goâve, du Grand-Goâve et de Léogane qui faisaient partie en 1799 du département de ce dernier. Toussaint rusa avec lui.

Le 15 juin 1799, Rigaud prit possession de Petit-Goâve, en donnant ainsi le premier symptôme de la guerre civile contre Toussaint Louverture. Jean Cécile et Faubert, colonels des 1er et 2e régiments, reçurent de Rigaud l'ordre de franchir le Pont de Miragoâne, limite des départements du Sud et de l'Ouest et de surprendre le Petit-Goâve où se trouvait le général Laplume que Rigaud était certain d'attacher à son parti s'il parvenait à l'enlever. Ce jour, à l'aube, Faubert arriva sans bruit sous les remparts de la ville, surprit le fort du rivage, et y pénétra. Delva, officier dévoué à Rigaud, vint avec des cultivateurs des environs lui prêter main forte. Laplume était déjà pris, quand un jeune officier, Eloi Boudeau abattit d'un coup de pistolet le soldat qui le tenait. Laplume se précipita dans les fossés, atteignit un canot, et gagna Léogane. La garnison se replia sur le Tapion, Thauzin et le Grand-Goâve.

Faubert livra la ville au pillage. Rigaud n'avait que 2.000 hommes, Toussaint se mit dès lors en campagne à la tête de 20.000 hommes. Les deux partis invoquaient le nom de la France ; l'un et l'autre prétendaient combattre pour la république. De toutes parts on égorgea dans le Nord et dans l'Ouest les hommes de couleur. Les troupes de Toussaint marchèrent de Léogane sur le Grand-Goâve au delà duquel était établi l'avant garde de l'armée du Sud, sur l'habitation Thauzin. [ Voyez ce mot ]. Quand l'armée du Sud retraits, en mai 1800 au Petit-Goâve, elle y trouva Rigaud. Renaud Desruisseaux, blessé au Grand-Goâve, mourut et fut enterré à Petit-Goâve avec pompe au centre de la place d'armes, au pied de l'Arbre de la Liberté.

Dans la soirée du 2 mai, Pétion ayant reconnu l'impossibilité de se maintenir à Petit-Goâve, fit commencer, à 8 heures du soir, un feu soutenu de mousqueterie qui força Dessalines de se tenir sur la défensive. A 10 heures, il évacua la ville en y laissant Faubert avec 200 hommes. Celui-ci fit mettre le feu qui consuma toutes les denrées qui s'y trouvaient. Dessalines entra au Petit-Goâve le 3 mai. Sans perdre un instant, il s'élança avec 8.000 hommes à la poursuite des Rigaudins jusqu'au Pont de Miragoâne.

Toussaint Louverture était à Petit-Goâve lorsqu'il reçut, en juillet 1800, la députation composée de Martin Bellefond, Chalvière et Latulipe au nom du général Rigaud pour lui proposer la paix. Ils lui proposèrent, au nom de leur général, de rétablir les choses telles qu'elles existaient avant la guerre civile. Toussaint y consentit, à la condition que Rigaud reconnut son autorité sans restriction. La députation rentra au Cayes le 20 juillet. Rigaud fut humilié de la réponse de Toussaint. Il continua la guerre, et fut vaincu. Après le départ de Rigaud, Dessalines fit massacrer les rigaudins au Petit-Goâve.

En 1802, à l'arrivée de l'expédition Leclerc, le chef de bataillon Delpêche qui commandait au Petit-Goâve, se soumit à eux.

Lors de l'insurrection générale des indigènes contre les français, en décembre 1802, Cangé et Gilles Bambara commandaient leurs bandes dans les hauteurs de Petit-Goâve sous la souveraineté de Lamour Dérance. Cangé, ne pouvant s'emparer de Léogane, allait porter la guerre dans le Sud. Quand il traversa les mornes de Petit-Goâve, il fut attaqué par Delpêche. Cangé le battit et continua sa route. Lamarre y prit les armes vers le milieu de mars 1803 et en chassa les français le 17. Le 31, deux navires de guerre, sur l'ordre de Rochambeau vinrent bombarder la place, dont les feux les obligent à reprendre le large. Le 8 avril, une flotille vint y opérer un débarquement. Lamarre y mit le feu. Le lendemain il refoula les français dans la place. Le 10, ne pouvant plus tenir, les français se rembarquent.

En février 1843, le commandant Petit Jean évacua Miragoâne devant l'armée populaire. Il emporta avec lui une pièce de canon de quatre. Les femmes de Petit-Goâve se mirent à sa poursuite, et la lui enlevèrent, malgré sa résistance.

En 1867, après le départ du président Geffrard, l'ex-empereur Fausin Ier, rentra de l'exil pour venir mourir dans la rade de Petit-Goave. Il y était né. Son mausolée est élevé sur une base en granit; avec un carré de marbre surmonté d'une corbeille où brûle une flamme. On y lit l'épithète suivante : Faustin Ier Empereur d'Haiti. Décédé au Petit-Goâve le 6 avril 1867 à l'âge de 85 ans.

Petit-Goâve est aussi la patrie du général Jean Pierre Delva (Voyez Morne à Bateau), de Jean Pierre Saingla.

En 1868, pendant la guerre des Cacos, cette commune a été le théâtre de combats sanglants entre ceux-ci et les Piquets, partisans de Salnave.

C'est dans le port de Petit-Goâve que les navires de la révolution, le Geffrard, et le 22 Décembre furent coulés par la Terreur, navire de Salnave monté par le président en personne le 21 août 1868. Saint Vil John s'empare de Petit-Goâve. Les généraux Similien Valentin et Fleurian meurent en défendant la ville.

Le premier citoyen qui ait représenté cette commune à la première Chambre des Communes, en 1817, se nommait Louque. Il présida cette Chambre. Voyez : Acul de Petit Goâve.

En 1783, lorsque les insurgés de Miragoâne furent vaincus quelques uns parmi eux pénétrèrent à Petit-Goâve et pûrent gagner les navires en rade.

En 1888 le général Bréa, commandant de l'arrondissement fut tué pendant une tournée qu'il y faisait.

Le 8 août 1902, Justin Carrié enleva Petit-Goâve sur Chicoye, chef des Firministes, administrateur des finances, qui tomba dans les bois.

**PETIT GUICHARD.**— Habitation située dans la section rurale de la Rivière de Barre no 1, commune de Saint-Louis du Nord.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

**PETIT HARPON ( le ).**— Treizième section rurale de la commune de Léogane. Ecole rurale. En 1840 la section du Fond de Boudin s'y confondait. Elle comptait 169 habitations plantées en café et vivres, en bon état.

**PETIT JARDIN GRAND COCO.**— Habitation située dans la section rurale de la Bande du Nord, commune du Cap Haïtien. L'Etat y possède 1½ carreau de terre occupés par des fermiers.

**PETIT LACOMBE.**— Habitation située dans la section rurale de Grand Gilles, commune de la Grande Rivière du Nord.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers. Voyez : Lacombe.

**PETIT LAMBERT.**— Habitation située dans le quartier de la Bande du Nord, commune du Cap-Haïtien.

L'Etat y possède 200 carreaux de terre occupés par des fermiers. Voyez : Lambert.

**PETIT LAUTIER.**— Habitation inoccupée, située dans la

section rurale des Moustiques, commune de Jean Rabel, appartenant à l'Etat.

Contenance indéterminée. Vovez Lautier.

PETIT MARC.—Habitation située dans la section rurale du Fond Blanc, commune de l'Arçaïaie.

PETIT MOUILLAGE (le).—Mouillage situé en entrant dans la baie de Jacmel. Il y a le Grand et le Petit Récif.

Voyez : Grand Mouillage.

PETIT PARADIN.—Habitation située dans la commune de Petit-Goâve. Il y a dit-on, des trésors cachés par les anciens colons sur cette habitation; on a vu venir des étrangers avec des plans et des cartes pour examiner les lieux.

PETIT PARADIS (le).—Anse située entre la Baie de Henne et le Port-à-Piment.

PETIT PORT à L'ECU.—Voyez : Baie de l'Ecu. Grand Port à l'Ecu.

PETIT PUIITS (le).—Site d'une apparence affreuse, entre Pestel et Corail. C'est un vrai puits du diable dans lequel on descend par un chemin tortueux. On y voit une roche dans laquelle se trouve de l'eau, même en temps de sécheresse.

PETIT QUARTIER (le).—Habitation située dans le poste militaire de la Bande du Nord, commune du Cap-Haitien, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

PETIT RECIF (le).—Récif situé dans le Petit Mouillage à gauche en entrant dans la baie de Jacmel.

PETIT SAINT LOUIS (le).—Voyez : Saint Louis du Nord.

PETIT THOUARS [du].—Habitation située dans la commune du Limbé. Il y fut livré en janvier 1793 un combat sérieux entre les esclaves révoltés et le gouverneur Laveaux.

En 1835, l'ancien propriétaire colon de ce nom faisait partie de la commission envoyée à Port-au-Prince par le roi de France pour traiter l'indépendance d'Haiti.

PETIT TROU (le).—Port situé sur la côte dominicaine près de la baie de Neybe. C'est un poste militaire. On y embarquait autrefois beaucoup de denrées et de bois d'acajou provenant des montagnes de Bahoruco.

C'est une ancienne section rurale de la commune de Neybe. En 1840, il y avait 23 habitations cultivées en vivres et café 8 coupes de bois d'acajou. Total 14.

PETIT TROU de NIPPES ou des BARADERES,—Commune de 5e. classe de l'arrondissement de Nippes, à 5 lieues

de l'Anse-à-Veau, sur la route de Baradères, Contient 6 sections rurales qui sont : la 1ere de Bégouin, la 2e de Tiby, la 3e de Lièvre, la 4e. de Vassal, la 5e. de Aux Pins, la 6e. de Ventifel,

Le poste militaire de la Grande Ravine et le quartier de Grand Boucan sont situés dans cette commune.

Population 6000 habitants appelés *Trounippois*. Il y a en moyenne par an 600 naissances, 20 décès et 20 mariages. En 1890 il y a eu 21 enfants légitimes, 655 naturels, 19 morts, 21 mariages.

Le village tire son nom d'un *petit trou* ou enfoncement qui lui servait de port et qu'on appelle *Petit Trou de Nip pes*. Ce port est entièrement comblé par des madrépores qui y croissent et par le sable qu' y charrie la petite rivière de Sault de sorte que les barges mêmes ne peuvent y trouver un mouillage convenable, ce qui nuit beaucoup à l'embarquement des denrées de cette commune : les barges sont obligées de recevoir souvent ces denrées sous voile; elles se tiennent de préférence au port voisin de la Ravine à l'Eau, située à environ 3000 toises du village, où il serait bien mieux placé.

Autrefois, l'embarcadère de Petit Trou était aux Petites Anses qui sont un mouillage éloigné de 400 toises de Petit Trou.

Dans le voisinage se trouvent des marécages qui en rendent l'air malsain.

Les ruines de l'ancienne ville sont visibles : elle était importante et était défendue à l'Ouest par une forteresse. La ville actuelle contient beaucoup de maisons en ruines.

L'Eglise est batie en pierre; de taille avant 1740, sans architecture, fête patronale le 8 septembre à la Nativité de la Vierge.

L'Etat possède dans le village rue d'Orléans. une vieille maison près de la prison, une vieille maison pour le bureau de la place, et une petite maison rue du bord de mer.

Les principales habitations sont : la Grande Ravine dans laquelle l'Etat possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers. Chevenel 8, Renoul 11, Lassoudière 6, Pommier 5, Biré, Roussel, Phelippeau jadis, Lagardeur de Tilly,

L'habitation caféière Laville fut mise en vente pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

Non loin de Petit Trou à 2 lieues est une caverne très considérable qui offre des curiosités naturelles a Tiby.

Cette commune produit en moyenne par an :

500,000 livres de café  
 2,000 livres de coton  
 2,000000 de livres de campêche

Débouché : Miragoâne pour les campêches et Port-au-Prince. Ogres rouges et jaunes servant à la fabrication des poteries, silex, argile commune. Il y a 40 kilomètres de plaine. Brésillet, pins d'occident, écailles de carets, fabrication d'ouvrages de poterie; volaille, menu bétail.

La loi du 25 avril 1817, et celle du 20 novembre 1821 fixent la distance légale de cette commune à la capitale à 35 lieues.

Le tribunal de paix de Petit Trou de Nippes, relevant de la juridiction du tribunal civil de l'Anse-à-Veau, a rendu 110 jugements en 1887.

La Loge de l'Orient de Petit Trou de Nippes, relevant du Grand Orient d'Haiti est intitulée l'Union fraternelle No 27.

Le Conseil communal ne peut s'administrer sans les secours de l'Etat.

La garnison se compose d'une compagnie de grenadiers d'une de police administrative, d'une d'artillerie de la garde de l'Anse-à-Veau de la garde nationale à pied et à cheval, et de la garde rurale.

Le premier citoyen qui ait représenté la commune à la première Chambre des communes en 1817 fut Doizé Pouponneau qui en fut un des secrétaires.

Coriolan Ardouin, Céligny Ardouin Beaubrun Ardouin, l'auteur de l'Etude sur l'histoire Haiti et d'une *géographie d'Haiti* qui a été ministre d'Haiti à Paris est né au Petit Trou de Nippes. Cette aussi; la patrie de Gédéon Jourdain et de Philippeau qui a été ministre de la Guerre du président Geffrard, de Senèque M. Plerre et d'O. Piquant qui ont été ministre du président Légitime, et de Henri Piquant qui a été ministre de la guerre du président Salomon Fleury Féquière ministre.

*Histoire.* -- Jourdain et Gérin, hommes de couleur, avaient leur demeure au Petit Trou Le 30 août 1791, ils soulevèrent leurs frères et les ateliers; et s'emparèrent du bourg sur les français, Roy de Kermeler, colon blanc, y commandait Jourdain qui avait subi avant 1789, de cruelles persécutions de la part de Kermeler, empêcha les siens de le tuer. Il entra seul dans sa maison, lui présenta une épée, lui déclarant qu'il venait, non pas pour l'assassiner; mais pour se venger par un combat singulier, des affronts qu'il avait reçus de lui. Jourdain lui fit donner la sépulture;

Quelques jours après, les blancs des environs marchèrent contre les insurgés, mais ils furent battus.

Jourdain rétablit l'ordre et le travail dans les campagnes et donna la liberté aux esclaves. Le Petit Trou pendant toute la révolution, ne fut jamais enlevé aux affranchis.

Le lendemain de la prise de l'Anse-à-Veau par Dessalines, 9 juillet 1800, ce général marcha sur le Petit Trou. Un espace de 5 lieues sépare ces deux villes. Parvenu à un quart de lieue du Petit Trou, il divisa son arrivé en deux colonnes qui pénétrèrent dans la place. Il y rencontra des cavaliers et des canonniers alimentant le feu qui avait été mis aux maisons. A la première décharge qu'ils essayèrent, ils abandonnèrent le bourg. Ce fut en vain que Dessalines fit tirer du canon sur de nombreuses embarcations chargées de familles qui gagnaient la haute mer pour se rendre au Corail et à Jérémie. Il ne peut les couler à fond.

Beaucoup de cultivateurs, comme à l'Anse à Veau vinrent lui faire leur soumission. Il embarqua le colonel Perverger et les prisonniers faits à Aquin, et les envoya à St-Mac à Toussaint qui les fit tous fusiller.

Dessalines partit du Petit Trou, gravit le morne l'Asile et retourna à Aquin sans avoir rencontré l'ennemi.

Après le départ de Rigaud, Dessalines fit massacrer les Rigaudins au Petit Trou, en aout 1800.

En 1802, après la mort de Leclerc, sur le simple soupçon d'une conspiration qui devait éclater dans ce bourg, le général Laplume ordonna l'arrestation de Bardet, ancien chef de bataillon de la 23e coloniale, qui avait livré le fort Bizoton au général Boudet, à l'arrivée de l'expédition Leclerc. Cet officier dévoué à la France fut noyé dans la rade de l'Anse-à-Veau.

Le Petit Trou de Nippes a été le théâtre de luttes sanglantes entre Cacos et Piquets en 1869. Siffra, au nom du président Salnave saccagea ce pays et y commit toutes sortes de déprédations.

PETIT TROU DE NIPPES.— A vu naître aussi Normil Dubois, Sénèque Momplaisir Pierre, Pierre Momplaisir Pierre. Le 11 Juin 1918, la population vota la Constitution par 1587 *oui* et 1 *non*.

PFTIT TROU DE NIPPES.— Recettes Communales

1921-22 . . . . .	1,858,42	Gourdes
1922-23 . . . . .	2,624,17	
1923-24 . . . . .	5,023,91	
1924-25 . . . . .	5.720,04	

PETIT TROU des ROSEAUX (le) ou les ROSEAUX. — Ancien quartier de l'arrondissement de la Grand'Anse, situé sur le bord de la mer entre Jérémie et Corail, dans la section ru-



rale des Roseaux, il est distant de 3 lieues de Jérémie. C'est un hameau qu'on appelait autrefois le Petit Trou de la Grand' Anse. C'était un embarcadère qui a pris quelque accroissement durant la révolte de Gorman, prolongée près de 14 ans. Cette commune produit en moyenne par an 100.000 livres de café, 1.000 livres de coton, 50.000 de cacao, 100.000 livres de campagne. Débouché : Jérémie.

L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers sur les habitations : Butié 3 carreaux de terre ; Villard 10.

La rivière des Roseaux très dangereuse dans ses crues d'eaux et dans les hautes marées, prends sa source dans la montagne de la Hotte. Ecole et chapelle rurales. Fête patronale Saint Joseph.

La loi du 25 avril 1817 classait les Roseaux parmi les paroisses. La loi du 17 octobre 1821 parmi les quartiers.

En 1869, le président Salnave prit aux habitants des Roseaux 200 sacs de café pour payer les frais de la guerre contre les Cacos. Brice est allé l'y attaquer en avril, et l'en chassa. En juin 1890 un projet de loi à la Chambre, proposa d'ériger ce quartier en commune de 5e classe. Le Ministre de l'Intérieur Saint M. Dupuy combattit ce projet. En 1909 ce quartier fut érigé en commune [loi du 26 août 1909]. L'inauguration de cette commune eut lieu le dimanche 24 octobre 1909 par le général Charles Roland, délégué du gouvernement dans les arrondissements de la Grand'Anse et de Tiburon au milieu d'un grand concours de citoyens des autres communes de l'arrondissement de la Grande Anse.

Au fameux combat des Roseaux du 25 avril 1859, pris d'assaut par Brice, ce général, ayant épuisé toutes ses cartouches, et voyant l'ennemi revenir couronner de ses masses les bornes environnantes, monta sur une éminence et cria franchement aux Piquets : " Je suis fatigué de vous tailler en pièces ; me voilà aujourd'hui sans munitions, c'est à vous d'en profiter et de m'écraser ! Venez et châtiez-moi."

L'ennemi, croyant à un subterfuge du redoutable général, détala aussitôt.

(Antoine Laforest)

PETIT YAQUE (le) ou YAQUE du SUD.— Rivière de la république dominicaine qui prend sa source au pic d'Yaque, à l'opposé du Grand Yaque. (Voyez ce mot.)

Plus bas de la ville de Saint Jean parcourt la province d'Azua du Nord au Sud. Il faut traverser cette rivière pour aller à Azua. Cours 160 kilomètres ; elle va se jeter dans la baie de Neibe par mille sinuosités. Ses eaux sont rapides. Elle est navigable sur 54 kilomètres.

Voyez : Grand Yaque. Yaque. Pic d'Yaque.

Elle serpente près des hameaux de Barranca, Arpargatel, Rincon Nuevo, Fundacion et Otra Banda.

Les principales rivières qui augmentent le volume des eaux sont : le Rio San Juan près de San Juan de la Maguana, le Puerto Medio, las Cueyas, le Salado, la Riajama, le Yabano, le Mijo, la Nicaragua.

Le Yaque du Sud s'unit par un petit canal au lac Rincon. Le bassin du Yaque du Sud couvre 4.300 kilomètres carrés.

PEU DE CHOSE (le).— Habitation voisine de Rasteau, située dans la section rurale du Morne de l'Hopital, commune de Port-au-Prince.

(Voyez la carte de Port-au-Prince par Bouzon pour plus de détail.)

PEUREURS.— Habitation située dans la section rurale de Margot, commune du Borgne.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PEYRARD.— Voyez : Péra.

PEYRE.— Voyez : Félix Peyre.- Per.

PETRO.— Habitation située au Quartier-Morin, appartenant au Général Charles Zamor, dévastée en 1915 par les Cacos.

PEUPLE (le)—Chaine de montagne située dans la commune de Carice.

PHAETON.—Voyez : Saline Phaeton

PHILIPPEAUX.—Habitation située dans la commune de Petit Trou de Nippes, ayant appartenu autrefois à Legardeur de Tilly, colon blanc. Pendant longtemps on ne cultivait plus la canne à sucre dans la commune, excepté sur cette habitation, où le succès le plus complet a prouvé ce que peut une industrie persévérante, guidée par la justice et aidée de la fermeté d'un honnête propriétaire.

PHILIPPEAUX.—Voyez Ravine Philippeaux.

PHILIPPE.—Habitation située dans la section rurale de la Rivière de Barre No 2, commune de St. Louis du Nord.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PHILIPPE.—Habitation située dans la section rurale de la Marre au Savon, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers et un reste inoccupé.

**PHILIPPE.**— Habitation située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean Rabel.

L'Etat y possède un reste de 54 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PHILIPPE.**— Voyez : Bois Philippe. Pierre Philippe.

**PHILIPPEAUX.**— Habitation de la section rurale de . . . commune de St. Marc

**PHILIPPEAUX.**— Habitation située dans la section rurale de Martissant, commune de Port au Prince. Pendant le siège de Port-au-Prince par Dessalines en 1803, le général Pétion dressa sur un mornet de l'habitation Philippeaux au Sud'Est de la ville, à 200 toise de la poudrière une batterie de 2 pièces de 4 et de 8, et d'obusier de 6 pouces qu'il avait fait venir de Petit-Goàve. Il lança sur le poste de la poudrière plusieurs bombes obligèrent les français à l'évacuer.

**PHILIPPE LALANNE.**— Habitation située dans la section rurale de la Grande Colline, commune d'Aquin.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PIAPIARD.**— Habitation située dans la section rurale de la Rivière Mamel, commune de Gros Morne.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PIATRE.**— Habitation située dans la 1re, section rurale de St. Marc.

**PIC d'YAUQUE (le) ou LOMA RUCILLO.**— Montagne dépendant de la chaîne du Cibao, Hauteur 2955 mètres. Les fleuves le Yaque du Nord et le Petit Yaque y prennent leur source. Sa tête est constamment environnée de nuages argentés. Sa tête forme le point culminant du Cibao, Le professeur américain Gabb qui essayait 1873. son ascension ne parvint, malgré tous ses efforts qu'à la hauteur de 5.200 pieds, il lui restait encore 4000 pieds pour arriver au sommet; mais l'absence de l'eau et les broussailles impénétrables de fougère forcèrent l'explorateur de retourner.

**PICARD.**— Habitation située au morne Bélair, au Haut-du-Cap, commune du Cap-Haitien.

Le 19 février 1803, les français y battirent les indépendants sous les ordres du général indigène Romain. En 1865, pendant l'insurrection de Salnave au Cap, les rebelles y occupèrent un fort qui fut désarmé après le triomphe du gouvernement.

**PICARD.**— Pointe située au Trou-Forban. [Voyez ce mot]

PICARDIE.— Habitation située dans la section rurale de Haut Martineau, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PICASSE.— Habitation située dans la section rurale de Fond-Blanc, commune de l'Arcahaie. Contient 60 carreaux de terre.

PICO.— Ravine tributaire de la Grande Rivière du Nord, et venant de Fond-Bleu.

PICHASSE.— Hatte située dans la vallée de Santiago près du bourg de l'Hopital. Le 24 février 1805, la division du Nord de l'armée haïtienne, marchant sur Santo-Domingo, y passa la nuit. Le lendemain matin, elle continua sa route sur le bourg d'Amina. Voyez : Hilaire Gaston.

PICHAUD.— Hatte située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean-Rabel.

L'Etat y possède 520 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PICHON.— Quatrième section rurale de la commune de Saltrou, arrondissement de Saltrou. C'est une subdivision de la section de Bel air, consacrée en 1875.

PICHON.— Habitation située dans la section rurale des Pruniers, commune de Jean-Rabel.

L'Etat y possède 200 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PICO (el).— Voyez : Nord Pico. Picot.

PICOS.— Voyez : Siete Picos.

PICOLET (le).— Fort situé à l'entrée de la baie du Cap-Haïtien sur la pointe de Picolet. ( Morne Rouge ) Entre cette pointe et la pointe de Caracol se trouve la baie du Cap-Haïtien. Les pilotes du Cap vont prendre les navires à une lieue au large de Picolet.

En janvier 1802, en arrivant devant la rade du Cap, le général Leclerc somma Christophe de lui remettre les forts Picolet et Bélair. Christophe refusa. Le 4 février, le fort Picolet lança un boulet sur l'escadre. Ce fut le signal de l'incendie de la ville par Christophe, qui se retira dans la direction de la Grande-Rivière. Le lendemain, le contre-amiral Delmothe traversa la passe du Cap, et presque toute l'escadre entra dans la rade sans avoir éprouvé aucune résistance du fort Picolet qui avait été abandonné.

En 1865, pendant son insurrection, Salnave arma le fort Picolet. Le président Salomon le désarma pour empêcher qu'on ne prit les armes contre lui au Cap.

Les 3 et 5 décembre 1888, le fort Picolet que les Nordistes avaient armé tira un boulet sur le navire de l'Etat, le Toussaint-Louverture en croisière devant le Cap. Le Toussaint-Louverture le brisa après 5 ou 6 boulets, passa à 6 brasses du fort et canonna la ville le feu prit dans 3 endroits. Faute de troupes de débarquement le gouvernement n'a pas pû profiter de ce succès.

En 1893, M. Clément Haetjens y éleva un phare.

M. J. A. de Dupuy était comte de Picolet sous l'Empire, en 1849.

PICOT.— Habitation située dans la section rurale de la Montagne Noire, commune de la Grande-Rivière du Nord.

En janvier 1775, Jean François poursuivit Toussaint Louverture jusqu'à Picot, après l'avoir battu à Charles Sec.

PICOT.— Habitation située dans la section rurale de Boucan Michel, commune du Borgne.

L'Etat y possède 60 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PICOT.— Habitation située dans la section rurale de Petit Bourg, commune du Borgne.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PICOT.— Habitation située dans la section rurale de la Ravine à l'Eau, commune de Port Salut, à une lieue environ des Cayes.

L'Etat y possède  $\frac{1}{2}$  carreau de terre occupé par un fermier.

En 1869, pendant l'insurrection des Cacos, le général Cléma Saint-Jean y tenait pour Salnave. Le 28 août le général Domingue l'attaqua et fut repoussé.

PICOT EN BAS.— Habitation situé dans la commune de Port-Salut. Fut mise en vente par la loi du 7 novembre 1812 pour la création d'une monnaie nationale.

PIEDRA.— Petite rivière qui se jette dans la mer entre le Jobo et la Boba sur la côte Nord de l'île, district de Puerto Plata, On y a trouvé de l'argent exploité autrefois.

PIEMONT (le). — Habitation située sur le chemin de Port-au-Prince à Léogane, dans la première de ces communes, section rurale de Martissant. En 1802, le chef de bandes, Thoby occupait le morne Piemont contre les français.

PIEMONT.— Habitation située dans la section rurale du Morne de l'Hopital, commune de Port-au-Prince, appartenant aux héritiers Cadet Alerte.

En octobre 1803 lors du siège du Port-Républicain par les

indigènes, Cangé y établit sur un des mornets dominants la rue du Magasin de l'Etat, une batterie de pièces dont 2 de 24 et 2 de 18. Ses boulets parcoururent la ville dans toute sa longueur et repandirent l'effroi dans toutes les familles. Le général Lavalette évacua la ville le 16 Septembre 1803. Cangé canonait même pendant l'armistice accordé par Dessalines au général Lavalette. Dessalines fut obligé pour le porter à cesser son feu de le menacer de le fusiller.

PIEMONTE (le). — Habitation située à 2 lieues de l'Anse-à-Veau sur la route d'Aquin.

Après la bataille d'Aquin, le 7 Juillet 1800, Dessalines, se rendant à l'Anse-à-Veau y passa la nuit.

PIEROUX. — Habitation située à la Plaine du Cul de Sac, arrondissement de Port-au-Prince.

PIERRE. — Petite rivière qui se jette dans la mer des Antilles au de là de Pedernales.

PIERRE. — Habitation inoccupée située dans la section rurale des Montagnes, commune de Jean-Rabel appartenant à l'Etat, Contenance indéterminée.

PIERRE, -- Habitation située dans la section rurale de Fond Baptiste, commune de l'Arcahaie.

L'Etat y possède des terres qu'il afferme à des particuliers. Contenance indéterminée.

PIERRE. — Voyez: Madame Pierre, — Pointe-à-Pierre. — Pont Pierre --- St-Pierre. — Grand Pierre. — La Pierre.

PIERRE BENOT. — Habitation située dans la section rurale de Nouveau Plymouth, commune de Corail.

L'Etat y possède un reste occupé par des fermiers.

Contenance indéterminée.

PIERRE BERNARD. — Habitation située dans la commune des Côtes de Fer.

PIERRE BLANC, -- Habitation située dans la section rurale de la Montagne, commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède  $3\frac{1}{2}$  carreaux de terre occupés par des fermiers.

PIERRE CHIPAIL. -- Habitation située dans la section rurale de la Marre à Savon commune de Bombardopolis,

L'Etat y possède 2 carr. de terre occupés par des fermiers.

PIERRE JOSEPH. - Voyez : Ilet à Pierre Joseph.

PIERRE LECOMBY. -- Habitation située dans la commune de Pestel.

L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers.

Contenance indéterminée.

PIERRE MICHEL. Fort situé sur la route de Limbé au Cap à gauche du chemin, protégeant cette dernière ville dont il domine toutes les autres fortifications.

PIERRE PAYEN.— Habitation située dans la commune de St Marc sur la limite des Verrettes, section rurale de Mont Rouis. Ecole rurale.

PIERRE PAYEN.— Habitation située dans la section rurale des Vases, commune de l'Arcahaie. En 1858, lorsque Soulouque marcha contre la révolution de Geffrard, Boisrond-Canal traversa du côté des révolutionnaires sur cette habitation.

PIERRE PHILIPPE.— Habitation située dans la section rurale de la Rivière Mancel, commune de Gros Morne.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PIERREMONT.— Habitation située dans la section rurale de la Plaine de l'Artibonite, rive gauche, commune de St. Marc.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PIERRESON.— Habitation située dans la section rurale de la Marre à Savon, commune de Bombardopolis.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par des fermiers,

PIERROT.— Voyez : Grand Pierrot.

PIERROT.— Habitation située dans la section rurale de la Grande Plaine du Cul de Sac, commune de la Croix des Bouquets.

Elle est arrosée par le canal du Bassin Général.

Fut mise en vente par la loi du 10 mars 1814 pour relever la culture et augmenter le nombre des propriétaires.

En décembre 1802 Pétion à la tête des indépendants vint s'y établir pour marcher contre les français à la Croix des Bouquets. Le 9 à 8 heures du matin les troupes françaises de la Croix des Bouquets ayant à leur tête Gilbert Néraud, attaquèrent Pétion. Les indigènes les repoussèrent. Geffrard, Marinier, Jn. Louis François s'élancèrent à leur poursuite. Le général Gressinet qui commandait au Port Republicain envoya des renforts à Néraud qui se précipita sur les indigènes avec une nouvelle fureur. Foudroyés par la mitraille les indigènes se retranchèrent dans la grande case de Pierroux. Gilbert Néraud fit pointer contre eux 4 pièces de canon, ils furent obligés d'abandonner la grande case. La cavalerie les chargea et les mit en déroute. Ils ne durent le sa-

lut qu'en se précipitant dans les champs qui s'étendaient derrière l'habitation Pierroux.

Les français ne pouvant pénétrer à travers les épines hautes et dangereuses cessèrent de les poursuivre. Pétion atteignit Jonc où il fut attaqué. Il passa par les mornes, gagna la Coupe [Pétion-ville] l'habitation Grenier, se dirigeant sur Léogane.

En 1803 lorsque Dessalines fit incendier la plaine du Cul de Sac pour ne laisser aucun abri aux français, des bandes d'indépendants parties de Frère avec Gabart à leur tête traversèrent cette habitation armées de torches.

PIERRY.—Habitation située dans la section rurale de la Basse-Grande Rivière, commune de Jérémie échue à la vacance.

PIGEON,—Habitation située dans la section rurale des Platons, commune de Petit-Goâve.

PIGNON. — Quartier situé dans la section rurale de Maturin, commune de Saint-Raphaël, au Sud Est de cette commune, arrondissement de la Grande-Rivière du Nord. C'est un charmant petit village. Ecole rurale. Justice de paix. La chapelle est inachevée. En 1892 l'Etat donna \$ 500 pour la rebâtir. Une des limites de l'arrondissement de la Grande-Rivière descend par la Sourde jusqu'à venir reconnaître le quartier de Pignon. Elevé en Commune par loi votée par le Conseil d'Etat le 9 Juillet 1924. Les recettes communales pour l'exercice 1924 25 se chiffrent à 1.298 gourdes 53.

Les biens domaniaux de ce quartier se résument en une douzaine d'emplacements situés dans le village. Il n'y a pas de biens ruraux.

Le 31 décembre 1794, le lieutenant colonel Dessalines marcha sur le poste Itis à travers le Pignon, lors de l'attaque de la Grande Rivière par Toussaint-Louverture.

Le 25 janvier 1889, Pignon qui avait embrassé le parti des Nordistes fit sa soumission au général Anselme Prophète, ministre de la guerre du président Légitime.

PIGNON.— Montagne dépendant du Cibao, vers Vallière.

PIGNIN. -- Habitation située dans la section rurale de la Petite-Rivière-de-Bayonnais, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 11 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PILATE. — Neuvième section rurale de la commune de Plaisance, arrondissement de Limbé. Ecole rurale. Est devenue la 1ère section rurale de la commune de de Pilate lors de sa création en 1889.



L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Chapotin 2 carreaux de terre ; Fèvre Bru-deau 3 ; Laplace 3 ; Duplessys, Dupuy, Fèvre Amandier.

En 1840 il y avait 173 habitations caféières bien entretenues, et 39 en déperissement. Total 212.

PILATE. — Ancien quartier situé dans la section rurale du même nom, créé commune de l'arrondissement de Plaisance par décret du 10 Sept. 1889 du gouvernement provisoire. Joli hameau. Ecole et chapelle rurales. Justice de paix. Population du bourg 1,500 habitants. Les habitants s'appellent *Pilatiens*. Avant l'établissement de cette commune, les habitants se rendaient à Plaisance, chef-lieu paroissial pour accomplir leurs devoirs religieux. Bien souvent ils en étaient empêchés par les débordements des rivières et l'impraticabilité des voies de communication. En 1892 l'Etat donna \$ 1.500 pour construire une Eglise et un presbytère. Vivres, café, bois de construction.

En 1793, les ateliers de Pilate, induits en erreur par les colons royalistes prirent les armes, lors de la proclamation de la liberté générale des esclaves du Nord. Ils assaillirent Antoine Chanlatte que Santhonax parvint à dégager. Le 2 août 1802, Pilate, avec l'Escalier, le Branle et le Mapou, les hauteurs du Borgne et de Limbé se mirent en insurrection contre les français. Le chef de bandes Macaya occupait le chemin de Pilate. Pétion surprit Sans-Souci à Pilate, et dispersa sa bande ; il donna la vie à plusieurs de ses prisonniers, et favorisa l'évasion d'un grand nombre. Une compagnie de Gendarmerie fut créée par la loi du 10 Septembre 1890.

Le premier citoyen qui ait représenté cette commune à la Constituante siégeant aux Gonaïves, en 1890 se nomma A. Vastey.

En 1908, les troupes du gouvernement, sous les ordres du général Millionard, se rendirent à Plaisance contre les Firministes, Vers août ou Septembre 1914 elles revinrent, conduits par les généraux Racine Obas et Prévalien Mitidor pour combattre l'insurrection Davilmar. Il y eut pillage.

Il y a nécessité de tracer une route carrossable de Pilate à Gros-Morne, dont Gonaïves est le débouché et le port naturel de cette contrée montagnaise productrice de café.

S. E. Mr. de Jeannite François était comte de Pilate, sous l'Empire, en 1849.

PILATE. — Recettes Communales

1921-22 . . . . .	2.314,00	gourdes
1922-23 . . . . .	4.416,83	
1923-24 . . . . .	4.817,18	
1924-25 . . . . .	7.070,15	

**PILATE.** — Habitation située dans la section rurale du Camp de Louise, commune de l'Acul du Nord.

L'Etat y possède 40 carreaux de terre occupés par des fermiers. Il y a un pont.

**PILETTE.** — Habitation située dans la section rurale de Roucou, commune du Trou.

L'Etat y possède 51 carreaux  $2\frac{1}{3}$  de terre occupés par des fermiers.

**PILIER.** — Habitation inoccupée située dans la section rurale de la Coupe-Mardi-Gras, commune de Mirebalais, appartenant à l'Etat. contenance indéterminée.

**PILIER.** — Hatte située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean-Rabel,

L'Etat y possède 509 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PILIER.** — Voyez : Mespiliers. —

**PILLARD.** — Habitation et quartier dépendant le Grand-Goâve.

**PILON.** — Habitation située dans la section rurale de la Gascogne, commune de Mirebalais, sur laquelle l'Etat possède 20 carreaux de terre affermés à des particuliers. Il y a les habitations Bigot.

**PILON.** — Habitation située dans la section rurale de Tort, commune de Port-au-Prince.

**PILON DÉ AZUCAR.** — Montagne du groupe de Samana à l'est, Hauteur 491 mètres.

**PILON.** — Habitation située dans la section rurale du Bas-des-Gris-Gris, commune de Baintet, sur laquelle l'Etat possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PIMENT.** — Douzième section rurale de la commune de Plaisance, arrondissement de Plaisance. Elle a été subdivisée en 1875 en donnant naissance à la section de Dubourg.

**PIMENT.** — Ravine qui jette ses eaux au N. dans les Trois Rivières.

**PIMENTIERE** [la]. — Rivière affluent de la rivière de Baintet. (Voyez ce Mot).

**PIN.** — Voyez : Bois Pin. — Tête du Bois Pin.

**PINAUD.** — Habitation située dans la section rurale de Roucou, commune du Trou.

L'Etat y possède 5 carr. de terre occupés par des fermiers.

**PINAUD petite place.** — Habitation située dans la section rurale de la Roche Plate, commune du Trou.

L'Etat y possède 7 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PINCHINAT. — Habitation située dans la section rurale de Mont-Rouis commune de Saint Marc.

PINÇON ou PINÇONNETTE. — Habitation située dans la commune de la Grande Rivière du Nord. 200 carreaux de terre.

PINÇON. — Habitation située dans la section rurale de la Savane Brulée No. 1er., commune de Dessalines.

L'Etat y possède 8 carreaux de terre et un reste occupés par des fermiers.

PINÇON. — Habitation située dans la section rurale de Fossé Naboth No 2, commune de Dessalines,

L'Etat y possède 9 carreaux de terre et un reste occupés par des fermiers.

PINEL. --- Habitation située dans la section rurale du Fond des Nègres, commune de Miragoâne. Carrières de pierre à bâtir.

PINET. --- Habitation située dans la commune des Côteaux C'est là que naquit Laurent Férou, le vainqueur de Garata, de Férou blanc et de Thérèse, négresse. Avant la révolution, son père lui donna l'éducation que recevaient à cette époque, le plupart des enfants créoles. Il apprit le métier de charpentier. Il ne savait ni lire ni écrire, mais il signait. Dans ses moments de loisir, en 1790, il se livrait avec ardeur aux exercices du corps, montait à cheval et chassait les cochons marons Il portait sur le dos les marques des défenses d'une de ces bêtes sauvages qui l'avait terrassé. Il était hardi et emporté, et d'une grande inflexibilité. Entré en 1793 dans le 13e régiment de la légion de l'Egalité du Sud, il gagna le grade de capitaine par son courage dans la guerre contre les anglais. A la même époque il fut nommé commandant de la commune des Coteaux. A la fuite de Rigaud, en 1800, Toussaint Louverture lui ota son commandement. A l'arrivée de l'expédition française, il reprit du service, et fut placé dans la même commune. En février 1803, lors du rétablissement de l'esclavage, il s'arma contre la Métropole et fut proclamé commandant en chef de l'armée indigène du Sud. Il fut nommé plus tard général de brigade par Dessalines, et à l'évacuation de la Grand'Anse, commandant de l'arrondissement de Jérémie. Il mourut en cette ville en 1806. Il a été enterré au fort Marfranc. Férou était un des signataires de l'acte de l'indépendance.

PINOS (los). — Montagne dépendant de la chaîne Hilera Central. Hauteur 1430 mètres.

PINGANEAU. — Habitation située au bord de l'Etang Saumâtre abandonnée.

Deux habitations situées à Fond Parisien que Emile Peters prétend avoir achetées des consorts Imbert, Bowler, Cariclée etc. Elles mesurent ensemble 606 carreaux de terre. D'après un acte d'arpentage du 20 avril 1788, il n'a été accordé par M. de Nolon et de Bongars, le 8 Février 1771, au mulâtre libre Jean Charles Pinganeau, et au mulâtre Thomas au lieu appelé le Boucan Boyer qu'un terrain de 225 carreaux de terre situé à la colline des Verrettes paroisse de la Croix des Bouquets.

PINQUIERE. — Habitation située dans la commune de Jérémie,

En 1792, les affranchis campés à Coïmon, marchèrent sur le poste Pinquière occupé par les blancs, et l'enlevèrent. Ils furent dispersés par Lafuge, membre de la municipalité de Jérémie, et se retirèrent vers les Cayes

PINS (les). — Petite rivière qui est un des affluents à gauche de la Grande Rivière de Nippes.

PINS (les). — Montagne dépendant de la chaîne de l'arrondissement de Nippes

PINS [les]. Voyez: Ravine Pins.- Aux Pins.-Acul des Pins Trois Bois Pins.- Crête à Pins.

PINS (les). — Habitation située dans la section rurale du Bac Coursaint No 2, commune de la Petite Rivière de l'Arbitonite.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

PINTADES. — Voyez : Ravine Pintades. Coupe à Pintade.

PINTREF, — Voyez : Charlot Pintref.

PIO. — Habitation de la commune de l'Anse à Veau.

PIPE, — Voyez : Morne Pipe.

PIQUET. — Morne situé entre Corail [Pattes Grandes] et les Roseaux.

PIQUIROIS. — Voyez : Anses à Piquirois

PIRON. — Habitation située dans la commune de Jacmel entre cette ville et Léogane. Deux rivières se rencontrent sur le grand chemin appelé l'embouchure Piron. En novembre 1878 quelques insurgés commandés par le général Nicolas Jn Baptiste se tenaient à l'embouchure Piron. Dès l'apparition du général Cicéron Daguin expédié de Jacmel avec un détachement, les insurgés prirent la fuite. Le 27 octobre 1888 les troupes du gouvernement provisoire y infligèrent

une défaite à celles de l'insurgé Mérisier Jeannis, et pénétrèrent à Jacmel le 1er novembre.

**PISTAU.**—Habitation située en avant de la Grande Rivière du Nord. Le 2 janvier 1795, Toussaint Louverture y découvrit un camp établi par les espagnols de la Grande Rivière. Il n'osa l'attaquer dans la crainte d'être cerné n'ayant pas ses derrières suffisamment protégés, Il l'enleva le lendemain après un combat sanglant.

**PISTERE.**—Habitation située dans la section rurale de Roucou, commune de Limonade.

**PITI.**—Habitation située dans la section rurale de la Petite Rivière de Bayonnais, commune des Gonaives.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PISTOLET.**— Morne de la Selle situé en face de la grande rivière de la Croix des Bouquets avec celle de la Crête aux chats.

**PITIS.**— Voyez : Rio Pitis.

**PITON PIEMONT.**— Habitation située dans les hauteurs de Jacmel. En 1895 vivait encore sur cette habitation Mr. Brissault aîné, secrétaire du président Boyer qui s'y était retiré après une vive altercation avec ce chef d'Etat. Il y construisit une belle maison de laquelle on voit, d'un côté, la ville de Léogane, de l'autre, la rade de Jacmel. Le coup d'oeil est féérique, Malgré tant d'événements qui ont bouleversé ce pays, Brissault aîné n'a jamais quitté sa terre. Il a plus de 80 ans.

**PITRAILLE.**— Voyez : Coupe Tête Pitraïlle,

**PITRAT.**— Habitation située dans la section rurale de Fond Melon; commune de Jacmel, sur laquelle l'Etat possède 5 carreaux de terre affermés à des particuliers.

**PITRE.**— Habitation de la section rurale des Palmes, commune de St. Louis du Nord.

**PITRES.**— Voyez : Anses à Pitres. Plaine à Pitres.

**PITRE.**— Habitation située dans la section rurale de la Coupe à David, commune de l'Acul du Nord.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Elle borne à l'Ouest l'habitation Gaspard.

**PITTAUBERT.**— Habitation située sur les frontières haïtiano-dominicaines de l'Arrondissement de Fort Liberté. En 1901, les Dominicains vinrent en prendre possession, mais les haïtiens les repoussèrent.

En juillet 1912, les Dominicains pénétrèrent à Pittaubert,

territoire haïtien, et enlevèrent des Haïtiens et des Dominicains. Sur la réclamation du gouvernement d'Haïti, les Haïtiens furent relaxés, mais les Dominicains furent gardés prisonniers. Les Chambres Haïtiennes votèrent un crédit de 600.000 dollars pour permettre au gouvernement de se préparer à la guerre dans le cas où les Dominicains ne mettraient pas en liberté leurs compatriotes pris à Pittaubert. Une révolution cherchait, depuis quelques mois, à renverser le gouvernement du président Victoria. Celui-ci essaya de faire comprendre que les Haïtiens formentaient cette insurrection.

PIVERT.-- Habitation située aux portes de Saint Marc, que traverse la grande rivière de cette ville.

En octobre 1802. lors de la révolte des indigènes contre les français, Dessalines ordonna à Gilot Marquez, chef d'un des bataillons de la 8e. d'aller s'établir devant Saint Marc près du portail Pivert au Nord de cette vile. [Voyez le plan de St. Marc.]

Les deux côtés du chemin de St. Marc à Pivert sont garnis de maisons qui en font une banlieue. Cette habitation a appartenu au général Guy Joseph Bonnet.

S. E. Mr. de Nicolas Théart était comte de Pivert, sous l'Empire en 1849.

PIVETEAU.-- Habitation située dans la commune de Dondon. Après la prise de la Tannerie par les blancs sur Biassou, le 18 janvier 1793, Jean François alla camper à Piveteau pour, de là, se ruer sur les blancs et les attaquer en détail. Le gouverneur Laveaux s'en empara après avoir éprouvé une résistance héroïque.

PLACE.--Voyez : Petite Place. Grande Place.

PLACE de la PAIX [la].-- Voyez : Place Geffrard.

PLACE de L'INDEPENDANCE.-- Voyez : Place Pétion.

PLACE des PLANTES.-- Voyez : Petite Place des Plantes. Les Plantes,

PLACE GEFFRARD [la].--Place publique située à Port-au-Prince entre les rues Courbe, du Magasin de l'Etat et des Miracles. Kiosque en fer pour la musique militaire créé sous le gouvernement du président Geffrard. En 1880, le président Salomon la fit appeler Place de la Paix. Il y eut un projet d'agrandissement sous le ministre Clément Haentjens en 1890.

PLACE GEFFRARD.--Grande et belle place de 400 pieds de long sur autant de large située au Trou, Eglise St Jean Baptiste en face.

PLACE NEGRE.-- Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Laplata, commune de Port-de-Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

PLACE PETION (1a). — Place publique située à Port-au-Prince, en face du palais national. La facade Nord montre l'édifice récemment construit des cinq ministères. Tout autour des arbres plantés sous Salnave étendent leurs rameaux verts. Au centre existait l'Autel de la Patrie en maçonnerie édifié par Salomon, et le tombeau du président Pétion.

L'ancien palais national; ayant été incendié en décembre 1869 à l'entrée des Cacos au Port au-Prince, un nouveau fut construit en 1882 par le président Salomon au Nord de l'ancien.

Dans la journée de vendredi 28 septembre 1888, des bruits circulèrent dans la ville que le général Séide Thélémaque, membre du gouvernement provisoire, chargé du ministère de la guerre, et candidat à la présidence, allait s'emparer du palais national gardé par le général Anselme Prophète depuis le départ du président Salomon. Le fait est que des cartouches avaient été distribuées à ses troupes du Nord cantonnées tout autour de la place Pétion. On disait que le général Séide, pressé par ses bailleurs de fonds et par ses partisans, avait l'intention de se faire proclamer président. On disait aussi que le général Séide serait attaqué pendant la nuit par les partisans de Légitime. Une panique eut lieu et les citoyens coururent s'armer. Les autres membres du gouvernement provisoire se multiplièrent pour empêcher une collision entre les troupes du Nord et les citoyens. Leurs efforts furent vains. Le général Séide les reçut fort mal dans son camp et proféra des menaces. Dans la soirée, vers les 7 heures, quatre coups de feu partirent du côté du camp du général Séide. Soit que ses soldats se crussent attaqués, soit que des ordres leur fussent donnés en conséquence, les soldats du Nord campés devant la maison du général Séide, côté Sud, de la place, ripostèrent par un feu de peloton sur la garde du palais national. Plusieurs divisions du Nord, entre autres celles des généraux Bottex et Saint Fleur Paul se précipitèrent sur le poste du palais national qui, placé derrière le mur d'enceinte du palais, fit pleuvoir sur elles une grêle de balles et de mitrailleuses, les mit en déroute. Le général Séide, atteint de 3 balles tomba mort dans la lutte.

Le poste du palais n'avait que 93 hommes, dont 8 furent blessés. Les troupes du Nord comptaient plus de 1.000 hommes; [on les disait 3.000] elles eurent un grand nombre de victimes.

Le lendemain matin, Anselme Prophète recueillit 8 drapeaux des troupes du Nord adossés au mur extérieur du palais. Le gouvernement provisoire flétrit dans une proclama-

tion les intrigants politiques qui ont préparé de longue main le piège dans lequel le malheureux général, mal conseillé par eux, tomba malgré lui. Il lui fit des funérailles magnifiques, et ouvrit une enquête. Le Cap, les Gonaïves, Port-de-Paix se mirent en armes pour venger l'assassinat de Séide qu'ils attribuaient à son concurrent à la présidence, le général Légitime.

Non ! le général Légitime n'était pas l'auteur de ces événements. Les auteurs, c'étaient d'abord les citoyens de Port-au-Prince qui sont fatigués de voir, à chaque prise d'armes, une armée du Nord, venir occuper leur ville, ensuite les mauvais sujets partisans de Légitime, afin d'enlever à Séide le pouvoir, qu'il convoitait pour y mettre Légitime ; puis peut-être encore les bailleurs de fonds de Séide, pressés de rentrer dans leurs avances en présence de la considération de Légitime.

Sous le Président Borno, la Place Pétion fut transformée, métarmophosée !

Des travaux y furent exécutés, en effet, pour faire de cette place l'une des plus jolies de Port-au-Prince, capable, de l'opinion de beaucoup, de faire figure en plein Paris. Un arrêté présidentiel la dénommant désormais " Place de l'Indépendance ".

Un magnifique mausolée fut construit au milieu, entouré de parterres et d'une superbe pelouse, contenant les restes -- qui y furent transportés -- de Dessalinés et de Pétion.

Le 3 Janvier 1926, à l'inauguration de ce mausolée, le Président Borno, entouré de ses Ministres et en présence d'un grand nombre de fonctionnaires publics et d'amis, prononça le discours suivant :

Mes chers Concitoyens,

Ce sera dans nos Annales Publiques, le haut et immarcescible honneur du Gouvernement actuel d'avoir érigé, sur cette place historique qui s'appellera désormais la Place de l'Indépendance, ce monument de pieuses reconnaissance et de sincère amour, dédiée au culte des deux grands hommes de courage qui fondèrent la patrie haïtienne.

Ils s'étaient combattus l'un l'autre, avec vaillance dans la guerre civile ; et ce conflit avait retardé l'heure de la Libération ! Un jour ils comprirent leur faute ; ils se tendirent la main ; et alors, ils réalisèrent l'Indépendance Nationale ! Plus tard les politiciens criminels réussirent à les diviser ; et alors se produisit la catastrophe du Pont Rouge !

Ils sont morts ennemis, Messieurs, Fraternellement unis,



ils avaient été formidables ; c'est à leur héroïsme coalisés que notre Haiti doit ce splendide honneur d'être la seconde République libre et indépendante du Nouveau Continent ; c'est par l'alliance de leur témérité que notre Haiti incarna cette magnifique audace, au sein de l'esclavagisme universel de l'époque, d'être fièrement une République d'esclaves !

Ils sont morts ennemis ; Et il semble que cette inimitié ait jeté comme une ombre fatale sur l'existence du peuple créé par eux ; car pendant plus de cent ans, ce peuple se débattit dans la désunion, dans des querelles sans noblesse, des dissensions mesquines, dans l'anarchie sanglante. A ce point qu'aujourd'hui le problème qui se pose devant nous, leurs descendants, c'est véritablement, Messieurs, le problème d'une seconde libération non plus contre l'étranger cordialement ami, mais contre nous-mêmes, contre notre lourd passé de divisions et de désastres qui pèse sur notre vie sociale, sur notre vie politique, sur notre développement économique, sur notre existence nationale elle-même.

L'accomplirons-nous jamais, cette libération ?

Oui, certes ; ayons en ce tenace espoir. Nous y atteindrons sûrement, si, appliquant la leçon puissante des Ancêtres à l'œuvre de restauration de l'Indépendance non plus dans le sang et dans la haine, mais dans une civilisation supérieure, vraiment chrétienne, nous réalisons en la patrie aimée, l'union des cerveaux et l'union des cœurs.

Et c'est parce que le Gouvernement est pénétré de cette vérité qu'il a élevé ce monument, ce temple, pour y placer les créateurs de la Patrie, reconciliés dans la tombe, reconciliés par nos égarements funestes. Ils seront là, pour nous inspirer pour nous guider dans la nouvelle lutte pacifique, la lutte sacrée contre l'ignorance et la misère, la lutte dans le travail et l'ordre, et non plus dans la guerre et la destruction, la lutte dans la vraie liberté et non plus dans les despotismes dégradants. Le Gouvernement, en accomplissant cet acte solennel, a voulu faire sortir de l'abstraction, où elle disparaissait, l'idée vitale de l'Union des Haitiens ; et afin que cette idée, pour mieux nous pénétrer et nous transformer, pût, en quelque sorte, être vue de nos yeux et touchée de nos mains, le Gouvernement l'a concrétisée dans la pierre et le marbre, et l'a dressée devant tous, au grand jour de la place publique !

En attendant que ce pur symbole, que cet appel sacré se soit imposé de lui-même à toutes les consciences, en attendant que la haute leçon des Pères ait fécondé les âmes, le Gouvernement continuera sa tâche ardue de préparer les voies, dédaignex des mensonges, innébranlable devant les calomnies, le regard tendu en une certitude indéfectible vers la

lumière du progrès qui monte, et qui monte pour tous, comme le bon soleil de Dieu.

**PLACE SAVON.** — Habitation située dans la section rurale de Fond Tortue, commune de Baradères.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. contenance indéterminée.

**PLACE VALLIERE(la).** — Place publique située à Port-au-Prince entre la Grande rue, la rue Courbe, celle des Fronts-Forts et des Césars. On appelle aussi le Marché en Bas. La fontaine qui était placée au milieu était de la colonie française.

Les 5 février 1802, lors du débarquement de l'armée française au Lamentin, après avoir enlevé à Lamatinère le fort Léogane (Lerebours), la colonie du Général Boudet pénétra dans la ville; mais longeant la grand'rue elle fut tout à coup arrêtée par une formidable décharge de la 3e coloniale qui occupait la place Vallière. Les français se précipitèrent sur eux : elle battit en retraite au Fort Saint Joseph (Lamarre).

Un pharmacien blanc, Saladin, habitant place Vallière, assailli dans sa demeure par des soldats de Dessalines, le 16 mars 1804, qui venaient l'égorger, fut défendu avec vigueur par son fils, jeune homme de couleur, soldat de la 4e indigène. Saladin s'empoisonna au moment où l'on allait enfoncer la porte de sa chambre où il était enfermé. Le marché en fer de la place Vallière, construit par Mr A. Bobo d'ordre du gouvernement du Président Hippolyte, a été inauguré le dimanche 22 Octobre 1891. Il a coûté 135.000 dollars en or.

**PLAIDEAU,** - Habitation située dans la section rurale des Platons, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PLAIDEAU MAHOTIERE.** — Habitation située dans section rurale de Port à Piment, commune de Jean Rabel.

L'Etat y possède 64 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PLAINE (la).** — Etait la dénomination de la 1er et de la 2e section rurale des Cayes. En 1840 la 1ère avait 37 habitations cultivées en cannes et vivres, 18 en vivres seulement, 2 en fourrages, et 21 en dépérissement : Total 78. La 2e avait 73 habitations cultivés en cannes, vivres et grains, 6 en dépérissement : Total 79.

**PLAINE [la].** — Première et deuxième section rurales de la commune de Petit Goâve, arrondissement de Léogane. Ecoles rurales. En 1840 il y avait 7 habitation plantées en cannes, 262 en café, coton et vivres en bon état, 34 en mau-

vais état, 37 hattes : Total 240. Dans la première, l'Etat possède 100 carreaux de terre sur l'habitation Viallet occupés par des fermiers. Ils y a aussi l'habitation Boë. Le poste militaire de l'Acul de Petit Goâve s'y trouve. Dans la deuxième, l'Etat possède 12 carreaux de terre occupés par des fermiers sur l'habitation Bazile.

PLAINE (la). — Ancienne section rurale de la commune de Grand Goâve. En 1840 il y avait 1 habitation cultivée en cannes, 128 en café, coton et vivres en bon état, 2 en mauvais état, 2 hattes. Total 133.

PLAINE (la). — Voyez : Basse Plaine. — Petit Plaine des Roches. —

PLAINE A JACOB (la). — Voyez : Jacob.

PLAINE A PITRE (la). — Plaine située dans la commune des Cayes. L'habitation Périgny s'y trouve.

PLAINE CELESTE (la) Deuxième section rurale de la commune des Grands-Bois. Elle appartenait, avant la création de cette commune, à celle de Mirebalais. Ecole rurale.

Il y a les habitations : Guérin, Bouchon, Grand Fond, Ganterre, Breton, Cormilière, Grande Place, Decayette. Merceyron, Barcessa, Bidette, Pénigrand, Robert, Lemaitre, Hugon, Lerebourg, Lops, Bajotte.

PLAINE D'AQUIN (la). — Première section rurale de la commune d'Aquin. Ecole rurale. En 1840 il y a 102 habitations cultivés au vivres de toutes espèces, café, 12 en décroissance 14 abandonnés, 94 plantés en millet bien cultivées, 4 en cannes avec moulins cotonnerie 3 sucreries ayant vivres et grains 16 nouveaux établissements : Total 246.

L'Etat y possède actuellement des terres occupés par des fermiers sur les habitations : Fligneau 60 carreaux de terre; 10 ; Gladine Perrin 5 ; Maugis, Melinette. Le poste militaire du Vieux Bourg d'Aquin est située dans cette section rurale. ( Voyez Aquin ). La plaine d'Aquin mesure 8 kilomètres de large et 20 de long. La colline à Mougou offre une vue générale sur la plaine.

PLAINE DE CHAUX (la). — Voyez : Chaux.

PLAINE DE LA CROIX (la) -- Voyez Lacroix.

PLAINE DE L'ARTIBONITE (la). — (rive droite). — Deuxième section rurale de la commune de la Grande Saline, arrondissement de Dessalines. Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers sur l'habitation : Iotenau 15, carreaux de terre ; Vincendiaire 40; Latapie, Drouin. Aux Sources, Dauphine, Lameau, Source

Desdunes 45 carreau de terre, Hatte Coursaint 5; Le poste militaire de Desdunes est situé dans cette section rurale.

Voyez : Artibonite (plaine]. En 1840 il y avait dans cette section rurale qui appartenait à Saint Marc : 190 carreaux cultivés en coton, 15 en maïs, 8 en petit mil, 16 1/2 en patates, 4 1/2 en bananes. Animaux : 88 chevaux, 106 juments, 33 poulains, 29 poulichês, 138 ânesss, 114 vâches, 30 bouvillons, 33 génisses, 65 moutons. 32 cabrits.

PLAINI DE L'ARTIBONITE (la).--- (rive gauche), -- Sixième et dernière section rurale de la commune de Saint Marc, Ecole rurale.

L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers sur les habitations : Gervais 40 carreaux de terre ; Bélance 17 Pierremont 5 ; Bouchereau 14 ; Raboteau 15 ; Courtain 7 ; Guithon 20 ; Bédnger 42 ; Hatte Delmêche 10 ; Porier 10 ; Féry 15 ; Champfleury 5 ; Cocherel 9, Rivière Salée 25; Dubuisson 5.

Voyez : Artibonite [plaine] .

En 1840 il y avait dans cette section rurale : 1110 carreaux cultivées en coton, 1 en cannes, 2 2/3 en riz, 1 1/2 en patates, 6 1/2 en bananes, 1/2 en manioc. Animaux : 225 chevaux, 300 juments, 133 poulins, 149 pouliches, 5 mulets, 280 ânesses, 28 bœufs, 273 vaches, 141 bouvillions, 133 génisses, 103 moutons, 147 cabrits. Les digues étaient réparées avec soin.

PLAINI DE TETE à BOEUF (la).— Première et deuxième section rurales de la commune de Grand-Goâve, arrondissement de Léogane. Ecoles rurales.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre sur l'habitation Vincent et 1/2 carreau sur Charmatte. En 1840 il y avait 3 habitations sucreries en mauvais état avec places à vivres et coton, 216 plantées en café et vivres en bon état, 45 en mauvais état, 1 en coton en bon état, 7 nouveaux établissements, 28 places à vivres en bon état. Total 300.

En 1802, Cangé, ancien officier de l'armée de Rigaud mit la section en révolte contre les français, après la déportation de Toussaint Louverture.

PLAINI OLIVE. — Habitation située à Mont Rouis, commune de St. Marc.

PLAINI D'ORANGE (la). — Troisième et dernière section rurale de la commune de Bombardopolis, arrondissement du Môle St. Nicolas. Voyez Colette Plaine d'Orange. Ecoles rurales.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Lentreville 1 carreau de terre. David 1; Jacob 1; Briquet; 1 Jacques 3 et un reste, Gondré 7, Christ

2 et un reste, Coulon 1, Henry 1, Desruisseau 25, Martin 1, Vaste 2, Barthelemy 1½, Damé 1, Crêve 1.

Les suivantes sont inoccupées : Baptiste, un reste, Chautrau, George un reste, Forest, Valtière, Legras.

La plaine d'orange s'étend aussi dans la commune de Jean Pabel. En 1839 il y avait 56 habitations bien entretenues en caféiers et vivres de toutes espèces, 4 abandonnées, 8 hattes en bon état. Total 68 propriétés.

Animaux : 13 boeufs, 135 vaches, 68 bouvillons, 109 génisses, 99 chevaux, 164 juments, 88 poulains, 79 pouliches, 109 moutons.

PLAINE du CUL de SAC (la).—Voyez ; Cul de Sac,

PLAINE du FOND,—Voyez ; Cayes.

PLAINE du NORD (la).—Commune de 5e. classe de l'arrondissement du Cap Haitien. Comprend 5 sections rurales qui sort : la 1ère du Morne Rouge, la 2e de la Basse Plaine, la 3e Marthose, la 4e de Grand Boucan, la 5e Diamant.

Population 7,000 habitants appelés *Campinordais*.

Il y a en moyenne par an 150 naissances, 60 décès et 8 mariages. Distance légale non fixée,

La loi du 17 octobre 1821 classait le village de la Plaine du Nord parmi les quartiers ou parcsisses. Son église est isolée et placée à 1800 toises du lieu appelé Carrefour ou Cabaret, au Morne Rouge, sur la route du Cap, et à 4 lieues du Cap.

Fête patronale le 15 juillet à la St. Jacques. En 1892 l'Etat donna \$ 1500 pour carreler l'Eglise.

C'est dans cette commune, sur l'habitation Le Normand de Mézy que furent naturalisés les premiers *campeches* venus de la baie de campêche même, vers 1730. Cet arbre utile y fut employé en place du citronnier pour les haies vives.

La commune produit beaucoup de campêche, de café, du sirop servant à la fabrication du tafia, sa principale industrie. Débouché, le Cap Haitien. Minerais de cuivre. au Morne Rouge, argile commune.

Le conseil communal ne peut s'administrer sans le secours de l'Etat.

La garnison se compose d'une compagnie de gendarmerie, d'une de police administrative. d'une d'artillerie du Cap Haitien. de la garde nationale à pied et à cheval et de la police rurale.

La plaine du Nord commence de la rive gauche de la rivière du Massacre, jusqu'aux limites de Port-Margot, mais la

commune de la plaine du Nord ne comporte pas toute cette étendue qui est de 180 lieues carrées.

L'Etat y possède 75 emplacements rues Saint Jacques, St.-Mathieux, Sainte Sophie, Sainte Alexandre, Saint Paul et rue de l'Eglise. Les biens réservés sont le bureau de la place, la prison, le presbytère, l'Eglise.

Les habitations inoccupées de l'Etat sont : Gaudin, Himban, Liquet, Veste, Sabès, Hatte Duperrier, Courjol, Buclaire, Doudin, Jasmin, Denard, Papillon, Delorier.

L'Etat possède sur les suivantes des terres occupées par des fermiers : Grande Place 20 carreaux, de terre ; Himbau petite place 10 ; Laledant 65 ; l'île Adam 5 ; Mathieux 100 ; Chenau 5 ; Carré 5 ; Lasasalle 25 ; Saint Brice 10 ; Gallois 10 ; Daux petite place 10 ; Daux Cassave 35 ; Normand 10 (montagne).

#### Recettes Communales

1921-22 . . . . .	1,034,21	Gourdes
1922-23 . . . . .	1,438,13	
1923-24 . . . . .	2,561,01	
1924-25 . . . . .	3.282,23	

HISTOIRE.—Le 22 août 1791, lors de l'insurrection des esclaves, toute la Plaine du Nord fut mise à feu et à sang : dans les campagnes les blancs de tous les partis tombèrent sous les coups de leurs esclaves qu'ils avaient torturés sans pitié pendant de nombreuses années.

En mars 1802, tandis que les français étaient occupés au siège de la Crête à Pierrôt, le général Christophe parcourait le Nord avec une activité extraordinaire, soulevant contre eux les cultivateurs de la plaine du Nord dont il incendia les maisons et les jardins de canne. En 1803, le général Clausel chassa les indigènes campés dans la plaine du Nord.

En 1865, dans les premiers moments de l'insurrection de Salnave au Cap, la Plaine du Nord embrassa sa cause contre le président Geffrard. Dès que les troupes du gouvernement approchèrent du Cap, la Plaine du Nord se rangea du côté du gouvernement.

S. E. M Adam de Gillot était Comte de la Plaine du Nord sous l'Empire, en 1849.

PLAINE MARTIN (la).—Habitation située dans la section rurale de la Rivière, commune de Dalmarie. Belles Cacoyères.

L'Etat y possède 1½ carreau de terre occupés par des fermiers.

PLAISANCE. --Arrondissement de 4e classe du département du Nord chef-lieu : Plaisance. Ville principale : Pitate. 37e régiment d'infanterie de ligne créé par la loi du 10 Septembre 1890.

Le 9 février 1907, le gouvernement a concédé à Mr. Nicolas Geffrard le gîte de minerais de cuivre de cet arrondissement. Le contrat est enregistré le 12 février 1907. (Moniteur du 30 mars 1907.)

**PLAISANCE.** — Commune de 4e. classe limitrophe du Borgne et de Gros Morne, chef lieu de l'arrondissement de Plaisance, créée par le décret du 10 Juillet 1839 du gouvernement provisoire contient 16 sections rurales qui suit :

La 1ère de La trouble, 2e de Laville 3e. de la Grande Rivière, 4e. du Mapou, 5e, de Bassin, 6e. de Colline Gobert, 7e. de Champagne, 8e. de Haut Martineau, 9e. de Pilate, 10. de Baudin, 11e. de Baudin. 11e. de Margot, 12e, de Piment, 13e. de Dubourg. 14e. de la Rivière Laporte, 15e. de Jolly, 16e. de la Rivière Trompette.

La commune de Pilate se trouve dans cet arrondissement 9e. section rurale du même nom. Les sections rurales de cette grande commune sont les 9e. jusqu'au 16e. de Plaisance.

Population : 10.000 habitants. appelés Plaisancais.

Il y a eu moyenne par an 480 naissances, 200 décès et 42 mariages.

La garnison se composait de 27e régiment d'infanterie de ligne d'une de police administrative, d'une artillerie de ligne du Cap Haitien, de la garde nationale à pied et à cheval et de la police rurale.

Le conseil communal ne s'administre pas sans les secours de l'Etat.

Leur village bâti sur un sol accidenté, formé d'argile ocreuse rouge est situé à environ 13 lieues du Cap; il tire son nom de la nature des localités et de l'agrément qu'on éprouvait en y parvenant par des mauvais chemins. Il est situé à l'intersection des chemins qui conduit des Gonaives au Limbé et de la Marmelade au Gros-Morne, dont il est placé au centre et à égale distance. Ses premiers établissements remontent à 1720; sa première église éloignée de 3000 toises du village, doit être réparée; elle date de 1784; elle est sous le patronage de St. Michel dont la fête arrive le 29 septembre. Le département du Nord communique avec Gonaives par la route postale qui passe à travers les gorges des montagnes de Plaisance et du Limbé à 100 mètres d'altitude,

Plaisance produit de très beau café dans un sol qui lui est éminemment propre. Huile de palma christi, tabac, bois pour la marine et la charpente, vivres de toutes sortes.

Climat brumeux, froid et sain. En 1824, le président Boyer y fit diriger un grand nombre de cultivateurs émigrants

américains de la race noire. Il tombe à Plaisance 2163 millimètres de pluie par an. Cuivre, fer, soufre, rubis, jaspé, porphyre, orphite, carrières de granits, marbre, moellons, plâtre, ocres rouges, jaunes et verdâtres, tuffaux, schists ardoisiers, coquillages. Plusieurs ruisseaux près de Plaisance charient du sable d'or, entr'autres les Trois Rivières.

L'Etat possède dans ce village des emplacements occupés par des fermiers rues du Cap Haitien rue Royale, rues de Pilate, St. Loubert, Traversière et Pomolière, et en 1840 il y avait 1601 habitations caféières dont un sur la place d'armes. 801 en amélioration et 269 en déperissement

En 1826 l'habitation Chatard était réservée pour utilité publique.

La loi du 20 novembre 1821 fixa la distance précise de cette commune, à la capitale à 47 lieues.

Le préposé d'administration fut supprimé le 11 décembre 1822 ensemble avec ceux des autres communes de l'intérieur.

Le fleuve des Trois Rivières traverse le territoire de Plaisance, celui de Gros Morne et de Port de Paix.

Sous le roi Christophe, le duc de Plaisance fut le général Magny que ses troupes firent prisonnier et emmenèrent à Port-au-Prince lors du siège de cette ville en 1812.

*Histoire.* -- Plaisance se rendit aux espagnols en 1793. Le 22 juin 1793, Polverel, avec une division d'affranchis commandés par Antoine Chanlatte, prit Plaisance sans coup férir.

La même année, lors de la proclamation de la liberté générale en 1793, les ateliers de Plaisance, inuits en erreur par les colons royalistes, prirent les armes, et assaillirent Chanlatte que Sonthonax parvint à dégager.

A la fin de la même année, Toussaint Louverture prit possession de Plaisance au nom de l'Espagne. Porchet, commandant du bourg, ne voulant pas se rendre, se retira en bon ordre avec les troupes françaises à Port-de-Paix.

En 1794, Plaisance fut reconquis sur les espagnols par les français.

En octobre 1801, les partisans de la conspiration de Moïse s'étaient emparés de Plaisance. Le colonel Vernet marcha contre eux des Gonaïves. A son approche, les révoltés abandonnèrent le bourg après s'y être livrés à de grands excès. Quand Dessalines y passa, il terrifia les cultivateurs qui furent en grand nombre massacrés, ces malheureux furent tués à coup de sabres et de baïonnettes. Les soldats passèrent au fil de l'épée un quart de la population. On poignarda tous les prisonniers qui furent emmenés devant Dessalines. Après y avoir rétabli l'ordre par une affreuse extermination,



Dessalines se lança à la poursuite de Moïse qui parcourait les campagnes du Nord, excitant les cultivateurs à la révolte.

Le 18 février 1802, le général Desfourneaux, expédié par le capitaine général Leclerc du Cap contre Toussaint Louverture aux Gonaïves, vint s'établir près de Plaisance. Le commandant de ce bourg, Pierre Dumévil, officier noir, au lieu de tout livrer aux flammes à l'approche des français, d'après les instructions de Toussaint, vint au devant du général Leclerc avec 300 hommes d'infanterie et 200 cavaliers, et lui fit sa soumission. Le lendemain, Desfourneaux, entra à Plaisance sans coup férir.

À l'arrivée de l'expédition Leclerc, Sylla combattait dans les mornes de Plaisance pour Toussaint avec une rare intrépidité. L'ex-gouverneur résolut d'enlever le bourg sur Desfourneaux afin d'entrer en communication avec Maurepas, dont il ignorait la soumission à Port-de-Paix. Il ordonna à l'adjudant général Fontaine d'attaquer un fort dressé sur l'habitation Bidourète. Un vif combat s'engagea entre le général Desfourneaux et Toussaint sur l'habitation Laforestrie en avant du fort occupé par les indigènes. (Voyez : Laforestrie.)

Après la soumission de Toussaint, les commandants Sylla et Jasmin, retirés dans les hauteurs de Plaisance, refusèrent de reconnaître le gouvernement de Leclerc. Celui-ci écrivit de la Tortue à Toussaint, et le pria d'user de l'influence qu'il exerçait sur Sylla pour le porter à mettre bas les armes. Toussaint lui répondit qu'il n'exerçait aucune influence sur Sylla auquel cependant il avait ordonné de cesser les hostilités après sa soumission,

Sylla, retranché dans les hauteurs de la Branle fut attaqué par les français qu'il repoussa avec énergie : le général Clausel rentra à Plaisance sans avoir obtenu un complet succès. Sylla se porta vers Emnery après la départation de Toussaint et ses bandes ravagèrent tout.

En septembre 1802, les insurgés appelés indépendants cernaient étroitement Plaisance qu'occupait la 13<sup>e</sup>, coloniale sous les ordres de l'adjudant général Pétion. Le général Brunet ordonna à Pétion de sortir à la poursuite des insurgés. À peine les soldats de la 13<sup>e</sup>. furent-ils hors du bourg, qu'ils découvrirent le long d'un morne une longue suite de cadavres noirs et jaunes pendus aux branches des arbres par les français. La garnison européenne évacua Plaisance et se rendit aux Gonaïves. Elle fut exterminée.

En janvier 1803, Plaisance suivit l'exemple du Dondon, en se révoltant contre Dessalines, après l'assassinat du chef de bandes Sans-Souci à Grandpré par Christophe.

Le 2 juin 1865, Plaisance qui avait pactisé avec Salnave contre Geffrard, se soumit au général Normil à 2 heures de l'après-midi.

PLAISANCE.— Fut pris par les troupes du général Nord Alexis, ministre de la guerre du gouvernement provisoire, le 14 août 1902, sur les Firministes des Gonaïves. Firmin s'embarqua dans la soirée en cette ville sur le croiseur américain *Cincinnati*; et l'insurrection qu'il avait allumée prit fin.

En Juin ou Juillet 1914, il y eut une insurrection à Plaisance sous la conduite d'un nommé Ballin. Les frères Gaspard qui commandaient les troupes régulières d'Ennery, arrivèrent pour réprimer ce mouvement. A leur approche, les rebelles s'enfuirent. Les troupes de Gaspard pillèrent quelques maisons du bourg. Vers le 3 Août 1915, après la mort de Vilbrun Guillaume, il y eut encore une révolte à Plaisance. A l'approche des troupes du Gouvernement, ayant à leur tête Louis Auguste, les rebelles s'enfuirent.

La chaîne de Plaisance recèle des mines d'or, de fer, de cuivre, des carrières de plâtre, de jaspe, de granit, de porphyre, etc. Grandes forêts de bois de construction.

Le Moniteur du 24 Octobre 1905 publie un contrat de concession faite à M. Louis Bazalais des mines de cuivre de la chaîne de Plaisance.

Le 12 Juin 1918, la population vota la constitution Dargtuenave par 749 oui.

En 1925 sous le Président Borno, une école rurale consistant en deux salles, une résidence pour les maîtres et les communs nécessaires furent construits.

PLAISANCE.— Recettes Communales

1921-22.....	2.355,41	gourdes
1922-23.....	4.174,95	
1923-24.....	5.711,57	
1924-25.....	9.696,72	

Monseigneur de Joseph Desbordes était duc de Plaisance sous l'Empire, en 1849.

PLAISANCE.— Ravissant plateau placé à la limite de la commune de Cavaillon et de Petit Trou de Nippes, assez vaste pour loger dans la salubrité d'un climat enchanteur, une ville haïtienne de n'importe quelle importance.

PLAISANCE.— Habitation située en plaine du Cul de Sac, commune de la Croix-des-Bouquets.

PLAISANCE.— Chaîne de montagne de 1000 mètres de hauteur dépendant de Cibao, qui s'étend dans les départe-

ments du Nord-Ouest et du Nord. Le fleuve, les Trois Rivières y prend naissance.

PLAISANCE. -- Chaîne de montagne dépendant de la Selle dans le département de Tiburon. La grande rivière de Nippes y prend son cours.

PLAISANCE. -- Source abondante, située dans la section rurale de Bellevue la Montagne, commune de Pétionville.

En 1837, l'eau de cette source a été conduite à Port-au-Prince dans des canaux en maçonnerie, tout le long du chemin de Pétionville, depuis le gros Morne. C'est un travail qui fait honneur au gouvernement et à l'ingénieur Léon Laforestrie. L'eau venant naturellement d'une grande hauteur, alimente le Bel-air de Port-au-Prince toujours si privée d'eau à cause de son attitude. L'Etat en 1838 donna à Mme. Byron. \$4.000 comme indemnité sur ses droits et prétentions sur cette source.

PEAISANCE. — Voyez : Petite Plaisance,

PLAN. — Habitation de la section rurale de la Selle, quartier de Saut d'Eau, commune de Mirebalais.

PLANCHE. Voyez: Source Planche.

PLANCHERE. — Habitation caféière située dans la section rurale de la Nouvelle Tourraine, commune de Pétionville.

L'Etat y possède des terres qu'il afferme à des particuliers.

PLANCHON. — Habitation inoccupée située dans la section rurale des Trois Palmiers, commune de Carice (Vallièrè) appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

PLANTES (les ) Voyez: Petite Place des Plantas.

PLANTIN. -- Habitation située dans la section rurale de la Selle quartier de Saut-d'Eau commune de Mirebalais.

PLAZAC. — Habitation située dans la commune de Mirebalais : Il y a une chapelle.

PLASSAC. — Savane et habitation située dans la plaine de l'Artibonite au Nord'Est de l'habitation Labadie, et au Sud du chemin des grands Cahos no. 1, commune de la Petite Rivière de l'Artibonite. Le morne de Plassac dépendant des Cahos finit en mourant dans la plaine.

Les affranchis de l'endroit se réunirent à Plassac en 1789 en nombre de 80, et envoyèrent demander la mise en liberté du seul parmi eux qui avait refusé de prêter serment aux blancs. Leurs députés furent emprisonnés. Ils se dispersèrent Le colonel Campan et un planteur, Borel marchèrent néan-

moins contre eux avec 1.200 hommes et de l'artillerie pour les exterminer. Ils furent massacrés.

Plassac fût le lieu du premier rassemblement en armes des gens de couleur de l'Artibonite et des Verrettes contre les français. Ce rassemblement eut lieu le 24 février 1790. les hardis mécontents invitèrent les autres citoyens de leur classe à les inviter pour acquérir, de vive force, l'égalité des droits qui leur était si injustement refusée, mais ce premier rassemblement qui n'avoit point été concerté d'avance avec les autres quartiers, fut promptement dissout.

-- Le 11 mars 1802, Pétion après avoir fait passer à toute la division Boudet le fleuve Artibonite, vis à-vis de l'habitation Labadie, arriva à Plassac. Il y avait un dépôt de poudre. De là la division Boudet se rendit à la savane Lafortune pour s'emparer d'une somme d'argent que Toussaint y avait cachée.

En août, Larose en insurrection contre les français dans les hauteurs de l'Arcahaie, après avoir abandonné son camp de Chantelotte, alla se retrancher à Plassac au delà de la Petite Rivière, au fond de la plaine de l'Artibonite. Le général Dessalines, parti de la Petite Rivière se rendit à Plassac. Dès que Larose l'aperçut il atteignit avec ses gens le sommet d'un mornet.

Dessalines s'arrêta au pied de l'éminence et lui ordonna de lui livrer tous ses soldats de la 8e. Larose lui répondit qu'il ne livrerait pas ses soldats à un traître, à un assassin qui les ferait égorger par les français. Livre-moi tes soldats, lui répliqua Dessalines, quant à toi, tu peux aller où tu voudras, Comme Larose continuait à l'invectiver, il ordonna de la 4e coloniale de s'élançer à sa poursuite sans faire usage de ses armes. En moins d'une heure, Larose se trouva seul. Il atteignit une petite montagne d'où il se réfugia à Redillon. Dessalines alors s'élança dans les hauteurs de l'Arcahaie à la poursuite de Charles Bélair.

Voyez : Ducasse de Plassac.

PLATA (la). — Montagne située isolément au pied de la plaine de Yaque c'est un massif de gravier.

PLATA. Voyez: Monte Plata — Puerto Plata.

PLATANA. — Première section rurale de la commune de Maissade, arrondissement de Hinche. Ecole rurale. Elle a été subdivisé en 1875, en donnant naissance à la section de Mamon.

L'Etat y possède 75 carreaux de terre occupés par des fermiers sur l'habitation Platana.

En 1802, Rochambeau, en partant de St Michel entre la Ravine à Coulevre, passa à Platana.

En 1804, l'Etat concéda à Mr. Rodolphè Gardère les mines de cuivre de cette section rurale. Cette concession n'avait pas été exécutée fut annulée par un Arrêté du Président Dartiguenave daté du 13 janvier 1918.

PLATANAS — La United Hayti Corporation a publié un prospectus où elle estime l'étendu de sa concession minière : mines de cuivre et or à 36.000 acres [ 14.530 hectares ] Mines le charbon 120.00 acres (148 600 hectares).

PLATANAL [el].-- Petit hameau situé en amont. de la rivière de Camu et de la Yuna, à 75 kilomètres de l'embouchure de cette dernière.

PLATANAL (el).-- Petite rivière qui se jette dans la mer des Antilles entre les caps Engano et Beata.

PLATANAS (ias)— Petit tributaire de la Nigua à l'O de Cobre, riche en cuivre.

PLATE. — Voyez : Roche Plate. — Rivière Plate.

PLATE FORME [la]—. Fort situé sur la ligne E. de la ville de Santo-Domingo le long de l'Ozama. Il est surmonté de la Tour.

PLATE FORME (la). -- Forteresse naturelle située au bord de la mer dans la 1ère section rurale de la commune de Bombardopolis. Il y 3 forts armés et une poudrière. Il y a un petit hameau. Son anse sert d'embarcadère aux habitants de Bombardopolis qui s'en servent comme de celle de la baie de Henne. Elle est à 75° 41, 17" de longitude O.

La Plate Forme réunit tous les avantages que recherche le génie militaire. C'est une longue chaîne de rochers qui trempent perpendiculairement leurs pieds dans la mer, et dont le sommet forme un plateau sur lequel on pourrait facilement placer plusieurs batteries. Du côté de la terre, ces rochers à pic comme la falaise, sont inaccessibles. L'espace de terrain qui s'étend derrière, couvert d'arbres, a reçu le nom de Jardin du Diable. Le gaiac, le bois de fer, le bois à brûler y sont abondants. Partout où le roc vif laisse quelque place à la végétation, on aperçoit des cièrges épineux de différentes espèces qui croissent presque horizontalement, ou du moins qui ne s'élèvent pas à un pied et demi de terre, tandis que le nopal, arbuste des lieux arides, monte à plus de huit pieds, et présente quelques cochenilles. Ça et là poussent des opuntia isolés.

En novembre 1888 le navire de guerre le *Toussaint Louverture* du gouvernement eut une collision devant la Plate Forme avec le navire de commerce allemand le *Cremon*. Ce

dernier fut fortement endommagé : tous les deux gagnèrent Port-au-Prince.

En 1810 lors de l'évacuation du Môle, la garnison suivit la côte jusqu'à la Plate Forme où elle se débanda : quelques officiers se rendirent à Christophe, d'autres tombèrent dans les bois. — Le 24 août 1891 le député N. Jean Baptiste proposa à la chambre d'ériger ce lieu en poste militaire.

PLATEL. — Habitation située dans la commune de Cavailon.

PLATEL. — Habitation située à Pilate. Le 26 Avril 1924, la Commission Cadastre a fait rapport qu'elle a revendiqué 9 carreaux de terre environ en faveur de l'Etat.

PLATON FRANCOIS. — Habitation située dans le poste militaire de la Bande du Nord, commune du Cap Haitien.

L'Etat y possède 50 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PLATON GUILLOTTE. — Habitation située dans la section rurale de Procis, commune de Port au-Prince.

PLATONS (les). Troisième section rurale de la commune de la Marmelade. Ecole rurale. La montagne des Platons, entre Verrettes et le Gros Monre de Saint Marc borne la plaine.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Sully 2 carreaux de terre ; Trimestre 6 ; Bayes 1 ; Dugournay 5 ; Capète 9 ; Pouding 4 ; Michet 3, Michei 3 ; Loison 1 ; Plaideau 2 ; Carbonne 1 ; François Bauché 5, Dumarre 5, et un reste inoccupé.

En 1861, des Platons à l'habitation Colmini, c'est-à-dire sur une espace de plus d'une lieue, les immigrants louisianais, placés en ce lieu par le gouvernement du Président Geffrard, ont défriché, dans l'espace d'une semaine, plusieurs centaines de carreaux de terre pour les mettre en culture.

PLATONS (les). — Poste militaire de l'arrondissement des Cayes, situé dans la montagne, dans la section rurale de Laprente, commune de Torbeck. Ecole et chapelle rurales. Les Platons ou Défilés sont placés au devant du Macaya. La Ravine des Mornes qui arrose la plaine de Torbeck prend sa source dans les hauteurs des Platons. De ces hauteurs fortifiées l'œil domine toute la plaine des Cayes, et la plaine des Orangers, entre Saint Louis et Cavailon.

En 1792, les esclaves des montagnes des Platons s'étaient soulevés pour soutenir les droits des hommes de couleur. Cette insurrection devint formidable, et entretenait les blancs des Cayes dans de continuelles alarmes. Les noirs, conduits par un des leurs du nom d'Armand, occupaient des positions

escarpées, couverts de bois, traversés de gorges profondes, longeant la plaine du Fond.

Le gouverneur de Blanchelande alla en personne au pied des Platons, et se présenta en pacificateur aux noirs qui refusèrent de rendre les armes. Le 6 août, Blanchelande dirigea contre eux trois colonnes de troupes. Il établit son quartier général vis-à-vis du pied des Platons, près du camp des insurgés, où se tenait Armand. Les noirs, au nombre de 10.000 occupaient une étendue de 6 lieues ; ils n'avaient que 900 fusils, des piques et des pierres comme armes. Dans l'après-midi, les insurgés assaillirent de front et sur les flancs la première colonne des blancs, commandée par Deschet. Celui-ci dut battre en retraite sous une grêle de balles et de pierres, traversa en désordre le pic le plus élevé des Platons, le fameux défilé bordé de précipices, nommé le *Dompte-Mulâtres*. Sa division y périt presque entière : les prisonniers furent égorgés.

La deuxième colonne des blancs, commandée par Thiballier, ignorant que la première avait été anéantie, attaqua le 7 Les nègres se tenaient cachés derrière les arbres et les rochers, et renversaient les blancs de tous côtés par un feu plongeant des plus vifs. Les blancs furent contraints d'abandonner le champ de bataille, après avoir perdu le lieutenant colonel de la 88e, Doyle.

Samson commandait la 3e colonne qui avait traîné dans ces chemins impraticables la 3e pièce de canon. Elle reçut à peine l'ordre de rétrograder, lorsqu'elle fut assaillie de toutes parts par les nègres qui enlevèrent la pièce de canon et tuèrent Samson. En même temps, Armand attaqua le camp de Blanchelande, mais Rigaud le repoussa. Armand, ignorant la défaite de Thiballier, demanda à Blanchelande un armistice. Celui-ci consentit à avoir une entrevue avec le chef noir. Il l'attendait depuis deux heures quand il entendit battre la générale dans le camp des insurgés. C'est que Armand venait d'apprendre la défaite de Thiballier ; dès lors, ce chef noir se détermina à envelopper les blancs de tous côtés. La montagne se couvrit de feux. Blanchelande se décida à rentrer aux Cayes ; mais son armée fut assaillie, livra aux flammes ses vivres, et abandonna son artillerie. La déroute fut complète. Les noirs poursuivirent les blancs, brûlèrent et saccagèrent les habitations. Blanchelande ne put rallier les fuyards qu'au Camp-Gérard, non loin des Cayes. Le 10 août 1792, quand il rentra en ville, les citoyens lui attribuèrent tous leurs malheurs. Armand et Gilles Bénech restèrent seuls maîtres des Platons, et cernèrent les Cayes.

Polvérel résolut de les repousser : il leur donna rendez-vous sur l'habitation Smith. Ils y vinrent tous, abandonnant

leur camp retranché des Platons, pleins de confiance en la loyauté du commissaire national civil. Pendant que celui-ci négociait avec eux, le lieutenant colonel Harty, à la tête d'un bataillon, atteignit les Platons, traversa sans obstacle la belle rivière de Fond-Palmiste qui coule au pied du camp. Il n'y trouva que des vieillards, des femmes et des enfants. Ces malheureux furent éventrés à coups de baïonnettes ; les enfants à la mamelle eurent le crâne brisé contre les rochers ; les vieilles femmes furent précipitées dans les abîmes, et les jeunes filles violées et égorgées. C'est ainsi que Harty se rendit maître des Platons le 12 Janvier 1793.

Polvérel se hâta de rentrer aux Cayes, et les insurgés, consternés, se dispersèrent de toutes parts. Dès qu'il quitta la ville, l'anarchie régna de nouveau, et les insurgés des Platons se réunirent une deuxième fois.

En 1804, les haitiens construisirent sur les hauteurs des Platons d'après le plan de l'ingénieur Morancy, homme de couleur, une citadelle dont Nicolas Geffrard dirigea les travaux. Cette citadelle a une caserne souterraine à l'abri des bombes. Le général Nicolas Geffrard, mort aux Cayes le 30 mai 1806 y fut enterré.

En 1805 Germain Picot, ancien officier de la 18e demi brigade, se souleva contre Dessalines et s'empara de la citadelle des Platons avec quelques cultivateurs qu'il avait entraînés dans sa révolte. Le général Moreau marcha des Cayes contre les rebelles. Geffrard se mit à la tête de la cavalerie qui gravit audacieusement les mornes des Platons. Germain Picot n'eut que le temps de tirer un coup de canon à mitrailles : il se jeta dans les bois avec sa bande. Quelque temps après la tête de Germain fut apportée aux Cayes le 9 mars 1806.

Le 7 avril 1846, les Piquets y furent défaits et dispersés.

Les insurgés des Cayes, en quittant leur camp de Carre four-Canon, le 1er mai 1862, vinrent prendre position aux Platons où ils devaient avoir plus de moyens de résistance. Le colonel Pierre Joseph qui commandait la forteresse, les y laissa entrer.

Vue admirable. On y distingue les sommets des mornes la Selle qui dominent les communes de Marigot et de Port-au-Prince.

PLATONS.— Ancienne dénomination de la section rurale de Torbeck. En 1849 il y avait 136 habitations cultivées en café et vivres en bon état, 15 en mauvais état. Total 151.

PLATONS [les]. — Septième et huitième sections rurales de la commune de Petit-Goâve, arrondissement de Léogane. Ecoles rurale. En 1840 il y avait 242 habitations plantées en café, coton et vivres en bon état, 11 en médiocre état. Total 253.



Dans la première, il y a les habitations : Congo, Martin, Chabane, Garit, Débureau sur lesquelles l'Etat possède 20 carreaux de terre occupés par des fermiers, et l'habitation Pigeon. Le fort Garit se trouve aussi dans cette section rurale. Dans la deuxième, il y a les habitations : Chariez, Labrière et Lefort, sur lesquelles l'Etat possède 8 carreaux de terre occupés par des fermiers. Il y aussi les habitations Martin, Parveau.

PLATONS (les). — Habitation caféière située dans la section rurale de Tort, commune de Port-au-Prince, au dessus de Diquini. Vues délicieuses sur la ville de Port-au-Prince.

PLAYA VIEJA. — Rivage près duquel vient se jeter dans la mer des Caraïbes la rivière Ocoa.

PLAYA CHIQUITA. — Rivage près duquel vient se jeter dans la mer des Caraïbes la rivière Ocoa.

PLAZIAU. — Habitation située dans la section rurale de la Rivière-Salée, commune des Baradères.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

Contenance indéterminée.

PLINGUÉ. — Habitation située dans la commune de Corail.

Le morne Plingué est difficile à gravir.

En 1792, les affranchis de la Grand'Anse, sous les ordres de Bernard, s'emparèrent du poste Plingué que les blancs occupaient, et refoulèrent leurs persécuteurs à Corail.

PLOMBARD. — Habitation situé dans la section rurale de Grande-Ravine, commune de l'Acul du Nord.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PLONQUETTE. --- Habitation située dans la section rurale de Bariadères, commune de Dalmarie, sur la route de Dame-Marie.

L'Etat y possède 7 carreaux de terre occupés par des fermiers. Production : Cacao et café.

PLONZAC. — Habitation située dans la section rurale de Boucan Bois-Pin, commune de Grand-Bois.

PLUM. — Habitation située au Fond-Ferrier, commune de Port-au-Prince. Quand on passe au Carrefour Plum, on est sur la tête d'un morne où coulent d'un côté la rivière de Léogane et de l'autre la rivière du Fourk, avant que cette dernière ne se jette dans la première.

PLYMOUTH: — Montagne dépendant de la chaîne de la selle, située dans la commune de Corail, très productif en café sur la limite de l'arrondissement des Cayes. Les caféiers

produisent jusqu'à 5 livres par pied, ils sont connus pour être les plus beaux de l'île. Il tombe par an 4497 millim, de pluies.

La Rivière Glace y prend naissance ainsi que la rivière de Corail.

En décembre 1794, le colonel Geffrard contint l'ardeur des Anglais dans les montagnes de Plymouth, et obtint de brillants succès.

Le 12 juin 1846, les piquets de Plymouth firent leur soumission au général Gara.

C'est par la route de Plymouth que passa le 5 février 1843; la députation de la ville de Jérémie pour aller aux Cayes annoncer au général Borgella les motifs de la prise d'armes contre le président Boyer, Les commissaires étaient Messieurs Cayemitte, Fourose Brière et Fouchard.

Voyez : Nouveau Plymouth.

S. E. M. de Domingue était comte de Plymouth sous l'Empire en 1849.

POBAN.—Ravine située sur la ligne qui sépare les Communes de Terre Neuve, du Môle et de la baie de Henne 4e. section rurale de l'Ombre de Paille,

POCHON.—Habitation située dans la section rurale de Roche Plate, commune du Trou.

L'Etat y possède 59 carreaux de terre occupés par des fermiers.

POCITO.—Section rurale de Monte-Christ. En 1839 il y avait habitations en bon état, dont 1 cultivée en tabac, 6 en cannes, 43 en vivres et grains de diverses espèces, en détérioration : 2 en vivres et grains. Total 52.

POINEAU.—Habitation de la section rurale de la rivière Canot, commune de Mirebalais.

POINTE (la).—Vieux fort situé sur une pointe de terre qui s'avance dans la mer, à droite en entrant dans la rade de Jérémie et que les vents du Nord'Est émiettent chaque jour de plus en plus.

Cette pointe protège la petite rade où vont prendre mouillage les bateaux caboteurs. Elle est à 18° 40' de latitude N. et à 76° 33' 48" de longitude Ouest.

C'est à la Pointe qu'on va exécuter les criminels et les condamnés de Jérémie.

En 1792, les affranchis révoltés pour la jouissance de leurs droits politiques, furent massacrés, et leurs têtes exposées au bout de longues piques au fort la Pointe.

En 1800, après le départ de Rigaud, Dessalines vint à Jérémie : chaque après-midi, il faisait réunir sur la plage, à la Pointe, grand nombre de citoyens dénoncés comme rigaudiens par les colons. Après une seule décharge, on tuait à coups de baionnettes ceux qui n'avaient pas été atteints, ou qui, blessés seulement, respiraient encore,

Pendant la révolution de 1843, une goëlette armée chargée de provisions, venue des Cayes, jeta l'ancre, le 25 février dans la rade de Jérémie, croyant que cette ville était au pouvoir du gouvernement. Elle vit bientôt sa méprise, et reprit le large; mais le fort la Pointe lui lança plusieurs boulets et de la mitraille qui blessèrent le capitaine Samedi qui en mourut.

En mai 1870, après le triomphe de la révolution des cacos, Delgrâce Jacquet et Siffra, deux chefs piquets qui avaient fait couler beaucoup de sang dans le Sud pour défendre le président Salnave, furent fusillés à la Pointe.

“Lorsque le crépuscule au pinceau si charmant

Dore la plaine grise

J'aime me promener sur la *Pointe*, humant

Ta fraîche et douce brise.”

OSWALD DURAND

POINTE A BOURG [la].—Anse située entre Dame-Marie et Anse d'Hainault.

POINTE A MEUNIER [la].—Pointe située à environ 10 lieues de Bainet en allant à Jacmel.

POINTE A PIERRE (la).—Pointe située près de Jérémie, C'est là que vient se jeter à la mer la rivière la Voldroque.

POINTE BURG AU (la).—Voyez : Burgau.

POINTE DE L'ABACOU (la).—Voyez : Abacou.

POINTE DE LA BEATE (la).—Cap situé dans le département de l'ouest sur la limite de la république dominicaine. C'est à cette pointe, placée en face de l'île de la Béate, Voyez ce Mot que viennent se terminer au Sud les chaînes de montagne de la Selle, le Mexique et le Bahoruco ou Maniel.

POINTE de PALMELLENA (la).—Pointe située dans la république dominicaine au Sud'Est de l'île.

POINTE de PICOLET (la).—Voyez : Picolet.

POINTE de St. MARC (la).—Voyez : St. Marc

POINTE à GRAVOIS (la).—Voyez : Gravois. Le Département des Travaux Publics annonce que le 10 septembre 1925 il a été allumé à la Pointe à Gravois un phare du type automatique à acétylène.

POINTE D'OCOA (la). — Voyez Ocoa. Baie d'Ocoa. San Jose de Ocoa.

POINTE du D'ABLE, (la). — Cap situé dans le département de l'Artibonite.

Mont dépendant du Cibao vers Vallière.

POINTE LAGRANGE (la). — Voyez : Cap Lagrange. — Lagrange.

POINTE ENGANO. — [la]. — Voyez ; Cap Engano. — Engano.

POINTE ESPADA (la). — Voyez : Espada. — Cap Espada,

POINTE de NISAO (la). — Voyez : Nisao.

POIRIER. — Habitation située sur le bord de la mer de la Bande du Nord, commune du Cap Haitien.

POIRIER. — Habitation située dans la commune de la Grande Saline, 2e. section rurale de Rive droite. Ecole rurale. Une des limites de la commune de la Grande Saline part du Bac d'Aquin jusqu'à la rivière Salée en partageant de l'Est à l'Ouest l'habitation Poirier. (loi du 14 septembre 1881]

Le reste de Poirier se trouve dans le poste militaire de Desdunes.

POISSON. — Habitation située dans la section rurale de Fond-Parisien (voyez ce mot) non loin de l'Etang Saumâtre, commune de la Croix des Bouquets.

POISSON. — Habitation située dans la commune des Co-teaux qui borne à l'Est l'habitation Lapage.

POISSON. — Habitation située dans la commune du Cap-Haitien sur le chemin qui conduit à Dondon et à la Grande Rivière, en face de laquelle les têtes d'Ogé et de Chavanne furent exposées le 25 février 1791, après leur supplice.

POITEVIEN. — Emplacement situé à Port-de-Paix rue du Quai appartenant à Issaleppe et Egul na Bazile aux droits de leur père Joseph Bazile. Voyez Pageot.

POIX. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Fond Ramier, commune de Port de Paix, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

Voyez : Petite Ferme Poix.

POIX la GENERALE. — Habitation sucrière située dans la commune de l'Arcahaie, elle touche au village

En 1796, Lapointe combattant pour les anglais, traversa cette habitation et marcha contre Dessalines à Boucassin.

En 1802, pendant l'insurrection des indigènes contre les français, un combat sanglant eut lieu entre eux à Poix la Générale. Destrade, le chef des insurgés de l'Arcahaie s'empara du fort Poix dont il fit massacrer la garnison; mais les

français l'en chassèrent tout de suite. Noel Buquet, lieutenant de Destrade resta campé à la barrière de Poix la Générale.

La même année, après l'affaire de Poix et de Robe à l'Arcahaie, les indigènes abandonnèrent le bourget allèrent se retrancher sur l'habitation Poix la Générale d'où ils vinrent bientôt prendre possession de l'Arcahaie que le commandant Poix abandonna.

En 1807 lorsque Pétion marcha contre Christophe dans le Nord il réunit son armée sur l'habitation Poix la Générale avant de marcher sur St. Marc. Mais Pétion retourna au Port au Prince après une campagne sans résultat.

En mai de la même année, il fit une nouvelle campagne contre Christophe quand ses troupes arrivèrent à Poix la Générale, elles rencontrèrent un bataillon de la 4e du Nord. Pétion le fit assaillir. Le bataillon fut battu et poursuivi par la cavalerie.

En 1808 (juillet) une colonne de Christophe parut près de Boucassin. Le président Pétion était dans le Sud. Le général Bazalais se porta contre l'ennemi qu'il chassa le 23. Il prit position sur l'habitation Poix la Générale, David Troy se distingna dans l'action.

POIX LA RAVINE.— Voyez : Croix la Ravine N.-- Habitation sucrière située dans la commune de l'Arcahaie. Un pont sur la Ravine y est de toute nécessité.

En février 1798, les Anglais de l'Arcahaie y avaient établi un camp retranché que Lapointe commandait pour eux. Le 2 juin 1807 le Président Pétion marchant contre Christophe arriva à Poix la Ravine. Ce fut sur cette Habitation qu'il reçut la nouvelle de l'occupation des Gonaives par Bazalais et Lamarre.

En 1888, le gouvernement a fait construire un pont sur la ravine Poix.

POLVEAU. — Troisième section rurale de la commune de Port de Paix, située dans les mornes. Ecoles rurales.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Grissot 1 carreaux de terre ; Laciente 1 ; la Coupe Aubert 1 ; Aubert 43.

POLVEAU. — Habitation situé dans la section rurale du même nom, commune de Port-de-Paix.

En 1802, elle était occupée par Bodin, homme de couleur, colonel de la 9e coloniale. Le 20 février, la deuxième colonne du général Debelle de l'expédition Leclerc en marche contre Maurepas aux Trois Pavillon, se présenta devant Polveau. Le combat s'engagea avec acharnement. — Pendant

que René Vincent résistait avec intrépidité aux Trois Pavilions à l'impétuosité des français, le général Debelle entendit le canon de deuxième colonne de droit qui combattait le colonel Baudin à Polveau. Après un combat des plus meurtriers, Bodin vit fuir devant lui cette colonne qui entra en désordre au Port-de-Paix où elle rejoignit son général.

POMIER. — Terrain fertile situé dans la commune de Saint-Christophe. A  $\frac{1}{2}$  une heure au N. O. de la Torna se trouvent les grandes *Grottes de Pomier*. Ces grottes naturelles et de dimensions énormes sont très curieuses à visiter. Il est probable qu'elles ont servi de refuge aux Indiens quand ils se dérobaient aux durs travaux des mines auxquels les condamnaient les Espagnols.

POMIER. — Habitation située dans la commune de Petit Trou de Nippes.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

POMIER. — Non d'une rue de Saint Michel du Nord. L'Etat y possède 34 emplacements occupés par des fermiers.

POMME. — Habitation située dans la section rurale de Mamon, commune de Saint Michel du Nord.

L'Etat y possède 1 carreau de terre occupé par un fermier.

PONCE. — Habitation située dans la section rurale des Vases, commune de l'Arcahaie.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

PONCE. — Habitation située dans la section rurale du Haut-du-Cap, (Voyez ce mot), commune du Cap-Haïtien.

PONCEY. — Habitation située dans la section rurale de Caracol, commune de Caracol.

L'Etat y possède 42 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PONCY. — Habitation caféière abandonnée, située dans la section rurale de la Nouvelle Touraine, commune de Pétionville, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée.

PONT de l'ESTÈRE (le). — Placé sur le fleuve Estère au Borgne. Il est en vétusté, étant construit sous les colons. Une des limites de l'arrondissement de Mirebalais part du Pont de l'Estère, à venir reconnaître le bac d'Aquin placé sur la rivière de l'Artibonite. Une autre ligne des limites de ce même arrondissement part de la Crête Sale et descend par une direction ouest à venir reconnaître le Pont de l'Estère.

La limite N. O. de l'arrondissement de Saint Marc suit la

rive gauche de l'Artibonite jusqu'au bac d'Aquin, traverse l'Artibonite dans cet endroit jusqu'au Pont de l'Estère, et delà à la mer, en suivant le cours de l'eau.

Cette limite est commune au Sud à l'arrondissement des Gonaïves. Dans la séance de la Chambre du 28 juillet 1890 le député du Borgne proposa d'inscrire au budget \$ 5.000 pour la reconstruction du pont de l'Estère qui traverse la ville en deux.

Les troupes du gouvernement cantonnés au Bac d'Aquin et au Carrrefour Mapou, (Pont de l'Estère) pendant l'insurrection des Nordistes, en février 1889, interceptant toute communication directe entre les arrondissements des Gonaïves, de Saint Marc et de Dessalines, ont été vigoureusement attaquées le 1er mars à 7 heures du matin, par 3 divisions : l'une sortie des Gonaïves, l'autre de la Petite Rivière, la 3e de Marchand. Ces 3 divisions furent successivement battues et dispersées, laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de blessés, des drapeaux des tambours et des clairons. Dans cette affaire le 3e régiment s'est particulièrement distingué. Toutefois ces positions ne tardèrent pas à tomber au pouvoir des Nordistes, et le général O. Piquant, ministre de l'Intérieur, ayant son quartier général à la Grande-Saline, se vit séparé de cette ville et obligé de se défendre dans Dessalines.

PONT BERENIS. — Portion de terre comprise dans l'habitation Fouache, dans la commune de Jean-Rabel, appartenant aux héritiers Pascal Elie.

PONTS CASSES (les). — Anciens ponts brisés situés sur le chemin de l'Arcahaïe à la Saline Lerebours, et d'où s'écoulait l'eau à cette Saline, près des Sources Puantes.

PONT COUPON. Habitation située dans la commune de Verrettes. L'Etat y possède une portion.

PONT de MIRAGOANE [le]. — Poste militaire de l'arrondissement de Nippes, situé dans la commune de Miragoâne, section rurale de Dufour, sur la route de Petit Goâve, sur l'Etang de Miragoâne. Petit hameau. Ecole et chapelle rurales. C'est la limite du département du Sud [Nippes] et de celui de l'Ouest, (Léogâne). A gauche en partant du Petit Goâve la route conduit à Saint Michel, Aquin, Cayes.

En mai 1800, pendant que l'armée de Rigaud retraitsait sur le Sud, Dessalines la poursuivit jusqu'au pont de Miragoâne. Ce pont, construit dans l'endroit où l'Etang se resserre le plus vers la mer, sert de communication entre les départements de l'Ouest et du Sud, sur la côte Nord de la presqu'île du Sud. Pétion l'avait fait occuper et s'était re-

tranché avec deux pièces de canon vis-à-vis du grand chemin du Petit-Goâve. Les restes de l'armée du Sud étaient établis sur l'habitation Dufour, et des camps retranchés se dressaient de loin en loin sur les bords de l'Étang.

L'armée de Toussaint attaqua le Pont, et fut pendant plusieurs jours repoussée avec pertes, mitraillée à bout portant par Pétion. Dessalines qui combattait à coups d'hommes, et dont les pertes se réparaient sans cesse, revint à la charge. Les héros du Sud lui résistèrent énergiquement sans perdre un pouce de terrain. Les bataillons ennemis culbutés, abandonnèrent le champ de bataille, couvert de mille cadavres.

Dessalines, désespérant de forcer le passage, résolut de le tourner par des chemins réputés impraticables et d'aller l'attaquer par derrière pendant que Clerveaux l'attaquerait de front. Il ordonna à Baudin, homme de couleur, d'aller occuper une habitation à cinq lieux du Pont dans les montagnes et de s'y maintenir. Baudin partit, surmonta tous les obstacles que présentait le chemin, atteignit la position et s'y retrancha. Rigaud fut surpris de la hardiesse de l'ennemi ; il n'avait jamais songé à fortifier ce point, ne croyant pas qu'on y pût parvenir.

Peu de jours après, Dessalines, profitant d'une nuit obscure, laissa devant le Pont deux demi-brigades dont tous les feux furent allumés pour tromper l'ennemi, et pénétra avec tout le reste de l'armée dans le département du Sud, en passant par la position occupée par Baudin.

Le 17 mai, Pétion s'aperçut qu'il avait été tourné, et qu'il pourrait être assailli par derrière par toute l'armée du Nord. Après avoir encloué ses canons, il abandonna le Pont dont s'empara Clerveaux aussitôt après son départ. Rigaud, de son côté, leva son quartier général, et se fit jour à travers l'ennemi pour atteindre la petite savane de Miragoane. Il entra à Miragoâne qu'il abandonna le même jour.

Le 2 décembre 1810, Pétion eut une entrevue au Pont de Miragoâne avec Rigaud, à l'occasion de la scission du Sud, en présence des armées du Sud et de l'Ouest, cette dernière commandée par les généraux Debois et Gédéon. Il fut convenu entre les deux chefs que si le roi Christophe attaquait l'Ouest, l'armée du Sud marcherait au secours de Port-au-Prince. Juste à ce moment, une députation de Christophe arrivait à Port-au-Prince proposer la réunion de l'Ouest au Nord.

C'est de l'habitation Olivier, près du Pont de Miragoâne, que Pétion écrivit au Sénat le 18 mars 1812 pour lui annoncer la soumission du département du Sud à la République, à la suite de la mort du général André Rigaud.



Les 2, 3 et 6 octobre 1819, le gouvernement du président, Boyer fit mettre au concours la construction du Pont de Miragoâne.

En septembre 1869, le général Saint Vil John, officier dévoué à Salnave, parlementa avec les cacos au Pont de Miragoâne qu'il abandonna sans résistance. Il barra passage à Siffra qui fut mis en pièces par les cacos à Miragoâne. Il fut jugé et condamné à mort à Port-au-Prince où il reçut la mort le 25 octobre.

Pendant l'insurrection de Boyer Bazelais à Miragoâne en 1883, le Pont fut occupé par les rebelles, mais devant des forces supérieures du gouvernement, ils retraitsèrent sur la ville en limitant le cercle de leurs opérations.

Voyez : Miragoâne. — Dufour. — Etang de Miragoâne. —

PONTEZUELA. — Gorge de montagne fréquentée qui va de Barabacoa à travers la haute vallée de Constance dans celle du Yague du Sud. Elle suit la direction du Rio de Medio jusque dans la plaine d'Azua.

PONTEZUELA. — Ancienne section rurale de la commune de Santiago. En 1840 elle produisait des vivres, des cannes à sucre, du tabac et du café.

PONTON. — Rivière tributaire à droite du Camu, lequel se jette dans la Yuna.

PONT BEUDET(le). — Habitation située dans la plaine du Cul de Sac, à 2 lieues de la Croix des Bouquets, entre ce bourg et l'Étang Saumâtre. Il y a sur la grande route les ruines d'un vieux pont Construit sous les français Pendant les guerres de l'Indépendance, les français y avaient établi une vedette pour surveiller les esclaves insurgés. Ceux-ci désignaient dès lors l'endroit sous le nom. de Pont Vedette, Pont Bedette. Petit hameau. Grand marché entérieur qui se tient les vendredis. Ecole rurale. C'est là que les bouchers et les vendeurs de marchés de Port au-Prince vont s'approvisionner, les uns de bœuf pour la boucherie, provenant de la république dominicaine, les autres des légumes, de fruits, de volailles et de toutes sortes de vivres. Les habitants environnants et les dominicains y viennent vendre leurs produits et acheter leurs provisions et des marchandises de toutes sortes. Il s'y traite des affaires importantes. Chemin de fer de Port-au-Prince à l'Étang.

Le 24 mars 1812 à 1 heure de l'après midi, une *vedette* signala l'arrivée dans la plaine du Cul de Sac des troupes de Christophe venant assiéger Port-au-Prince pour la 2e fois.

PONT BEUDET. — Dans la nuit du mercredi 8 octobre 1919, les Cacos sont entrés à Pont Beudet et ont tué Louis

Laforestrie, Thomas Price fils et Luc Pauyo. Deux jours avant, ils étaient entrés à Port-au-Prince, mais les gendarmes repoussèrent vers 5 heures du matin.

Au carrefour des chemins conduisant à l'Arcahaie et au Pont Bèudet, il y a un bloc de pierre provenant de St. Marc sur lequel se trouve scellée une plaquette portant en lettres de bronze cette inscription : A la mémoire de Thomas Price fils, Louis Laforestrie ingénieurs, et Luc Pauyo, conducteur de travaux au service de leur pays, 8 Octobre 1919.

PONT MORIN (le). — Petit pont construit sur le ruisseau le Bois-de-Chêne, (Voyez ce mot) dans le chemin qui relie Lalue à Turgeau, commune de Port-au-Prince. Belles maisons de campagne. Chapelle Saint-Louis construit par Mr Louis Horelle, négociant français, qui lui a donné son nom. Ce lieu est devenu célèbre depuis que le général Boisrond Canal, Canal jeune, son frère, et Calice Carrié, poursuivis et attaqués par le gouvernement de Domingue sur l'habitation Frère, vinrent y déboucher par le ruisseau le Bois-de-Chêne, pour gagner la maison du consul américain, Mr. Basset, à Turgeau, le 3 mai 1875, après le meurtre de Pierre Momplaisir Pierre et de Brice.

PONT PIERRE [le]. — Pont en pierres de taille tirées de la commune même, construit en 1785 sur la rivière de St Marc dans cette ville. Il était encore en bon état en 1891 quoiqu'ayant été rarement réparé ; mais en août 1891, au moment d'une crue des eaux de la rivière le pont s'affessa, et plusieurs personnes périrent, entre autre Mr. Acoune jeune et 2 de ses enfants.

PONT QUENETTE. — Habitation située en plaine du Cul-de-Sac près de Fond Parisien.

PONT ROBERT [le]. — Vieux pont aujourd'hui presque disparu, sous lequel ne passe aucun ruisseau, situé sur la route de Port-au-Prince à la Croix-des-Bouquets, peu éloigné de Pont-Rouge. Voyez : Robert.

PONT ROUGE. — Première section rurale de la commune de Port-au-Prince paroisse Saint Joseph. Ecole rurale. Il y a un excellent pont construit en pierres et briques sous les français en 1786 sur le chemin de la Croix-des-Bouquets, on le nommait d'abord le pont Larnage. Aucun ruisseau ne passe dessous, ou pour mieux dire, le canal d'irrigation qui nécessitait sa construction a été obstrué par les terres de rapport. Il y les habitations : Robert. Lagetière. Le Pont Rouge est aussi un poste militaire de l'arrondissement de Port-au-Prince. Créé par le décret du président d'Haiti du 30 mars 1875. Sa délimitation est celle qui suit : à partir du Portail Saint Joseph jusqu'au rivage ; à parcourir le littoral jusqu'à l'embar-

cadère du fort Dimanche y compris le dit fort ; en montant par le grand chemin qui conduit à Chancerelle pour prendre la grande route jusqu'au Pont Robert. De là traverser le chemin neuf pour aboutir sur le grand chemin de Saint-Martin près des remparts de Port-au-Prince.

Dessalines, ayant appris à Marchand, la révolte de Messeroux dans le Sud, (Voyez : Garata) courut pour l'étouffer.

Le 17 Octobre 1806, an III de l'Indépendance, l'empereur se présenta devant le Pont Rouge et fut tué dans une embuscade. Le général Etienne Elie Gérin, ministre de la guerre de l'empereur écrivit le lendemain de Port-au-Prince au général Henri Christophe, à Milot, et lui donnant le titre de général en chef. " En commandant cette embuscade, j'avais donné les ordres les plus positifs de ne le point tuer, mais bien de l'arrêter pour qu'il fut jugé ; cependant, au moment où je criai *halte*, il se saisit d'un de ces pistolets, en lâcha un coup, et fit des mouvements pour rétrograder et se sauver, alors partit ce coup de fusil qui l'atteignit, et ensuite une décharge. La fureur des soldats alla au point de mutiler et d'écharper son corps inanimé." Cela n'est pas vrai, Dessalines ne fit aucun mouvement pour se sauver, au contraire Dessalines s'était rendu odieux à ses concitoyens par son despotisme, sa tyrannie, défauts ordinaires des grands guerriers, aussitôt qu'il eût gravi les degrés du pouvoir. Le colonel Charlotin Maacadieux périt en défendant l'empereur. Il y a eu quelques blessés du côté de l'armée de Dessalines, et un mort dans les rangs de la garde du ministre de la guerre.

Le coup de fusil qui atteignit Dessalines fut longtemps attribué à Gara, alors soldat. Lui-même montrait avec orgueil un fusil qu'il disait lui avoir servi à cette fin. Mais Madame Gara a toujours nié le fait, qu'elle attribuait à un autre soldat dont elle citait le nom.

Voici comment le général Alibée Péry raconte l'affaire du Pont Rouge dans ses *Essais Littéraires*.

Le coursier qu'il montait s'avance. Avec fureur  
 Répété dans les rangs, ce mot, *Halte ! empereur*,  
 Résonne. Un plomb mortel, parti d'une main sûre,  
 Sous son fier cavalier renverse la monture.  
 Au loin roule un bruit sourd. Le cheval frémissant  
 Sur le pavé du pont se débat dans le sang.  
*Charlotin, au secours !* En mettant pied à terre,  
 Le guerrier à ce cri tire son cimenterre ;  
 Aux soldats étonnés il paraît comme un Dieu.  
 Feu ! s'écria Gérin : cent voix répètent : Feu !  
 La ligne fait entendre une double décharge.  
 Dubois Gérin s'élançe aux éclats de la charge.

A son terrible aspect Charlotin sans couleur  
 Dans son cœur généreux cherche en vain sa valeur.  
 Mille balles, volant des bois de la Saline,  
 L'étendent expirant auprès de Dessalines.  
 De leurs sabres armés, les soldats en courroux  
 Sur eux et les chevaux précipitent leurs coups ;  
 Et ces corps n'offrèrent plus, maculés par la fange,  
 D'os, de chair et de sang qu'un horrible mélange.

Dessalines ne conserve pas moins le titre de libérateur de sa patrie. Son cadavre fut recueilli par une folle nommée la Défilée qui le fit enterrer sans cérémonie au cimetière de l'intérieur. Une fosse ordinaire en maçonnerie grossière s'élevait sur la place qu'il y occupe, avec cette inscription : Ci git Dessalines, mort à 58 ans." On la devait à Madame Inginac. En 1892 le Président Hippolyte fit élever un monument splendide. Que Dessalines, pour arriver à conquérir la liberté de ses frères et à leur donner une patrie, ait été un monstre, un bourreau pour les français et pour les colons qui opprimaient sa race et sa terre natale, et les déshonoraient en les asservissant, rien ne fut plus juste. Cela était même nécessaire. Si Dessalines se fut montré un tout autre homme, s'il avait été plus humain et plus généreux envers les français comme Ogé et Chavannes, si ce fut Pétion avec son caractère doux et bienveillant, les haitiens n'eurent probablement pas eu à cette époque une patrie. Toussaint avait échoué dans cette entreprise. Il fallait pour vaincre et terroriser sans retour les français un tigre tel que Dessalines, un lion farouche qui se plaisait, même après l'expulsion de ses ennemis, à nager encore dans leur sang. Tout autre que lui qui se fut montré généreux après la victoire, eut compromis l'œuvre de l'indépendance de la patrie haitienne, et eut succombé. Dessalines, après avoir mérité la reconnaissance éternelle de ses concitoyens pour leur avoir donné une patrie, après avoir été le fondateur de l'indépendance nationale, s'est fait le bourreau, le tyran de ses frères qu'il semblait n'avoir retiré de l'esclavage que pour les avilir davantage à son seul profit. Son assassinat était devenu un acte saint, un devoir pour les citoyens qu'il opprimait. Toutes les fois qu'un chef ravit la liberté de ses concitoyens, eût-il été le fondateur de cette liberté, sa mort seule peut effacer un tel crime. " Les Romains, dit Th. Madiou, se défirent de Romulus parcequ'il était un tyran, mais ils le placèrent au ciel parcequ'il avait été le fondateur de Rome." Des exemples semblables à celui du Pont-Rouge, répétés aussi souvent que cela est nécessaire, aussi souvent qu'il y a des despotes, sont faits pour rendre les princes plus sages, les despotes impossibles et les peuples moins exploités.

S'il y a un spectacle plus vil que celui d'un tyran con-

fisquant à son profit les libertés de ses concitoyens, c'est assurément celui d'un peuple acceptant le joug. Ce n'est donc pas un crime que d'abattre tous les tyrans, leur vie et leur intérêt personnel n'étant pas à mettre en balance avec la vie et l'intérêt de la nation tout entière. Si le Pont Rouge avait, par la suite, servi de casse cou aux tyrans, si les haïtiens en avaient fait le tombeau de tous leurs tyrans, les libertés publiques seraient respectées à tout jamais, et la nation créée par Dessalines, serait aujourd'hui prospère, Haïti eut déjà trouvé sa voie.

Dans la nuit du 19 décembre 1869, lors de l'entrée des Cacos à Port-au-Prince, Elfond, qui commandait la Croix des Bouquets pour Salnave, se présenta au Pont Rouge avec sa bande pour venir défendre Salnave. Le fort Lamarre les repoussa.

Le poète Coriolan Ardouin est l'auteur de cette belle pièce de vers :

## Le Pont Rouge

### I

C'est là qu'il est tombé dans toute sa puissance,  
Celui dont le bras fort conquit l'Indépendance !  
Que lui faisaient à lui sa gloire et son grand nom ?  
Sous son pied d'Empereur il foula cette gloire,  
Et du sang fraternel il a tâché l'histoire  
De notre révolution !

Pourtant il était beau, quand tirant nu son glaive,  
Il s'écria : ton jour, ô liberté, se lève !  
Cri de lion qui fit tressaillir les déserts !  
Cri sublime ! Et soudain de vils troupeaux d'esclaves  
Deviennent des guerriers qui brisent leurs entraves  
En s'armant de leur propres fers,

### II

Le blanc disait : " Toussaint expire  
" L'aigle est tombé dans nos filets !  
" Rage impuissante ! vain délire !  
" Ils reviendront nos sujets !  
" Et nous rirons de leur défaite.  
" De leur orgueil, de leur espoir !  
" La liberté n'était point faite . . . .  
" Pour l'homme qui porte un front noir "

Dessalines apparut superbe, grand, immense !  
 Lui-même les pendit à l'ignoble potence,  
 Qu'élevèrent pour nous, les criminelles mains !  
 C'était pitié de voir la terre dans leurs âmes !  
 Pâles, on les prenait sous des habits de femmes,  
 Et leurs têtes tombaient à paver les chemins !

Oh ! s'il voulut détruire après son propre ouvrage,  
 Si contre des écueils sa barque fit naufrage  
 Et qu'il s'ensevelit sous un triste linceul,  
 C'est qu'il faut que d'un ciel la clarté se ternisse,  
 Que le flot se mêlant au sable se brunisse,  
 C'est que la pure gloire appartient à Dieu seul !

Rappelons ces beaux vers de Massillon Coicou :

Non il grandit toujours, l'homme de Dieu hanté,  
 Le bras fort qui ceignit la race en agonie  
 Du bouclier d'airain que forgea son génie;  
 Non ! il vit, le géant de la Liberté

Dans la région sainte où la Force s'incline,  
 Tremblante au pied du Droit; par delà le ciel bleu.  
 Au rang des rédempteurs, satellites du Dieu !  
 De justice et d'amour, rayonne Dessaline !

**PONT SOLEIL** (le). -- Pont situé aux portes des Gonaïves. Les cacos pénétrèrent aux Gonaïves le 14 août 1869 par le Pont Soleil; mais ils ne purent s'y maintenir devant Victorin Chevalier qui les balaya. Le contrat pour la distribution de l'eau dans la ville des Gonaïves fait l'obligation au concessionnaire d'y ériger une fontaine.

**PONT SONDE**. — Voyez : Passe Sondée

**PONT TAMARIN**. — Habitation de la commune des Gonaïves. Ecole rurale.

**PONT VIGIL** (le). -- Pont située entre Aquin et St. Michel du Sud. C'est un lieu de rendez-vous pour les campagnards et les voyageurs.

**PONTOIS**, -- Habitation située dans la section rurale des Flamands, commune d'Aquin. L'Etat y possède 200 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PONTON**. -- Petit hameau de la province de Santiago, république dominicaine située sur les bords du Yaque du Nord navigable jusque là. Est à 103 mètres au dessus du niveau de la mer. La section rurale de Penuela était contigue.

**PONTONNIER**. -- Habitation située à quelques lieues des Irois, où le général Borgella établit son quartier général en février 1819 lorsque le président Boyer ordonna de mettre fin à l'insurrection des Gonaïves.

PONTS.—Voyez : Trois Ponts.

PONTY.—Habitation située dans la commune de l'Arcahaie

PORC.—Voyez : Etronic-de-Porc.

PORC.—Habitation située dans la 3<sup>e</sup> section rurale de la Ravine Trompette, commune de Pilate.

PORCELETTE.—Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Chansolme, commune de Port de Paix.

L'Etat y possède des terres. Contenance indéterminée.

PORCELETTE PELLETIER.—Habitation caféière située à la hauteur de la section rurale de la Rivière de Barre, au Grand Fond, commune de Saint Louis du Nord.

PORCHERELLE.—Rivière à Mirebalais. Dans sa séance du 19 septembre 1905. le Sénat a voté une somme de 4000 gourdes pour construire un pont sur cette rivière.

POREL.—Habitation située dans la section rurale de La-trouble, commune de Plaisance. L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PORIER.—Habitation située dans la section rurale de la Plaine de l'Artibonite, rive gauche, commune de St. Marc.

L'Etat y possède 59 carreaux de terre occupés par des fermiers. Voyez : Poirier.

PORNY.—Voyez : Porny. Baradères.

PORT.—Voyez : Sainte Marie du Port,

PORT (le).—Nom d'une rue au Môle St. Nicolas, dans laquelle l'Etat possède 12 emplacements occupés par des fermiers.

Nom d'une rue à Port-au-Prince, communément appelée rue Pavée, célèbre par la prise d'armes du 30 juin 1879 de Boyer Bazalais contre Boïrond-Canal.

PORTAIL de LEOGANE (le).—Voyez : Port-au-Prince, -- Fort Lerebours.

PORTAIL des GUÊPES [le].—Situé à l'Ouest de St. Marc. La rue qui y conduit porte le même nom. L'Etat y possède des emplacements occupés par des fermiers

PORTAIL MONT POUIS (le). Situé à l'Est de St. Marc, Rue de même nom, dans laquelle l'Etat possède des emplacements occupés par des fermiers.

PORTAIL St. JOSEPH [le]. — Voyez Port-au Prince. Fort Lamarre. St. Joseph.

PORT A L'ECU (le). — Quartier dépendant de Jean Rabel. Voyez : Baie de l'Ecu. Ecu. Grand Port à l'Ecu. Petit Port à l'Ecu.

PORT A PIMENT (le) du Sud.—Commune de 5e classe de l'arrondissement des Côteaux, département du Sud. Contient deux sections rurales qui sont la 1re. de Port à Piment, la 2e. de Port à Piment dit Morne à Boeuf. Dans la 1ère se trouve l'habitation Millet.

Population . 8000 habitants. Village 800,

Produit en moyenne par an : 1,000000 livres de café, 8000 livres de coton, 2,000000 de livres de campêche. Acajou, brésillet, pins d'occident, gaiac, ignames délicieuses. Débouchés: les Cayes, Port-au-Prince, Jérémie.

Port à Piment est la ville la plus importante de l'arrondissement. Il est situé à environ 2 lieues des Côteaux, sur la route qui conduit à Tiburon. C'est un point central qui, à côté de son commerce, jouit d'un port de l'accès le plus facile. Pour faciliter l'exportation et l'exploitation de ses lois de campêche, d'acajou, de gaiac et autres, le Corps Législatif a voté la loi du 28 octobre 1885 pour accorder le droit d'échelle aux navires étrangers. Ces navires doivent faire leur entrée d'abord au port des Cayes, et quand ils ont pris leur chargement, c'est encre aux Cayes que leur carte de sortie doit leur être délivrée. La ville, bâtie au pied du morne La Voûte, offre des maisons remarquables.

Atmosphère saine et fraîche. Il ne pleut presque jamais à Port-à-Piment du Sud ; par contre, et contrairement à ce qui a lieu à Port-à-Piment du Nord, le serein est extrêmement abondant même dans la sécheresse. Fête patronale le 25 Juillet à la Sainte-Anne. En 1892 l'Etat donna \$ 1.000 pour terminer l'Eglise.

Cristal de roche, grottes curieuses, on y voit au nord l'Etang Pernelé, peuplé de poissons, et fréquenté par diverses espèces d'oiseaux aquatiques.

Le conseil communal ne s'administre pas sans les secours de l'Etat.

La garnison se compose d'une compagnie de gendarmerie, d'une de police administrative, d'une d'artillerie de ligne des Côteaux, de la garde nationale à pied et à cheval, et de la police rurale.

L'Etat possède dans la ville 16 emplacements occupés par des fermiers rue St. Pierre, 25 rue du Calvaire, 6 rue Bellevue, 10 rue Saint Antoine, 2 rue de l'Eglise, 5 rue de la Place. 10 rue Boulevard, 10 rue St. Victor 12 rue le Grnd Chemin, 8 rue de la Passion, 18 rue du Figuier, 4 rue Traversière du Calvaire.

Les biens ruraux du domaine national sont, dans la 1ère. section rurale, les habitations: Mallette 24 carreaux de terre. Nau Potus, Mapou 4, Guichard, Dallin, Grande Place,



Coute Pacicaud. Cette section part du Morne à Père la source Délivrée.

La délimitation de la deuxième section part de l'habitation Bois Marguerite  $\frac{1}{4}$  carreau de terre à Roche Têtée.

Murat Claude qui a été Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures du Président Simon, est né à Port-à-Piment.

*Histoire.*—Le 7 avril 1846, les Piquets qui s'étaient emparés de ce bourg furent taillés en partie par Petit Jean et Paul François, leur chef, n'avaient que le temps de se jeter dans un canot. Les restes de ces bandes dévastatrices furent battus successivement aux Camp Perrin, à Corail, à Port-Salut, à Pestel, aux Platons, aux Côteaux au Fond Bleu.

Le 15 avril 1870, une bande de Piquets, composée de ceux qui, lors de la prise des Abricots par les Cacos étaient parvenus à se jeter dans les bois, surprit le Port-à-Piment, commit toutes sortes d'exactions.

Le commandant de la place des Côteaux marcha contre eux et les mit en fuite. Le gouvernement distribua à la population \$150.000 et le conseil communal des Cayes \$50.000 pour la dédommager de ses pertes. Cette valeur représentait à cette époque très peu en or à raison 300 gourdes pour la piastre.

PORT-A PIMENT. -- Fut bombardé par la flotille de Salnave pendant la révolution des Cacos, en 1869.

L'avis du gouvernement le Vertière bombardra le Port-à-Piment le 26 novembre 1908, lors de la prise d'armes des Cayes contre le Président Nord Alexis. Deux maisons furent incendiées: celle du sénateur Sandaire fut trouée par les balles des mitrailleuses. Le local du bureau de la place fut fracturé, propriété de M. Figaro.

Moyenne mensuelle des recettes de la commune pour le premier mois de 1922.-23..... ..\$ 195

S. E. M. de Sanon François était comte de Port-à-Piment, sous l'empire en 1849.

Port-à-Piment. Recettes Communales

1921-22.....	2.471.34	gourdes
1922-23.....	2.390.03	
1923-24.....	2.078.45	
1924-25.....	2.352.18	

PORT-A-PIMENT (le).— Troisième section rurale de la commune de Jean-Rabel, arrondissement du Môle St. Nicolas. Ecole rurale. Bonne route. L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers sur les habitations Puizé 100 carreaux de terre, Blondin reste de 50, Amélie Délaire 99

Plaideau Mahotièrre 64, Batardo Long 103, Montova, Source Agnès 102 Colette petite place 110, dont 10 à hattes Toyac hatte 52, Dézabit embarcadère 55, Foubi 100, Démé Délou-tier 116. En 1839, il y avait 88 habitations bien cultivées en cafés et vivres de toutes espèces, 1 en mauvais état, 1 abandonné et 11 hattes en bon état, total 101 propriétés.

Pétion fit une expédition dans le Nord Ouest contre Christophe. Le général Lamarre chef de cette expédition débarqua à Port à-Piment le 8 juillet 1807.

PORT A-PIMENT [le] du Nord. Quatrième section rurale de commune de Terre Neuve, arrondissement des Gonaïves Ecole rurale.

Une des limites de l'arrondissement des Gonaïves laisse à l'ouest les sources chaudes de Port à Piment jusqu'à venir à la rive gauche de l'embarcadère de ce nom. L'embarcadère de Port à Piment sert aussi de limite à l'arrondissement du Nôle Saint Nicolas. De là, la côte comprend la Plate Forme, le Cap à Foux, et la presqu'île jusqu'à l'embouchure de la Petite Rivière des côtes de Fer.

Ce petit village possède une source d'eaux thermales, appelée Eaux de Boynes, qu'il serait plus juste d'appeler Eaux de Capaix, du nom de celui qui les a découvertes : ces sources thermales sont les plus considérables du pays. Du temps de la colonie française, il y avait un établissement de bains; mais il a été détruit. Il serait à désirer qu'il fut rétabli et qu'un habile médecin pût s'y fixer, afin de diriger les traitements des malades qui s'y rendent souvent malgré l'absence d'une maison convenable pour eux. Beaucoup de maladies que l'art de guérir considère comme incurables y ont trouvé une guérison complète. Il y sept sources réunies au même endroit.

Non loin des eaux de Boynes, dans un vallon formé par deux montagnes, se cache le village Terre Neuve dépendant autrefois de la paroisse de Port à-Piment.

Cavernes, grottes à stalactites et à stalagmites, mica, fer cuivre. Dans le voisinage de Port à Piment se trouvent des mines d'or exploitées par les espagnols, selon plusieurs auteurs. La plaine de Port à Piment est riche en production du règne végétal Hattes à bestiaux : Chevaux renommés.

Le serein ne tombe jamais à Port à Piment, par opposition à son homonyme du Sud où le serein est extrêmement abondant.

En 1794, les Anglais incendièrent Port-à Piment.

Le 2 juillet 1807 le général Lamarre débarqua au Port-à Piment, allant porter secours à Nicolas Louis en insurrection au Port de Paix contre Christophe en faveur du président

Pétion. L'adjudent Général Delva, le colonel Gardel et Eveillard, tous officiers d'un rare courage, l'accompagnaient. Lamarre se rendit au Port de Pâix.

**PORT-AU-PRINCE** (le). — Arrondissement militaire et financier de 1<sup>ère</sup> classe du Département de l'Ouest. Comprend les communes de Port au Prince, chef lieu et capitale de la République Pétion ville, Croix des Bouquets, Arcahaie et Thomazeau, Ganthier (1912) Population 200.000 habitants.

Les postes militaires de l'arrondissement sont la Gonâve, Pont Rouge, la Croix des missions, Lalue, Jean Ciseau, Carrefour, le Fond des Chênes, Ganthier, le Fond Parisien, le Fond Verrettes, Boucassin Williamson et Cabaret.

Ses limites sont : à l'ouest tout le développement de la côte depuis l'embouchure de la rivière de Mont Rouis jusqu'au Morne à Bateau ; au Nord, de l'embouchure du Mont Rouis, en suivant les sinuosités de cette rivière sur la rive gauche, se dirigeant au N. E. jusqu'à la crête des Matheux ; entre les habitations Gornail et Dubourg ; de ce point, prenant une direction E. S. E, passant par la crête des Délices, sur le sommet de la montagne Terrible, le Pensez-y bien, jusqu'à venir reconnaître le Fond Diable ; de ce point, se dirigeant à l'E. en passant sur le sommet de la Gascogne et de la montagne du Boucan Bois pin, jusqu'à venir reconnaître la source de Boca-cochon de ce dernier point, venant au Sud par une ligne droite qui passe à Jimani pour venir reconnaître la crête de la Selle.

De sorte que cet arrondissement se trouve avoir à l'Est l'E-tang Salé ; au N. E. l'arrondissement de Mirebalais ; au N.O. celui de St Marc ; au S. celui de Jacmel, et au S. celui de Léogane ( loi du 17 octobre 1821).

Il y a dans cet arrondissement 824 biens ruraux, 117 habitations, 2280 carreaux de terre du domaine national occupés par des fermiers. Le montant des fermages des biens urbains s'élève à \$ 3.671. — celui des biens ruraux à \$ 4.721. —

**PORT-AU PRINCE** [le]. — Commune de première classe, chef lieu de l'arrondissement militaire et financier du même nom, chef lieu de l'ancien département de l'ouest, capital de la République d'Haïti. Siège du Pouvoir Exécutif, du Corps Législatif et du Tribunal de Cassation. comprend 23 sections rurales qui sont : la 1<sup>ère</sup> de Pont Rouge, 2<sup>e</sup> de Varreux en plaine du Cul de Sac, 3<sup>e</sup> de St. Martin, 4<sup>e</sup> de Bellevue No 1 5<sup>e</sup> de Bellevue no 2, 6<sup>e</sup> de Turgean au S.E. 7<sup>e</sup> du Morne de l'Hopital, 8<sup>e</sup> de Martissant, 9<sup>e</sup> de Bizoton, 10<sup>e</sup> de Torre ou Tort, 11<sup>e</sup> de Dafréné, 12<sup>e</sup> de Morne Chandelle, 14<sup>e</sup> de Corail Torre, 14<sup>e</sup> de la Rivière Froide, 15<sup>e</sup> de Morne à Bateau au Sud ; 16<sup>e</sup> de la Grande Rivière en plaine, 17<sup>e</sup> de Taifer, au

Sud 18e de Procis, 19e de Laval, 20e de Bouvier, 21e Berly, la 32e de Bongars, la 23e de Malanga au Sud.

En 1840 les sections rurales de Bellevue, des Varreux, du Trou Bordet, du Morne Chandelle et du Fond Ferrier avaient 1121 habitations, dont 484 caféières, 30 sucreries, 39 cotonneries et 468 concessions.

Les postes militaires situés dans cette commune sont: l'île de la Gonâve, le Pont Royal, la Croix des Missions, Lalue, Jean-Ciseaux et Carrefour.

Les habitants de Port-au-Prince s'appellent Port-au-Princiens.

*Population.* Population : 98.000 habitants, Il y a 6000 maisons enregistrées au Conseil communal et pas moins de 2000 non enregistrées.

La ville elle même comporte 60,000 âmes. D'après le bulletin du Conseil Communal du 15 janvier 1887, il y a eu en 1886 1747 naissances, 862 décès et 400 mariages. Il y a 700 protestants. En 1890, enfants légitimes 343, naturels 1880.

La consommation de la viande de boucherie, d'après le même document augmente dans une proportion remarquable. De 5.494 boeufs, qu'elle était en 1885, elle s'est élevée en 1886 à 7.240 boeufs, soit une augmentation de 1746 boeufs Moyenne 20 boeufs par jour.

*Quartiers.* -- Les quartiers du Bord de Mer du Morne à Tuf ou Ste. Anne, de Calin Centime ou Bourg Anglais, du Bélair, de la Saline; des Pisquettes ou de la Madeleine, de St. Joseph; de la Croix des Bossales, de Lalue, du Poste Marchand, de Montalais, de Turgeau sont très peuplés.

En 1889-90 les recettes ont été de \$ 77.132,67 et les dépenses de \$ 74.926,80. En 1890-91 de \$ 80.292,85, de \$ 73.870,94

La ville est bâtie au fond de la baie de la Gonâve dans une admirable position sur des grèves basses.

Elle compte de rues larges entrecoupées à angle droit.

Les rivages de la presqu'île du Sud et ceux du département de l'Ouest forment un immense bassin dont les eaux paisibles sont sans cesse sillonnées de légères embarcations qui, sortant des anses de la côte viennent chargés de café, de vivres, de légumes et de fruits, aborder à Port-au-Prince. En face de la rade : l'île de la Gonâve.

La baie de Port-au-Prince, comprise entre la pointe de Lamentin et celle de l'Arcahaie est éclairée la nuit par le phare du Lamentin à feu tournant rouge, visible à 20 milles en mer. Concessionnaire Mrs Haentjens frères.

Des mornes rangés en cercle derrière la ville, étendent vers

elle leurs pentes où l'on distingue de nombreuses habitations et mettent le port à l'abri des ouragans, Les navires y trouvent un mouillage sûr. Deux rades forment le port: la petite rade ou le port proprement dit, est séparée de la grande qui s'étend vers la haute mer par une ligne de rochers de corail dont les sommets à fleur d'eau sont sans cesse couronnés d'écume. Cette ligne de rochers s'allonge du Sud au Nord, et il n'existe qu'un passage fort étroit par lequel les navires marchands entrent dans la grande rade où mouillaient les navires de guerre.

Le fort Ilet au milieu des flots, défendait autrefois le passage de la rade. Il sert à la police du port. On y a construit un établissement important pour les réparations de navires et de leurs machines.

Le port de Port au Prince est ouvert au commerce étranger le 21 avril 1807.

La température de la ville serait insupportable si la brise d'Ouest ne venait tempérer par sa fraîcheur cette atmosphère brûlante, chaque jour, de midi à 7 heures du soir. La nuit le vent rafraichissant par excellence vient de l'Est, rarement du Sud'Est.

La 1ère.saison pluvieuse commence à la mi-août, et la sécheresse en décembre. Il y tombe par 1317 millimètres de pluie.

Les ouragans de 1751-1781. 1785 1787 y firent de nombreux dégâts:

Les fortifications sont peu importantes. Elles lui ont cependant permis de soutenir en 1807, 1812, et 1863 trois sièges mémorables. Près du Portail St. Joseph s'élèvent le fort Lamarre, le fort Touron et le fort Dimanche plus près de la mer. A l'Est sont les forts Eveillard, Bazalais, le fort Gommier, le fort National sur le sommet d'un morne dominant la ville et la baie, au Sud, au portail de Léogane, le fort Lerebours et le fort Ste. Claire dont les batteries protègent l'arsenal; au pied du fort Thomas au dessus duquel s'élèvent aujourd'hui le Musée et l'observatoire du Séminaire Collège St Martial au Poste Marchand.

A une lieue de la ville sur le chemin de Léogane est le fort Bizoton. Au Sud est le fort Mercredi sur le morne du Trou Bordet. Une vigie placée au fort National, signale les navires qui entrent à Port au Prince, dont la latitude Nord est  $180^{\circ} 33' 42''$ . et la longitude  $0, 74^{\circ} 47'$  prises à la Prison de cette ville.

Chemin de fer de Port au Prince à l'Etang.

Entre Paris et Port au Prince, il y a une différence de 4 heures  $58' 48''$ .

Un quai est absolument nécessaire dans une ville comme Port au Prince.

Cette ville qui a été la capitale de l'ancienne colonie, n'a eu ses premiers établissements qu'en 1749; cependant dès l'année 1724 on en avait proposé la fondation. Sa situation offre la facilité de communiquer avec tous les départements de l'île. Sa proximité avec la belle plaine du Cul de Sac dont les produits alimentent ses marchés furent le motif de la préférence qui lui fut accordée autrefois sur la ville du Cap, malgré la situation prospère de cette dernière.

La première partie établie de cette ville (ancienne habitation Randot) est celle qui est au Nord de la rue du Port ou Pavée : elle fut désignée sous la dénomination *d'ancienne ville*. lorsqu'on eut décidé de continuer les constructions au Sud de cette rue, sur l'habitation Morel.

NOM. — Le nom de Port-au-Prince vient, suivant une tradition, rapportée par Charlevoix du vaisseau le Prince, capitaine André, qui mouilla dans ce port en 1706, et, au dire du comte d'Estrée suivant une autre tradition, des îlets qui se trouvent dans le port et qui portaient le nom *d'Îlets du Prince*, en 1860. Elle fut appelée l'HOPITAL par son fondateur, M. de la Caze. Les affranchis, en butte aux vexations des *petits blancs*, firent en 1793, de Port-au-Prince, *Port-aux-Crimes*. A son tour Polvérel changea ce nom en celui de *Port-Républicain*, lorsqu'il eut fait signer aux planteurs la déclaration de la liberté de leurs esclaves. En 1806, Christophe, en guerre avec Pétion, l'appela de nouveau Port-aux-Crimes. En 1811, elle reprit la dénomination de Port-au-Prince.

L'élévation du sol, qui ne forme pas trottoir continu, varie devant chaque maison. En marchant sous les galeries, on s'expose soit à tomber dans un trou, soit à se heurter à des piliers. Il est mieux de prendre la chaussée, même en cas de pluie, et la nuit, plutôt que de chercher l'abri de ces galeries inégales.

TREMBLEMENTS DE TERRE. INCENDIES. — Presqu'immédiatement après sa fondation, elle éprouva un tremblement de terre, en 1751. On conçut alors l'idée de ne la bâtir qu'en bois. Le tremblement de terre du 3 Juin 1770, qui fut plus violent, fit émettre une ordonnance par le gouvernement colonial qui enjoignit aux habitants de ne plus construire leurs maisons qu'en bois. Un autre fléau non moins terrible auquel cette malheureuse ville est en proie périodiquement est l'incendie. Le nombre des incendies est incalculable. Les principaux sont : ceux de la Saint Pierre en 1784, du 21 novembre 1794, du 15 août 1820, [Cruchon] du 16 décembre 1822, du 8 juillet 1832 [la Pentecôte] de 9 janvier 1843, du 10 novembre 1845, (Berthomieux) du 14 novembre 1849,

(Jeanne Desvignes) Place Vallière du 12 juin 1857 [ Myrtil Bruno], du 28 février 1865 (Théâtre), du 7 mai 1865, du 19 mars 1866 [J. B. Hepburn) de la rue Pavé du 4 Septembre 1877, du 24 juin 1878 (Malary) du 4 juillet 1879 (insurrection Boyer Bazelais), du 22 et 23 septembre 1883 (pillage), du 4 juillet 1888 (la chambre), du 7 juillet 1888 (Ministre Artaud) ces deux derniers ont fait donner le nom de Savane Salomon aux quartiers détruits. Incendies du 30 octobre 1907 rue du Peuple, du 5 juillet 1908 (maison Voltaire ) 10 juillet 1908 Grand.rue. Nous en passons, car la liste des incendies est longue.

Depuis tant d'incendies, quelques propriétaires ont fait rebâtir en maçonnerie ; ces constructions sont fort belles. L'arsenal sauta 3 fois : le 2 février 1827, le 12 septembre 1866 et 6 juillet 1908. Ouragan du 28 septembre 1820.

PLACES PUBLIQUES.-- La ville offre plusieurs places publiques : les plus importantes sont celles de Pétion, de l'Intendance où s'est élevée la nouvelle Cathédrale, de l'Eglise, de Elie Dubois, du Poste Marchand, de Vallière sur laquelle le gouvernement du Président Hippolyte a fait construire un superbe marché en fer inauguré le dimanche 22 novembre 1891, de Geffrard ou de la Paix, des Cimetières intérieur et extérieur, le Champ de Mars, la place St Louis, de la Douane. La place du marché de l'Eglise fut le théâtre d'un événement unique dans l'histoire : En 1802, une femme de couleur, Henriette St. Marc, accusée d'avoir envoyé des munitions aux insurgés indigènes de l'Arcahaie, fut arrêtée et condamnée à la peine de mort. Placée entre deux pelotons de carabiniers européens, et conduite sur la place du marché de l'Eglise à 10 heures du matin, suivie de son cercueil, en présence d'un peuple immense. Une potence fut dressée sous ses yeux. Elle monta sur l'échafaud avec fermeté.

Quand son cadavre se balança dans l'air, un cri lugubre et des sanglots éclatèrent dans la foule. Les femmes abandonnèrent le marché, saisies d'horreur. Le bourreau et les soldats demeurèrent seuls sur la place. Rochambeau, narguant le deuil général, donna dans la soirée un grand bal au Palais National. Peu de temps après, Mahotière fut pendu sur la même place. Ces crimes furent le signal du soulèvement général des indigènes contre les français. C'est là que la guil lotine fu : aussi essayée sur, Pelou.

Voyez l'histoire particulière de la Place Pétion et de la Place Vallière. Chemin de fer à l'Etang Saumâtre.

FONTAINES.-- Des fontaines, alimentées par les sources de Turgeau, de Mme Leclerc et Plaisance, donnent de l'eau à toutes ces places, ainsi qu'à toutes les maisons de la ville, aux navires de la rade, aux Prisons hommes et fem-

mes, à l'hôpital militaire. au Palais National, à l'Arsenal et à tous les établissements publics. Les fontaines de Mr Colo et de Madame Colo ont été inaugurées, le 16 février 1860.

L'Eglise principale qui servait de Cathédrale était bâtie en bois.

En 1890 on y a baptisé 177 enfants légitimes et 494 naturels 453 morts, 63 mariages, depuis 1770. Son presbytère, aujourd'hui l'Archevêché, construit en 1787, est placé à l'Est, de l'Eglise. Fête patronale le 15 août.

Les autres églises sont : St. Joseph, consacré le 22 avril 1877, où l'on a baptisé en 1890 : 46 enfants légitimes et 356 enfants naturels, 154 morts 27 mariages. St. Anne où l'on a baptisé en 1890 — 120 enfants légitimes et 1030 naturels. — 428 morts 86 mariages. Les chapelles sont : la Madelaine aux Pisquettes, la Prison, Saint Alexandre à la Croix des Martyrs, l'Hôpital, Turgeau St. Louis) Sacré Cœur à Turgeau, St François sur le Bélair, Ste Rose de Lima à Lalue, la chapelle de l'Institution des frères de l'Instruction chrétienne. Eglises protestantes.

Le 20 avril 1872, le quartier du Morne à Tuf fut érigé en paroisse sous l'invocation de St. Anne. Paroisse du Sacré Cœur Turgeau fondée en mars 1920.

EDIFICES PUBLICS. — Le Palais National, construit en 1772, a été incendié le 20 décembre 1869, à l'entrée des cacos à Port-au-Prince. C'était un bel édifice, placé à l'E. de la place Pétiou. Salmave fut fusillé le 15 janvier 1870 sur ses ruines encore fumantes, attaché à un poteau rouge. Le palais national bâti par le président Salomon en 1882 a sauté le 8 août 1912. Architecte Léon Loforestrie. Le palais actuel en ciment armé est construit par Georges Baussan en 1918.

Les autres édifices publics sont : la Prison, la Maison Centrale, l'hôpital militaire, (Voyez ci contre, l'Ecole de Médecine, le Magasin de l'Etat la Station des Pompiers libres, le Lycée, la Douâne, les Archives générales, les cinq Ministères, l'hospice de St. François de Sales, la Gare du Nord, le Tribunal civil et le Tribunal de Cassation, la Banque Nationale, le Séminaire, l'Observatoire, le Musée, la Fonderie. En 1889-90 les recettes de la Fonderie ont été de \$ 1.714, 40 et les travaux exécutés pour l'Etat se sont élevés à \$ 4.627.43, l'Ecole des Frères, les Carsenes de la Garde. Le Magasin de l'Etat a été détruit et rétabli chaque fois que l'arsenal a sauté, l'Archevêché. L'asile français et de St. Vincent de Paul rendent d'immenses services.

Sous le Président Borno, il fut construit le Palais des Finances, le Quartier Général de la Gendarmerie, l'Hôtel de



Ville, la nouvelle Ecole de Médecine, le Palais de Justice, sans parler d'autres travaux qui embellissent de plus en plus la Capitale de la République.

LOGE.— Les loges maçonniques de Port-au-Prince relevant du Grand Orient d'Haiti sont : l'Amitié des frères Réunis no 1., L'Etoile d'Haiti no 5, Le Mont Liban no 22, Les Coeurs Unis no 24—

En 1812, lors du siège de Port-au-Prince par Christophe, le président Pétion fut obligé de se retirer dans la Loge l'Amitié des Frères Réunis pour se mettre à l'abri des projectiles de l'ennemi.

On voit rue du Centre les ruines du Sénat, et, rue de l'enterrement le palais de la chambre des députés qui avait été bâtie sur l'ancien emplacement Sabès où naquit le 2 mars 1770 Pétion, le fondateur de la République. Quand eut lieu, le 3 juin 1770, le jour de la Pentecôte, le tremblement de terre qui renversa la ville, Pétion n'avait que 3 mois. Sa mère, troublée par la frayeur par les cris et par le tumulte, l'avait laissé dans sa chambre, endormi dans son berceau. La malheureuse prononce le nom de son enfant. La terreur et le danger glacent tous les courages. La nourrice se précipite au risque de sa vie dans la maison branlante, et apporte sain et sauf le petit Alexandre. Pétion mourut Président d'Haiti à Port-au-Prince, le 29 mars 1818, à l'âge de 48 ans. Son cœur fut enterré au Fort National qu'on appelle aussi le Fort Alexandre en son honneur.

CIMETIERES.— Dans le cimetière de l'intérieur, situé en face de la place Ste. Anne ou Marché Debout, où l'on n'enterre plus, se trouve le mausolée du comte d'Ennery, mort gouverneur général de la colonie en 1776: c'est un superbe monument en marbre qu'abrite l'autel de la vieille chapelle que remplace l'Eglise Ste. Anne, inachevée. On y voit aussi la tombe du preux Coutilien Coutard, mort le 1er Janvier 1807, à la bataille de Sibert, en sauvant la vie de Pétion : le temps a rongé en partie la pierre sépulcrale où est gravée l'épithaphe de ce héros. La tombe de Dessalines y fut élevée par madame Ingénac ; elle portait cette inscription : "Cit git Dessalines, mort à 48 ans". Le président Hippolyte, en 1892, y fit élever un superbe monument au fondateur de l'Indépendance d'Haiti. Civique de Gastines, dont l'âme ardente et le cœur sensible n'ont pu supporter les injustices de son gouvernement, et qui était venu de France en Haiti pour connaître le peuple dont il avait défendu les droits ; le célèbre médecin Montègre, qui y vint pour étudier la fièvre jaune et qui en mourut ; Billaud de Varennes, ce fameux révolutionnaire, déporté à Cayenne, d'où la restauration des Bourbons le chassa, ont trouvé au cimetière extérieur un asile pour leurs dépouilles mortelles. Ce dernier mourut en 1819.

Ce cimetière de l'extérieur a été fondé par ordre de Rochambeau, en 1802, alors que les exécutions se multipliaient beaucoup, et que la fièvre jaune continuait ses ravages, ce qui rendait le cimetière intérieur trop petit. Le père Lecun, préfet apostolique, à la tête d'une procession, alla le consacrer en y plantant une croix.

Le cimetière des Variôleux, attenant à ce dernier, au sud, fut créé en 1881.

Le cimetière Pressoir est situé sur le chemin du poste Marchand à Lalue ; il ne sert qu'aux habitants de ce quartier et aux membres de la famille Pressoir. Il a été concédé en 1827.

DOMAINE. — Il y a dans la commune les habitations : Bizoton, Dufréné, Décayette, Drouillard, Caradeux, Corail, Guérin, Duvivier, Lefranc, St. Martin, Desprez, Ravine Pintade, Dumornay, Blain, Dégand, Pont Rouge, sur lesquelles l'État possède 781  $\frac{1}{4}$  carreaux de terre occupés par des fermiers. Le montant des fermages s'élève par an à \$ 6.748. 458 carreaux de terre sont inoccupés, sans compter les habitations non arpentées. En 1826, l'habitation Greffin était réservée pour le service de l'État. L'habitation Fourmy, caféière, fut mise en vente.

TRIBUNAUX. — Le tribunal civil de Port-au-Prince a dans ses attributions les communes des arrondissements de Port-au-Prince, de Mirebalais et de Lascahobas. Il a rendu, en 1887, 389 jugements, dont 259 au civil, 101 au correctionnel et 29 au criminel.

Le tribunal de commerce a été fondé par la loi du 9 octobre 1830. Le tribunal de paix section Nord, a rendu 844 jugements ; celui de la section Sud 657.

AFFAIRES ECCLESIASTIQUES. — L'archidiocèse de Port-au-Prince étend sa juridiction sur les paroisses ou communes, quartiers, postes militaires, sections rurales des arrondissements de Port-au-Prince, de Léogâne, de Jacmel, de Mirebalais et de Lascahobas. L'évêché des Cayes (département du Sud), celui du Cap, desservant le département du Nord, celui de Port-de-Paix, desservant tout le Nord-Ouest, et celui des Gonaïves pour l'Artibonite, sont suffragants de l'archevêché de Port-au-Prince. Port au-Prince est partagée en 3 paroisses : celle de la Cathédrale, celle de Ste. Anne et celle de St. Joseph. Monseigneur Jules Tonti, évêque titulaire de Samos, envoyé extraordinaire et délégué du Saint Siège près des gouvernements de Vénézuéla, de Saint-Domingue (Dominicanie) et d'Haiti, a été élevé par le Saint Siège sur la demande du Gouvernement d'Haiti à la dignité archi-épiscopale et nommé archevêque de Port-au-Prince

(le troisième administrateur apostolique du diocèse des Gonaïves). [Convention du 9 février 1893].

DEBOUCHES : l'Europe et l'Amérique.— Port est bon pour les navires.

VILLEGIATURE.— Les environs de Port-au-Prince offrent beaucoup d'agrément dans les maisons de campagne qui y ont été construites : Turgeau, Bizoton, Carrefour, la Gonâve, Pétion-ville, la Plaine du Cul de Sac en sont voisins; son port, ouvert au commerce étranger, où les navires sont en sûreté, le grand débouché qu'y trouve le commerce étranger par une nombreuse population qui consomme beaucoup; tout concourt à rendre cette ville très importante sous tous les rapports.

*Télégraphe.*— Une ligne télégraphique terrestre relie Port-au-Prince à la station télégraphique du câble sous-marin du Môle St. Nicolas et avec le Cap-Haïtien, Gonaïves. Port-de-Paix, St. Marc, Jacmel, Aquin, les Cayes, Jérémie et la frontière dominicaine, Elle devait fonctionner le 1er mai 1889. Voyez le taux au mot Haïti.

Plusieurs lignes de steamers étrangers transportent les marchandises et les voyageurs de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique.

*Hotels.*—Hotels, cafés et restaurants tenus par des français, américains, anglais, bains, billards, glacière. Cabinets de lecture, Bibliothèque privée, Cercle international du Commerce. Services de voitures publiques.

*Hommes célèbres.*— Port-au-Prince s'honore d'avoir donné le jour au général Galbaud, gouverneur général de St. Domingue; à Alexandre Pétion, Jean Pierre Boyer [15 février 1773] et Nissage Saget (6 janvier 1800) qui ont été présidents de la république, aux généraux Lys, Borgella (6 mai 1773], Beauvais, Desruisseaux, Vil Lubin, aux poètes Coriolan Ardouin, J. J. Lérémond, Dupré, Ducasse Hippolyte, Alcibiade Fleury Battier, J. B. Romane, Massillon Coïcou, Justin Lhérisson, Henry Chauvet, Pierre Faubert, Charles Séguy Villevaiteix, Abel Elie, Alfred Simonise, James Gardère, Paul Lochard, Aurèle Chevry, Arsène Chevry, au peintre Colbert Lochard, à l'agronome Eugène Nau, aux historiens Thomas Madiou, Enélu Robin, au géographe Dantès Fortunat, aux hommes d'Etat Boyer Bazelais, Liautaud Ethéart, Ovide Ca meau, Roche Grellier, Bénony Lallemand, Alix Rossignol Excellent, Arsace Deslandes, D. Laborde, F. Acloque, J. J. Audain, Dagessau, Lespinasse, P. Lorquet, Charles A. Archin, Maximilien Laforest, Ernest Roumain, Frédéric Marcelin, Charles, et Clément Haetjens, Lelio Dominique, Sabourin, Morin, Montasse, B. St. Victor, J. J. Chancy, A. Carrié, St. Vil Victor, Sauveur Faubert, Saul Liautaud, Exilien Heurtelou, V.

Plésance et J. Paul, général Cauvin, Léger Cauvin, A. Tate, Alfred Delva, Laroche, Louis Borno etc. etc. . . .

*Histoire.*—Les détails que l'histoire nous transmet sur la capitale de la République d'Haiti sont nombreux.

Elle nous apprend tout d'abord que ce fut dans cette ville, en janvier 1890, que les planteurs organisèrent l'Assemblée provinciale de l'Ouest autant pour favoriser la révolution que pour contrarier le gouverneur de Peinier. Celui-ci, forcé de prêter *le serment civique à la nation à la loi et au roi*, forma, pour contenir les anarchistes, une ligue d'hommes dévoués à l'ancien régime et à la Métropole. Chacun d'eux porta à son chapeau un pompon blanc : couleur de la royauté, Chaque parti voulut avoir son pompon: le rouge fut celui des révolutionnaires : le jaune, celui des affranchis.

Le 30 juillet, le colonel Mauduit dissout par la force des armes, l'assemblée de l'Ouest. il fut assassiné le 4 mars 1791.

Le 21 novembre 1791, il y eut un combat entre les affranchis commandés par Beauvais et les blancs : on s'était battu depuis 2 heures de l'après midi jusqu'au soir. Praloto incendia la ville. Les hommes de couleur qui étaient restés neutres, furent égorgés dans les rues avec leurs femmes. On pillait les magasins. 27 îlets sur 30, et 500 maisons furent brûlés : les pertes s'élevèrent à 50 millions de livres tournois. La ville fut cernée par les affranchis qui détournèrent les eaux de Turgeau et de Martissant. Les vivres ne purent y arriver et la famine y devint horrible.

En mars 1793 les affranchis du Cul de Sac la bloquèrent de nouveau, Beauvais du côté de la plaine et de Lalue, et Rigaud du côté de Bizoton, Borel, maire de la ville y exerça tant de crimes que Santhonax résolut d'ouvrir ses portes.

Le 5 avril 1793, Santhonax et Polvérel vinrent à leur tour, de Saint Marc bloquer la ville. Le gouverneur Delassale campa au Portail Saint Joseph, Beauvais à Bizoton. Bloquée par terre et par mer, la ville fut sommée de se rendre : elle fut attaquée le 12 avril. Borel rançonna les habitants qui lui donnèrent 366.000 livres ; il quitta Port-au-Prince, se rendit à Jacmel où il s'embarqua pour la Jamaïque. Le 14, les commissaires civils entrèrent à Port-au-Prince qui fut traité en ville rebelle.

Blanchelande bloqua la ville par mer et par terre avec des troupes de couleur sous les ordres de Fontanges. Sommée de se rendre, elle ouvrit ses portes malgré, les efforts de Praloto et de Dumontellier. Le 5 juillet, les coallés y fi-

rent leur entrée. Dumontellier fut déporté et Praloto arrêté pour être conduit à St. Marc, il fut tué dans la rade.

Le 22 septembre 1793, Polverel proclama la liberté générale des esclaves sur la place d'armes.

En janvier et février 1794, le commodore Ford se présenta deux fois, et somma la ville de se rendre aux anglais. En présence de l'attitude de Santhonax, il se retira.

Le 17 mars 1794, à 11 heures du soir, Montbrun à la tête de la légion de l'Ouest et de l'artillerie, marcha sur la caserne du 48e. commandé par Desfourneaux qu'il mitraille brusquement. Le 48e régiment blanc était dévoué à Santhonax. Celui-ci fut obligé d'embarquer le régiment et Desfourneaux pour France.

Le 31 mai le général anglais Whyte et le commodore Ford vinrent bloquer Port-au-Prince. Ils canonnèrent la place et dirigèrent contre elle trois colonnes et s'emparèrent du fort Bizoton. Santhonax et Polvérel, ne pouvant plus tenir dans la place se rendirent à la Charbonnière, (Pétion-ville). Le 5 juin, l'armée anglaise, forte de 4.000 hommes, entra au Port Républicain, et fit feu sur tous ceux qu'elle rencontra dans les rues. Le général Whyte fortifia la ville à l'Est et au Sud. Il éleva au Morne-à-Tuf un blockaus au milieu de la place du cimetière intérieur et à l'Est au sommet du morne de l'habitation Covin, et un fort qui domine la ville et les campagnes environnantes. C'est le fort National.

Le 5 décembre 1797, Pétion cerna le Port-Républicain du côté du Gros Morne.

Le 23 avril 1798 le général Maitland commença à évacuer la place en embarquant ses munitions. Un traité fut signé dans la ville le 30 avril entre l'adjudant général Huin, muni des pouvoirs de Toussaint Louverture et l'adjudant Nigh-tingal, officier de l'armée anglaise du vaisseau l'Abergaverny, par lequel il fut convenu que les villes de Port Républicain, St Marc, l'Arcahaie seraient abandonnées par les Anglais au général Toussaint, et qu'assez de temps serait accordé aux troupes anglaises pour se retirer librement; que Toussaint garantirait la vie et les propriétés des habitants qui resteraient dans la colonie. Les hostilités devaient cesser de part et d'autres pendant 5 semaines.

Le 8 mai, le général Maitland avait fini d'embarquer toutes ses munitions et ses troupes. Le lendemain, il quitta pour le Môle. Dans l'après midi du même jour, le 9 mai, le général Laplume prit possession de Port Républicain. Peu après, Toussaint envoya le colonel de la 8e. coloniale, Christophe Morney, prendre le commandement de la ville. Il y vint lui même au milieu d'un triomphe éblouissant. Le géné.

ral en chef confia le commandement de l'arrondissement à l'adjudant général Huin, colon blanc,

Après la chute de Rigaud, en août 1800, il y avait à Port Républicain une cinquantaine de prisonniers rigaudins, bourgeois et soldats. Ils furent tués à coups de baïonnettes à la Croix des Martyrs.

Le 3 février 1802, l'escadre de l'expédition Leclerc arriva devant la ville. La joie était peinte sur tous les visages. On était fatigué du despotisme de Toussaint. Un seul homme, Lamartinière, commandant de la 3e coloniale, connu par la violence de son caractère et par son intrépidité, exhortait, mais en vain, les citoyens à s'armer pour la défense de la ville. Les français viennent, disait-il, rétablir l'esclavage. Sa voix n'eût pas d'écho : tous les habitants croyaient à la magnanimité de la France.

Lamartinière s'opposa à ce que le général Agé renvoyât le chef de brigade Salès, aide de camp du général Boudet qui était porteur de dépêches pour le commandant de l'Arrondissement.

Agé fit répondre au général Boudet que Dessalines, commandant de la division de l'Ouest étant absent, il ne pouvait prendre aucune détermination concernant la reddition de la place. Lamartinière, de son côté, envoya dire aux français que s'ils brusquaient un débarquement sous les ordres du gouverneur général Toussaint Louverture, il serait tiré trois coups de canon d'alarme, et que ce signal répété de morne en morne, serait celui de l'incendie de la colonie et de l'égorge-ment de tous les blancs. Il se rendit à l'arsenal, bouillant de fureur, et demanda des munitions au directeur Lacombe. Celui-ci refusa.

“ Puisqu'il en est ainsi mourrez, misérable colon ”, s'écria-t-il, d'une voix tonnante, et Lacombe fut renversé, atteint d'une balle à la tête. Ce trait d'une cruelle énergie répandit la terreur dans l'arsenal : On lui livra aussitôt toutes les munitions. Toutes les portes de la ville furent fermées. Agé cessa de commander, et Lamartinière se trouva seul maître de la place.

L'armée française débarqua au Lamentin le 5 février. Lefort Bizoton se soumit. Le fort Léogane (Lerebours) lui opposa une vive résistance. Après deux assauts répétés, il fut enlevé. Le général Boudet pénétra dans la ville et poursuivit les fuyards.

Lamartinière, Magny et Monpoint, avec une poignée de soldats essayèrent de mettre le feu dans divers quartiers avant d'abandonner la place : ils n'en eurent pas le temps. Ils se mirent à enlever les caisses d'argent de la trésorerie

mais attaqués avec vigueur par un bataillon français, ils furent culbutés et prirent la fuite. Boudet se trouva en possession de 2.500.000 francs. Il traita avec douceur les soldats et les habitants, mit l'ordre dans la ville, fit soigner les blessés parmi lesquels on remarquait le général Pamphile de la Croix et le colonel d'Hénin.

Port-au-Prince fut assiégée par Dessalines le 23 septembre 1803; il établit son quartier général à Turgeau.

Le 10 octobre les français furent obligés de s'embarquer. Les généraux Lavalette et Lux gagnent la rade.

Le 16 mars 1804 Dessalines ordonna le massacre des français à 10 heures du soir. Le lendemain, Dessalines nomma Germain Frère commandant de l'arrondissement, et Benoit commandant de la place.

Le 7 janvier 1807, Port-au-Prince fut bloquée par terre par le général Christophe dont les troupes furent repoussés.

Le 23 juillet 1807, conspiration du général Yayou : abandonné par ses complices, il se porta sur Léogane pour essayer d'entraîner cet arrondissement : Il échoua.

Le 25 mars 1812, deuxième siège de Port-au-Prince par Christophe avec une armée de 25.000 hommes et des ingénieurs anglais. Le général Magny, commandant l'avant-garde du roi, fit défection avec ses troupes en faveur de Pétion. Ce mouvement décida la levée du siège le 14 juin.

En août 1815, conjuration s'étendant dans la plaine du Cul-de-Sac avec des ramifications jusqu'à Jacmel. Le complot fut découvert. Pétion devait être assassiné. Plusieurs des conjurés furent fusillés au Morne à Tuf : parmi eux était le capitaine Célestin Manneville. Le lieutenant colonel Louis Le rebours eut le bonheur de se sauver ; il alla soulever les montagnes de Fond-Verrettes jusqu'à Saltrou. En décembre Louis Le rebours fut livré à Pétion : fusillé à Jacmel.

Le 6 octobre 1816, Mrs Fontange et Esmangard, commissaires du roi de France, arrivèrent à Port-au-Prince pour traiter de l'indépendance d'Haiti.

Le vendredi 30 août 1822, le citoyen Darfour se rendit à la Chambre des Communes et y présenta un mémoire tendant à détruire les institutions et à bouleverser l'Etat. Ce mémoire incendiaire fut lu séance tenante. Le peuple, indigné du contenu de ce mémoire, se porta en foule dans différents quartiers de la ville, et arrêta le citoyen Darfour, les députés Bérenger et Laborde de la commune de Port-au-Prince, Saint-Laurent et Saint-Martin, des communes des Cayes et du Cap-Haitien, Pierre André, juge du tribunal de Cassation, et Noël Piron doyen du tribunal civil de la capitale. Le

citoyen Dugué prit la fuite. Ces hommes furent conduits en prison pour être jugés. La Chambre expulsa ses membres sus-désignés, et appela leurs suppléants à venir les remplacer. Darfour fut exécuté en septembre. Darfour était africain, il était admis comme citoyen d'Haiti comme tous les hommes issus du sang africain.

Le même Pierre André était sénateur en 1838 : accusé d'avoir adressé des lettres anonymes au Président d'Haiti, il fut expulsé du sénat le 4 Juin 1838, il fut rappelé le 2 septembre suivant. Godefroy et Rosteau représentèrent la commune de Port-au-Prince à la première Chambre des Communes en 1817. Pierre André avait été le président de cette Chambre.

Le 3 juillet 1825, le capitaine de vaisseau, baron de Mackau, arriva à Port-au-Prince porteur de l'ordonnance du roi Charles X, reconnaissant l'indépendance politique d'Haiti.

Le 21 mars 1843, l'armée populaire du Sud fit son entrée à Port-au-Prince.

Le 9 septembre 1843, conspiration Dalzon. Il se présenta pendant la nuit au fort du gouvernement (Riché) au nom du commandant de la place, se fit suivre du 7<sup>e</sup> régiment, prit le 3<sup>e</sup> sur sa route au Poste Marchand et se porta au fort national. Il descendit ensuite du fort avec ses complices. Le colonel Chéry Archer, commandant de la place, le commandant Jacques Louis et son bataillon du 5<sup>e</sup>, envoyés à sa poursuite, crient halte aux révoltés vers le Poste Marchand. Le sergent Registre fit feu et Dalzon tomba mort. Ses complices prirent la fuite.

Le 17 septembre 1845 conjuration des riviéristes. Les conjurés se réunissent à Port-au-Prince pendant la nuit à la Croix-des-Martyrs, et de là se portent à Léogane où se trouve le chef du parti, le colonel Pierre Paul. Terlonge, à la tête d'une colonne, les poursuit et les écrase à l'entrée de cette ville. Nobles procédés de Terlonge envers les vaincus. Vient ensuite de nombreuses exécutions sans forme judiciaire aucune à Gressier à Léogane et au pont de Thor.

Le 16 avril 1848, Port-au-Prince fut le théâtre d'un coup d'Etat. A la nouvelle de la conjuration de Louis Jacques à Aquin, le canon d'alarme fut tiré : les *Zinglins* se réunirent au palais où la garde fit feu sur les fonctionnaires et les généraux réunis, les uns furent noyés dans leur sang, les autres trouvèrent leur salut en sautant par dessus les grilles d'enceinte. Au bruit de la fusillade, la bourgeoisie se réunit au bord de mer pour se défendre. Mais, surprise et sans direction, elle succomba. Pendant deux jours et deux nuits les soldats tuent les citoyens dans les rues. Merlet, Normil Brouard, Léo Harmonière, Redon et d'autres citoyens éminents



furent tués dans les rues. Ces assassinats furent suivis de bien d'autres dans le Sud où Soulouque alla moissonner la population par des proscriptions et des assassinats juridiques. Un an après, jour pour jour, le général Similien, le principal instigateur de ces saturnales, fut traîné en pantoufles et jeté en prison où il mourut un an plus tard.

Le samedi 6 Juillet 1861, à midi six navires de guerre espagnols vinrent mouiller dans la rade de Port-au-Prince. Le commandant Escalante descendit à terre avec un ultimatum exigeant du gouvernement un salut de 21 coups de canon pour réparation d'outrages fait au pavillon espagnol, et une indemnité de \$ 200.000 pour déprédation commise sur les frontières de l'Est par le général dominicain Cabral.

Le 12 septembre 1866 l'arsenal sauta à 4 heures du matin.

Dans la nuit du 22 au 23 février 1867, une vaste conspiration éclata parmi les tirailleurs dans la cour même du palais du président Geffrard, les prisonniers furent mis en liberté. On pilla la maison de Mr. Cesvet, gendre du président. Au jour, Prosper Elie et son fils Justin, qui s'étaient rendus au fort du Portail Saint Joseph, trouvèrent la mort. Les autres conjurés prirent la fuite.

En 1868, Port-au-Prince fut assiégé par les Cacos, par la Plaine, par Pétion-ville et par Carrefour. Le président Salmave souleva dans le Sud les Piquets, les Cacos furent obligés de lever le siège pour aller combattre les Piquets.

Le 18 décembre 1869, Port-au-Prince fut enlevé par les généraux Brice, Déjoie et Boisrond-Canal avec 1.200 Cacos, en pénétrant sans bruit dans le port. Salmave se défendit au palais national ; mais il fut obligé de tomber dans les bois le lendemain, à cause des boulets qui pleuvaient du navire de guerre la Terreur.

Le 1er mai 1875 mort du général Momplaisir Pierre Brice, blessé, va expirer au consulat espagnol.

Le 15 avril 1876, émeute : S. Rameau est tué, Domingue entre au consulat français. Le lendemain Lorquet est tué en revenant de l'Arcahaie.

Le 14 mars 1878, Louis Tanis, commandant de l'arrondissement du département de l'Ouest prend les armes au fort national ; le président était dans le Sud ; il arriva le 18, les rebelles hissèrent le drapeau blanc et abandonnèrent le fort.

Le 30 Juin 1879, prise d'armes de Boyer Bazalais dans la rue Pavée.

Le 22 septembre 1883, pendant l'insurrection de Miragoâne, de Jacmel et de Jérémie, quelques jeunes gens écervelés sortirent dans la rue à Port-au-Prince et crièrent : A bas Sa-

lomon ! Ils tirèrent en l'air et se rendirent à l'arrondissement dont ils tuèrent le commandant, le général Pénor Benjamin, et se sauvèrent dans les consulats. Salomon fit piller et brûler les plus beaux quartiers de la ville. C'était un samedi. Le lendemain lorsqu'on croyait tout fini, le pillage et l'incendie recommencèrent. Il a fallu un ultimatum des consuls étrangers pour faire cesser ces scènes de sauvagerie.

Le 27 septembre 1888, le général Séide Thélémaque fut tué à Port-au-Prince sur la Place Pétiou. (Voyez ce mot)

Le 23 août 1889, après le départ du président Légitime qui eut lieu la veille, l'armée du Nord et du Sud qui assiégeaient Port-au-Prince, fit son entrée en cette ville avec le général Hyppolite en tête.

Le 28 mai 1891, le général Sully Guerrier prit les armes au Port-au-Prince Alix, Rossignol, E. Rigaud pendant la Fête-Dieu furent assassinés.

PORT-AU-PRINCE. — Port-au-Prince offre aux yeux les attraits séduisants. De toute capitale.

(Oswald Durand).

Port-au-Prince [fort Ilet] — Longitude W. de Paris. 74° 41' 23".

Latitude N. 18° 33' 54". Altitude 37 m.

La différence entre Paris et Port-au-Prince est de 4 heures 58 minutes, 20 secondes.

*Port-au-Prince* : Le 2 Décembre 1908, après l'embarquement du Général Nord Alexis, Président de la République, il y eut pillage de quelques maisons de commerce par le peuple souverain pendant la nuit. Le peuple souverain, d'après certains témoins était composé de la populace, de soldats, d'hommes de police. Le général Poitevien, à la tête d'un bataillon de grenadiers, chassa les pillards et en tua quelques-uns. Il a été déclaré qu'à la chute de chaque Gouvernement, le peuple souverain commettait des actes de brigandage à Port-au-Prince. Ceux qui en faisaient partie étaient armés de fusils. Et ils pillaient jusqu'à l'établissement d'un nouveau Gouvernement.

## ARRÊTE FIXANT LES LIMITES DE LA VILLE.

BORNO

*Président de la République*

Vu l'article 75 de la Constitution ;

Vu la loi du 28 Mai 1924, relative à la délimitation des villes, bourgs quartiers et sections rurales :

Considérant que le développement qu'ont pris depuis la loi du 29 Septembre 1899, les quartiers suburbains de Port-au-Prince exige une nouvelle délimitation de la Capitale ;

Vu le rapport du Secrétaire de l'Intérieur et de l'avis du Conseil des Secrétaire d'Etat,

ARRETE :

ART. 1er.— Les limites de la ville de Port-au-Prince sont fixés comme suit :

Au Nord : du rivage de la mer, à partir de la borne séparative des habitations Chancerelle et Robert, la ligne va au pont de Chancerelle suivant une direction Sud 68° Est ; et du pont de Chancerelle à la route de Delmas suivant la direction Nord-Sud ; de là, la ligne suit les sinuosités de la route de Delmas jusqu'au carrefour conduisant au chemin de Prédailles ; de ce dernier point suivant une direction sud 20° Ouest jusqu'à la route de Pétionville, traversant Bourdon pour aboutir à la source de Turgeau suivant une direction sud 36° Ouest ; de la source de Turgeau suivant une direction Nord 71° 30' Ouest jusqu'à atteindre la route de Desprez, dont elle suit les sinuosités jusqu'au point où elle remonte le sentier qui prolonge la rue de Toussaint Brave ; de cette jonction au Carrefour Feuille et à la source Martelly, suivant une direction sud 84° 30' Ouest ; de la source Martelly au-Fort Mercredi ; de là, à la source Leclerc ; de la source Leclerc à la source de Diquini, en suivant l'aqueduc actuel ; de la source de Diquini au monument de Thor, et delà, au rivage suivant une direction Nord 10° Est.

ART. 2. — Toutes les parties qui s'étendent de ces nouvelles limites jusqu'à *Un kilomètre*, constituent les banlieues de la ville qui seront administrées par le Conseil Communal, conformément à la loi sur les conseils communaux et aux lois sur les contributions directes.

ART. 3.— Le présent Arrêté sera exécuté à la diligence du Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 26 Août 1924, an 121e. de l'Indépendance.

BORNO.

Par le Président.

Le Secrétaire d'Etat de l'Intérieur,

LUC THEARD.

( MONITEUR du 26 Août 1924 ).

Le lundi 10 mars 1913, à 9 heures  $\frac{1}{2}$  du soir, la première locomotive du chemin de fer de Port au Prince à St. Marc est

entrée à la capitale, ayant fait les 103 kilomètres de distance entre ces 2 villes en 4 heures et demie.

PORT AU PRINCE. — Le 12 Juin 1918, la population vota la Constitution Dartiguenave par 11.681 *oui* et 19 *non*.

Par la loi votée le 28 Mai 1924 par le Couseil d'Etat, le quartier de Gressier relève de la commune de Port au Prince.

Par la loi votée le 30 Mai 1924, par le Conseil d'Etat, le quartier de l'Île de la Gonâve fut érigé en commune de 5e classe de l'arrondissement de Port au Prince.

PORT AU PRINCE. — En 1925, sous le gouvernement du président Borno, des constructions nombreuses ont été faites, entr'autres : le palais des finances, les bâtiments de l'Hôpital Général, le Quartier Général de la Gendarmerie, l'École de Médecine, le Palais de Justice, les améliorations à la douane, l'Hôtel Communal etc., etc., sans parler par de l'embellissement des rues et places publiques.

PORT AU PRINCE. — Recettes communales :

1921 - 22	.....	426.600.77	Gourdes
1922 - 23	.....	451.543.04	
1923 - 24	.....	472.434.93	
1924 - 25	.....	631.774.25	

PORT-AU-PRINCE. - Voyez : Marie Port-au-Prince.

PORT-DE-GRACE [le]. -- Voyez : Puerto Caballo.

PORT-DE-PAIX [le]. — Arrondissement militaire de 3e classe du département du Nord Ouest. Comprend les communes de Port-de-Paix et de Saint Louis du Nord. Population 35.000 habitants. Le quartier de la Baie des Moustiques se trouve dans cet arrondissement. L'île de la Tortue est le seul poste militaire de cet arrondissement. Inspection scolaire dont relèvent les écoles de l'arrondissement du Môle St. Nicolas. La garde nationale de l'arrondissement se compose de 1.200 hommes d'infanterie, et de 250 cavaliers. Il y a 177 biens urbains, 101 habitations, 546 2/3 carreaux de terre occupés par des fermiers, appartenant au domaine national.

Le montant des fermages des biens urbains s'élève par an à \$ 1.061.56 et celui des biens ruraux à \$ 1.769,35.

Les limites de l'arrondissement sont : au Nord depuis l'embouchure de la rivière des Côtes de fer, jusqu'à l'Anse à-Foleur de cet endroit, remontant la rivière du Bas de Ste-Anne dans une direction Sud jusqu'à reconnaître le point qui sépare les communes du Borgne, de Gros-Morne et de Plaisance ; de ce point, courant à l'Ouest en suivant la ligne de séparation avec l'arrondissement des Gonaives jusqu'à venir reconnaître au Bas des Moustiques de Jean-Rabel la ligne de sépa-

ration avec l'arrondissement du Môle St. Nicolas. De sorte que l'arrondissement de Port-de-Paix se trouve avoir à l'Est celui du Borgne ; au Sud celui des Gonaives, et à l'Ouest celui du Môle. (loi du 17 octobre 1821).

Les quartiers de Bassin Bleu, de la Baie des Moustiques et de la Tortue dépendent de Port-de-Paix.

PORT-DE-PAIX (le). — Commune de 3e classe, chef-lieu de l'arrondissement militaire et financier du même nom, département du Nord Ouest. Contient 11 sections rurales qui sont : la 1ère de Boudin, la 2e de Boudin, la 3e de Polveau, la 4e de Chansolme, la 6e de Laplata, la 7e des Moustiques; la 8e de Mahotièrre, la 9e de Carreau Datty, la 10e de Carreau Datty, la 11e de Fond Ramier.

Le seul poste militaire de la commune est l'île de la Tortue.

Population : 25.000 habitants, la ville 4.000. les habitants s'appellent *Portpaiciens*. Il y a en moyenne par an 600 naissances, 200 décès et 40 mariages. La commune fournit 2 députés à la Chambre des Représentants des communes.

Le rivage sur lequel s'étale le Port-de-Paix, décrit un croissant dont la corne gauche porte le Petit-Fort, au Nord-Est près du Morné aux Pères; et celle de droite, le Grand-Fort au Nord Ouest surnommé par lui *Valparayso*, vallée de délices. Il dépendait du cacicat de Marien.

Les flibustiers français, chassés de l'île de la Tortue par les flibustiers anglais et espagnols, s'y fixèrent en 1665. Ce fut leur second établissement sur la grande terre. Ils y trouvèrent un repos sans inquiétude et l'appelèrent *Port-de-Paix*. En 1666, d'Ogeron y planta des cacaoyers trouvés par Colomb dans une île de la baie de Honduras. Ils périrent en 1716. En 1685, le gouverneur de Cussy en fit la Capitale de la colonie. En 1772 un ouragan détruisit presque toute la ville qui néanmoins s'accrut avec le temps, mais elle fut détruite encore à l'arrivée de l'expédition Leclerc, en 1802, par l'intrépide Murepas qui la défendit avec beaucoup de bravoure. C'est là que le vaillant colonel Rébecca secoua le joug du roi Christophe en mai 1807, à la tête du 9e régiment d'infanterie pour se soumettre à la République de Pétion, ce qui occasionna l'expédition d'une armée au Môle St. Nicolas sous les ordres du général Lamarre. Pour honorer sa mémoire le Sénat a décerné une pension à la veuve et à la mère de Jean-Louis Rébecca.

La ville, située à 19° 56' de latitude Nord et à 75° 12' 25'' de longitude Ouest du méridien de Paris, a 23 îlets inégaux entre eux, coupés par des rues dont les directions varient en raison de ce que la ville suit la courbe qui décrit le rivage.

Sa première église a été recouverte en 1820. La cathédrale fut renversée le 23 septembre 1887 lors du tremblement de terre. La population s'est remise à la tâche, et le 4 mars 1888 la première pierre de la nouvelle cathédrale fut posée sur l'emplacement de l'ancienne église renversée en 1842. Comme document historique voici l'acte de fondation déposée sous la pierre en question :

In nomine S. mae Trinitatis. Amen.

Annus Domini MDCCCLXXXVIII Dom. III Quadr. die Mart. IVSS. DD. R. Leone XIII S. Pont. D. J. Constante Arch. Port. Princ. DD. Francisco Ep. Cap. Haiti D. E. Lud. Salomon rebus politicis præsidente.

Franc. Xav. Rio miss 10 c. Mar. vic. gen. plebis hujus rector adstant. Clerg et pleb. copiosa multitudine primarium lap. hujus Eccl. Cathedr. ædificant. D. O. M. in hon. Virg. Deip. sine labe Conceptæ Sub. tut. min. princip. SS. AA. Petri et Pauli, ritu sol. bened. et infund. posuit.

Et Deus det opus in caept. perficere. Amen.

Traduction :

Au nom de la Très Sainte Trinité. Amen.

L'an du Seigneur 1888, et le 4 mars, 3e dimanche de Carême, sous le pontificat de N.T.S.P. le Pape Léon XIII. Mgr Constant Hillion était Archevêque du Cap Haitien, Son Excellence le général Salomon étant Président d'Haiti. François Xavier Rio, missionnaire de la compagnie de Marie, curé de cette paroisse et vicaire général, a, en présence du clergé et d'une foule considérable de fidèles, béni et posé solennellement dans les fondations la première pierre de cette église cathédrale qui va s'élever à la gloire du Dieu très bon et très grand, en l'honneur de la Vierge Marie de Dieu, conçue sans péché, sous le patronage secondaire des SS. Apôtres Pierre et Paul. Que Dieu nous fasse la grâce de mener à bonne fin l'œuvre commencée.

Amen. " Fête patronale le 8 décembre.

En 1892 l'Etat donna \$ 4.000 pour l'achèvement de l'église. Evêché vacant.

Le diocèse de Port-de-Paix étend sa juridiction sur les paroisses des arrondissement de Port-de-Paix et Môle St Nicolas.

L'Etat possède dans la ville 71 emplacements et maisons rues du Quai, du Caiman, l'Hopital, de l'Eglise, du Cimetière, de la Géolé, de la Fabrique, rue Gaudière, du Fossé, rues Notre Dame, St Louis, de la Rivière de Port-de-Paix, rue

Royale, rue du Bassin, rue Fermé, rues Jean Pierre et Dubrison dont plusieurs sont réservés pour utilité publique. — En 1826, l'habitation Lacorne était réservée pour utilité publique Il y a les habitations Arnaitre Bas, Audouin.

L'air de Port-de Paix est malsain, à cause des marais qui environnent la ville. Les montagnes de cette commune contiennent du fer ; elles sont très productives en cafés, en denrées et vivres alimentaires ; les plus beaux artichauts du pays y croissent. Le climat dans les montagnes est très favorable à la santé.

Son sol renferme de l'argent, du fer du cuivre, de l'étain, du zinc, du grès, de la craie, de l'albâtre, des sources minérales à la Cuivrière, et une grotte curieuse, dite Trou du Bon Dieu ; il produit en outre le cactier, le nopal, l'ail, l'échalote des bois de construction, l'acajou, le latanier et l'abénier dans la section des Moustiques. Le café de Port de Paix occupe le 3ème rang sur les grand marchés européens. Ses forêts nourrissent des pintades sauvages, d'autres oiseaux rares et le sanglier des Antilles. Les côtes sont très poissonneuses. — Le fleuve les Trois Rivières après avoir traversé Plaisance, Gros Morné, se jette dans la baie de Port de Paix après un parcours de 35 lieues.

PORT de PAIX. Au mois d'août 1915, pendant l'occupation américaine, les cacos étaient venus en bandes pour piller la ville de Port de Paix qu'ils savaient désarmée. Les habitants cotisèrent et leur donnèrent quelques centaines de gourdes pour épargner leur ville du pillage. Les cacos se retirèrent en promettant de revenir bientôt. Mais les habitants de la ville appelèrent du Cap Haitien les Américains qui vinrent s'emparer de la ville pour la protéger contre les cacos.

PORT-de-PAIX. — D'après un livre fort ancien, intitulé *Les Bohèmes de la mer* (1), publié dans le siècle dernier et devenu très rare aujourd'hui, il existait à six lieues de Port-de Paix dans l'intérieur des terres, une petite ville du nom de Saint Jean le Goava Cet ouvrage donne une description très exacte de Port-de Paix, de ses environs et de tout le parcours des Trois Rivières. En le lisant, on voit que l'auteur avait une parfaite connaissance des lieux et des événements qui s'y étaient déroulés, car sous aucun de ses rapports, il n'a commis la moindre erreur, Saint Jean de Goava, dont il donne également la description avec beaucoup de détails, existait donc justement dans la région de Bassin Bleu, après la huitième passe des Trois Rivières, tout près de la station où aboutit le chemin de fer aérien, qui part de notre ville. Ses

1.—Cet article est extrait du No 103, 1ere année, du vendredi 1er décembre 1849 au journal LE NOUVELLISTE de Port-au-Prince, sous le titre de : UNE POMPEI HAITIENNE.

maisons bâties en briques rouges étaient assez nombreuses, et il était bien peuplé. Comme, en général, personne n'en a jamais entendu parler, et qu'aucun ouvrage autre que *Les Bohèmes de la mer*, pas même une géographie ou histoire d'Haiti, anciennes ou nouvelles, n'en ont nullement fait mention, on serait tenté de croire que Saint Jean de Goava n'a jamais existé, et n'a été inventé que par l'imagination de l'écrivain. Surtout beaucoup de personnes habitant les parages de Bassin-Bleu, questionnées à cet effet, ont déclaré n'y avoir vu aucune trace de ville. Moreau de Saint Méry, le savant historiographe de notre pays, ne nous a rien transmis, lui qui fut un si grand et si patient investigateur. Donc l'existence et le nom de la petite ville se seraient déjà perdus dans le souvenir des générations passées à une époque fort reculée et n'aurait pu parvenir jusqu'au temps de l'historiographe et au nôtre.

Il reste à savoir quand cette ville fut fondée, si réellement il se trouvait une ville de ce nom dans notre commune et comment a-t-elle disparu. On ne pourrait, il me semble, rien dire de précis au sujet de l'époque de sa fondation et de sa disparition, jusqu'à ce que la découverte de quelques documents anciens restés inconnus vissent donner par hasard des renseignements sur ces deux hypothèses. Toutefois, ce qu'il y a de certain, c'est que la ville de Saint Jean de Goava a réellement existé; elle eut même une certaine importance et de l'opulence, car sa société d'élite était composée d'hommes riches, des nobles appartenant aux premières familles de France.

Elle fut fondée durant les guerres des Boucaniers qui durèrent soixante sept ans, et s'éleva très rapidement, les moyens de ses fondations le permettant; mais il paraît qu'elle déclina avec la même rapidité qu'elle se fut élevée et qu'elle fut entièrement abandonnée vers la fin de cette longue période d'hostilités. Ses premiers établissements, selon toutes probabilités, commencèrent à exister au moins vingt cinq ans avant la cessation de ces guerres. Mais on ne pourra pas savoir dans quelles circonstances elle disparut. L'auteur de *Les Bohèmes de la Mer*, après avoir fidèlement fait la topographie de Port de-Paix, de ses alentours jusqu'au lieu où il nous apprend que la ville disparue existait, et entre autres de l'île de la Tortue, n'a pas pu faire des frictions en donnant le tableau de Saint Jean de Goava et en racontant des faits qui s'y sont passés. Pourquoi, après avoir reproduit bien des faits mémorables accomplis par les Boucaniers, que l'histoire nous a transmis, se serait-il trouvé en désaccord avec elle au sujet de cette ville? La concordance qu'il y a entre ces récits et ceux des historiens, est une preuve évidente de l'existence de cette ancienne ville. Ses



ruines sont encore là, contrairement à ce qu'avancent les gens qui disent n'avoir vu aucune trace de ville. Ils les ont vues, mais dans un tel état qu'ils n'ont pas compris qu'elles sont celles d'une ville. On ne peut encore avoir des doutes à ce sujet d'après la déclaration d'un homme âgé de l'endroit auquel un officier qui commandait le Bassin Bleu s'était adressé après avoir entendu parler de *Les Bohèmes de la Mer*. Aux questions que lui posa cet officier, il répondit que nul ne peut mieux que lui connaître les derniers recoins des communes limithrophes de Port de Paix et de Gros Morne; et il lui assura qu'il existe près de Bassin Bleu les décombres d'une ville, pour les avoir visitées comme hattier et comme chasseur, mais l'endroit est tellement boisé que les passants ne peuvent pas voir ces ruines.

Quand il fit ses premières excursions en ce lieu il remarquait quelques unes d'elles sous les halliers, et elles finirent par attirer son attention. Il voulut, par curiosité, s'en rendre compte, et un bon jour il alla expressément les visiter : il fut tout surpris en laissant les mesures qu'il avait déjà connues, de voir d'autres qui y sont contigues, et, en parcourant le fourré, de rencontrer beaucoup d'autres emplacements de maisons. Il lui fut facile le jour même, et les autres fois qu'il y alla, de reconnaître que ces maisons étaient disposées comme les maisons d'une ville. Il promit à l'officier d'aller les lui montrer, mais celui ci fut révoqué des ses fonctions avant qu'il eut le temps de s'y rendre au jour convenu entre eux.

Une autre personne déclare qu'en passant très souvent en cet endroit par un centier qui le traverse, il lui a tout jours fallu passer sur les fondations qui restent d'une grande et ancienne maison, et qu'au milieu d'une foule d'arbres, d'arbustes et de plantes grimpantes, il a toujours été surpris beaucoup de voir de vieilles mesures en briques dès qu'il quittait la première, mais qu'il n'a jamais eu le temps de rechercher à s'en rendre compte, quoique ces murailles occupent une certaine étendue et s'étendent assez loin.

Aujourd'hui, d'après les demandes qu'on lui fait, il est porté à croire sans peine qu'il se trouverait là une ville. Ces deux déclarations prouvent que Saint Jean de Goava existait, en effet, dans le passé, il n'a eu qu'une durée de vingt cinq ans au moins. Bâtie dans un temps de guerres continues, ne pouvant pas avoir un commerce important à cause de sa situation dans les terres, et de ce que la population du pays n'était pas assez forte pour que le commerce intérieur prit de l'extension : confinée entre les montagnes qui laissent peu d'espaces entre elles, cette ville n'acquies pas as-

sez de retentissement et une plus longue existence. Son rapide déclin, son abandon et sa trop courte existence dans une époque où l'usage de l'imprimerie n'était pas aussi répandu que de nos jours, sont les causes que son nom n'est pas parvenu jusqu'à nous. Ses maisons durent tomber en vétusté à mesure que ses habitants la quittaient, et le terreau produit par les matériaux qui se décomposèrent avec le temps fut cause que l'emplacement qu'elle occupait devint par la suite entièrement boisé.

Il est probable qu'elle tomba dans l'oubli dès qu'on ne l'habitait plus et qu'elle n'était plus qu'un amas de ruines. Il est très possible que les murailles qui restèrent debout furent plus tard renversées par les tremblements de terre qui bouleversèrent l'île avant le commencement de notre siècle. Maintenant qu'il est certain que ses ruines existent, le lecteur droit s'attendre à avoir d'autres renseignements sur elles. D'ailleurs tous les voyageurs de nos jours s'accordent à dire que Bassin Bleu convient parfaitement à l'établissement d'une ville. Les Français l'auraient sans doute remarqué aussi ; ils auraient donc bâti la petite ville. Aujourd'hui une bourgade n'a pas tardé à s'élever à la station du chemin de fer."

### PORT-DE-PAIX

A mon jeune frère Thimothée Guilbaud.

#### I

Salut, rians vallons, et toi, beau ciel d'azur,  
Où, libre de souci, comme une onde au flot pur,  
Ont fui mes jeunes ans ! Salut, verte colline  
Aux sentiers écartés, et de moi seul connus,  
Où ma rêveuse enfance accourait les pieds nus  
Pour voir au bord des cieus le soleil qui décline !

Quel homme n'a senti se raviver en lui  
L'espérance, et quel front d'un doux éclair n'a lui,  
Au monde de la cité natale ? Lamartine,  
A son doux souvenir, exhale un chant d'amour ;  
George Sand y venait vivre son dernier jour ;  
Et moi, pour la bénir, laissez que je m'incline !

Oh ! l'air que j'y respire et la source où je bois,  
Cette haleine des fleurs qui parfume les bois,  
Ces bruits d'ailes tremblant dans la verte ramure,  
Ont un charme inouï, mystérieux, divin.  
Que j'ai, sous d'autres cieus, cherché toujours en vain...  
Ici, le flot des mers fait un plus doux murmure !

C'est que tout m'est ami dans ces lieux adorés :  
 Ce manguier triomphant sous ses beaux fruits dorés,  
 Je l'ai vu tout enfant, ouvrant ses feuilles roses —  
 Les premières — sous l'œil de l'astre paternel !  
 Oh ! j'éprouve en mon cœur un amour fraternel  
 Pour ces bambous jaunis, ces vieux palmiers moroses,  
 Dont l'ombrage abritait nos ébats enfantins,  
 Le long du clair ravin aux bleus flots argentins !  
 Devant l'arbre vieilli, qu'en agitant la fronde,  
 Nous choissions pour cible, et qui, morne et pensif,  
 Me montre, à son front nu, la blessure profonde,  
 De nos pierres, je sens comme un regret tardif !

\*  
 \* \*

As-tu souvenance, mon frère,  
 De nos courses dans les vallons ?  
 Nous allions partout, l'âme fière,  
 Livrant la guerre aux papillons  
 Qui nous fuyaient bien loin du monde  
 En étoilant l'azur des cieux ;  
 Et tristes, nous suivions leur ronde,  
 En fixant sur eux de grands yeux.

Puis, dans les branches élevées  
 Où les oiseaux cachent leur nid,  
 Nous allions ravir leurs couvées  
 A ces couples que Dieu bénit.  
 Les pauvres mères affolées  
 Volaient d'arbre en arbre, et leurs cris  
 Touchants, leurs plaintes désolées  
 Troublaient les échos attendris !

Alors d'une pitié soudaine  
 Nous ressentions le doux frisson ;  
 Et nous les rendions à la plaine,  
 Leur patrie, à leur vert buisson.  
 Ces petits qui, dans la verdure,  
 S'envolaient, ivres de gaieté,  
 Chanter la féconde nature  
 Et célébrer la Liberté !

Puis, nous allions sur la colline,  
 Ensemble jouer aux soldats...  
 ( Là haut, illustre Dessaline,  
 Voyant nos belliqueux ébats,  
 Ton âme auguste dut sourire ! )  
 Et le campêche qui se tord  
 Sous les caresses du zéphire,

Nous jetait ses panaches d'or...  
 Sérénité trop tôt à notre coeur ravie,  
 Pareille à ces fleurs qu'on ne voit s'épanouir  
 Qu'au printemps de l'année, ah ! tu ne peux fleurir  
 Qu'au printemps de la vie !

© II

Que de grands souvenirs éveille ton aspect,  
 O ma ville adorée, et quel touchant respect  
 Te valut de Capois l'indomptable vaillance !  
 Ah ! ne t'émeus plus, sois calme ; autre est ton devoir  
 Quand l'oppressur n'est plus ! Savoir étant pouvoir,  
 Deviens un foyer d'où rayonne la science !

Marche et point ne regarde, immortelle cité !  
 Ceux qui vont t'accusant de manquer de fierté.  
 Sage. tu méprises, comme une indigne tâche,  
 Ces tristes guerres où, quel que soit le vainqueur,  
 C'est encore la Patrie, hélas ! frappée au coeur,  
 Qui de ses coups gémit – des fous te disent lâche !

Que t'importe après tout ? N'as-tu pas dans tes flancs  
 Des héros d'autrefois portés les plus vaillants ?...  
 Oh ! reste, reste neutre en cette lutte impie,  
 Où contre un père un fils accourt pour se venger,  
 Et qu'allume l'Enfer ! Mais vienne l'Étranger,  
 Nous serons des lions pour sauver la Patrie

(1876)

Tertullien GUILBAUD.

PORT-DE-PAIX.— Dans la nuit du 3 au 4 avril 1919, un vaste incendie éclata à Port-de-Paix à 3 heures.

Le 12 juin 1918, la population vota la constitution Dartiguenave par 2481 *oui*.

Le 27 mai 1924, à heures  $\frac{1}{4}$  un fort tremblement de terre a été ressenti. Direction N. N W. Intensité 3. Durée 8 secondes. Une partie de l'église de Port-de-Paix a sombré. Plusieurs blessés et 3 morts.

En 1925, sous le président Borno, l'École des Sœurs et l'Hôpital furent construits.

Les travaux de la route Gros Morne Port-de-Paix furent achevés,

PORT-DE PAIX.— Recettes communales :

1921 - 22	.....	29.395,45	gourdes
1922 - 23	.....	47.757,63	
1923 - 24	.....	29.681,73	
1924 - 25	.....	23.331,46	

**HISTOIRE.** -- Sous le gouvernement de Mr de Pouancey, successeur de d'Ogeron, en 1679, éclata à Port-de-Paix la première révolte des noirs esclaves conduite par Padrejean, noir espagnol. Port de Paix doit s'enorgueillir d'avoir produit cette première étincelle de la liberté. Malheureusement, cette révolte fut étouffée par les boucaniers.

En 1685, les boucaniers pensaient à transférer à Port de-Paix le siège du gouvernement colonial.

En 1695, 6000 anglais et espagnols s'emparèrent de Port-de-Paix sur les français : Mr Ducasse, alors gouverneur, leur présenta une attitude si menaçante, qu'ils se retirèrent, mais chages de butin.

En 1793, lors de la proclamation de la liberté générale des esclaves, les ateliers de Port-de-Paix, égarés par les colons, se livrèrent à tous les excès.

En février 1794, le gouverneur Laveaux en chassa les Anglais qui bloquaient la ville par mer, et les Espagnols par terre : Withiloke, le commandant anglais, appareilla et gagna le canal de la Tortue. Il était temps : la ville était dans la plus affreuse misère.

C'est à Port de-Paix que Toussaint Louverture passa aux Français, et qu'il fit sa soumission, en 1794, au gouverneur Laveaux, avec 5.000 hommes, après avoir abandonné les Espagnols. Laveaux le reçut avec la plus grande distinction et le nomma général de brigade.

Le 10 septembre 1796, Danty, chef de brigade, est exécuté au Port de Paix.

Pendant que l'armée de Toussaint était occupée à combattre Rigaud au Grand-Goâve, au début de la guerre civile, en 1799, Golard, lieutenant colonel, souleva les cultivateurs de Port de Paix, de Jean Rabel, de la Bombarde, Golard, à la tête de plusieurs millions d'hommes, vint assaillir la ville où commandait le colonel Maurepas, La ville fut réduite en peu de jours aux dernières extrémités. Maurepas déploya le plus grand courage, tint une conduite admirable, et résista sur tous les points aux efforts incessants des insurgés. Il fit plusieurs sorties heureuses. Le général Moïse vint chasser les insurgés.

Le 29 novembre 1801, le même général Moïse fut fusillé dans le Grand Fort de Port-de-Paix sous les yeux du général Clerveaux, Il avait poussé à une insurrection au Cap et dans le Nord contre Toussaint Louverture, son oncle. Une commission le condamna à mort sans l'entendre.

Le 9 février 1802, lors de l'arrivée de l'expédition Leclerc, une goëlette française vint louvoyer en vue de Port-de-Paix.

Deux parlementaires, les citoyens Breton et Bistaret débarquèrent dans un canot auprès du général Maurepas, et le sommèrent de livrer la place au capitaine-général Leclerc, sinon elle sera ensevelie sous le feu de l'escadre française. Maurepas leur répondit avec fierté : "Je ne recevrai les troupes de votre général que sur les ordres du gouverneur Toussaint. En attendant, je saurai faire mon devoir. Je vous déclare que vous êtes mes prisonniers". Il les fit lier l'un et l'autre et les fit conduire à travers la montagne aux Gonaïves où se trouvait Toussaint. Leurs conducteurs les tuèrent en route. Le général Humbert, commandant de la division française, ne voyant pas revenir ses parlementaires, pénétra, le lendemain, 10 Février, dans la rade avec un vaisseau de ligne, le *Watigny*, capitaine Gourdon, 2 frégates : la *Furieuse* et la *Clorinde*, et plusieurs navires de transport. Les quatre forts de la ville tirèrent à boulets rouges sur l'escadre qui, de son côté, vomit la mort dans les reboutes de la place. Le citoyen Poitevin, homme de couleur, commandant du port, lança du fort Pageot, dressé sur un des quartiers élevés de la ville, à peu de distance de la mer, un boulet qui emporta 20 hommes à bord du vaisseau français. L'escadre cessa aussitôt son feu, gagna le canal de la Tortue et fit des signaux. Plusieurs autres navires de guerre vinrent se joindre à elle. En même temps Maurepas fit évacuer la ville. Hommes, femmes et enfants gravirent la montagne, emportant des munitions de bouche et de guerre, et traînant avec ardeur des pièces de canon. Les bourgeois blancs qu'ils conduisaient devant eux étaient aussi chargés de munitions. Le fleuve des Trois Rivières, en débordement, couvrant de ses eaux les chemins qui conduisaient à l'intérieur, les avait rendus impraticables. Maurepas mit le feu à la ville, en commençant par sa propre maison. Il se retira au fort Pageot qui domine le canal de la Tortue pour suivre de l'œil les mouvements de l'ennemi. L'escadre était mouillée à une demi-lieue de la ville, à l'embouchure des Trois Rivières. Là les Français débarquèrent 1.800 hommes : ils parvinrent sur l'habitation Paulin et à la Coupe Aubert, où Capois leur livra bataille. Il fut repoussé.

Humbert marcha sur Port de-Paix. Maurepas abandonna alors le fort Pageot dont il eut le temps d'enlever les munitions. Port de Paix fut le seul endroit où les français ne furent pas massacrés à l'approche de l'expédition. Humbert prit possession des ruines fumantes de la ville. Il fit plusieurs sorties contre Maurepas, campé aux Trois Pavillons, et fut repoussé avec pertes. Les échecs qu'Humbert avait éprouvés en combattant Maurepas avaient frappé d'étonnement l'armée française. C'était un des illustres généraux de l'expédition : sous les ordres de Masséna, en Suisse, il avait particulièrement contribué à lui faire gagner la bataille de Zurich. Le

général Leclerc envoya le divisionnaire Debelle à son aide avec 1.500 hommes le 19 février. Celui-ci résolut d'attaquer Maurepas malgré l'avis d'Humbert, devenu plus prudent par ses échecs. Il se mit en déroute pour le camp de Maurepas avec 2.000 hommes, divisés en quatre colonnes, le 20 février. Les français furent chargés et le général Debelle rentra en désordre à Port-de-Paix.

Après l'évacuation des Gonaïves par Vernet et l'occupation de la place par Leclerc, Maurepas se voyant sur le point d'être cerné, fit sa soumission au général Debelle, le 26 février. Il entra le lendemain à Port de Paix à la tête de 800 hommes, tambour battant, enseignes déployées, en chantant la Marseillaise. Debelle commanda à Maurepas de prendre sa ligne de bataille le long du rivage, vis-à-vis de plusieurs frégates dont les sabords étaient ouverts. Les indigènes crurent à leur dernière heure, et déjà la détermination de mourir héroïquement s'exprimait sur leurs visages, quand Debelle ordonna de leur distribuer la ration.

Le général Leclerc envoya l'ordre à Maurepas de venir le rejoindre au Gros Morne ; il l'accueillit avec honneur, le maintint dans son grade de général de brigade, et lui confia le commandement de Port-de-Paix.

Le 7 octobre 1802, Capois, à la tête de 1.000 cultivateurs qu'il insurgea contre les français, enleva Port-de-Paix sur le chef de bataillon Eschenaux. Toute la population blanche, en état de porter les armes, fut exterminée. La garnison s'enfuit au Cap par mer sous les ordres du chef de bataillon Angaut. Capois se montra pendant cette guerre si inexorable envers les européens qui tombèrent en son pouvoir que les français le surnommèrent *Capois-la-Mort*. Les femmes et les enfants blancs seuls trouvèrent grâce devant lui.

Les généraux Brunet et Maurepas marchèrent contre lui, et reprirent Port-de-Paix. Brunet, à l'imitation de Carrier à Nantes, fit disparaître dans le canal de la Tortue des centaines d'infortunés. Peu de temps après, le général Leclerc ordonna à Brunet d'évacuer la ville. Les français s'embarquèrent avec toute la population sur plusieurs navires de guerre. Les navires gagnèrent le canal de la Tortue, où ils désamèrent les indigènes, les poignardèrent et précipitèrent leurs cadavres dans les flots. Maurepas, lui-même est dépouillé et lié au grand mât. On le flagelle. On fixe sur ses épaules par de longs clous deux épaulettes de général de division. Un matelot cloue sur sa tête un chapeau galonné. Maurepas ne poussa pas une plainte. Sa femme l'exhorta à mourir avec courage. Il mourut avec fermeté. Son cadavre fut jeté à la mer.

Capoix s'empara de nouveau de Port-de-Paix le 11 Avril 1803. En décembre il fit fortifier la ville; en même temps il contraignait au travail des champs tous les cultivateurs et une partie de ses troupes. Il donna à la 9e un 4e bataillon. Sa demi-brigade se trouva forte de 4.000 hommes disciplinés et bien équipés. Les indigènes en s'emparant de la ville, en avaient trouvé les arsenaux remplis d'armes, de munitions et d'habillements de troupes.

Dessalines vint de la Petite Rivière de l'Artibonite le visiter à Port-de-Paix, et parcourait divers quartiers du Nord.

Le 8 janvier 1803, le général Rochambeau fit enlever Port de Paix sur Capoix, Le vaisseau le *Duquesne*, commandé par Querangal, la frégate la *Sybille*, commandée par Magendie, la corvette le *Sandwich*, le brick, l'*Aiguille*, la goëlette, la *Sophie*, se présentèrent devant la ville. L'escadre que commandait Quérangal, portait des troupes sous les ordres du général Clausel : Elles débarquèrent à l'Est du Petit Fort au milieu des balles que les indigènes faisaient pleuvoir sur les chaloupes qui abordaient le rivage. Capoix repoussa un assaut donné au Petit Fort. Les français attaquèrent le fort Laveaux qu'ils enlevèrent à la baïonnette. Les marins s'emparèrent du Grand Fort. Le fort Pageot et le Petit Fort restaient au pouvoir des indigènes. L'adjudant général Ramel s'élança de Laveaux contre Pageot sous le feu le plus vif du Petit Fort. Il eut un bras fracassé d'une balle et fut repoussé. Clausel revint à l'assaut: il entra sans coup férir dans la fortification que les indigènes avaient abandonnée. L'escadre dirigea tous ses coups contre le Petit Fort que les indépendants occupaient encore. Capoix paraissait devoir être anéanti sous les boulets et la mitraille; ses canons étaient démontés et le fort ne ripostait plus. Le chef de bataillon Aubry, commandant de l'artillerie, avait, de son côté, dressé au centre de la ville, une batterie qui foudroyait les indigènes.

Le chef de bataillon Daulion crut pouvoir enlever d'assaut la fortification ; il marcha contre elle, mais ses grenadiers furent écrasés au pied des remparts. La nuit vint : le feu cessa. Alors Capoix sortit du Petit Fort sans tirer un coup de fusil, perça à la baïonnette la ligne ennemie, et atteignit la campagne sans être inquiété

Les français maîtres de la ville embarquèrent pour la Tortue leurs blessés parmi lesquels il y avait deux officiers supérieurs, Ramel et Dalivert. Beaucoup de soldats français avaient succombé. Clausel nomma Aubry colonel, et décerna des fusils d'honneur à plusieurs sous officiers. Le capitaine de vaisseau Quérangal reçut des félicitations de Rochambeau. Clausel retourna au Cap, après avoir laissé le



commandement de Port de Paix au chef d'escadron Daulion.

Capoix naquit au Port de Paix sur l'habitation Delauney.

Le 17 mai 1807, Port-de-Paix s'insurgea contre le général en chef Christophe, ayant le sergent Jean Louis Rebecca pour chef de l'insurrection. Le Borgne, Jean Rabel et le Gros Morne suivirent le mouvement en faveur de la république de Petion. Rébecca naquit à Port de Paix en 1769. Incorporé dans la 9e. demi brigade sous le gouvernement de Toussaint Louverture, il combattit sous Maurepas contre les français, et parvint au grade d'adjudant sous officier dans le 2e bataillon. Lorsque Christophe, après sa tentative infructueuse contre Port-au-Prince, prononça dans le Nord la prescription des hommes de couleur, la 9e indignée, fit entendre des murmures qui furent bientôt étouffés par les chefs : mais Rébecca résolut d'opérer une diversion en faveur du gouvernement républicain de l'Ouest. Une insurrection ayant éclaté, vers la fin d'avril 1807 dans les hauteurs de Gros Morne, le général Pourcely qui avait remplacé le général Guillaume dans le commandement de Port de Paix, essaya en vain de faire marcher les troupes pour aller la réprimer. Les sous-officiers et les soldats sont entraînés au Grand Fort par Rébecca, malgré l'opposition des officiers contraints de retourner en ville auprès de Pourcely.

Arrivé au Grand Fort avec sa petite troupe, Rébecca fait dire au général Pourcely de venir auprès de lui. Celui-ci se présente au pied des remparts, Rébecca lui offre le commandement de l'insurrection, s'il veut prendre parti avec eux. Pourcely refuse, retourne en ville et envoie annoncer à Christophe les évènements survenus à Port de-Paix.

Le lendemain, Rébecca fait entrer en ville les deux compagnies de grenadiers et les deux de chasseurs avec les drapeaux des deux bataillons. Arrivé sur la place d'armes, il essaie d'entraîner le 3e bataillon dans son parti; mais ne pouvant y réussir, il se retire au fort de Trois Pavillons où le 3e. bataillon vient le joindre dans la nuit. Pourcely sans forces se retira à Jean Rabel.

A la nouvelle de la fuite de Pourcely, Rebecca descendit de Trois Pavillons avec sa troupe; il la met en bataille sur la place d'armes. Il se disposait à faire connaître le motif de sa prise d'armes lorsqu'on annonça que Christophe arrive à la tête d'une colonne, et Romain à la tête d'une autre colonne contre les Trois Pavillons.

La terreur s'empare des conjurés, et Rébecca ne peut réunir autour de lui aux Trois Pavillons où il était retourné que 200 braves. Déjà Romain les serrait de près. Voyant l'impossibilité de résister à des forces si nombreuses, Rébecca

se jeta dans les bois où il ne tarda pas à être pris après une résistance héroïque.

Amené blessé devant Christophe, celui ci lui fit trancher la tête, et l'exposa aux trois Pavillons au bout d'une pique.

Dès les premières nouvelles de l'insurrection, le Sénat avait autorisé le président Pétion de récompenser Rébecca: un brevet de colonel lui fut expédié, mais ne parvint à Port de Paix qu'après sa mort. Pour honorer sa mémoire, le Sénat avait décerné une pension à sa veuve et à sa mère. Le général Lamarre, sénateur, fut envoyé de Port-au-Prince avec une armée au Môle St. Nicolas pour seconder les efforts de Rébecca.

En mai 1865, le général Voltaire commandant l'arrondissement de Port de Paix, pactisa avec Salnave et les rebelles du Cap. Il abandonna la ville à l'approche des généraux Jean François et Nissage Saget qui marchaient contre lui pour le gouvernement du président Geffrard s'emparèrent de Port de Paix le 1er juin à 9 heures du soir.

Le 7 octobre 1873 la rivière de Port de Paix déborda et causa de grands dommages de la ville.

Le 4 octobre 1888, à l'instigation du Cap-Haitien, Port-de-Paix se mit en insurrection contre le gouvernement provisoire, à l'occasion de la mort du général Seide Thélémaque. En octobre Port de Paix tira sur le *Toussaint Louverture*; navire du gouvernement qui riposta et fit taire le feu des insurgés.

PORT de PAIX (le). -- Nom d'une rue à Port de Paix, dans laquelle l'Etat possède des emplacements occupés par des fermiers.

PORT DE LA NATIVITE [b]. -- Voyez : Baie de Caracol.

PORT DU BRESIL [le]. -- Voyez : Aquin. -- Brésil.

PORTE (la). -- Ancien poste français des frontières située dans la gorge de montagne qui communique de Dondon à St Raphael.

PORTELANCE. -- Habitation située dans le poste militaire de la Petite Anse, où a été planté le premier plant de bambou introduit de la Martinique, en 1759.

PORT EN PLAINE -- Habitation de la section rurale de Gaillard, commune de Marigot, sur laquelle l'Etat possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PORTE CANAL. -- Position située dans la commune de Ouananimthe, où commença la prise d'armes de Ferrier - Capotille du 7 Mai 1911 contre le Président Antoine Simon.

PORT MARGOT (le). -- Commune de 5e classe de l'arron-

dissement du Borgne. Une loi en 1909 l'élève à la 4<sup>e</sup> classe.

Contient 5 sections rurales qui sont : la 1<sup>ère</sup> de la Grande Plaine, 2<sup>e</sup> de Corail, 3<sup>e</sup> de Petit Borgne, 4<sup>e</sup> du Bas Quartier; 5<sup>e</sup> du Bras Gauche.

Population : 8.000 habitants. appelés Portmargotins. Il y a eu moyenne par an 340 naissances, 120 décès et 40 mariages. Un député. Le quartier de Petit Bourg de Port Margot se trouve dans la section rurale du Bas Quartier.

Le poste militaire du Bord-de-mer se trouve dans la rurale du Bras-Gauche.

Le village est située à environ une lieue et demie dans le Sud de ce poste militaire. C'est dans cette commune, sur l'îlet de Port Margot, appelé aussi *l'Îlet à Cabrits*, que vinrent s'établir les premiers boucaniers français chassés de la Tortue par Willis, chef des flibustiers anglais, qui fut ensuite fait prisonnier par Le Vasseur, premier agent de l'autorité française envoyé de l'île de Saint Christophe.

La commune de Port Margot produit en moyenne par an. 700.000 livres de café, 10.000 livres de coton, 10.000 livres de cacao, 2000.000 livres de campêche. Bambous. Bestiaux, abeilles, cire, miel, riz, et pistache (arachide) et beaucoup d'autres denrées alimentaires, dont le Cap Haitien est le débouché.

Carrières de granits. mines d'antimoine.

Les recettes du Conseil communal étant insuffisantes, il ne peut s'administrer qu'avec les secours de l'Etat.

La garnison se compose d'une compagnie de gendarmerie, d'une de police administrative, d'une d'artillerie du Borgne, de la garde nationale à pied et à cheval. et de la police rurale.

Fête patronale : le 20 juillet, à la Ste Marguerite. Il y a eu une prévision de \$ 1.000 au Budget de 1887 88 pour le rétablissement de l'église de Port-Margot Sa 1<sup>ère</sup> église date de 1711 au bord de la rivière au Boucan Figuier. Le 6 avril 1712, on décida de la construire ailleurs à cause du débordement de la rivière. En 1836 on construisit une église en maçonnerie. En 1842, elle fut renversée inachevée par le tremblement de terre. En 1877 le P. Bertin dota enfin Port Margot d'une belle église.

L'Etat possède dans ce village des emplacements rues Intermédiaire, Haitienne, Constituée, Pétion, Grégoire, Bourgeois Geffrard, Jean Pierre, du Cimetière, du Fossé, de la boucherie, du Quai, du Presbytère, rue Royale et de la Place d'Armes. En 1840 il y avait 810 habitations dont 702 caféiers en amélioration et 104 en dépérissement, 4 sucreries en amélio-

ration. En 1877 sous les conseils d'arrondissements il y avait 233 carreaux de terre occupés par des fermiers.

La loi du 20 novembre 1821 fixe la distance précise de cette commune à la capitale à 51 lieues.

La rivière de Limbé se décharge à l'Anse de Port Margot, près la pointe de Limbé ; elle est navigable à plusieurs milles pour de petits bateaux. Il tombe par an 3769 millimètres de pluie à Port-Margot.

Les plaines du Nord s'étendent de la rivière du Massacre jusqu'aux limites de la commune de Port-Margot avec une étendue évaluée à 180 lieues carrées. La plaine de Port-Margot est grande et belle.

Innocent Michel Pierre qui a été notaire à Port-Margot, député, sénateur, et plusieurs fois Secrétaire d'Etat est né dans cette ville. Il est mort à Port-au-Prince en 1836, Secrétaire d'Etat de la Justice et des Cultes.

Le neveu du roi Christophe, le prince Jean, fut duc de Port Margot. S. E. M. de Moreau était Comte de Port-Margot sous l'Empire, en 1849.

PORT MARGOT. — Recettes communales

1921 - 22	3.041.12	Gourdes
1922 - 23	3.292.75	
1923 - 24	4.069.46	
1924 - 25	4.835.70	

HISTOIRE. -- C'est de Port-Margot que partit Levasseur pour chasser l'anglais Willis de la Tortue le 31 août 1640.

En 1793, lors de la proclamation de la liberté générale des esclaves, les ateliers de Port Margot, égarés par les colons, se livrèrent à tous les excès.

A la fin de la même année, Toussaint Louverture prit possession de Port-Margot en nom de l'Espagne.

En 1794, Villate enleva le village aux espagnols au nom de la France.

En octobre 1801, Port-Margot répondit au mouvement insurrectionnel du général Moïse. Lorsque Christophe y arriva il déploya une rare énergie, rétablit l'ordre et remit au commandant Jolicœur l'autorité que les insurgés lui avaient enlevée.

Après avoir enlevé le Limbé qu'il occupaient les firministes le 8 août 1902, les troupes du général Nord Alexis s'emparèrent du Port-Margot qui était le port de mer des rebelles des Gonaïves.

PORT REPUBLICAIN [le]. — Voyez : Port-au-Prince.

PORT ROYAL [le]. - Voyez : Terrier Rouge. — Puerto Real.

PORT St JEAN[le]. — Voyez : Quartier St Jean.

PORS SALUT (le). — Commune de 5e classe de l'arrondissement des Cayes. Contient 7 sections rurales qui sont : la 1ère de l'Anse à Drick, 2e l'Anse à Drick, 3e de la Ravine l'Eau, 4e de la Grande Crête, 5e de l'Etronc de Porc. 6e de de l'Abacou, 7e de l'Abacou.

Le quartier de l'Ile à Vâches dépend de Port-Salut.

Population 7.000 habitants. En 1890 il y a eu 20 enfants légitimés, 1136 naturels, 16 morts 21 mariages. Le poste militaire de l'Etronc de Porc est situé dans la section rurale du même nom. Le nom actuel de ce port est St.-Jean du Sud.

Le village est joli, il est bâti en 1784 sur un bas plateau et au fond d'une Anse qui forme un port où de faibles barques trouvent un asile sûr contre tous les vents, ce qui lui a fait donner le nom qui le distingue. Il est sur un sol élevé de 10 mètres au dessus du niveau de la mer. La pointe de l'Albacon dont le passage offre tant de difficultés aux navires qui remontent de l'Ouest pour la doubler, est dans cette commune qui forme une espèce de péninsule à son extrémité.

Aujourd'hui, c'est le Petit Port Salut, plus au Sud, qui est en faveur parce que son port est aussi sûr et plus profond, ce qui fait un certain tort à la ville de Port-Salut, laquelle perd de jour en jour de son importance par l'extension que prend St-Jean du Sud situé de l'autre côté de la presqu'île.

Fête patronale : le 4 août, à la Saint Domingue. En 1882, l'Etat donna \$ 1.000 pour construire une église.

Il y a dans les campagnes de nombreuses chapelles desservies par le curé. Sur l'habitation Carpentier notamment, la chapelle est dédiée à Notre Dame du Perpétuel Secours : elle a été bénie le 5 février 1888.

Climat frais et sain. Les Port-Salutais sont hospitaliers. A leur allure nonchalante, à leur parler trainant on ne se douterait pas que ces hommes, à l'occasion sont des soldats intrépides et de rudes adversaires. Carrières le gypses, culture de vivres de toutes sortes, tabac. amidon, pistaches, cocos bigarades, magnifiques ananas, tarernon, espenille jaune, tendre acajou, nivré, aconat, bois de lance, bambous, lataniers, pitte, bois pelé. Menu bétail. Chevaux renommés.

Fabrique de chapeaux de paille, de hamacs et de sangles.

Port-Salut produit en moyenne par an : 300,000 livres de café, 2,000 livres de coton. 1.000,000 livres de campêche.

Débouché : les Cayes. En 1841 il y avait dans la commune

934 habitations dont 655 cultivées en café, vivres bien entretenues, 77 en mauvais état, 7 en café, coton et vivres, 31 en cannes ayant de petits moulins, 106 en vivres et grains en bon état, 27 en mauvais état, 2 en café, vivres et guildiviers, 2 hattes et 27 incultes.

L'Etat y possède 17 emplacements rues Saint Jérôme et Bruno et place d'armes, occupés par des fermiers. L'habitation Lafosse fut mise en vente par la loi du 7 novembre 1812 pour la création d'une monnaie nationale. Le conseil communal ne peut s'administrer qu'avec le secours de l'Etat.

La belle plaine de Port Salut est bien cloturée. La culture y est variée; de beaux champs de cannes à sucre sont appendus à la cime des montagnes, sur la pente des côteaux. La propriété y est très morcelée.

La loi du 25 avril 1817 et celle du 30 novembre 1821 fixent la distance légale de cette commune à la capitale à 56 lieues. Cette commune est moins favorisée par la nature que Torbeck, mais l'industrie de ses habitants supplée à l'insuffisance des qualités du sol.

Le village est bâtie et d'une jolie étendue entre la rivière et la mer sur une belle plage.

On traverse la Grande Rivière et on monte le Morne Brillé. Le panorama est merveilleux. Port-Salut possède une cascade, le Saut d'Eau, dans un site pittoresque. Il faut monter la colline pour y arriver, et soudain on a béant à ses pieds un large bassin naturel où tombe la chute d'eau qui mesure 14 mètres d'altitude. De cette hauteur on voit la rade du Port qui est très poissonneuse, abondante en sardines.

Le tribunal de Paix, dépendant de la juridiction du tribunal civil des Cayes, a rendu en 1887, 118 jugements.

Bergerac Trichet y naquit le 15 mai 1771.

PORT-SALUT.— Recettes Communales.

1921-22 . . . . .	4.824,79	Gourdes
1922 23 . . . . .	4.193,05	
1923-24 . . . . .	4.945,47	
1954-25 . . . . .	6.351,02	

*Histoire.* — En 1790, lors de la révolte des affranchis des Cayes sur l'habitation Prou, le gouverneur M. de Blanchelande envoya aux Cayes Mr. de Mauduit avec le régiment de Port-au-Prince dont il était le colonel. Le régiment débarqua au Port-Salut le 28 novembre, se rendit aux Cayes, et de là sur le camp de la Ravine. Les affranchis, menacés de forces supérieures se dispersèrent. Rigaud et Pinchinat furent faits prisonniers, et leurs compagnons traités avec hauteur

En janvier 1802, un noir, Jacques Giraud, fut précipité

dans la mer après avoir été lié et percé de plusieurs coups de poignard. Les lames et le courant l'amènèrent sur le rivage. Les cultivateurs du Port-Salut rencontrèrent au bord de l'Anse le corps qui respirait encore et le transportèrent à une case ; ils le ramènèrent entièrement à la vie. Giraud raconta comment il avait été embarqué, poignardé et précipité dans les flots. Le colonel Hampaya, colon blanc, qui commandait au Port-Salut, voulut le faire arrêter de nouveau, et conduire aux Cayes où il eut été infailliblement fusillé. Mais un jeune homme de couleur souleva l'atelier de l'habitation où avait été transporté Giraud, et s'opposa à son arrestation. La révolte se propagea dans toute la paroisse. Vancol, Trichet, Wagnac se mirent à la tête des insurgés, arrêtèrent Hamplaya à qui ils permirent de se retirer aux Cayes.

Le Port-Salut acquit une célébrité méritée par la courageuse défense des haitiens, contre l'attaque des français au lieu appelé Garata.

C'est à Port-Salut que commença l'insurrection contre Desalines, le 8 octobre 1806, par l'arrestation du général Moreau opérée par une trentaine d'habitants à la tête desquels s'était mis le courageux citoyen Messeroux, alors juge de paix de cette commune. L'issue de cette révolte amena la chute et la mort de l'empereur au Pont-Rouge.

En 1843 les Port-Salutais, fidèles à Boyer, refusèrent le passage de leur bourg à Rivière Hérard qui dut cantonner pour marcher sur Jérémie.

Combat du 8 avril 1846, où les Piquets furent dispersés.

Port-Salut a été le théâtre de grands combats en 1868-69 entre les Piquets soulevés par le gouvernement et les Cacos du Sud. Le bourg fut brûlé. Les navires de Salnave firent des prises importantes dans ces parages. Un prêtre, l'abbé Schaldi, curé de la paroisse, se fit le mentor des piquets ; mais les Cacos, en reprenant Port-Salut le firent prisonnier et le conduisirent aux Cayes d'où il fut expulsé du pays.

En 1883 Port-Salut prit les armes contre Salomon et repoussa en 2 fois les troupes des Cayes envoyées pour le combattre. Il mit bas les armes cependant après avoir brûlé sa dernière cartouche.

Le premier citoyen qui avait représenté cette commune à la première Chambre des Communes en 1817 fut L. Lully.

PORT-VIEUX. — Ancienne section rurale de la commune d'Azua. En 1840, il y avait 35 habitations cultivées en cannes et vivres, 5 hattes. Total 40.

PORTO-MEDIO. — Rivière dominicaine, qui reçoit les eaux

de la Panduf, de la province d'Azua, et se jette dans la province du Sud.

POSAS (LAS). — Petit village dominicain situé dans le Cibao. En 1860 une compagnie américaine essaya des fouilles d'or au Bao (las Posas).

POSAS [las]. — Petit village haïtien sur les frontières dominicaines où se trouvent les eaux de Banica. (Voyez ce mot).

POSSEL. — Habitation située dans la section rurales des Trois Palmiers, commune de [Vallière] Carice.

L'Etat y possède 104 carreaux de terre occupés par les fermiers.

POSTE DE CAHOS. — Non d'une rue aux Gonaïves. L'Etat y possède 1 emplacement occupé par un fermier.

POSTE MAILLOT. — Position située dans la 6e section rurale de la Savane Carrée, commune de Gros-Morne dont elle est distante de 5 lieues. Elle est éloignée de 7 lieues de Port-de-Paix. Le Moniteur du 17 septembre 1892 contient un projet de loi proposant l'érection du Poste Maillot en poste militaire. Mais les Chambres ne l'ont pas voté, parce qu'il entraînait une augmentation de dépenses, le budget présenté étant en déficit.

POSTE MARCHAND (le). — Voyez : Marchand.

POSTRERO. — Petit hameau dominicain, situé au bord de l'Etang Salé. La rivière Anima y passa.

POT [le]. — Canton important situé dans la commune de Grand-Gosier, destiné à devenir une section rurale. En 1840, il faisait partie de la section rurale de St-Jean. (Voyez ce mot).

POTEAUX (les). — Quatrième section rurale des Gonaïves. Ecole rurale. L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers sur les habitations : Salmon 7 carreaux de terre, Rouanez 1, Poteaux 3, Michel 1, Béchette 6.

POTEAUX (les). — Quartier de l'Arrondissement des Gonaïves, petit village situé dans la section rurale du même nom, entre Gonaïves et Plaisance, commune des Gonaïves. Ecole et chapelle rurales. C'est un point de jonction des grandes routes de trois arrondissements limitrophes : Gonaïves, Marmelade et Dessalines. Le 23 février 1802, la brigade du général Salm et la division Hardy, marchant d'Ennery sur les Gonaïves contre Toussaint Louverture, s'établirent aux Poteaux. A la descente dans la plaine des Gonaïves, au haut du village de Poteaux, immédiatement après la Coupe à Pintade, le voyageur passe le chemin rocheux et pénible appelé les Escaliers, parce qu'il est pavé en forme d'escalier.



En mai 1865, un combat y fut livré entre les troupes du gouvernement et celles de l'insurrection de Salnave, où ces dernières furent repoussées.

Le 7 février, 1879 lors de l'insurrection de la Marmelade, le général Mentor Nicolas, commandant de l'Arrondissement des Gonaïves se tenait aux Poteaux pour faire face à St. Fleur Paul, lorsque Montmorency Benjamin s'empara de la ville des Gonaïves par surprise en y pénétrant par un autre chemin ; la population mit Benjamin à la porte.

S. E. M. de Barbot était comte de Poteaux sous l'empire, en 1849.

POTEAUX (les) Habitation située dans la section rurale du même nom, commune des Gonaïves.

L'Etat y possède 3 carreaux de terre occupés par des fermiers.

POTEL. — Habitation située dans la section rurale de la Cahouanne, commune des Anglais.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

POTENAU. — Habitation située dans la section rurale de la Plaine de l'Artibonite, rive droite, commune de St. Marc.

L'Etat y possède 15 carreaux de terre occupés par des fermiers.

POTERIE [la]. — Habitation située dans la Commune de de Verettes. L'Etat y possède une portion de terres.

POTERIE (la). — Habitation située dans la section rurale de l'Hermitage, commune d'Aquin.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

Contenance indéterminée.

Voyez : Narpe la Poterie.

POTERIE CHEVALIER (la). - Habitation située dans la section rurale des Flammands, commune d'Aquin. L'Etat y possède 60 carreaux de terre occupés par des fermiers.

POTIER. — Habitation située dans la section rurale de Laurent, commune de Baradères. L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. — Contenance indéterminée.

Anciennement il y avait un *potier* qui fabriquait des cruches de terre cuite. C'est d'où lui vient son nom.

On y fabrique encore ces mêmes cruches de terre qui tiennent l'eau très fraîche, à cause de leur porosité.

POTIER, — Habitation située dans la section rurale de la Rivière Saïée, commune de Baradères.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers. Contenance indéterminée.

POTU, Petite Place.— Habitation située dans la 2e. section rurale de la commune de Port à Piment.

L'Etat y possède des terres occupés par des fermiers.

POTUS MAPOU.— Voyez : Nan Potus Mapou: Mapou.

POTUS Petite Place et POTUS Grande Place. —Habitations situées à Port-à-Piment.

POTUY.—Habitation située dans la section rurale de la Grande Crête, commune de Port Salut.

L'Etat y possède 5 carreaux  $\frac{1}{2}$  de terre occupés par des fermiers.

POUDENCENT.—Habitation située dans la section rurale de Bassin, commune de Plaisance.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

POUDING.— Habitation située dans la section rurale des Platons, commune de la Marmelade.

L'Etat y possède 4 carreaux de terre occupés par des fermiers,

POUDRE de SANG.— Habitation de la section rurale de Champagne, commune du Borgne.

POUE.—Habitation située dans la section rurale de Caracol, commune de Caracol (Trou)

L'Etat y possède 67 carreaux de terre occupés par des fermiers.

POUGAN.— Habitation située dans la Commune de la Chapelle.

POUGAUDIN ou PONGAUDIN,— Habitation située dans la commune des Gonaives, contigue à l'habitation George.

Lors de la révolte des indigènes, en 1802, contre les français, le général Vernet, homme de couleur, qui commandait l'arrondissement des Gonaives, avait établi son quartier général sur cette habitation. Dessalines vint auprès de lui et le renseigna sur la position critique des français au Cap. Dessalines y laissa Gabart sous les ordres de Vernet, et ordonna à ce dernier de s'approcher des Gonaives pour attaquer la ville.

Il y partit lui-même pour la Petite Rivière de l'Artiboniteo En mai 1807 M<sup>me</sup>. Vve, Dessalines se rendit des Gonaives à Pongaudin, et delà au Cap auprès de Christophe.

Le 20 octobre 1820 le président Boyer était sur cette ha-

bitation après la mort de Christophe, se rendant dans le Nord pour y proclamer la constitution de la république quand il reçut une protestation contre sa marche de quelques généraux du Cap s'intitulant les organes du peuple et de l'armée. Il ne continua pas moins sa marche avec ses troupes.

**POUILLANT.**— Habitation située dans la section rurale des Matheux, commune de l'Arcahaie.

En 1802, le général Pageot, allant combattre les bandes de révoltés commandées par Destrade, campa sur l'habitation Pouillant où il donna quelques heures de repos à ses troupes. Destrade se tint en observation sur l'habitation Valadon grande place, Pageot passa la nuit à Pouillant. A la pointe du jour, il traversa la chaîne des mornes Robert Jonc, cherchant l'ennemi qui cependant le talonnait. Quelques cavaliers que Destrade avait laissés sur l'habitation Bartholomay, ayant été faits prisonniers par le général Pageot, ceux d'entre eux qui purent se sauver traversèrent les habitations, Pouillant, Bonrepos, Massac, et atteignirent Dessources où Destrade alla attaquer Pageot.

**POUJES.**— Habitation située dans la commune de Saint Marc.

**POULAYER.**— Habitation située dans les hauteurs de la commune de Léogane.

Le 11 septembre 1802, une révolte y éclata contre les français. Rochambeau envoya contre les rebelles le colonel Lamartinière à la tête de la 3e. coloniale. Celui-ci les dispersa. Comme tous les officiers supérieurs de l'armée coloniale, Lamartinière, le héros de la Crête-à-Pierrot, après la soumission de Toussaint Louverture, servait la cause des français. Ce fut en combattant pour les français qu'il trouva la mort aux Matheux (Arcahaie).

**POULOIR.**— Habitation située dans la section rurale des Perches de Bonnet, commune de Milot.

L'Etat y possède 5 carreaux de terre occupés par des fermiers.

**POUPIN.**— Habitation située dans la section rurale de la Nouvelle Touraine, commune de Pétion-ville. Appartenant à Vve. Camille Légendre en partie.

**POUPONNEAU.**— Habitation située dans la section rurale de la Grande Rivière, commune de Baradères.

L'Etat y possède des terres occupées par des fermiers.

Contenance indéterminée.

**POURAT.**— Habitation située dans la section rurale de la Montagne, commune de Jacmel.

POURCELY.—Habitation située dans la commune de Port de Paix. Le Port à l'Écu en est une dépendance. Propriété du citoyen F. Faine (Moniteur du 4 août 1906)

POURRI.—Voyez : Pays Pourri.

POURRIE.—Voyez : Ravine Pourrie.

POURSANT.—Habitation située dans la section rurale de Fossé Naboth, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 7 carreaux de terre occupés par des fermiers.

POUSSIN.—Habitation située dans la section rurale de Fond-Cochon, commune de Jérémie.

L'Etat y possède cinq carreaux de terre occupés par des fermiers.

PONTAYE.—Habitation située dans la 3e section rurale de la Grande Montagne, commune de St.Marc.

POUX, GRANDE PLACE.—Habitation située dans la section rurale de Jcli-Trou, commune de la Grande-Rivière-du-Nord.

L'Etat y possède cinq carreaux de terre occupés par des fermiers.

POUX.—Voyez : Bois poux.

POUYÉS.—Habitation située dans la section rurale de la Grande Montagne, commune de St.Marc.

L'Etat y possède cinq carreaux de terre occupés par des fermiers.

POUZEAU.—Habitation située dans la section rurale de Léogane.

POYEN.—Habitation située dans la commune de l'Anse-d'Hainault.

L'Etat y possède cinq carreaux de terre occupés par des fermiers.

POY LA GÉNÉRALE.—Habitation située dans la section rurale des Vases, commune de l'Arcahaie, arrosée par la branche droite de la digue Proby, située sur la rivière de l'Arcahaie appelée Délices ou Courrejol.

POY LA RAVINE.—Habitation située dans la section rurale des Vases, commune de l'Arcahaie, arrosée par la branche gauche de la digue de la rivière des Matheux.

POZOS.—Quartier séparé de Cerca-la Source par un terrain d'une grande richesse de végétation. Il y existe des sources d'eaux minérales sulfureuses, dont Descourtilz et Moreau de St. Méry ont vanté les vertus pour la guérison de certaines maladies cutanées. Monseigneur Hil-

lion, l'abbé Bertin, Cantin et Baudeuf disent qu'un grand nombre de malheureux y vont tous les ans recouvrer la santé. La population de Cerca-la-Source demanda au gouvernement du général Hippolyte d'envoyer une commission pour étudier ces eaux. On pourrait y établir une véritable station balnéaire qui, bien administrée, rapporterait beaucoup à l'Etat.

**PRADINE.** - Habitation située dans la section rurale de Béreault, commune de Torbeck.

L'Etat y possède vingt carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PRADINE.** - Habitation située dans la section rurale de Bas Ravine, commune de Cavaillon.

L'Etat y possède douze carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PRADINE.** - Habitation située dans la section rurale de Grandou, commune de Bainet, sur laquelle l'Etat possède 41 carreaux de terre occupés par des fermiers.

Monsieur L'Instant Pradine, de Jérémie, a été Ministre d'Haiti à Londres sous Soulouque et Geffrard, deux fois Secrétaire d'Etat de la Justice sous Salnave et Domingue. Avocat et ancien bâtonnier, de l'ordre des avocats de Port-au-Prince. A recueilli des Lois et Actes du Gouvernement d'Haiti de 1804 à 1874 inclusivement. Les codes haitiens annotés.

**PRASLIN.** - Habitation située dans la commune de Torbeck, à 3 lieues des Cayes ; elle appartenait au chef d'escadron Charles Hérard aîné qui y prit les armes contre le président Boyer le 27 janvier 1843. C'est là que fut rédigé le Manifeste de la révolution. La prise d'armes de Praslin fut le coup mortel porté au Gouvernement de Boyer, et sauva la prise d'armes de Philibert Laraque, à Jérémie, du 31 janvier. Voyez : Corail Praslin.

**PRECIPICE.** - Rivière sans importance située dans la section rurale de la Basse Grande Rivière, commune de Jérémie. Canes à sucre, guildive, sucrerie à vapeur, 5,200 cocotiers plantés depuis 1878 par Monsieur U. Villedroin, propriétaire.

**PRELNTION.** - Habitation située dans la section rurale de Boucar Richard, commune de Gros-Morne.

**PREVAL.** - Habitation située au bord du fleuve de l'Artibonite, rive droite, commune de St.-Marc. Il y a une quarantaine d'années, par suite d'une forte crue du fleuve, la digue établie anciennement à Préval fut rompue. Depuis lors, à chaque crue des eaux, la plaine de l'Artibonite se

trouve exposée périodiquement à des inondations désastreuses. Le 22 octobre 1889, le président Hyppolite, revenant des Gonaïves où il a prêté serment, visita la Brèche de Prével avant d'entrer à St Marc.

**PREVEREAU.** — Habitation située dans la section rurale de la Petite-Montagne, commune de Mirebalais, sur laquelle l'Etat possède trente carreaux de terre affermés à des particuliers.

**PREVOST.** — Habitation situées dans la section rurale des Ecrevisses, commune de Vallière.

L'Etat y possède quatre carreaux de terre occupés par des fermiers. Voyez Provost.

**PREVOST.** — Ravine titulaire de la Grande Rivière du Nord, et venant du Fond bleu.

Le général Prévost, grand dignitaire de la cour du roi Christophe, avait écrit l'Histoire du Couronnement de ce roi. Cet ouvrage ne manque pas de mérite littéraire. Il n'a pas porté dans le choix de ses matériaux le scrupule qu'exige l'histoire, mais des réflexions subtiles dont Christophe offre en tout l'application, alors même que l'auteur a l'air de lui adresser des louanges et de décrocher des traits à ses adversaires. Le baron Prévost n'a pas écrit avec le cœur ; il a fait œuvre de commande. Toutefois il honore la valeur haïtienne dans quelque rang qu'il la rencontre quand il peut le faire sans déplaire au maître.

**PRIETA.** — Montagne de la République dominicaine, près de Cotui, dans la province de la Vega, à 27 30 kilom. de Santo Domingo. Voyez : Cierra Prieta, riche en minerais de fer. C'est une colline éminente qui s'avance dans la plaine à l'extrémité d'une longue chaîne entre les rivières Isabelle et de Lozama. Le pic conique de la Sierra Prieta a eu son nom d'après son extérieur noir. Quelques échantillons de cet oxyde de fer ont donné 60 à 70 %.

**PRIEUR.** — Habitation située dans la section rurale de Bassin Caïman, commune de Dondon.

L'Etat y possède trente-deux carreaux de terre occupés par des fermiers.

**PRIM.** -- Petite rivière qui se jette dans la baie de Samana, entre l'embouchure de la Yuna et le cap Engagno

**PRINCE DE ROHAN MONTBASON.** — Habitation sucrière, située dans la section rurale de Boucassin, commune de l'Arcahaie. Bel aqueduc en bon état. Port de mer ou embarcadère. Sur l'aqueduc on remarque gravé dans la pierre l'écusson des Rohan.

En décembre 1802, les Français, campés au Cabaret, sur

l'habitation Garescher, en présence de Larose, chef des insurgés, évacuèrent leur position sur Prince et Simonette, et delà gagnèrent Mirebalais.

Cette habitation appartient à la famille Bazelais.

Le 26 mai 1807, le président Pétion sortit de Port-au-Prince à 3 heures du matin et arriva sur l'habitation Prince à 10 heures. Il blâma le général Yayou d'avoir fait attaquer le fort du Boucassin sans ses ordres, et se rendit à Boucassin.

PRIMA. — Petite rivière de la République dominicaine, qui se jette dans la baie de Samana.

PRINCE. — Voyez : Port-au-Prince.

PROST. — Habitation située dans la section rurale de Fond Blanc, commune de Terrier Rouge.

L'Etat y possède cinquante-quatre carreaux de terre occupés par des fermiers.

PROBY. — Digue située sur la rivière de l'Arcahaie appelée Délices ou Courrejol, et qui arrose par sa branche droite les habitations Corail, Poy la Ravine, Cortade, Mirthon, Mérotte, Maré, Boulard, Guilhême, et Poy la Générale. Les colons français avaient fait construire cette digue aux bornes des habitations Maré et Robert.

PROU. — Habitation située dans la commune des Cayes, à la Ravine-Sèche, au milieu d'une gorge qui débouche dans la plaine du Fond.

En 1790, les hommes de couleur des Cayes, en apprenant la révolte d'Ogé et de Chavannes au Dondon et à la Grande-Rivière du Nord, avaient pris les armes sur l'habitation Prou au nombre de 500, demandant l'exécution du décret du 28 mars en faveur des affranchis. Ils mirent à leur tête plusieurs des leurs : Rigaud, Guillaume, Bleck, Remary, l'aubert, J. Boury, Hyacinte et N. Rollin.

Les blancs des Cayes, sous les ordres de Lefèvre Duplessis, ancien militaire, marchèrent contre la Ravine Sèche, et contraignirent leur général à en venir aux mains avec les mulâtres. Les blancs furent battus, et poursuivis au loin dans la plaine.

Mauduit attaqua à son tour les affranchis avec le régiment de Port-au-Prince. Menacés par des forces supérieures, ils se dispersèrent. Rigaud et Pinchinat, leurs chefs, furent faits prisonniers, et leurs compagnons traités avec mépris.

“ Gens de couleur libres, leur dit l'aristocrate Mauduit, je vous parle au nom de la nation, de la loi et du roi ; vous avez été égarés par de folles prétentions ; vous ne devez jamais

franchir la ligne de démarcation qui vous sépare des blancs, vos frères et vos bienfaiteurs. Rentrez dans le devoir.”

Voyez : Camp Prou.

PROCIS. — Dix-huitième section rurale de la commune de Port au-Prince. Paroisse Sainte Anne.

PROVENCE. — Ravine qui se jette sur le rivage de Petit-Goâve. On la nomme aussi Grande Ravine.

PROVIDENCE. — Ravine située aux portes du Cap-Haitien. Le fort Bourgeois s'y trouve. Voyez : Cap-Haitien. Bourgeois. Pendant la guerre de l'indépendance, en 1803, Christophe poussait avec vigueur ses avant-postes dans la gorge de la Providence, malgré le traité signé pour la capitulation du Cap par Rochambeau. Ce ne fut pas sans peine que le général en chef Dessalines parvint à arrêter la marche de Christophe. Il fut forcé de lui dépêcher coup sur coup deux officiers porteurs d'ordres très sévères.

PROVOST. — Habitation inoccupée, située dans la section rurale de Moka Neuf, commune de Sainte Suzanne, appartenant à l'Etat. Contenance indéterminée. Voyez : Prévost.

PRUD'HOMME. — Habitation située dans la section rurale du Quartier de la Chapelle, commune de la Chapelle.

PRUMIER. — Habitation situé dans la section rurale de la Savane-Brûlée no 2, commune de Dessalines.

L'Etat y possède 2 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PRUNET. — Habitation située dans la commune du Cap-Haitien, sur le chemin du Limbé.

PRUNIERS (les). — Sixième section rurale de la commune de Jean-Rabel, arrondissement du Môle Saint Nicolas.

L'Etat y possède 200 carreaux de terre occupés par des fermiers sur l'habitation Pichon. En 1839 il y avait 144 habitations bien entretenues en cafés et vivres de toutes espèces, 7 en mauvais état, 1 abandonnée, 4 hattes en bon état. Total 156 propriétés.

PUBLICO. — Cap situé au Nord de la République dominicaine.

PUEBLO. — Montagne dépendant du Cibao central. Minerais d'or, de cuivre et de fer. Les frais d'exploitation ne seraient pas couverts parcequ'il faut amener l'eau à 15 mètres au dessus de la Jaina, et creuser un fossé de 4½ kilomètres.

PUEBLO. — Petite rivière située sur la côte Sud près de la pente Santa Barbara dans la presqu'île de Samana.

PUERTA (la). — Savane située au commencement de la



pente Sud du chemin qui joint la vallée de la Jayna à celle de Maimon à travers les montagnes du Cibao.

PUBLIQUE. — Habitation située dans la section rurale de la Commune de Saint Marc.

PUERTO [el]. — Montagne de la république dominicaine, d'où s'échappe le rio del Grenado qui va former l'Étang las Marias. Elle ne dépend pas du groupe important du Canal.

PUERTO — Ancienne section rurale de la commune de las Matas de Farfan. En 1840, il y avait 90 habitations bien cultivées en cannes, café et vivres de toutes espèces, 9 hattes ayant des places à vivres. Total 99.

PUERTO GABALLO OU BLANCO. — Poste cantonal de la République Dominicaine, district maritime de Monte Chrsiti Port sur l'Océan Atlantique, eut l'honneur d'être visité par Christophe Colomb en 1492. Martin Pinzon l'y ayant rejoint après une séparation de quelques jours, Colomb, donna à ce lieu le nom de *Port de Grace*. Le rivage est plat, mais vers l'intérieur se montrent de hautes montagnes. Des marques particulières pouvant servir aux navigateurs n'existent pas.

Un long récif s'étend du côté Est de la passe et s'évance loin dans la mer. Au jour, même pendant les vents alizés ordinaires les flots se brisent sur ce récif. L'entrée est fort étroite. Le port lui même, il est vrai très petit, offre néanmoins plus de sécurité que celui de Puerto Plata ou d'Isabella.

Sur la barre située devant la passe, il n'y a que 8 pieds d'eau à la basse marée, 10 pieds à la haute marée. Le fond se compose de sables entremêlés avec des roches. En dehors de la barre et en dedans du récif, le fond est bon pour le mouillage. Les navires, pourtant, doivent être amarrés de façon que la coque reste stable quelque soit le courant des eaux. Pour des navires qui jaugent plus de 10 pieds et qui par conséquent doivent mouillier et charger en dehors de la barre, le port devient très dangereux aux mois d'hiver ; car la mer est toujours grosse à cette époque, et les navires ne servent pas flotter une encablure sans échouer. Pour des navires qui ne jaugent pas plus de 9 pieds 1/2 ce port n'est pas mauvais.

Le hameau de Caballo, tout à fait insignifiant, ne se compose que 15 maisons et de 50 habitants (1871]. Il n'y a pas de provisions sur place ; même pas de bonne eau et pas de lest. Les articles d'exportation sont : acajou, bois jaune du Brésil bois rose, cuivre. Les chargements sont transportés au navires sur un canal qui coule à travers des broussailles Pen-

dant la haute marrée la profondeur de l'eau de ce canal est de 3 pieds.

PUERTO MEDIO (el). — Voyez : Porto Medio.

PUERTO PLATA. — Un des cinq districts maritimes de la république dominicaine, le plus riche sous le rapport commercial. Population 18 000 âmes. Il est séparé des provinces de Santiago et de la Vega par la chaîne de Monte Christ, d'où descendent deux grands cours d'eau qui l'arrosent, l'un vers l'Est, l'autre à l'Ouest. Les rivières la Perez, la Quebrada Honda, la Lavas ou Lajas, le Capitan, le Cardovin l'Obispa, se jettent dans le Bajabonico ; la Jagua, la Catelina la Cachueta et la Venusa. se jettent dans la Yasica. On y trouve plusieurs lagunes.

Le sol produit de l'or autrefois exploité, de l'argent, du mercure, du cuivre, du plâtre ; de l'acajou, du café, du tabac du coton, du cacao. Bestiaux, abeilles, cire, miel, cire verte.

Le district de Puerto Plata est régi par un gouverneur et par une municipalité. Bureau spécial pour l'administration des rentes terrestres et maritimes.

Ses villes sont : Puerto Plata, chef-lieu, Blanco et Altamira Yasica Arrica, Maimon. On y rencontre les hameaux : Tamao, los Ranchos, Guainamosa, Monte Llano, Hojas Authas Limon, Llanos de Perez, Batei, Rincon, et Laguna.

PUERTO PLATA. — Chef-lieu du district maritime du même nom, dont une prononciation vicieuse a fait Porte Plate, a été visité par Christophe Colomb dans son premier voyage. Il est dominé par une montagne dont la cime est si blanche, que les espagnols la crurent couvert de neige ; ils la nommèrent Sierra de Plate et le port Puerto Plata qui signifie Port d'argent. C'est la Loma Isabela de la Torre (832 mètre qui s'entasse au fond de la ville

Dans un autre voyage, Colomb traça le plan de la ville fut formée par Ovando en 1502. Elle a eue beaucoup de développement, étant le port où s'embarquaient les produits des mines et le sucre des provinces de Santiago et de la Vega. Elle fut pillée par des corsaires en 1543 abandonnée en 1606 par ordre la cour d'Espagne, et rétablie en même temps que Monte Christ. Belle ville 15,000 habitants Port ouvert au commerce étranger. Mauvaise rade contre les vents du Nord La brise de mer commence à 9h. du matin de l'E.N.E. et continue jusqu'au coucher du soleil, moment auquel une brise de terre se lève du S. Commerce considérable.

La garnison se compose d'un bataillon de San Felipe.

Mines d'or, d'argent, de cuivre, de mercure ; carrières de pierres à plâtre de gypse et d'abâtre, d'ambre dénoncées le 21

mars 1888, café ; tabac, acajou, cuirs, cire, miel, vivres de toutes sortes.

Un phare signale, la nuit, la rade aux navires, des batteries portent le port dont l'entrée est assez difficile. En 1839 les sections rurales étaient : St Marc, Mongnon, Sabaille Maimon, Bajabonito, Quebrada Honda, Riviera grande, Lalagone Marmole, Caba, Novillère Grainamoça, Sossoie, Yasica. Une rivière s'y jette. Imprimerie savonnerie importante.

Atmosphère insalubre. Fête patronale à la StPhilippe.

La République d'Haiti y entretient un consul à \$ 600 l'an. En janvier 1803, beaucoup d'individus arrêtés à Santiago par les français, furent conduits à Puerto Plata où ils furent emprisonnés dans une voûte souterraine de la forteresse. Ils y moururent de faim. On les soupçonnait d'être favorables aux indigènes en insurrection. Lorsque les troupes haïtiennes du Nord levèrent le siège de Sto Domingo en 1801 — Puerto Plata fut livrée au pillage et incendiée par le colonel de la 2e Gasupos Tabaries et le chef d'escadron Pierre Roux.

HISTOIRE.— En décembre 1821 l'étendard haïtien y fut aboré avec transport à l'exemple de Sto Domingo pour la réunion de la Partie de l'Est à la république d'Haiti.

Le général haïtien Jacques Simon y commandait l'arrondissement en 1822 : une compagnie de 33e régiment y avait son cantonnement. Distance de Port au Prince 136 lieues.

En 1824, le président Boyer y fit diriger quelques immigrants cultivateurs américains de la race noire.

Lors de l'établissement de la poste aux lettres en 1826, on expédiait un courrier tous les mardis et les samedis à Santiago, qui prenaient au retour les lettres destinées à Puerto Plata.

Le premier citoyen qui ait représenté cette commune à la Chambre des communes siégeant à Port au Prince, en 1822, fut Ramon Castro.

S. E. M. de Cadet Antoine était duc de Porte-Plate, sous l'Empire en 1849.

PUERTO REAL.— Voyez : Terrier Rouge.

PUERTO RICO.— Usine central de la commune de San Pedro de Macoris.

PUERTOS [los).— Poste avancé haïtien de ligne frontière de l'arrondissement de Lascahobas.

PUERTO GRANDE. - Voyez : Moca Arriba.

PUILBOREAU.— Habitation située à 3000 pieds d'altitude dans la commune d'Ennery, ayant appartenu à Chevalier

de Puilboreau, l'ancêtre des Chevaliers des Gonaïves (Victorin, Fontages) sa famille conserve une bague qui lui a appartenu.

Le 15 mai 1865, à 2 heures de l'après midi, les partisans de Salnave venant du Cap et marchant sur Gonaïves attaquèrent à Puilboreau la division du général Morisset qui les culbuta, leur prit un canon, des fusils et des prisonniers. Cette rencontre a été la première de cette cruelle guerre civile qui amena le siège du Cap et le bombardement de cette ville par les anglais. On se rappelle que l'insurrection de Salnave prit naissance le 7 mai à Ouanaminthe.

PUITS.-- Voyez : Petit Puits.

PUITS BLAIN(le). — Voyez : Blain

PUIZE.— Habitation située dans la section rurale des Moustiques, commune de Jean Rabel.

L'Etat y possède 220 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PUIZE.— Habitation située dans la section rurale de Port à Piment, commune de Jean Rabel.

L'Etat y possède 100 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PULGARISI. — Petit centre de la province de Sto Domingo. Entre Savana la Mar et Pulgarisi il existe une route à travers une gorge de montagne qui met Savana en communication avec Sto Domingo.

PUNALE. — Rivière tributaire à droite de la Liceï, laquelle se jette dans le Camu.

PUNELY.— Habitation située dans la section rurale de Haut du Trou, commune de Dondon.

L'Etat y possède 10 carreaux de terre occupés par des fermiers.

PUNALE.— Rivière et montagne de la province de la Véga. Ancienne section rurale de la commune de Santiago. En 1840, elle produisait du tabac, du café, des cannes à sucre et des vivres. Le 27 février 1805 à 8 h. du soir l'armée haïtienne marchant contre Sto Domingo, après avoir chassé Serapio sur les bords du Yague s'empara de Santiago, et s'arrêta sur les bords de la rivière Pûnale. Le 28, elle arriva à la Vega à 8 heures du matin. Le 4 mars elle traversa les monts Punale.

PUNTIE.-- Voyez : Valle Puntîé.

PUTOIS.— Voyez : Patois.





